Ff 1262.12

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

Digitized by Google

MÉMOIRES

DU

CARDINAL DE RICHELIEU,

SUR LE RÈGNE DE LOUIS XIII,

DEPUIS 1610 JUSQU'A 1638.

PUBLIÉS PAR M. PETITOT.

TOME IX.

PARIS,

FOUCAULT, LIBRAIRE, RUE DE SORBONNE, N°. 9.

1823.

98

Digitized by Google

Fr 1262.12
HARVARD COLLEGE LIBRARY
GIFT OF
MARY E. HAVEN
JULY 2, 1914.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DU

CARDINAL DE RICHELIEU.

LIVRE XXVII.

[1636] La guerre, qui étoit de long-temps non publiée, mais commencée et continuée par les Espagnols en la chrétienté, en laquelle ils s'avantageoient sur les princes et Etats particuliers, les uns après les autres, ne fut pas plutôt déclarée par le Roi pour les exciter à se réunir et joindre toutes leurs forces pour s'opposer à leur ennemi commun, que lesdits Espagnols, suivant leur ruse ordinaire, commencèrent à mettre en avant des traités de paix, pour, sous ce saint nom, ralentir le courage des confédérés, et tromper ceux d'entre eux qui seroient les plus faciles à se laisser surprendre.

Ils ne désiroient pas la paix, mais bien plutôt de continuer une plus cruelle guerre que celle qu'ils avoient faite jusques alors. Ils la proposoient néanmoins, mais telle que ceux qui eussent été si simples que de l'accepter se fussent ruinés, et souvent avec des circonstances si honteuses que ceux mêmes qui manquent de courage, s'ils s'y fussent laissés aller, eussent été empêchés par la honte de s'y soumettre.

La paix qu'ils proposoient étoit avec les Etats et

Digitized by Google

les princes particuliers, lesquels ne pouvoient avoir aucune assurance en tels traités, d'autant que l'observation d'iceux eût dépendu de la bonne foi d'Espagne, en laquelle on en a peu remarqué jusques ici, vu qu'aucun d'entre eux n'étoit seul assez puissant pour lui faire garder sa parole, ses autres confédérés n'étant pas intéressés avec lui en ce qui lui auroit été promis.

La paix générale, traitée avec tous les princes ensemble, qui est la seule qui peut être sûre et véritable, et que le Roi proposoit, étoit rejetée d'eux; et lorsque, par quelque instance de Sa Sainteté, ils y furent conviés, ils y procédèrent avec tant de ruses, de défaites et de remises, comme nous verrons ci-après, qu'ils témoignèrent bien qu'ils ne vouloient aucune paix que mal assurée, afin de pouvoir, sous l'apparence de son nom, exercer les fureurs de leur rage et de leur ambition; en quoi ils espéroient de se faciliter le chemin en séparant d'avec le Roi ses alliés, les uns après les autres, et l'attaquant lors avec toutes leurs forces.

Ils faisoient traiter avec les Suédois par le duc de Saxe, l'accommodement duquel avec l'Empereur les avoit étonnés, et Oxenstiern particulièrement, qui, comme nous avons vu l'année dernière, dit au sieur de Saint-Chamont, qui lui fut envoyé de la part de Sa Majesté, qu'il étoit d'avis qu'un chacun se tirât de ce naufrage comme il pourroit; mais l'orgueil et la malice des Espagnols montèrent à un tel point, que, quand ce vint au joindre, ils ne purent s'empêcher de les faire paroître, car les Suédois demandèrent que le roi d'Espagne entrât en ce traité, et rétablît l'ancien

Digitized by Google

commerce entre les Suédois et ses sujets; ce qui, après beaucoup de remises, leur fut refusé, sous ombre que Sa Majesté catholique n'étoit qu'assistante en cette guerre, et, partant, sa déclaration non nécessaire.

Quant à la récompense que lesdits Suédois croyoient avoir lieu de demander pour l'assistance et service qu'ils avoient rendus au duc de Saxe et autres princes d'Allemagne, bien qu'on leur en fît au commencement espérer, on les en refusa enfin tout-à-fait, hormis une si petite somme qu'elle n'étoit pas considérable.

Ledit électeur de Saxe refusoit aussi toute alliance avec eux à l'avenir, et enfin il les vouloit obliger à rendre tout ce qu'ils tenoient auparavant les ratifications du traité par l'Empire et la reine de Suède, sous ombre qu'il se perdroit trop de temps en attendant lesdites ratifications.

Toutes ces choses offensèrent tellement les Suédois, qui voyoient bien par là qu'on les vouloit tromper, et qui avoient encore jusques alors plus perdu de leur courage que de leur puissance, qu'ayant accordé en leur diète les mêmes contributions pour continuer la guerre en Allemagne, lesquelles ils donnoient durant celle de Pologne, ils résolurent de se défendre et de se laisser plutôt arracher par force les armes en la main, que de rendre lâchement ce qu'ils avoient acquis avec tant de gloire et tant de sang qu'ils avoient généreusement épandu.

L'électeur de Saxe offensé, fit lors publier contre les Suédois une ordonnance peu convenable à un prince qui avoit été tant assisté d'eux, par laquelle il

Digitized by Google

commandoit au général de ses armes qu'il les poursuivît à feu et à sang par tous actes d'hostilité, comme ennemis de l'Empire. La reine et la couronne de Suède y fit réponse par une déclaration publique, que l'électeur de Saxe, oubliant ce qu'il devoit au feu roi de Suède son libérateur, ayant fait une paix honteuse avec les ennemis communs sans en avoir donné avis à ladite dame Reine et couronne, s'étoit encore obligé de leur dénoncer la guerre, et, au lieu de traiter avec le respect convenable, avoit voulu commander en maître au sieur Oxenstiern de rendre toutes les places qu'il occupoit et de faire sortir son armée de l'Empire; que ladite dame Reine et couronne, considérant outre cela le peu d'assurance qu'il y a aux promesses dudit duc, sont résolues de défendre leur dignité et leur réputation, et commandent audit Oxenstiern d'y employer leurs troupes qui sont en Allemagne.

Ensuite ils se font une rude guerre; mais l'avantage en demeure aux Suédois, qui emportent plusieurs victoires sur les Saxons, et entre autres une à Kyritz, où tout le bagage et l'artillerie saxonne demeura, et tous les chariots chargés des femmes des chefs de l'armée; l'autre à Ferbelin, où lesdits Suédois taillèrent en pièces cinq régimens de cavalerie, et contraignirent l'armée saxonne et impériale, que Maracini commandoit, de se retirer en grande hâte dans leurs États; ce qui fit que le duc de Saxe renouvela lors, avec une grande bassesse de cœur, la poursuite qu'il avoit faite vers eux de la paix particulière qu'il leur avoit offerte, leur présentant des conditions bien éloignées des premières; mais, et les bons succès

Digitized by Google

qu'ils avoient eus leur avoient élevé le courage, et le peu de foi qu'ils avoient remarqué en son premier traité, les fit demeurer fermes et refuser ses recherches; à quoi servit beaucoup le soin que le Roi apporta à les encourager et à les empêcher de se laisser décevoir.

Le sieur de Saint-Chamont étoit, de la part du Roi, à Hambourg, pour traiter avec Oxenstiern et les princes confédérés, et envoyoit, de jour à autre, de ses gentilshommes vers eux pour interrompre les traités de paix particulière qui, de jour à autre, leur étoient offerts de la part de l'Empereur.

Oxenstiern, qui avoit été le premier à perdre l'espérance de l'heureux succès de leurs affaires, ne put être ramené qu'après qu'il vit que le duc de Lunebourg et le landgrave de Hesse avoient promis de se remettre tout-à-fait dans le parti des confédérés. Lors il donna avis audit sieur de Saint-Chamont que le roi de Danemarck lui ayant offert sa médiation pour la paix de la couronne de Suède avec l'Empereur, il n'avoit pu lui refuser de consentir à envoyer des députés à Lubeck pour entendre ses propositions, de quoi il avoit bien voulu l'avertir afin qu'il s'y trouvât s'il le jugeoit utile au service du Roi; et, quoique ledit Saint-Chamont se persuadât que c'étoit un artifice pour renouer quelque négociation avec lui, néanmoins, y allant de la ruine entière du parti, il renvoya aussitôt audit chancelier pour le conjurer de prolonger le temps de cette assemblée jusques à ce qu'il eût pu avoir sur icelle les ordres de Sa Majesté; mais en même temps il fit donner avis sous main à l'Empereur, par le sieur Mansilius, son résident à

Digitized by Google

Hambourg, qu'il avoit gagné, et à l'électeur de Saxe, par des personnes qui lui étoient confidentes et lui étoient assurées, que ledit chancelier avoit promis de faire épouser la reine de Suède à l'archevêque de Brême, second fils dudit roi de Danemarck, s'il favorisoit cette couronne-là au traité de la paix, et que ledit Roi s'y étoit engagé par serment. Il alla aussi trouver ledit Roi à Hadersleben, dans le pays de Sleswick, et, n'ayant pu le porter à se déclarer pour la cause commune, vu son âge de soixante ans et qu'il aimoit extraordinairement le repos, il obtint de lui qu'il continueroit à être neutre, qu'il n'entreprendroit aucun traité de paix particulier sans y comprendre la France, et qu'il prolongeroit l'assemblée de Lubeck jusques à ce que le Roi en auroit été averti; mais il lui manqua de parole aussitôt qu'il fut parti d'auprès de lui, car il continua toujours ses instances en Suède par son agent, et auprès du chancelier par des gentilshommes qu'il y envoyoit exprès, pour avancer le traité, disant que, comme roi voisin d'Allemagne, et comme prince de l'Empire à cause de sa duché d'Holstein, il étoit obligé d'en procurer le repos, et ne s'attendoit pas d'y trouver aucune difficulté du côté de l'électeur de Saxe, qui avoit plein pouvoir de l'Empereur, à cause de l'étroite alliance qui étoit entre eux, le fils aîné dudit Roi, nommé pour succéder à ses royaumes, ayant épousé la fille dudit Electeur; mais il se trouva bien trompé, parce que ledit Electeur entra en si grande méfiance de lui, sur l'avis que ledit Saint-Chamont lui avoit fait donner, que, appréhendant qu'il ne voulût faire avoir par la paix la Poméranie ou le Meckelbourg aux

Digitized by Google

Suédois, ce qui les approcheroit trop de ses Etats, il demanda lui-même la prolongation de l'assemblée de Lubeck jusques à ce qu'il auroit eu des ordres plus exprès de l'Empereur, auquel il avoit dépêché, non pour les lui apporter, mais bien pour l'avertir de ne se fier plus audit Roi; ensuite de quoi l'Empereur rejeta entièrement cette médiation, et ainsi cette assemblée fut dissipée avant qu'être commencée.

Cependant ledit sieur de Saint-Chamont pressa le chancelier de revenir à Wismar, afin qu'il l'y pût voir, ce qu'il obtint avec grande difficulté et après plusieurs remises: ils y furent trois semaines ensemble, conférant tous les jours quatre ou cinq heures, et s'attendant l'un l'autre sur le renouvellement de l'alliance entre les deux couronnes, parce que Saint-Chamont l'avoit reconnu d'humeur de reculer d'autant plus qu'on le pressoit; et puis il vouloit traiter les affaires avec dignité, et lui faire connoître qu'il devoit désirer cette union plus que nous, le royaume de France étant bien plus puissant que celui de Suède.

Il lui allégua, pendant ce temps-là, toutes les raisons qui devoient empêcher la Reine sa maîtresse d'entrer de nouveau dans cette alliance, et entre autres que c'étoit engager la couronne de Suède à la continuation d'une longue et pénible guerre, dont les événemens étoient incertains, et desquels néanmoins il se rendroit responsable envers tout le royaume s'il avoit donné ce conseil; que les Allemands ne méritoient pas qu'on les assistât; qu'ils haïssoient les étrangers, quelques obligations qu'ils leur eussent; que la France étoit éloignée de la

Digitized by Google

Suède, et partant la pouvoit peu assister, et qu'enfin il seroit nécessaire que le Roi, au préalable, déclarât nommément la guerre à l'Empereur et à la ligue catholique, afin que, les deux couronnes étant unies en une même guerre formelle, eussent aussi les mêmes pensées pour le bien de la paix.

Mais quand le sieur de Saint-Chamont lui eut représenté qu'il auroit bien moins à craindre d'être blâmé d'avoir été d'avis de continuer une guerre glorieuse, que non pas de se relâcher à rendre, de gaîté de cœur, les conquêtes de la couronne de Suède pour avoir la paix;

Que si la France étoit éloignée de la Suède, l'alliance en étoit d'autant plus assurée que la jalousie d'ordinaire la trouble entre les États plus voisins, et n'en étoit pas moins utile, d'autant que, par la grandeur de ses forces, elle occupoit, par des diversions puissantes, les troupes ennemies, et les empêchoit de fondre sur ses confédérés;

Que la légèreté et brutalité des Allemands n'étoit pas une raison suffisante pour abandonner cette guerre, puisqu'on ne l'avoit pas tant entreprise pour leur avantage particulier que pour combattre l'ennemi commun, et l'empêcher de s'agrandir au préjudice de toute la république chrétienne;

Que s'ils vouloient obliger le Roi de déclarer nommément la guerre à l'Empereur et à la ligue catholique, aussi auroit-il raison de demander de lui que la couronne de Suède la déclarât formellement au roi d'Espagne, ce que néanmoins lesdits sieurs de Saint-Chamont et Oxenstiern n'avoient pas pouvoir de résoudre, outre qu'il étoit inutile, attendu que la France

Digitized by Google

ayant la guerre déclarée contre les Espagnols et leurs adhérens, l'avoit ensuite contre l'Empereur, et les Suédois, faisant la guerre à la maison d'Autriche, l'avoient par conséquent contre le roi d'Espagne. Ledit Oxenstiern condescendit enfin à faire un nouveau traité avec le Roi, et se chargea d'en dresser le projet; ce qu'ayant fait trop glorieusement à son avantage, ledit sieur de Saint-Chamont rejeta ce qui lui sembla être hors de raison, et convinrent de certains articles qu'ils promirent d'envoyer chacun aux rois leurs maîtres, avec obligation réciproque d'en rapporter leurs résolutions dans le premier août: cependant ils s'obligèrent de publier dès lors que tout étoit conclu entre eux, et de n'entendre aucune proposition de paix l'un sans l'autre; mais le sieur de Saint-Chamont fut toutefois contraint de lui donner 90,000 risdales pour lui faire passer ledit accord, et le détacher des engagemens où les ennemis tâchoient en même temps à le porter.

Il insista surtout à empêcher ledit sieur de Saint-Chamont d'armer, le menaçant de rompre ouvertement en ce cas-là avec lui et de faire sa paix particulière, ce qui l'obligea de le lui accorder, sur la promesse qu'il lui fit de marcher à l'avenir de bon pied dans les affaires, tant pour ne le perdre pas, et pour épargner au Roi la dépense des levées et de l'entretènement des troupes qui auroient excédé de beaucoup le fonds de 100,000 risdales qui lui restoient, que pour lui donner moyen de grossir son armée, où il y avoit quantité de bons officiers et vieux soldats, et laquelle produisoit les mêmes avantages au parti que celle qu'il auroit levée; et il se pré-

Digitized by Google

valut de ce qu'il lui accordoit sur ce point-là pour le faire relâcher aux choses plus importantes, ce qu'il n'auroit jamais fait autrement.

Saint-Chamont eut à combattre en cette négociation le duc de Meckelbourg l'aîné, qui y vint en personne de la part de l'électeur de Saxe, et le roi de Danemarck, qui y envoya en même temps le sieur Seistet, tous avec des propositions extrêmement plausibles et avantageuses en apparence à la couronne de Suède, qui ne le visitèrent ni l'un ni l'autre. Il l'acheva néanmoins nonobstant les artifices et traverses qu'ils y apportèrent, et dépêcha un gentilhomme audit roi de Danemarck pour se plaindre des mauvais offices que sondit envoyé lui avoit faits, au préjudice des paroles qu'il lui avoit données; sur quoi il lui fit de très-mauvaises excuses; et il s'en revint à Hambourg, où il reçut commandement de Sa Majesté de passer le traité qu'il avoit déjà fait, et, peu de temps après, son ordre de consentir aux demandes du chancelier et sa ratification sur ledit traité; mais le chancelier n'en fit pas de même de la reine de Suède, et lui manda, lorsque le terme fut expiré, que les régens du royaume avoient désiré d'en conférer avec lui de vive voix, et que, partant, il les alloit trouver, espérant de la rapporter lui-même dans trois mois, et feroit cependant qu'on continueroit la guerre et maintiendroit toutes choses au même état que si elle avoit déjà été passée.

Cette affaire étant sue attira audit Chamont la haine et les menaces des Impériaux, qui commencèrent à dire entre eux qu'ils auroient bien mieux fait de le tuer quand il alla en Allemagne, que de se moquer

Digitized by Google

de ce qu'il y alloit faire, jugeant impossible qu'il y pût réussir; et l'Empereur en fut si offensé qu'il commanda absolument aux députés de Hambourg, qui poursuivoient près de lui la cassation du péage de Gluckstadt, d'écrire à leurs maîtres de le chasser de leur ville, puisqu'il n'y étoit que pour négocier contre son service et la tranquillité de l'Empire, sur peine qu'il ne les écouteroit plus, et qu'il favoriseroit le roi de Danemarck contre eux; mais il avoit si bien gagné les principaux, qu'encore que cette affaire leur fût très-importante et sensible, ils ne laissèrent pas de souffrir son séjour et d'user très-bien en toutes choses avec lui, s'excusant envers l'Empereur sur leur neutralité et la crainte qu'ils avoient d'offenser le Roi, dans les royaumes duquel ils avoient de grands biens et leur principal commerce.

En haine de cela, l'Empereur leur envoya demander les *rommerzous* ou contribution qu'ils devoient par la paix de Prague qu'ils avoient occupée; et sur ce qu'ils lui remontrèrent qu'ils ne le pouvoient payer que conjointement avec les autres villes anséatiques, il les fit assembler deux fois, la première à Hambourg, et la seconde à Lubeck; mais le sieur de Saint-Chamont sollicita si bien les députés, qu'ils alléguèrent leur pauvreté et la ruine que la guerre leur avoit apportée, et payèrent en cette monnoie-là 1,000,000 de risdales, à quoi montoit leur cote : aussi est-il bien plus aisé d'empêcher les peuples de bailler de l'argent que d'en tirer d'eux.

Comme les Espagnols faisoient solliciter les Suédois de s'accommoder avec l'Empereur par un accord particulier, ainsi en faisoient-ils à ceux des princes d'Al-

Digitized by Google

lemagne qui n'étoient encore confédérés; leurs plus grands efforts étoient vers le landgrave de Hesse, le plus brave et généreux prince de toute l'Allemagne. Il entra en quelque pourparler avec eux; mais son courage et les avantages qu'il avoit eus en cette guerre lui faisoient demander des conditions honorables. Il vouloit récompense pour les places qu'il tenoit en la Westphalie, et retenir celles qui avoient autrefois appartenu à ses devanciers. Ces conditions ne lui ayant pas été accordées, et par excuses étant libre de la parole qu'il avoit donnée, le traité susdit fait à Wismar avec Oxenstiern facilita le moyen audit sieur de Saint-Chamont d'en faire un pareil avec lui, qui ne s'y étoit pas jusque-là voulu engager, désirant auparavant être assuré de l'appui des Suédois en Allemagne; et bien que, sur l'avis de l'entrée des Espagnols en notre frontière de Picardie, il demandât trois semaines de temps auparavant que de le ratifier, pour voir durant ce temps quel train nos affaires prendroient, il commença néanmoins dès lors de l'effectuer, en rompant la trêve qu'il avoit avec l'Empereur, se joignant à l'armée suédoise de Westphalie, et allant secourir Hanau qui étoit réduit à l'extrémité. Il ne tint qu'à lui de rendre le même office au château d'Hermestein, comme il s'y étoit obligé; mais il eut des considérations qui le firent revenir dans ses Etats, et ne put jamais depuis recouvrer l'occasion qu'il perdit lors.

Le comte de Hanau, que le Roi avoit employé vers le Landgrave par l'entremise du maréchal de Brezé et du sieur de Charnacé, fut celui qui gagna davantage sur l'esprit dudit Landgrave, et le fit absolument

Digitized by Google

résoudre à faire un nouveau traité avec le Roi, par lequel il promettoit de demeurer ferme avec les princes confédérés jusques à la fin de la guerre. On le sollicita fort, durant toute l'année, d'entreprendre de secourir Hermestein, en quoi on lui promettoit assistance d'argent et d'hommes; mais au commencement il le refusa, sur ce qu'il étoit en trève et en traité avec l'Empereur, duquel il attendoit la ratification; et depuis que le traité fut rompu, et qu'il en eut pris la charge, il ne le put exécuter, pource que le général Gœutz entra dans ses Etats, que ses irrésolutions l'avoient affoibli, lui ayant fait séparer ses troupes d'avec les suédoises, qui s'étoient éloignées de lui, et que les Hollandais, qui vouloient entretenir la neutralité avec l'Empereur, lui refusèrent les troupes qu'il leur demandoit pour le fortifier, mettant en avant que le Landgrave étant avancé et fort éloigné des frontières de ce pays, ils n'y pouvoient envoyer pour peu de troupes, de crainte qu'elles fussent battues, ni aussi y envoyer beaucoup pour ne laisser leur pays ouvert aux Espagnols, qui ne manqueroient pas d'entrer dedans les provinces de Gueldre et Over-Yssel; qu'outre cela ils étoient incertains si M. le Landgrave voudroit ou pourroit faire cette entreprise, et qu'ainsi il seroit inutile d'envoyer leurs troupes sans en être assuré, et avant que cela fût et qu'on en eût réponse, la place seroit perdue; et enfin qu'il leur seroit impossible de mettre cet été en campagne, dont le Roi les pressoit, en quoi il reçut un grand désavantage, pource que cette place étoit la meilleure d'Allemagne, la plus importante au parti et à lui, la plus considé-

Digitized by Google

rable, étant la meilleure porte qu'il pût tenir ouverte pour recevoir secours du Roi, laquelle enfin par ce manquement se perdit l'année suivante, Coblentz ayant été abandonné par les gens du Roi dès celle-ci.

Le duc de Lunebourg avoit solennellement promis au sieur de Beauregard, qui avoit été vers lui de la part du Roi, de demeurer dans le parti des confédérés; mais il fut tant sollicité de la part de l'Empereur, que les promesses et les menaces eurent plus de pouvoir sur lui que sa foi et ses paroles, et consentit de remettre quelques-unes de ses places entre ses mains, et particulièrement Minden, qui est une place de grande importance; mais le sieur de Saint-Chamont le prévint et assura cette place au parti des confédérés, et fit que le colonel Wolf en demeura toujours gouverneur pour les Suédois, et en chassa un régiment dudit duc de Lunebourg qui y tenoit garnison avec le sien. Cette action offensa grandement ce prince, mais son impuissance modéra ses ressentimens. Il refusa toutefois de voir chez lui ledit sieur de Saint-Chamont, où il lui offrit d'aller pour lui faire donner contentement sur l'offense qu'il prétendoit avoir reçue desdits Suédois.

En même temps une nouvelle ruse des Espagnols obligea ledit sieur de Saint-Chamont de rebrousser chemin et de retourner à Hambourg, pource qu'ils fortifioient un tiers parti du roi de Danemarck et des ducs de Meckelbourg l'aîné, de Lunebourg et de Holstein, lesquels devoient offrir aux Suédois certaines conditions de paix, et, sur leur refus, se joindre aux ennemis pour les chasser de l'Empire.

Cet avis étonna si fort lesdits Suédois, qu'ils ne sa-

Digitized by Google

voient quel conseil prendre, outre que depuis peu ils avoient perdu la ville de Magdebourg, qui avoit été prise par la négligence que Bannier, qui n'en étoit qu'à dix lieues, avoit apportée de la secourir, ce qui fut un effet de son nouveau mariage, qui l'avoit tellement occupé à faire l'amour et des festins, qu'il sembloit y avoir arrêté toutes ses pensées. Il ne lui restoit plus au long de l'Elbe que Devick et Werben, qui n'étoient pas places à pouvoir résister long-temps, et il appréhendoit, en les perdant, de se voir encore contraint d'abandonner cette rivière, qui est l'une des plus belles et des plus grandes d'Allemagne, et de se retirer dans la Poméranie, qu'il avoit toujours gardée et conservée pour un pressant besoin, et qui étoit le chemin de s'en retourner en Suède avec moins d'honneur qu'il ne lui en étoit dû pour toutes les grandes et généreuses actions qu'il avoit faites. Il avoit néanmoins une très-bonne et très-grande armée; mais l'étonnement dans lequel il étoit faisoit qu'il la laissoit inutile.

Le sieur de Saint-Chamont le sollicita, et tous ses conseillers, d'entreprendre quelque chose, soit de se saisir des places sur l'Elbe pour y assurer son poste, soit de se mettre en campagne et de tenter le hasard d'une bataille; mais il lui fit connoître que deux choses l'en empêchoient: l'une, faute de munitions de guerre, et lui demanda 10,000 risdales pour en acheter; l'autre, l'appréhension où le tenoit ce tiers parti, qui étoit capable de l'accabler dans la conjoncture des affaires qui étoient lors, s'il se joignoit aux ennemis; et partant il le pria de travailler à l'interrompre, et obtenir assurance du roi de Danemarck qu'il demeu-

Digitized by Google

reroit en neutralité avec la couronne de Suède; ce qui étant, il lui promettoit de faire des merveilles, et de réparer la perte de Magdebourg.

Ledit sieur de Saint-Chamont fit délivrer aussitôt au sieur Gruben, secrétaire d'état de Suède, l'argent qu'il désiroit pour des munitions, à condition de le précompter sur la somme qu'il lui avoit promis de fournir après la ratification du traité de Wismar, et alla trouver le roi de Danemarck à Gluckstadt, où il y avoit un ambassadeur du duc de Lunebourg près de lui pour conclure ce tiers parti, dont il avoit pris la résolution avec le duc d'Holstein, qui y avoit été en personne trois jours auparavant; mais ledit Saint-Chamont lui fit tant de remontrances sur les intérêts de la France, sur la contravention aux paroles qu'il lui avoit données en son premier voyage vers lui, et sur le tort qu'il se faisoit, et à tous les princes de l'Empire, de vouloir accroître et autoriser la grandeur de la maison d'Autriche, qu'il lui promit de ne se mêler d'aucun traité particulier, et de conserver soigneusement sa neutralité avec les Suédois; mais, parce qu'il lui avoit déjà manqué de parole, il lui fit donner sa résolution par écrit, scellée de son sceau, et l'obtint d'autant plus facilement, que ses sujets de Danemarck et des duchés d'Holstein et de Sleswick lui avoient refusé l'argent qu'il leur avoit demandé pour lever une armée. A quoi ledit Saint-Chamont avoit bien travaillé, car il avoit envoyé en leurs assemblées diverses personnes de Hambourg, qui avoient étroite connoissance avec les principaux de la noblesse, pour les empêcher d'y consentir, et même il porta le sénat dudit Hambourg à y faire des brigues,

Digitized by Google

faisant connoître audit sénat que le roi de Danemarck ne vouloit armer que contre leur ville, bien qu'il prît d'autres prétextes.

Il avertit incontinent Bannier du succès de son voyage, et il se mit aussitôt en campagne, joignit l'armée de Westphalie à la sienne, prit la ville et le château de Lunebourg, Winsen et Ultzen, donna ensuite et gagna la bataille de Vistoc, qui redressa le parti : elle fut donnée le 4 octobre.

L'armée impériale, commandée par Maracini, étoit jointe à celle de l'électeur de Saxe, qui y étoit en personne, et toutes deux ensemble faisoient seize mille hommes de pied et quatorze mille chevaux. Il demeura sur la place plus de six mille de la part de l'Empereur, et entre autres plusieurs personnes d'autorité, quarante pièces de canon et près de deux cents chariots de munitions, tout le bagage, et entre autres celui de l'Electeur, et toute son argenterie.

Bannier, ensuite de cette bataille, assiégea et prit Erfurt, Torgau et plusieurs autres places, et ruina entièrement le pays de l'électeur de Saxe. Saint-Chamont le convia lors instamment d'aller secourir Hermenstein, puisqu'ayant fait cent lieues en la poursuite de sa victoire, il s'en étoit approché de vingt; mais il s'en excusa sur la grande fatigue de ses troupes et le besoin qu'elles avoient de se reposer, et s'en revint dans le pays de Saxe, où il brûla et prit tout ce qu'il put, et demeura maître de la campagne jusqu'à ce que l'Empereur eût rassemblé toutes ses forces pour les envoyer contre lui.

Ces négociations de Saint-Chamont le rendirent si odieux à l'Empereur, que les Espagnols firent mettre

Digitized by Google

sa tête à prix de 40,000 risdales. On fit ensuite quelques entreprises sur sa personne pour le venir tuer jusque dans son logis, qui étoit à Hambourg, dans la nouvelle ville, séparé des autres, et n'avoit clôture que de simples planches de sapin, à la mode du pays; et l'un des chefs, qui avoit été commissaire de l'Empereur pour y venir demander les contributions, fut pris, convaincu et condamné à avoir la tête tranchée. Cela l'obligea d'augmenter son train de douze soldats, auxquels il ne donna point la qualité ni la casaque de garde, mais ils le suivoient par la ville et aux champs, avec la carabine sous le manteau et le pistolet à la poche, et veilloient la nuit dans son logis; il arma aussi tous ses gens et se garantit, par ce moyen, de leurs attentats.

Et ayant su que le Landgrave étoit allé à La Haye en Hollande, demander des munitions de bouche et de guerre à messieurs les Etats pour munir ses places et pour entrer en alliance avec eux, il lui dépêcha un courrier, voyant qu'il n'avoit encore passé la ratification du traité qu'il avoit fait avec ses commissaires, et le convia de lui donner le moyen de le voir à Wesel, dans le pays de Clèves, lorsqu'il s'en retourneroit chez lui; ce qu'il lui accorda. Il s'y achemina incontinent, nonobstant les embuscades des ennemis, desquelles les comtes d'Eldembourg et d'Ostfrise le garantirent avec de puissans convois, et trouva qu'il avoit fait un traité à La Haye avec M. de Charnacé, ensuite de celui qu'il avoit déjà fait avec lui pour le secours d'Hermenstein, et qu'il avoit touché 20,000 écus de l'argent du Roi pour acheter les grains, chairs salées, beurres, draps, linges, onguens et médicamens

Digitized by Google

qu'il étoit nécessaire de mettre dans cette place; mais arrivant à Wesel il se trouva, non-seulement dans l'impossibilité de l'exécuter, mais encore dans celle de pouvoir aller en ses Etats, parce que les Impériaux, pendant son séjour en Hollande, avoient pris Paderborn et presque toutes les places qu'il tenoit sur les rivières de Lippe et la Roure, les unes pour n'avoir pas été bien fortifiées, et les autres par la lâcheté des gouverneurs. Saint-Chamont ne laissa de faire un nouveau traité avec lui, non-seulement pour continuer à l'obliger de secourir Hermenstein quand il le pourroit, mais encore pour l'attacher absolument au parti. Il demanda 200,000 risdales, dont ledit Saint-Chamont lui en paya la moitié comptant, avec une année de sa pension, qui étoit de 15,000 risdales.

Cela fait, voyant que le Landgrave étoit trop foible pour entreprendre seul le secours d'Hermenstein, Saint-Chamont lui conseilla d'aller lui-même en l'armée suédoise pour essayer de l'attirer et l'engager à cette belle action. Il partit aussitôt pour s'y acheminer, et ne la joignit que deux mois après, avec toute sorte de périls, à cause que la plupart des passages étoient gardés par les ennemis; mais tout cela fut inutile, parce que les Suédois le refusèrent absolument. Ce que ledit Saint-Chamont voyant, il s'adressa à divers marchands, qui s'obligèrent, moyennant 10,000 risdales qu'il leur donna, d'y conduire par le Rhin des bateaux chargés de grains et autres provisions, sous prétexte de les mener de Cologne à Francfort-sur-le-Mein où il y en avoit grande disette; il fit encore faire divers partis à pied et à cheval pour aller prendre les

Digitized by Google

bateaux chargés de vivres qu'ils trouveroient sur le Rhin, et les mener audit Hermenstein; mais les Impériaux tenoient si bon ordre aux environs de la place que rien n'y put entrer, et ils pendirent et rouèrent des bateliers et tous ceux qu'ils purent prendre qui y portoient de ses lettres, car il écrivoit souvent pour encourager les assiégés, et les avertir qu'il travailloit à leur secours.

Il s'adressa enfin aux Hollandais, et écrivit sur ce sujet au sieur de Charnacé, le suppliant de faire rendre complets et en bon état les régimens de Waldembourg et Mulard, qui étoient en Hollande à la solde de Sa Majesté, et de leur faire bailler pour cela de l'argent qu'il avoit pour le Landgrave, qui y avoit consenti. Il lui fit réponse qu'il ne pouvoit toucher à ces deniers sans ordre du Roi, et ces troupes qu'il lui demandoit étoient si défaites, que les colonels n'eussent su les rendre complètes de plus de deux mois : il lui envoya le sieur de Radouet avec lettre au sieur Barroloti, d'Amsterdam, pour faire donner auxdits colonels de l'argent que Sa Majesté lui avoit mis ès mains, et pria ledit sieur de Charnacé de l'employer à bon escient en cette affaire, qu'il connoissoit aussi bien que lui très-importante et pressée, et d'obtenir de messieurs les Etats trois ou quatre mille hommes de leurs troupes, qu'ils pouvoient donner sans rompre avec l'Empereur, en les joignant auxdits régimens; mais ledit de Charnacé ne fut pas d'avis que Le Radouet donnât de l'argent à ces colonels, parce qu'encore qu'ils ne demandassent que deux montres pour sortir de leurs garnisons, ils prétendoient leur en être dues dix, et quand ils eussent touché les deux, ils eussent

Digitized by Google

voulu avoir les autres, et eussent dit qu'il leur étoit bien permis de manquer à leur parole, puisque le Roi ne leur avoit pas tenu la sienne, ni observé les capitulations qu'ils avoient faites avec lui, outre qu'il n'étoit pas en leur puissance de refaire leurs régimens, et que le sieur de Saint-Chamont ne s'y devoit pas attendre.

Quant aux quatre mille hommes qu'il demandoit de messieurs les Etats, ils lui furent refusés absolument, quoique la conservation d'Hermenstein leur dût être assez considérable, et que toute leur armée étant en garnison le long du Rhin, il ne leur falloit qu'un ordre du prince d'Orange pour l'en faire sortir, et huit ou dix jours au plus pour faire cette exécution. Voilà ce qui se passa pour cette année en Allemagne, et le soin que le Roi eut que les Suédois et les princes particuliers, qui restoient encore dans la confédération, ne se laissassent abuser par des traités particuliers qui leur ôtassent le moyen et l'assurance d'une vraie paix.

Si les Espagnols sollicitoient les Suédois et les Allemands d'entendre à une paix particulière, ils en sollicitoient encore avec bien plus de violence les Hollandais, qu'ils y avoient portés si avant dès l'année précédente, que, sans en donner avis au Roi, ils les avoient écoutés, et après plusieurs conférences seulement en avoient averti Sa Majesté, qui leur avoit fait la réponse et la plainte de leur procédé, que nous avons fait l'année précédente.

Sa Majesté, connoissant combien cette affaire lui étoit importante, et désirant y procéder avec toute la modération qui lui étoit possible et convenable, mand?

Digitized by Google

dès le commencement de janvier, au maréchal de Brezé et au sieur de Charnacé, ses ambassadeurs extraordinaire et ordinaire près desdits Etats, et auxquels elle avoit donné tout pouvoir pour intervenir en cette négociation, qu'ayant considéré et fait examiner en son conseil les diverses dépêches qu'ils lui avoient faites sur le sujet desdites propositions d'accommodement qui avoient été mises en avant entre lesdits Espagnols et lesdits Etats, et les conférences qui avoient été faites par un député desdits sieurs les Etats avec ceux du cardinal infant d'Espagne, sans l'intervention des ministres de Sa Majesté, et ayant conféré le contenu en leursdites dépêches avec ce qui avoit été dit de bouche et donné par écrit de deçà par l'ambassadeur extraordinaire desdits sieurs les Etats, Sa Majesté avoit estimé à propos, outre ce qu'elle avoit mandé auxdits sieurs maréchal de Brezé et de Charnacé par sa dépêche du 11 décembre 1635, de leur faire savoir plus amplement ses intentions, pour leur apprendre comme ils se devoient conduire sur les points principaux de l'affaire qui se présentoit, que Sa Majesté jugeoit la plus importante que la France pût avoir de long-temps à démêler, et par conséquent où il falloit apporter plus d'adresse et de prudence, tant pour être bien avertis de tout ce qui se passeroit par le moyen de ceux du pays qui aiment le bien public et les intérêts de la France, que pour se garantir des surprises et mauvais desseins de ceux qui, par un trop grand désir de repos et par quelqu'autre intérêt, pourroient être mal affectionnés, sans toutefois faire paroître ouvertement des soupçons et des méfiances qui pussent offenser et aliéner

Digitized by Google

davantage les esprits pour les obliger à faire pis, essayant au contraire, par toutes sortes de soins et d'artifices, de confirmer les premiers à se prévaloir de leur bonne disposition, et de ramener doucement ou décréditer les autres.

Elle leur manda que, pour conduire la négociation qui se présentoit avec ordre et dignité, il falloit entièrement séparer ce que l'on devoit traiter avec messieurs les Etats de la part du Roi, d'avec les points que l'on auroit à traiter avec les Espagnols, en cas qu'on entrât en conférence avec leurs députés pour l'établissement d'une paix sûre et honorable;

Que, pour ce qui se pouvoit présenter entre le Roi et messieurs les Etats, il étoit absolument nécessaire, avant toutes choses, d'être bien éclaircis de leurs intentions;

Que, pour cet effet, il falloit considérer, ou qu'ils avoient dessein de traiter, à quelque prix que ce fût, avec les Espagnols, sans l'intervention ni le consentement de Sa Majesté;

Ou que leur but étoit de traiter conjointement avec le Roi, suivant le traité, jusques à ce qu'ils eussent trouvé leur compte, duquel ils sembloient n'être pas éloignés, pour après cela passer outre, encore que Sa Majesté n'y trouvât pas le sien;

Ou bien que leur pensée étoit, en subtilisant sur l'explication des traités, de dire qu'ils n'étoient obligés qu'aux intérêts du Roi, et non à ceux de ses alliés, desquels ils ne voudroient pas qu'on parlât dans la négociation;

Ou qu'ils consentiroient que l'on y traitât des intérêts des alliés de la France, pourvu que ce fussent

Digitized by Google

les ministres du Roi qui en parlassent et qui en fussent chargés, et qu'on ne fût pas obligé d'attendre ceux desdits alliés ;

Ou qu'ils approuveroient que l'on parlât desdits alliés, et que l'on les appelât à la conférence, pourvu que Sa Majesté ne prétendît pas d'y comprendre les Suédois et ses autres alliés d'Allemagne, et se contentât de traiter des intérêts des princes d'Italie, dont on ne pouvoit nier que la jonction n'eût été utile pour la guerre de Flandre ;

Ou, à toute extrémité, qu'on traitât seulement des intérêts spécifiés dans l'écrit qui fut donné lors du traité du 15 avril 1634 ;

Qu'il n'étoit pas croyable que lesdits sieurs les États pussent avoir la pensée de traiter sans l'intervention du Roi, puisqu'ils avoient fait donner nouvelle assurance par leur ambassadeur qu'ils ne le feroient jamais que conjointement avec Sa Majesté et de son consentement, et qu'ils y étoient obligés par les traités de La Haye du 15 avril 1634, et par celui de Paris de janvier 1635, si clairement qu'ils ne pouvoient y manquer sans une infidélité manifeste qui les ruineroit de réputation s'ils l'avoient commise ;

Qu'il étoit dit au quatrième article du traité de La Haye, que nul traité ne pourroit être fait sans l'intervention de Sa Majesté, et que les Etats déclareroient en tel cas à leurs ennemis par écrit que le traité qu'ils pourroient faire lors avec eux ne pourroit préjudicier au traité de La Haye ;

Qu'il étoit dit au huitième article que si Sa Majesté venoit à être attaquée ou inquiétée à l'occasion des intérêts qu'elle avoit à démêler avec l'Espagne, les-

Digitized by Google

quels intérêts étoient désignés et spécifiés par écrit, en sorte que Sa Majesté vînt à rompre ouvertement avec l'Espagne, en ce cas lesdits sieurs Etats-Généraux étoient obligés aussi de rompre et continuer la guerre contre les Espagnols, et de ne faire ni paix ni trève que conjointement avec Sa Majesté et de son consentement.

Donc lesdits sieurs les Etats ne pouvoient, sans violer leur traité, faire paix ou trève avec les Espagnols, si, par ledit traité, le Roi ou lesdits Espagnols ne demeuroient d'accord sur le sujet des intérêts de la France, spécifiés audit traité, tant parce que le Roi ne consentiroit point audit traité que lesdits Etats ne pouvoient faire sans son consentement, que parce que quand même lesdits sieurs les Etats auroient fait un traité de paix ou de trève, ils étoient obligés de le rompre et entrer en guerre avec l'Espagne, si le Roi y entroit sur le sujet de sesdits intérêts;

Que, par l'article neuvième du susdit traité, il étoit dit que si l'Empereur ou autres princes de sa maison et dépendans d'icelle, venoient, après le traité de paix ou de trève qui ne pouvoit être fait sans le consentement du Roi, à attaquer directement ou indirectement, sous quelque prétexte que ce fût, Sa Majesté ès pays, terres et places qu'elle tenoit au jour du traité, qui est le 15 avril 1634, en sorte que Sa Majesté rompît avec eux, lesdits sieurs Etats feroient de même, sans pouvoir par après faire la paix ou trève que conjointement avec le Roi et de son consentement.

Donc lesdits sieurs les Etats ne pouvoient, sans violer leur traité et leur foi, faire aucun traité, Sa Majesté

Digitized by Google

demeurant en guerre avec l'Empereur pour la Lorraine et autres places qu'elle possédoit en avril 1634;

Que, par l'article onzième, il étoit dit que si le Roi aimoit mieux rompre avec l'Espagne que de fournir auxdits sieurs les Etats l'argent porté par ledit traité, messieurs les États feroient de même, sans pouvoir par après traiter que conjointement avec le Roi, et de son consentement.

Donc, la rupture étant arrivée, ils ne pouvoient, sans violer leur foi et leur traité, faire la trève ou la paix, tant que Sa Majesté n'y consentiroit pas particulièrement, si le déni de son consentement étoit fondé en l'inexécution de ce à quoi messieurs les Etats étoient obligés envers Sa Majesté par leurdit traité;

Que, par l'article quatorzième du traité de Paris, il étoit porté expressément que ledit traité ne dérogeroit en aucune façon à celui de La Haye, qui demeureroit en son plein et entier effet, et seroit exécuté en tous ses points, fors en ce en quoi il pourroit être contraire audit traité de Paris.

Or, tant s'en faut que ledit traité de La Haye eût quelque chose de contraire à celui de Paris en ce qui concernoit de ne pouvoir faire ni la paix ni la trève sans le consentement de Sa Majesté, qu'ils étoient en cela du tout conformes, comme le justifioit l'article neuvième du traité de Paris, qui disoit en termes exprès qu'on ne pourroit ni conclure ni entendre à aucun traité de paix, de trève ou de suspension d'armes, que d'un commun consentement.

Que cela étoit si clairement convenu, que par ledit article neuvième et par le suivant il y avoit obligation réciproque de recommencer la guerre conjoin-

Digitized by Google

tement, et rompre ouvertement avec les Espagnols et leurs adhérens, si, après quelque traité fait avec eux, ils y contrevenoient, ou eux, ou l'Empereur, ou quelque autre prince de leur maison, et qu'ils voulussent entreprendre d'inquiéter le Roi pour tous les pays, terres et places qu'il tenoit au mois de janvier 1635, avec promesse réciproque, après ladite rupture nouvellement faite, de n'entendre aucun accommodement que conjointement et d'un commun consentement.

Et d'autant que lors du traité de La Haye on jugea qu'il pourroit arriver des considérations qui ne permettroient pas au Roi de traiter avec les ennemis dans le pays desdits sieurs les Etats, et par conséquent que la négociation ne pourroit pas être faite conjointement, lesdits sieurs les Etats ne pouvant traiter hors de leur pays, il fut convenu par un article secret qu'en ce cas on ne laisseroit pas de demeurer réciproquement obligés de ne traiter point que du consentement les uns des autres, ce qui faisoit voir combien on voulut demeurer unis, et comme on se voulut obliger de ne rien faire que d'un mutuel consentement, encore même que l'on fût contraint de traiter en divers lieux ;

Qu'après cela on ne laissa pas de régler par les mêmes articles secrets la forme qu'il faudroit tenir au cas que l'on traitât conjointement, comme l'on devoit faire aujourd'hui, et fut convenu que les ministres du Roi et ceux desdits sieurs les Etats se trouveroient ensemble avec ceux des ennemis dans le lieu qui seroit choisi pour traiter, ce qu'il falloit fidèlement observer si la négociation continuoit, et

Digitized by Google

s'abstenir des conférences secrètes qui avoient été faites jusques ici, lesquelles pouvoient jeter de la division parmi les amis, et donner beaucoup d'avantages aux ennemis.

Que lesdits sieurs maréchal de Brezé et de Charnacé pourroient à ce propos faire remarquer en passant la malice des Espagnols, lesquels, dès la première conférence que leurs députés avoient eue avec celui desdits sieurs les Etats, avoient fait dire partout (les avis en ayant été donnés de très-bon lieu à Sa Majesté) que leur accommodement étoit presque fait avec lesdits sieurs les Etats, et qu'ils espéroient bientôt, ou de les détacher de la France par un traité particulier, ou de faire naître parmi eux tant de partialités et de divisions, qu'en quelque façon que l'affaire succédât il leur en reviendroit beaucoup d'avantages.

Que peut-être même n'y auroit-il point de mal de faire entendre doucement au prince d'Orange qu'ils n'avoient pas épargné sa réputation, ayant voulu faire croire qu'il étoit favorable à leurs desseins, ce qu'il falloit toucher si délicatement (si toutefois lesdits sieurs ambassadeurs jugeoient sur les lieux le devoir faire), qu'il ne crût pas qu'on y ajoutât foi, mais plutôt qu'on jugeoit que c'étoit un artifice des Espagnols pour refroidir les amis de la France, duquel on avoit estimé lui devoir donner avis confidemment.

Que si, au préjudice de tant de raisons démonstratives qui avoient été touchées ci-dessus, lesdits sieurs les Etats persistoient à vouloir traiter sans l'intervention et consentement de Sa Majesté, comme toutes les prévoyances dont l'on avoit usé dans tous

Digitized by Google

les traités précédens pour se garantir de cette tromperie n'auroient de rien servi, il ne faudroit pas espérer que des raisons ni des persuasions les en pussent divertir aujourd'hui, et par conséquent il faudroit songer à d'autres remèdes.

Mais d'autant qu'après les nouvelles assurances qu'ils avoient fait donner à Sa Majesté de ne le faire pas, il n'y avoit pas lieu de croire qu'ils voulussent se porter à une infidélité si manifeste, il faudroit plutôt appréhender qu'ils ne prissent le second parti, c'est-à-dire que leur dessein ne fût, suivant les traités et leurs protestations nouvelles, de traiter conjointement avec le Roi, mais avec intention de passer outre et conclure quand ils trouveroient leur compte pour leurs intérêts, encore que Sa Majesté ne l'y trouvât pas pour les siens, cherchant quelque prétexte pour se séparer de Sa Majesté et pour justifier leur manquement: les conférences qu'ils avoient déjà faites avec les ennemis sans le su et le consentement de Sa Majesté et intervention de ses ministres, les propositions qui avoient été faites d'accommoder les principaux différends, les moyens et conditions qui sembloient en avoir déjà été concertés avant que les communiquer au Roi, et tout cela dans des entrevues clandestines, donnoient grand sujet de croire que c'étoit leur dessein, qui seroit d'autant plus dangereux qu'il donneroit quelque sorte de moyen aux partisans d'Espagne, et mal affectionnés dudit pays, de se défendre contre les raisons de ceux qui aiment le bien public et les intérêts de la France, et peut-être facilité de les attirer à leur parti, par la croyance qu'ils pourroient donner à leurs peuples

Digitized by Google

qu'ils auroient gardé la foi promise par les traités, quoiqu'en effet il n'y eût par moins de contraventions aux traités et d'infidélité, après avoir appelé les ministres du Roi dans la négociation, de la conclure sans leur consentement, que si, dès le commencement, on avoit arrêté le traité sans leur intervention, parce que les traités de La Haye et de Paris n'obligent pas moins à ne traiter point sans le consentement les uns des autres, que sans l'intervention et présence des ministres de France et desdits sieurs les Etats.

Donc, pour remédier à cet inconvénient, le Roi entendoit qu'avant que lesdits sieurs maréchal de Brezé et de Charnacé s'engageassent et intervinssent dans aucune négociation avec lesdits Espagnols, conjointement avec lesdits sieurs les Etats, ils déclarassent de la part de Sa Majesté, aux personnes et aux lieux qu'ils le jugeroient nécessaire, qu'ils étoient prêts d'y intervenir, qu'ils avoient ordre et pouvoir suffisant pour cela, que Sa Majesté désiroit véritablement la paix, et feroit tout ce qui seroit en son pouvoir pour en accélérer la conclusion; qu'elle entendoit et souhaitoit seulement qu'elle fût traitée avec dignité, tant en la forme qu'en la substance, c'est-à-dire, pour la forme, que les ministres de France et desdits sieurs les Etats ne traitassent que conjointement, et pour la substance, en sorte que chacun réciproquement y pût avoir satisfaction pour ses intérêts, suivant ce qui est porté par les traités. Qu'après cela ils protestassent hautement que jamais, quoi qui arrivât, Sa Majesté ne traiteroit que de cette sorte, et qu'ils essayassent d'obtenir desdits sieurs les Etats une assurance suffi-

Digitized by Google

sante, et telle qu'on y pût prendre confiance, qu'ils feroient le même de leur côté ;

Que, s'ils accordoient ladite assurance, il faudroit si bien prendre ses précautions et régler ensemble la forme avec laquelle on traiteroit avec les ennemis, qu'il ne pût rien arriver pendant la négociation qui pût donner de la méfiance aux uns ni aux autres ;

Que si lesdits sieurs les Etats refusoient de donner cette assurance, et de régler leur conduite en sorte que l'on s'y pût confier, et qu'ils ne voulussent pas s'obliger nettement à ne faire aucun traité sans la décision des intérêts que la France pouvoit avoir à démêler avec les ennemis, et satisfaction sur iceux, puisque les deux traités de La Haye et de Paris obligent lesdits sieurs les Etats expressément à ne traiter jamais sans cela, et que même, après un traité fait, ils seroient obligés de recommencer la guerre avec la France, au cas qu'elle vînt à être inquiétée pour les intérêts qu'elle avoit à démêler, au mois de janvier 1635, il n'y avoit point de doute que, refusant d'y satisfaire de bonne foi, et de faire décider lesdits intérêts avec les leurs par une même négociation, ils donneroient à connoître que les paroles qu'ils avoient fait donner à Sa Majesté de ne traiter point sans elle, étoient des apparences qu'ils cherchoient seulement pour sauver leur foi et mettre leur honneur en quelque façon à couvert, et partant, qu'il falloit essayer de prévenir autant que l'on pourroit leurs artifices. C'est pourquoi Sa Majesté trouvoit beaucoup meilleur en ce cas de n'entrer point en négociation avec les Espagnols conjointement avec eux que d'y entrer, afin de faire paroître plus évidemment leur infi-

Digitized by Google

délité, et que personne ne pût ignorer que, contre leur foi et deux traités solennellement faits, ils se fussent engagés à traiter sans le consentement de Sa Majesté et sans l'intervention de ses ministres; ce qui vraisemblablement produiroit un meilleur effet pour tenir les mal affectionnés dudit pays en considération, donner moyen aux autres d'agir vigoureusement pour le bien public, et pour ramener les esprits des peuples, que si on s'engageoit une fois dans ladite négociation, et qu'après on s'en voulût retirer, parce que lors on n'auroit pas lieu de les convaincre d'une infidélité si manifeste, et qu'ils en auroient plus de couverture aux mauvaises intentions qui les auroient portés à se séparer de la France.

Mais, au cas qu'on fût forcé de venir à cette résolution, il falloit si bien déduire les raisons qu'on avoit de le faire, qu'elles pussent être approuvées par les gens de bien du pays qui n'étoient point partisans d'Espagne, et par ce moyen les attirer au parti de Sa Majesté;

Que, pour cet effet, il ne falloit pas laisser lieu de croire qu'elle voulût empêcher ou retarder la paix; au contraire il falloit, comme il a été dit, protester toujours qu'elle la désiroit ardemment, pourvu que ce fût aux termes des traités, et déclarer qu'ils avoient ordre et pouvoir d'intervenir aux conférences qui seroient faites pour cet effet; mais que si on les y vouloit attirer pour être spectateurs d'une négociation en laquelle, après que lesdits sieurs les Etats auroient ajusté leurs intérêts, ils ne laisseroient pas de conclure, quoique Sa Majesté n'eût pas satisfaction pour les siens, c'étoit chose qu'ils ne pouvoient faire;

Qu'ensuite de cela il falloit ajouter que, pour faire

Digitized by Google

voir que le Roi, par un tel procédé, ne vouloit ni rendre la paix ou la trêve impossibles, Sa Majesté déclaroit qu'elle ne vouloit autre chose que ce dont lesdits sieurs les Etats étoient convenus par les traités de La Haye et de Paris, qui les obligeoient de n'avoir ni trêve ni paix avec les Espagnols ou Impériaux, si Sa Majesté ne demeuroit en repos hors de guerre, et de toute inquiétude sur le sujet de ses intérêts, dont les principaux étoient spécifiés par articles particuculiers aux traités de La Haye, si, en un mot, le traité qui pourroit être fait ne portoit, suivant l'article dixième du traité de Paris, que le Roi ne pourroit être attaqué ni inquiété en la possession des lieux, terres et places que Sa Majesté tenoit en avril 1634 et en janvier 1635;

Que si, après cela, il se trouvoit encore de la difficulté à ce que dessus, qui est évidemment raisonnable, il falloit dire hautement que le Roi mourroit plutôt que de traiter avec ses ennemis, sans garder la foi religieusement auxdits sieurs les Etats, et observer tout ce à quoi il étoit obligé envers eux par les traités qu'ils avoient faits avec Sa Majesté; mais que, s'ils vouloient manquer à ce qui lui avoit été promis, elle attendroit l'infidélité tout entière, se promettant que Dieu lui feroit la grâce, en conservant sa parole par sa fidélité, de conserver aussi ses Etats par ses forces, et qu'après elle seroit très-excusable si, lesdits sieurs les Etats lui ayant manqué ouvertement, elle demeuroit dégagée de l'amitié qu'elle leur avoit toujours portée, déchargée de tous les traités qu'elle avoit faits avec eux, et en état et liberté de prendre tel parti que bon lui sembleroit;

Digitized by Google

Que lesdits sieurs ambassadeurs devoient remarquer que, si l'on étoit forcé de venir à cette extrémité, l'intention de Sa Majesté n'étoit pas en effet de rompre entièrement avec lesdits sieurs les Etats, mais de les mettre en appréhension de cette rupture, et par cette crainte les obliger de prendre résolution parmi eux de se réunir au point qu'ils devoient avec Sa Majesté; que, pour cet effet, lesdits sieurs ambassadeurs ne devoient rien omettre, si cela arrivoit pendant le temps qu'ils auroient donné sujet de craindre par leurs déclarations que Sa Majesté fût contrainte par leur mauvais procédé de se détacher d'avec eux, pour faire agir les gens de bien qui aimoient la France, et gagner les autres par dons, persuasions, menaces ou autres voies que Sa Majesté remettoit à leur discrétion;

Que si après tout cela il n'y avoit pas lieu de s'assurer qu'ils ne traitassent point sans le Roi, et qu'ils fissent toujours paroître un désir de faire un traité particulier sans Sa Majesté, elle jugeoit beaucoup plus à propos, comme il a été dit, de n'entrer point en traité avec eux que d'y entrer pour être abandonnée en un temps où elle n'auroit pas une si évidente raison de se plaindre;

Que lesdits ambassadeurs devoient encore observer si le désir que lesdits sieurs les Etats avoient de la trêve étoit si immodéré qu'ils fussent résolus de l'acheter par le manquement de leurs promesses et par toute sorte d'infidélités, auquel cas il n'y avoit point de remède, ou si la résolution qu'ils voudroient prendre de faire un traité particulier auquel le Roi ne fût point compris, étoit causée seulement par l'ap-

Digitized by Google

préhension qu'ils pouvoient avoir que les intérêts que la France avoit contre l'Espagne, auxquels lesdits sieurs les Etats étoient obligés, ne fussent si difficiles à démêler dans un traité de paix, qu'elle devînt ou extraordinairement longue à traiter, ou impossible, auquel cas on leur pouvoit faire doucement comprendre qu'il ne s'y rencontreroit peut-être pas tant de difficulté que l'on pensoit, puisque les Espagnols leur avoient témoigné, à ce qu'ils disoient, en la conférence qu'ils avoient eue ensemble, qu'il s'y pourroit trouver des accommodemens de leur part, et que Sa Majesté étoit disposée de s'accommoder à ce qui seroit juste et raisonnable;

Que si lesdits sieurs les Etats, vaincus par les raisons susdites et par l'appréhension des accidens qui leur pourroient arriver si en offensant Sa Majesté par leur manquement ils l'avoient obligée à les abandonner, demeuroient d'accord de ne traiter point que conjointement avec Sa Majesté et de son consentement, après la décision des intérêts qui importoient aux uns et aux autres, mais soutenoient de n'être obligés que de comprendre dans le traité les intérêts de la France, et non point ceux de ses alliés, qui étoit le troisième parti qu'ils pourroient prendre et celui où ils penseroient avoir un peu plus d'apparence de raison, il falloit représenter vivement qu'en effet il n'y avoit point de différence entre ne vouloir pas admettre l'intervention du Roi dans la négociation, et ne vouloir pas que les intérêts de ses alliés y fussent traités; que l'on ne pouvoit pas ignorer qu'un grand et puissant roi, ayant nombre d'amis et d'alliés, n'avoit pu les joindre à lui que par divers traités et

Digitized by Google

alliances, dont l'honneur obligeoit nécessairement d'observer les conditions; que, lorsque Sa Majesté étoit entrée en guerre conjointement avec lesdits sieurs les Etats, elle avoit tâché, à leur instance même, d'engager avec elle plusieurs princes, pour occuper les forces d'Espagne en divers endroits, et favoriser par plusieurs diversions l'entreprise de Flandre: avec quelles raisons pourroit-on aujourd'hui les abandonner, et surtout ceux dont la jonction avoit été si utile qu'ils avoient arrêté le secours que l'Italie et l'Espagne avoient accoutumé de fournir pour la Flandre? Ne seroit-ce pas demander au Roi la ruine de sa réputation que de lui vouloir faire manquer aux promesses qu'il leur avoit faites? que, quand lesdits sieurs les Etats ne reconnoîtroient pas la justice et la nécessité de ces devoirs envers ses alliés, ils étoient trop entendus en affaires d'Etat pour n'avoir pas remarqué que la plus grande sûreté des traités dépend du nombre des alliés qui y sont compris pour être comme garans de l'exécution;

Que l'Espagne depuis un siècle avoit donné tant de preuves du peu de compte qu'elle faisoit de l'observation des traités qui avoient été faits avec elle, et du peu de scrupule qu'elle faisoit de les rompre lorsqu'elle y trouvoit le moindre avantage, qu'il falloit par nécessité chercher d'autres sûretés plus solides en traitant avec elle que celle de sa foi;

Que lesdits sieurs les Etats y avoient voulu prendre jusques à présent si peu de confiance, qu'ils n'avoient jamais voulu conclure aucune trève que le Roi n'eût promis d'en demeurer garant; qu'il n'étoit pas croyable maintenant qu'ils voulussent s'éloigner si fort de

Digitized by Google

leurs anciennes maximes, qu'ils ne fussent bien aises qu'un grand nombre d'intéressés rendît l'exécution du traité qui seroit fait plus sûre, ce qui ne s'entendoit pas seulement de ceux qui étoient présentement unis avec Sa Majesté, mais se pouvoit étendre jusqu'à ceux que les Espagnols et Impériaux croyoient plus attachés avec eux; car il étoit certain que tous les princes d'Italie et d'Allemagne, à qui la grandeur de la maison d'Autriche étoit suspecte, ne demandoient pas mieux que d'entrer dans un traité, où, sous prétexte d'y être insérés comme ses confédérés et partisans, ils y fussent comme garans de tout ce qui seroit convenu pour la sûreté publique, en sorte qu'à l'ombre de cette garantie ils prissent liaison avec la France, et pussent tirer quelque sûreté de son assistance, laquelle on savoit assurément qu'ils désiroient ardemment, et partant ce seroit perdre un grand avantage que de perdre l'occasion de les séparer des attachemens qui ne les tenoient que par force;

Qu'outre la honte et le préjudice qu'il y auroit d'abandonner les alliés, méprisant leurs intérêts, ils se trouveroient la plupart compris dans ceux auxquels lesdits sieurs les Etats étoient expressément obligés par les traités de La Haye et de Paris, où l'engagement des alliés fut reconnu si utile, que par le deuxième article de celui de La Haye lesdits sieurs les Etats obligèrent le Roi de faire agir les Suédois en Allemagne et les empêcher de traiter avec l'Empereur; et Sa Majesté forma le dessein de la guerre d'Italie, principalement sur les instances qu'elle reçut de la part de messieurs les Etats et de M. le prince d'Orange, de faire une diversion de ce côté-là.

Digitized by Google

Qu'en troisième lieu les intérêts des alliés ne pouvoient de beaucoup allonger la négociation; et, la pouvant rendre beaucoup meilleure, plus sûre et plus honorable, ce seroit agir contre son propre bien que de ne les y appeler pas, et, pour l'espérance incertaine d'un petit avantage présent que l'on penseroit rencontrer en concluant plus promptement un traité particulier, se priver des solides avantages pour l'avenir que l'on trouveroit infailliblement si tous les alliés demeuroient bien unis ensemble contre les Espagnols, tant pour obtenir une paix honorable et trouver sûreté dans l'exécution, que pour continuer généreusement la guerre si on y étoit forcé;

Qu'on pouvoit dire, en quatrième lieu, que, par les traités faits avec lesdits sieurs les États, le Roi étoit bien obligé de ne traiter pas sans eux, ce qu'il ne feroit aussi jamais, mais non pas de traiter conjointement avec eux sans y appeler ses autres alliés; au contraire, outre qu'en général lesdits sieurs les Etats étant obligés de ne traiter que conjointement avec le Roi, cela se devoit entendre tant pour Sa Majesté que ses alliés, la personne de Sa Majesté ne pouvant être considérée qu'avec les dépendances de la royauté, dont les alliés du royaume faisoient partie, lesdits sieurs les Etats étant expressément obligés aux intérêts de Sa Majesté, étoient tacitement obligés d'y faire intervenir les princes qui y avoient part;

Qu'en cinquième lieu, quel plus grand honneur pouvoient souhaiter lesdits sieurs les Etats, que de voir leur pays, qui avoit été depuis tant d'années l'école des soldats et le théâtre où s'étoient repré-

Digitized by Google

sentées les plus glorieuses actions de la guerre, servir aujourd'hui à la conclusion d'une paix générale qui devoit assurer le repos de toute la chrétienté?

Qu'en sixième lieu, l'on pouvoit demander auxdits sieurs les Etats comme ils entendoient que la paix pût être faite et exécutée, si l'on ne faisoit une paix générale, en laquelle non-seulement tous les alliés, mais tous les intéressés à la guerre fussent compris; car, outre qu'il y avoit une telle liaison entre tous les intérêts pour raison desquels on étoit maintenant en guerre en tant d'endroits, qu'il étoit bien difficile d'en décider une partie et laisser les autres indécis, il étoit à craindre que les uns, obligeant à demeurer en armes ou de les reprendre, n'engageassent aussi les princes, qui penseroient avoir acheté le repos par un traité particulier, de rentrer en guerre pour satisfaire aux devoirs qui les obligeoient d'assister leurs amis s'ils venoient à être inquiétés: seroit-ce pas servir selon leurs désirs les Espagnols, lesquels pouvant difficilement soutenir la guerre en tant de différens endroits, avoient nécessairement besoin de se reposer en un lieu pour mieux agir aux autres? Si l'on décidoit avec eux seuls, sans que l'Empereur y intervînt, les différends pour la Lorraine, la Valteline et Pignerol, qui étoient tous des intérêts auxquels lesdits sieurs les Etats étoient expressément obligés, seroit-ce pas leur donner moyen de pratiquer leurs artifices ordinaires, et de faire recommencer, comme ils avoient déjà fait plusieurs fois en semblable occasion, sous le nom et par les armes de l'Empereur dont ils disposoient à leur fantaisie, la même guerre que l'on viendroit d'assou-

Digitized by Google

pir? qu'alors, quand une armée impériale, assistée de l'argent et des forces d'Espagne, se mettroit en campagne pour attaquer la Lorraine ou les Grisons, quelle pourroit être la résolution desdits sieurs les Etats? on ne sauroit croire qu'ils voulussent manquer à leur devoir et leur promesse pour abandonner le Roi; il falloit croire plutôt que, se souvenant des obligations anciennes qu'ils avoient à Sa Majesté, et des nouvelles qui étoient portées par les traités de La Haye et de Paris, ils reprendroient les armes et déclareroient de nouveau la guerre aux Espagnols.

Quel avantage auroient-ils reçu, en ce cas, d'avoir fait une paix avec eux, qui, selon les apparences, ne pouvoit durer qu'un moment? Donc il falloit conclure que, pour faire une paix honorable et de durée, il falloit, par nécessité, que tous les princes alliés et intéressés en la présente guerre y fussent appelés et compris;

Que si l'on alléguoit que les Espagnols ayant en leur disposition les intérêts de l'Empire, on pouvoit traiter avec eux de ceux que l'Empereur pouvoit avoir à démêler avec la France et lesdits sieurs les Etats, sur la procuration de l'Empereur que lesdits Espagnols promettroient de faire venir, ou sur l'assurance qu'ils donneroient de fournir de ratification, si l'intention desdits Espagnols étoit bonne, ils pouvoient presque aussitôt faire trouver au lieu de la conférence les commissaires de l'Empereur, chargés de bons pouvoirs pour traiter, que faire venir des procurations et des ratifications, dont les premières étoient sujettes à désaveu, les autres à venir tard et à recevoir la limitation qu'on y voudroit ajouter quand

Digitized by Google

l'on avoit dessein de tromper, joint que, si les commissaires de l'Empereur y assistoient, étant naturellement plus francs et plus ouverts que ceux d'Espagne, on en pourroit tirer de grands avantages pour la conclusion de la paix ;

Que si lesdits sieurs les États représentoient qu'ayant à satisfaire les peuples qui désiroient le repos, ils craignoient la longueur qu'il y auroit à faire venir tous les alliés au lieu de la conférence, et qu'en tout cas il faudroit que les ministres du Roi fussent chargés des intérêts desdits alliés pour en traiter en même temps que des autres points qui touchoient Sa Majesté en particulier, sans qu'on fût obligé d'y faire venir leurs députés, qui étoit le quatrième parti qu'ils pouvoient prendre, on pouvoit répondre qu'il n'étoit pas croyable que leurs peuples, qui étoient depuis tant d'années accoutumés aux périls et fatigues de la guerre, voulussent acheter la paix au prix d'une infidélité qu'il faudroit commettre en traitant sans le Roi, Sa Majesté ne le pouvant faire sans ses alliés ; que d'ailleurs il falloit craindre que les Espagnols, qui étoient patiens et adroits en leurs négociations, n'en voulussent profiter excessivement s'ils reconnoissoient que l'on voulût s'accommoder avec précipitation, dont ils ne manqueroient pas d'être avertis par les partisans qu'ils avoient dans ledit pays, ce qui rendroit la conclusion du traité plus difficile au lieu de l'avancer, par les demandes injustes que cette espérance leur feroit faire; qu'après tout, le temps n'étoit pas considérable à l'égal de la réputation, ni une commodité présente comparable à une sûreté plus grande pour l'avenir, et qu'en tout cas il ne fau-

Digitized by Google

droit guère moins de temps pour envoyer chercher des mémoires pour s'instruire des intérêts des alliés, que pour faire venir leurs députés;

Que néanmoins, si lesdits sieurs ambassadeurs reconnoissoient que lesdits sieurs les Etats se portassent à ce parti de bonne foi, et qu'il n'y eût que la longueur qui les épouvantât, pourvu qu'on pût tirer assurance d'eux qu'on ne passeroit point outre à la conclusion du traité, sans y comprendre les intérêts des dits alliés, de même que ceux du Roi et desdits sieurs les Etats, il n'y auroit point de mal d'entrer en négociation pour ébaucher les principales difficultés qui concernoient les uns et les autres, en attendant que lesdits alliés envoyassent, ou leurs députés bien instruits et munis de pouvoirs pour intervenir en la négociation, ou des instructions contenant les différends qu'ils pouvoient avoir avec l'Empereur ou le roi d'Espagne, ce qu'ils seroient conviés de faire le plus promptement qu'il seroit possible;

Que le cinquième parti que lesdits sieurs les Etats pouvoient prendre, étoit de consentir que les princes d'Italie, alliés de Sa Majesté, fussent appelés à la négociation et compris dans le traité, pourvu que Sa Majesté ne prétendît pas d'y appeler et comprendre les Suédois et ses autres alliés d'Allemagne, dont l'intervention pourroit rendre la négociation de la paix trop longue et trop difficile. Sur quoi on leur pouvoit représenter, outre ce qui étoit touché ci-dessus, que les avantages qu'on pourroit recevoir à l'avenir en faisant subsister, par un traité de paix, un parti formé dans l'Allemagne contre celui de la maison d'Autriche, seroient de grande considération, parce

Digitized by Google

que ledit parti se payoit par le Roi; lesdits sieurs les Etats et les alliés d'Italie auxquels il demeureroit attaché par le traité de paix qui seroit fait conjointement, pourroient toujours balancer les forces de la maison d'Autriche, et par conséquent mieux assurer la paix, en rendant les entreprises d'une nouvelle guerre douteuses et incertaines; au lieu que si on abandonnoit toute l'Allemagne à la discrétion de l'Empereur, comme elle y demeureroit si les Suédois s'en retiroient, il ne falloit point douter que la plupart des princes et des grandes villes, ayant été ruinés ou perdu le cœur pendant la longueur de la guerre passée, cette belliqueuse nation, autrefois si jalouse de sa liberté, ne devînt aussi sujette que toutes les autres, et ne rendît la puissance de la maison d'Autriche plus absolue qu'elle n'avoit jamais été; que cela étant, il seroit bien difficile d'éviter un jour, après qu'elle auroit pris un peu de repos, que l'ambition, qui lui étoit si naturelle, ne lui fît reprendre les armes pour employer l'or des Indes que lesdits sieurs les États étoient sur le point de lui rendre, et les hommes d'Allemagne qu'ils lui laissoient assujettir à la conquête des Etats de ses voisins, et qu'ils ne commençassent par ceux qu'ils prétendoient leur appartenir: c'est pourquoi il seroit beaucoup plus utile et plus sûr pour lesdits sieurs les Etats en particulier, aussi bien que pour le public, de prolonger un peu la négociation pour les y comprendre, que de traiter sans eux seulement pour un peu plus tôt fait;

Que néanmoins, si lesdits sieurs ambassadeurs reconnoissoient que lesdits sieurs les Etats eussent si grande aversion de les y comprendre qu'on ne la pût

Digitized by Google

surmonter par tous les efforts que Sa Majesté désiroit qu'ils fissent pour cela, Sadite Majesté, se réservant de demeurer unie avec lesdits alliés d'Allemagne et de Suède, et de faire un autre traité avec l'Empereur conjointement avec eux pour leurs intérêts communs, ne trouveroit pas mauvais que lesdits sieurs ambassadeurs entrassent en négociation, encore qu'on n'y parlât point d'eux, à la charge qu'ils ne témoigneroient point avoir eu cette permission, et qu'ils feroient semblant de s'en être relâchés d'eux-mêmes, sur la croyance qu'ils avoient eue que Sa Majesté ne leur refuseroit pas ce moyen de faciliter l'avancement de la paix, que lesdits sieurs les Etats désiroient si ardemment;

Que ce n'étoit pas en effet que Sa Majesté voulût que les choses demeurassent en cette sorte, et son désavantage seroit trop évident; mais elle vouloit laisser ce moyen auxdits sieurs ambassadeurs d'arrêter, par ce tempérament, l'impétuosité avec laquelle lesdits sieurs les Etats pourroient se porter à la trève, pour empêcher que la crainte de ne la pouvoir faire, y comprenant le Roi et ses alliés, ne les fît résoudre à la conclure sans les uns ni les autres;

Que pour cet effet Sa Majesté désiroit que, s'ils étoient forcés de proposer ledit tempérament, ils évitassent de s'y engager de telle sorte qu'ils ne pussent, sur nouvel ordre, prendre d'autres expédiens et donner vie et temps aux affaires par leur bonne conduite;

Que Sa Majesté ne croyoit pas au moins que lesdits sieurs les Etats pussent refuser d'y comprendre l'électeur de Trèves, puisqu'il étoit encore prisonnier dans

Digitized by Google

les Pays-Bas, que sa personne et sa ville avoient été prises par les armes d'Espagne, et que, dans la déclaration qui fut publiée lorsque la rupture fut faite entre les deux couronnes, sa détention et l'hostilité qui lui avoit été faite un peu auparavant, fut alléguée comme un des principaux sujets de l'ouverture de la guerre, qui faisoit que maintenant on ne pourroit, sans honte, ne le comprendre pas dans le traité de paix qui seroit conclu dans le pays même où il étoit détenu, joint que ses intérêts n'apporteroient ni longueur ni difficulté à l'accommodement, puisqu'il n'étoit question que de lui donner liberté, et le laisser librement posséder ses Etats;

Qu'il y avoit une sixième difficulté que lesdits sieurs les Etats pourroient faire, disant que, s'il falloit comprendre dans leur négociation de la paix quelques intérêts par-dessus ceux qui touchoient la France en son particulier, on ne devoit parler que de ceux qui étoient spécifiés dans l'écrit qui en fut donné lors du traité de La Haye, lesquels on ne devoit point étendre à tous les princes d'Italie, aux intérêts desquels lesdits sieurs les Etats n'étoient point obligés; mais outre que, comme il avoit été dit ci-dessus, il seroit injuste d'abandonner les intérêts de ceux que l'on avoit fait entrer en guerre pour favoriser celle de Flandre, et dont on ne pouvoit nier que la jonction aux armes de Sa Majesté n'eût été très-utile, comme elle pourroit être encore dans un traité de paix, lesdits sieurs les Etats n'en sauroient faire instance avec raison, puisqu'eux-mêmes avoient désiré que Sa Majesté les sollicitât et engageât à prendre les armes pour faire une diversion en Italie; d'ail-

Digitized by Google

leurs, leurs intérêts ne consistant qu'à établir une assurée liberté dans l'Italie, laquelle n'y pouvoit être qu'autant que Pignerol demeureroit entre les mains du Roi, et que la Valteline demeureroit au pouvoir des Grisons, on pouvoit conclure que lesdits sieurs les Etats étant expressément obligés pour ce qui touchoit Pignerol et la Valteline, étoient tacitement obligés aussi aux intérêts des princes qui avoient pris les armes pour ce sujet;

Qu'en un mot Sa Majesté ne voudroit pour rien du monde abandonner messieurs les ducs de Savoie, de Mantoue et de Parme, non plus que les Grisons; et si au préjudice des raisons qu'elle avoit de ne le faire pas, lesdits sieurs les Etats persistoient à l'en presser, ils donneroient sujet de croire qu'ils cherchoient un prétexte pour se séparer d'elle, puisqu'elle offroit de faire trouver leurs députés au lieu qui seroit choisi dans le temps que l'on conviendroit, et qu'elle assuroit que leurs intérêts ne rendroient point la négociation plus longue, ni la conclusion plus difficile, mais plutôt serviroient à la rendre plus sûre et plus honorable;

Que Sa Majesté croyoit avoir suffisamment expliqué ses intentions auxdits sieurs ambassadeurs sur toutes les difficultés qu'ils pourroient rencontrer en leur négociation avec lesdits sieurs les Etats, avant qu'entrer en celle qui devoit être introduite avec les Espagnols: ils savoient ce qu'ils devoient faire si lesdits sieurs les Etats refusoient absolument les choses raisonnables, soit en voulant exclure tous les alliés de la négociation, à quoi Sa Majesté ne pouvoit consentir, soit en faisant connoître qu'ils avoient dessein

Digitized by Google

de traiter sans Sa Majesté, ce qu'il valoit mieux prévenir en n'y assistant pas du commencement que d'attendre plus avant; il falloit seulement ajouter qu'en ce cas d'extrémité, et non autrement, lesdits sieurs ambassadeurs devoient penser aux moyens de retirer sûrement l'armée de Sa Majesté, et demander des vaisseaux et du temps pour la faire revenir, cependant qu'ils donneroient avis à Sa Majesté de ce qui se seroit passé; que ce n'étoit pas que le Roi entendît qu'aussitôt que lesdits sieurs ambassadeurs reconnoîtroient que lesdits sieurs les Etats voulussent traiter sans Sa Majesté, ils devoient ramener son armée en France; au contraire elle désiroit seulement en ce cas qu'ils ménageassent que lesdits sieurs les Etats, venant à s'accommoder avec les Espagnols, demeurassent obligés, quoi qu'il arrivât, de faire reconduire en France l'armée de Sa Majesté sûrement et sans aucun péril, soit du consentement des Espagnols ou autrement, ce qui n'étoit pas croyable que lesdits sieurs les Etats pussent refuser, ni que pour obliger leurs nouveaux amis ils voulussent contribuer, quelqu'autre manquement qu'ils pussent commettre envers leurs anciens amis, à la perte d'une armée qui avoit été envoyée dans leur pays pour leur conservation; que de cette sorte Sa Majesté, ayant eu la patience d'y laisser son armée pendant le cours de toute une négociation à laquelle elle n'auroit point eu de part, auroit plus de moyen, lorsque tout seroit conclu sans elle, d'accuser leur infidélité et de les en convaincre en tous lieux, que si, en retirant d'abord son armée, elle leur avoit laissé le prétexte de pouvoir dire qu'ils avoient passé outre à un accommo-

Digitized by Google

dement particulier parce que la France les avoit abandonnés, joint que ce procédé pourroit peut-être servir par le moyen des gens de bien du pays à ramener tous les autres à la connoissance de leur devoir;

Que lesdits sieurs ambassadeurs savoient encore que Sa Majesté désiroit la paix, et qu'elle fût conclue en peu de temps, pourvu que l'impatience de l'obtenir ne donnât point d'avantage aux ennemis; qu'elle consentoit qu'on la traitât dans le pays desdits sieurs les Etats; que par ce moyen l'entremise du Pape n'y pouvoit être employée au grand regret de Sa Majesté, qui voyoit que les Espagnols l'avoient voulu exclure par cet artifice, parce qu'elle eût pu être avantageuse à la France et au public; que Sa Majesté ne faisoit traiter en aucun autre lieu, et n'avoit encore donné pouvoir à personne qu'à eux; qu'elle ne traiteroit jamais, quoi qu'il en arrivât, que conjointement avec lesdits sieurs les Etats et ses autres alliés, particulièrement ceux d'Italie, et qu'elle désiroit avoir assurance certaine que lesdits sieurs les Etats en feroient de même avant que d'entrer en négociation avec eux;

Qu'après cela il restoit encore à prescrire auxdits sieurs les ambassadeurs ce qu'ils auroient à faire pendant l'incertitude de la guerre ou de la paix, et comme ils se devroient conduire au cas que, lesdits sieurs les Etats se portant à la raison, il fallût se préparer conjointement à une conférence avec les députés d'Espagne;

Qu'au premier cas, le meilleur conseil qu'on pût prendre étoit de se préparer à la guerre tout de même,

Digitized by Google

voire avec plus de vigueur que s'il n'y avoit eu aucune proposition, tant parce que la prudence le requéroit ainsi, que parce que c'étoit le meilleur moyen de ranger les Espagnols à la raison, soit que la négociation succédât, soit qu'il fallût rompre et rentrer en guerre ;

Que pour cet effet lesdits sieurs ambassadeurs presseroient M. le prince d'Orange de projeter les desseins qui pourroient être faits l'année prochaine, tant de son côté que de celui de Sa Majesté, de faire les préparatifs nécessaires de son côté comme le Roi feroit du sien sans intermission ;

Qu'on pourroit faire valoir sur ce sujet les grandes levées que Sa Majesté avoit fait faire de nouveau en divers lieux, et le nouveau traité qu'elle avoit fait avec le duc de Weimar, pour entretenir à son service six mille chevaux et douze mille hommes de pied, sans diminuer ses autres armées ; et au cas qu'ils jugeassent que, pour bien faire la guerre l'année prochaine, lesdits sieurs les Etats aimassent mieux être secourus d'argent que des troupes de Sa Majesté, pourvu que lesdits sieurs les États proposassent eux-mêmes qu'on les retirât, et qu'on fût assuré de faire quelque entreprise considérable au printemps, Sa Majesté s'engageroit de bon cœur à faire quelque attaque signalée de son côté, après avoir retiré ses troupes de Flandre, et ne trouveroit pas mauvais que lesdits ambassadeurs promissent jusqu'à 2,000,000 de livres, lesquels Sa Majesté tiendroit très-bien employés, si, étant accordés à propos, ils empêchoient qu'on ne fît à présent ni à l'avenir aucun traité sans son gré, ou qu'ils donnassent moyen de faire quelque dessein notable,

Digitized by Google

n'étant pas juste qu'on se reposât si fort sur les discours de trève, que les Espagnols faisoient souvent avec artifices et mauvais desseins, que l'on ne fût prêt d'agir avec les armes si le traité venoit à se rompre;

Que lesdits sieurs ambassadeurs ne devoient pas oublier de considérer M. le prince d'Orange comme le plus puissant mobile de toutes les résolutions dudit pays, soit pour la guerre, soit pour la paix. S'ils reconnoissoient qu'il eût quelque mécontentement, ou de la France en général, ou de la mauvaise conduite des gens de guerre de Sa Majesté qui avoient été dedans ledit pays, qui se pouvoient être laissés emporter à quelques discours licencieux, ils tâcheroient d'en découvrir la cause pour lui donner toute la satisfaction qui seroit en leur pouvoir, sans épargner ni les promesses qu'ils jugeroient à propos, ni le châtiment de ceux de l'armée qui pourroient l'avoir offensé, essayant par tous les moyens possibles de redonner à lui et à sa femme l'affection de la France, et les divertir de celle d'Espagne;

Que surtout ils ne manqueroient de donner assurance que les troupes de Sa Majesté seroient mieux payées, et plus réglément l'année prochaine qu'elles n'avoient été celle-ci, où l'arrivée de toutes les forces d'Allemagne sur les frontières du royaume, et le commencement de la guerre en tant de divers endroits, où, grâces à Dieu, elle avoit prospéré, avoient retardé parfois l'effet des bonnes résolutions qui avoient été prises, à quoi l'expérience du passé obligeroit de remédier plus soigneusement à l'avenir, s'il falloit continuer la guerre; que, si lesdits sieurs am-

Digitized by Google

bassadeurs voyoient que tous les soins et les complaisances qu'ils pourroient apporter fussent inutiles, et que ledit prince fût résolu de favoriser les Espagnols, ou en quelque autre façon d'agir contre les intérêts de la France, le Roi laissoit à leur prudence d'employer tous les moyens possibles pour lui diminuer le pouvoir de nuire à Sa Majesté, agissant en sorte parmi les gens de bien de messieurs les Etats, qu'ils ne servissent pas les passions qu'il pourroit avoir pour favoriser l'Espagne;

Que, quant à la conduite que lesdits sieurs ambassadeurs auroient à tenir après qu'ils auroient reconnu certainement que lesdits sieurs les États ne voudroient point conclure de trève sans que Sa Majesté fît la paix par le même traité, et que tous ses intérêts y fussent compris et décidés raisonnablement, il seroit nécessaire premièrement de convenir ensemble quels étoient les intérêts des uns des autres, et jusqu'à quel point on les vouloit porter, être assurés réciproquement que, comme Sa Majesté appuieroit de tout son pouvoir ceux desdits sieurs les États, ils feroient le même pour les siens, qui n'étoient autres que ceux qui avoient été spécifiés par le traité de La Haye, en y comprenant les princes d'Italie, la plupart desquels étoient relatifs au bien et à l'utilité particulière desdits sieurs les États, comme la possession des principales places de la Lorraine, et le rétablissement de la Valteline entre les mains des Grisons;

Qu'après cela ils devoient savoir si les députés d'Espagne avoient pouvoir suffisant et en bonne forme pour traiter, si dans ledit pouvoir il étoit expressément porté de traiter la trève avec lesdits sieurs les

Digitized by Google

États et la paix avec la France, ce qui étoit absolument nécessaire, et sans quoi lesdits sieurs ambassadeurs ne pouvoient entrer en négociation, ni consentir que lesdits sieurs les Etats y entrassent;

Que, pour cet effet, ils devoient tâcher d'avoir copie dudit pouvoir, afin de l'examiner et considérer, et, au cas qu'ils y trouvassent quelques défauts considérables, ou en la forme ou en la substance, se servir de cette occasion pour faire remarquer le mauvais dessein des Espagnols, et pendant qu'ils renverroient en Espagne pour y remédier, gagner un peu de temps pour empêcher que rien ne se fît avec précipitation, empêchant surtout que l'on ne traitât point jusqu'à ce que ledit pouvoir fût arrivé en bonne forme;

Qu'ils devoient encore savoir, au cas qu'on fût obligé d'entrer en traité sans que les commissaires de l'Empereur y intervinssent, à quoi néanmoins il ne se falloit relâcher qu'à l'extrémité, comme il avoit dit ci-dessus, quelle sûreté donneroient les Espagnols, pour faire voir que ce qui seroit fait avec eux pour les intérêts dépendans de l'Empire seroit valable, et quel pouvoir ils auroient de l'Empereur pour cela, sans quoi la conférence ne serviroit qu'à leur faire découvrir et pénétrer les sentimens de Sa Majesté et des sieurs les États, dont ils pourroient tirer avantage pour l'avenir; qu'il falloit encore bien prendre garde si les députés d'Espagne avec lesquels on devroit entrer en conférence auroient la qualité d'ambassadeurs, et s'ils le seroient du roi d'Espagne ou seulement du cardinal Infant, parce qu'il y avoit diverses façons de traiter avec eux, selon les qualités différentes qu'ils pourroient avoir;

Digitized by Google

Qu'il ne falloit pas oublier aussi d'obliger lesdits sieurs les États à ne faire plus aucune conférence avec les députés d'Espagne, que les ministres de Sa Majesté n'y assistassent, suivant ce qui étoit porté par l'article secret du traité de La Haye;

Que d'ailleurs il falloit être assuré que les ministres de Sa Majesté auroient partout la préséance qui leur appartenoit sur ceux d'Espagne, et que les expédiens qui seroient pris pour les conférences seroient tous à l'avantage et contentement de Sa Majesté, et que lesdits sieurs les États demeureroient toujours joints aux intérêts de Sa Majesté sur ce sujet, sans quoi Sa Majesté auroit grand sujet d'être offensée contre eux, s'ils vouloient être plus retenus dans leur pays que le Pape, les Vénitiens et tous les princes d'Italie, qui donnoient sans difficulté dans leurs États la préséance aux ambassadeurs de France;

Que Sa Majesté, reconnoissant combien apporteroit de préjudice à la négociation l'exclusion de l'entremise du Pape, d'autant que sur les moindres difficultés ou contestations qui se présenteroient il n'y auroit point d'entremetteur pour réunir les esprits et proposer de nouveaux expédiens, avoit remarqué qu'il seroit extrêmement périlleux de souffrir que les députés desdits sieurs les États fissent en cette rencontre la fonction d'entremetteurs, non-seulement parce que prenant la qualité de juges, qui en quelque façon accompagne celle de médiateur, ils se refroidiroient en celle de parties qu'ils devoient toujours avoir dans les intérêts de la France, mais parce que, sous prétexte d'entremise, ils pourroient prendre des liaisons avec l'Espagne, qui seroient préjudi-

Digitized by Google

ciables à la France. Toutes choses étant concertées comme il étoit dit ci-dessus, lesdits sieurs ambassadeurs pourroient convenir d'un lieu dans le pays desdits sieurs les États pour y établir la conférence, et tâcheroient de prendre le temps de s'y rendre un peu long, afin que l'on pût avertir les intéressés et y appeler ceux que l'on auroit arrêté d'y faire venir;

Que Sa Majesté avoit cru de prescrire auxdits sieurs ambassadeurs la conduite qu'ils auroient à tenir lorsqu'ils entreroient en conférence avec les ministres d'Espagne, et ce qu'ils auroient à faire particulièrement sur tous les points de la négociation; mais, outre qu'elle n'avoit pas voulu retarder davantage cette dépêche, elle avoit estimé bien à propos d'apprendre auparavant les propositions et les demandes que feroient les Espagnols, sur lesquelles elle enverroit ses ordres en toute diligence, lorsqu'on lui en donneroit avis, et cela pourroit être fait à l'avenir sans beaucoup de longueur, puisque, dès l'ouverture de la conférence, on présupposoit qu'il y auroit liberté pour le passage des courriers de Sa Majesté par la Flandre, pareille à celle que Sa Majesté offroit de donner par ses Etats pour les courriers d'Espagne.

Le cardinal, par commandement du Roi, écrivit aussi au prince d'Orange que les divers jugemens qui se faisoient des intentions de Sa Majesté, de messieurs les États et des siennes, sur le sujet de la trève et de la paix, l'obligeoient à l'éclaircir de celles de Sa Majesté, et le supplier de faire le même de celles de messieurs les Etats et des siennes;

Qu'il le pouvoit assurer que le Roi n'avoit en-

Digitized by Google

tendu parler d'autre proposition de paix que de la générale, qui lui fut faite il y avoit quelque temps par Mazarin, lorsque Sa Majesté l'en fit avertir;

Qu'il ajoutoit ensuite que, pour rien du monde, elle ne voudroit entrer en aucun traité sans le su et le consentement de messieurs les Etats et le sien, et sans que leurs intérêts y fussent décidés à leur contentement, et qu'elle agiroit en tout traité qui se pût proposer, avec si entière sincérité qu'il ne la pourroit désirer plus grande;

Qu'il se promettoit que cette assurance, qu'il lui donnoit en termes si précis qu'ils ne pouvoient l'être davantage, feroit qu'à l'avenir il rejetteroit tout ce qui se pourroit dire au contraire, comme faussetés et artifices tendant à rompre la bonne intelligence et union qui étoit entre la France et messieurs les États, pour, par leur division, affoiblir les uns et les autres;

Qu'ensuite il ne lui pouvoit céler que, comme on avoit tâché de lui donner des ombrages, on n'oublioit rien de ce qui se pouvoit pour nous faire croire qu'il se faisoit de sa part beaucoup de négociations secrètes avec les Espagnols, et qu'on ne vouloit faire intervenir la France au traité qu'il projetoit que pour l'apparence;

Que nos ennemis communs témoignoient assez ouvertement avoir commencé quelque traité de cette nature qu'il croyoit certainement que c'étoit un pur artifice, mais qu'il le tiendroit pour chose infaillible, quand il lui auroit plu l'en assurer en termes aussi clairs comme il lui faisoit connoître les intentions du Roi,

Qu'il savoit que, quand les intérêts de messieurs

Digitized by Google

les États et les siens ne se trouveroient point à garder inviolablement les conditions de nos traités, la seule réputation l'y porteroit assurément ; et partant, étant chose claire que, quelque avantage qu'il pût obtenir des ennemis par une infraction des traités qu'il avoit faits avec la France, la suite ne pouvoit qu'être très-mauvaise pour beaucoup de raisons qu'il jugeoit aussi bien que lui, il ne doutoit point que le Roi ne reçût de lui et de messieurs les États tout le contentement qu'il devoit attendre en une occasion où il leur étoit avantageux de faire ce qu'il désiroit.

Le prince d'Orange fit une réponse au cardinal, mais non si précise qu'il désiroit, se contentant de l'assurer que les États avoient intention de traiter conjointement avec Sa Majesté, et que ce qu'ils avoient traité jusqu'alors avec les Espagnols n'avoit été que pour savoir s'ils avoient un pouvoir d'Espagne suffisant pour cela. Mais il ne promettoit pas nommément que les Etats ne concluroient jamais aucune paix que le Roi ne fût content sur les choses qui le concernoient.

Ensuite de ces ordres les ambassadeurs agirent, et représentant aux Etats leur propre bien, et l'intérêt qu'ils avoient, et pour leur réputation et pour leur conservation, de ne pas se départir de ce qu'ils avoient si solennellement promis en leurs traités, de l'infraction desquels Sa Majesté auroit beaucoup de sujet de ressentiment, ils leur répondirent enfin qu'ils ne désiroient autre paix que conforme aux traités qu'ils avoient avec le Roi, hors lesquels ils reconnoissoient qu'elle ne pouvoit être ni sûre ni honorable pour eux. Sa Majesté manda lors à ses ambassadeurs

Digitized by Google

qu'elle trouvoit bon qu'ils eussent parlé fermement comme ils avoient fait;

Qu'ils pourroient continuer si l'on ne changeoit de conduite, et qu'ils l'estimassent à propos, mais avec tel jugement, comme ils sauroient bien faire, que cela ne produisît pas en certains esprits un autre effet que celui que l'on désiroit; en sorte que, par l'opinion d'une trop grande contrainte qu'on leur voudroit faire, ils ne se résolussent à montrer par effet que leur traité ne dépendoit point de la France;

Que le principal soin que lesdits sieurs ambassadeurs devoient avoir, étoit de faire connoître au général des Etats et à toutes les provinces particulières les bonnes intentions du Roi, qui n'étoient point éloignées du repos qu'elles souhaitoient, pourvu que l'on y parvînt selon ce qui étoit porté si expressément par les derniers traités;

Qu'ils avoient bien fait de publier leurs écrits pour cet effet, ce qu'ils feroient encore dorénavant, lorsqu'ils le jugeroient à propos, avec prudence et adresse, et si les affaires alloient à l'extrémité, ils pourroient même demander à parler en l'assemblée de la province de Hollande, qui étoit puissante et qui donnoit grand branle aux autres;

Qu'en ce cas ils sauroient bien faire entendre de vive voix à ladite province les bonnes intentions de Sa Majesté, et l'exhorter à y correspondre, lui faisant vivement connoître, outre le blâme qui seroit donné auxdits sieurs Etats de contrevenir à leur foi si solennellement engagée par deux traités, le préjudice qu'ils se feroient de donner à Sa Majesté un si grand et si juste sujet de mécontentement, après en avoir

Digitized by Google

reçu si notables bienfaits et assistances, jusqu'à être venue à la rupture et guerre ouverte avec leurs ennemis;

Que ce n'étoit point chose nouvelle de s'adresser à ladite province de Hollande en telle occasion, le même s'étant pratiqué en d'autres qui ne pouvoient être plus importantes;

Qu'ils ne devoient intervenir en aucune assemblée qu'ils ne fussent assurés de deux choses:

La première, que les Etats vinssent de bonne foi à traiter conjointement avec le Roi, faisant décider avec autant de justice les intérêts de Sa Majesté comme les leurs;

La seconde, sans savoir et avoir vu le pouvoir d'Espagne en bonne forme, pour traiter conjointement avec la France et lesdits sieurs les Etats.

Ces deux choses présupposées, ils se pouvoient trouver en l'assemblée qui seroit tenue à Ostro ou autre lieu, et sans cela Sa Majesté jugeoit qu'ils ne le devoient faire, pour les raisons portées par leurs dépêches;

Que, s'il arrivoit que lesdits sieurs ambassadeurs jugeassent nécessaire, selon qu'il est dit ci-dessus, de se trouver en l'assemblée d'Ostro, Sa Majesté jugeoit à propos qu'auparavant que de passer plus outre, et devant toutes choses, ils fissent entendre au prince d'Orange et aux sieurs les Etats qu'ils désiroient avoir une ample communication du plein pouvoir de ceux qui seroient députés de la part d'Espagne, et d'en voir l'original, dans lequel ils remarqueroient si le roi Catholique donnoit une suffisante autorité et un ordre à ses députés de traiter et conclure avec ceux

Digitized by Google

de Sa Majesté en termes aussi clairs et formels qu'il convenoit en une matière de telle conséquence, ce qui étoit d'autant plus à considérer que les Espagnols avoient coutume de dresser des piéges, et se réserver des prétextes de rompre leur foi, se fondant sur des paroles ambiguës et des pouvoirs sujets à des explications à leur mode;

Que sur ce sujet il y avoit lieu de croire que l'on n'auroit pas envoyé d'Espagne un pouvoir exprès pour comprendre la France en ce traité, duquel ils la vouloient exclure; qu'il pourroit être que pour cela ils feroient voir quelque ordre du cardinal Infant, avec promesse de faire ratifier en Espagne ce qu'on auroit montré; sur quoi il n'y avoit nulle apparence de prendre fondement, d'autant plus que, s'il y avoit un pouvoir du roi Catholique pour traiter avec les sieurs les Etats, et que celui d'y comprendre la France ne fût que du cardinal Infant, le désavantage pour Sa Majesté y seroit manifeste, et tel que ce seroit exposer les ambassadeurs du Roi à voir conclure en leur présence une paix certaine entre les Espagnols et les Hollandais, sans aucune assurance de Sa Majesté, ce qui ne seroit pas traiter conjointement et d'un commun consentement, ainsi qu'il étoit porté par l'alliance;

Qu'il pourroit être que, dans le pouvoir d'Espagne, il seroit permis à ses députés de traiter avec les Etats et leurs alliés, ce qui pourroit suffire entre des gens de bonne foi, laquelle on ne devoit attendre des Espagnols après tant d'expériences contraires; qu'à cela on devoit ajouter que la dignité de la France requéroit que le pouvoir d'Espagne donnât expresse

Digitized by Google

autorité de traiter avec elle ; lesdits sieurs les États ne devoient trouver mauvais si le Roi cherchoit ses sûretés, ce qui même leur importoit pour ne les engager avec Sa Majesté en de nouvelles guerres ; que les Hollandais avoient d'autres confédérations qu'avec la France ; qu'ils en avoient eu avec les Vénitiens qui pouvoient continuer ; qu'ils étoient alliés d'Angleterre et autres princes, que lesdits sieurs ambassadeurs sauroient mieux étant sur les lieux.

De plus, quand bien le pouvoir desdits députés d'Espagne comprendroit la France, ils pourroient dire quand il leur plairoit que cela s'entendoit des intérêts des deux couronnes ; Sa Majesté n'en avoit point directement avec l'Espagne pour son chef, et ceux qu'il falloit terminer regardoient principalement ses alliés, ce qui méritoit une spéciale et expresse déclaration que le roi Catholique donnoit pouvoir de traiter et décider avec la France, pour tous les différends qu'il pouvoit avoir avec cette couronne, tant pour son regard que pour ses alliés ;

Que, si les Espagnols mettent en avant qu'en ce traité ils vouloient comprendre l'Empereur et ses alliés, comme étoient maintenant plusieurs princes de l'Empire, cette proposition donnoit d'autant plus de lieu d'insister à faire le même pour Sa Majesté et ses confédérés ; en laquelle proposition il ne suffit pas que le roi d'Espagne se fît fort pour l'Empereur et ses alliés, mais il falloit aussi que chacun d'eux envoyât nommément son pouvoir à ses ambassadeurs, en forme authentique, ainsi que Sa Majesté prétendoit que feroient les princes qui seroient unis avec elle, ce qui étoit très-juste et nécessaire pour ôter

Digitized by Google

toutes les menées de divisions et de troubles, n'étant pas une chose si difficile ni où il fût requis tant de longueur que l'affaire dont il s'agissoit ne valût bien la peine d'y apporter toutes ces précautions;

Que les pouvoirs de la part d'Espagne, en la forme qu'il falloit, comme il a été dit ci-devant, ne seroient pas plus tôt venus que ceux des confédérés;

Que les sieurs les Etats ne se pouvoient plaindre qu'on voulût retarder ou rompre le traité par ces formalités qui étoient essentielles, et qu'on ne pouvoit omettre sans témoigner que l'on mendiât la paix avec telle foiblesse et nécessité que c'étoit convier les ennemis à ne la faire pas, ou ne la pas garder quand elle seroit faite, avec des gens préparés à souffrir toutes sortes d'affronts et de violences; à quoi Sa Majesté ne croyoit pas que lesdits sieurs les Etats se voulussent exposer, étant bien résolue de ne le pas faire de sa part;

Que si lesdits sieurs les Etats pressoient qu'en attendant la venue des pouvoirs on commençât à traiter, il est à craindre qu'étant convenus à peu près de leurs intérêts, ils ne vinssent à conclure auparavant que l'on pût avoir la réponse et les pouvoirs des alliés, et qu'étant demeurés d'accord avec les Espagnols de se contenter de leur déclaration de se rendre garans pour leurs confédérés, ils ne pressassent les ambassadeurs de faire le semblable de ceux de la France pour éviter les longueurs dont ils ne manqueroient pas de représenter le préjudice;

Que sur cela on pouvoit remontrer que les Espagnols tenant en leurs mains, comme ils faisoient, tous les princes de la maison d'Autriche et ceux qui en

Digitized by Google

dépendoient, ils ne feroient point de difficulté de répondre pour eux, joint que si lesdits princes n'étoient pas obligés en leurs personnes et de leur chef, les Espagnols se serviroient volontiers de ce moyen pour leur ouvrir le chemin à recommencer la guerre, ce qui donneroit lieu auxdits Espagnols de porter leurs armes où il leur plaira, et de molester leurs voisins sous le nom desdits princes, lesquelles considérations cessoient en ce qui regardoit Sa Majesté, qui ne vouloit agir avec les alliés d'une autorité absolue et sans leur plein consentement, et laquelle n'avoit autre dessein que d'établir une sûre et durable paix;

Que, si toutefois lesdits sieurs ambassadeurs reconnoissoient au vrai que les sieurs les Etats n'étoient proche de conclure pour les choses qui les concernoient, et qu'ils ne voulussent point se séparer de Sa Majesté, elle remettoit à la prudence desdits sieurs ses ambassadeurs, après avoir vu les pouvoirs d'Espagne en la forme qu'il convenoit, selon qu'il a été dit ci-dessus, de commencer à entendre les propositions des Espagnols, tant à l'égard de Sa Majesté que desdits sieurs Etats, protestant toujours de ne point conclure sans l'intervention des alliés de la France, et que l'on n'entendoit lesdites propositions que pour leur en donner part, et savoir sur cela leurs volontés;

Que l'on pourroit penser que les Espagnols ne voudroient pas proposer les premiers, disant qu'ils n'étoient pas préparés que sur les articles qui regardoient les sieurs les Etats; cela étant, ce seroit perdre le temps que d'entrer avec eux en matière jusques à ce qu'ils fussent plus amplement instruits et autorisés;

Digitized by Google

Et d'autant qu'il étoit impossible de prévoir toutes les difficultés qui se rencontreroient dans la suite de ce traité, et qu'il étoit nécessaire que Sa Majesté en fût informée selon les occurrences, ce qui pouvoit être aussi à l'égard du roi Catholique, il seroit à propos que les sieurs les Etats proposassent aux Espagnols, si l'on ne pouvoit faire avec adresse que cela vînt d'eux-mêmes, de donner de part et d'autre sûretés aux courriers en France et en Espagne;

Que lesdits sieurs ambassadeurs feroient entendre aux sieurs les Etats qu'il étoit bien plus à propos de tenir l'assemblée à Liége, comme un lieu neutre, qu'en un autre qui dépendît d'Espagne, où la sûreté ne pouvoit être si grande, ni même la bienséance et la réputation, tant de la part de Sa Majesté que de ses alliés, et même desdits sieurs les Etats, la ville de Liége étant si proche d'eux qu'ils n'avoient sujet d'alléguer aucune raison de ne la pas accepter, Sa Majesté se remettant toutefois à la prudence desdits sieurs ambassadeurs de commencer le traité à Ostro, s'ils le jugeoient nécessaire pour le bien des affaires;

Et, pour plus grand éclaircissement de tous ces ordres que Sa Majesté leur donnoit, elle leur envoya encore, le 30 janvier, quelques observations particulières sur ce sujet; que, touchant le lieu qu'ils désignoient pour la conférence, lequel, n'étant qu'un simple bourg situé dans un pays neutre, n'étoit pas propre pour y faire trouver tous les députés des princes intéressés, ni pour la tenue d'une assemblée telle que devoit être celle qu'il fallut convoquer pour conclure une paix si importante à toute la chrétienté,

Digitized by Google

et que partant lesdits sieurs ambassadeurs devoient faire toutes sortes d'instances pour en faire nommer un autre. La ville de Liége sembloit être le plus commode; mais, si l'on n'y pouvoit disposer messieurs les Etats, il faudroit pour le moins obtenir, s'il étoit possible, que ce fût plutôt dans une ville qui leur appartînt que dans un lieu neutre comme le bourg d'Ostro, dans lequel, outre que la sûreté n'y seroit pas pour tous les députés, il ne sera pas si honorable aux ambassadeurs du Roi de s'y trouver que si c'étoit dans le propre pays de ses amis et de ses confédérés;

Que lesdits ambassadeurs prendroient soin de procurer ce changement à condition que, s'ils n'en pouvoient venir à bout, ils ne laisseroient pas de passer outre, pourvu qu'ils fussent bien assurés des précautions qu'on leur avoit prescrites;

La principale desquelles étoit celle du pouvoir qui devoit être donné en bonne forme aux députés d'Espagne;

Que ledit pouvoir pouvoit être donné en trois façons, ou par le roi d'Espagne pour traiter avec la France et lesdits sieurs les États, auquel cas, la chose étant bien claire et sans équivoque, il n'y auroit rien à dire;

Ou par le cardinal Infant, simplement en vertu du pouvoir général qu'il avoit apporté de faire la paix ou la guerre;

Que lesdits sieurs les ambassadeurs ne devoient donc entrer en aucune conférence pour la paix, ni consentir que lesdits sieurs les Etats y entrassent sur un semblable pouvoir, mais devoient attendre que le

Digitized by Google

cardinal Infant eût fait venir d'Espagne celui qui avoit été promis aux conférences qui avoient été faites avec le greffier Musch ;

Que, si l'on faisoit voir un pouvoir du roi d'Espagne pour traiter avec les Hollandais, et que celui de traiter avec la France ne fût que du cardinal Infant, il seroit encore plus désavantageux pour Sa Majesté de souffrir cette inégalité, tant pour l'intérêt de la réputation que parce qu'il n'y auroit pas une égale sûreté, et que ce qui seroit conclu avec les Hollandais pourroit être valable, comme fait en vertu d'un pouvoir authentique, au lieu que ce qui seroit terminé avec la France en vertu d'un pouvoir subalterne, seroit sujet à désaveu et à révocation ;

Qu'il falloit donc encore, en ce cas, que lesdits sieurs ambassadeurs se gardassent bien d'entrer en aucune conférence, ni souffrir que lesdits sieurs les Etats y entrassent sur un semblable pouvoir ;

Qu'on n'estimoit pas pourtant que lesdits sieurs ambassadeurs dussent s'abstenir d'entrer en négociation si le pouvoir qui seroit envoyé d'Espagne ne donnoit, en termes spécifiques, autorité de traiter avec la France conjointement avec ses alliés; car, outre que cette déclaration si expresse des alliés n'avoit pas accoutumé d'être mise dans les pouvoirs que l'on donne aux ambassadeurs, mais en est plutôt une condition de la négociation qu'une clause d'un pouvoir, messieurs les Etats pourroient croire qu'on cherchoit des subtilités pour rompre la négociation de la paix, laquelle désirant ardemment comme ils faisoient, ils pourroient être conviés, par ces difficultés, à passer outre sans l'intervention du Roi : ce

Digitized by Google

seroit bien assez si l'on pouvoit obtenir d'eux que la paix ne seroit point conclue sans y comprendre les alliés de Sa Majesté, principalement ceux d'Italie, qui avoient été engagés à la guerre par Sa Majesté sur l'instance que messieurs les Etats lui en avoient faite; si l'on vouloit s'opiniâtrer à faire insérer cette clause dans le pouvoir des députés, on tomberoit apparemment en deux inconvéniens:

L'un, que le roi d'Espagne voudroit savoir auparavant quels alliés la France prétendroit comprendre, ce qu'il semble qu'on ne lui pourroit refuser, et en ce cas il faudroit passer beaucoup de temps pour faire admettre les uns, et pour se disposer à exclure les autres au cas qu'on y fût contraint;

L'autre, que si le Roi prétendoit d'y comprendre ses alliés, tant d'Allemagne que d'Italie, le roi d'Espagne demanderoit la même déclaration de Sa Majesté, et prétendroit peut-être, en conséquence, de comprendre dans le traité non-seulement le duc de Lorraine, comme son allié, mais encore la Reine-mère, M. d'Elbeuf et autres semblables, qui, par raison, ne peuvent être compris dans le traité d'une paix générale, pour beaucoup de considérations très-justes qu'on expliquera en temps et lieu.

Nos ambassadeurs étant si particulièrement éclaircis de la volonté du Roi en cette affaire importante, et de tout ce qu'ils avoient à faire en ce qui y pourroit survenir, les choses prirent un autre train; car, comme ceux qui étoient les plus portés à la trève, et s'étoient engagés aux Espagnols d'y faire consentir les Etats-Généraux, avoient été premièrement déçus en la créance qu'ils avoient de faire facilement résoudre

Digitized by Google

lesdits Etats à traiter sans le Roi, ils le furent encore davantage en ce que les Espagnols ne voulurent jamais consentir à traiter conjointement avec eux et Sa Majesté, et, quoiqu'ils ne le refusassent pas de parole, ils le refusoient par effet, car, les remettant de jour à autre, et tirant l'affaire en longueur, ils ne comparoissoient point au lieu et au jour assignés.

Le sieur Musch retourna à Bois-le-Duc au commencement de février pour se trouver à Turnhout avec don Martin d'Aspe, et recevoir de lui la réponse sur la déclaration qu'il lui avoit faite à sa dernière conférence, que les Etats ne pouvoient entrer en traité que le cardinal Infant ne consentît qu'il se fît conjointement avec la France et eux, et qu'il ne lui eût fait voir un plein pouvoir d'Espagne valable pour cela.

Depuis, Musch étant arrivé à Bois-le-Duc, Martin d'Aspe, ayant pris deux délais de se trouver à l'assignation, lui envoya enfin un billet non signé, par lequel il assuroit de lui apporter dans peu de jours le plein pouvoir qu'il avoit désiré, sans faire aucune mention ni de la France ni du traité conjoint : ce que Musch ayant mandé aux Etats, ils lui envoyèrent ordre de faire savoir audit Martin d'Aspe par billet, aussi non signé, qu'il n'étoit point besoin de venir s'il ne l'assuroit de lui apporter contentement sur sa déclaration ; ensuite de quoi Martin d'Aspe se rendit à Turnhout le 6, d'où il envoya encore à Musch un autre billet non signé, par lequel il le convioit de venir, et l'assuroit qu'en ce cas ils s'ajusteroient bien ensemble sans en rien s'expliquer, ni sur le pouvoir ni sur l'intention de traiter conjointement; ce que

Digitized by Google

messieurs les Etats ayant su, ils ordonnèrent à Musch de revenir sans voir Martin d'Aspe.

Il ne laissa pas de s'avancer jusques à Ostro, joignant Bréda, où il séjourna plusieurs jours sans leur ordre, à ce qu'ils disoient : y étant, l'envie qu'il eut de faire venir Martin d'Aspe, lui fit écrire et signer une lettre, par laquelle il manda que, s'il vouloit venir, il le trouveroit avec un plein pouvoir des Etats pour traiter avec lui.

Cette hardiesse étoit bien grande pour un homme qui vit en une république, où nulle faute d'Etat n'est pardonnée, et cette lettre étoit bien importante, comme étant capable, si elle venoit à la connoissance de nos alliés, de leur faire croire qu'on les abandonnoit; mais le retour dudit Musch, qui fut très-bien reçu, et du prince d'Orange et des Etats, témoigna assez qu'il n'avoit rien fait que par ordre.

Martin d'Aspe, pour s'excuser de ce qu'il ne s'étoit pas trouvé avec le greffier Musch, et tenir toujours les Etats en espérance, dépêcha, de Bruxelles à La Haye, le sieur de Witenhorst pour demander de sa part la prolongation de son passe-port pour deux mois, et savoir quand l'on voudroit se rassembler; ce qu'ayant été mis en délibération par les députés des Etats-Généraux, il fut résolu que l'on lui manderoit par billet non signé, ainsi qu'ils avoient fait par delà, que s'il lui plaisoit de répondre au mémoire que lui avoit donné le greffier, il y avoit deux mois et demi, et déclarer si le cardinal Infant avoit plein pouvoir de traiter avec le Roi et cet Etat conjointement, les Etats-Généraux aviseroient à donner la prolongation dudit passe-port, mais non autrement. Avec cela ledit

Digitized by Google

Witenhorst s'en retourna le 23 février à Bruxelles.

Depuis, le même Witenhorst revint encore, le 16 mars, à La Haye, et fut rencontré le jour de devant par Musch à Roterdam; ils traitèrent avec lui fort secrètement, mais il leur dit nettement que le cardinal Infant avoit un pouvoir suffisant de traiter avec eux seuls, mais qu'il ne l'avoit pas de traiter conjointement avec nous.

Ce procédé des Espagnols les mit en défiance qu'ils ne les voulussent séparer d'avec le Roi pour les forcer par après à accepter des conditions honteuses, outre qu'en ce même temps il leur vint de bonnes nouvelles du fort de Schench, savoir est la prise de Grithouse et de Speu, qui étoient les deux seuls lieux qui restoient au prince d'Orange pour environner entièrement ledit fort, qui se pouvoit lors dire perdu, n'étant pas possible, si les Espagnols ne reprenoient Speu, qu'ils pussent plus mettre des vivres dans le fort ni y tenir même de bateau, s'ils n'y amenoient une armée de quinze mille hommes pour assiéger ces forts-là. Ils en avoient commencé un audit Speu, qui est l'embouchure du canal qui vient de Clèves dans le Rhin, lequel étoit déjà bien avancé; le prince d'Orange se résolut de le faire continuer en diligence : l'entreprise fut la nuit du 15 au 16 de mars; il y avoit six cents hommes qui se rendirent à composition; l'on devoit aussi attaquer Clèves, mais ils furent avertis.

Toutes ces choses ralentirent leur ardeur à traiter avec les Espagnols, et donnèrent loisir au Roi de les remettre en l'assiette en laquelle ils devoient être pour le commun bien, et leur faire perdre entière-

Digitized by Google

ment la pensée qu'il y eût autre sûreté pour eux qu'en la paix générale.

Néanmoins, le sieur de Charnacé leur ayant représenté que tant de pourparlers d'accommodement avec les ennemis, les conférences particulières et tout ce qui s'étoit passé sur ce sujet, avoient donné des ombrages en France, et été interprétés de plusieurs à une contravention au traité, qui obligeoit, en termes exprès, de ne conclure aucun traité de paix, ni y entendre sinon conjointement et d'un commun consentement, et, pour lever tous les soupçons qui pourroient avoir été conçus pour les choses susdites, réunir les volontés plus étroitement que jamais, et confirmer la bonne intelligence qui devoit être entre le Roi et eux, il sembloit très à propos de renouveler cet article et s'obliger derechef, les uns vers les autres, de ne point traiter d'accommodement, entendre, recevoir, ni écouter aucunes propositions de paix, trève ni suspension d'armes, que conjointement et d'un commun consentement, conformément au traité de février 1635.

Il n'y put jamais faire consentir lesdits sieurs les Etats, soit qu'ils fussent encore prêts à faire la même chose qu'ils avoient faite si l'occasion s'en présentoit, soit que véritablement l'excuse qu'ils mettoient en avant les en empêchât, qui étoit que cela feroit croire qu'ils auroient manqué à leur parole et contrevenu au traité, auquel ils se vouloient tenir purement et simplement.

La prise du fort de Schench suivit bientôt après et leur releva le courage; la garnison espagnole en sortit le 30 avril; ils y avoient encore assez de mu-

Digitized by Google

nitions de guerre et de bouche, mais ils avoient nécessité de médicamens et de personnes propres à les administrer.

Comme les Espagnols essayoient par tous moyens de séparer nos alliés de nous, leur offrant de traiter avec eux en particulier, ils faisoient le même de notre côté, et tâchoient de nous séparer d'eux en nous faisant la même offre.

Le sieur Frangipani manda au cardinal de La Valette que le comte de Monterey, vice-roi de Naples, lui avoit écrit plusieurs fois que les Espagnols désiroient fort la paix avec le Roi, et qu'il avoit plein pouvoir du Roi son maître de la traiter : ce qu'il désiroit fort qui se fît en Italie. Le général des jacobins écrivit le même de deçà au père Carré, prieur du noviciat de Paris. Ledit général parla au sieur de Noailles, notre ambassadeur à Rome, qui, reconnoissant la proposition de cette négociation être plutôt une embûche et un artifice pour nous faire perdre nos alliés et éluder un traité général, qu'un effet d'une bonne intention, répondit qu'il n'avoit point de charge, et qu'il falloit qu'il en écrivît au Roi; et le cardinal dit, à Paris, au père Carré qui lui en parla, qu'il falloit butter à une paix universelle et non pas particulière; et partant, qu'on ne pouvoit entendre à traiter à Rome, vu que tous nos alliés n'y traiteroient pas, et que cela ne serviroit qu'à les faire perdre, par de faux ombrages qu'on leur voudroit donner et ceux qu'ils pourroient prendre à juste sujet.

Cette paix générale, qui étoit poursuivie par Sa Sainteté, étoit en effet, bien que non de paroles, rejetée de la part d'Espagne; mais, en même temps,

Digitized by Google

appréhendant que le sieur Mazarin, que Sa Sainteté avoit envoyé nonce extraordinaire en France, et qu'ils savoient être porté avec passion à avancer la paix selon les ordres de Sa Sainteté, n'y employât son ministère avec le même succès qu'il avoit fait quelques années auparavant en Italie, et ne hâtât le traité plus qu'ils ne désiroient, ils firent instance vers Sa Sainteté qu'elle le retirât et l'envoyât résider en Avignon, où il étoit vice-légat, prenant pour prétexte qu'il étoit partial et trop affectionné à la France, dont jusques alors ils ne l'avoient jamais accusé, les ayant servis à leur contentement à la paix de Casal.

Bien que cet artifice des ennemis du repos public parût clairement, et qu'il fût évident que ce n'étoit pas peu d'avantage à Sa Sainteté, pour l'avancement de la paix, d'avoir un ministre auprès du Roi en qui Sa Majesté eût confiance, Sa Sainteté néanmoins, voyant l'opiniâtreté des Espagnols en ce sujet, n'y voulut pas résister, et leur accorda le rappel dudit sieur Mazarin, avec d'autant plus de regret qu'elle vit bien qu'ils faisoient passer pour trop grande affection vers la France celle qu'il avoit témoignée pour l'avancement de la paix, laquelle ne désirant point, ils n'avoient pas aussi le zèle qu'il y avoit apporté.

Depuis que l'Empereur eut déclaré à Sadite Sainteté qu'il étoit prêt d'entendre à la paix, y comprenant les alliés de part et d'autre, il se passa plusieurs mois jusqu'à ce que les Espagnols lui donnassent une parole assurée de leur volonté, pour, tandis qu'ils parloient de paix, à laquelle ils ne s'engageoient point par parole formelle, s'accommoder partout avec les protestans confédérés, leur abandonnant les intérêts

Digitized by Google

de l'Eglise pour avancer les leurs, comme ils avoient fait ci-devant en la paix qu'ils firent conclure à l'Empereur avec le roi de Danemarck pour favoriser leur usurpation sur les Etats du duc de Mantoue, et depuis en la paix de Pirna, en laquelle on remit aux protestans les biens ecclésiastiques, pourvu qu'ils fissent la guerre à la France; ayant encore depuis peu tenté le même en Hollande, s'étant servis comme d'un piége pour les désunir de la poursuite que Sa Sainteté faisoit de la paix, qu'ils disoient que le Roi vouloit conclure sans eux, et de la publication même qu'elle avoit faite d'un légat, leur voulant faire croire qu'elle n'en seroit pas venue si avant sans être bien assurée de la France, ce qui lui avoit porté beaucoup de préjudice, plusieurs s'étant manifestement distraits de son alliance, et les autres en ayant été sur le point, si Sa Majesté n'eût pris le soin de les faire détromper.

Après beaucoup de sollicitations de la part de Sa Sainteté, ils lui donnèrent parole qu'ils y vouloient entendre; le Roi eut peine à y faire consentir les Etats, lesquels lui représentoient que, puisque les Espagnols consentoient de traiter avec eux sans l'entremise du Pape, ils désiroient aussi que Sa Majesté, y intervenant, ne les obligeât pas à le prendre pour médiateur. Mais Sa Majesté leur ayant fait représenter que cette médiation étoit nécessaire pour faciliter les affaires, que s'il n'intervenoit au traité que les parties intéressées les moindres difficultés arrêteroient la conférence, et qu'il falloit un médiateur pour proposer des expédiens, et pour rassembler et renouer les entrevues si on les avoit rompues; enfin ils y consentirent.

Digitized by Google

Les Espagnols cependant dilayoient de nommer leurs députés, le lieu et le temps de la conférence. Enfin les instances de Sa Sainteté furent telles qu'ils furent obligés de les lui nommer, et elle les publia au prochain consistoire, avec ceux de l'Empereur et du Roi, sans faire aucune mention qui de ces princes avoit le premier nommé ses députés, savoir est pour l'Empereur, l'évêque de Bamberg, premier député, le comte Jean-Georges Foucari, président au conseil aulique de l'Empereur et son conseiller, qu'ils appellent secret, second député, et le sieur Ferdinand-Maximilien Kurtz, gentilhomme de sa chambre et son conseiller aulique, le troisième.

Les députés du roi d'Espagne furent le duc d'Alcala, don Francisco de Melo, ambassadeur en Allemagne, et don Antonio Ronquillo, chancelier de Milan.

Et ceux du Roi furent le maréchal de Brezé, les sieurs de Charnacé, d'Avaux et de Feuquières; le premier desquels seroit infailliblement député, et les trois autres le seroient, ou tous ou partie d'eux, conformément au nombre de ceux qui seroient nommés par l'Empereur et le roi d'Espagne.

Le Roi néanmoins depuis, voulant employer ailleurs le maréchal de Brezé, nomma, au lieu de lui, le cardinal de Lyon.

Il n'y eut pas moins de peine à convenir du lieu; ils firent proposer par l'Empereur Spire, Francfort, Augsbourg et Constance, qui étoient des villes dont nos alliés ne vouloient pas convenir, et particulièrement les Hollandais désiroient absolument que le traité se fît chez eux, à raison de la difficulté qu'ils ont de faire entendre les affaires qui se présentent à toutes

Digitized by Google

leurs provinces, lesquelles refusoient donner à leurs députés pleine puissance d'arrêter les conditions de la paix, sans les leur avoir fait savoir auparavant pour en délibérer.

Mais Sa Sainteté ayant d'elle-même proposé Cologne, et Sa Majesté l'ayant fait agréer aux Suédois et à ses autres alliés, elle fit représenter aux Hollandais que le lieu étoit si proche d'eux qu'ils ne le devoient pas refuser, tous le trouvant à propos, et n'y ayant que les Impériaux et les Espagnols qui ne le vouloient point.

A quoi lesdits Hollandais s'étant relâchés, Sa Majeté manda à son ambassadeur à Rome qu'elle l'avoit agréable; et enfin, Sa Sainteté fit convenir les parties dudit lieu de Cologne, où son légat s'achemina et y arriva le 24 octobre.

Il ne restoit plus qu'à savoir le temps de ladite assemblée, dont il y eut tant de peine à convenir, et tant de difficultés sur les passe-ports et autres incidens, que cela ne se put terminer cette année, les Espagnols cherchant de jour à autre des prétextes d'amuser, et tenant les esprits en balance entre la paix et la guerre pour essayer de prendre leurs avantages et faire pencher les affaires du côté qu'il leur seroit plus utile; ils vouloient gagner le temps pour, à la diète que l'Empereur avoit indite à Ratisbonne, essayer de faire jurer à tous les princes la guerre contre le Roi et ses alliés, après avoir fait élire le roi de Hongrie roi des Romains.

Ladite diète succéda à leur contentement en l'un de ces deux points, qui fut l'élection du roi des Romains, mais non pas en l'autre.

Digitized by Google

Ils élurent roi des Romains Ferdinand, fils de l'Empereur, le 22 décembre, contre toutes les lois de l'Empire.

Les Espagnols savoient bien que cette élection, extorquée contre toutes les formes, étoit nulle; mais il leur suffisoit d'avoir un titre quel qu'il fût, ne pouvant mieux, espérant faire valoir par la puissance ce qui étoit défectueux par la raison, et de mater tellement par la longueur de la guerre ceux qui s'y voudroient opposer, qu'ils les feroient enfin condescendre à l'approuver.

Tout leur procédé en cette action fut du tout contraire à ce qui est expressément ordonné par la bulle d'or, qui est considérée comme la loi fondamentale de l'élection des empereurs d'Allemagne.

Cette bulle est une constitution impériale qui fut surnommée bulle d'or, et après beaucoup de troubles en l'Empire, et pour empêcher qu'à l'avenir la dignité impériale, qui n'est due qu'à la vertu et non pas au sang, fût usurpée par les plus puissans, fut faite à Nuremberg avec le consentement de tous les princes et ordres de l'Empire par Charles IV, en l'an 1356; et comme son principal sujet fut l'établissement d'une loi fondamentale et immuable qui devoit servir à l'avenir de règle en tout ce qui pourroit concerner la conservation de l'Empire et l'élection de son chef, elle a depuis été jurée par tous les Empereurs, qui protestent à leur avénement, par une expresse capitulation, de n'y rien changer, ajouter ou diminuer sans le commun consentement des électeurs (1).

On peut dire, et avec bonne raison, que par ladite

(1) Sleidan *in Capitul. Car.* 5. *Capitula Ferdinandi* II, *art.* 2, *et omnes qui ab omnibus fiunt.*

Digitized by Google

bulle il n'est permis de procéder à l'élection du roi des Romains ou de l'Empereur que le siége vacant ; il est vrai qu'il peut vaquer ou par la mort de l'Empereur ou par son inhabileté à gouverner ; mais ni l'une ni l'autre de ces conditions ne se trouvoit en cette occasion, et bien qu'il y ait quelques exemples d'élection de roi des Romains l'Empereur vivant, néanmoins lesdites élections ont été contestées, et les électeurs ont témoigné que lesdites élections étoient contre la justice et contre le serment des Empereurs, qui jurent d'observer ladite bulle d'or.

Charles-Quint ne pouvant faire passer l'Empire à son fils parce qu'il étoit encore trop jeune, le fit passer à Ferdinand son frère, et le fit élire roi des Romains à Cologne, l'an 1531 (1). L'électeur de Saxe et autres princes s'y opposèrent puissamment, et soutinrent que telle élection, faite du vivant de l'Empereur, étoit contre la loi de la bulle d'or ; et l'exemple que l'on pourroit apporter de Charles IV, qui étoit l'auteur même de la bulle d'or, et qui nonobstant icelle ne laissa pas de son vivant de faire élire son fils Venceslas roi des Romains, fait contre eux, pource que, outre que ledit Charles IV est taxé d'avoir corrompu les électeurs en cette action, ainsi qu'il les avoit déjà corrompus auparavant à son élection pour les faire rebeller contre le duc de Bavière, comme Cuspimanus remarque en la vie dudit Charles IV, et fut ledit Venceslas son fils, après la mort de son père, déposé pour ce sujet ; et les électeurs en cette dernière élection reconnoissant bien cette nullité, ont protesté dans la réponse qu'ils ont faite à l'Empereur, que ledit

(1) Goldast, *pars* 2, *folio* 136 ; Sleidan, *lib.* 5, 7, 8, 15.

Digitized by Google

acte d'élection qu'ils faisoient ne préjudicieroit en aucun temps à ladite bulle d'or, qui est un témoignage certain de la contravention qu'ils reconnoissent qu'ils y faisoient.

Et cette loi est bien juste, car comment les électeurs se pouvoient-ils conserver la liberté d'élire celui qui seroit le plus digne de l'Empire, s'ils pouvoient être obligés de le faire durant la vie de l'Empereur, l'autorité duquel les contraindroit toujours facilement, par sollicitations et promesses plus fortes que les commandemens, à donner leurs suffrages à leurs enfans ou à leurs plus proches héritiers.

Mais bien que cette raison de nullité soit et valable et prégnante, néanmoins pource qu'il y a quelques exemples d'empereurs qui, bien qu'injustement, ont passé par-dessus, Maximilien I ayant été élu du vivant de Frédéric III son père, et Maximilien II du vivant de Ferdinand, passons à d'autres raisons, lesquelles non-seulement ne peuvent pas raisonnablement être révoquées en doute, mais que nulle injustice ni témérité ne s'est jamais trouvée qui ait osé entreprendre de le faire.

La première et la plus essentielle condition qui doit être en toute élection, est qu'elle soit libre, et que tous ceux qui traitent ou contractent aient une égale liberté, les uns de demander, les autres de refuser; et s'il y intervient quelque contrainte, l'acte est de nulle valeur, et la contrainte n'est pas simplement quand on met ouvertement le poignard à la gorge pour faire consentir à ce qu'on veut, mais quand on donne un juste sujet de crainte si on n'obéit pas. C'est pourquoi la loi prononce qu'il n'y a rien si con-

Digitized by Google

traire au consentement, qui soutient les actes de bonne foi, que la force et la crainte, qu'il est contre les bonnes mœurs d'apporter en telles occasions.

Or il est évident que les électeurs avoient un très-grand sujet d'être intimidés en leurs suffrages; non-seulement ils voyoient l'Empereur puissamment armé, mais toutes les forces de l'Empire sous le commandement de son fils même dont il s'agissoit, qui en étoit le généralissime. Entre les raisons pour lesquelles ils l'éconduisirent doucement, l'an 1630, de la même chose, ils en apportèrent une semblable, qui étoit que ledit Empereur ayant une grande armée sous le commandement de Walstein, s'ils traitoient lors de l'élection du roi des Romains, ils donneroient sujet à la calomnie de dire qu'il auroit extorqué leur consentement. Encore ajoutèrent-ils une plainte, qu'il avoit de son autorité, sans le consentement des ordres de l'Empire, donné cette charge audit Walstein, lequel ensuite fut déposé.

Maintenant il y a bien davantage, en ce que c'est celui même qui doit être élu qui est chef des armes, et toutefois ils n'osent parler; mais ils témoignèrent bien néanmoins qu'ils eussent volontiers fait la même réponse, car l'Empereur prétextant la sollicitation qu'il leur faisoit de son grand âge, de ses infirmités et des troubles de l'Empire, ils répliquèrent qu'il étoit à espérer que Dieu, qui l'avoit fait sortir de toutes les difficultés passées, lui feroit vaincre celle-ci et affermiroit sa santé, et ainsi qu'on n'auroit point de besoin de tant précipiter l'élection du roi des Romains, mais qu'on la remettroit en un temps auquel l'Empire jouiroit de plus de repos. Par laquelle

Digitized by Google

réponse ils montroient que ce n'étoit pas lors le temps de faire ladite élection, qu'ils eussent volontiers remise s'ils eussent osé, et que la liberté de leurs suffrages n'eût été empêchée par les armes de l'Empereur, qui s'en tenoit si fort, que, pour leur faire encore davantage de peur, il faisoit passer au même temps près de Ratisbonne l'électeur de Trèves, un de leur corps, qu'il avoit fait prendre prisonnier sans aucune formê de justice, et enfin, pour comble de violence, on fit massacrer dans Ratisbonne même, par des gens masqués, le syndic de Cologne, pour avoir dit en soupant que ce seroit un plus grand bien à l'Empire de faire la paix que de penser à une élection. Qu'eût-on donc fait à celui qui eût osé dire qu'il la falloit faire tomber en une autre personne que celle du roi des Romains?

Mais il y eut bien d'autres nullités encore en cette élection outre celle-là; car la bulle d'or, qui est une loi fondamentale de l'Empire, et laquelle partant l'Empereur ne peut changer (1), bulle qui passe en force de contrat, et qu'en qualité duquel l'Empereur l'a jurée (2), auxquelles sortes de constitutions le prince ne peut déroger, a été violée en cette action presque en tous ses points.

La ville de Francfort est le lieu particulièrement désigné par la bulle pour l'élection. C'étoit de toute ancienneté le lieu où ordinairement elle se faisoit, et celle dudit Charles IV fut, sur ce fondement, accusée et déclarée nulle par les électeurs. Mais la bulle réduit cette coutume aux termes d'un droit bien étroit

(1) Goldast *in Capitul. Car. Mag.* — (2) *Capit. Ferdin.* II, *in Stat. germ.*

Digitized by Google

et immuable, de sorte que depuis la liberté n'est plus restée à l'archevêque de Mayence de convoquer l'assemblée autre part qu'en ladite ville, et il ne se trouve que les seuls Rodolphe II et Maximilien II qui aient depuis été élus à Ratisbonne; ce qui ne peut pas préjudicier à la loi de ladite bulle, qui ne peut être abrogée que par une autre loi aussi authentique qu'elle, et qui soit du consentement de tous les ordres de l'Empire. Mais cette contravention a bien montré la violence de la maison d'Autriche, qui, par son ambition, méprisa les plaintes peu devant faites par le duc de Saxe et plusieurs princes de l'Empire à Charles-Quint, de ce qu'il avoit fait élire Ferdinand I roi des Romains à Cologne, et qu'il fallut que ledit Ferdinand fût derechef élu empereur à Francfort à la démission que fit ledit Charles-Quint de l'Empire entre les mains des électeurs (1), et que lorsque le duc de Saxe, après avoir long-temps, pour la susdite raison, combattu de nullité la première élection dudit Ferdinand I, vint à la ratifier, il obligea ledit Ferdinand I de promettre qu'à l'avenir ladite bulle seroit observée en ce point particulièrement, et qu'il s'y obligeoit et y feroit de nouveau obliger les électeurs (2). Il est vrai qu'à plusieurs personnes il sembleroit de prime abord que le lieu seroit une circonstance légère et non nécessaire à être observée; mais il faut considérer premièrement que toutes fois et quantes que la loi nous ordonne par paroles de commandement d'observer quelque forme ou circonstance en une chose, nous la devons précisément observer, ou autrement l'acte est nul, bien que cette circonstance-

(1) Goldast, *De abdic. Car. sancti.* — (2) Sleidan, liv. 9, fol. 224.

là consistât en une chose de fort peu de considération (1). Et d'autre part, le lieu en cette action si importante n'est point une circonstance si légère qu'elle pourroit sembler, pource qu'elle peut souvent contribuer beaucoup à la liberté des suffrages.

En l'an 1630, les électeurs alléguèrent cette raison entre les autres, pour s'excuser de procéder à l'élection du roi des Romains, que l'assemblée devoit être convoquée à Francfort, non à Ratisbonne où ils étoient (2); et à la vérité, comme la sentence d'un juge n'oblige pas lorsqu'elle est prononcée hors du lieu ordinaire où il doit rendre la justice, ainsi l'élection faite hors du lieu précisément désigné par la loi pour la faire est nulle, si ce n'est que, par quelque nécessité publique et importante au bien commun, on ait été contraint de le changer, ce qui ne s'est pas rencontré en cette occasion, car ni peste, ni guerre, ni autre semblable chose ne les a pressés, mais les seuls intérêts particuliers qu'ils avoient de l'y tenir.

Pour montrer encore davantage la mauvaise foi avec laquelle ils y ont procédé, c'est qu'ils ne se sont pas simplement contentés de choisir un autre lieu que celui auquel ils devoient tenir l'assemblée, mais même ont fait une citation frauduleuse et contre ce qui est expressément commandé par la bulle d'or.

Ladite bulle oblige par exprès commandement que l'électeur de Mayence, indiquant l'assemblée, avertisse un chacun des électeurs qu'il les assemble pour traiter et résoudre de l'élection d'un roi des Romains

(1) *L. Sancta C. de Leg.* — (2) *Exempla de conventu Ratisbonensi.* Lond. 1631.

Digitized by Google

ou Empereur, ce que l'électeur de Mayence, pour les surprendre, n'a pas fait en celle-ci, mais l'a seulement causée pour la nécessité qu'il y avoit en l'Empire de pourvoir à son repos et remédier aux maux qui les menaçoient.

Il en fit de même en l'assemblée de Ratisbonne, en 1630, qu'il fit à même dessein et sous un semblable prétexte de penser aux moyens d'acquérir une bonne paix en l'Empire, ou de s'armer puissamment pour s'opposer à ses ennemis.

Les électeurs, qui n'étoient pas encore lors gagnés, représentèrent n'avoir pas été légitimement convoqués pour avoir autorité de traiter de ladite élection en ladite diète; en celle-ci ils n'ont pas osé parler si formellement, mais après avoir simplement témoigné qu'ils eussent bien désiré remettre cette affaire en un autre temps, ils cédèrent à la violence, d'où il s'ensuit que puisque la forme de la citation prescrite précisément pour la loi n'a pas été observée, ce qui a été fait ensuite est entièrement nul.

Ladite bulle ordonne encore précisément que tous les électeurs, sans en oublier un seul, doivent être appelés par lettres expresses, et en vertu d'icelles comparoître en personne ou par leurs plénipotentiaires. Celle-là est la principale des conditions de l'élection, et doit être si exactement observée, que tous les auteurs tiennent que s'il y a un seul électeur qui n'ait pas été dûment appelé, lui seul peut annuler l'élection, de sorte qu'ils ont pour maxime que plus peut nuire le mépris ou l'oubli d'un seul électeur qui n'aura pas été appelé, que la contradiction

Digitized by Google

de plusieurs qui s'y opposeroient; c'est pourquoi les histoires d'Allemagne sont pleines d'exemples en cette matière.

Henri de Bavière et le duc de Saxe s'opposèrent à l'élection de Conrad III, et la déclarèrent nulle pource qu'ils n'y avoient pas été appelés.

Les électeurs ecclésiastiques en firent autant de celle de Louis de Bavière, et menacèrent Albert I de le traiter de la sorte, si, après la mort d'Adolphe de Nassau, il ne leur eût point déclaré qu'il ne vouloit point se servir de la première élection qui avoit été faite de sa personne, l'estimant nulle pource que l'électeur de Trèves et le Palatin n'y avoient pas assisté.

Le comte Palatin soutint pour cette même raison à Charles IV, que son élection n'avoit pu être valable en son absence.

Et en ces derniers temps, le roi de Bohême, Ladislas, ayant été méprisé et oublié en l'élection de Maximilien, protesta si hautement et maintint si puissamment que l'élection étoit nulle à ce sujet, que quelque temps après il ne la voulut jamais ratifier et valider.

Or en cette élection-ci, il y a d'une part quelque chose à dire de ce que le Palatin n'y a pas été appelé; car, bien qu'il ait été condamné par l'Empereur, il l'a été contre les formes, ne pouvant être dépouillé ni de ses Etats ni de sa dignité que par le consentement des électeurs; et d'autre part, l'électeur de Trèves n'y a point été appelé, et sa voix a été entièrement méprisée, il n'est point condamné et a son droit entier. Les électeurs se sont bien avisés de cette faute,

Digitized by Google

et pour cet effet, en la réponse qu'ils firent à l'Empereur, ils lui dirent qu'ils désiroient que l'élection fût différée jusques à ce que l'Empire fût en repos, et ce tant plus que le collége des électeurs n'étoit pas en son entier par l'absence de celui de Trèves ; et quand ils consentirent à ladite élection, ils essayèrent d'annuler la raison qui leur pouvoit être apportée d'invalidité à cause de l'absence dudit électeur de Trèves. Ils mirent en avant plusieurs raisons frivoles, lesquelles ils tâchoient de faire convenir audit électeur de Trèves : la principale desquelles étoit qu'il étoit porté par la bulle que si quelqu'un d'entre eux ne vouloit accomplir les conditions des lois de l'Empire et s'y opposer, il fût privé de sa voix ; ce qui ne se peut véritablement attribuer à l'électeur de Trèves, qui n'y a fait aucune opposition, mais simplement s'est mis en la protection du Roi contre les ennemis de l'Eglise en Allemagne, lorsque les armes de l'Empereur n'étoient pas capables de le défendre.

Et aussi pour montrer que les électeurs ne l'ont point cru coupable, ils n'ont point traité avec lui comme tel, car ils ont avoué que le collége n'étoit pas en son entier à cause de son absence, ce qui néanmoins n'eût pas été s'il eût été reconnu coupable ; car dès lors il eût été privé de voix, et partant il n'eût point été besoin de dire que le collége n'eût point été entier ; et quand bien il eût été coupable, il devoit premièrement être jugé pour tel par le collége des électeurs ; ce qui manquant, les électeurs se devoient excuser, comme ils firent lors de l'élection de Maximilien I, pour l'absence du roi de

Digitized by Google

Bohême. Ils l'accusèrent d'avoir donné sa voix à un prince étranger *extrà collegium*, ce qui ne le peut exclure, attendu que la voix ainsi donnée n'a point de force, pource que le droit est collégial, outre que la plupart des autres électeurs étoient en ce point plus coupables que lui, s'étant engagés de paroles et par écrit, les uns à l'Empereur, les autres au roi d'Espagne.

Le remède que l'empereur Ferdinand II y apporta est pire que le mal; car il trouva bon que les électeurs ordonnassent ce qu'il rechercha d'eux, qui étoit que le chapitre de Trèves s'obligeât de ratifier ladite élection, ce qui n'étoit point nécessaire si l'archevêque de Trèves eût été destitué de sa voix, car en ce cas les autres six électeurs eussent eu droit d'élire; outre que le chapitre n'a point le droit d'élire, lequel étant indivisible ne se peut séparer de la personne qui le possède; et bien que cette transmission de droit eût force aux choses de l'Eglise, elle n'en peut avoir au fait de l'élection d'un roi des Romains, ainsi qu'il fut décidé contre les états de Bohême lors de l'élection de Ferdinand II.

Enfin elle ne peut avoir lieu qu'au cas de vacance de siége, ce qui n'est pas ici.

A toutes ces raisons on en ajoute une autre, qui est autant essentielle que celle ci-dessus, et ne peut être combattue; c'est que le serment des électeurs porte qu'ils donneront leurs voix sans aucun pacte d'aucune récompense ou prix de leur élection, soit promis, soit touché par eux; de sorte que s'il y a aucun pacte, soit exprès, soit tacite, leur serment est violé et l'élection est nulle, quand même celui en

Digitized by Google

faveur de qui ils auroient fait le pacte l'auroit ignoré.

Or, en l'élection dont il est question, il est certain que les électeurs ont été gagnés par sermens ou promesses; il est clair, aux yeux de tout le monde, que l'électeur de Mayence a fait un traité avec l'Empereur et le roi d'Espagne, par lequel ledit Roi lui a promis de le nourrir et de l'entretenir jusques à ce qu'il fût entièrement remis en ses Etats; et lui s'est obligé de convoquer l'assemblée pour l'élection du roi des Romains lorsque l'Empereur le désireroit, et de donner sa voix et son suffrage au roi de Hongrie; et par effet il a reçu jusques ici la pension d'Espagne, et a protesté publiquement que ses inclinations étoient pour la maison d'Autriche.

Pour ce qui est des électeurs de Cologne et de Bavière, il n'y a personne qui ne sache le pacte fait entre l'Empereur et eux, à ce que la dignité électorale fût conservée à jamais dans la maison de Bavière; à quoi ledit Empereur s'est obligé, moyennant que ses deux frères donnassent leurs suffrages à son fils.

L'électeur de Brandebourg a fait aussi la même promesse à l'Empereur, moyennant celle de l'investiture de la Poméranie.

Et en ce qui concerne l'électeur de Saxe, on peut dire qu'effectivement il a refusé sa voix, et n'y a consenti que comme celui de Trèves fit à l'élection de Charles-Quint, à cause de la pluralité des suffrages contraires, ou que véritablement il s'y étoit déjà obligé à condition que la paix de Prague fût conservée; et par effet ses députés continuant en leur protestation un peu plus longuement que l'Empereur

Digitized by Google

n'eût désiré, on leur fit voir une lettre écrite de la main dudit Electeur, par laquelle il s'obligeoit de nommer le roi de Hongrie; en sorte que de quelque façon qu'on interprète la protestation, elle se trouve préjudiciable et nuisible à l'élection, et les voix de tous les autres sont plutôt des moyens de l'annuler que de l'autoriser (1).

Enfin la bulle d'or oblige que les électeurs soient appelés à comparoître en personne, et s'ils ne le peuvent et qu'ils soient obligés d'y envoyer des députés, il faut qu'ils soient pourvus d'une instruction suffisante, non limitée ni réglée pour une certaine famille ou personne (2); et si les députés ne sont suffisamment instruits, la députation est déclarée nulle, et le députant perd sa voix pour cette fois-là.

Or il est manifeste que lesdits députés avoient ordre de n'élire aucun autre que le roi de Hongrie, qu'ils nomment Ferdinand III.

Nonobstant toutes ces raisons, les sollicitations de l'Empereur furent si grandes, les intérêts du duc de Bavière, qui se vouloit conserver la dignité électorale et le Palatinat, lui furent si chers, la passion du duc de Saxe nouvellement ligué avec la maison d'Autriche, la lâcheté de quelques-uns, et le découragement des autres, causé par l'avantage que les Espagnols se vantoient d'avoir emporté sur nous en la frontière de Picardie, où ils prirent quelques places, comme nous dirons ci-après, firent que, passant par-dessus toutes considérations, contre la

(1) *Si unus solus pecuniam accepit, tota electio nulla est.* — (2) Reink. f. 109.

Digitized by Google

justice et leur propre bien, ils condescendirent à cette élection.

Le comte d'Arundel fut envoyé de la part du roi de la Grande-Bretagne à cette diète pour demander la restitution du Palatinat à son neveu, en vertu de la promesse qu'il prétendoit lui en avoir été faite, et souvent réitérée par l'Empereur; mais il en reçut de nouvelles, accompagnées de belles paroles. On traita et conféra avec lui, et lui donna-t-on des commissaires pour cet effet, feignant de lui vouloir donner contentement; mais enfin il fut contraint d'en partir en novembre, ne remportant pour fruit de son ambassade que du vent.

L'Empereur lui dit premièrement qu'il avoit fait cession et transport de la dignité électorale-palatine au duc de Bavière et aussi à l'électeur de Cologne et au duc Albert, frères dudit duc, et aux deux fils dudit duc Albert, et qu'il en avoit disposé de même du haut Palatinat, où est Amberg, proche de la Bohême.

Et quant au bas Palatinat, situé deçà et delà le Rhin, où sont les villes de Heidelberg, Franckendal, Kreutznach et Oppenheim, qu'il en avoit délaissé la meilleure part sous titre d'hypothèque au roi d'Espagne et audit duc de Bavière, à cause des frais par eux faits en la guerre d'Allemagne où ils l'avoient assisté, le reste dudit bas Palatinat ayant été distribué à l'électeur de Mayence, aux évêques de Spire et Worms, au landgrave de Darmstadt et autres; et que le tout en avoit été confirmé par le traité de Prague avec l'électeur de Saxe, et ainsi que cela avoit passé en loi, et n'étoit plus loisible d'y toucher.

Néanmoins, pour contenter en quelque manière le

Digitized by Google

roi de la Grande-Bretagne, afin de le détourner de se confédérer avec le Roi, la reine de Suède et les Etats des Provinces-Unies des Pays-Bas, pour le recouvrement desdits Palatinat et dignité électorale, après avoir amusé et entretenu d'espérance par un long temps ledit comte d'Arundel, il lui fit enfin donner à entendre qu'usant, à ce qu'il disoit, d'une singulière grâce et clémence, il consentoit de rétablir ledit Electeur en la dignité de prince qu'il avoit perdue, et davantage qu'il lui feroit rendre une partie assez considérable des seigneuries tenues par feu l'électeur Palatin son père, à condition que ledit roi de la Grande-Bretagne feroit ligue offensive et défensive avec ledit Empereur et toute la maison d'Autriche contre tous les ennemis de cette maison;

Que ledit électeur Palatin lui demanderoit pardon en toute humilité, et reconnoîtroit les crimes et fautes de son père élu roi de Bohême, qui avoit accepté ladite élection;

Qu'il laisseroit jouir le roi d'Espagne et l'électeur de Bavière du revenu des seigneuries qui lui seroient rendues, jusqu'à ce qu'ils soient satisfaits de ce qui leur est dû, ce qu'ils firent monter sans doute à plus que ces seigneuries ne valent;

Qu'il renonceroit à toutes les confédérations et alliances faites par ledit électeur Palatin son père, et par lui, avec quelconques rois et Etats que ce fût, tant au dedans de l'Allemagne que dehors;

Et s'allieroit ainsi que le roi de la Grande-Bretagne avec l'Empereur, le roi d'Espagne et toute la maison d'Autriche;

Outre les autres conditions qu'il y pourroit ajouter

Digitized by Google

lors de la délivrance desdites seigneuries : ce qui en effet non-seulement étoit ne rien rendre au Palatin, mais, qui pis est, étoit asservir honteusement le roi d'Angleterre et ses neveux à la maison d'Autriche. On demanda fort instamment à l'Empereur le rétablissement du duc de Wurtemberg en ses Etats ; mais il s'en défendit, et remit à résoudre cette affaire au traité de la paix générale, de laquelle il fut sollicité par tous les électeurs et autres princes d'Allemagne, et particulièrement par l'archevêque de Mayence, qui se jeta à ses pieds, le suppliant de la hâter auparavant que les affaires de l'Empire et de la chrétienté fussent réduites en plus mauvais termes qu'elles n'étoient.

L'Empereur, entièrement gouverné par le comte d'Ognate, ambassadeur d'Espagne, ne voulant en effet point faire la paix, et d'autre part ayant honte de le faire paroître, leur donna le 15 décembre un projet des conditions auxquelles il la vouloit faire, qui étoient si extravagantes et si injustes, qu'elles faisoient clairement voir le contraire de ce qu'il disoit ;

Il dit que, s'il faisoit un traité avec la France, il recevroit la ratification de ladite élection par l'électeur de Trèves, et si cet électeur décédoit auparavant, le chapitre de Trèves procéderoit à l'élection d'un autre archevêque et électeur, qui s'obligeroit de ratifier la même élection ;

Qu'il ne seroit rien conclu contre le traité de paix de Prague, fait avec l'électeur de Saxe ;

Que, pour l'amnistie et oubli du passé, il n'entendoit se remettre à l'arbitrage des potentats étrangers, et que le traité de Ratisbonne, fait avec le Roi en 1630, seroit renouvelé et confirmé ;

Digitized by Google

Que pour les frais et dépens de la guerre, l'instruction qu'il en bailloit à ses députés portoit ce qu'il prétendoit en avoir;

Qu'il étoit d'avis de continuer le traité de paix avec les Suédois, et de donner satisfaction en argent à la couronne de Suède et aux gens de guerre dudit royaume;

Qu'il ne sauroit traiter de paix à Cologne conjointement avec les Suédois et les Français, ains séparément avec les uns et les autres, et qu'à la conférence avec les Suédois, ses députés prendroient conseil des députés des électeurs;

Que le traité ne seroit point conclu par ses députés, si premièrement ils n'en avoient son avis et résolution sur chaque article;

Que pour la surséance d'armes, il en prendroit l'avis des généraux des armées et des princes du pays;

Que le Roi rendroit toutes les villes et places fortes qu'il tenoit dans l'Empire, avec les canons, munitions et autres choses qui y étoient, en quelque manière qu'il s'en fût rendu le maître, et sans y faire aucun dommage, ni qu'il pût à l'avenir y avoir aucune prétention;

Que Sa Majesté assureroit l'Empire et tous les membres d'icelui de ne leur faire aucun dommage à l'avenir, soit qu'ils eussent été contre la France au commencement de la guerre, ou que, premièrement, ils eussent été du parti de France, et depuis ils s'en fussent séparés et eussent voulu être compris au traité de Prague;

Que les confédérations et alliances d'aucuns états de l'Empire avec la couronne de France seroient

Digitized by Google

déclarées nulles, et les originaux des traités et obligations seroient rendus;

Et le même seroit observé pour les lettres de garde et protection du Roi à aucuns princes dudit Empire;

Que ledit Empereur n'entendoit aucunement se départir de ce qui concernoit l'entière restitution du duc de Lorraine, ains suivre ce qui étoit contenu au traité de paix à Prague;

Que considérant le roi d'Espagne comme prince, membre et vassal de l'Empire, et qui a assisté en cette guerre ledit Empire, on le devoit avoir en considération à ce que la couronne de France n'exerçât dorénavant contre lui aucune hostilité;

Que pour le regard des différends des Hollandais avec Espagne, il s'en résoudroit selon l'occurrence des affaires.

Et pour celui de l'assurance et sûreté du côté de la couronne de France, il estimoit qu'il en falloit avoir une caution réelle, qui est à dire des places fortes par hypothèque, ou bien que le Pape comme entremetteur en répondît.

Pour ce qui touchoit les enfans du feu électeur Palatin, il s'en remettoit à ce qui en avoit été traité avec la couronne d'Angleterre, et qui en avoit été communiqué auxdits électeurs.

Ces conditions étoient bien éloignées de l'égalité requise et nécessaire à l'accord mutuel d'une bonne paix; car premièrement il protestoit ne vouloir souffrir que le Roi traitât conjointement avec ses alliés: ce qui eût été bon à dire par un prince à ses vassaux qui lui auroient fait la guerre, mais non à son égal, qui, ayant droit de faire des alliances avec d'autres

Digitized by Google

souverains, s'oblige à ne traiter point l'un sans l'autre pour faire la guerre avec plus de force et poursuivre la paix avec plus de vigueur.

Puis de mettre en avant qu'il falloit que le Roi donnât une caution réelle de ce qu'il promettroit, n'est-ce pas une audace inouïe, et qui ne fût jamais tombée en la pensée d'un homme raisonnable ? Ceux-là peuvent être contraints de donner caution, qui sont si foibles qu'ils ne se peuvent défendre, et on a sujet de la demander à ceux-là dont la perfidie a taché la foi. Or, en ce dernier siècle, l'infidélité s'est toujours trouvée du côté des ennemis du Roi, qui n'a eu guerre que pour défendre ses États ou ses alliés des invasions ou des injustes attentats des Espagnols.

N'est-ce pas une autre chose bien éloignée de raison qu'il demandât que le Roi ne se pût allier avec les princes et états de l'Empire, pour la sûreté et conservation de leurs personnes, droits et seigneuries (ce qu'il fit néanmoins insensiblement et couvertement insérer dans le traité de Ratisbonne en l'an 1630), et qu'il osât même proposer que le Roi rendît les originaux desdites confédérations et alliances comme nuls, et qu'il en fût usé de même pour les lettres de garde et protection données par Sa Majesté à l'électeur de Trèves et autres princes? et néanmoins c'est un droit dont les rois, non-seulement de France, mais d'Angleterre, de Danemarck, de Suède, de Pologne et d'Espagne, et plusieurs autres princes et républiques, ont joui de toute ancienneté, de pouvoir se confédérer avec les princes et états de l'Empire en Allemagne et en Italie, contre l'Empereur même s'il les veut opprimer. Et les ministres d'Espagne, se plai-

Digitized by Google

gnant du Roi lorsqu'il envoya son armée à Trèves pour y rétablir l'Electeur, prétendoient que le Roi avoit fait injure à leur maître, d'autant que Trèves étoit en la protection du roi d'Espagne comme duc de Luxembourg. Donc ni les alliances ni les protections ne sont contre les droits de l'Empire. Et comment le Roi eût-il pu accorder cet article sans déclarer les princes et états de l'Empire criminels de lèse-majesté, pour l'alliance qu'ils avoient faite avec lui en implorant son assistance, et leur porter préjudice au droit qu'ils ont de se pouvoir confédérer et allier avec les princes étrangers? et l'Empereur s'élit sous cette condition de conserver les princes et autres états de l'Empire en leurs droits, priviléges et anciennes coutumes.

Il vouloit que le traité de Prague, que la lâcheté de l'électeur de Saxe avoit fait conclure, eût lieu. Ce traité entre autres choses porte que les traités de la maison d'Autriche seront entretenus, par lesquels l'Empire et le royaume de Hongrie leur doivent être héréditaires, bien qu'ils soient électifs, et de plus que les traités particuliers que l'Empereur a faits avec plusieurs princes, républiques et états de l'Empire, soient valables, bien qu'ils soient au préjudice de leurs droits et de leurs libertés.

Mais ce qui montroit bien l'aveuglement ou la passion de la maison d'Autriche contre le Roi, étoit qu'il mettoit en avant de le condamner aux frais de la guerre; car c'étoit l'instruction qu'il avoit donnée à ses députés. Avec quel front pouvoit-il avancer une telle proposition? Il demandoit récompense pour le roi d'Espagne, qui avoit, dit-il, servi l'Empire, pource qu'il avoit assisté le parti de l'Empereur; il l'accordoit

Digitized by Google

aux Suédois, qui étoient descendus en Allemagne pour la défense du parti contraire. Le Roi étoit pour les uns ou pour les autres, et manifestement il étoit, je ne dirai pas pour les Suédois, mais pour ceux qu'ils prenoient prétexte de défendre, qui étoit pour les princes, villes et États opprimés en leurs droits, libertés et priviléges par l'ambition espagnole, qui abusoit de la facilité et de la parenté de l'Empereur pour parvenir à ses fins. A quel titre donc pouvoit-il prétendre que le Roi dût payer les frais de la guerre, sinon à titre d'envie contre la grandeur et générosité de la France, qui, ne déniant jamais son assistance aux foibles et aux oppressés, manque peu souvent de sujet de s'opposer à la violence d'Espagne et arrêter le cours de ses usurpations?

Il vouloit que le Roi rendît au duc de Lorraine tous ses États et seigneuries. D'où lui venoit ce zèle ardent de justice envers ce prince, étant en même temps si refroidi envers le duc de Wurtemberg, l'électeur Palatin et autres alliés de Sa Majesté?

Il renvoyoit le jugement de leurs plaintes aux électeurs intéressés contre eux, en sorte qu'il étoit évident qu'ils ne leur feroient jamais aucune raison, et feignoit avoir traité avec le roi d'Angleterre touchant le Palatin; ce qu'il n'avoit fait, sinon en lui refusant toutes les demandes qu'il lui avoit faites.

Puis en un autre article, qu'il ne se remettroit jamais de ces différends à l'arbitrage d'aucun prince étranger quel qu'il pût être, même il n'exceptoit pas le Pape; ce qui montroit le peu de sincérité avec laquelle il agissoit, puisqu'en même temps il faisoit instance que le Roi rendît toute la Lorraine, sans con-

Digitized by Google

sidérer premièrement s'il la possédoit avec justice, si le droit de la guerre la lui donnoit sans excepter le Barrois qui n'étoit pas de la souveraineté de l'Empire, sans parler de la plupart des places que le duc ne possédoit que par usurpation qu'il en avoit faite sur les évêchés, et auxquels partant il étoit plus juste de les rendre. Et il vouloit que le Roi ne pût démolir les fortifications de Nancy, sans faire néanmoins aucune mention de l'assurance qu'il étoit juste que le Roi prît du duc Charles, pour accomplir ce à quoi il étoit obligé envers lui par plusieurs traités, ni permettre qu'aucun prince de la maison d'Autriche n'auroit jamais garnison dans les places fortes de la Lorraine, après que le Roi les auroit rendues; et enfin, pour comble d'injustice, il vouloit que le Roi n'eût plus aucunes prétentions sur aucun desdits États et seigneuries de Lorraine, combien que les droits du Roi sur le Barrois, le marquisat de Pont-à-Mousson, Neufchâtel sur Meuse, Passavant en Vosges, La Motte et autres seigneuries, fussent clairs comme le jour et indubitables, et que l'un des traités avec ledit duc Charles portât que le Roi pourroit faire raser lesdites fortifications.

Sous la proposition générale qu'il faisoit que le Roi rendroit toutes les villes et places fortes de l'Empire, il prétendoit comprendre Pignerol, que les Espagnols ne voient qu'à regret entre les mains de Sa Majesté, bien que, par plusieurs titres qui sont en la possession du Roi, il paroisse clairement qu'il ne relève point de l'Empire; et quand il en relèveroit, quel droit l'Empereur auroit-il de le revendiquer, laissant entre les mains d'Espagne le duché de Milan et tant d'autres grandes seigneuries qu'elle usurpe en

Digitized by Google

Italie, en Allemagne, en Flandre et de tous côtés?

Il demandoit des précautions pour obliger le Roi à n'user d'aucune hostilité contre le roi d'Espagne, et ne parloit point que le roi d'Espagne en dût donner de n'offenser point le Roi.

Et en dernier lieu, ce qui montroit absolument que son ostentation de désirer la paix n'étoit que feinte et simulée, c'est, premièrement, qu'il ne vouloit traiter du différend des Hollandais que selon, disoit-il, qu'il jugeroit à propos, suivant l'occurrence des affaires, ce qui n'étoit rien dire de déterminé en une affaire aussi importante qu'elle étoit essentielle au traité de la paix, puisque le Roi n'y pouvoit entrer sans eux.

Puis il refusoit d'accorder pendant la conférence aucune surséance d'armes, mais simplement disoit qu'il s'en conseilleroit avec ses généraux d'armée, qui étoit à dire qu'il l'accorderoit selon que le roi d'Espagne et lui y trouveroient leur utilité.

Or comment peut-on traiter la paix tandis qu'on se bat des deux côtés, et que les avantages qu'un parti remporte de jour à autre sur son contraire changent les conditions du traité?

Et enfin il ne donnoit pouvoir à aucun de ses députés de conclure aucune chose s'il n'en voyoit lui-même la résolution, ce qui étoit réduire la conférence à une longueur infinie; au lieu que s'il en eût désiré une bonne et prompte conclusion, il falloit, auparavant que d'envoyer les députés, être d'accord des points principaux, ainsi qu'il fut observé avant la conférence de Vervins en l'an 1598, que le feu roi Henri-le-Grand voulut être assuré de la restitution de ses villes

Digitized by Google

et places fortes occupées par le roi d'Espagne, premier que d'y envoyer ses députés.

Le Roi, qui avoit bien prévu toutes ces choses, et savoit que les Espagnols ne recherchoient la paix qu'en apparence et pour n'acquérir pas la haine de toute la chrétienté, crut que pour la leur faire vouloir à bon escient, il les y falloit contraindre par la force des armes, y disposa ses affaires, et sollicita ses alliés de faire le même.

Pour cet effet il anime, comme nous avons dit, les Suédois et les princes confédérés en Allemagne, il assiége avec une grande armée la ville de Dôle, il en envoie une plus puissante en Italie, deux autres considérables en la Lorraine et en Alsace, assiste les Hollandais de son armée pour reprendre le fort de Schench, les presse d'en mettre une en campagne, leur accorde 2,000,000 à cette fin, compose une grande armée navale pour la défense de la Provence et la reprise des îles, et n'oublie rien de tout ce qui humainement se pouvoit pour faire ressentir aux Espagnols que c'étoit en vain qu'ils espéroient, par la continuation de la guerre, de surmonter les forces de la France.

La levée du siége de Valence avoit enorgueilli les Espagnols dans le Milanais, et fait perdre à nos alliés quelque chose de l'estime qu'ils avoient des armes du Roi, encore qu'à bien considérer ce qui se passa, il y ait eu plus de gloire à Sa Majesté d'avoir avec une armée de dix mille hommes seulement assiégé et réduit à l'extrémité une ville en laquelle il y avoit six mille hommes en garnison; qu'il n'y eut pas de déshonneur à lever ce siége, lorsque le secours y fut

Digitized by Google

entré par l'intelligence des gens du duc de Savoie qui étoient joints à l'armée du Roi. Le cardinal eut grand soin d'encourager lesdits alliés, leur représentant qu'avoir manqué à prendre une ville n'étoit pas une chose qui dût grandement étonner ceux qui savent que les succès des entreprises ne correspondent pas toujours à l'attente et à l'espérance que l'on en a, et que d'autant qu'il est certain qu'il n'y a rien qui contribue davantage à faire réussir les grands desseins que la constance et la fermeté, et que plus les affaires sont difficiles, plus il y a de gloire à les soutenir, le Roi étoit résolu de n'omettre aucune chose pour rétablir celles d'Italie.

Le duc de Savoie manda à Sa Majesté que, pourvu qu'elle eût agréable de lui entretenir vingt mille hommes de pied et deux mille cinq cents chevaux en Italie, lui payant la solde desdites troupes, moitié en argent de temps en temps, et l'autre en assignations, qu'il lui demanda sur les recettes des provinces les plus voisines de ses Etats, il auroit de sa part en campagne huit mille hommes de pied et deux mille quatre cents chevaux; et supplioit Sa Majesté de se reposer sur lui de la guerre en Italie, et qu'il lui en répondoit en cette année-là.

Sa Majesté accorda sans difficulté sa demande, bien qu'elle allât beaucoup au-delà de ce qu'elle étoit obligée par le traité, désirant du duc de Savoie que toutes ces troupes-là, qui, jointes à trois mille hommes de pied et trois cents chevaux qu'entretenoit le duc de Mantoue, et à quatre mille hommes de pied et quatre cents chevaux entretenus par le duc de Parme, feroient toutes ensemble trente-cinq mille hommes

Digitized by Google

de pied et cinq mille sept cents chevaux, fussent divisées en deux armées, l'une commandée par le duc de Savoie, comme général de toutes les armées du Roi en Italie, l'autre par le duc de Parme, dont le commandement dépendroit du duc de Savoie.

Elle accorda aussi que le maréchal de Toiras servît près du duc de Parme qui l'avoit désiré.

Cependant il y eut quelques combats où les gens du Roi eurent toujours l'avantage, et donnèrent terreur de leurs armes à leurs ennemis, ses troupes ayant pris None, Felissan, Roque et La Roquette, et depuis encore, aux premiers jours de janvier, le château de la Stradelle, et peu de jours après celui de Belveder dans le Milanais, faisant honteusement fuir le marquis de Léganez qui étoit parti d'Alexandrie pour le défendre.

Le duc de Parme étoit un peu travaillé de la part du Pape, qui lui avoit envoyé deux brefs qu'il paroissoit qui servoient de préparatifs à quelque fâcheuse déclaration au préjudice dudit duc, ces brefs étant fondés sur ce qu'il avoit pris les armes et étoit sorti de ses Etats, selon l'obligation de la ligue qu'il avoit faite avec Sa Majesté, qui ne pouvoit qu'elle ne se ressentît extrêmement de ce procédé de Sa Sainteté, laquelle ne pouvoit douter que cette ligue n'avoit autre but que de maintenir la liberté de l'Italie, ainsi que Sa Majesté lui avoit fait souvent entendre ses bonnes intentions par le cardinal de Lyon et le comte de Noailles; et pource que le Pape alléguoit que les Etats du duc de Parme relevant du Saint-Siége, il ne vouloit pas que les Espagnols lui reprochassent de n'avoir pas averti ledit duc, et ensuite rejetassent

Digitized by Google

son interposition, s'il arrivoit que ledit duc en eût besoin, pour empêcher que les Espagnols le ruinassent, ou qu'en ce cas ils ne voulussent consentir de remettre lesdits Etats, s'ils l'en avoient dépouillé, entre les mains de Sa Sainteté; Sa Majesté envoyant, dès le commencement de l'année, le maréchal d'Estrées pour être son ambassadeur extraordinaire près Sadite Sainteté, lui commanda de lui dire de sa part qu'elle estimoit que ces prévoyances, qui étoient plutôt des augures de malheur ou des menaces contre ce prince, étoient hors de temps et donnoient trop d'avantage aux Espagnols, qui ne manqueroient pas de s'en servir pour faire croire que le Pape désapprouvoit tellement les desseins de Sa Majesté et de ses alliés, qu'il étoit prêt de leur courir sus, Sadite Majesté ne pouvant aussi comprendre la raison alléguée par les ministres de Sadite Sainteté à son ambassadeur et au résident du duc de Parme à Rome, qu'elle vouloit par ses monitions appuyer son droit de pouvoir reprendre sur les terres du duc de Parme les dépenses qu'elle seroit obligée de faire pour l'assister contre les Espagnols, étant certain que c'étoit tout ce qu'elle pourroit proposer si le duc l'en requéroit, et que quand même il le feroit, il seroit libre à Sa Sainteté de lui dénier ce secours s'il ne lui plaisoit de l'assister gratuitement, comme les princes amis, et spécialement les plus puissans à l'égard des inférieurs, ont accoutumé de faire; que la protection de Sa Majesté, l'obligation qu'elle avoit de secourir ledit duc étoit assez considérable, après les autres effets que ses alliés en avoient reçus, pour mettre le Pape hors de cette peine.

Digitized by Google

Et enfin, Sa Majesté chargea ledit maréchal de faire entendre à Sa Sainteté, et particulièrement au cardinal Barberin, dans les termes de la discrétion requise, et néanmoins avec la vigueur que ce fait méritoit, que Sadite Majesté prendroit toutes les offenses qui seroient faites audit duc, tant sur ce sujet qu'en tout autre, autant ou plus que si elles étoient faites à sa propre personne et à ses Etats, et qu'elle seroit contrainte d'en témoigner les mêmes ressentimens à ceux qui en seroient les auteurs ; sur quoi Sa Majesté se confioit en la prudence et en l'affection dudit maréchal, qui sauroit tellement s'exprimer sur cette matière, qu'essayant d'apporter au Pape et au cardinal Barberin la retenue nécessaire par la considération de ne point venir aux extrémités avec la France, il éviteroit de les aigrir jusques au point de les rendre plus disposés à favoriser l'Espagne, et leur feroit entendre la justice de la ligue de Sa Majesté avec les ducs de Savoie, Mantoue et Parme, pour les garantir du mauvais dessein d'Espagne et maintenir la liberté de l'Italie ; Sa Sainteté connoissant mieux que nul autre que les Espagnols n'ayant rien plus à cœur que d'opprimer la puissance spirituelle et temporelle dans l'Italie, ils le feroient au même instant qu'ils verroient que le Roi et ses alliés auroient détourné leurs pensées de prévenir et réprimer leurs entreprises.

Mais les offices dudit maréchal d'Estrées ne firent pas tout l'effet que Sa Majesté désiroit, d'autant que Sa Sainteté avoit une telle aversion de sa personne, à cause des choses qui s'étoient passées les années précédentes en la Valteline, qu'après qu'il fut arrivé à Rome elle demeura long-temps sans le vouloir voir;

Digitized by Google

de sorte qu'il fut nécessaire que le cardinal en écrivît avec quelque liberté à Sa Sainteté, la suppliant de trouver bon que, comme passionné pour les intérêts de l'Eglise et des siens, il lui représentât que ce sujet étoit capable de produire des suites de très-dangereuse conséquence, à quoi il la supplioit d'avoir égard par sa prudence; que si les actions passées dudit maréchal lui avoient été désagréables, c'étoit de Sa Majesté et non de lui qu'il se devoit plaindre, mais que néanmoins Sa Majesté n'avoit point eu intention de lui déplaire en tout ce qui s'étoit passé, mais bien de la servir, et empêcher que ceux qui autrefois avoient exécuté de mauvais desseins contre le Saint-Siége, ne pussent pendant son règne se mettre en tel état qu'on eût sujet de craindre de semblables événemens à ceux qui étoient arrivés en autre temps; que Sa Sainteté ayant, depuis deux ans, envoyé en France un nonce extraordinaire sur un sujet aussi contraire aux intérêts de Sa Majesté que favorable à ceux des Espagnols, et l'ayant rappelé lorsqu'ils publioient ouvertement n'avoir pas sa personne agréable, et qu'il sembloit qu'ils appréhendassent qu'il servît à la paix contre leur intention, s'il arrivoit que Sa Sainteté persistât à s'opposer à l'emploi du maréchal d'Estrées, en la personne duquel il se rencontroit beaucoup de qualités du tout contraires à ce que les ennemis de cette couronne pouvoient désirer, il n'y avoit personne qui ne crût, quoique faussement, que l'Espagne porteroit insensiblement, par artifices, sa bonté à ce qu'elle souhaiteroit le plus.

Que cette pensée n'auroit jamais lieu dans son esprit, mais qu'il étoit du tout important qu'il plût à Sa

Sainteté empêcher qu'elle ne prît pied dans celui de beaucoup d'autres qui auroient bien de la peine à s'en garantir, si elle continuoit à ne pas traiter le Roi en cette occasion comme tous les autres princes qui avoient des ambassadeurs auprès d'elle; qu'elle devoit témoigner la différence qu'elle faisoit entre ceux qui l'honoroient d'une révérence cordiale et continue, et ceux qui en rendoient seulement des témoignages extérieurs quand leurs affaires le requéroient; que la piété du Roi l'y convioit, que sa personne l'en supplioit, que le temps présent sembloit l'y obliger, puisque rien ne pouvoit être plus contraire à la paix que de faire paroître de la division entre sa personne et celui de tous les rois qui avoit toujours plus désiré une étroite union avec elle;

Que, comme il étoit aisé à Sa Béatitude, il lui seroit aussi glorieux de conserver le pouvoir absolu qu'elle avoit sur ce grand prince, et qu'il osoit lui répondre que le maréchal d'Estrées n'auroit point de plus grand soin que de la servir, et considérer les intérêts de toute sa maison pour s'y rendre utile au nom de son maître; que, s'il en arrivoit autrement, il consentoit que Sa Sainteté s'en prît à lui, qui recevroit à aussi sensible que nouvelle obligation si elle daignoit faire état de sa très-humble supplication, non considérée par elle-même, mais en tant qu'elle étoit jointe aux prières de Sa Majesté, qui n'avoient et n'auroient jamais d'autre fin que ce qui étoit le plus avantageux à Sa Sainteté et à toute sa maison.

Enfin Sa Sainteté se laissa vaincre, et commença à traiter avec lui, reconnoissant en elle-même avoir eu tort de s'être si long-temps laissée aller aux per-

Digitized by Google

suasions du cardinal Barberin, qui l'avoit, par passion et sans prudence, fait embarquer en cette affaire. Elle sollicitoit néanmoins toujours le Roi de le rappeler, et en fit même écrire par Mazarin comme de lui-même, et comme si c'étoit l'avis du cardinal Antoine; mais on lui manda que ce seroit témoigner une trop grande légèreté de le faire revenir, et faire voir au cardinal Antoine même, que nous avions voulu favoriser par son envoi, que nous étions aussi peu capables de fermeté comme on nous estimoit légers par tout le monde, et que nos amis et nos ennemis ne croiroient pas que nous pussions résister à quelque forte résolution qu'on pût prendre contre nos desseins, et qu'il n'étoit pas à propos de faire savoir au Roi cet avis-là de leur part, d'autant que le cardinal et lui, ayant conseillé à Sa Majesté de l'y envoyer, il ne feroit pas grand état des avis qu'on lui donneroit de son rappel, et mépriseroit non-seulement ceux qui lui en porteroient la parole, mais encore ceux par l'avis desquels la résolution de son envoi avoit été prise;

Qu'il n'étoit bon, ni pour ledit Mazarin ni pour nous, de changer ainsi du blanc au noir, étant certain que quelque grâce qu'il pût acquérir par son rappel, ne sauroit lui être si avantageuse comme la connoissance qu'on prendroit par là qu'étant puissant à l'éloigner il auroit eu grande part à son envoi (ce qu'il devoit toujours nier), lui pourroit nuire;

Que c'étoit à lui de se gouverner en sorte que le cardinal Barberin ne pût penser qu'il eût jamais rien entrepris contre ses désirs; que le maréchal d'Estrées se gouverneroit avec tant de modestie que le Pape et

Digitized by Google

ses neveux auroient sujet de s'en louer, étant bien croyable qu'ils ne voudroient pas prétendre avoir occasion de s'en plaindre quand il soutiendroit fortement les intérêts de la France.

Le duc de Parme, ayant un extrême désir de venir en France voir le Roi, prit la saison de l'hiver, en laquelle il voyoit qu'on ne mettroit pas en campagne, partit de Verceil en poste, le 28 janvier, avec dix gentilshommes seulement, et, arrivant à Paris le 16 février, fut reçu de Sa Majesté avec magnificence.

Les ducs et pairs firent quelque difficulté de l'aller visiter, ce que le cardinal représenta au Roi être hors de raison et de saison, n'y ayant aucune apparence que des gens élevés en un jour par sa seule grâce osassent disputer, dans la maison de Sa Majesté, la préséance avec un prince souverain d'illustre et ancienne maison, qui ne venoit en France que pour se donner à elle, se voulant servir de l'honneur que le Roi leur avoit fait au préjudice de Sadite Majesté ; que c'étoit une chose honteuse que les champignons voulussent disputer de profondeur de racine avec les vieux chênes ;

Que le chancelier, qui n'avoit jamais pensé à présenter la main aux ducs en sa propre maison, n'avoit point fait difficulté d'y aller; enfin qu'il estimoit que le bien des affaires présentes de Sa Majesté et son autorité requéroient qu'elle parlât vertement et hautement en cette occasion, par laquelle, en obligeant le duc de Parme, elle s'obligeroit elle-même en humiliant ceux qui prétendoient s'élever contre leur devoir et son service, et qu'il protestoit que, s'il étoit

Digitized by Google

seulement duc et non cardinal comme Sa Majesté l'avoit fait, il ne seroit pas si outrecuidé d'avoir cette prétention.

Sa Majesté eut cet avis agréable, et leur commanda de l'aller visiter et lui rendre toutes sortes de respects, ce qu'ils firent. Il reçut de Sa Majesté un pouvoir pour commander, en qualité de lieutenant général de Sa Majesté, l'armée qui lui seroit donnée par le duc de Savoie, commandant en qualité de capitaine général en Italie, en l'absence et sous l'autorité de Sa Majesté, toutes les armées qu'elle y avoit fait et feroit ci-après passer, et celles de ses alliés et confédérés qui y seroient jointes.

Il désiroit le maréchal de Toiras avec lui, mais, pource qu'il le vouloit commander, et que Sa Majesté s'estima intéressée, pour la réputation de sa charge, qu'il commandât un maréchal de France, elle ne put lui donner contentement d'autre façon qu'en faisant servir sous lui deux maréchaux de camp, plutôt que de satisfaire au désir qu'il avoit d'emmener avec lui ledit maréchal de Toiras, pour lui commander comme à un maréchal de camp.

Sa Majesté ne voulut pas s'engager à lui donner aucun nombre déterminé de gens de guerre, mais promit seulement d'écrire à M. de Savoie qu'il formât le corps d'armée qu'auroit ledit duc de Parme le plus puissant qu'il pourroit, ce que Sa Majesté fit, et lui manda qu'il lui sembloit qu'il ne lui pouvoit donner un moindre corps que de douze mille hommes de pied, composé de cinq mille Français, des quatre mille dudit duc et des trois mille du duc de Mantoue, et de deux mille chevaux, savoir est douze cents du Roi,

Digitized by Google

des cinq cents dudit duc et des trois cents du duc de Mantoue ; que ledit duc de Savoie se devoit porter à lui donner un corps d'armée considérable, et de plus grand nombre que celui qui est dit ci-dessus s'il se pouvoit, puisqu'étant une fois entré dans ses Etats, il n'y auroit pas tant de facilité à lui envoyer des recrues qu'audit duc de Savoie de qui les Etats sont conjoints avec la France.

Ayant reçu ce pouvoir, il partit dès le 18 mars, très-satisfait de Sa Majesté, qui lui envoya une chaîne de diamans de 60,000 écus et deux cassettes pleines de galanteries, tant pour lui que pour la duchesse sa femme.

En ce temps-là nous manquâmes une entreprise sur Alexandrie-de-la-Paille, que l'on conduisoit il y avoit plus de deux mois. Celui qui en étoit l'auteur demeuroit en ladite ville, et avoit mis son frère et un de ses enfans en dépôt au château d'Ast, et les avoit fait prendre dans une terre de l'Alexandrin par les troupes de son altesse, comme si c'étoit des prisonniers de guerre, afin que leur prison ne le rendît point suspect dans la ville.

On tenoit l'affaire tout assurée ; tout l'équipage des pétards et échelles étoit au rendez-vous, et nous avions déjà fait descendre les bateaux au lieu où l'on se devoit embarquer, qui étoit à deux milles d'Alexandrie. Nos troupes se mirent en campagne le 18 mars avec un temps favorable ; le lendemain celles qui étoient destinées pour cette exécution devoient se détacher de notre gros, qui étoit à Vales proche de Brême ; mais il survint la nuit une si forte pluie, qu'il nous fut impossible de tenir notre entreprise,

Digitized by Google

car le Pô et la Sesia s'enflèrent de sorte qu'ils n'étoient pas navigables, ce qui dura plusieurs jours, durant lesquels le marquis de Léganez, ayant pris l'alarme de nous voir avancés et avoir fait cet amas de bateaux si proche d'Alexandrie, où il n'y avoit lors que trois cents hommes de guerre en garnison, le reste n'étant que milice, eut loisir d'envoyer attaquer nos bateaux, et s'avancer vers nous avec quinze cents chevaux et huit mille hommes de pied. Nous regagnâmes Brême, et à sa faveur fîmes repasser le Pô à nos troupes sur des bateaux, notre pont ayant été emporté par la violence de l'eau; ce qui fit voir que les entreprises par eau sont incertaines, et principalement en un pays proche des montagnes, où, lorsqu'on y pense le moins, elle s'enfle de sorte que l'on ne sauroit passer.

Incontinent après, le duc de Parme arriva en Piémont. Il ne put faire si peu de séjour en France qu'il ne lui fût préjudiciable, comme l'ambassadeur de France lui avoit prédit avant son départ d'Italie; mais il témoignoit une si grande ardeur de faire ce voyage, qu'il n'osa pas s'opposer avec opiniâtreté à son désir, craignant qu'il lui semblât que le Roi n'eût pas agréable de le voir.

Il ne fut pas plutôt parti que les Espagnols entrèrent dans ses Etats.

Le duc de Parme leur en donna lui-même l'occasion sans y penser, à la fin de l'année dernière, renvoyant ses troupes en son pays. Il désira qu'on les fortifiât des régimens de Saint-Pol et de Savines, et de trois cents chevaux français; et, pource qu'il étoit à craindre que les ennemis les combattissent en passant,

Digitized by Google

M. de Savoie les fit accompagner par douze cents chevaux des siens, commandés par le marquis de Ville, jusques au-delà de la rivière du Tanaro.

Les ennemis les attaquèrent sur le chemin, mais ils furent reçus et repoussés avec très-grande perte de leur part, bien qu'ils fussent deux fois en plus grand nombre que les nôtres.

Dès le premier avis qui fut donné au duc de Savoie que les ennemis s'avançoient pour aller au-devant desdites troupes, il fit sortir d'Ast deux mille hommes de pied et quatre cents chevaux pour attaquer Belvais et faire diversion. Elles prirent ce château, mais en même temps les ennemis vinrent à eux et faillirent à les tailler en pièces. Elles se retirèrent néanmoins à Ast avec beaucoup de perte; mais ce qui fâcha le plus le duc de Savoie fut que sa cavalerie, qu'il n'avoit donnée que pour escorter les troupes jusques au-delà du Tanaro, fut contrainte de passer jusques à Plaisance, pource que les ennemis étoient entre elle et sa retraite.

Et ce qui apporta plus de préjudice fut que le duc de Parme, au lieu de laisser la cavalerie du duc de Savoie logée au bourg de Castel-Saint-Jouan et aux environs, défendant par ce moyen l'entrée du Plaisantin aux ennemis, voulut décharger son pays du logement de ladite cavalerie, et voulut absolument qu'on l'envoyât loger sur les Etats du duc de Modène; et, quoiqu'on lui remontrât que les Espagnols, qui étoient en gros à la tête de ses Etats, s'il dégarnissoit ce poste-là, y entreroient, et par la facilité qu'ils y rencontreroient, n'y ayant point de troupes pour s'opposer à eux, et pour venger le duc de Mo-

Digitized by Google

dène, et principalement en son absence, on ne put vaincre le désir qu'il avoit de conserver son pays; mais le voulant, hors de propos, soulager des troupes amies, les ennemis le ruinèrent.

Le marquis de Ville mena le 30 janvier sa cavalerie sur les Etats du duc de Modène, lequel ramassant incontinent ce qu'il put de troupes d'ordonnance et de milice, qu'il tira de la Carfagnana, d'où il sort de fort bons soldats, fit un gros à Reggio. Les Espagnols, de l'autre côté, firent un gros dans le Crémonais, à Casal-Majeur, composé de mille à douze cents chevaux et sept mille hommes de pied, moitié de troupes d'ordonnance, et l'autre moitié de milice, et faisoient état de passer le Pô à Berselle. Le marquis de Ville, se trouvant entre un corps d'infanterie qui étoit à Berselle et l'autre à Reggio, demanda secours au sieur de Saint-Pol, qui lui envoya cinq cents hommes; mais, voyant les ennemis de jour à autre se grossir, il fut contraint de se retirer, mais ne put pas reprendre son premier poste, dont les Espagnols se saisirent et y logèrent et aux environs six à sept mille hommes de pied et mille chevaux, et fortifièrent la place à dessein d'assiéger Plaisance, et tirèrent de Pavie dix-huit canons qu'ils firent descendre par le Pô pour ce sujet, ayant laissé le marquis de Léganez, avec le reste de leurs troupes espagnoles et allemandes, aux environs de Pavie pour faire tête à l'armée du Roi qui étoit dans le Piémont. Ils n'eussent pas eu assez de troupes pour cela sans le renfort qui leur arriva de trois mille cinq cents Espagnols naturels, quatre mille Allemands et mille chevaux, qui étoient embarqués à Trieste, avoient passé le golfe

Digitized by Google

de Venise, et de là étoient descendus dans le Milanais.

Dès que le duc de Savoie eut avis de la descente des troupes espagnoles dans les Etats du duc de Parme, il se résolut de faire diversion de son côté, et commanda au maréchal de Créqui de s'avancer avec toutes les troupes qu'il avoit, et de s'aller loger à Vespola, entre Novarre et Mortara.

Le marquis de Léganez, qui étoit avec un corps d'armée pour s'opposer à nous, vint loger à Vigevano, et, pour fortifier ses troupes, rappela une partie de celles qui étoient à Castel-Saint-Jouan, et fit un corps de douze mille hommes de pied, dix-huit cents chevaux et huit cents dragons.

Le jeudi 28 février le maréchal de Créqui prit neuf cents à mille chevaux et cinq cents mousquetaires pour aller voir les ennemis, et laissa les cinq cents mousquetaires en un mauvais passage à deux milles de Vespola, pour favoriser sa retraite.

Il s'avance avec la cavalerie en un village nommé Saran, à un mille et demi du Tesin; mais, soit que ce dessein n'eût pas été assez secret, ou par quelque autre rencontre, les ennemis se trouvèrent à côté dudit village avec deux mille chevaux et trois mille hommes de pied, cachés à la faveur d'un bois.

Nos troupes furent mises en deux corps: l'un, de quatre cents chevaux commandés par le comte du Plessis-Praslin, l'autre, de cinq cents, par le maréchal de Créqui. Les ennemis avoient avancé deux ou trois escadrons de cavalerie, qui firent mine de fuir et se retirèrent jusques à leur gros; en même temps leur cavalerie, qui couvroit l'infanterie qui étoit derrière, s'ouvrit, et l'infanterie fit sa décharge sur les nôtres;

Digitized by Google

qui furent si surpris de cette embuscade qu'en même temps tout prit la fuite sans se mêler, les seuls chefs étant restés, auxquels il fut impossible de rallier leurs soldats.

Le maréchal de Créqui, qui avoit le reste de la cavalerie, fit ferme. Les ennemis firent contenance de venir à lui, et demeurèrent en présence pour le moins une demi-heure sans s'attaquer, après quoi ledit maréchal se retira au petit pas, sans désordre et sans combat, jusques au lieu où il avoit laissé ses mousquetaires.

Le marquis de Léganez et Spinola avançant avec toute l'armée, le maréchal de Créqui jugea à propos, comme il étoit, de se retirer de Vespola et s'en aller à Brême.

Le duc de Savoie fut au-devant de l'armée, et la fit toute loger à Palestre, afin de faire tête aux ennemis et de voir leur contenance.

Cette action, bien que le succès du combat eût été à notre désavantage, donna néanmoins grande réputation au maréchal de Créqui, et terreur de lui aux ennemis, qui surent qu'avec une si petite poignée de gens de guerre, et qui n'étoient point soutenus, il avoit eu la hardiesse de les attendre, et la résolution de les combattre s'ils l'eussent attaqué.

Les Espagnols cependant, qui, ne se contentant pas d'être entrés dans le Plaisantin, avoient fait le même dans le Parmesan, se saisirent de Colorno, qui est proche de Parme, et le fortifièrent, y laissant quatre cents chevaux et mille hommes de pied.

Le duc de Modène se saisit aussi de la rivière de Lensa et de Rozane, qui étoit un fief impérial qui

Digitized by Google

avoit été autrefois en dispute entre Parme et Modène, jugé néanmoins, en la cour de l'Empereur, en faveur du duc de Parme, mais duquel lors le duc de Modène, pour essayer d'en avoir plus facilement l'investiture de l'Empereur, acheta la propriété d'un des sujets du duc de Parme.

Par le moyen de ces postes ils empêchoient le trajet du Ferrarais et du Mantouan, et tenoient la ville de Parme bloquée.

Le marquis Ville, avec sa cavalerie, s'y étoit retiré; mais les sujets étoient peu affectionnés à leur duc, comme étant espagnols dans le cœur, de sorte que la duchesse de Parme fut contrainte d'en faire emprisonner six ou sept soupçonnés de trahison. Il y avoit une grande nécessité de vivres dans la ville, et un effroi extraordinaire parmi tous les habitans; mais les Espagnols furent contraints de quitter bientôt ledit Parmesan, sous prétexte d'obéir au bref du Pape qui les obligeoit à retirer leurs armes des fiefs de l'Eglise, et ainsi ils abandonnèrent Colorno, et le duc de Modène se retira dans ses Etats, retenant seulement Rozane, qu'il prétendoit au titre que nous avons dit ci-dessus; mais ce qu'ils en firent fut à cause de la jalousie que nous leur donnions du côté de la Savoie, et de la diversion que le duc de Rohan faisoit dans la Valteline, où il étoit tous les jours aux portes du fort de Fuentes, brûloit les corps-de-garde qu'ils avoient au dehors, leur enleva, le 20 février, deux compagnies d'infanterie et une de cavalerie, et prit une fort bonne tour sous la coulevrine dudit fort, au commencement d'avril, entra dans le Milanais, nonobstant que les Espagnols gardassent les

Digitized by Google

passages par quatre mille hommes commandés par le comte de Guasco, en l'absence du comte de Cerbelon, brûla une galère qu'ils avoient sur le lac, à la portée de la carabine du fortin, et, entrant dans le Milanais, brûla plusieurs villages en échange de pareils incendies dont ils avoient usé dans le Parmesan.

Notre ambassadeur envoya incontinent acheter pour 20,000 écus de blé à Mantoue, qu'il fit passer à Parme, où ils en avoient nécessité; et pource que les Espagnols étoient demeurés devant Plaisance, qu'ils disoient n'être point fief de l'Eglise, le marquis Ville y passa avec sa cavalerie, de sorte qu'il y avoit trois mille hommes de guerre dans la place, où notre ambassadeur fit porter des blés aux dépens de Sa Majesté.

Il y avoit grande difficulté à secourir cette place. Le duc de Savoie proposoit divers moyens qui tendoient à ce que l'on fortifiât le duc de Rohan en la Valteline pour faire une plus puissante diversion, espérant que par ce moyen l'armée du Roi qu'il commandoit ne se présenteroit pas plutôt dans le Milanais, que les Espagnols, de peur de diviser leurs troupes et d'envoyer un corps trop foible contre le duc de Rohan, s'ils laissoient une partie de leurs gens de guerre dans le Plaisantin, le quitteroient absolument; ce qu'étant, ledit duc de Savoie ne passeroit pas outre, et ne seroit pas obligé de s'éloigner de ses Etats, ce qu'il craignoit infiniment. Mais enfin il fut jugé plus à propos pour le bien de la cause commune, que le duc de Rohan, demeurant simplement avec les troupes qu'il avoit, qui étoient de treize mille hommes de pied effectifs et de six

Digitized by Google

cents chevaux, laisseroit un tiers de ses troupes pour la garde des forts de la Valteline, et s'avanceroit avec le reste au long de la rivière d'Adda, pour obliger les ennemis à lui opposer quelque corps, et qu'en même temps ledit duc de Savoie partiroit avec trois mille cinq cents chevaux et vingt-cinq mille hommes de pied effectifs, pour aller à force ouverte secourir Plaisance, allant droit à Castel-Saint-Jouan, et de là à ladite ville, avec résolution de combattre les ennemis s'ils se présentoient.

Le duc de Savoie ne consentit que mal volontiers à cette résolution, pource qu'il disoit que s'il mésarrivoit de cette armée, son pays étant vide de gens de guerre seroit ouvert aux ennemis, et partant il insistoit qu'on y devoit laisser un corps de douze mille hommes de pied et quinze cents chevaux, ce qu'il savoit bien être impossible, vu qu'il eût fallu que pour cela le Roi eût eu une armée de cinquante mille hommes. Mais on lui représenta que Casal, Brême, La Vilatte, Verceil, étant garnis comme ils étoient, il n'y avoit rien à craindre, à quoi enfin il se rendit; mais comme c'étoit à regret, il trouva bien moyen d'en empêcher l'effet sans qu'il parût que cela vînt de sa part; car il continua les difficultés qu'il nous avoit jusqu'alors faites de loger les troupes du Roi sur ses terres, quoiqu'on lui fît voir à l'œil que le Montferrat ne les pouvoit plus nourrir, et particulièrement la cavalerie, pource qu'il n'y avoit plus de foin, et que la disette étoit venue à un tel point que tous les paysans avoient été contraints de tuer les bœufs dont ils labouroient la terre par faute de fourrage, et par cette nécessité nos compagnies dépéris-

Digitized by Google

soient tous les jours, leurs chevaux mouroient, et partie des cavaliers quittoient, et ainsi toutes les dépenses que le Roi avoit supportées pour les faire passer étoient perdues. On ne le put néanmoins jamais porter à leur accorder logement, ce qui obligea de faire retourner en France partie de nos troupes qui étoient déjà passées, et arrêter les autres delà les monts jusques au 15 mai, qu'ils pourroient trouver les herbes; ce dont le maréchal de Créqui eut tant de déplaisir qu'il ne pouvoit s'en consoler, ne sachant pas si les Etats du duc de Parme pourroient permettre d'attendre un si long temps.

Dès que ledit duc fut de retour en Italie, qui fut au commencement d'avril, il se voulut précipiter, à l'honneur des armes du Roi, pour le secours de ses Etats, voulant absolument, sans attendre que toutes les troupes du Roi fussent passées, que l'on allât, avec ce que l'on avoit de gens de guerre, trouver les ennemis; mais les nouvelles qui vinrent de toutes parts que ses places de Parme et de Plaisance étoient en très-bon état, et ne manquoient ni de gens ni de vivres, et que les sieurs de Saint-Pol et marquis Ville, qui étoient à Plaisance, étoient maîtres de la campagne, qu'il y avoit eu grande division en l'armée espagnole, entre le duc d'Alcala et les marquis de Léganez et Spinola, ce qui, avec la nécessité de vivres et le tracas qu'ils avoient donné à leur armée tout l'hiver sans effet, avoit fait débander une grande partie de leur armée, remirent son esprit en quelque repos, et lui firent attendre avec patience l'union de toutes les armes du Roi. Il le fit encore plus volontiers quand il sut que le gros des ennemis

avoit quitté ses Etats, et qu'ils n'avoient laissé que cinq cents hommes dans Rottofreno, et autant dans le Castel-Saint-Jouan, s'étant cependant avancés à Tortone et à Castel-Novo de Scrivia, avec intention de faire un retranchement de l'une à l'autre place pour obliger les armes du Roi qui voudroient aller secourir sesdits Etats à les forcer dans leurs retranchemens auparavant que d'y arriver, ce qu'il ne doutoit point qu'elles ne pussent faire quand elles seroient toutes ensemble.

Une seule crainte travailloit les ministres du Roi en Italie, qui étoit l'animosité que le duc de Parme avoit contre celui de Modène, de l'accommodement avec lequel il ne vouloit point ouïr parler, bien qu'on lui représentât qu'il lui étoit très-utile pour le passage des blés dans le Parmesan, et que ledit duc de Modène se montroit disposé à un bon accommodement, après lequel il demeureroit comme neutre, s'excusant d'être trop foible pour se mettre d'un parti, et se laissa même entendre qu'il ne feroit pas difficulté de rendre Rozane, dont il n'avoit pas poursuivi l'investiture de l'Empereur.

Les affaires du Roi étoient encore traversées par la jalousie que ledit duc de Parme avoit conçue contre celui de Mantoue, qui lui faisoit avoir désagréable que le sieur de La Tour, qui commandoit les armes du Roi dans le Mantouan, eût fait deux mille hommes pour aider à défendre non-seulement le pays, mais particulièrement Sabionette, que les Espagnols muguettoient, et qui n'étoit pourvue que de milice du pays et d'un gouverneur qui n'avoit jamais été en aucune occasion.

Digitized by Google

Il craignoit que ledit sieur de La Tour s'entendît avec le duc de Mantoue, et lui voulût mettre cette place entre les mains. Il tenoit les Vénitiens pour suspects parce que le marquis d'Est étoit à leur service, et vint même jusqu'à soupçonner que le Roi pourroit bien être de l'intelligence, et donner cette place au duc de Mantoue en échange de Casal, ce qui nous obligea de procéder avec lui adroitement, et lui faire bien, malgré qu'il en eût, par les moyens les plus éloignés de soupçon qui se pouvoient trouver, car en ce sujet il n'étoit point capable ni de raison ni de conseil: sans faire donc aucun semblant qu'on s'aperçût qu'il eût aucune méfiance des ministres du Roi, ils firent acheter quantité de blés, de farines et de munitions de guerre qu'ils y firent porter, et donnèrent ordre au sieur de La Tour de mander au gouverneur que s'il avoit besoin de gens de guerre il lui en enverroit.

Cette place étoit de six bastions; il y avoit quatre-vingt-dix Français du régiment de La Rochette et quatre cent cinquante soldats de milice choisis dont il ne falloit pas faire grand cas. Elle n'étoit munie que pour un mois, sans les grains que les ministres du Roi y firent porter: place de si grande importance qu'elle couvre le Crémonais, et si elle tomboit entre les mains des Espagnols, elle mettroit à la cadène (1) tous les princes voisins. Le fossé n'en étoit pas bon, et pour tous dehors il n'y avoit qu'une demi-lune au-devant d'une porte; et ce qui étoit le plus fâcheux étoit que les habitans étoient mal affectionnés, et avoient voulu traiter pour se rendre au

(1) *A la cadène:* A la chaîne.

Digitized by Google

prince de Bossolo, qui y prétendoit quelque droit, et ne la voulut pas accepter pour n'être pas obligé d'y recevoir les Espagnols entre les mains desquels vraisemblablement elle fût tombée sans le secours du Roi, si on eût suivi l'opiniâtreté dudit duc; car premièrement on fit accorder par le duc de Mantoue passage au duc de Modène pour mille sacs de froment qu'il avoit tirés des Etats du Pape, à la charge qu'il permettroit aussi le passage de ceux qu'on tireroit de Mantoue pour porter au Parmesan, ce qui commençoit à ouvrir le commerce entre eux, et devoit faciliter le consentement du duc de Parme à l'accord avec celui de Modène, qui recherchoit cet accommodement.

En second lieu, on ne laissa pas de donner ordre au sieur de La Tour de joindre les deux mille hommes qu'il avoit levés à autres mille que le marquis de Rangon avoit levés pour le duc de Savoie, lesquels trois mille hommes étoient suffisans d'empêcher les Espagnols de pouvoir rien entreprendre contre lui, car le sieur de Saint-Pol et le marquis Ville avoient encore dans le Plaisantin deux mille hommes de pied et douze cents chevaux effectifs, outre deux mille hommes de milice que le duc de Parme pouvoit mettre sur pied: tout cela composoit un corps de six ou sept mille hommes de pied et de douze cents chevaux, qui pouvoient chasser tout ce qu'il y avoit d'Espagnols dans ses Etats; mais tout cela ne contentoit point ledit duc; il avoit suspects et La Tour et Rangon, et le marquis Ville, et les troupes du duc de Savoie, et vouloit passer lui-même avec l'armée qu'on lui avoit fait espérer, en effet pour s'aller ven-

Digitized by Google

ger du duc de Modène, mais en apparence pour empêcher, disoit-il, que les ennemis tinssent la campagne entre Parme et Plaisance, en laquelle néanmoins il n'y avoit lors personne : c'étoit un prince courageux et affectionné à la France, mais de peu d'expérience, soupçonneux et avare, ce que le peu de moyens qu'il tiroit de son Etat, et les grandes dépenses qu'il étoit contraint de faire, l'obligeoient peut-être d'être.

Le Roi, étant averti de l'impatience en laquelle il étoit, fit partir en diligence, le 16 avril, le sieur de Grave, pour solliciter le duc de Savoie de hâter le secours de ses Etats, lui témoignant qu'il ne lui pourroit faire paroître en une occasion plus importante et qui lui fût plus sensible, l'affection qu'il avoit au bien de la cause commune, qu'en se portant lui-même en personne à ce secours, ce qui donneroit entière satisfaction au duc de Parme, et étoit le meilleur et le plus puissant moyen pour tirer de grands effets de l'armée qui y étoit destinée, étant bien certain qu'il n'y auroit officier ni soldat qui ne se tînt heureux d'exposer sa vie en ce rencontre, pour se signaler en la présence et à la vue dudit sieur duc par quelque action de courage et de gloire.

Que chacun conspireroit de meilleur cœur à l'avancement d'un dessein, voyant que ledit sieur duc en prendroit lui-même la conduite; et au contraire, s'il se contentoit d'en laisser le commandement à un autre, chacun estimeroit que ce seroit ou pour n'y avoir pas beaucoup d'affection, ou pour avoir peu d'opinion du succès, ce qui feroit que les plus résolus et mieux intentionnés ralentiroient de leur chaleur; d'ailleurs

Digitized by Google

qu'il y auroit peu d'union et concert parmi ceux qui auroient l'autorité dans l'armée en son absence, chacun voulant la partager, et tirer les avantages de l'honneur et du commandement de son côté, si bien que non-seulement les esprits et les cœurs, mais encore les forces se trouveroient divisées au grand préjudice du service du Roi et de la cause commune;

Qu'il sembloit qu'il ne se pût offrir d'occasion où l'honneur dudit sieur duc fût plus intéressé qu'en celle-ci, d'autant que tous les princes d'Italie, les Etats desquels sont exposés à l'ambition des Espagnols, pourroient, avec raison, n'attendre pas plus grande assistance des armes du Roi s'ils les imploroient, que celle qui auroit été donnée au duc de Parme en une si pressante occasion; que l'heureux événement en étoit presque certain; que les armes d'Espagne n'avoient jamais pu soutenir le choc de celles du Roi en semblable rencontre, où la force et la prudence avoient été unies, et que Sa Majesté étoit d'avis qu'il tentât ce secours à force ouverte, composant un corps d'armée si puissant que les ennemis ne s'y pussent opposer; que pour ce sujet, outre les troupes qu'elle lui avoit promises, elle faisoit encore tirer six à sept mille hommes des régimens qui devoient passer en la Valteline, pour remplacer au double le défaut que l'on pourroit objecter de quelques troupes qui ne feroient pas toute la diligence que l'on s'étoit promise pour se trouver au rendez-vous dans le temps qui leur auroit été prescrit, priant ledit duc de Savoie de donner ordre que les troupes de Sa Majesté venant de France passassent et fussent reçues avec facilité en ses Etats, et les vivres nécessaires leur

Digitized by Google

fussent fournis par étapes, faisant cesser les difficultés qui avoient été faites jusques alors par ses officiers, qui avoient causé la ruine de ses meilleures troupes; ce que Sa Majesté ne pouvoit souffrir qu'avec grande impatience, vu les soins et tant de dépenses qu'elle supportoit et qu'elle faisoit souffrir à son peuple pour le passage desdites troupes. Ce néanmoins, quelques compagnies de chevau-légers venant de Provence, et celles de gendarmes du sieur d'Alincour, avoient été contraintes de rebrousser chemin, étant déjà fort avancées vers la Savoie.

Le duc de Parme fut très-satisfait de l'envoi dudit sieur de Grave, mais le duc de Savoie ne goûtoit point la proposition qui lui étoit faite d'aller en personne à ce secours; néanmoins il s'y résolut, et ensuite d'être à toutes les occasions, sans jamais abandonner l'armée, à cause d'un réglement que le Roi envoya par ledit sieur de Grave, sur le différend qui étoit entre le maréchal de Créqui et celui de Toiras pour le commandement. Ledit sieur de Grave eut charge de leur faire entendre à tous deux, chacun en particulier, que l'intention de Sa Majesté étoit que, tout ainsi que le sieur de Créqui devoit, en qualité de lieutenant général pour Sa Majesté en son armée d'Italie, reconnoître le duc de Savoie comme capitaine général de ladite armée, aussi ledit sieur de Toiras, qui en cette occasion n'étoit que comme lieutenant dudit duc de Savoie, devoit reconnoître ledit maréchal de Créqui, en sorte que, quand ledit duc de Savoie seroit présent en l'armée, ledit sieur de Créqui auroit l'avant-garde, et ledit sieur de Toiras l'arrière-garde, et toujours en sorte que le lieu d'hon-

Digitized by Google

neur demeurât audit sieur de Créqui à l'égard dudit maréchal de Toiras;

Que si, par une nécessité urgente, et pour un sujet extraordinairement pressé, le duc de Savoie jugeoit nécessaire de diviser l'armée en deux corps, Sa Majesté entendoit que ledit sieur maréchal de Créqui choisît celui que bon lui sembleroit, laissant l'autre audit maréchal de Toiras, et qu'aussitôt que les troupes seroient réunies en corps, le commandement de l'armée revînt audit sieur de Créqui, comme il est dit ci-dessus.

Le jour du départ pour aller secourir les Etats du duc de Parme, selon la volonté du Roi, fut pris, et fut résolu que le lieu de l'assemblée seroit sur le bord du Tanaro et du Milanais, au-devant d'Ast.

Toutes les troupes du Roi n'étoient pas encore passées en Piémont, mais la nouvelle qu'ils eurent de la descente de trois mille Allemands, au passage desquels les Suisses n'apportoient résistance que pour rendre leur paiement meilleur, plus prompt et plus avantageux, et celle qu'ils reçurent de Gênes, qu'il y étoit arrivé deux galères de Naples qui y avoient déchargé quelques autres Allemands qui avoient passé en l'Abruzze par le golfe de Trieste, en quoi la cause commune expérimentoit le peu qu'il y avoit à espérer des Vénitiens, et que quatre mille Napolitains y devoient arriver au premier jour, et que douze cents chevaux étoient prêts d'en partir encore pour venir au Milanais; toutes ces choses les firent résoudre à laisser derrière les trois ou quatre régimens et autant de compagnies de cavalerie qui leur manquoient, afin de n'avoir pas sur les bras toutes ces troupes ennemies

Digitized by Google

qui n'étoient pas encore arrivées, et principalement à cause de la cavalerie, dont les ennemis avoient grand nombre et nous manquions, joint que, si nous ne passions bientôt dans les Etats du duc de Parme et que nous permissions que les ennemis y fissent le dégât, ses places périroient d'elles-mêmes.

L'armée du Roi étoit composée de quinze à seize mille hommes de pied effectifs et treize cents chevaux français. Le duc de Savoie se faisoit fort que, laissant ses places garnies, il y joindroit six mille hommes de pied et treize cents chevaux, outre sept cents carabins que nous avions et trois cents mousquetaires à cheval, dix pièces de canon et des biscuits pour un mois.

Les ennemis avoient à nous opposer seize mille hommes de pied et trois mille chevaux.

Une grande difficulté survint sur le sujet du duc de Parme : il vouloit qu'on divisât de nos troupes, dès le jour du partement de l'armée, six mille hommes de pied et mille chevaux, qu'il vouloit commander lui-même et mener en ses Etats. M. de Savoie s'y opposoit, prétendant que cela alloit contre son autorité et la charge que le Roi lui avoit donnée, et que l'on ne devoit point séparer l'armée que lorsqu'il faudroit laisser ledit duc dans ses Etats, auquel cas on lui donneroit ce qu'il auroit de besoin de gens de guerre, lesquels demeureroient sous son commandement, le corps d'armée dudit duc de Parme ne pouvant commencer que lorsqu'on le mettroit en ses Etats pour y agir comme il voudroit; mais, étant avec lui, il ne devoit ni ne pouvoit avoir d'autre corps d'armée que le sien, joint que ledit duc de Savoie disoit qu'on

Digitized by Google

ne pouvoit lui laisser ce nombre de troupes, parce qu'il seroit défait au retour, et que Sa Majesté avoit ordonné ce nombre, prétendant que toute l'armée seroit en corps, ce qui n'étoit à cette heure, les troupes n'étant pas toutes venues.

Ce qui obligeoit le duc de Parme à faire cette instance, c'est que le maréchal de Créqui ne vouloit pas qu'il passât devant lui, tenant en l'armée du Roi la qualité qu'il y avoit; enfin ce différend s'accommoda, le duc de Parme se soumettant à ce que le duc de Savoie désiroit; et, pour éviter celui qu'il avoit avec le duc de Créqui, il se résolut de demeurer toujours avec le duc de Savoie à la bataille; mais il apprit des nouvelles qui le mirent incontinent en inquiétude: il sut que les ennemis avoient fortifié Rozane et Gardamille, qu'ils avoient fait de même de Castel-Saint-Jouan, qu'ils avoient environné le château de Rottofreno de quatre bastions, quatre demi-lunes et d'un bon fossé, outre laquelle ceinture le château étoit déjà bon, flanqué de quatre tours et d'un beau fossé plein d'eau, que les bastions étoient déjà bien élevés, et les parachevoient avec grande diligence, qu'ils avoient muni cette place de toutes sortes de munitions de bouche et de guerre, et y avoient mis une forte garnison de gens de pied et de cheval, et qu'ils faisoient aussi un fort au bourg Valdi-Tare, qui ne pouvoit être attaqué que du côté du Taro où il y avoit un côté du château tombé, où ils avoient fait une palissade de poutres, et aux portes et flancs des demi-lunes, ayant dessein de faire un fort royal sur un haut qui domine la ville et n'est point dominé.

Digitized by Google

Ledit duc de Parme dit aussi qu'on l'avoit averti que le duc de Modène assembloit toutes ses milices, et qu'il attendoit douze cents chevaux qui venoient de Naples, et qu'il étoit assuré que don Francisco de Melos, ambassadeur du roi d'Espagne, disoit tout ouvertement que ledit duc de Modène lui avoit promis de sortir en campagne contre lui, et que si les troupes espagnoles qui étoient dans le Crémonais pouvoient s'y joindre, il pourroit entreprendre contre ses Etats avec quelque effort considérable;

Qu'il étoit aussi nécessaire que, pendant que l'on agiroit d'un côté, l'autre ne fût point tout-à-fait dégarni;

Que toutes ces raisons l'obligeoient à insister qu'on lui donnât les troupes qu'il demandoit. Il falloit attendre que celles qui venoient de France fussent arrivées, pource que nous demeurerions trop foibles, et principalement de cavalerie, n'ayant que treize cents chevaux français, si ce n'étoit qu'il se contentât de retenir cinq compagnies italiennes de celles que le duc de Savoie avoit dans ses Etats, ou qu'il fît lever au comte Ascanio Scoti, fils du comte Fabio, quatre compagnies que Sa Majesté paieroit, lesquelles compagnies, avec un peu des nôtres, monteroient à mille chevaux. Il ne voulut point entendre à ces conditions, ne se fiant pas en celles du duc de Savoie, et n'estimant pas les nouvelles qu'on lèveroit en Italie.

On lui représenta lors qu'il étoit meilleur qu'il demeurât en sa première résolution, qui étoit de se tenir avec l'armée, afin de ne point différer le secours de ses Etats, auquel Sa Majesté témoignoit le

Digitized by Google

grand intérêt qu'elle prenoit, consommant, pour cet effet, la meilleure partie de l'été et de ses troupes.

Il ne vouloit ni attendre l'arrivée de toutes les troupes, auquel cas on lui offroit de lui fournir le nombre que Sa Majesté avoit commandé et qu'il désiroit, ni se contenter de ce qu'on lui proposoit. Il partit néanmoins avec le duc de Savoie le 18 mai, auquel jour l'armée alla en corps à None. Le 20 le maréchal de Créqui partit pour conduire l'armée à Félissan, qui étoit un lieu qu'ils jugèrent le plus propre pour tenir les deux bords du Tanaro, où le maréchal de Créqui fit le premier pont pour leur passage.

Le duc de Savoie alla à Ast. On sut là que les ennemis avoient logé leurs troupes en trois corps, l'un à Novarre et Mortare, le deuxième à Pavie, et le troisième à Alexandrie, Tortone et Voghera, tous trois se pouvant communiquer par un pont qu'ils avoient sur le Pô à La Girole. Chacun croyoit qu'on alloit droit pour forcer leurs retranchemens; mais le duc de Savoie, dès que l'armée fut arrivée à Félissan, demanda aux ducs de Parme et de Créqui ce qu'ils croyoient être à faire pour le secours: chacun d'eux opinant des lieux par lesquels il étoit plus aisé de forcer les ennemis, le duc de Savoie dit lors à notre ambassadeur que ce n'étoit pas son intention, qu'il y avoit six semaines qu'ils y étoient logés avantageusement, avec liberté de combattre ou ne pas combattre, ainsi qu'ils verroient bon être; que ce seroit hasarder l'armée de Sa Majesté en une exécution dont le succès étoit si douteux, que si les ennemis étoient tant soit peu capitaines, il y avoit mille

Digitized by Google

fois plus à craindre qu'à espérer, et quand il y auroit à espérer quelque chose, ce n'étoit que passer à Plaisance, y laisser trois ou quatre mille hommes de pied, et s'en retourner;

Que, si l'armée trouvoit quelque difficulté à passer ou à repasser, les affaires de Sa Majesté en Italie étoient perdues entièrement; qu'il y avoit beaucoup plus de péril à retourner qu'à aller, à cause que l'on seroit plus foible, que l'armée seroit diminuée, et par les forces qu'on laisseroit à Plaisance et par celles qui dépériroient en ce voyage; qu'il y avoit si peu de nécessité à présent de secourir les Etats de M. le duc de Parme, que le marquis de Ville et M. de Saint-Pol étoient les maîtres de la campagne, qui avoient repris Castel-Saint-Jouan, et reprendroient Rottofreno et Borgo-Val-di-Tare quand M. de Parme voudroit; que rien ne pouvoit les en empêcher, les Espagnols n'étant pas en état. Il ajouta que nous consommerions et l'été et les forces pour passer et secourir Plaisance, qui étoit plutôt un roman qu'un dessein, Plaisance n'étant ni assiégé, ni investi, ni pressé, ni sans nécessité ni d'hommes ni de vivres; qu'il n'y avoit que trois moyens pour aller aux ennemis, ou prendre depuis Tortone jusques aux montagnes, et que ce chemin étoit impossible, pour ne pouvoir ni les chars ni nos canons, ni nos vivres y passer, ou bien prendre depuis Castel-Novo jusqu'à la rivière, qui n'étoit pas expédient, pour être trop étroit et trop avantageux aux ennemis;

Qu'il ne restoit qu'à aller droit aux retranchemens des ennemis, qui étoient depuis Castel-Novo jusques à Tortone; qu'il ne croyoit pas que cette action fût de

Digitized by Google

capitaine, de hasarder une armée sans nécessité ;

Que son dessein étoit de faire croire aux ennemis, par le logement de Félissan, qu'il s'en alloit à leurs retranchemens pour les attirer deçà le Pô, qu'il vouloit passer à Brême ; de là il vouloit aller au Tesin y faire un pont, et que, les ennemis n'étant ni au-delà du Pô, ni au-deçà du Tesin, il feroit passer M. de Parme avec les troupes qu'on lui vouloit donner, en toute sûreté, jusque vis-à-vis de Plaisance, où M. de Parme avoit un pont pour se rendre en ses Etats ; qu'il feroit en outre que le marquis de Ville viendroit à sa rencontre, et qu'après avoir fait ferme deux ou trois jours pour conserver son pont, de là il vouloit passer à Olegio, et y suivre le dessein que Sa Majesté avoit témoigné désirer avec affection, comme le seul utile à son service et pour la ruine du Milanais ;

Qu'en faisant ces choses il obligeroit les ennemis à venir à lui, et lui donner un combat dans lequel ils n'auroient point d'avantage sur lui, ou que s'ils ne venoient point à lui il se rendroit maître de tout le pays.

Le dessein d'Olegio dont il parloit avoit été proposé par le duc de Rohan, et avoit manqué d'être exécuté, dès le mois de janvier, par les difficultés que nous avons dit ci-devant que le duc de Savoie avoit apportées au logement de nos gens de guerre, ce qui avoit empêché qu'ils n'étoient passés sitôt.

Ledit duc proposoit de s'avancer de son côté dans le Milanais, et aller prendre Lecco au même temps que le duc de Savoie partiroit du Piémont, et s'avanceroit, par Romagnan, jusques à Olegio, où il feroit

Digitized by Google

un pont sur le Tesin, et au-delà du pont un fort pour sa conservation; que les ducs de Savoie et de Rohan, se fortifiant en ces deux postes, se pourroient donner la main l'un à l'autre pour combattre les Allemands qui descendroient des passages des cantons catholiques, et qu'il étoit à croire qu'il les empêcheroit facilement, pource qu'ils viennent à la file, et on les combattroit à la descente des montagnes auparavant qu'ils pussent être assemblés en corps d'armée, de sorte qu'il ne leur resteroit plus que le mont Saint-Gothard, lequel encore on leur pourroit fermer si on se pouvoit rendre maître de Côme, pource qu'il faut qu'ils viennent par le lac de Lugano droit à Côme, ou par le Lac-Majeur, lesquels deux passages il estimoit être facile d'empêcher, si nous avions occupé les susdits lieux.

Le duc de Savoie dit qu'il vouloit poursuivre ce dessein, qu'il avoit donné ordre au pont de Brême et aux bateaux qu'il falloit porter;

Qu'il feroit passer avant lui le maréchal de Créqui avec six mille hommes de pied et mille chevaux pour aller prendre et rompre le pont des ennemis à La Girole, et qu'il le suivroit avec la bataille et arrière-garde pour faire le pont sur le Tesin; qu'il enverroit un corps de quatre mille hommes et cinq cents chevaux droit aux retranchemens des ennemis, qui seroit commandé ou par M. de Parme ou le comte Fabio, pour leur persuader qu'il vouloit passer par là;

Que si les ennemis venoient à lui pour l'empêcher, que ce dernier corps passeroit par leurs retranchemens; s'ils demeuroient fermes, qu'il passeroit sans difficulté au Tesin.

Digitized by Google

Chacun fut surpris de sa proposition ; l'ambassadeur du Roi lui dit que si on eût commencé la guerre par là il n'y eût rien eu à dire, le secours de Plaisance ne pressant pas ; qu'il ne doutoit point du secours des Etats du duc de Parme, laissant comme il proposoit un corps considérable aux tranchées des ennemis, et nous en allant à Olegio nous joindre au duc de Rohan qui étoit en campagne, et faisant d'autre part agir le marquis Ville dans le Lodesan ; mais qu'il trouvoit de grands inconvéniens à suivre ce conseil, maintenant qu'on avoit publié vouloir secourir à force ouverte les Etats du duc de Parme ; qu'il sembleroit que l'armée de Sa Majesté n'avoit osé tenter ce passage, joint que Sa Majesté avoit espéré d'attirer les ennemis à un combat, et que c'étoit le fuir plutôt que le chercher.

Le duc de Savoie ne trouva pas bonne son opposition, et lui dit qu'il entendoit être le maître de ses desseins, et que si on ne les vouloit pas exécuter il s'en retourneroit chez lui. Le 23, il s'en alla à Félissan et en parla au maréchal de Créqui, et le 25 tint un conseil général où étoit le duc de Parme, qui approuva son dessein : à la séparation de ce conseil les ordres furent donnés pour partir.

Le corps qui devoit aller aux retranchemens des ennemis fut commis aux sieurs Dauriac et Scoti, et ce corps passa le Tanaro le même jour dimanche. Le lundi au matin, le maréchal de Créqui partit de Félissan et s'en vint coucher sur le bord du Pô avec six mille hommes de pied et mille chevaux.

Il survint une si cruelle pluie et une telle inondation d'eau, qu'il fut impossible au maréchal de Cré-

Digitized by Google

qui de passer. Tous nos ponts se rompirent, et notre armée fût divisée en trois; le corps de M. Dauriac demeura au-delà du Tanaro, celui de M. de Créqui sur le Pô, et le reste à Félissan.

Nos biscuits étoient distribués, nous fûmes contraints de demeurer jusqu'au vendredi ensuivant 30 mai à regarder les rivières sans nous pouvoir secourir les uns les autres, et ainsi nos provisions périssoient sans effet; cela devoit faire connoître aux ennemis ce dessein, et obliger M. de Savoie à le changer, consistant particulièrement en surprises.

A la fin, à force d'argent et d'ouvriers on fit un pont sur le Pô, pour lequel il fallut cent cinquante barques. L'armée passa dans Brême, l'avant-garde le samedi 31 mai, et le reste le dimanche premier juin.

Avant que de passer le Pô, le duc de Savoie dit au sieur d'Emery, ambassadeur du Roi, qu'il avoit encore un autre dessein, qui étoit qu'en cas que les ennemis empêchassent de faire un pont sur le Tesin, de prendre les bateaux destinés pour le pont, et embarquer quatre mille hommes sur lesdits bateaux pour les envoyer à Plaisance, de là s'en aller à Vigevano l'assiéger et le prendre, ce qu'il feroit en quatre jours, dégarni comme il l'étoit de gens de guerre; qu'il le feroit accommoder en cinq ou six jours, y laisseroit deux mille hommes pour être maître absolument, comme il seroit par le moyen de cette place et de Brême, depuis le Tesin juqu'au Pô, et de là qu'il s'en iroit à Olegio.

L'ambassadeur lui répondit que ce dessein d'embarquement n'étoit point celui qu'il avoit dit, et qu'il n'étoit point honorable; qu'il ne falloit point y com-

Digitized by Google

mettre la personne de M. de Parme, et qu'occuper et fortifier Vigevano c'étoit nous affoiblir; qu'il nous suffisoit de prendre un poste sur le Tesin sans en avoir deux, Olegio étant mille fois plus utile pour la communication de M. de Rohan, et pour l'empêchement du passage des Allemands : il se trouva encore offensé de ce qu'il lui contredisoit en cela.

Cependant M. de Créqui avoit déjà pris le poste de La Girole, et pouvoit passer le Pô et nous attendre pour nous faire passer.

Toute cette affaire avoit été si secrète entre le duc de Savoie et le maréchal de Toiras, qu'ils n'avoient donné ordre à rien quand nous eûmes passé le Pô; les bateaux pour porter ces gens de guerre, ni les chars pour porter les bateaux, n'étoient pas en état.

M. de Savoie s'étoit voulu charger du pont qui devoit suivre l'armée, quelque instance que l'ambassadeur lui fît de lui en laisser le soin, pour lequel pont il lui avoit donné 4000 écus et depuis 200 pistoles, croyant que c'étoit un pont à suivre. Mais, soit que M. de Savoie eût dessein de faire porter les hommes par les bateaux, non pas de faire un pont, ou qu'il eût quelque autre dessein, il voulut son argent et faire faire les bateaux pour le pont, sous prétexte que peut-être feroit-il faire des bateaux trop petits.

Ce manquement nous fit perdre plus de quatre jours, du jour du rendez-vous jusqu'à l'embarquement, et nous avions été vingt jours entiers depuis le rendez-vous jusque-là, et n'étoit une provision extraordinaire de pain et de biscuit, nous étions perdus. Notre ambassadeur commença à se défier que l'on nous vouloit perdre, mais nous en avions

Digitized by Google

encore pour dix jours, et les officiers de M. de Savoie furent si peu prévoyans, et lui aussi, qu'il fallut qu'il fît donner cinquante mille biscuits à ses troupes qui n'avoient pas un pain après avoir passé le Pô, et au lieu qu'il nous devoit nourrir, il fallut qu'il fît que notre munitionnaire nourrît ses troupes, autrement elles eussent péri.

Notredit ambassadeur lui représenta lors que ce n'étoit pas là le moyen de remettre M. de Parme en ses Etats, à quoi M. de Savoie répondit qu'il suffisoit d'assurer son pays, et qu'il pouvoit ou demeurer avec eux ou s'en aller à la Valteline, passer sur l'état de Venise, et de là en son pays aussi assurément comme s'en aller à Paris, la sûreté y étant; mais cela n'étoit pas honorable; M. de Savoie se moqua de cet honneur.

Cependant il faisoit continuer à porter ces barques sur le Pô, et rien n'étant prêt, il nous fit demeurer quatre jours sur la rivière, pendant lesquels les ennemis vinrent à notre tête et à celle de M. de Créqui à La Girole.

Le mardi 3 juin, M. de Savoie fit commencer à embarquer trois à quatre mille hommes; il ne se trouva pas de bateaux pour la moitié: le séjour que nous avions fait de deux ou trois jours à mettre cela en état avoit fait connoître notre dessein aux ennemis, et ainsi nos gens eussent été perdus, car nous eûmes avis, par un homme de M. de Parme, que les ennemis filoient au-dessous du Tesin, et qu'ils y faisoient un pont.

Cela obligea notre ambassadeur à dire à M. de Savoie et à M. de Toiras que jusques à présent il leur

Digitized by Google

avoit laissé conduire toutes choses, ainsi que Sa Majesté l'avoit commandé ; mais qu'il voyoit qu'il y avoit vingt jours que nous étions en campagne, aussi avancés que le premier jour, que nos biscuits se mangeoient, que notre armée se consommoit sans effet ;

Que hasarder ces gens sur la rivière c'étoit les perdre, et qu'en les perdant on perdoit l'honneur des armes du Roi et les Etats de M. de Parme ;

Que Plaisance n'étoit point pressée ni investie, et n'avoit besoin d'aucune chose ; mais que s'il arrivoit que ses gens fussent défaits, comme ils le seroient assurément (les ennemis étant maîtres des deux bords du Pô comme ils étoient), que Parme et Plaisance étoient perdues, parce que les peuples, qui étoient peu affectionnés à leur prince et craintifs, voyant leur prince absent et leur secours défait, se croiroient perdus ; que les Espagnols en tireroient des avantages et renoueroient des pratiques, et ainsi qu'on perdroit ses Etats, et qu'ils y fissent considération. Cela ne fit rien sur eux ; mais le mauvais ordre que M. de Savoie avoit donné, le manquement de barques, de bateliers et de rames, et les avis qu'ils reçurent des ennemis, les obligèrent d'eux-mêmes à faire ce à quoi ils refusoient de condescendre.

Le duc de Savoie étant tout éperdu, et le maréchal de Toiras comme privé de jugement, dirent à l'ambassadeur du Roi qu'ils se résolvoient d'exécuter le dessein qu'il avoit proposé premièrement, savoir, d'essayer de faire un pont à La Girole. Les sieurs de Toiras, Castelan et Graves allèrent trouver le maréchal de Créqui pour savoir de lui si c'étoit chose

Digitized by Google

que l'on pût espérer; ledit maréchal répondit que le premier et deuxième jours de son arrivée cela pouvoit être facilement exécuté; mais qu'après les ennemis avoient envoyé des troupes de leurs tranchées à son opposite et que cela lui étoit lors impossible; qu'il croyoit néanmoins le pouvoir faire au-dessous de Pavie, sur le Tesin, s'il ne le pouvoit faire à La Girole, ainsi que l'on désiroit. M. de Savoie ne crut pas qu'il en pût venir à bout, premièrement pour être le Tesin en cet endroit trop large, et parce que les ennemis avertis seroient sur le bord de la rivière, et ainsi que ce seroit tenter sans effet cette action, et mande audit maréchal de Créqui de s'en revenir.

Depuis le mardi jusques au jeudi les choses furent en une telle confusion, que ceux qui la savoient croyoient l'armée perdue. Notre ambassadeur l'alla trouver et lui dit que nous périssions, et qu'il le supplioit de prendre, avec le maréchal de Créqui, une résolution et la lui dire, afin qu'il pourvût à la subsistance des troupes qu'il falloit conserver. Il lui demanda ce que nous ferions; il lui dit que si les affaires de Sa Majesté étoient réduites à son avis pour les exploits de la guerre elles étoient en très-mauvais état, que le Roi s'en étoit confié à lui.

Il lui proposa l'affaire de Vigevano, à quoi il répondit que Sa Majesté avoit commandé deux choses, le secours de Plaisance et l'affaire d'Olegio; qu'il ne voyoit point que l'on suivît les intentions du Roi; que Vigevano étoit peu considérable pour ne donner pas le passage du Tesin; que pour cela il falloit faire un siége et fortifier une place, qui consommeroit et l'été et nos troupes; que l'armée ne pourroit tirer ses

Digitized by Google

vivres ni cette place être conservée qu'en passant dessus Mortare, et ayant à côté Novarre; que Brême nous rendoit aussi bien maîtres de la Lommeline, en y logeant deux cents chevaux. Il lui répondit ce qu'il vouloit donc qu'on fît. M. de Créqui arriva là-dessus, qui opina qu'il falloit faire un corps puissant à l'opposite du retranchement des ennemis et nous en aller à Olegio, et tâcher à passer le Tesin pour nous joindre à M. de Rohan, et faire passer avec toute l'armée ou une partie M. de Parme à Plaisance, car, si nous prenions le bord delà du Tesin, nous rappellerions l'armée de Nice, et en laissant à Olegio une partie de notre armée pour garder le passage, nous traverserions tout le Milanais.

Suivant cet avis, on proposa à M. de Parme d'envoyer un corps de six mille hommes de pied et six cents chevaux effectifs aux tranchées, et avec le reste de l'armée s'en aller à Olegio, afin de faire les deux desseins en un même temps, ayant en ce moment reçu des lettres de M. de Rohan comme il s'étoit avancé.

Ledit duc, qui s'impatientoit avec raison de ce retardement de son secours, voulut le commandement de cette armée, à laquelle M. de Toiras s'offrit d'aller et prendre l'ordre de lui, et de se rendre garant du passage, pourvu qu'en même temps on allât à Olegio. Ledit duc ne le voulut pas, croyant que M. de Savoie ne vouloit pas secourir ses Etats, que M. de Toiras l'éloignoit, et dit à notre ambassadeur qu'il avoit des raisons particulières pour cela dont il ne pouvoit s'expliquer.

Ainsi donc ledit duc de Parme s'en alla au corps de Nice; on lui donna les régimens de Vernatel, Féron,

Digitized by Google

Puy-Saint-Martin, Castreville, Urfé, et les compagnies de chevau-légers de Féron, Saint-Bouages, La Bruyère, Saint-Benoît, Scoti, Dauriac, Sauvebœuf, Ligondy, Saint-Oler et Montcara, et nous nous acheminâmes à Olegio pour voir si nous nous pourrions rendre maîtres des deux bords du Tesin, qui feroient notre jonction avec le duc de Rohan, et nous ouvriroient le secours de Plaisance, qui passeroit sans difficulté au Leuxel, d'un côté le duc de Rohan étant en campagne, M. de Parme de l'autre, nous à Olegio, et le marquis de Ville ayant ordre de faire un pont sur le Pô et un fort vis-à-vis de Plaisance pour donner jalousie à Lodi.

L'armée s'achemina donc vers Olegio; le duc de Savoie commanda au maréchal de Créqui de s'en aller saisir et se loger sur le bord du Tesin. Le maréchal envoya, le samedi 14 juin, sur la minuit, quatre cents chevaux vers Novarre, et le sieur de Corvou avec trois cents vers le Tesin. Cependant, avec le reste des troupes qu'il avoit avec lui, il arriva sur les huit heures à Olegio, qui se rendit à lui, et poursuivit son chemin vers le Tesin, où il trouva que le sieur de Corvou s'étoit saisi du fort, bien que les ennemis fussent logés à l'autre bord de l'eau, et l'avoit envoyé pour se saisir des bateaux qui s'y rencontreroient, et, avec ceux qui y devoient suivre, passer et faire un logement au-delà dudit Tesin, et, cela fait, rompre le navile du Boufalore, qui va à Milan. Ce navile est un canal que les Français, étant autrefois seigneurs du Milanais, firent creuser depuis le Tesin jusques à Milan pour y porter avec facilité les provisions nécessaires à l'usage de la vie.

Digitized by Google

Quand le sieur de Corvou y arriva, les bateaux étoient du côté de delà, mais il s'avisa d'un stratagème qui réussit. Il fit prendre des écharpes rouges aux carabins montferrins qu'il avoit envoyés devant lui afin de faire venir les bateaux à eux, comme si c'eût été des troupes du roi d'Espagne poursuivies par les Français, ce qui fut fort bien exécuté.

Le maréchal, avec ces bateaux, et douze que le duc de Savoie avoit fait suivre, fit passer le Tesin à sept ou huit cents hommes, qui se retranchèrent au-delà. Ils y rencontrèrent quelque milice qui commençoit à s'assembler pour empêcher ce passage, dans lequel les Espagnols n'avoient point eu le loisir d'y envoyer des gens de guerre.

Ledit maréchal les en chassa avec cinquante mousquetaires et deux petites pièces qu'il avoit avec lui, et à l'heure il passa l'eau sur le pont, où, en plusieurs voyages, il mit mille hommes avec des outils, lesquels, en dépit des ennemis, et soutenus de ses mousquetaires et de ses pièces, firent en quatre heures un retranchement d'où l'on ne le pouvoit déloger sans canon, et à la faveur duquel il fit faire dans deux heures un pont et passa de l'autre côté. Cependant le comte de Saulx, qu'il avoit envoyé avec les sieurs de Boissise, de L'Etang et de Veitevol du côté de Novarre, défirent trois cents chevaux allemands et italiens, et les poussèrent jusque dans les portes de Novarre.

En même temps le duc de Savoie s'achemina à Fontenay pour l'assiéger et le prendre, et envoya quelques petites pièces de son corps à Romagnan pour s'assurer de ce lieu.

Digitized by Google

Romagnan se rendit sans se faire battre : elle assuroit nos vivres qui y venoient de Gattinare, et de ce lieu-là partoient deux naviles, l'un pour Mortare et l'autre pour Novarre, dont toute la Lommeline tiroit grand avantage, tant pour les moulins que pour les rizières, lesquelles naviles nous rompîmes; ce qui porta préjudice au Milanais de plus de 300,000 ducatons. On y a laissé quatre cents hommes.

Ledit duc fit en même temps investir Fontenay par le maréchal de Toiras, qui se rencontra bien meilleur que l'on avoit cru; le régiment de Chamblay en fit les approches si courageusement, que d'abord ils se logèrent près du fossé, à la faveur des ruines de quelques maisons.

La nuit même M. de Toiras fit mettre quatre pièces de canon sur le bord du fossé; le lendemain au point du jour il commença à les faire tirer, et comme il en eut vu l'effet, s'en retournant de la batterie y reçut une mousquetade dans les reins qui lui perça le cœur, dont il mourut sur-le-champ sans parler; M. de Savoie avoit été plus de trois quarts d'heure avec lui à cette batterie, et avoit passé par le même lieu où M. de Toiras fut tué, il n'y avoit pas un quart d'heure. La batterie continua, et pressant ceux qui étoient dedans, qui n'étoient que la garnison ordinaire, les Espagnols ayant été surpris de ce côté-ci se rendirent. L'assiette de cette place est extrêmement importante, pour être la cause seule qui est entre le Tesin et la Sesia, et de soi elle est fort bonne, pource que c'étoit notre retraite et notre sûreté : nous y fîmes travailler en grande diligence; on y laissa le sieur Destouches pour dix ou douze jours, afin de

Digitized by Google

donner ordre à cela; on y laissa un régiment et une compagnie de carabins afin d'assurer le chemin et nos vivres.

Cette place étant prise, ledit duc se vint joindre avec son corps d'armée au maréchal de Créqui. Cet exploit réussit par une particulière providence de Dieu : car les ennemis, croyant premièrement qu'on vouloit passer par le Tanaro, et depuis sur le Pô, abandonnèrent tous ces quartiers-là et tout le Tesin, et nous facilitèrent cette expédition, qui étoit la plus préjudiciable qui se pouvoit faire contre le Milanais, et tous les tours que nous fîmes par nos irrésolutions un mois durant, les ennemis les prirent pour stratagèmes de guerrre.

On séjourna en ce poste jusqu'au 20 du mois, le maréchal de Créqui étant logé au-delà du Tesin, et le duc de Savoie avec le reste de l'armée à l'autre bord dudit Tesin. On employa tout ce temps-là à résoudre le moyen de renvoyer le duc de Parme en ses États, et si nous devions fortifier ce poste-là, ou si l'on en iroit prendre un autre plus aisé à fortifier et garder, qui étoit à l'embouchure de ladite rivière dans le Lac-Majeur.

Le duc de Savoie dépêcha le sieur de La Cliete au duc de Parme, pour lui dire que le seul but des armes du Roi ayant été de secourir ses Etats et y ramener sa personne avec gloire, on avoit jugé que le moyen le plus honorable étoit celui du passage du Tesin, qui ayant succédé heureusement, il le convioit de le venir trouver, afin qu'avec toute l'armée on le conduisît au travers de l'état de Milan glorieusement, jusque vis-à-vis de Plaisance, où nous croyions que

Digitized by Google

le fort et pont qu'il avoit promis de faire faire seroient faits, ainsi que son passage s'exécuteroit et avec gloire et avec sûreté;

Que nous avions avis certain que les ennemis avoient quitté leurs retranchemens, et avoient seulement mis à Tortone quelque milice, ayant mis toutes leurs autres troupes ensemble, qui avoient déjà passé le Tesin pour venir à nous. Que cela étant, il lui étoit aisé d'aller droit par lesdits retranchemens avec les six mille hommes de pied et huit cents chevaux que nous lui avions laissés; mais pource qu'il pourroit avoir quelque crainte que les avis que nous avions reçus du délogement des ennemis ne fussent pas certains, et qu'il rencontrât en son passage de la résistance qu'il ne pût forcer, ledit duc de Savoie le convioit de le venir trouver avec ses troupes, pour, toute l'armée du Roi jointe ensemble, lui ouvrir le chemin de son retour: ce qui étoit si facile à faire, que sans l'assistance de ses troupes nous n'avions pas de crainte d'attendre les ennemis, et de leur donner bataille s'ils nous en présentoient l'occasion.

Le duc de Parme, du commencement, accepta ce parti et se résolut d'aller. On fit incontinent distribuer à ses troupes, pour nous joindre, des biscuits qui étoient à Aqui, pour cinq ou six jours; et les poudres nécessaires pour son passage, portées par cinquante mulets, étoient sur son chemin pour aller à lui, quand à l'instant il changea d'opinion. Il envoya prier le duc de Savoie de trouver bon qu'il passât par les retranchemens. Le duc de Savoie lui mande derechef qu'il lui en laisse le choix; lors il rentre dans de nouvelles incertitudes; premièrement il veut passer

Digitized by Google

par la tranchée; le sieur Dauriac, maréchal de camp du Roi, le prioit de passer par la montagne, qui étoit le plus sûr; puis quand il se fut rendu à son opinion, il voulut que ce fût dès le lendemain, et ne lui voulut jamais donner deux jours de temps pour avoir sa poudre et ses biscuits, que l'on avoit fait détourner sur la créance qu'il viendroit à l'armée, et que dans deux jours il eût eus; mais il prit résolution de s'en aller inconnu, lui cinquième, par Gênes, et renvoyer ses troupes au duc de Savoie, mettant en avant que ses États étoient pressés, bien qu'ils fussent si libres que la duchesse de Parme ayant mandé aux sieurs marquis Ville et de Saint-Pol qu'ils allassent à la rencontre de son mari avec ses troupes, ils allèrent jusqu'à Castel-Novo de Scrivia sans trouver aucune résistance, où n'ayant point de nouvelles de l'armée dudit duc, mais au contraire qu'il s'en étoit allé par Gênes et avoit renvoyé ses troupes, le marquis Ville s'en vint avec les siennes à Ast, et le sieur de Saint-Pol retourna à Plaisance; et d'autre part il y avoit si peu de danger à aller avec les troupes qu'il avoit dans ses États, que, deux jours auparavant qu'il partît, il n'étoit resté aucunes troupes ennemies pour la défense des retranchemens. Ils avoient eu tant de crainte de notre passage au Tesin, qu'ils avoient ramassé tout ce qu'ils avoient de bon et de mauvais pour s'opposer à nous, ce qu'on ne peut attribuer qu'à une crainte trop grande, assez ordinaire à un prince foible qui se défie de tout, pource qu'il a peu de ressources et peut être facilement ruiné. Il avoit peu d'expérience; il recevoit de continuelles plaintes de ses sujets, qui étoient épouvantés parce qu'ils n'avoient jamais vu de guerre.

Digitized by Google

Le comte Fabio Scoti, qu'on estimoit être celui qui l'avoit porté dans le parti du Roi, craignoit tous les mauvais événemens, desquels il savoit bien qu'il seroit chargé entièrement, et étoit étonné de voir que, s'étant imaginé que toute la guerre se feroit dans le Milanais, il s'en faisoit une partie dans l'État de son maître.

Cependant notre armée rompit tant de portes du navile de Boufalore, que nous le mîmes presqu'à sec, et le rendîmes incapable de porter aucuns bateaux; et trouvant beaucoup de difficultés de nous fortifier en ce lieu-là, et ayant fait visiter le long du Tesin les lieux les plus commodes pour cet effet, on s'en rapporta à l'avis du sieur Le Camus, homme d'expérience en ce métier pour l'avoir long-temps pratiqué, et du sieur de La Roque-Servières aussi, aide de camp, qui furent tous deux d'accord qu'à cause de l'éminence d'une petite colline qui commandoit d'assez proche la rivière, et par conséquent le pont, il ne seroit guère assuré, même que la nature du terrain étoit fort mouvante et presque tout gravier; que tout ce qu'on y feroit seroit dépense perdue, mais qu'il falloit aller prendre un autre poste sur la même rivière à Castelet, y faire le pont et s'y fortifier. L'ordre étant donné de partir, le maréchal de Créqui, avec sa brigade, marcha du côté de la rivière où il étoit logé, et le duc de Savoie avec le reste de l'armée, qui étoit de huit mille hommes de pied et de mille cinq cents chevaux de l'autre côté, cheminant vis-à-vis l'un de l'autre jusqu'à leur logement, qui fut à Somo pour l'avant-garde, et à Varal de Piombo pour la bataille, pour aller le lendemain à Castelet et à Sestri,

Digitized by Google

où étoit fort proche le lieu qu'il falloit fortifier vis-à-vis dudit Castelet; les bateaux pour faire le pont suivoient non sans beaucoup de peine, à cause du courant de l'eau qui est fort rapide.

Dès le soir l'ordre fut donné pour partir le lendemain au point du jour, et déjà le comte du Plessis-Praslin étoit parti avec les maréchaux des logis et fourriers pour aller faire le quartier au lieu où l'on vouloit fortifier, quand l'ambassadeur du Roi ayant été visiter le lieu du Castelet, et ne l'ayant pas trouvé à son gré, fit envoyer toute la nuit un commandement du duc de Savoie au maréchal de Créqui de retourner sur ses pas. Ledit duc lui commandoit de ne faire que deux milles, et l'aller attendre au bord dudit Tesin, où il prétendoit de faire un pont et se joindre avec lui, afin qu'avec toute l'armée du Roi ensemble ils pussent reprendre le poste de l'embouchure du navile, que ledit maréchal avoit quitté avec regret le jour auparavant. Mais ayant eu nouvelles que le marquis de Léganez avec toute l'armée du roi d'Espagne le venoit prendre en diligence, il se résolut de le prévenir, faisant savoir à son altesse qu'il fît descendre son pont audit navile, où il espéroit d'arriver avant les ennemis.

Le maréchal de Créqui mit l'armée en bataille, et s'en revint en très-bon ordre sur le même chemin qu'elle avoit fait le jour précédent. Celle de son altesse en fit le même de son côté. Le duc de Créqui, sans s'arrêter à quantité d'avis qu'il eut par le chemin, suivit sa résolution de prendre le poste quitté de la Casa de la Camera. Il envoya devant lui Bouillac avec ses dragons pour apprendre nouvelles des en-

Digitized by Google

nemis, et peu après détacha Courvou avec son escadron, qui partit accompagné du marquis de Hautefort pour se saisir d'un poste qui étoit fort avantageux pour nous faciliter à reprendre notre logement. Comme il aborde ce poste, les coureurs de l'ennemi y arrivent d'un autre côté, mais les trouvant foibles et éloignés de leur avant-garde, ils le quittèrent sans grand combat.

Le duc de Créqui, averti par Courvou, fait avancer le comte du Plessis-Praslin suivi de deux escadrons, donne ordre au comte de Saulx de s'avancer avec le reste des troupes; le tout fut exécuté avec telle diligence, que ledit maréchal se saisit du logis avec quatre cents chevaux à même temps que huit escadrons des ennemis parurent en une grande plaine, à moins de deux milles de lui; le voyant arrivé, ils s'arrêtèrent et se logèrent à deux mille pas de lui en deux villages, l'un nommé Casten, et l'autre Vensague. Son altesse au même temps arriva avec ses bateaux, et fit travailler au pont avec tant de diligence, qu'au point du jour il fut achevé; mais, soit que ses troupes fussent lasses ou campées un peu loin, aucun ne passa pour se joindre au maréchal de Créqui, de trois heures. Cependant les ennemis, sur les six heures du matin, le vinrent attaquer de deux côtés avec quatorze mille hommes de pied, quatre mille chevaux et quatre canons, et se passa le plus rude et le plus sanglant combat que l'on eût fait il y avoit cent ans.

L'armée ennemie, ayant été en bataille à la pointe du jour, eût surpris les nôtres sans la grande diligence qu'apporta le maréchal de Créqui à donner les ordres nécessaires aux comtes du Plessis et de Saulx pour la

Digitized by Google

mettre en bataille : ce qu'ils exécutèrent avec une extrême vigilance.

Le bord du Tesin est fort relevé en cet endroit; entre le bord et le cours de la rivière il y a un espace de mille pas de pays ; de l'éminence de ce bord où étoit logée notre infanterie jusqu'à Vensequel, logement des ennemis, il y a un quart de lieue de plaine où il n'y a ni haies ni fossés ; depuis ledit Vensequel jusqu'à notre camp, à la main gauche, il y a un grand fossé, lequel ils avoient à la main droite, au long duquel le duc de Créqui fit sortir le régiment de Lyonnais, commandé par le chevalier d'Alincour, qui soutint en cet endroit le premier effort des ennemis. Les troupes du Roi étoient logées sur un haut à l'opposite du navile, excepté les régimens de Pierregourde et Florinville, les gendarmes d'Alincour et l'escadron de L'Estang, que l'on envoya en bas pour empêcher que les ennemis ne vinssent rompre le pont, comme ils en avoient le dessein.

Les ennemis s'avancèrent en bataille, en fort bel ordre, au nombre de treize mille hommes de pied et quatre mille cinq cents chevaux, avec cinq pièces de canon. Le combat commença à sept heures du matin par une furieuse escarmouche, où le canon des ennemis, logé à l'avantage, incommodoit extrêmement nos troupes, lesquelles accablées du nombre des ennemis plièrent un peu.

Lors le comte du Plessis-Praslin mena l'escadron de Boissac, soutenu de celui du baron de Palluau, s'opposer au grand effort des ennemis ; ils les arrêtèrent pour un temps, mais à la fin il fallut que le foible cédât au plus fort. Boissac, après avoir eu

Digitized by Google

trois chevaux tués sous lui, et trente-cinq ou quarante hommes de son escadron tués ou démontés, fut pris par les ennemis, et recouru par Palluau et Roquetaillade, cornette de Boissac, jusque dans le milieu des ennemis, lesquels ayant soutenu trois attaques qui leur furent faites par le régiment de Chamblay, mené au combat par le comte du Plessis-Praslin, suivi de Castellan, sergent de bataille, et Roque-Servières, aide de camp, qu'ils n'en bougèrent tant que le combat dura, et ayant tué et blessé la plus grande part des officiers dudit régiment; et par ce moyen ne trouvant qu'une foible résistance en cet endroit, descendirent le coteau, au pied duquel ils trouvèrent Pierregourde et Florinville, qui firent une si grande résistance dans leurs retranchemens, que les ennemis se résolurent de les prendre par derrière, ce qui obligea les nôtres à quitter leur poste, et Pierregourde à rallier ce qu'il put des deux régimens (Florinville étant demeuré dans son poste, blessé de deux mousquetades, sans l'abandonner), pour s'en revenir, l'épée à la main, le faire quitter aux ennemis, ce qu'il exécuta assisté de l'escadron de L'Estang, soutenu des gendarmes d'Alincour; et tous ensemble, après un grand combat, chassèrent les ennemis, tant cavalerie qu'infanterie, qui s'étoient saisis de la prairie qui tient au navile. Ils furent à même temps secourus de son altesse par les régimens de Senantes et des Cevennes, et tous ensemble repoussèrent les ennemis sur la cime de la montagne, où Senantes et Cevennes se logèrent.

Comme ils se virent chassés du bas, ils se résolurent de faire un effort à la tête d'en haut, et pour

Digitized by Google

cet effet envoyèrent sept cornettes allemandes, soutenues du reste de leur cavalerie, charger la main droite de notre infanterie, qui fut contrainte de ployer après une signalée résistance. Mais le comte du Plessis-Praslin les fit charger sur ce temps par Boissac et Palluau, qui avoient rallié vingt-cinq ou trente maîtres de leurs escadrons, et Bouillac avec cinq ou six de ses dragons, et par Courvou sur la gauche, avec trente maîtres des siens, qui les repoussèrent si vivement et avec tant de perte des leurs, que leur cavalerie n'osa plus paroître. En ce temps, le duc de Créqui et le comte de Saulx s'avancèrent sur notre gauche avec le reste de la cavalerie, pour faire tête à celle des ennemis qui soutenoient lesdits Allemands, lequel duc, ayant l'œil partout, alloit souvent à la tête voir ce qui s'y passoit, faisoit rafraîchir les troupes qui combattoient sous l'ordre du comte du Plessis, tant de celles de l'avant-garde que du régiment de cavalerie du chevalier de Souvray et des escadrons de Savoie, que des régimens de Cauvisson, de Lorraine, de Maroles, Bois-David, La Tour, La Ferté, qui servirent tous avec tant de courage, que souvent ils repoussèrent les ennemis des postes les plus avantageux.

L'infanterie des ennemis, voyant leur cavalerie rebutée, voulut faire un autre effort contre la nôtre; comme elle avançoit pour cet effet, l'escadron de Venterol et Couvet, avec la compagnie de Saint-Benoît, les chargea si vivement qu'il leur fit perdre l'envie de s'y plus jouer. Le combat ne laissa pas de continuer toujours avec plus de violence, tant d'une part que d'autre, jusqu'à la nuit, et les ennemis,

Digitized by Google

voulant faire un dernier effort sur Enrichemont et Roquefeuille, qui avoient relevé le régiment de Saulx de son poste, qu'il avoit conservé contre deux ou trois attaques furieuses, avec perte quasi de tous leurs officiers, ils trouvèrent une si grande résistance, qu'avec perte de beaucoup des leurs ils furent repoussés rudement, l'épée à la main, jusque dans leurs retranchemens, le prince d'Enrichemont étant à la tête de son régiment. Il seroit malaisé de dire combien de fois ils vinrent à nous, et combien de fois ils furent repoussés, encore plus de particulariser les exploits des uns et des autres. Le combat dura quinze heures sans aucun relâche. Son altesse, avec le duc de Créqui et les maréchaux de camp, ayant résolu de parachever le combat et la victoire aussitôt que le jour paroîtroit, ils apprirent par lui la fuite des ennemis. Leur ruse pour la couvrir fut de laisser cinq cents piques plantées en terre, et autant de mèches allumées, rangées sur leurs retranchemens, et deux cents dragons qui tirèrent tout jusques au jour.

Ils laissèrent sur le champ la plupart de leurs morts, quantité d'armes, chariots et munitions de guerre; ils perdirent, tant de morts que blessés, trois mille cinq cents hommes de pied et trois ou quatre cents chevaux, entre autres le général de la cavalerie Gambe, comte, et plus de cent cinquante officiers de leur infanterie, particulièrement des Espagnols et Allemands; les dragons allemands y ont perdu presque tous leurs chefs; Gildas, don Martin d'Aragon, le marquis de Mortare et Spadin furent blessés; ils laissèrent deux ou trois cents prisonniers, entre autres don Louis

Digitized by Google

Gaëtan, blessé à mort, don Thomas d'Angolo et don Francisco de Cordonxe. Nous perdîmes quatre à cinq cents hommes de pied, tant de morts que blessés, cent ou six-vingts chevau-légers et plus de quatre-vingts capitaines, tant d'infanterie que de cavalerie.

Le maréchal de Créqui, qui courut tous les hasards de cette journée, n'y fut néanmoins point blessé, ni le duc de Savoie, qui s'y comporta avec beaucoup de cœur.

Cette journée nous devoit faire espérer de grands avantages pour les armes du Roi; mais tout notre bonheur s'arrêta là, soit que le duc de Savoie ne sût pas se servir d'une telle victoire, soit par quelque secret de la providence de Dieu. Il espéroit que le duc de Rohan le devoit joindre; mais ledit duc, qui étoit parti le 29 mai, pour ce sujet, avec cinq mille hommes de pied et deux mille chevaux, et qui avoit courageusement forcé plusieurs lieux et passages que Cerbelon avoit fortifiés, et ayant mis le feu en plusieurs de leurs corps-de-garde et villages, s'étoit avancé jusques à Girola, et après plusieurs combats étoit arrivé à Lecco le 31, ne voulut pas passer plus avant, et manda au duc de Savoie qu'il ne pouvoit aller jusques à Gravedonne, comme il avoit fait quelques mois auparavant, parce que Cerbelon avoit fortifié les passages.

Le duc de Savoie au contraire lui mandoit qu'il s'avançât jusque-là, et que dès qu'il approcheroit de la plaine, il lui enverroit deux mille chevaux pour le fortifier, et fourniroit de vivres nécessaires à son armée. Mais le duc de Rohan, qui croyoit avoir acquis quelque honneur en cette guerre, ne

Digitized by Google

voulut rien hasarder, et offrit seulement de venir à Lagde, si le duc de Savoie vouloit aussi, de son côté, s'avancer pour prendre Lecco. Mais quand ils se fussent joints, ils n'eussent pu faire grand'chose pour le service du Roi, car il étoit assez fort pour empêcher le passage des Allemands par les Grisons. Pour faire des conquêtes, ses troupes jointes aux nôtres étoient trop foibles, et pour s'avancer et s'en retourner, cela ne produisoit aucun solide avantage aux affaires du Roi. Il s'en retourna à la Valteline, voyant qu'on ne vouloit pas aller jusques à lui, où peu après arrivèrent de grands soulèvemens contre lui par les Grisons, sur le sujet de leur accommodement avec les Valtelins.

Sa Majesté avoit, dès l'année précédente, commandé audit duc de trouver moyen de leur en faire passer quelque traité qui pût être au contentement des deux parties intéressées; mais la piété de Sa Majesté l'obligeoit à lui recommander deux choses étroitement:

L'une, qu'il n'y eût exercice en la Valteline et deux comtés, d'autre religion que de la catholique; l'autre, que l'administration de la justice fût accordée aux Valtelins.

Le duc de Rohan, ayant avec beaucoup de peine traité cette affaire l'espace de quatre mois, finalement conduisit la négociation à ce point-là, qu'il fit conclure et ratifier en bonne et authentique forme un traité à Rozane, où non-seulement il fit passer les deux articles ci-dessus mentionnés, mais même obtint plus qu'il ne lui étoit ordonné, les protestans se trouvant exclus par ledit traité de l'habitation de la

Digitized by Google

Valteline. Ensuite de cela il dépêcha vers Sa Majesté pour avoir la ratification dudit traité; on la lui envoya avec quelques modifications que le conseil de Sa Majesté jugea à propos.

Le duc ne voulut pas présenter ladite ratification ainsi modifiée, craignant, comme il disoit, qu'ils ne la voulussent pas recevoir. Cependant il tomba malade, ce qui retarda quelque temps cette affaire.

Les officiers grisons dépêchèrent en France en ce temps-là un député, pour conjointement solliciter le paiement de ce qui leur étoit dû, qui arrivoit à près de 900,000 livres.

Le député s'en retourne, croyant avoir obtenu 120,000 livres, comme il prétendoit lui avoir été déclaré par les ministres de Sa Majesté, dont ledit député rendit compte, à son arrivée, auxdits officiers, qui témoignèrent en être contens, attendant que Sa Majesté pût satisfaire au reste avec plus de commodité.

Quand il fallut venir à l'exécution de ce que dessus, il se trouva que l'ordonnance que le sieur Lanier avoit reçue pour cet effet n'étoit que de 100,000 livres, prenant encore 20,000 livres pour les Suisses, de sorte qu'en rabattant le pain qui avoit été donné aux Grisons l'espace de six semaines, il se trouva qu'ils n'avoient reçu qu'environ 36,000 livres au lieu de 120,000 qui leur étoient ordonnées.

La faction espagnole prit cette occasion de faire mutiner leurs peuples; les troupes grisonnes abandonnent leurs postes, s'assemblent en corps au val Tomiasco, s'emparent du pont Riqueveau, et mettent garnison dans la ville de Coire.

Digitized by Google

Le sieur Lanier les voulant reprendre, ils sortirent des bornes du respect. Il fait assembler les députés de toutes les communes, pour faire interposer l'autorité des chefs des ligues, et faire cesser ledit soulèvement; mais la chose réussit tout autrement, car les chefs des ligues se joignirent aux colonels, et les colonels aux chefs, demandant conjointement la restitution de la Valteline et le paiement de ce qui étoit dû aux troupes, et commencèrent à ne reconnoître plus ledit duc de Rohan, qui donna avis au Roi de la légèreté et ingratitude de ces peuples, qu'il avoit peu d'espérance de faire rentrer en leur devoir, sinon avec une grande dépense.

Au même temps que les troupes du duc de Rohan retournèrent du Milanais à la Valteline, le duc de Savoie retourna avec son armée en Piémont; car après avoir demeuré quelque temps au navile pour achever de le rompre, et en ôter toute l'eau, et aussi pour attendre le sieur Dauriac qui amenoit les troupes qui avoient été données au duc de Parme, partit le 4 juillet pour s'en retourner à Castelet et à Sestri. Le sieur Dauriac s'en alla avec trois mille hommes et cinq cents chevaux à Castelet, et le duc de Savoie avec le reste de l'armée alla au-delà du Tesin à Sestri, à dessein de faire deux forts deçà et delà le Tesin pour nous en assurer le passage; mais, soit qu'ils ne trouvassent pas les lieux propres pour y faire les forts qu'ils pensoient, la situation des bords du Tesin y étant telle que l'on n'y peut construire aucune bonne place, ni trouver lieu où l'on puisse assurer un pont des deux côtés; soit que le duc de Savoie vît de jour à autre dépérir notre armée, et au contraire celle des

Digitized by Google

ennemis se renforcer, notre armée quitta le 23 juillet ledit Tesin, que nous avions gagné et conservé au prix de tant de sang, et vint camper à Borgomanero, sur quelque avis que le duc de Savoie reçut que les ennemis vouloient venir loger à Romagnan, entre lui et ses vivres.

L'armée ennemie étoit renforcée de cinq mille Napolitains qui avoient passé par Gênes, et de plusieurs levées qu'ils avoient faites dans le Milanais, où quelques personnes de qualité avoient fait des troupes à leurs dépens, croyant les affaires être réduites à l'extrémité.

La nôtre n'étoit pas si forte de nombre d'hommes, mais ils étoient meilleurs et encouragés par les succès passés. Elle arriva à Romagnan devant celle des ennemis, et leur présenta la bataille, laquelle ils refusèrent; puis s'en alla à Candie, et en partit le 10 août pour se mettre en garnison et remettre un peu notre infanterie et notre cavalerie, qui étoient en mauvais état pour la quantité de malades qui étoit parmi eux.

Les ennemis, à quelques jours de là, passèrent le Tanaro avec dix mille hommes de pied et trois mille chevaux, s'approchèrent du côté d'Ast, avec contenance de vouloir attaquer Nice-de-la-Paille, pour nous ôter la communication du Montferrat à Gênes. Le duc de Savoie en étant averti, va droit à Ast, donne ordre au maréchal de Créqui, qui étoit à Casal, d'assembler les troupes du Roi, qui obéirent au commandement avec grande alégresse, espérant de combattre les Espagnols; mais ils ne les osèrent attendre et se retirèrent à l'approche de nosdites troupes, après avoir brûlé et saccagé cinq ou six villages du Piémont, et fait passer quelques troupes le long de la marine pour garantir

Digitized by Google

Final, qu'ils appréhendoient d'être attaquée par l'armée navale du Roi.

Voilà ce qui se passa cette année entre nos armées de Piémont et celles du Milanais; mais le duc de Parme, peu après son arrivée en ses Etats, y reçut beaucoup de dommages et de ruines par les Espagnols, qui y entrèrent le 15 août avec quarante et une cornettes de cavalerie, quatre mille cinq cents hommes de pied et deux canons. L'armée étoit commandée par don Martin d'Aragon; elle partit de Castel-Novo de Scrivia, et alla au Castel de Saint-Jouan.

Le sieur de Saint-Pol ayant avis de leur arrivée, mais ne sachant pas qu'ils étoient en si grand nombre, et ayant toujours, tandis qu'ils n'avoient été qu'une fois plus forts que lui, emporté de l'avantage sur eux, les alla reconnoître; mais il fut poussé avec tant de violence, qu'il fut contraint de se retirer promptement à Plaisance, avec perte de cent cinquante soldats et de quelques officiers. Les ennemis ensuite ravagèrent tous les environs de Rottofreno, brûlèrent tous les pays au-delà Trebia, et le 19 août entrèrent dans le pays qui est entre Parme et Plaisance, où ils exercèrent toutes sortes de cruautés et d'inhumanités.

Le duc de Parme commença lors à reconnoître sa faute de s'être plaint des troupes du marquis de Ville qui étoient dans son pays, et de n'avoir pas voulu recevoir le secours qui lui avoit été offert par notre ambassadeur de la part du Roi, et le tout par avarice, de crainte que ses sujets en fussent foulés.

La république de Gênes nous avoit accordé le passage pour cet effet; mais, quelque sollicitation qu'on

Digitized by Google

pût faire auprès de lui, il avoit refusé l'assistance que nous lui avions voulu donner. Lors il la demanda aussi ardemment qu'avec opiniâtreté il l'avoit refusée auparavant; mais ce qui étoit auparavant aisé s'étoit lors rendu difficile : les ennemis étoient maîtres de la campagne, de Fiorenzola et du bourg de Saint-Donin, et ôtoient la communication de Parme à Plaisance, où le duc se trouvoit engagé; ils assiégèrent et prirent Saint-Stephano, de sorte qu'il ne pouvoit plus entrer de secours de notre côté. La même difficulté étoit du côté de M. de Rohan, les ennemis étant maîtres de la campagne, joint que les Vénitiens feroient difficulté d'accorder le passage à nos troupes à cause de la contagion; d'en faire lever sur l'Etat du Pape, et le lui envoyer, le duc n'en vouloit point, se défiant des sujets de Sa Sainteté, qui avoit depuis peu fait publier à Rome un monitoire contre lui; enfin on lui envoya, du côté de Mantoue, sept cents hommes. Sabionette étoit la seule place qui couroit du péril, car Parme et Plaisance étoient munies de tout ce qu'il leur falloit; mais Sabionette, comme nous avons dit, n'étoit pas en si bon état, car le duc en avoit chassé les Français qu'on y avoit fait entrer auparavant, et les ennemis fortifioient plusieurs postes à l'entour; mais le sieur de La Tour la secourut et y jeta deux cent cinquante hommes de pied et cinq cents mousquetaires à cheval, et quantité de farines, poudres et toutes autres nécessités.

Le marquis de Léganez, qui, avec plusieurs chefs de l'armée espagnole, étoit à Crémone, ayant quelque dessein de surprendre cette place; se retirèrent

Digitized by Google

quand ils eurent avis du secours qui y étoit entré. Le mal étoit qu'il falloit soutenir et rafraîchir ce secours de temps en temps, ce que nous ne pouvions faire que de ce côté-là, et que le duc de Parme vivoit si mal avec celui de Mantoue, qu'il ne vouloit plus l'assister. Toutes ces difficultés firent qu'enfin le Roi prit résolution de lui envoyer quatre ou cinq mille hommes par son armée navale, et de passer sur les terres de Gênes, à quoi Sa Majesté ne croyoit pas trouver opposition.

Cependant elle manda à Sa Sainteté qu'il lui sembloit que le traitement qu'elle faisoit au duc de Parme étoit bien rude, et du tout contraire aux fins d'une bonne paix; que si Sa Sainteté avoit fulminé excommunication aussi bien contre les Espagnols qui étoient dans ses Etats à main armée, comme il faisoit contre lui au cas qu'il ne posât pas les armes dans un certain temps, il nous auroit ôté, au jugement de ceux qui ne seroient passionnés pour les uns ni pour les autres, tout sujet de plainte; mais d'user de l'extrémité de la rigueur contre M. de Parme, et ne rien dire contre les Espagnols, c'étoit, à proprement parler, les exciter à envahir ses Etats, et donner lieu de croire à tout le monde que Sa Sainteté étoit d'accord avec eux pour partager la dépouille de ce pauvre prince, ce qui rendroit l'entremise d'un légat au traité de la paix entièrement suspecte à tous ceux qui ne seroient pas partisans de la maison d'Autriche; que cette affaire touchoit tellement au cœur de Sa Majesté, que si le Pape une prenoit ne résolution qui empêchât les Espagnols de ruiner ce prince, avec prétexte de son approbation, beaucoup estimeroient que la France

Digitized by Google

n'ayant plus rien à espérer de Sa Sainteté, n'auroit aussi plus rien à craindre de ce côté-là.

Les offices si pressans que Sa Majesté fit vers le Pape en faveur du duc de Parme, arrêtèrent le cours de la rigueur avec laquelle Sa Sainteté avoit commencé à procéder contre lui, en partie pour l'intérêt de l'Église, dont Parme est un fief, mais plus encore pour favoriser les Espagnols, avec lesquels, bien que peut-être elle ne les aimât pas en son cœur, néanmoins elle vouloit être bien en ce temps auquel elle avoit différend avec les Vénitiens, d'autant qu'elle espéroit qu'en cas de rupture les Espagnols l'assisteroient contre eux. C'étoit le bien des Espagnols de le faire, tant pource que la cause de Sa Sainteté seroit apparemment et universellement approuvée en Italie par l'intérêt de l'Église, que parce que ses Etats sont sans comparaison plus avantageux que ceux des autres princes d'Italie pour y faire des levées de gens de guerre, et en tirer des vivres pour la subsistance du Milanais.

Or, Sa Sainteté n'avoit pas la même créance de nous, d'autant qu'il étoit utile au Roi, en cas de rupture, d'assister les Vénitiens nos anciens alliés, et intéressés pour leur propre conservation à l'aversion de l'Espagne.

Que l'union faite avec eux est plus solide et de plus de durée, comme faite avec une république qui ne meurt point, que n'est pas celle que l'on contracte avec un pape dont l'extrême vieillesse fait à tout moment appréhender le changement; outre que, le Roi ayant la Valteline, ils peuvent ouvrir ou fermer le passage d'Allemagne en Italie, tant par mer que par

terre, fermant lequel ils incommoderoient le Milanais, et l'ouvrant, ils donnent le moyen aux Espagnols de le secourir puissamment; et eux-mêmes, s'ils s'unissoient à eux, le pourroient faire fortement, comme au contraire, unis au Roi, ils y pourroient faire une grande diversion, le pays étant ouvert de leur côté; leur désunion d'avec nous feroit perdre la Valteline, leur union confirmeroit beaucoup de princes intéressés en la ligue du Roi, et y en appelleroit plusieurs autres, d'autant que l'on sait que, craignant moins la dépense et regardant moins l'intérêt particulier que des neveux du Pape, leur union et leur puissance sont plus solides, d'où il arrive que leur réputation l'est aussi davantage parmi les princes d'Italie.

Le Pape, pour ces considérations, favorisoit un peu le parti des Espagnols, et supportoit ou feignoit de ne pas voir beaucoup de choses qu'ils avoient faites depuis plusieurs années contre son honneur et son contentement; ainsi ils profitoient de ce différend qu'ils fomentoient tant qu'ils pouvoient, car, comme ils en tiroient quelque avantage de la part de Sa Sainteté, ils n'en avoient pas moins de celle des Vénitiens, qui, bien qu'ils ne permissent pas que leurs gens de guerre allemands qu'ils envoyoient pour secourir le Milanais, passassent par le Tyrol ouvertement, leur ouvroient néanmoins le passage par Trieste, et donnoient libre passage par leurs Etats aux vivres qu'ils faisoient venir, n'osant pas leur refuser absolument ni l'un ni l'autre, pour se ménager et ne les avoir pas entièrement contre eux en leur différend avec Sa Sainteté.

Digitized by Google

C'étoit un des sujets les plus pressans qui obligeoient le Roi à employer tous ses offices pour faire terminer leur mésintelligence; mais les uns et les autres étoient fermes et opiniâtres en leurs prétendus intérêts.

Le changement de l'inscription du tableau d'Alexandre III recevant la soumission de Frédéric I, dont nous avons parlé l'année précédente, avoit tellement aigri les esprits, que les uns ni les autres ne pouvoient ouïr parler de ce différend sans entrer incontinent en colère; et si le Pape ne vouloit point fléchir, les Vénitiens n'étoient pas plus condescendans, et avoient une telle jalousie que le Roi, qui se montroit neutre en cette affaire, ne penchât du côté de Sa Sainteté, que le sieur de La Thuillerie, ambassadeur du Roi près d'eux, manda au sieur de Noailles à Rome qu'il appréhendoit qu'ils ne s'échappassent, et qu'ils étoient capables de porter leur ressentiment contre le Roi même; que les Espagnols faisoient courir le bruit ne porter pas leurs intérêts comme ils eussent désiré.

Le sieur de Noailles fit quelques propositions à Sa Sainteté sur le sujet des confins et sur celui de ladite inscription; mais il la trouva si éloignée de tout moyen d'accommodement, qu'elle ne voulut recevoir aucune des propositions qu'il lui faisoit, disant qu'elle n'avoit point offensé la République, et qu'il ne falloit point penser à la prier de refaire ce qu'elle avoit défait. Ses ministres tenoient le même langage, donnoient la négative absolue à tout ce qu'on leur proposoit. Le Pape et eux soutenoient qu'il n'y avoit point de rupture entre l'État ecclésiastique et les Vénitiens; que

Digitized by Google

le rappel qu'ils avoient fait de leur secrétaire n'en étoit pas une marque, puisqu'il n'avoit agi en ladite cour que comme une personne privée, et sans se faire reconnoître pour résident, ni demander les audiences en cette qualité;

Qu'ainsi la République pouvoit envoyer son ambassadeur comme si les choses étoient au même état qu'auparavant, et qu'enfin la République feroit bien de ne se plaindre pas d'un accident dans lequel elle auroit de la peine à faire croire qu'elle se trouvât offensée.

Le cardinal de Lyon prit lors expédient avec nos ambassadeurs de proposer que le Pape donnât ce différend au Roi, et mît en sa liberté, s'il le trouvoit juste, de rétablir l'inscription rayée après que les Vénitiens auroient donné parole à Sa Majesté de ne l'en presser pas, moyennant quelque déclaration qu'elle leur pourroit faire, dont les termes seroient arbitrés.

Sa Sainteté eut peine de leur laisser faire toute leur proposition sans les interrompre, tant elle étoit hors de la douceur et tranquillité ordinaire qu'elle a en traitant d'autres affaires, et ne pouvoit ouïr parler de celle de cette inscription sans colère. Elle dit que chacun devoit être maître en sa maison; qu'il avoit eu sujet de changer une chose qui n'étoit pas véritable; que ce n'étoit pas la première fausseté qui avoit été corrigée dans l'histoire, et qu'il étoit honteux pour l'Eglise de dire que le Pape se fût vu réduit à cette extrémité, et qu'il n'eût recouvré sa dignité que par le secours des Vénitiens; que Charlemagne ne lui avoit pas été moins utile autrefois, et que pour tout

Digitized by Google

cela on n'en parloit pas de la sorte et avec tant d'avantage; qu'il avoit changé des choses plus importantes aux princes, comme d'ôter le titre d'excellence à leurs ambassadeurs, que ses prédécesseurs leur avoient toujours donné, sans que pourtant on y eût trouvé à dire : sur quoi ledit ambassadeur l'ayant supplié qu'au moins, comme les Vénitiens avoient demandé que l'inscription fût rétablie, il lui plût de son côté faire quelque ouverture, il répondit qu'il n'en avoit point d'autre à faire que celle qu'il avoit déjà faite, savoir: que la République, à la prière du Roi, renvoyât un ambassadeur près de lui, et que l'on traitât comme auparavant que la République se prétendît offensée, ajoutant qu'il ne mettroit jamais cette affaire en compromis pour quoi que ce fût; et, pour conclusion, pria ledit sieur ambassadeur de ne lui en jamais plus parler s'il lui vouloit faire plaisir.

Il ne laissa pas néanmoins depuis de lui proposer un autre expédient, qui fut qu'il lui plût d'agréer que le Roi en fût juge, avec promesse que, quant à l'inscription, elle ne seroit point rétablie, mais que Sa Sainteté diroit à l'ambassadeur de la République quelques raisons de celles qu'elle avoit eues pour la changer, et y mêleroit des paroles de civilité et de témoignage de bonne affection, de quoi le Roi pourroit obliger la République à se contenter, et quant aux confins, que Sa Sainteté trouvât bon que la négociation pour le fond fût continuée par son nonce à Venise, et par l'ambassadeur de la République à Rome, et cependant que toutes choses fussent remises en l'état qu'elles étoient auparavant les troubles survenus sur cette matière, comme il se pratique

Digitized by Google

toujours en pareil cas, et est de la disposition de la loi en matière de nouvel œuvre ; que ce qui étoit de nouveau étoient les forts et les troupes avancées sur la frontière, et la digue ou levée qui restoit ; toutes lesquelles choses pourroient être démolies en faisant retirer les troupes, sans préjudice du droit des parties ; en quoi faisant, le Pape vivroit avec ses voisins comme avoient fait ses prédécesseurs, et comme il avoit vécu lui-même depuis son avénement au pontificat, et la République auroit sujet d'être contente, puisqu'elle ne s'étoit remuée qu'au sujet des trois digues, qui, par l'expédient proposé, ne seroient plus.

Elle ne refusa pas entièrement cette proposition, mais répondit qu'elle la vouloit examiner ; ce qui tira tant de longue, que l'année s'écoula sans aucun avancement en cette affaire.

On ne put aussi rien avancer en celle des bénéfices de Lorraine qui avoient vaqué par le mariage du prince François de Lorraine, ci-devant cardinal, Sa Sainteté ne se voulant pas relâcher à en pourvoir ceux que Sa Majesté lui avoit recommandés à cette fin, quoique son ambassadeur lui représentât que c'étoit une chose juste, étant important au Roi qu'en un pays de nouveau soumis à son obéissance, ceux qui posséderoient les bénéfices fussent personnes fidèles et affectionnées à son service, Sa Sainteté disant qu'elle en vouloit disposer pleinement comme elle prétendoit lui appartenir. Ainsi les choses demeurant indécises, les économes commis par le Roi continuèrent à en percevoir les fruits.

L'évêque de Montpellier, qui étoit l'un des députés de la dernière assemblée du clergé, fut dès l'année passée

Digitized by Google

envoyé par le Roi à Sa Sainteté, pour lui représenter les raisons de la nullité du mariage de Monsieur, et lui faire entendre que l'assemblée, en l'avis qu'elle avoit donné, n'avoit rien fait qu'il eût sujet de trouver mauvais, comme les Espagnols et leurs suppôts essayoient de lui faire croire, et arriva à Rome au commencement de l'année. Sa Sainteté reçut une entière satisfaction quand il lui eut rendu un compte particulier de ce qui s'étoit passé en cette affaire.

Il lui dit en premier lieu qu'il avoit charge, de la part du Roi, d'assurer Sa Sainteté de sa dévotion et révérence filiale envers elle, qu'elle conserveroit religieusement toute sa vie, non-seulement pour l'honneur qu'elle devoit au Saint-Siége, mais aussi par la considération de sa personne.

En second lieu, qu'il étoit venu pour l'informer en particulier des raisons et des motifs que Sa Majesté avoit de sa conduite jusqu'à présent, pour le regard du mariage prétendu de M. d'Orléans, son frère unique, avec la princesse Marguerite de Lorraine;

Que ce n'étoit point que Sa Majesté doutât que Sa Sainteté ne sût déjà assez d'elle-même tout ce qu'on lui pourroit dire des suites d'un tel mariage, mais que l'entière confiance qu'elle prenoit en sa bonté et affection paternelle, l'avoit obligée de lui en faire donner une particulière information de sa part, comme aussi de ce qui s'étoit passé en l'assemblée du clergé, afin de lui faire connoître évidemment la justice de ses mouvemens en une affaire qui regardoit son honneur, la réputation de sa couronne et le salut de son Etat, et de fermer la bouche à la calomnie, et arrêter les mauvais discours de ses ennemis, toujours

Digitized by Google

occupés à blâmer les actions d'autrui, pensant éviter par ce moyen de répondre au public de leurs injustices ordinaires, et des troubles qu'ils excitent dans la chrétienté;

Qu'il étoit certain que dans le royaume de France les rois ont un pouvoir absolu, que l'amour naturel des sujets envers eux agrandissoit tous les jours, d'où venoit aussi que les Français reconnoissoient une loi salique aussi ancienne que leur monarchie, laquelle excluoit tous les princes étrangers de la succession de la couronne, afin de n'en avoir point d'autres que de leur nation, qui sauroient recueillir et cultiver cette tendre et sincère affection sans abuser de la candeur et docilité de leur naturel;

Que la même raison fondamentale qui avoit écrit cette loi dans le cœur de tous les Français, en avoit introduit une autre entre eux, par une pratique et coutume très-ancienne, pour le regard des mariages de leurs princes du sang, qui pouvoient naturellement parvenir à la royauté, lesquels avoient toujours été nuls et de nul effet quand ils avoient été contractés sans le consentement, et à plus forte raison contre la défense de leur souverain; c'étoit pourquoi cette coutume, à proprement parler, étoit une extension de la loi salique, par la considération d'une commune et même nécessité; car, encore que les alliances de nos princes du sang n'appelassent point leurs épouses ni leurs parens au trône royal, néanmoins personne n'ignoroit quel étoit bien souvent le pouvoir des reines, selon la rencontre des temps et des affaires, et combien périlleux quand elles étoient choisies dedans des familles entreprenantes, appuyées

Digitized by Google

de la force et raisonnablement suspectes au Roi ; car alors la loi salique seroit défectueuse et inutile aux Français, si l'autre coutume, qui regarde les mariages, n'y avoit suffisamment pourvu pour le salut de tous ; ce qui avoit été si bien reconnu par le Saint-Siége, que plusieurs papes avoient déféré, en plusieurs occasions, en cette coutume, pour l'amour qu'ils portoient à la France, comme à une maxime fondamentale et nécessaire à sa subsistance ; que la grandeur du péril préparé à la France par l'alliance de Monsieur à la maison de Lorraine étoit évidente ; que cette maison, non contente d'offenser à tous momens, tant qu'elle peut, la réputation de Sa Majesté, et de faire profession publique d'inimitié contre sa personne, avoit suborné les affections de son frère, et jeté la discorde dedans sa maison, et, après avoir suscité plusieurs potentats contre elle, finalement les armes à la main lui faisoit ouvertement la guerre, de quoi tous les ordres du royaume avoient été tellement troublés par la juste crainte de son entière dissipation, qu'ils se seroient portés à des remèdes extrêmes pour tâcher à prévenir un si grand mal, s'ils n'eussent été assurés, par la coutume pratiquée de tout temps et autorisée du su et consentement du Saint-Siége, qui défend et rend nulles telles alliances contractées contre la volonté de celui qui possède la couronne ;

Que sur ce fondement l'assemblée générale du clergé de France avoit formé son avis, après avoir eu celui de soixante docteurs théologiens, tant séculiers que réguliers, de diverses communautés de Paris, pour répondre à la proposition que Sa Majesté

Digitized by Google

lui avoit fait faire par deux de ses conseillers d'Etat sur le sujet de ce mariage; qu'elle avoit considéré d'un côté l'horrible confusion d'une longue suite de malheurs, dedans laquelle cette alliance précipitoit la France, et de l'autre la coutume qu'elle n'avoit pu ignorer, autorisée du consentement du Saint-Siége, et d'une très-ancienne, raisonnable et légitime prescription; qu'en cela elle n'avoit point eu intention de rien ordonner, mais simplement de déclarer son sentiment, n'y avoit rien entrepris par autorité, mais seulement avoit répondu à la proposition ce qu'elle en savoit et ce qu'elle en croyoit, selon les lumières de sa connoissance et les mouvemens de sa conscience.

Il ajoute qu'il avoit charge expresse de Sa Majesté d'assurer Sa Sainteté qu'elle ne feroit jamais rien en ce fait ni en toute autre chose qui pût raisonnablement lui déplaire; qu'elle s'étoit adressée au clergé de son royaume convoqué pour un autre sujet, afin d'avoir son avis en une matière de tel poids et de telle conséquence, suivant l'exemple de ses devanciers, et avoit cette parfaite confiance que Sa Sainteté présumeroit toujours bien de ses intentions, et comme nulle occasion ne l'éloigneroit jamais de la dévotion et révérence filiale qu'elle devoit au Saint-Siége, elle croyoit aussi que Sa Sainteté lui seroit toujours bon père, jaloux de sa réputation, et ami de sa couronne et de la paix et salut de son royaume.

Sa Sainteté fut très-contente du respect et de la déférence que Sa Majesté lui rendoit en cette action; et, reconnoissant avoir été informée par les ennemis de la France au contraire de la vérité, témoigna être

Digitized by Google

contente du procédé qui avoit été tenu en cette affaire ; et à quelques mois de là ledit sieur évêque partit de Rome le 6 octobre et s'en retourna en France. Le sieur de Noailles, ambassadeur ordinaire de Sa Majesté, en partit le 8, laissant à Rome le maréchal d'Estrées ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté.

Le 23 dudit mois, le cardinal de Savoie déclara à Rome qu'il quittoit la protection de la France, et qu'il avoit accepté celle de l'Empire. Les Espagnols lui donnèrent 100,000 écus comptant et une pension de 40,000 ducats sur l'évêché de Séville.

Quoique l'année précédente, sur le soupçon que les ministres du Roi eurent qu'il vouloit faire ce changement, il leur eût protesté du contraire et eût exercé sa charge préconisant les églises vacantes, on ne laissa pas néanmoins de reconnoître en ses actions une telle mutation, que la méfiance que l'on avoit de lui augmentoit de jour à autre.

Le duc de Savoie ayant avis qu'on en murmuroit à Rome, lui dépêcha un des siens pour savoir ses intentions. Il donna de bonnes paroles, et écrivit audit duc, lui protestant de ne se départir jamais de son service; mais cependant il envoya à l'évêque de Mondovi des lettres pour son altesse, à laquelle il lui commanda de les présenter le même jour 23, qu'il faisoit sa déclaration à Rome.

Il mandoit audit duc qu'il avoit pris cette résolution à cause des avantages qu'il trouvoit en ce changement, du peu de confiance que les ministres du Roi avoient eu en lui à Rome, et du peu de soin que l'on avoit eu de ses intérêts en France. A quoi il ajoutoit la défiance que son altesse même avoit eue de lui, en

Digitized by Google

lui donnant si peu de part aux affaires, que les étrangers (en nommant le maréchal de Toiras) en avoient eu plus de connoissance que lui, et le peu de soin aussi qu'elle avoit eu de ses intérêts, la poursuite que l'on faisoit contre un nommé Masserati, son domestique, détenu prisonnier au château de Turin, et plusieurs mécontentemens qu'il prétendoit avoir reçus du président Caude.

La plupart de ces raisons n'étoient que des prétextes; la raison primitive de son changement prenoit naissance de lui, qui de son naturel étoit inquiet, irrésolu, difficile, étant mal à Rome, même dès son arrivée, avec tout le monde, avec son frère, avec son ambassadeur, avec le cardinal Antoine, et enfin avec lui-même.

La seconde étoit la haine qu'il avoit conçue contre Madame et ses enfans, qui lui ôtoient l'espérance qu'il avoit eue de succéder à son frère lorsqu'il n'avoit point d'enfans; en quoi le prince Thomas, avec lequel il s'étoit attaché, et qui avoit la même passion, l'avoit confirmé par plusieurs lettres qu'il lui avoit écrites, et les continuelles sollicitations qu'il lui faisoit; à quoi on peut encore ajouter l'aversion qu'il avoit au président Caude, qu'il croyoit être auteur du procès qu'on faisoit audit Masserati, dans lequel il estimoit qu'on le vouloit embarrasser lui-même.

Le duc de Savoie reçut un extrême déplaisir de cette action, commanda à son ambassadeur à Rome de rompre toutes visites et toutes sortes de civilités avec lui, manda à Sa Majesté, et pria son ambassadeur qui résidoit près de lui d'en être caution, qu'il la supplioit de croire qu'autant d'infidélité et de légè-

Digitized by Google

reté qu'on avoit trouvée en ses frères, autant de fidélité et de fermeté trouveroit-on en lui, qui se sentoit par leur manquement obligé à redoubler la passion qu'il avoit à son service.

Voilà les choses qui se passèrent en Italie, et l'ordre que le Roi mit en ces quartiers-là pour se défendre de ses ennemis.

Il pourvut d'autre côté en l'Alsace, où il envoya une armée sous la conduite du cardinal La Valette et du duc de Weimar. Gallas étoit à Saverne, et avoit mis ses troupes hiverner à l'entour de lui, depuis Oppenheim vers les Deux-Ponts, et toute l'Alsace, jusqu'au comté de Montbelliard. Il tenoit assiégées, ou plutôt bloquées de loin, les villes de Haguenau, Colmar et Schelestadt, lesquelles Sa Majesté prit soin de faire ravitailler afin qu'elles ne tombassent pas en la puissance de ses ennemis.

Colloredo avoit déjà, dès l'année dernière, levé le siége de devant Porentruy; les ennemis, pour fermer le chemin aux troupes du Roi pour aller à Colmar, croyant qu'il étoit nécessaire de se saisir de la ville de Kaysersberg, s'en rendirent maîtres avec l'intelligence des habitans à la fin de l'année précédente. Les soldats français qui étoient dedans se retirèrent dans le château, où étant assiégés, et les ennemis ayant fait venir du canon de Rufack, le sieur de Manican, gouverneur de Colmar, en ayant eu avis, partit dudit Colmar, et attaqua les assiégeans avec tant de courage qu'il prit leur canon, et peu de jours après le cardinal de La Valette y arrivant avec ses troupes leur fit lever le siége, et ensuite ravitailla toutes les places de l'Alsace, et se rendit maître de plusieurs

Digitized by Google

petits lieux que les ennemis tenoient, et desquels ils incommodoient lesdites places, bien qu'ils fussent forts de vingt-deux compagnies de cavalerie polonaise nouvellement arrivée, qui faisoient plus de trois mille chevaux, outre les Croates de Gallas et de Picolomini, et les Hongrois qui étoient en plus grand nombre.

Le premier convoi fut introduit dans Colmar, et le cardinal de La Valette, ayant su que l'armée pouvoit subsister quelque temps dans le pays, renvoya quérir un second convoi à Épinal, lequel vint heureusement.

Outre cela, il fit acheter seize cents résaux de blé de Benfeld, qu'il fit jeter dans les deux places de Schelestadt et Colmar, de sorte qu'au lieu de mille résaux qu'il avoit charge de porter, il en mit près de quatre mille, qui pouvoient nourrir la garnison plusieurs mois.

Pendant le temps qu'on attendit le retour du convoi il fit attaquer Guémarck par le sieur de Manican : c'est une petite place située auprès de la rivière de l'Isle, entre Schelestadt et Colmar, laquelle se rendit après avoir enduré le canon un jour.

Pour favoriser ledit siége, après les approches faites et que les dehors furent pris, ledit cardinal s'avança jusques à Schelestadt, et envoya le sieur Rantzau à Benfeld avec cinq cents chevaux du duc de Weimar, lesquels enlevèrent un quartier des ennemis, tuèrent quatre-vingts ou cent hommes, et huit de leurs régimens se retirèrent d'effroi jusques à Saverne.

Le sieur d'Hocquincourt, ayant eu charge d'attaquer Dambach, et se préparant à en faire le siége, comme

Digitized by Google

le sieur de Manican avoit fait celui de Guémarck, les ennemis le quittèrent comme ils avoient fait auparavant les ponts qu'ils avoient sur la rivière de l'Isle, entre Schelestadt et Benfeld, lorsque ledit sieur d'Hocquincourt alla pour les en chasser, lequel s'en saisit en même temps.

Ils firent la même chose de celui de Erstein, qui est entre Benfeld et Strasbourg, de sorte que, depuis Ensisheim jusques audit Strasbourg, ils étoient maîtres de la rivière de l'Isle.

Cela convia le cardinal de La Valette à s'avancer jusque vers Benfeld et à envoyer à Strasbourg, pour savoir si de là il pourroit tirer les choses nécessaires à mettre dans Haguenau. Il reçut d'eux quelque blé, en payant, qu'il leur envoya, et y fit aussi introduire des poudres et de l'argent, la ville étant munie jusques au mois de mai; ce qui fut fait sans grande difficulté, Gallas s'étant, ensuite du secours de Colmar et Schelestadt, retiré jusques à Landau.

Cela fait, le cardinal de La Valette retourna à Epinal le 16 février, et de là passa jusques à la cour.

Le duc de Weimar avoit aussi en même temps défait les Croates que Gallas avoit laissés en Lorraine pour assister l'évêque de Verdun qui s'étoit soulevé contre le Roi, et sept régimens impériaux qui étoient avec eux, dont les ennemis ayant eu avis, et envoyé audit évêque un secours d'Espagnols et de Polacres, le comte de Soissons, que le Roi avoit envoyé avec une armée volante à Sainte-Menehould, sur la frontière de Lorraine, envoya des troupes audit duc de Weimar pour lui donner moyen de leur résister; et pource que la plupart des officiers de son armée étoient

Digitized by Google

absens, selon la liberté ordinaire qu'ils ont accoutumé de prendre en ce royaume, Sa Majesté fit une ordonnance, par laquelle elle les privoit de leurs charges s'ils ne s'y rendoient dans huit jours au plus tard, à quoi ils obéirent promptement.

Le duc de Weimar peu après vint trouver le Roi, et arriva près de sa Majesté le 8 de mars. Il fut reçu de Sa Majesté avec grande magnificence, non-seulement pour son extraction, mais pour la réputation de sa valeur, et lui permit, à sa prière, que, pour l'honneur de la maison de Saxe dont il étoit issu, il se couvrît la première fois qu'il parleroit à Sa Majesté, sans tirer à conséquence, et que les autres fois il se tiendroit découvert comme il étoit accoutumé, ce qu'il observa depuis; et après avoir traité avec le Roi des choses qui étoient nécessaires à faire pour le bien de son service, il partit le 25 mai.

Cependant le vicomte de Turenne ravitailla le château de Sancy près de Longwy, que les Impériaux avoient assiégé il y avoit long-temps, ce qu'il ne put faire sans combattre les ennemis, dont il tua trois cents sur la place.

Le marquis de La Force aussi, en l'absence du maréchal son père, qui, avec le duc d'Angoulême, commandoit une autre armée que Sa Majesté tenoit en la Lorraine, défit deux mille chevaux et trois mille hommes de pied commandés par Colloredo, qui, quittant le comté de Montbelliard, marchoit vers la Moselle pour aller joindre le duc Charles à Sierck.

Le comte de La Suse, gouverneur pour le Roi à Montbelliard, en donna avis audit marquis, qui, avec quinze cents chevaux et deux mille hommes de pied, alla au-

Digitized by Google

devant d'eux droit à Baccarat; Gassion s'y rendit le premier le 16 du mois de mai. Colloredo, croyant qu'il étoit seul, se hâtoit de l'aller combattre, et s'avança vers Raon; ce dont ledit Gassion donna avis au marquis afin qu'il se hâtât d'arriver sitôt à Baccarat, avec le reste des troupes, que l'ennemi pût être attaqué avant qu'il eût avis de son arrivée; ce qu'il fit si à propos qu'il le défit près ledit Raon, tua mille hommes sur la place, prit dix cornettes, et ledit Colloredo prisonnier, et délivra le colonel Hamilton que les ennemis avoient pris il y avoit long-temps, et gardoient soigneusement dans leur camp.

Le comte de Soissons étant à Mouzon, ayant avis que quatre mille Polonais à cheval étoient logés entre ladite ville et Tury, les alla charger avec douze cents chevaux et quatre mille hommes de pied, en tua quatre cents sur la place, prit trois étendards et cinq de leurs timbales, la perte desquelles ils estiment entre eux à très-grande honte; mais cependant les Impériaux prirent le château de Coblentz, où le sieur de Bussy ne pouvant plus tenir se retira dans Hermenstein.

Le duc de Weimar, étant parti d'auprès du Roi pour retourner vers ses troupes, reçut commandement de Sa Majesté de les joindre à celles du cardinal de La Valette pour aller ravitailler les places de l'Alsace que les troupes de Gallas tenoient toujours bloquées, et entre autres, elles avoient commencé à attaquer avec un siége formé Haguenau. Le sieur d'Aiguebonne, qui en étoit gouverneur pour le Roi, ayant peu de gens pour conserver la place, qui est grande et remplie de nombre d'habitans tous affectionnés à

ceux de la maison d'Autriche, leurs naturels seigneurs, afin de se défendre par adresse de la multitude des habitans, et empêcher les entreprises qu'ils eussent pu faire contre lui, envoya quérir dans la maison de ville les principaux d'entre eux, leur témoigna le commandement qu'il avoit reçu du Roi, et le désir qu'il avoit de les conserver sans qu'il leur fût méfait; qu'il craignoit que quelques esprits factieux voulussent faire quelque soulèvement dans la place, ce qu'étant il y auroit grande effusion de sang. Pour à quoi obvier, il lui sembloit qu'il n'y avoit point de meilleur moyen que de retenir dans ledit hôtel un bon nombre des plus notables d'entre eux, auxquels on apporteroit de leurs maisons tout ce dont ils auroient besoin pour leur entretènement, et qui étant comme autant d'otages de la fidélité publique, ils empêcheroient par leur respect tout le reste du peuple d'oser commencer aucune sédition; ce qui réussit audit sieur d'Aiguebonne ainsi qu'il avoit désiré, et contint les habitans en leur devoir durant le siége.

Le cardinal de La Valette envoya un convoi de blés à Colmar; mais les ennemis en ayant avis l'envoyèrent attaquer près d'Epinal par quatre régimens de Croates qui le défirent, et prirent deux cents chevaux, des vivres et de l'artillerie; mais le sieur de La Suse, qui avoit été envoyé pour l'escorter, et ne l'avoit pu joindre le soir précédent, s'étant mis en campagne dès la pointe du jour, et étant arrivé au lieu du combat tôt après qu'il fut achevé, chargea les ennemis si courageusement et si à propos qu'il les poussa deux bonnes lieues, regagna les deux cents chevaux qu'ils avoient pris, avec plusieurs prison-

Digitized by Google

niers qu'ils emmenoient, en prit vingt-cinq des leurs, tua trente ou quarante hommes sur la place, et conduisit sûrement le convoi jusques à Epinal et de là à Colmar.

Le cardinal de La Valette entreprit d'aller lui-même à Haguenau pour en faire lever le siége et y mettre des vivres; il alla droit à Epinal, et en partit le 3 juin pour aller à Benfeld. Le duc de Weimar partit en même temps d'Epinal avec le reste de sa cavalerie et de son infanterie, qui étoit de deux mille cinq cents hommes de pied, pour s'acheminer vers Sarrebruck, afin que si Gallas, selon qu'on en donnoit avis, assembloit ses troupes vers Haguenau pour empêcher leur dessein, il pût s'avancer aussi et s'y acheminer, pour, en cas de besoin, joindre ledit cardinal et combattre ledit Gallas, et, cela n'étant point, se rendre maître des villes qui étoient sur la Sarre. Le comte de Guiche eut à cette fin commandement de s'avancer avec deux mille cinq cents hommes de pied et six cents chevaux vers Saint-Avold; le reste du gros du cardinal de La Valette et des troupes destinées audit Weimar demeurèrent dans le quartier, pource que tous les chevaux d'artillerie et autres munitions étant avec lui, ils eussent difficilement trouvé de quoi vivre sans avoir lesdits chariots et provisions nécessaires pour leur subsistance.

Le cardinal de La Valette arriva à Sainte-Marie-aux-Mines le 5, et chassa six régimens de Croates qui étoient logés sur son chemin; les quatre passèrent dans l'Alsace avec beaucoup d'épouvante, et les deux autres se retirèrent dans la Lorraine.

Il fit quitter aussi Saint-Dié aux ennemis, et y laissa

Digitized by Google

une garnison du régiment de Ley ; il en partit le 7 pour s'avancer entre Schelestadt et Benfeld, et envoie quant et quant le colonel Heberon avec huit cents chevaux et quelques dragons vers Haguenau, avec ordre de passer jusques à ladite ville, s'il pouvoit, et d'entreprendre sur quelque quartier des ennemis; ce qu'il fit heureusement, car, s'informant de leurs nouvelles, et apprenant le lieu où ils étoient, il se hâta de sorte qu'il trouva, sur les cinq heures du soir, quatre régimens de Croates, qui faisoient mille hommes, en leur quartier, près de Dachstein; ils se défendirent fort bien et repoussèrent par trois fois les Suédois, lesquels eussent été infailliblement défaits si Basilles ne fût arrivé, lequel les chargea si courageusement avec cent cinquante chevaux, qu'il défit entièrement lesdits mille Croates; ils perdirent tout leur équipage. Lodoïc, qui commandoit les quatre régimens, fut blessé; il se sauva, feignant d'être suédois, après avoir été pris par un des cavaliers de Basilles. Le colonel Heberon fut long-temps parmi les ennemis, qui perdirent trois cents chariots et tout ce qu'ils avoient pillé en Lorraine; les troupes de M. le duc de Weimar eurent le butin, et s'amusèrent à piller, pendant que Basilles rompoit les ennemis et les poursuivoit; messieurs de Strasbourg députèrent vers ledit cardinal les principaux de leur ville, et lui firent toutes sortes d'offres de service pour le Roi.

Gallas étoit allé à Nordlingen pour trouver le roi de Hongrie et donner ordre de faire venir du blé d'Autriche pour ses troupes, n'en pouvant recouvrer plus près.

Le cardinal arriva à Haguenau le 12; il mit dans

Digitized by Google

la place le blé et les munitions qu'il y avoit fait conduire, et de plus encore mille résaux que ceux de Strasbourg lui fournirent en payant.

Le duc de Weimar de son côté nettoya la Sarre, prit Sarrebruck et assiégea Saverne, dont il prit la citadelle en trois heures.

Le cardinal de La Valette vint à Pfaffenhofen, qui est entre Haguenau et Saverne, pour le garantir des ennemis qui le pouvoient venir secourir, et lui donner le moyen de prendre la ville, étant quant et quant entre Gallas et la Bourgogne pour la défendre.

Le Roi envoya le sieur Aligre pour achever de fournir de blés et de munitions nécessaires à toutes les places de l'Alsace, lui faisant bailler l'argent qu'il falloit pour acheter le blé.

Cependant le siége de Saverne continuoit toujours, et le duc de Weimar y trouvoit plus de difficultés qu'il ne s'étoit imaginé au commencement, la principale desquelles étoit qu'il désiroit avoir seul l'honneur de la prise de la place. Sur les avis qu'il avoit que les ennemis avoient besoin de vivres et se rendroient de jour à autre, il y donna deux assauts, auxquels nos gens furent repoussés; la première ville fut prise trois jours après le premier assaut, la seconde ville soutint le second; cette attaque néanmoins donna moyen au landgrave de Hesse de secourir la ville de Haguenau glorieusement.

Le duc de Weimar, voyant qu'il ne pouvoit prendre la place avec ses troupes, pria le cardinal de La Valette de faire entrer à la garde de la tranchée celles qu'il commandoit pour relever les siennes, et leur donner plus de repos qu'elles n'avoient eu jusqu'alors.

Digitized by Google

Sa prière et la considération qu'il eut pour l'infanterie que le comte de Guiche lui avoit menée, qui se ruinoit, l'obligea à faire faire quelque garde à part par l'infanterie qu'il avoit. On prit incontinent la seconde ville, et la troisième ne dura guères et se rendit le 13 juillet. Le duc de Weimar vouloit que le Roi la remît entre ses mains; mais la considération que c'étoit un siége épiscopal empêcha que le cardinal de La Valette y pût consentir, outre que c'étoit la principale place de l'Alsace, et qu'il étoit important de la fortifier.

Ce siége fut désavantageux au Roi par la perte qu'il y fit du colonel Heberon, qui y fut tué au premier assaut que l'on y donna.

Gallas étoit à Drusenheim près de Haguenau, où il se retranchoit, et ne s'osa avancer pour empêcher de prendre la place.

Le château de Hautbac se rendit quant et quant, qui est une place qui ne se peut prendre s'il y a des vivres, et partant, la conservation de laquelle étoit très-importante au service de Sa Majesté.

Haguenau étant bien muni de toutes provisions nécessaires et notamment de cavalerie, et Saverne pareillement, incommodoient si fort Gallas qu'il ne pouvoit long-temps garder son poste. Manican, gouverneur de Colmar, et celui de Benfeld, prirent presque au même temps Oberhenheim, ville impériale. Le roi de Hongrie vint avec cinq cents chevaux à Drusenheim pour accommoder les chefs de son armée qui étoient en fort mauvaise intelligence, le duc Charles, Colloredo, Jean de Wert et Ysolany, ne voulant pas reconnoître Gallas ni Piccolomini, et pour

Digitized by Google

empêcher aussi ceux de Strasbourg d'assister notre armée; il ne put empêcher la récolte de Haguenau ni de Saverne, ni moins encore un nouveau convoi de vivres que le comte de Guiche mena à Haguenau.

Celui qui avoit défendu Saverne, nommé Alilhein, étoit dans un passage avec quatorze cents cuirasses, qui fit mine au commencement de vouloir combattre; mais aussitôt que les premières troupes qui soutenoient les coureurs allèrent aux ennemis, ils lâchèrent le pied avec grande foiblesse: une partie se jeta d'épouvante dans le marais, abandonna ses chevaux et quitta ses cuirasses; les autres se retirèrent en confusion; de sorte que cette cavalerie, qui avoit été choisie pour empêcher notre convoi, fut rompue et chassée sans faire résistance. On prit force chevaux, un capitaine croate qui en commandoit deux cents, et quelques officiers; le reste s'enfuit en très-grande diligence, et si le cardinal eût eu 20,000 écus, il eût fait dissiper la plus grande partie de ces troupes.

Il se débanda plus de trois mille hommes de son infanterie; et un colonel à qui il avoit donné une commission, leva six cents hommes du débris de son infanterie, et ne lui avoit donné que 2,000 écus de sa levée.

Le duc de Weimar, vers la fin de juillet, prit Blamont, et fit pendre celui qui étoit dedans pource qu'il avoit fait brûler la ville et les provisions en la rendant.

Il prit incontinent après la ville de Rambervillers, et le roi de Hongrie ni Gallas n'osèrent jamais sortir de leurs retranchemens, et la seule fois qu'ils en-

Digitized by Google

voyèrent des cuirassiers vers eux, nos premiers escadrons en rompirent quinze cents qui s'enfuirent sans jamais oser attendre les nôtres. Nous tenions tous les passages de l'Alsace; le château de La Petite-Pierre fut remis, le 15 août, entre les mains du duc de Weimar.

Le roi de Hongrie attendoit trois mille chevaux polonais qu'il faisoit venir dans son camp; mais ils n'arrivèrent pas à temps, et il fut contraint de s'en retourner en Allemagne. Et cependant les affaires du Roi en la Bourgogne obligèrent Sa Majesté d'y appeler la meilleure partie des troupes dudit cardinal de La Valette et du duc de Weimar.

Sa Majesté avoit fait assiéger la ville de Dôle avec une puissante armée sous la conduite de M. le prince, et y avoit été nécessairement obligée par les mauvais comportemens des Comtois, espérant, par le moyen de la prise de cette place, les obliger de conserver fidèlement à l'avenir la neutralité, ladite ville demeurant entre les mains du Roi pour caution de leur parole.

Sa Majesté, pour la considération de l'ancien traité de neutralité, renouvelé en septembre 1610, entre ses Etats et ladite Comté, et pour celle des Suisses, en l'alliance et protection desquels est ladite Comté, avoit souffert depuis long-temps plusieurs infractions par eux commises audit traité, espérant que sa patience et les plaintes amiables que de temps en temps elle leur en faisoit faire, leur feroient reconnoître leur faute et rentrer en leur devoir; mais quand elle vit au contraire qu'ils s'en enorgueillissoient et interprétoient à foiblesse la magnanimité de sa clémence, elle se

Digitized by Google

résolut d'y pourvoir par la force des armes; et afin que la justice de son procédé fût connue à tout le monde, elle fit publier une déclaration, le 7 mai, par laquelle elle représenta tous les griefs qu'elle avoit reçus desdits Comtois; qu'il y avoit cinq ans qu'aucuns des sujets de Sa Majesté s'étant soustraits de son obéissance, lesdits Comtois ne s'étoient pas contentés de leur donner retraite sans lui en avoir donné aucun avis, mais leur avoient fourni tout ce qui pouvoit aider à pousser plus avant les pensées qu'ils avoient contre son service.

Que depuis, le duc Charles, qui n'étoit pas moins connu pour avoir attenté contre Sa Majesté une insigne félonie comme son vassal, que par sa mauvaise volonté contre la France, ayant rompu les traités par lesquels Sadite Majesté avoit voulu réparer son premier crime, avoit reçu dans ladite Comté toute l'assistance qu'il en avoit désirée, et ensuite qu'ayant repris les armes contre Sa Majesté par l'impatience de son propre bien, ils l'avoient accueilli, armé et augmenté ses forces, lui avoient fourni des vivres, des munitions, hommes et argent, et en toutes occasions l'avoient traité comme le meilleur ami; et pour lui donner moyen de se servir contre Sadite Majesté des garnisons de Brisach et Porentruy, ils n'avoient point fait de difficulté d'y envoyer trois mille hommes de leur milice, afin de remplacer les soldats qui en avoient été tirés pour joindre aux troupes dudit duc, et assurer en leur absence la garde de ces places, continuant tous les jours de nouvelles assistances, tant à ce duc qu'à tous ceux qui s'étoient armés contre nous; et au même temps qu'ils alloient au-devant de nos enne-

Digitized by Google

mis pour leur offrir et porter des vivres et des armes, ils avoient refusé celles qui appartenoient aux sujets de Sadite Majesté, ainsi qu'il avoit été pratiqué en la personne du chevalier de Treilly, auquel ils avoient dénié celles qu'il avoit laissées chez eux, en passant au service du Roi. Le munitionnaire général de nos armées, appelé Rozes, n'y avoit pas trouvé plus de courtoisie lorsqu'il leur avoit demandé des blés pour le service de Sa Majesté en payant, et que depuis peu, en ayant acheté de gré à gré des marchands, ils n'avoient pas eu plutôt contracté avec lui, qu'il leur avoit été fait défense, à peine de la vie, de lui délivrer aucun grain; que plusieurs Français, étant allés parmi ceux de ladite Comté pour trafiquer de blés, vins et autres denrées dont le commerce étoit permis, y avoient été non-seulement troublés et empêchés au préjudice de la liberté du trafic, mais encore avoient souffert publiquement des outrages et excès, et n'en avoient pu tirer aucune raison ni réparation, pour quelques poursuites qu'ils en eussent faites par devant les juges des lieux; qu'ils avoient volé et pillé plusieurs villages du duché, pris des prisonniers qu'ils avoient détenus jusqu'à ce qu'ils eussent payé rançon, dont les informations juridiquement faites, à la requête des villages de Fay-Billot, de Foucheran et de plusieurs autres du comté d'Auxone, faisoient amplement foi; qu'ils avoient porté leurs attentats jusqu'à l'encontre des officiers du Roi sur les deniers de ses recettes, ayant rompu les coffres du receveur des droits de Sa Majesté au bureau de Saint-Seine, enlevé l'argent qui s'y étoit trouvé, emprisonné et rançonné lesdits officiers, et en un mot

Digitized by Google

commis plusieurs actes d'hostilité, exerçant ainsi trop audacieusement toutes sortes d'entreprises contre ses sujets, sans avoir eu aucun égard aux instances qu'elle leur avoit fait faire par des personnes envoyées exprès, de tenir une meilleure conduite, s'imaginant que dans les grandes affaires qu'elle soutenoit, ses ressentimens de tant d'infractions ne passeroient pas jusques aux effets; que, les choses étant ainsi, Sa Majesté, pour protéger ses sujets et tirer raison du mauvais procédé desdits Comtois, repoussant leur injure par la force, déclaroit qu'elle vouloit envoyer une armée pour ôter aux ennemis les moyens qu'ils avoient eus jusqu'alors de se prévaloir contre elle de tant de commodités qu'ils avoient tirées dudit pays de la Franche-Comté, par la malice de leurs adhérens et la facilité des peuples. Sa Majesté donna le commandement de cette armée à M. le prince, en qualité de général de ladite armée, et en son absence au sieur de La Meilleraie, grand-maître de l'artillerie de France, comme lieutenant général de Sadite Majesté, lui envoya la copie de sa déclaration, et lui donna charge de faire connoître à un chacun que, bien qu'il entrât dans le pays avec une des plus puissantes armées qui de long-temps eût été mise sur pied, et qu'avec les forces qu'il commandoit il pût vraisemblablement se rendre maître de quelques places du pays, néanmoins l'intention de Sa Majesté n'étoit point de prendre leurs villes pour les garder et en accroître ses Etats, mais, en conservant les peuples en leur liberté, empêcher les ennemis d'abuser de leur facilité, et de tirer d'eux les avantages de la retraite assurée, de l'assistance

Digitized by Google

d'hommes, de vivres et de munitions dont ils s'étoient jusqu'alors prévalus au désavantage de la France;

Qu'il demandoit, au nom de Sa Majesté, le même traitement qu'ils avoient fait aux ennemis qu'ils avoient reçus dans leurs villes, et assistés des commodités de leur pays; qu'ils lui permissent de recouvrer des blés chez eux, et autres vivres nécessaires pour ravitailler Montbelliard, Colmar, Schelestadt et Haguenau, qui se seroient mises sous la protection de Sa Majesté;

Que s'ils offroient audit sieur le prince l'entrée dans leurs villes, il l'accepteroit, à condition d'y être reçu avec les forces requises pour la sûreté de sa personne.

S'ils lui refusoient, comme il est bien probable, et que, sous prétexte de pourparlers et négociations suspectes, ils voulussent gagner temps pour se fortifier, l'intention de Sa Majesté étoit qu'il s'allât présenter à Dôle et se mettre en devoir de l'attaquer puissamment avec un corps de quinze cents chevaux et neuf mille hommes de pied, desquels l'on pouvoit faire trois gardes de trois mille hommes chacune, faisant en même temps avancer six mille hommes de pied et deux mille chevaux vers Béfort et Ensisheim, pour faire une tête vers l'ennemi qui pourroit venir au secours, tant du côté de Brisach que par Remiremont du côté de Thionville;

Que si d'abord les ennemis jetoient cinq ou six mille hommes dans Dôle, au lieu de l'attaquer de force, il falloit voir s'il y auroit lieu d'attaquer Gray, se ressouvenant des siéges de Valence et de Louvain;

Digitized by Google

Qu'attaquant ces places, il falloit voir s'il y auroit lieu de traiter avec ceux qui seroient dedans, faisant entendre au peuple et aux principaux de ceux qui auroient le crédit et l'autorité parmi eux, que le dessein du Roi n'étoit pas de prendre leurs villes pour les garder et accroître ses Etats, et que l'on entreroit volontiers en traité avec eux, pourvu qu'ils voulussent donner quelque place pour sûreté de maintenir mieux leur parole à l'avenir qu'ils n'avoient fait par le passé. Sa Majesté commanda aussi audit sieur le prince que lorsqu'il se trouveroit en état d'entrer dans la Franche-Comté, il envoyât aux Suisses et cantons alliés de Bourgogne, pour leur donner compte des infractions que lesdits Comtois avoient faites au traité de neutralité, et leur témoignât que le Roi ne vouloit point leur faire la guerre, mais seulement les obliger à réparer lesdites infractions faites au traité de neutralité, par les mêmes assistances à ses armes qu'ils avoient rendues à celles de ses ennemis;

Qu'il dépêchât semblablement vers l'archevêque de Besançon, à toutes les villes de ladite Comté et à celles qu'il assiégeroit, pour leur faire entendre le même, et le déclarer par écrits publics qui pussent être vus de tout le monde.

Et parce que Sa Majesté avoit donné rendez-vous aux environs de Langres à la plupart de ses troupes, tant de cavalerie que d'infanterie dont ladite armée étoit composée, elle avoit envoyé sur les lieux, dès le 10 avril, le sieur Lambert, un des maréchaux de camp qu'elle avoit destinés pour servir en ladite armée, afin de recueillir lesdites troupes et en avoir la conduite en attendant qu'elles en eussent joint le corps.

Digitized by Google

Et pource que la plupart des logemens desdites troupes qui se rendroient vers Langres, se devoient faire dans le gouvernement de M. le comte, ledit Lambert prit son chemin par Grandpré, où étoit à présent mondit sieur le comte, pour recevoir ses ordres touchant lesdits logemens, et savoir de lui comme il jugeroit à propos qu'il s'y conduisît, en sorte qu'il ne fût pas obligé de lui envoyer demander à toute heure ce qu'il auroit à faire, et que le service de Sa Majesté ne pût être aucunement retardé, et qu'en cas qu'il survînt quelque difficulté imprévue pour lesdits logemens dans la Champagne, il en prît les ordres de mondit sieur le comte, où la nécessité du peuple étoit assez connue dudit sieur Lambert, à ce qu'il ne fût pas besoin de lui recommander d'avoir soin de son soulagement, et de tenir les troupes qu'il commanderoit bien policées, afin qu'il n'en ressentît point d'oppression.

Mais, comme il ne seroit pas juste d'obliger les gens de guerre à payer jusqu'à ce qu'ils eussent reçu leur montre, Sa Majesté entendoit qu'en attendant qu'ils la reçussent, les vivres leur fussent fournis par étapes par les habitans des lieux où ils seroient logés, et que ledit sieur de Lambert eût l'œil qu'il ne fût rien baillé qu'aux effectifs, et seulement ce qui seroit nécessaire pour leur subsistance, et qu'il réglât l'équipage des chefs et officiers, en sorte que le peuple ne fût pas foulé d'un train inutile, et qu'aucun particulier ne profitât à son dommage, cet ordre étant le seul moyen d'exempter les troupes des extrêmes incommodités qu'elles souffrent dans un pays ruiné. Il feroit sur ce que dessus observer exactement

Digitized by Google

le réglement nouvellement fait par Sa Majesté pour la fourniture des vivres par étapes ; et néanmoins Sa Majesté, se confiant particulièrement en la prudence dudit sieur Lambert, elle se remettoit sur lui de traiter avec les habitans desdits lieux comme il jugeroit plus à propos, eu égard à la pauvreté et au besoin des gens de guerre, en sorte que les uns étant conservés par ses soins, les autres ne fussent pas dissipés par le manquement des choses qui leur seroient absolument nécessaires.

Et parce qu'elle ne vouloit pas donner sujet de mécontentement ni de jalousie à ses voisins, elle entendoit que ledit sieur Lambert empêchât exactement que lesdites troupes ne fissent aucunes courses ni entreprises sur la Franche-Comté.

En même temps M. le prince tint les États de Bourgogne, et le 26 avril les convia d'assister le Roi de quelque secours extraordinaire, ne croyant pas qu'ils voulussent entrer dans le blâme qu'avoient encouru quelques peuples anciens, auxquels on avoit reproché que le secours qu'ils avoient dénié à leur prince l'avoient vaincu plutôt que les forces ennemies.

Le Roi envoya aussi le sieur de Mayola à Verdun, pour essayer de retirer à son service quelques troupes polonaises qui s'étoient mutinées contre l'Empereur; mais les ennemis le prévinrent, et, les voyant sur le point de se donner au Roi, leur donnèrent contentement.

M. le prince entra avec son armée dans la Comté le 27 mai, et suivant les ordres du Roi, et se ressouvenant des maux qui étoient arrivés en Flandre

Digitized by Google

l'année précédente pour avoir permis le pillage aux soldats, lesquels, quand on leur donne toute licence, n'observent plus aucune discipline, fit publier qu'aucun n'eût à vivre dans la Comté autrement qu'on vivoit dans les terres du Roi; qu'un chacun se contentât de vivre chez son hôte sans le piller, rançonner ni lui faire aucun outrage, et que le Roi recevoit en sa protection spéciale les personnes ecclésiastiques et leurs biens, défendant très-expressément d'entrer dans les églises et maisons ecclésiastiques pour y prendre chose quelconque ou y fourrager, et ce à peine d'en répondre.

Le cardinal écrivit à M. le prince, dès le 29 mai, qu'il le prioit de considérer que la cause du peu de progrès que l'armée du Roi avoit fait en Flandre étoit que, bien qu'il y eût lors peu d'ennemis devant les forces de Sa Majesté et celles de ses confédérés, on les avoit néanmoins considérés de telle sorte, et avoit-on marché si lentement au lieu de les presser avec vigueur, qu'on leur avoit donné temps de se fortifier et se reconnoître, ce qui les avoit encouragés de telle sorte, que ce qui étoit facile au commencement fut impossible à la fin;

Que les grands desseins du roi de Suède lui avoient tous réussi, en profitant du grand étonnement qu'il donnoit d'abord à tous ses ennemis, et se portant à ce à quoi on ne s'attendoit pas lorsqu'on pensoit qu'il fût attaché ailleurs;

Qu'il ne prétendoit pas de le convier à entreprendre avec sincérité ce qui n'avoit été fait qu'avec grand jugement, mais bien lui dire que la raison et la prudence vouloient qu'on profitât du temps, et qu'on

Digitized by Google

se servît avec promptitude du premier étonnement, qui surprenoit toujours d'abord ceux qu'on attaquoit.

Surtout qu'il estimoit qu'il devoit, par courses de cavalerie, empêcher les levées des gens de guerre et unions de noblesse et de peuple, qui se pourroient faire aux lieux éloignés de lui pour par après lui tomber sur les bras;

Qu'il estimoit aussi qu'il devoit donner grand ordre à ramasser les blés, pour s'en servir pour son armée, et qu'il valoit mieux donner quelque prix raisonnable à ses soldats qui lui en apporteroient que de les laisser dissiper.

Il croyoit encore qu'il devoit avoir un grand soin de faire amasser le plus grand nombre de chevaux dans le pays, qui en étoit tout plein, qu'il pourroit, tant parce que nous en manquions en France pour l'artillerie et pour les vivres, et que c'étoit le lieu seul où on en pouvoit recouvrer pour rafraîchir toutes nos armées, que parce aussi par ce moyen on empêcheroit les ennemis d'espérer de s'y remonter et mettre en équipage avec grande facilité quand ils y viendroient;

Qu'il lui avoit déjà mandé que, quelques avis qui lui fussent donnés de la cour, le Roi lui laissoit toute liberté de faire ce qu'il jugeroit plus à propos; que cela faisoit qu'il lui écriroit ses pensées plus librement, vu que si elles ne lui pouvoient servir, au moins ne lui sauroient-elles nuire.

Au reste, qu'il ne mît pas sa personne en danger sans nécessité absolue, et qu'il se tînt bien avec Dieu, afin de contribuer ce qui dépendroit de lui à la bé-

Digitized by Google

nédiction que Dieu avoit donnée aux armes de Sa Majesté.

L'armée du Roi, entrant dans la Comté, prit, dès le 27 mai, les châteaux de Beintre et de Massey, et, deux jours après, le château de Chevigny et les places d'Orchelange, Autune, Montreland, Mosnières, Foucheran, Saint-Hélie, et les châteaux de Pesmes et de Rochefort.

Saint-Hélie n'étant distant que d'un quart de lieue de Dôle, M. le prince commanda au grand-maître de l'artillerie d'aller reconnoître la place au-delà du Doubs, où ils faisoient un fort sur une éminence, entre les Minimes et Capucins, au bout de leur pont. Il ne le put faire, voyant de trop loin, et se contenta de reconnoître la place du côté de Rochefort, et voir le lieu le plus commode pour faire une attaque. Le sieur Lambert alla avec deux régimens à ce fort, leur fit quitter leur travail, et les repoussa jusque dans la ville, où Gassion rassura quelques soldats qui branloient, et fut obligé, avec Lambert, de pousser les ennemis à coups de pistolet et d'épée jusque dans leur barricade, qu'ils abandonnèrent peu de temps après. Ledit sieur le prince fit le tour de la place et la reconnut fort exactement; et ayant trouvé que l'on avoit rapporté au Roi toutes choses au contraire de ce qu'elles étoient, la jugea plus forte qu'on ne l'avoit cru. On avoit dit qu'elle étoit commandée, ce qui n'étoit point, si ce n'étoit de si loin qu'on ne leur pourroit nuire qu'aux maisons; elle étoit environnée de sept bastions revêtus, mais petits, et d'une fort bonne contrescarpe, de sorte que ce n'étoit pas une affaire de peu de conséquence, car tout le parlement

Digitized by Google

et l'archevêque étoient dedans. Il y avoit quelque six à sept cents hommes de guerre, et le reste milice; ils avoient force canon, avec lequel ils pouvoient traverser notre travail. On commença à travailler à la circonvallation.

Les assiégés firent quelques sorties où ils furent bien reçus et maltraités. Les villes de Lons-le-Saunier et autres petites places se rendirent au Roi le 6 juin.

La ville étoit pressée, mais la haine naturelle que les Comtois portent aux Français leur redoublèrent le cœur. On fit une attaque à leur contrescarpe, à une demi-lune qui étoit devant la porte d'Aran; on la prit sans résistance, et on tua tout ce qui y étoit des ennemis, à quelques-uns près, qui, s'enfuyant dans le fossé, les nôtres les poursuivirent jusque dans leurs casemates; ce que la mousqueterie, qui les devoit soutenir, ayant aperçu, ils donnèrent sans ordre et furent demi-heure maîtres de leur travail; mais, comme ils s'amusèrent plus à la poursuite des fuyards qu'à se loger, les ennemis sortirent dans leur fossé, et, jetant quelques grenades, mirent avec beaucoup de facilité tous les soldats en fuite, et ne trouvant que quelque sept ou huit officiers, les repoussèrent facilement.

Rantzau y fut lui-même et y fit merveilles, et fut légèrement blessé de coups de pierres. Le sieur de La Meilleraie alloit dans la tranchée à main gauche de l'attaque, avec tous les volontaires, en lieu pour couper chemin s'ils eussent voulu sortir; d'où voyant ce désordre, le sieur de Beaumont, qui avoit été nourri page du cardinal, lui demanda congé d'y aller

Digitized by Google

pour faire avancer quelques mousquetaires, et y fut tué après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme de courage.

Il tua l'un des ennemis à coups d'épée, et, après avoir ôté la pique à un autre, fut accablé de la foule des assiégés.

Notre armée pâtissoit, pource que tous les paysans avoient abandonné les villages et étoient retirés dans les villes, étant impossible à M. le prince d'empêcher les désordres que commettoient les Suédois, desquels il ne pouvoit pas prendre les mêmes punitions qu'il eût fait des Français.

Ils espéroient de jour à autre secours du côté de l'Allemagne, mais les armées du Roi le retardoient, d'autant que le cardinal de La Valette empêchoit ceux qui pouvoient venir de l'Alsace, et M. le comte avoit ordre de suivre les troupes des ennemis qui se présenteroient vers le Luxembourg, et de fortifier notre armée en sorte qu'on ne pût empêcher la continuation du siége.

Quant aux forces qui eussent pu se réunir dans la Comté, on y remédioit en envoyant souvent des partis de cavalerie en divers endroits du pays pour leur en ôter le moyen.

Le comte de La Suse ayant avis que les troupes de l'Empereur avoient ordre de s'assembler à Béfort pour aller au secours de Dôle, fit une entreprise sur ladite ville de Béfort, et l'emporta par pétards et escalade le 28 juin; le sieur Frédéric de Brandebourg, qui en étoit gouverneur, s'étant retiré au château, se rendit le 29, après que ledit comte de La Suse eut, toute la nuit, fait tirer quatre canons qu'il avoit avec

Digitized by Google

lui, lesquels brisèrent les portes et les ponts dudit château, et les barricades qu'ils avoient faites derrière; ledit comte y mit bonne garnison, comme il fit aussi dans les châteaux de Roup et de Grandvilliers, qu'il prit en même temps.

Le 21 juin, M. le prince ayant avis qu'ils s'assembloient près de la ville de Quingey, entre Besançon et Salins, il envoya le marquis de Villeroy avec mille chevaux, douze cents hommes de pied et quatre pièces de campagne, et les trouva retranchés sur une montagne de difficile accès; et, bien qu'ils eussent jeté quatre cents hommes dans Quingey avec ordre d'y tenir, les nôtres l'attaquèrent, la prirent de force, tuèrent tout ce qu'ils trouvèrent dedans, et se retirèrent sans aucune perte.

Quatre jours après nous détournâmes la rivière du Doubs qui faisoit moudre les moulins de la ville, ce qui leur donnoit beaucoup d'incommodité, comme faisoient aussi les bombes qu'on jetoit dans la ville; mais ils se défendirent courageusement, et faisoient de fréquentes sorties.

Les gens de guerre du pays commencèrent aussi à s'amasser; mais ils se tenoient dans les montagnes, attendant les troupes du côté de Saint-Claude et de la Franche-Montagne, lesquelles, jointes ensemble, pouvoient faire quatre à cinq mille hommes de pied et cinq cents chevaux.

Dès le commencement de juillet il leur arriva quelque secours de l'armée du roi de Hongrie, qui détacha de ses troupes quinze cents Croates pour leur envoyer, lesquels prirent un grand tour par-delà le Rhin pour passer à Brisach, de sorte qu'il fut hors de

Digitized by Google

la puissance du cardinal de La Valette et du duc de Weimar de les eu empêcher et de les suivre sans abandonner l'Alsace, qui avoit lors encore besoin de leur présence.

L'arrivée de ce peu de gens donna courage aux assiégés de supporter les dernières extrémités avant que de se résoudre à se rendre, et ralentit en quelque manière la chaleur des nôtres ; mais le Roi leur manda qu'il n'entendoit point, quoi qu'il arrivât, qu'on levât le siége sans son ordre exprès, ou qu'il survînt telle nécessité de le faire, que tous les officiers de l'armée le jugeassent ainsi sans contradiction d'aucun ; que les grandes affaires de réputation ne se faisoient point sans difficulté ; qu'il se falloit bien garder de quitter les entreprises d'importance par trop de considération et de prévoyance ;

Que le Roi entendoit que M. de Thianges continuât, en toute diligence, la levée de la milice de Bresse, Bugey, Valromey ou Gex, pour s'en servir à fortifier l'armée ;

Que s'ils voyoient quelque grande difficulté dans les résolutions de leurs affaires et de la suite du siége, le Roi trouvoit bon que, sans relâche ni aucune discontinuation dudit siége, M. le prince envoyât vers Sadite Majesté quelque principal officier, comme seroit le marquis de Villeroy, pour l'en informer, sans que son partement pût donner aucun témoignage à l'armée que l'on doutât de l'événement et succès dudit siége ;

Que pour ce qui est de la cavalerie polonaise et Croates, dont le secours des ennemis étoit composé, qu'ils en savoient bien la foiblesse, et que deux mille

Digitized by Google

bons chevaux français en déferoient toujours six mille de cette qualité.

Ensuite il nous arriva un renfort de cavalerie que M. le comte leur envoya, et des régimens de La Meilleraie, de La Motte et de Rossignac, et les communes de la Bresse, ce qui les rendoit assez puissans pour s'opposer aux ennemis s'ils vouloient secourir la ville; et le Roi se promettoit que tout iroit comme il le pouvoit souhaiter, s'ils faisoient un corps puissant de leur cavalerie avec l'infanterie, pour attendre les ennemis en un lieu non trop éloigné de Dôle, qui seroit jugé le plus propre à cet effet.

Cela remit le courage à nos soldats, qui attaquèrent la contrescarpe par mine, laquelle ayant mal succédé, ils l'emportèrent néanmoins deux jours après à la sape, ouvrirent leur travail et s'épaulèrent des deux côtés, et mirent force sacs; de sorte qu'en une heure les ennemis se virent un logement de quatre toises qui avoit l'éminence sur leur travail; ils vinrent à l'instant à coups de pierres et de piques, les grenades leur manquant, et rompirent tout le milieu; mais à l'instant on leur jeta plusieurs grenades, ce qui les intimida d'abord, et, revenant néanmoins par plusieurs fois, ils furent contraints de céder, étant extrêmement étonnés de nos grenades et pots à feu, qui seuls, avec le soin qu'y apportèrent les sieurs d'Espenan, Lucinet et du Bourg, les firent abandonner. Le grand-maître de l'artillerie y étoit; le régiment du prince de Conti y agit fort bien; les officiers avec grand cœur et grand soin; d'Espenan y fut blessé. Ce fut une œuvre de Dieu de ce qu'elle n'étoit pas faite le jeudi, car nous y eussions perdu plus de gens

Digitized by Google

sans doute. Nous tirâmes lors des sapes à droite et à gauche.

Ils espéroient ensuite passer le fossé et s'attacher bientôt au bastion ; mais les ennemis avoient fait une traverse sur la contrescarpe, en forme de redoute, qui nous incommodoit, et dans le fond du fossé, où nous voulions passer, il y avoit des trous dans le roc où l'on avoit tiré de la pierre, qui nous retardèrent deux ou trois nuits. On surprit une de leurs lettres, par laquelle ils mandoient aux leurs qu'il étoit temps de les secourir, leur répétant par trois fois qu'il étoit temps.

Nous achevâmes le dimanche 20 juillet notre galerie, passâmes le fossé et nous attachâmes au bastion, et pensions avoir achevé nos travaux, et avions tout préparé pour, lundi matin, mettre les mineurs en besogne sous le bastion ; mais la nuit du dimanche au lundi, comme nous travaillions pour assurer notre logement, il fit un orage de pluie de deux heures, après lequel les ennemis firent une grande sortie, où ils blessèrent, dans le régiment de Conti, un capitaine, un ou deux lieutenans et un enseigne, brûlèrent et ruinèrent notre galerie, puis enfin furent repoussés dans un grand combat à la main, où il demeura sur la place vingt-cinq des nôtres et plus de quarante des leurs : cela nous recula de trois jours, car, pour refaire et assurer notre galerie avant que mettre les mineurs en besogne, il nous fallut ce temps-là, dans lequel nous fîmes deux autres mines pour faire sauter les ennemis dans leur chemin s'ils faisoient une autre sortie pour rompre notre galerie ; mais l'espérance qu'ils avoient du secours qui se

Digitized by Google

grossissoit toujours, et l'aversion incroyable de la nation française, leur faisoient souffrir avec patience les incommodités qui à tous autres eussent été insupportables, et nous ne pouvions aller attaquer le secours qui se formoit de jour à autre, pource qu'il étoit logé dans les montagnes, villes et bourgs fermés, au milieu des bois, et n'approchoit point de notre armée.

Ils envoyoient néanmoins faire des courses d'autre côté dans la Bourgogne, où ils ruinèrent quelques-uns de nos villages, et entre autres Pontaillier qui appartenoit à M. le prince, les brûlèrent et y tuèrent jusqu'aux femmes et enfans.

Clinchan, que nous avons dit ès années précédentes, après que le Roi lui eut fait grâce de plusieurs crimes, s'être rebellé contre son service, étoit un des principaux de ces boute-feu.

Cependant les ennemis se défendoient toujours courageusement dans la ville, quoique tous leurs prisonniers et les lettres qu'on leur surprenoit nous apprissent que la ville étoit pleine de blessés, et qu'ils étoient sur le point d'être contraints de se rendre; mais l'extrémité en laquelle ils étoient réduits les excitoient à faire plusieurs sorties, èsquelles on perdoit force gens de part et d'autre.

Ils avoient eu beaucoup d'espérance à l'intervention des Suisses près du Roi, qui tinrent pour ce sujet une diète à Bade en juin, comme firent aussi les Grisons de leur part. Mais les ambassadeurs du Roi leur firent voir si clairement les justes occasions que Sa Majesté avoit eues de les attaquer, qu'ils ne purent obtenir autre chose, sinon qu'ils députeroient vers

Digitized by Google

Sa Majesté pour moyenner quelque accommodement. Mais le député qu'ils envoyèrent à Dôle pour leur déduire les raisons pour lesquelles ils n'avoient pas cru devoir se résoudre à prendre les armes pour eux contre le Roi, fut si mal reçu d'eux, qu'en sortant de leur ville pour s'en retourner sous la foi publique, ils le tuèrent d'une mousquetade, étant encore près de leur muraille, à la fin de juillet.

Le siége cependant continuoit toujours, notre mine s'avançoit sous le bastion; mais pource que c'étoit un roc très-dur, le travail étoit plus long qu'il n'eût été à désirer.

M. le prince et les autres chefs de l'armée assuroient par toutes leurs dépêches le Roi et le cardinal de la prise de la ville, avec des paroles si expresses qu'il étoit impossible de croire le contraire; car ils leur mandoient que, quand bien Gallas y viendroit, il ne la pourroit empêcher, qu'à moins d'une terreur panique on n'en pouvoit douter. Ils parloient déjà de choisir un gouverneur pour mettre dans la place. Toutes lesquelles choses portèrent un très-grand préjudice aux affaires du Roi; car sur cette assurance il ne rappela pas son armée pour l'envoyer en Picardie, dès que les ennemis y entrèrent, afin de s'opposer à eux, mais attendit jusqu'à l'extrémité, après que la mine eut joué sans aucun effet.

Le Roi n'avoit point de corps d'armée puissant sur les frontières de Picardie, s'assurant que ses places étoient si bien pourvues de tout ce qu'il y falloit, que, dès que l'ennemi qui n'en avoit point s'approcheroit de ce côté-là, il grossiroit si bien les troupes qu'il y avoit qu'il les empêcheroit d'y entrer; outre que les

Digitized by Google

avis qu'il recevoit de jour à autre de l'espérance que l'on avoit de la prise de Dôle lui donneroient moyen de se servir de l'armée qui étoit occupée à ce siége. Sa Majesté avoit néanmoins en toutes ses places de fortes garnisons, qui faisoient tous les jours des partis contre les ennemis, sur lesquels elles remportoient beaucoup d'avantages.

Le duc de Chaulnes, en janvier, partit de Péronne et alla brûler les faubourgs de Bapaume, où il défit quatre cents hommes irlandais, en revanche de ce que les ennemis, contre l'accord qu'ils avoient fait avec lui, avoient brûlé deux villages à trois lieues de Péronne.

Le sieur de Rambures prit revanche sur eux de semblables embrasemens, brûla le 24 janvier Auchy-le-Château, et y mit au fil de l'épée une compagnie de cent chevau-légers espagnols, et quatre jours après défit deux compagnies d'infanterie qui étoient logées au bourg d'Aubigny, à deux lieues d'Arras, où il gagna beaucoup de butin.

Les ennemis eurent une entreprise sur Honnecourt en ladite province au commencement d'avril, laquelle ne leur réussit pas, et y perdirent deux cent cinquante hommes.

Ledit sieur de Rambures prit peu après le bourg d'Avesnes et défit deux cents ennemis; et en mai tailla en pièces la plupart de la garnison de Saint-Pol. Les ennemis faisoient quelques courses de leur côté, mais avec peu d'effet.

Sa Majesté, dès long-temps, avoit prié les Hollandais de lui renvoyer le reste de son armée, laquelle il destinoit pour joindre aux troupes qu'il avoit en Picardie pour la défense de la province, sur laquelle

Digitized by Google

il jugeoit que les ennemis avoient quelque dessein, plusieurs entreprises qu'ils avoient sur diverses places ayant été découvertes. Un nommé Vercour, gentilhomme du pays, fut condamné à être tiré à quatre chevaux pour leur avoir voulu livrer Rue; et quelques autres, pour avoir été complices de ce dessein, et même avoir entrepris sur Abbeville, furent condamnés à divers genres de mort et exécutés.

Cela donnoit sujet au Roi de vouloir retirer ses troupes de Hollande, pour munir cette frontière davantage qu'elle n'étoit; mais les Hollandais lui ayant témoigné en avoir besoin pour la reprise du fort de Schench, il ne les en voulut pas presser, sinon après que le fort fut remis en leur obéissance, qui fut le 30 avril. Ils y apportèrent beaucoup de difficultés et de longueurs; toutefois elles furent surmontées, et par leur permission lesdites troupes furent embarquées à Roterdam le 31 mai, et s'y trouva encore huit mille hommes de pied et deux mille six cents chevaux, dont il y avoit près de deux mille de premiers chevaux. Ils furent traités en leur passage avec toute sorte de rigueur, ayant payé deux fois davantage que l'on n'avoit accoutumé, et il fallut trouver des marchands dans le pays qui répondissent du paiement; ce qu'il fut difficile de faire sans beaucoup de perte. Le Roi leur laissa les régimens de Meulart et Wurdenbourg, et donna aux États 1,500,000 livres, moyennant qu'ils les employassent à l'entretènement de dix mille hommes de pied et deux mille chevaux en échange de ces troupes, et qu'ils se missent en campagne deux mois après, pour divertir une partie des forces des ennemis; ce qu'ils ne firent pas néanmoins.

Digitized by Google

Une partie des forces impériales et espagnoles au Pays-Bas avoient été jusqu'alors employées à forcer la ville de Liége à se déclarer de leur parti, ou s'en rendre maîtres.

L'archevêque de Cologne, qui étoit aussi leur évêque, pour les y obliger fit expédier des lettres du 11 février, par lesquelles il leur commandoit de recevoir en garnison une partie des troupes impériales qui avoient leur quartier dans le pays de Cologne, et donna charge à Jean de Wert de s'y en aller loger et faire entretenir ces troupes : ceux de Liége s'y opposèrent. Il y fit toutes sortes de ravages, et sous ombre de bonne foi tailla en pièces plusieurs d'eux qui étoient capables de se défendre contre lui ; ce qui anima de sorte ceux de la ville de Liége, que leur bourgmestre La Ruelle, qui tenoit pour la liberté de la ville, chassa de la ville à main armée, le 10 avril, tous ceux qui étoient du parti espagnol. Ce dont Jean de Wert, qui, durant leur différend, s'étoit approché de leurs portes, fut tellement animé, qu'il brûla plusieurs villages d'alentour et tenoit la ville bloquée ; ce qui n'empêcha pas qu'elle ne levât sept à huit mille hommes, avec résolution de se défendre jusqu'à l'extrémité, et commencèrent à bâtir quatre forts hors de la ville, pour tenir les ennemis éloignés quand ils voudroient venir à un siége formé, faisant souvent des sorties dans lesquelles ils tuoient force gens à Jean de Wert.

Le Roi sollicita en vain plusieurs fois messieurs les États de les secourir et de commencer à mettre leur armée ensemble, pour entreprendre d'un commun consentement le secours de Liége, messieurs les Etats

Digitized by Google

marchant à jour nommé par leur pays du côté de Maestricht droit aux ennemis, et nous par le Luxembourg; ce que nous demeurions d'accord de faire le premier d'août, s'ils en vouloient convenir; mais il ne les trouva pas disposés à faire aucune entreprise, s'excusant sur ce que le siége de Schench leur avoit consommé quantité d'argent, et qu'ils avoient besoin de se reposer cette année.

Le cardinal Infant, voyant n'avoir rien à craindre de leur côté, que la plus grande partie des forces de Sa Majesté étoit occupée au siége de Dôle, et ne croyant pas de cette année venir à bout de cette grande ville de Liége, crut avoir l'occasion à propos d'entreprendre quelque chose sur nos frontières de Picardie, fit quitter à l'imprévu le siége de Liége à Piccolomini et à Jean de Wert, les appelle à soi, et les joignant à ses autres troupes, en composa une puissante armée, avec laquelle il vint assiéger La Capelle le 3 juillet.

Le cardinal Infant fit en même temps publier un manifeste, en date du 5 dudit mois, par lequel, selon le style ordinaire du conseil d'Espagne, il protestoit que, suivant le pouvoir qu'il avoit de l'Empereur, il faisoit entrer ses armes dans le royaume à dessein seulement d'obliger le Roi à venir à une bonne paix, espérant que ses sujets contribueroient non-seulement leurs remontrances, mais leurs forces mêmes, pour le porter à chasser les auteurs de la guerre, par lesquels il entendoit le cardinal, et qu'il protégeroit et traiteroit comme amis tous les Français qui seconderoient ses desseins, et garderoit la neutralité avec ceux de la noblesse et des villes qui la demanderoient,

Digitized by Google

et refuseroient assistance à ceux qui s'opposoient au bien de la chrétienté et du leur propre, et qu'il ne poseroit jamais les armes que la Reine-mère ne fût contente.

Ce manifeste, par lequel il étoit évident qu'il en vouloit à la personne du cardinal, fit d'autant moins d'impression en l'esprit de tous les peuples, que, voyant un ennemi entrer à main armée dans l'héritage du Roi, attaquer entre tous ses sujets le seul cardinal, il leur étoit aisé à juger qu'il l'estimoit le plus utile et le plus fidèle de ses serviteurs.

Le Roi, ayant avis du siége de La Capelle, se prépare à la secourir, dépêche un courrier en Hollande à messieurs les États pour leur donner avis de l'entrée des Espagnols en France, et les convier de se servir de cette occasion pour mettre promptement en campagne, et faire une si puissante diversion dans la Flandre, qu'ils pussent emporter de grands avantages sur lesdits Espagnols, comme il leur étoit fort aisé s'ils vouloient agir de bon pied, particulièrement étant puissamment assistés d'argent par Sa Majesté comme ils étoient. Ils avoient peu auparavant donné parole déterminée au sieur de Charnacé que, si les ennemis étoient puissamment divertis du côté de France, ils assiégeroient Gueldres, Juliers, Hulst ou Bréda. Que sur cela il avoit répondu au prince d'Orange que Hulst ou Bréda étoient bien siéges de considération, mais non pas les deux autres, desquels le prince d'Orange l'avoit laissé en grande espérance, sans toutefois s'obliger qu'à un des quatre.

Que maintenant l'affaire étoit en plus forts termes que ce que ledit sieur prince d'Orange le proposoit

Digitized by Google

lors, puisque les ennemis s'étoient taillé eux-mêmes de la besogne en nos frontières, et qu'ils avoient attaqué une de nos places.

La parole dudit sieur prince, l'alliance qui étoit entre nous, et leurs intérêts plus que tout, les obligeoient à ne perdre pas le temps, qui leur fournissoit une belle occasion d'attaquer et prendre une grande place;

Que si la perte de La Capelle, qui étoit assiégée, donnoit lieu à messieurs les États d'en prendre quelqu'une d'importance, nous la tiendrions bien employée, vu que, quand La Capelle seroit perdue, nous n'en serions pas moins considérables. Nous espérions qu'elle nous donneroit le temps de ramasser et joindre les armées du maréchal de Chaulnes, de M. le comte et celle qui étoit revenue de Hollande; que si cela étoit, peut-être sauverions-nous la place en combattant les Espagnols; mais en tout cas si nous la perdions, nous prendrions assurément revanche de leur entreprise, qui étoit la moins importante qu'ils pouvoient faire à notre préjudice.

Ledit sieur de Charnacé ajouta qu'ils y étoient obligés par leur honneur, pour convaincre de calomnie leurs ennemis, qu'ils publioient jusque dans la cour de l'Empereur, et en plusieurs autres lieux d'Allemagne et d'Italie, qu'ils demeureroient les bras croisés et seroient simples spectateurs de la guerre cette année. A quoi il ajouta que les mêmes ennemis, usant de leurs artifices ordinaires, faisoient semblant de remettre en avant des pratiques et négociations secrètes pour former des amusemens, et donner des jalousies s'ils en étoient capables, au préjudice de la créance

Digitized by Google

tout entière que l'on devoit avoir de la bonne foi et sincérité de leurs seigneurs, et par ce moyen empêcher le fruit d'une bonne et ferme paix générale en essayant de détacher les alliés les uns d'avec les autres, et ruiner leurs affaires particulières en les séparant de la liaison commune, dans laquelle consiste leur seule et unique sûreté.

Le prince d'Orange se comporta bien en cette occasion, et fit résoudre les États d'assembler promptement leur armée et quantité de vaisseaux en autre lieu, pour donner jalousie aux ennemis de plusieurs côtés; et quelques-uns étant assez hardis pour lui dire qu'il falloit tirer du Roi les 2,000,000 promis, outre les services, et plus s'il se pouvoit, ou déclarer que l'on ne feroit rien, il repartit avec grande aigreur que tant s'en falloit que cela se dût et qu'il y consentît, qu'il seroit d'avis, si les affaires de leur État le pouvoient permettre, que l'on ne prît rien, mais que l'on en offrît à Sa Majesté si elle en avoit besoin; que leur nécessité les en empêchant comme elle faisoit, du moins ne devoient-ils pas exiger de Sa Majesté aucune chose, ni moins parler du traité qu'il ne fût en campagne. Mais leurs divisions et leur nécessité les empêcha de le faire si puissamment et si promptement qu'il eût été à désirer, les Espagnols ayant laissé le comte de Feria avec forces suffisantes pour s'opposer à leur foible diversion.

Sa Majesté, ayant dépêché en Hollande pour ce sujet, fit aussi partir, dès le 4, le maréchal de Brezé, pour aller assembler les troupes qui étoient revenues de Hollande et les conduire en Picardie, afin de les joindre aux troupes qui y étoient déjà sous le com-

mandement de M. de Chaulnes, et s'opposer aux Espagnols, ne doutant point que ceux qui étoient dans La Capelle ne lui donnassent loisir de ce faire.

La garnison étoit bonne, outre laquelle plus de quatre cents soldats, habitans du bourg, y étoient entrés. Mais un tel effroi surprit le sieur de Vardes, gouverneur, à qui le Roi avoit donné le gouvernement en récompense de ce qu'il avoit aidé à sauver cette place de l'entreprise que la Reine-mère y avoit eue à la faveur de son aîné, quand elle sortit du royaume, que, sans attendre aucune extrémité, il se rendit dès le 10 du mois, qui fut le septième jour après être investi : son fossé étoit encore plein d'eau, les officiers et les habitans étoient disposés à leur devoir ; mais il leur fit signer par force la capitulation, avec menace, s'ils ne la signoient, de les mettre, sans espérance de quartier, entre les mains des ennemis ; aussi, après cette lâcheté, n'osa-t-il pas venir trouver le Roi, craignant de recevoir la punition qu'il avoit méritée.

Après la prise de cette place, les ennemis se présentèrent devant Guise, qu'ils envoyèrent sommer de se rendre ; mais le comte de Quincé, qui étoit dedans avec quantité de gens de guerre, les reçut si courageusement qu'il leur fit perdre l'espérance de se pouvoir rendre maîtres de cette place sans perdre beaucoup de temps et de gens, ce qui fit qu'ils se retirèrent et marchèrent vers Fonssommes, tirant du côté du Castelet.

Le Roi avoit, le long de la rivière de Somme, un corps d'armée composé des troupes qui étoient revenues de Hollande, et de celles du maréchal de Chaul-

Digitized by Google

nes ; et, à la nouvelle de la prise de La Capelle, Sa Majesté avoit envoyé ordre à M. le comte de s'avancer, avec tout ce qu'il avoit de gens de guerre, en Picardie, et aux sieurs de Chaulnes et de Brezé d'y joindre leurs autres troupes et obéir audit sieur le comte.

Sa Majesté aussi, pour assurer entièrement ces places, envoya M. de Montbazon à Soissons, M. le comte d'Alais à Abbeville, M. de Vignoles à Péronne, M. de Brigeuil et M. d'Humières son fils, qui étoit prisonnier au bois de Vincennes pour s'être battu en duel, à Compiègne, M. le marquis de La Force à Laon, M. de Belzunce à Reims, et M. de Venves à Noyon et à Chauny, pour, par leur exemple, exciter tout le monde à faire son devoir si on étoit attaqué.

Incontinent après la prise de La Capelle, M. le comte se mit à cotoyer les ennemis pour leur empêcher le passage de ladite rivière : ayant avis qu'ils s'avançoient vers Fonssommes, il assembla le conseil pour savoir ce qu'il avoit à faire en cette occasion.

Tous généralement furent d'avis de prendre la rivière de Somme près de Ham, les ennemis étant de ce côté-là ; les uns furent d'opinion de marcher dès le lendemain, les autres d'attendre un peu, pour, ayant plus de certitude de ce que feroient les ennemis, ne démarcher ni légèrement ni avec péril.

Lorsqu'un chacun eut parlé, M. le comte, après avoir commandé le silence et qu'on l'écoutât attentivement, dit qu'il étoit d'un autre avis, et qu'il falloit marcher droit à Guise.

Le maréchal de Brezé lui représenta les inconvé-

Digitized by Google

niens de ce poste-là : lui fit voir que ce pays-là étoit absolument ruiné par le séjour des ennemis ; que les moulins ne pouvoient pas même suffire pour nourrir ceux qui y étoient ; qu'il se mettoit derrière les ennemis au lieu de leur faire tête ; que s'ils revenoient entre Somme et Oise, ils se mettroient entre l'armée et la France, et qu'il nous faudroit aller en Champagne pour vivre ; que nous laissions le pays d'entre les deux rivières tout ouvert, et abandonnions quantité de villes où il n'y avoit point de garnison, d'autres où il y en avoit peu, et toutes dans la nécessité de quelque chose, et dans une très-grande épouvante ; et que, les ennemis tournant vers Le Castelet, son avis étoit qu'il falloit faire tête à la rivière de Somme, pour couvrir la province, assurer toutes les places et empêcher les passages ; et que s'ils retournoient vers La Capelle, qu'il falloit reprendre le poste de La Fère ; et s'ils couloient plus à notre main droite, qu'il falloit, le long de la rivière d'Aisne, faire tête au poste de Rethel, et en un mot être toujours à leur tête dans des lieux avantageux, et jamais à leur queue ; et qu'il croyoit qu'avec des rivières devant nous, des pics, des pales, de la patience et des vivres, il se falloit opposer à eux tandis qu'ils étoient les plus forts, et que c'étoit dans notre pays.

Ce que M. le comte ayant entendu répondit qu'il avoit ouï leurs opinions, mais que c'étoit à lui, qui commandoit, de faire ce qu'il lui plairoit, et à l'instant commanda à Descure de faire les ordres pour aller à Guise.

Le maréchal, avec respect et humilité, lui dit qu'il

Digitized by Google

ne croyoit pas que l'intention du Roi fût que les opinions de ceux qui étoient au conseil de guerre fussent comptées pour rien; et voyant que M. le comte s'échauffoit, il se retira, comme firent tous les autres peu après.

Le sieur de Saint-Ibal, sage gentilhomme et son serviteur, s'approcha lors de lui, le fit revenir, et alla trouver le maréchal de Brezé pour lui faire civilités de sa part; lesquelles ledit maréchal lui dit être superflues parce qu'il étoit serviteur de M. le comte, mais qu'il le supplioit très-humblement d'avoir agréable de lui faire savoir que s'il prétendoit faire les choses de son autorité privée, qu'en ce cas il trouvât bon qu'il envoyât au Roi pour supplier Sa Majesté de lui permettre de servir près de sa personne, pendant que les ennemis seroient en présence, comme volontaire, d'autant qu'il ne vouloit pas avoir part dans l'événement des choses, n'en ayant point dans les résolutions.

M. le comte depuis fut beaucoup plus déférent, et pesa davantage les opinions des uns et des autres.

Les ennemis cependant prirent sans résistance Fonssommes et Fervaques au-dessus de Saint-Quentin.

Ils donnoient jalousie à beaucoup de places, ce qui fit que M. le comte envoya le régiment de Lusignan dans Doulens, et depuis jusques à quinze cents hommes, le régiment de Calonge à Calais, où le gouverneur craignoit le siége, bien qu'il en demandât beaucoup davantage; mais il ne jugeoit pas que l'armée ennemie fût en état d'attaquer une telle place que Calais, ayant l'armée du Roi en tête, laquelle,

Digitized by Google

bien qu'elle ne fût pas encore suffisante de tenir la campagne, s'affoiblissant comme elle faisoit par la nécessité d'envoyer des garnisons en diverses places, étoit néanmoins bastante de l'empêcher de prendre des places capables de faire une notable résistance.

Aussi les ennemis s'attaquèrent-ils au Castelet, dont un nommé Saint-Léger étoit gouverneur.

L'armée du Roi s'avança et prit le poste de Saint-Quentin pour voir ce qu'elle pourroit entreprendre pour en différer la prise. M. le comte fit entrer dans Le Castelet le sieur de Nargonne, estimé homme de cœur, pour encourager ceux de dedans, les assurant que l'armée de Sa Majesté les secourroit promptement; mais ses exhortations furent inutiles, parce qu'à peine les ennemis eurent-ils paru devant la place que le gouverneur la rendit. Il fut assiégé le dimanche, fit cessation d'armes dès le mercredi ensuivant, fit sa capitulation lui seul, et se rendit sans brèche, ses défenses mêmes n'étant pas toutes abattues; mais comme il avoit suivi l'exemple du gouverneur de La Capelle en sa lâcheté, il le suivit encore en l'appréhension qu'il eut de la justice du Roi, se sentant coupable d'un crime qu'il ne pouvoit excuser.

Le comte de Soissons envoya promptement quatre cents mousquetaires à Corbie, conduits par La Neuville, et hâter M. de Longueville d'amener la noblesse de Normandie le plus tôt qu'il pourroit, envoya dans Guise le régiment de Saint-Luc pour achever les deux mille hommes que le Roi lui avoit commandé d'y mettre, envoya six cents hommes à Montreuil et à Rue, et se campa au grand Roye, logeant la ca-

Digitized by Google

valerie aux villages proches le poste, étant entre Ham et Péronne, lieu où il pouvoit garantir avec l'armée les places qui étoient sur la Somme, pour peu de temps qu'elles lui donnassent de les secourir.

Le 30 il eut avis que les ennemis marchoient vers Péronne; il fit le même et vint camper à Frise. La marche des ennemis le laissoit en soupçon de Doulens, de Corbie et de Bray, qui est un passage à une lieue et demie dudit Frise, auquel il envoya le jour même cinq cents mousquetaires. Le sieur de Fontenay y étoit allé auparavant avec cinq cents chevaux; le maréchal de Brezé l'alla visiter et le trouva difficile de soi, mais aisé à gagner à cause qu'il est fort commandé; les ennemis néanmoins l'attaquèrent le 31 juillet. A huit heures d'abord ils se saisirent de la ville, qu'on ne pouvoit défendre, et les paysans ayant manqué à y mettre le feu comme on leur avoit commandé, le maréchal de Brezé pour de l'argent y fit glisser des soldats qui l'y mirent. Les ennemis tirèrent par diverses batteries plus de cinq cents coups de canon ce jour-là, sans pouvoir faire quitter aux nôtres un moulin à eau à cinquante pas près de leur bord; ledit sieur maréchal se logea en un poste fort avantageux, et qui étoit en cavalier sur la rivière en ce lieu, afin que s'ils gagnoient le passage, comme il étoit difficile de le défendre à la longue, ils pussent avec leur petit nombre recevoir les ennemis et les combattre s'ils venoient à eux.

Le lendemain premier août, ils battirent encore de furie le passage cinq heures durant, avec douze canons en trois batteries pour faire une fausse attaque; mais le maréchal de Brezé voyant que vers le soir, au

Digitized by Google

lieu de redoubler leurs efforts, ils s'alentissoient, il eut peur qu'ayant reconnu leur faute ils ne se résolussent à la réparer en nous amusant là en présence devant eux, et cependant par des hommes commandés tenter quelque autre passage; ce qui le fit résoudre d'en parler à M. le comte, et faire qu'il envoyât cinq cents mousquetaires pour se jeter dans Corbie, et ordre à La Neuville qui étoit dedans de se saisir d'un bourg fortifié, qui est un passage entre Corbie et Amiens, nommé le Bas d'Ours, et de plus qu'il envoyât de l'infanterie dans de petits passages entre là etCorbie, et des batteurs d'estrade, et divers petits partis à la guerre, et un gros de deux cents chevaux commandés par Moulinet, afin qu'à tous momens il pût avoir nouvelle des ennemis, pour remédier à ce qu'ils pourroient entreprendre; ce que ledit seigneur le comte eut agréable.

Le lendemain, qui étoit le lundi, les ennemis firent deux attaques, l'une fausse au lieu nommé Monts-à-Moulin, l'autre au grand Sully.

Le maréchal de Brezé s'en alla audit Monts-à-Moulin en toute diligence avec quatre cents chevaux et les régimens de Vaubecour et Saintonge.

D'abord les ennemis s'étoient saisis d'un moulin qu'il étoit impossible de défendre, d'autant qu'il est si près de la montagne qu'en roulant des pierres nul homme du monde n'y sauroit demeurer.

Mais, d'autant que de là ils faisoient un logement qui nous incommodoit fort, il commanda qu'on fît effort de le reprendre pour le brûler, ce qui fut exécuté si heureusement que nous n'y perdîmes pas un soldat.

Digitized by Google

Sully fut défendu par le comte de Tonnerre tout le jour fort courageusement, et ne fut jamais emporté. L'avis des deux attaques étant apporté au comte de Soissons, il envoya le régiment de Piémont pour les soutenir; peu après ses coureurs l'avertirent qu'entre ces deux attaques les ennemis faisoient des batteries et préparoient des ponts pour passer. Il envoya le maréchal de Brezé pour charger avec quatre cents chevaux qui étoient en garde, les premiers passés; il y fut vite et trouva déjà l'infanterie passée à la faveur de leur batterie, et leur retranchement fait de gabions qu'ils portoient avec eux. La situation du lieu leur donna un avantage, parce que la rivière étant étroite en ce lieu, les éminences proches de leur côté où étoient leurs batteries, les hauteurs coupées naturellement avec un espace entre deux, assez grand pour y mettre un corps en bataille pour aller aux deux ponts qu'ils firent du côté de deçà, ils trouvèrent la terre ferme, et puis un fossé qui s'y rencontra, sur lequel ils mirent leurs gabions. Pour aller à eux, il y avoit une prairie tout unie et fort large, et cinquante pas au delà il y avoit des mouillières où la cavalerie enfonçoit si fort, qu'elle n'y pouvoit passer deux chevaux qu'on ne fût embourbé, comme il parut par ceux qui essayèrent d'y passer, tellement que ledit sieur maréchal ayant connu ces difficultés, ne put donner avec sa cavalerie; et voyant que les ennemis détachoient de leurs retranchemens des bataillons qui gagnoient le terrain, il considéra un petit bois par le moyen duquel on les pouvoit empêcher de se mettre en ordre au sortir de leur pont; car il étoit impossible de tenir leur poste quand on les en

Digitized by Google

eût pu chasser. Il y mena Piémont, qui y fit des merveilles ; mais enfin il fallut que le foible cédât au fort, nos mousquetaires à leurs canons qu'ils avoient en batterie. Il fit ferme toutefois assez long-temps pour donner loisir à M. le comte de venir avec la plupart de l'armée ; mais du canon ou du mousquet ils lui tuèrent trois cents soldats et tuèrent ou blessèrent vingt-sept officiers. Sabost y fut tué sur la place, Menneville, les deux Monsolens blessés à mort, Grange, Puységur (1), Pradel et beaucoup d'autres. Enfin, ayant tiré jusqu'au dernier coup, voyant que dans la plaine nos troupes étoient en bataille, et que les ennemis ne pouvoient plus passer et se mettre en bataille à notre vue, il fit retirer ce peu qui restoit d'un des plus braves régimens du monde, avec un regret extrême d'être contraint de laisser sur le lieu les corps de tant de braves gens.

M. le comte, qui étoit arrivé avec toute l'armée, voyant que l'armée ennemie paroissoit toute au-delà de la rivière, fit venir les gardes françaises et suisses, Champagne, La Marine, Saintonge, Rochegiffard et toute la cavalerie, le reste étant aux postes que nous gardions, et tous les officiers de l'armée, à la réserve des sieurs de Charost et de Bellefons, qui étoient aux postes de Bray : il fut mis en délibération ce qui étoit à faire ; il y eut différens avis ; mais enfin celui qui fut suivi fut de ne pas hasarder mal à propos tant de braves gens, qui étoient en si petit nombre en comparaison des ennemis, se retirer la nuit : ce que nous fîmes après que l'armée fut demeurée tout le jour

(1) *Puységur* : Cet officier ne fut point blessé dans ce combat. (Voyez ses Mémoires.)

en présence, afin de combattre ceux qui sortiroient de leurs retranchemens.

On mit le régiment de Saintonge dans Amiens, M. de Chaulnes ayant représenté n'avoir personne dans la ville et fort peu dans la citadelle ; dans Corbie dix compagnies bien fortes de Biron y entrèrent, et le régiment de Chambret et Vernincour aussi ; à Péronne furent mises quatre compagnies d'Aubeterre que l'on avoit tirées des garnisons de Champagne, deux de Saucour et deux du Vigan qui gardoient les passages, et notre armée se retira à Roye et de là à Noyon, faisant tirer les fers des moulins, et en faisant brûler autant que nous pûmes en notre retraite.

Dès le lendemain qu'ils eurent passé la rivière, ayant envoyé des partis à la guerre, quelques troupes de cavalerie se présentèrent devant la ville de Roye sans dessein de l'attaquer, n'ayant aucune infanterie ; mais ceux qui étoient dans la ville leur ouvrirent les portes, par lâcheté, intelligence ou autrement, bien que la place eût pu aisément se défendre contre toute l'armée dix ou douze jours, s'il y eût eu des gens courageux : les ennemis y mirent garnison.

M. le comte envoya fortifier les bois d'Oise, aux lieux où étoient les gués, et enrôler tous les paysans qui vouloient prendre les armes pour garder la rivière. Le sieur de Fontenay étant demeuré proche de la ville avec les derniers escadrons de l'arrière-garde, cependant que l'armée filoit le long des murailles, eut avis qu'un aide de camp, qui étoit demeuré derrière l'armée pour empêcher les soldats de s'écarter, étoit assiégé dans Magny de quelques coureurs ; il envoya quérir cent mousquetaires de Champagne pour

Digitized by Google

l'aller dégager. M. de Beaufort, étant près d'entrer dans la ville, et voyant ces mousquetaires commandés, les suit; et comme ledit sieur de Fontenay marcha, il trouva six cents chevaux de l'ennemi, et plus loin deux mille; ils chargèrent les premiers, et la plupart des chevau-légers ayant lâché le pied, M. de Beaufort donna avec les officiers et quelques volontaires, et lui le premier se mêla et tua un officier au milieu de tous; ils firent plusieurs charges, jusques à ce qu'enfin Ozonville, arrivant avec son escadron, donna, et le sieur de Fontenay aussi, et poussèrent les ennemis; il y en eut plus de quarante tués sur la place.

L'armée étant à Noyon, on jugea à propos qu'elle vînt à Compiègne, et se mît en lieu où, par une course soudaine des ennemis, elle ne pût être empêchée de couvrir Paris, et se logeant entre les ennemis et la ville. Toute l'infanterie ennemie, le canon et partie de la cavalerie étoient fort éloignés, et, selon les avis qui leur venoient et le bruit des canons, ils jugèrent, dès le 8, que Corbie étoit assiégé. Il leur sembloit que huit ou dix mille chevaux qu'avoit Piccolomini, et Jean de Wert proche d'eux, ne devoient pas faire lâcher le pied à leur armée, et que le poste de Noyon assuroit toutes les places de là autour; que notre marche étonneroit entièrement et ôteroit le cœur au peuple, et ne donneroit pas d'assurance aux soldats, qui n'en ont ordinairement guère quand on lâche le pied, outre qu'il étoit préjudiciable à la réputation des affaires que de la cavalerie seule obligeât à un abandonnement semblable; et que, s'approchant de Paris, il sembloit qu'on y feroit aussi avancer les ennemis plutôt qu'ils

Digitized by Google

ne feroient nous sachant derrière eux, pource qu'ils craindroient de s'y avancer; et enfin que, si l'on ne faisoit quelque action résolue et hors de l'étonnement que ces retraites donnent, il ne resteroit plus de hardiesse à tous les soldats. Néanmoins la nécessité de couvrir Paris sembla devoir prévaloir à toutes ces raisons, et leur fit prendre le poste de Compiègne.

M. le comte mit La Rochegiffard dans Ham, avec son régiment, et laissa à Noyon le régiment de Saint-Luc et les étrangers, et mit Bellefons dans Chauny.

Le bruit de l'arrivée des ennemis en Picardie avec une puissante armée et forte en cavalerie avoit surpris et étonné les Parisiens; mais l'étonnement fut bien plus grand quand ils virent en si peu de jours Le Castelet et La Capelle emportés; lorsque l'armée espagnole eut passé la Somme, l'effroi fut si grand dans la ville, que le Roi fut contraint de les venir assurer par sa présence; il partit de Saint-Germain, où il étoit, vint à Madrid, d'où il alloit et venoit souvent à Paris.

En même temps il employa avec un soin et une diligence incroyable tous les moyens qui se pouvoient pratiquer pour assembler promptement une armée si puissante, qu'elle pût non-seulement arrêter à coup le progrès des ennemis, mais les rechasser dans leur pays, avec autant de crainte qu'ils étoient entrés avec hardiesse dans le sien.

Il envoya, dès le 4, à toutes les compagnies du parlement, chambre des comptes, cour des aides, grand conseil, trésoriers de France et les sept corps des marchands et artisans de Paris, pour leur demander, à chacune d'elles, l'assistance que de leur franche vo-

Digitized by Google

lonté ils voudroient contribuer pour aider à Sa Majesté à lever et soudoyer les gens de guerre dont elle auroit besoin. A quoi la plupart d'elles satisfirent franchement, et particulièrement les sept corps des métiers, qui allèrent dès le lendemain trouver le Roi (1), qui les reçut dans sa grande galerie, et lui firent offre de leurs personnes et de leurs biens avec une si grande gaîté et affection, que la plupart d'eux lui embrassoient et baisoient les genoux; ensuite ils dressèrent un rôle du nombre d'hommes que chacun d'eux pouvoit lever et soudoyer, et le mirent entre les mains du lieutenant civil, comme aussi le rôle et les noms des hommes d'entre eux propres à porter les armes, afin que le Roi s'en servît selon qu'il en auroit besoin.

La même ordonnance fut envoyée à tous colléges, communautés, fabriques, monastères rentés, à laquelle tous obéirent avec un très-grand zèle, de sorte qu'en moins de dix jours le Roi eut de quoi lever et entretenir trois mois durant douze mille hommes de pied et trois mille chevaux.

Les autres villes du royaume contribuèrent depuis à proportion, avec une grande promptitude.

Sa Majesté fit une ordonnance que tous les hommes portant armes, qui étoient sans condition, s'allassent enrôler chez le maréchal de La Force dans vingt-quatre heures; enjoignit à tous les privilégiés et exempts de tailles de se trouver dans six jours à Saint-Denis en France, montés et armés le mieux qu'il leur seroit possible, sur peine de déchoir de leurs priviléges et être imposés à la taille.

(1) *Trouver le Roi:* Dans cette audience, ce fut le syndic des savetiers qui témoigna le plus de zèle. Louis XIII l'embrassa.

Digitized by Google

Enjoignant aussi, le 6, aux prévôt des marchands et échevins de Paris de faire faire dans toutes les maisons le rôle des laquais capables de porter les armes, et les envoyer enrôler.

Et, pour avoir plus grand nombre d'hommes de cette qualité, il fut commandé que tous les ateliers de Paris seroient rompus, et de faire cesser tous les bâtimens, et enjoint aux maçons, tailleurs de pierre et charpentiers de s'aller faire enrôler en l'hôtel de ville, pour servir où il leur seroit ordonné.

Et, pource que le Roi ne pouvoit pas sitôt faire fournir ce qui seroit nécessaire pour l'attirail de son artillerie et pour monter sa cavalerie, il fut ordonné que l'on prendroit un cheval de chacun qui auroit un carrosse avec un laquais ou cocher;

Que chaque maître de poste fourniroit un cheval avec un de ses postillons.

Et, afin qu'en cette nécessité pressante on ne se servît des chevaux des laboureurs ou des bouchers, et autres qui amenoient des vivres à Paris, ce qui y eût dans peu de jours causé la famine et redoublé la terreur que l'on avoit des ennemis, Sa Majesté fit expresse défense de ne toucher à aucun des chevaux de personnes de cette nature, et ordonna que les greniers des communautés de ladite ville seroient ouverts à tous ceux qui y apporteroient des blés, même sa propre galerie du Louvre, sans qu'ils fussent obligés de payer aucune chose pour le louage, et qu'ils y pourroient vendre leursdits blés à qui ils voudroient, et en conviendroient de prix de gré à gré, comme si c'étoit en un marché public.

Il fut ordonné à tous les maîtres d'hôtel et gentils-

Digitized by Google

hommes servans de Sa Majesté, hors de quartier, de se rendre dans huit jours en son armée de Picardie, montés et armés.

Il fut ordonné encore que tous les propriétaires et locataires de chaque maison seroient tenus de fournir un homme avec une épée et un baudrier seulement, auquel Sa Majesté fourniroit la solde.

Et pource que plusieurs par lâcheté esquivoient de servir le Roi, se rendant sous les maîtres artisans, servant en leurs boutiques, il fut défendu à eux tous de retenir en leurs maisons plus d'un serviteur, soit apprenti ou compagnon, excepté aux maîtres boulangers, selliers, lormiers, éperonniers, armuriers, ceinturiers, fourbisseurs et arquebusiers, auxquels il fut permis de retenir en leurs maisons et boutiques et se servir de tel nombre de compagnons, apprentis et serviteurs qu'ils verroient bon être.

Mais d'autant que les armuriers et quincailliers, abusant de la nécessité publique, vendoient les armes à un prix excessif, Sa Majesté les modéra à un qui fut raisonnable.

Et pour subvenir à l'abondance du pain, il fut permis à toutes personnes de faire construire des moulins à blé sur la rivière de Seine, dans la ville, faubourgs et environs de Paris, à condition que, la nécessité présente étant passée, il en seroit donné titre à ceux qui en auroient fait l'avance, tant de Sa Majesté que de la ville, pour en jouir à perpétuité.

Et tous les bourgeois furent avertis de faire faire des moulins à bras pour s'en servir dans leurs maisons.

Et afin que la ville de Paris ne demeurât pas sans défense en une extrémité, Sa Majesté, y voulant faire

Digitized by Google

quelques fortifications, ordonna que le tiers des habitans des bourgs et villages circonvoisins se rendroient aux lieux qui leur seroient ordonnés pour cet effet, excepté trente-deux villages que Sa Majesté ordonna pour travailler aux fortifications nécessaires qu'elle faisoit faire à Saint-Denis.

Et, afin que les vivres que l'on a accoutumé d'amener à Paris par les rivières d'Aisne et Oise s'y rendissent avec plus de sûreté, il fut commandé que les bateaux qui en seroient chargés fussent armés de gens de guerre, pour se défendre des coureurs qui les voudroient attaquer.

Sa Majesté fit aussi une déclaration, par laquelle elle exempta de taille pour trois années les habitans des frontières de Picardie, Champagne et Bourgogne, qui seroient employés dans ses armées ou ailleurs à son service.

Tous ces ordres furent donnés (1), depuis le 4 août jusques au 12, et reçurent bénédiction de Dieu,

(1) *Tous ces ordres furent donnés :* Un contemporain observe que ce grand nombre d'ordonnances politiques et militaires augmentoient la frayeur des Parisiens. « Il en étoit de même, ajoute-t-il, de tous les « autres préparatifs qui se faisoient, comme si cette grande ville, et la « plus peuplée de l'Europe, eût été infailliblement menacée de siége, et « qu'on se fût défié de pouvoir résister aux forces ennemies, ailleurs que « dans l'enceinte de nos murailles. Jamais la garde ne se fit plus exacte « et plus forte, tant contre les surprises ou les insultes du dehors que « contre les transports des plus précieux meubles et les déménagemens « que la plupart méditoient à Orléans et à Tours. » Le même auteur (Aubery) remarque que les ennemis de Richelieu prétendirent qu'il avoit à dessein excité cette terreur, afin de tirer de Paris plus d'hommes et plus d'argent. « Mais ils auront, observe-t-il, de la peine à le persua- « der à ceux qui feront réflexion sur les mauvais effets de cette épou- « vante, et la licence que, jusques aux moindres artisans, se donnè- « rent de syndiquer le gouvernement de l'Etat, et déclamer contre le

par les prières publiques qu'on fit en même temps pour détourner son ire et implorer le secours de sa bonté.

Le Roi envoya ledit jour querir M. d'Angoulême, qui avoit toujours demeuré à Gros-Bois, par commandement du Roi, depuis son retour de Lorraine, où Sa Majesté l'avoit envoyé commander son armée conjointement avec M. le maréchal de La Force, et lui donna non-seulement la charge de faire diligenter les levées qui se faisoient dans Paris et aux environs, mais aussi la lieutenance générale de son armée.

Et, pource que la grandeur de la ville de Paris donne la liberté d'y entrer et d'en sortir indifféremment à tout le monde comme on veut, afin que les ennemis n'en pussent profiter, et y envoyer tous les espions qu'ils voudroient au préjudice du service du Roi, il fut commandé de faire garde aux portes.

On eut avis en même temps de plusieurs succès glorieux que les armes du Roi eurent en Italie et en l'Alsace; on sut la prise de Saverne, le ravitaillement de Haguenau et autres places de l'Alsace, la bataille gagnée en Italie, au naville dont nous avons parlé ci-devant. Mais tous ces bons événemens ne rassuroient pas les esprits dans la ville de Paris, dans

« premier ministre. Ils ne l'accusoient pas moins que de trahison, et se « plaignoient hautement que, sous prétexte d'agrandir Paris du côté du « faubourg Saint-Honoré, il en avoit fait abattre les remparts et les « murs, afin d'exposer la ville qui restoit sans défense, aussi bien que « sans munitions, à la merci des Espagnols. Richelieu, continue Au- « bery, fit hardiment tête à l'orage. Au plus fort de l'émotion il fut, sans « ses gardes ordinaires, depuis son palais jusques à l'hôtel de ville et à « l'Arsenal, afin de témoigner de la confiance aux Parisiens, et de leur « apprendre à mépriser les discours de ceux qui faisoient le mal beau- « coup plus grand qu'il n'étoit. »

Digitized by Google

laquelle beaucoup de personnes, et de condition, soit qu'ils fussent malintentionnés, intéressés, ou abusés, prenant occasion des mauvais succès, sans les balancer avec les meilleurs que Dieu nous donnoit, pestoient contre le Roi et le gouvernement; et les principaux d'entre eux étoient le parlement, lesquels, au lieu d'appuyer l'autorité royale que Sa Majesté leur avoit confiée, l'affoiblissoient tant qu'ils pouvoient, décriant la conduite des affaires publiques.

Ils s'étoient, dès le commencement de l'année, emportés contre le Roi, sur le sujet d'un édit par lequel Sa Majesté créoit quelques officiers entre eux; ils murmurèrent, s'assemblèrent et obligèrent Sa Majesté d'interdire quelques-uns d'entre eux, et les envoyer à Amboise et à Angers. Sa Majesté commanda à son chancelier de leur représenter que l'autorité qu'elle avoit communiquée à son parlement n'étoit pas pour l'élever au-dessus de lui, mais pour se servir des officiers d'icelui, comme d'organes pour expliquer à ses peuples la justice de ses lois et les faire observer avec vénération; que c'est piété aux rois de céder à Dieu, parce que c'est lui qui établit leur puissance; c'est sagesse de céder à la raison, parce que c'est elle qui affermit les sceptres; mais de céder à la force de leurs ennemis ou aux attentats de leurs sujets, ce seroit foiblesse et lâcheté.

Qu'ils ne devoient pas entreprendre de lui commander, puisqu'ils n'étoient établis que pour le faire obéir; que s'ils oublioient ce qu'ils étoient, Sa Majesté n'oublieroit pas qu'il étoit leur maître. Elle envoya aussi le sieur de La Ville-aux-Clercs leur défendre d'assembler les chambres, et leur déclarer

Digitized by Google

qu'elle ne vouloit pas entendre les remontrances qu'ils lui vouloient faire sur le retour de ceux qu'il avoit jugé devoir être éloignés, que premièrement ils n'eussent obéi et reçu les officiers nouveaux qu'il avoit créés par son édit.

Cette juste sévérité de Sa Majesté les retint en leur devoir, et fit qu'après avoir obéi, lorsqu'ils la vinrent supplier, le 17 mars, de pardonner à leurs confrères, Sa Majesté oublia volontiers ce qui s'étoit passé, et leur accorda leur retour, à la charge qu'ils seroient plus sages à l'avenir. Mais le feu de leur mauvaise volonté, plutôt couvert qu'éteint, se ralluma à la vue des ennemis entrant en France; car alors, fomentant les mécontentemens que la crainte et les incommodités que la guerre attire nécessairement après elle, donnent aux peuples, ils commencèrent à faire de nouvelles assemblées, lorsque le Roi étoit au fort de ses affaires et y cherchoit les remèdes les plus pressans. A quoi Sa Majesté s'opposa vigoureusement, et les envoya querir le 11 août, leur témoignant que ce n'étoit pas à eux à se mêler des affaires de son État; que s'ils continuoient, elle prendroit la punition que méritoient la malice et l'envie de quelques-uns d'entre eux; et, pour conclusion, qu'elle leur défendoit de continuer leurs délibérations, et d'entreprendre d'être ses tuteurs et se mêler de ses affaires.

En même temps la nouvelle arriva à Paris que les ennemis avoient assiégé Corbie, place forte et bien munie de tout ce qui étoit nécessaire pour se défendre; mais le sieur de Soyecourt, lieutenant général de la province, qui étoit dedans, ayant, dès le com-

Digitized by Google

mencement du siége, réputation de la défendre peu courageusement, le sieur de Saint-Preuil s'y jeta à la nage le 18, pour l'encourager. Mais, quoi qu'il pût faire, et que les gens de guerre, tant français que suisses, s'offrissent de faire leur devoir, on ne put l'empêcher de se rendre peu de jours après, quoiqu'il eût vu l'exemple de la punition que le Roi avoit prise des gouverneurs de La Capelle et du Castelet, qu'il avoit fait condamner, par arrêt de son conseil de guerre du 14 août, à être tirés à quatre chevaux, leurs têtes mises à prix parce qu'ils étoient absens, leurs biens confisqués, et eux et leur postérité déclarés roturiers, lequel traitement il reçut lui-même, comme il avoit mérité.

Et à la vérité, si les fautes doivent être estimées grandes par le préjudice qu'elles apportent, ceux qui, par la lâche reddition d'une place confiée à leur foi, donnent entrée à l'ennemi dans l'Etat, et ouverture aux pilleries, violemens et autres excès qui s'en ensuivent, quelle punition ne méritent-ils point? Outre que, d'autant que la charge qu'ils exercent est plus importante, la faute qu'ils commettent doit être plus rigoureusement punie, ils sont comme des sentinelles opposées à la tête de l'ennemi, non-seulement pour les découvrir et donner avis de leur venue, mais pour s'opposer à eux et leur empêcher l'entrée. Ce que sont les gardes du corps à l'égard du Roi, ils le sont à l'égard de l'État; quand ils ouvrent les portes de leurs places à l'ennemi, ils mettent, en tant qu'en eux est, le royaume en ses mains, lui en livrant une des clefs qui leur a été donnée en garde. Aussi les histoires

Digitized by Google

étrangères des siècles passés nous enseignent-elles que l'infamie de telles gens étoit toujours suivie d'une peine de mort, et en ce royaume même il en a été usé de la sorte.

La naissance, la qualité et l'autorité du maréchal du Biez, ne purent pas empêcher qu'il ne fût privé de sa dignité et condamné à une prison perpétuelle, pour avoir, par faveur, donné la garde de la ville de Boulogne à Jacques de Coucy, sieur de Vervins, son gendre, qui fut aussi condamné à avoir la tête tranchée, et exécuté à Paris, pour avoir lâchement rendu ladite ville de Boulogne aux Anglais; et il n'y eut personne qui trouvât à redire à ce jugement, vu que telles fautes commises par lâcheté ne sont pas moins préjudiciables que celles qui se commettroient par trahison; et si quelques peuples en la Grèce punissoient d'une ignominie perpétuelle ceux qui fuyoient dans une bataille, et les Romains châtioient de la vie ceux qui étoient les premiers à lâcher le pied devant les ennemis, parce que par leur exemple ils attiroient la déroute de l'armée, il est bien plus juste de châtier ceux qui, étant dans une forteresse bien munie, capable de se défendre, la rendent par faute de courage, et jettent l'effroi des ennemis dans tout le pays.

Sa Majesté, qui ne fut point étonnée, mais au contraire portée avec plus de courage contre ses ennemis, alla visiter tous les passages de la rivière d'Oise, et voir ceux qu'il étoit à propos de fortifier pour empêcher que les ennemis ne s'en saisissent pour passer ladite rivière. Elle avoit auparavant fait rompre tous les ponts qui étoient sur icelle, et

Digitized by Google

même fait commencer la fortification de Saint-Denis et plusieurs camps retranchés par delà la rivière de Seine qui passe près de Saint-Denis, afin d'être en état de repousser les Espagnols.

La nouvelle arriva en même temps que les ennemis avoient pris les faubourgs de Verdun en Bourgogne, et les avoient brûlés. C'est une place qui est de forte situation, mais non fortifiée, et qui se pourroit faire excellente en fortifiant la ville, le faubourg et l'île : mais comme c'est une affaire de longue haleine à cause du voisinage des troupes du Roi, ils la quittèrent, et nous en ressaisîmes incontinent. Le cardinal de La Valette et le duc de Weimar, par l'ordre du Roi, s'avancèrent vers Épinal et Mirecourt, pour de là prendre leur marche telle que les affaires du Roi le requéroient en la Bourgogne, et M. le prince fit, sur la parole du cardinal de Richelieu, lever cinq ou six régimens nouveaux en ladite Bourgogne et en la Bresse, la Bourgogne s'aidant en cette occasion, et contribuant à se sauver elle-même.

Cependant on ne laissa pas la Lorraine dégarnie ; mais le cardinal de La Valette y laissa mille chevaux au grand-prévôt qui étoit à Nancy, afin d'y agir contre les troupes de l'évêque de Verdun, qui étoient épouvantées, parce que jusques alors nous avions toujours été maîtres de la campagne, et que, quoique le roi de Hongrie se fût rendu en personne dans son camp, il ne s'étoit osé présenter pour nous combattre.

Ledit cardinal mit encore onze cent cinquante résaux de blé dans Haguenau, et, ayant ôté tout le

Digitized by Google

blé qui restoit sur la terre, les ennemis ne pouvoient plus trouver de quoi subsister dans l'Alsace.

Pour aider à faire tête aux ennemis du côté de Picardie, Monsieur arriva de Blois à Paris le 19, avec huit cents maîtres de la noblesse de l'étendue de son apanage, qu'il avoit convoquée par ordre de Sa Majesté pour aller à l'armée.

Le 22 un espion, natif de Dieppe, fut condamné à la mort pour avoir été trouvé sondant la rivière d'Oise auprès de Verberie; et le même jour le sieur de Vignoles, qui avoit été envoyé par le Roi à Péronne, défit soixante chevaux qui accompagnoient le comte de La Motterie de Bapaume à Corbie, et tous les jours toutes nos garnisons remportoient beaucoup d'avantages sur les ennemis.

Cependant les ennemis fortifioient Corbie avec grande diligence, ayant avec eux quantité de paysans de Flandre qui y travailloient; et, pource que les habitans des villages d'alentour les avoient abandonnés, ce qui apportoit beaucoup d'incommodité aux ennemis, ils firent publier qu'ils prenoient en leur protection ceux qui y retourneroient; mais ceux qui s'y fièrent furent traités avec toute sorte de barbarie; quelques-uns des soldats qui les maltraitoient disant être à Piccolomini si on leur montroit des sauvegardes du prince Thomas, et les autres être au prince Thomas s'ils avoient sauvegardes de Piccolomini, ce qui fit bientôt connoître au pueple qu'ils ne pouvoient non espérer d'eux que ruine et désolation.

Le Roi manda en ce temps-là au prince d'Orange qu'il devoit entreprendre quelque chose de sa part. Il correspondoit au désir de Sa Majesté par sa gé-

Digitized by Google

nérosité ; mais la foiblesse des États, ou plutôt la division qui étoit entre eux, l'empêchoit de faire ce qu'il désiroit. Néanmoins il ne laissa pas de l'emporter, et mettre ensemble quelque armée considérable ; mais, la saison étant avancée, et l'humeur des Hollandais lente et irrésolue, cela ne produisit guère de fruit, les Etats ne promettant autre chose, sinon que, si le comte de Feria s'avançoit vers la France et quittoit leurs frontières, ils feroient avancer leur cavalerie dans le pays ennemi.

Le cardinal, d'autant que le greffier des Etats, nommé Musch, étoit homme agissant, et qui, outre l'autorité de sa charge, donnoit, par son esprit, un grand poids à ses opinions, manda à l'ambassadeur du Roi que, nonobstant que ledit Musch se fût montré diamétralement opposé aux intérêts de Sa Majesté et de son Etat, et se fût ci-devant porté avec passion au traité de la trève avec le roi d'Espagne ; il ne laissât pas de lui donner 30,000 écus qu'il avoit en ses mains, à la charge de contenter les sieurs Norduic, Plouets et Riberdas ; que s'il croyoit que l'argent seroit perdu, que, perdu pour perdu, il vaut mieux hasarder cette partie pour tâcher à gagner cet homme, que non pas de le laisser en un mécontentement qui procédoit de n'avoir pas trouvé son compte en cette affaire comme il l'avoit pensé ;

Qu'au reste ledit ambassadeur se souvînt qu'il avoit à se garder d'être trop obstiné en son sens, et qu'il étoit quelquefois meilleur de déférer au jugement d'autrui que de suivre le sien, ce qu'il lui disoit seulement sur le sujet de cette affaire, s'assurant bien de sa bonne conduite en tout le reste ;

Digitized by Google

Qu'il se souvînt, en outre, que le plus souvent on faisoit mieux réussir les affaires, en les traitant avec douceur et ménageant les esprits de ceux avec lesquels l'on avoit à agir, que l'on ne faisoit par autre voie, et partant qu'il devoit, auparavant que de se servir de l'autorité que lui donnoit son emploi, tenter la voie de la douceur et de la modération dans les choses qu'il auroit à négocier avec les Etats, dont la plupart aimoient beaucoup mieux être flattés que traités autrement.

Le prince d'Orange, à cause qu'un nommé Fopius traitoit d'accommodement entre les Hollandais et l'Empereur, lui envoya un ordre exprès des Etats de ne se mêler plus, sous quelque prétexte que ce fût, des affaires d'Espagne ni des Pays-Bas, mais de demeurer purement dans les termes de ses instructions touchant l'Empereur, et que, pour empêcher qu'on ne lui en parlât plus, il eût à déclarer à l'Empereur, aux électeurs et à tous les ambassadeurs qui étoient là, que les Etats-Généraux, ayant eu l'honneur d'entrer en confédération étroite avec Sa Majesté, ils étoient résolus de ne s'en séparer jamais, pour quelque considération que ce fût, et ne faire jamais de traité avec leurs ennemis sans son consentement. Il fit cela pource que ledit Fopius avoit écrit que l'Empereur leur offroit la trève très-avantageuse de la part du roi d'Espagne, dont il seroit le garant, et il craignoit qu'à cette prochaine assemblée les fauteurs d'un nommé Aisma, tous trévistes, n'en fissent la proposition, qui n'eût pu avoir que de très-mauvaises suites et conséquences, ce qui servoit beaucoup à avancer la paix générale telle qu'on la

Digitized by Google

pouvoit procurer. En reconnoissance de quoi le Roi depuis condescendit volontiers à lui donner le titre d'altesse au lieu de celui d'excellence qu'on avoit donné à ses prédécesseurs et à lui jusques alors, ce dont il témoigna au Roi avoir un très-grand ressentiment.

Et pource que la grande liberté des républiques permet toutes choses indifféremment, et qu'ensuite on imprimoit en Hollande librement tous les libelles qui se faisoient dans les pays ennemis, tant contre eux que contre le Roi et ses ministres, ils firent défenses, sous grandes peines, qu'il s'en imprimât ni vendît en leur Etat aucun exemplaire; mais tout cela étoit un foible secours à nos affaires.

Sa Majesté fit un traité avec eux le 6 septembre, par lequel elle promettoit 1,500,000 livres, payables en trois termes dudit jour en un an, à la charge qu'ils emploieroient ledit argent effectivement à l'entretien des gens de guerre qui pourroient être levés, ou pour faire des recrues ou autre renforcement des compagnies qui étoient lors à leur service, en sorte que ladite somme de 1,500,000 livres ne pourroit être divertie à aucun autre usage.

Sa Majesté, avant la fin du mois d'août, ayant assemblé une armée si puissante qu'elle étoit composée de trente mille hommes de pied et douze mille chevaux, partit de Paris le premier septembre, et, avant partir, établit la Reine gouvernante de Paris, avec tout le pouvoir qui y étoit nécessaire, et fit faire commandement à tous les officiers de ses armées de se rendre en leurs charges dans vingt-quatre heures, à peine de privation d'icelles, et à tous les soldats à peine de la vie.

Digitized by Google

De là Sa Majesté alla droit à Senlis pour y faire avancer toutes ses troupes, dont elle donna le commandement à Monsieur, son frère, qui le lui avoit demandé avec grande instance, et, sous lui, à M. le comte et à messieurs les maréchaux de Châtillon et de La Force.

Elle donna ordre d'aller droit aux ennemis, et que la première marche qu'ils devoient faire étoit de s'avancer à Roye, qui seroit abandonné à la vue de l'armée; que de là il falloit aller droit aux ennemis auparavant qu'ils eussent repassé la Somme, ce que si on faisoit, on les déferoit entièrement; mais que, s'ils l'avoient déjà repassée, il la falloit aussi faire passer à notre armée en diligence, et aller prendre un campement le plus proche des ennemis qu'il se pourroit, avec les avantages que les raisons de guerre devoient faire considérer en pareille occasion, étant certain que par ce moyen il seroit difficile qu'on n'emportât quelque notable avantage sur les ennemis, parce qu'ayant les vivres plus commodément qu'eux, ils seroient contraints de décamper les premiers, et qu'il leur seroit impossible de le faire devant une grande armée sans laisser de leurs plumes, si les ailes n'y demeuroient entièrement.

Les ennemis étant, ou défaits, ou retirés, ou chassés dans leur pays, ce qui apparemment devoit arriver à la fin de septembre, Monsieur les devoit pousser le plus avant qu'il pourroit dans leur pays, et venir prendre ses quartiers d'hiver, en sorte que Corbie en fût investi, laquelle place le Roi vouloit faire tous les efforts imaginables pour la reprendre cette année.

Digitized by Google

Le 15 dudit mois, Monsieur partit de Senlis pour aller joindre ladite armée, laquelle il fit marcher droit à Roye, où, au lieu de laisser sept à huit mille hommes de pied pour prendre cette place, et passer outre avec le reste de l'armée, et envoyer, qui plus est, un parti de quatre ou cinq mille chevaux pour poursuivre les ennemis qui repassoient la rivière de Somme en désordre, ce que la raison de la guerre requéroit, et dont le maréchal de La Force fit grande instance, toute l'armée demeura au siége de cette place, où il n'y avoit que trois cents coquins dedans, et laissa par ce moyen sauver les ennemis, qui n'étoient pas encore tous passés la rivière le samedi, et ladite place fut rendue le jeudi 18.

On apprit des prisonniers que, lorsqu'on tira le premier coup de canon au siége de Roye, Jean de Wert, avec toute sa cavalerie et la plupart de celle de Piccolomini, étoit encore à Guillancourt, qui n'est qu'à deux lieues et demie de Roye, d'où ils partirent avec grand effroi et désordre au bruit du canon qu'ils entendirent.

Le Roi en reçut un extrême déplaisir, et manda à Monsieur qu'il ne devoit pas avoir reçu à capitulation cette garnison, qui n'étoit que de trois cents hommes de pied et cinquante chevaux, et avoit eu la hardiesse de résister à une si grande armée; et, pour être plus proche d'elle et faire agir les chefs avec plus de promptitude, elle partit de Senlis pour aller à Roye.

La jalousie entre les chefs et l'ambition qui domine la jeunesse, empêchèrent le fruit que l'on pouvoit tirer de cette occasion si on l'eût ménagée, car

Digitized by Google

aussitôt qu'on proposoit de faire un parti, M. le comte le vouloit commander, et Monsieur, ne voulant pas qu'on eût pu dire qu'il eût l'honneur de chasser les ennemis, y vouloit aller ; et par conséquent il falloit mener toute la cavalerie et quatre mille mousquetaires, qui eût été proprement ne rien faire du tout et harasser extrêmement les troupes. Ainsi on n'entreprit rien, et les ennemis se retirèrent à leur aise.

Il y avoit davantage, que si Monsieur et M. le comte n'alloient point à la guerre, qu'on parlât de faire un parti qui passât mille chevaux, M. de Beaufort y vouloit aller, pas un maréchal de camp ne se vouloit joindre à lui, parce qu'il ne lui vouloit pas obéir; de sorte que, ou il ne falloit point faire de parti fort, ou il falloit que M. de Beaufort le commandât, qui véritablement avoit beaucoup de courage, mais pas un poil de barbe(1), et beaucoup d'ardeur.

Depuis, Sa Majesté fit arrêter le maïeur que les Espagnols avoient établi à Roye, et quelques autres, accusés d'avoir intelligence avec eux, qui depuis furent punis selon que les crimes des uns et des autres le méritoient.

Après cette faute signalée que l'armée de Monsieur avoit commise à Roye, qui ôta l'honneur d'une victoire entière au Roi sur ses ennemis, ils prirent une bonne résolution, qui fut d'aller à Péronne pour leur couper chemin en se retirant en leur pays, ce que le Roi leur commanda d'exécuter en diligence, et que,

(1) *Mais pas un poil de barbe* : Richelieu juge très-bien le duc de Beaufort, qui se rendit si fameux et si ridicule dans la guerre de la Fronde.

Digitized by Google

dès qu'ils seroient passés à Péronne, ils envoyassent se saisir du passage de Bray et rompre celui de Cerisy ;

Que si les ennemis avoient entièrement passé l'eau, comme on disoit, peu de gens se saisiroient desdits passages par deçà, et, rompant le dernier, se mettroient sans difficulté en état de ne pouvoir être forcés au dernier en cette saison. Si aussi les ennemis n'avoient pas encore passé la Somme, et qu'il y en eût encore de deçà, la meilleure entreprise que Monsieur pût faire, seroit d'envoyer un corps puissant pour se saisir desdits passages, après quoi il seroit aisé de faire périr la cavalerie ennemie qui demeureroit deçà. Au reste, qu'il eût soin d'envoyer des gens entendus de Péronne, rompre les gués qui seroient sur la rivière, jusques à Bray et Cerisy, quand ils seroient maîtres des deux passages.

Mais l'armée du Roi, au lieu de suivre cette résolution avec diligence, mit trois jours à aller audit Péronne, et là ils demeurèrent quatre jours, sous prétexte de n'avoir point de pain, qui en effet manqua un jour et demi.

Comme le pain fut prêt, au lieu de s'avancer et suivre cette résolution, M. de Châtillon vint trouver le Roi à Roye, où il arriva le 24, pour lui proposer, de la part de Monsieur et de M. le comte, de faire revenir l'armée sur ses pas au lieu de l'avancer, pour venir passer à Amiens par derrière la rivière de Somme, disant que la cavalerie manqueroit de fourrages en poursuivant les ennemis par delà la rivière.

Sa Majesté et son conseil estimèrent cette proposition si préjudiciable à ses affaires et à la réputation

Digitized by Google

de ses armes, qu'elle commanda de passer outre, nonobstant toutes les incommodités qui furent représentées.

Cet ordre donné par le Roi fut trouvé fort mauvais ; M. le comte y fit beaucoup de difficultés, et dit à Monsieur qu'il ne devoit pas hasarder sa réputation, et qu'il devoit avoir auparavant un état signé de l'artillerie et des munitions qu'on disoit qui y étoient, comme s'il l'eût révoqué en doute ; cependant le grand-maître ne fit point de difficulté d'en donner un signé de lui, qui portoit trente canons, cinquante milliers de poudre, dix mille outils, et tout le reste à proportion.

Après cet ordre reçu, on demeura encore deux jours à Péronne devant que de l'exécuter. Cependant Saint-Preuil surprit le château de Moreuil qui servoit de retraite aux ennemis, et dont la garnison ravageoit tout le pays jusqu'à Clermont, empêchant les commodités que la ville de Clermont recevoit auparavant par la rivière de Moreuil : de cent cinquante hommes qui y étoient en garnison, cinquante furent mis au fil de l'épée et soixante-dix prisonniers, nonobstant que les ennemis ne fissent point de quartier avec nous. Sa Majesté, pour cette action et pour celle de s'être jeté dans Corbie, lui donna grâce du combat qu'il avoit fait avec le fils du sieur de Fléchelles, qu'il avoit tué en duel.

Sa Majesté, ayant appris le 27 que l'armée ne partoit point encore de Péronne, dépêcha à Monsieur pour le prier de la faire avancer autant qu'il pourroit. Et, parce qu'il craignoit que la diligence ne fût pas assez grande, Sa Majesté désiroit que M. le comte

Digitized by Google

s'avançât devant vers Corbie, où le Roi ayant eu quelque dessein, dont il avoit donné la conduite au marquis de La Force, il avoit réussi si heureusement qu'il s'étoit logé à la porte de la ville, ayant pris les trois bras de rivière et la demi-lune que les ennemis avoient faite à cinquante pas de la muraille de la ville.

C'étoient tous les dehors que les ennemis avoient faits au-deçà de la rivière de Somme, à la tête de Corbie, au-deçà de la chaussée, laquelle étant remise ès mains du Roi, toute la province de Picardie étoit à couvert; nous mîmes au fil de l'épée tout ce qui se trouva dans la demi-lune. Il restoit à Monsieur à pourvoir au côté de delà, moyennant quoi tout iroit bien, si l'affaire alloit aussi chaudement de son côté qu'elle avoit été et iroit de celui de Sa Majesté.

Peu d'heures après cette dépêche, un gentilhomme de Rambures arriva, qui assura la retraite des ennemis avec une grande précipitation, et que la plus grande partie étoit déjà passée la rivière d'Authie, et qu'ils avoient laissé plus de six cents chariots, par la seule alarme qu'ils avoient de l'armée du Roi.

Le Roi ayant appris en ce moment que Monsieur partoit de Péronne avec l'armée, Sa Majesté jugea que, cela étant, la marche du corps de ladite armée couvriroit Corbie en suivant sa route, et que, partant, il n'y avoit pas de danger que M. le comte s'avançât avec un corps puissant de cavalerie pour charger des gens qui s'en alloient en déroute, et qui n'avoient la hardiesse de les attendre que parce qu'ils croyoient qu'on ne laisseroit pas de les attaquer, et envoya incontinent le commandement qui étoit sans danger à exécuter; car, sans doute, l'armée que commandoit

Digitized by Google

Monsieur étoit assez puissante pour faire deux choses : l'une pour investir Corbie, et l'autre pour, avec un corps puissant de cavalerie, aller tâcher de charger les ennemis en leur retraite.

On estimoit que six mille hommes de pied et deux mille chevaux pouvoient prendre le poste de Corbie ; ce à quoi la rivière d'Ancre étoit extrêmement favorable, et qu'avec le reste on pourroit poursuivre les ennemis ; ce qui empêcheroit que ceux qui demeureroient devant Corbie n'eussent rien à craindre.

Aucun de ces deux ordres de Sa Majesté ne fut suivi ; on y trouva de grandes difficultés dans le conseil de Monsieur, lesquelles, encore qu'elles fussent imaginaires, ne laissèrent pas d'apporter un préjudice réel, nous faisant perdre tous les avantages que Dieu nous mettoit entre les mains ; nôtre armée seulement s'avança, et vint en quatre jours se loger à deux lieues d'Amiens, pour ensuite prendre les postes d'alentour de Corbie.

L'armée étant arrivée près d'Amiens, M. le comte et tous les chefs vinrent trouver le Roi, qui s'y rendit le 2 octobre, où l'on tint un grand conseil, dans lequel Sa Majesté, ayant vu la confusion et le désordre qui arrivoit de la multiplicité des chefs dans une armée, estima qu'il étoit à propos de diviser les forces, et destina Monsieur, son frère, pour vaquer au blocus de Corbie sous son autorité, selon l'instante prière qu'il lui en avoit fait faire.

Il destina aussi M. le comte au commandement d'une autre armée, composée de treize mille hommes de pied et de sept mille chevaux, avec ordre d'aller trouver les ennemis, et, les poussant devant lui,

Digitized by Google

mettre leur pays en même état qu'ils avoient mis notre frontière, faisant brûler et ruiner tous les bourgs et villages, pour leur ôter le moyen de plus user en ce royaume de pareilles inhumanités à celles qu'ils avoient pratiquées cet été; en l'exécution de quoi Sa Majesté désiroit que l'on apportât le meilleur ordre qu'il se pourroit pour faire que les lieux sacrés fussent exceptés, et qu'on s'abstînt de tous violemens et autres pareilles impiétés.

Mais depuis cet ordre fut changé, parce qu'on trouva qu'on n'avoit pas assez de forces pour empêcher absolument que les ennemis ne vinssent s'opposer au blocus de Corbie; et il fut résolu que toute l'armée y demeureroit jusqu'à ce que les travaux dudit blocus fussent en bonne défense, et qu'il pût subsister par lui-même.

Durant ce temps-là le sieur de Beaufort, un des gentilshommes du cardinal-duc, qui avoit été envoyé à Amiens, sur l'avis que l'on eut que les ennemis avoient peu de moulins dans Corbie, et que le plus grand secours qu'ils tiroient étoit de celui qui étoit le long de la chaussée du Fouilloy, forma un dessein de le brûler; ce qu'il fit le 27 avec tant d'effroi des ennemis qu'il en tua soixante, et donna jusque dans la porte de Corbie, qui n'étoit qu'à deux cents pas dudit moulin, y mit le feu et brûla quantité de farines qui y étoient; ce qui fit beaucoup enchérir le pain dans la ville. Le Roi donna exemption de tailles à jamais à six paysans qui servirent à cette entreprise.

Le 2 octobre, les ennemis enlevèrent la nuit le quartier des régimens d'Aiguefeld, Plancy, Miche et Gassion, défirent tout celui de Plancy, démontèrent

celui d'Aiguefeld; mais celui de Miche, qui étoit au quartier le plus éloigné, monta à cheval et couvrit celui de Gassion, de sorte que ni l'un ni l'autre ne fit aucune perte.

Aiguefeld avoit prévu cet accident; et voyant qu'au contre de tout ce qui s'observoit dans les armées, il n'y avoit rien de réglé en la nôtre touchant le commandement et autres choses; que l'on ne se gouvernoit point aux gardes, partis et autres factions de guerre, comme la règle de la guerre ordonnoit et devroit être exécutée sans nouvelles dispositions des choses, et que sur un même ordre quelquefois un régiment marchoit, l'autre demeuroit dans le quartier, le troisième ne se rendoit point du tout au lieu qui lui étoit assigné, et tout se faisoit avec grande confusion, il donna avis de toutes ces confusions au maréchal de Châtillon, s'offrant d'obéir à un chacun, pourvu que celui qui avoit à commander fût nommé, que ledit réglement fût fait, et par conséquent le Roi mieux servi. Le maréchal de Châtillon trouva bon cet avertissement, et lui promit d'en parler aux généraux.

Voyant que les promesses dudit maréchal n'étoient suivies d'aucun effet, il réitéra la même instance à M. le comte, et depuis à Monsieur même, qui témoigna avoir un grand désir de faire régler en diligence une affaire si importante.

Mais cela ne s'étant fait, le quartier demeurant sans commandement, le régiment d'Aiguefeld faisant la garde devant Corbie, et les autres, au lieu de loger dans un village, étant logés dans trois; les fourrageurs courant devers les quartiers de l'ennemi sans aucune

Digitized by Google

escorte ni partis envoyés, et n'y ayant point d'accord touchant les gardes, mais toutes les susdites confusions s'augmentant de jour à autre; à la fin, Jean de Wert, se trouvant logé à quatre heures de chemin de nous, et prenant tous les jours et quasi à toutes les heures de nos fourrageurs, ayant tiré d'aussi bonnes informations de tous nos quartiers comme nous en pouvions avoir nous-mêmes, se rendit, sur les dix heures de nuit, avec quarante-trois cornettes et sept enseignes de dragons, à une heure et demie de chemin du quartier dudit Aiguefeld, où il fit halte. Combien qu'il eût donné commandement de sonner boute-selle environ la minuit, pour mettre ses troupes en campagne devant le jour; que la garde du quartier eût été posée et ordonnée le mieux que l'on eût pu faire; qu'il eût recommandé lui-même au lieutenant, nommé La Jeunesse, du régiment de Plancy, qui la commandoit, que tous les postes, patrouilles et endroits pour battre l'estrade, et autres choses lui eussent été montrées, et que les batteurs d'estrade, ayant découvert l'ennemi à une lieue et demie du quartier, lui en donnassent avis, l'exhortant d'en avertir le quartier, il les renvoya néanmoins non-seulement la première fois, mais lorsqu'ils revinrent encore lui dire la même chose la seconde et la troisième, et ne se mit en peine de monter à cheval, ni n'en avertit ni Aiguefeld, ni qui que ce fût dans le quartier, où ils n'avoient point aperçu l'ennemi qu'il n'eût investi ledit quartier qui étoit ouvert partout: l'ennemi étant entré y mit le feu en quatre endroits, de sorte qu'il n'y eut presque aucun cavalier qui pût monter à cheval, ni pas un qui pût joindre son officier ou l'étendard

Digitized by Google

d'Aiguefeld, et le prier qu'il se trouvât auprès de lui; ce qui fit qu'ils se sauvèrent par force, l'épée à la main, au travers des ennemis.

Cette perte ne fut pas grande, et n'empêcha pas que, travaillant avec soin et diligence à la circonvallation de Corbie, tous les forts, les lignes de communication et autres travaux ne fussent en bonne défense dans la fin du mois, le cardinal ayant pris à son soin une partie desdits travaux, et le reste ayant été distribué aux principaux de ceux qui commandoient l'armée.

Les ennemis se préparèrent en vain pour faire un effort de ravitailler la place, et ramassèrent inutilement tous les chevaux qu'ils avoient dans le pays, et leur arriva pour néant un renfort de nouvelle infanterie. Leur dessein nous fit fortifier de plus en plus les gardes de cavalerie, et faire en sorte qu'elle ne s'écartât point la nuit dans divers quartiers, d'où on ne la pût rassembler quand on voudroit.

Nous fîmes regorger le ruisseau d'Ancre dans le pré qui est autour de la ville, étant certain que les ennemis trouvant ce côté-là en autre état qu'ils ne l'auroient pensé, ils ne sauroient, quand même ils auroient préparé des ponts pour jeter sur la rivière, en quel lieu les mettre.

Et nous plaçâmes quantité de canons, tant pour défendre la tête du retranchement où Monsieur faisoit travailler, que le côté du marais; ce qui se fit, avec grand avantage, d'un lieu qui fut reconnu par le maréchal de La Force.

Et le Roi estimant que, quelque travail que l'on fît, la raison et la nécessité obligeoient, si les ennemis

Digitized by Google

venoient, de s'opposer à leur dessein, s'avançant en lieu commode et avantageux pour les combattre, il commanda qu'on le fît.

Le 25 octobre, le Roi étant allé à Amiens pour aviser avec messieurs de son conseil, non-seulement ce qui étoit à faire concernant la Picardie, mais, en outre, ce qui touchoit le général des affaires courantes de la chrétienté, y tint conseil l'après-dînée, où il jugea les sieurs de Soyecourt et de Mailly, gouverneurs de Corbie, et ensuite se résolut, à la prière du cardinal, de changer d'air pour quinze jours et aller à Chantilly, pour donner moyen de nettoyer son quartier (1), où il étoit mort force gens de la peste.

Le lendemain 26, le maréchal de Châtillon, qui s'étoit rendu en ladite ville d'Amiens le jour d'auparavant, proposa au Roi d'attaquer Corbie de force, maintenant que la circonvallation étoit parfaite; ce que Sa Majesté approuva, et donna, auparavant son partement pour Chantilly, les ordres nécessaires pour faire ladite attaque.

Cette proposition, qui sembla étrange à beaucoup de gens à cause de la saison, fut appuyée si fortement

(1) *Nettoyer son quartier :* Le quartier du Roi étoit établi au château de Denain. Ce fut après le conseil dont il vient d'être parlé, que Richelieu courut l'un des plus grands dangers auxquels il eût été jamais exposé. Monsieur et le comte de Soissons, poussés par Montrésor et Saint-Ibal, avoient résolu de le faire périr, et le coup devoit se faire au sortir du conseil, lorsque le Roi monteroit en voiture pour retourner dans son quartier. Richelieu reconduisit le monarque jusqu'au bas de l'escalier : c'étoit le moment d'agir. Montrésor et Saint-Ibal attendoient que les deux princes donnassent le signal convenu ; mais Monsieur se retira, et le comte de Soissons n'osa se charger seul d'un si grand attentat. Richelieu remonta tranquillement chez lui sans se douter de l'extrême péril auquel il venoit d'échapper. (*Mémoires de Montrésor.*)

Digitized by Google

du cardinal, que Sa Majesté, dont la solidité du jugement ne sauroit être assez estimée, s'y résolut et y demeura ferme, nonobstant les sentimens contraires de beaucoup de personnes qui ne pouvoient goûter cet avis, à cause, disoient-ils, de l'avancement de la saison, de la diminution de l'armée du Roi, qu'on faisoit beaucoup plus foible qu'elle ne s'est trouvée en effet, et du hasard auquel on mettroit force braves gens d'être tués.

Le maréchal de Châtillon disoit, au contraire, qu'il ne lui falloit qu'un mois pour prendre cette place; qu'il en répondoit dans ce temps, moyennant qu'il eût quatorze mille hommes effectifs et vingt-cinq canons, et toutes munitions nécessaires, et que d'ordinaire, en cette contrée, la saison étoit belle tout le mois de novembre.

Outre ces considérations particulières, qui furent grandement exagérées et augmentées par le cardinal, il passa aux générales; ce qui fortifia tellement Sa Majesté en sa première pensée, que, suivant les traces du feu Roi son père, qui commença à la Toussaint le siége de La Fère, qui lui succéda heureusement, et la coutume qu'elle avoit de passer par dessus les saisons, comme le voyage de Suse le témoigna bien, elle ordonna ladite attaque de force, et ne put en être depuis détournée par l'improbation qui en fut faite de diverses personnes.

Le Roi, étant à Roye, avoit commandé à M. le premier (1) de s'éloigner de lui, sur l'avis de quelques

(1) *M. le premier* : Le duc de Saint-Simon, premier écuyer. Richelieu n'empêcha pas sa disgrâce, malgré le service important qu'il lui avoit rendu six ans auparavant, à l'époque de la *journée des dupes*.

Digitized by Google

cabales dans lesquelles il s'étoit engagé, qui n'étoient pas de son service, et de se retirer à Blaye dont il lui avoit donné le gouvernement.

Ceux qui étoient de cette cabale improuvèrent fort la résolution que Sa Majesté avoit prise de faire attaquer Corbie par force, et Lesche, son oncle, en étoit un des principaux; de sorte que Sa Majesté même, touchée des raisons qu'ils lui apportoient au contraire, entra en quelque crainte que cette attaque ne causât la ruine entière de son armée; néanmoins elle continua en son dessein.

Le cardinal alla au camp le 5, pour voir en quel état étoient les préparatifs de l'attaque de force de la place, et convier ces messieurs les maréchaux de France de hâter cette entreprise; ce qu'il fit avec tant d'effet, que la même nuit on ouvrit la tranchée.

Ce qui fut une merveilleuse diligence, car en quatre jours les préparatifs furent faits, la tranchée ouverte la nuit du 5 novembre, et les travaux de ladite attaque avancés de telle sorte en quatre nuits, que les ennemis, voyant qu'on étoit à cinquante ou soixante pas de la contrescarpe de la place, demandèrent à traiter.

La capitulation fut accordée le 10, à la charge qu'ils sortiroient dans trois jours, pendant lesquels le gouverneur pourroit donner avis de l'état de la place au cardinal Infant, laissant des otages pour sûreté; que si durant ce temps le secours leur arrivoit et les retranchemens étoient forcés, leurs otages leur seroient rendus; mais si dans le vendredi 14, à la pointe du jour, ils n'étoient secourus, ils sortiroient à dix heures du matin sans remise; ce qui fut exécuté.

Digitized by Google

Si le Roi n'eût attaqué cette place de force, le siége en eût duré jusques à la fin de mars, car le nombre de leurs hommes, qui eût diminué de jour à autre, eût fait durer davantage leurs vivres; et dès que les ennemis virent qu'on les attaquoit de force ils commencèrent à perdre courage, d'autant qu'ils ne pouvoient supporter tant d'attaques qui leur furent faites tout à la fois; ils étoient si fatigués de tirer qu'ils n'en pouvoient plus; ils n'avoient point de repos pour leurs gardes, auxquelles ils faisoient même entrer leur cavalerie du côté de Navarre où il y eut brèche; mais ils la firent réparer parce qu'on leur en donna le loisir.

Leur plus foible endroit étoit l'attaque de M. du Hallier, puis celle de Picardie, et le plus fort vers Champagne; que, si on ne les eût attaqués, le blocus ne les eût pas empêchés de tenir tout l'hiver, comme aussi sans le blocus ils eussent été secourus si on les eût assiégés. Lorsque le Roi arriva ils furent trompés, et au blocus et au siége, croyant que l'on se contenteroit de fortifier du côté de la chaussée, et qu'on laisseroit ce côté de deçà libre; ce qu'étant ainsi, ils eussent fortifié la ville cet hiver, et en eussent fait une très-bonne place, laquelle on eût munie de tout. Ils se repentirent de n'avoir pas fortifié la chaussée, et, sans que le Roi fit surprendre la demi-lune, ils se préparoient de faire merveilles de ce côté-là. Il n'y entra de moulins, mais de l'argent par deux fois la nuit, à pied, et passèrent par le milieu de nos troupes, et reçurent jusques à 3,000 pistoles; le vicomte de Lubeck, fils du comte de Boss, y entra habillé en laquais en plein midi; ils manquoient surtout de médicamens et de toutes sortes de rafraîchissemens.

Digitized by Google

Le Roi fit faire montre à toute son armée lors de la prise, et elle se trouva encore de plus de vingt mille hommes effectifs et de neuf mille chevaux, tant devant Corbie qu'ès environs d'Abbeville, de Guise, de Marle et de Vervins.

Sa Majesté avoit encore pour rafraîchir son armée de Corbie, lorsqu'il en seroit besoin, huit ou neuf mille hommes de pied, composés de deux régimens du duc de La Trimouille, avec une compagnie de gendarmes, de ceux de Poitou, d'Anjou, d'Anevoux, Duménil, Landieu et du maréchal de Brezé.

Cet événement fait bien connoître que la générosité est la vertu principale qui fait réussir les affaires des rois.

Après que le Roi eut résolu d'attaquer Corbie de force, ce qu'il fit à Amiens le 24 octobre, un jour devant que partir pour aller à Chantilly, lorsqu'il fut retourné en son quartier, M. le comte, qui ne s'étoit pas trouvé à ce conseil, l'improuva de telle sorte, que Sa Majesté fut portée à réduire la résolution qu'elle avoit prise à faire faire seulement des batteries, et voir comme cela réussiroit, ce qu'elle manda au cardinal par le duc d'Angoulême.

M. le comte condamna ensuite ce conseil ouvertement dans toute l'armée, et son avis fut porté avec soin jusques à Paris, pour se disculper de l'événement : son opinion prit tel pied en l'esprit de plusieurs par contagion, que M. de Châtillon, qui étoit auteur de l'avis contraire, dit que plusieurs tâchèrent de le détourner de sa proposition, et que cela découragea toute l'armée.

Le cardinal, étant revenu d'Abbeville, où il alla le

Digitized by Google

jour que le Roi partit pour aller à Chantilly, apprenant que les travaux des batteries et de l'attaque de force n'étoient pas allés si vite en son absence qu'il eût bien désiré, envoya prier M. le comte, et messieurs les maréchaux de France et de camp, de se vouloir trouver en la hutte du sieur Lambert, où il se trouveroit aussi, pour voir tous ensemble ce qui seroit meilleur de faire; auparavant il envoya le sieur de Bautru vers mondit sieur le comte, pour le détourner autant qu'il pourroit de l'improbation générale qu'il faisoit du conseil donné au Roi d'attaquer Corbie de force.

Comme il fut venu chez Lambert, où étoit le cardinal, il lui fit valoir civilement la déférence qu'il rendoit à son opinion, disant que quand il seroit averti de ses sentimens, il s'y conformeroit toujours.

Le cardinal l'échauffa autant qu'il put en cette conférence à l'exécution du dessein proposé, et tous promirent d'y faire merveilles.

Le lendemain, après qu'on eut fait plus de quatre cents pas de tranchée la nuit, M. le comte dit au sieur de Coislin que s'il eût trouvé le cardinal capable d'être dissuadé de ce dessein, il avoit de bonnes raisons pour ce faire; mais qu'il l'avoit vu si affermi dans cette pensée qu'il n'avoit pas cru lui en devoir parler.

Une autre fois, mondit sieur le comte, tenant conseil de guerre, où étoient messieurs les maréchaux de La Force et de Châtillon, et les maréchaux de camp, ne put s'empêcher de dire à M. de Châtillon, improuvant sa proposition, que cette attaque de force ne se pouvoit continuer, qu'on seroit contraint de la quitter, et ensuite le blocus tout ensemble; qu'il devoit bien

Digitized by Google

prendre garde à ce qu'il faisoit, parce que, cet avis venant de lui, il seroit garant de l'événement, et que pour lui il protestoit qu'il n'avoit point été de cette opinion, qui seroit peut-être cause de la ruine de la France.

M. le comte parla ensuite conformément à M. de Chartres, lui disant, en termes exprès, que M. de Châtillon ne viendroit point à bout de sa proposition, qu'il n'avoit point de jugement, qu'il ne savoit ce qu'il faisoit, que cette entreprise étoit la perte de l'Etat, et qu'il faudroit lever le siége et le blocus.

Ledit sieur de Châtillon dit que M. le comte lui ayant parlé ainsi qu'il est porté ci-dessus, il prit la hardiesse de lui dire en particulier qu'il s'étonnoit comme étant jeune et généreux, il blâmoit les conseils hardis, et qu'il sembloit qu'il étoit de sa réputation qu'on ne crût pas dans l'armée qu'il fût contraire à tels conseils; mais que nonobstant tels discours il demeura dans son opinion.

Un jour devant qu'on capitulât, le grand-maître de l'artillerie étant allé, par l'avis du cardinal, trouver, conjointement avec M. le maréchal de La Force, M. le comte pour lui proposer l'attaque qu'il falloit faire au côté du Fouilloy, qui étoit le lieu par lequel on a reconnu depuis qu'on eût assurément, avec l'aide de Dieu, emporté la place, il traita ledit grand-maître aigrement, se fâcha sans sujet, et mit cette proposition (qui devoit être secrète) en plein conseil, et par ce moyen à la connoissance de beaucoup de gens qui, n'étant pas officiers principaux, pouvoient la divulguer.

Quelques jours auparavant qu'on parlât de la capitulation, ledit sieur le comte se mit en tête que le

Digitized by Google

cardinal avoit intelligence secrète dans la place, et qu'on entreprenoit l'attaque de force sur ce fondement; il le dit à plusieurs personnes, et entre autres à M. de Chartres, ajoutant même que Beaufort avoit mené à Abbeville ceux qui traitoient cette affaire pour y traiter.

Sur quoi ledit sieur de Chartres s'étant enquis si Beaufort avoit été à Abbeville, et ayant su que non, il manda à M. le comte qu'il l'assuroit, comme il avoit fait dès le commencement, que l'avis qu'on lui avoit donné étoit sans fondement, et que Beaufort n'avoit pas seulement été à Abbeville.

Le cardinal, ayant su ces bruits à son retour, lui envoya le sieur de Bautru pour s'en plaindre civilement, et l'assurer qu'il ne seroit pas homme à user de ce procédé, lui dissimulant une chose qu'il n'y eût pas eu lieu de cacher si elle eût été véritable, et qui sans doute lui avoit été suggérée par des gens malicieux ou de peu de jugement.

Aucuns crurent avoir remarqué que lorsque M. le comte sut que les ennemis demandoient à capituler il parut fort interdit. Saint-Ibal, un des principaux d'auprès de lui, et qui avoit plus de part en sa confiance, non-seulement devant la capitulation, mais depuis, improuva toujours fort la résolution de l'attaquer de force, et dit entre autres au marquis d'Alluye qu'on eût été contraint de la quitter et lever le blocus sans le bonheur qui étoit arrivé. Et M. de Châtillon dit avoir remarqué que plusieurs personnes, et de qualité dans l'armée, eussent bien voulu que sa proposition n'eût pas réussi; et qu'ils étoient fâchés d'en voir l'événement.

Digitized by Google

Les otages que M. le comte garda, et qu'il voulut avoir lorsqu'il sut que M. de Châtillon les vouloit envoyer à Amiens, lui dirent ouvertement qu'ils n'eussent point pensé à se rendre sans l'attaque de force, et ce en présence de Bautru, et que sachant bien qu'ils avoient affaire à des gens de guerre, ils croyoient bien aussi qu'ils seroient attaqués de la sorte. L'ingénieur lorrain, nommé Daguest, qui fut celui qui conduisit tous les travaux dans la place, dit encore à M. le comte que sans l'attaque de force ils eussent tenu plus de six mois, qu'ils n'avoient point d'incommodité qui les fît penser à se rendre.

Tous généralement parlèrent ainsi; et il est vrai que Dieu se voulut servir de la peur qu'ils eurent de cette attaque et des fatigues qu'elle leur donnoit, pour les disposer à se rendre selon sa volonté, la prise de cette place étant un effet de sa main; l'instinct que le maréchal de Châtillon eut de proposer cette attaque, et le désir passionné que le cardinal en avoit toujours eu, venant assurément de lui, qui dispose d'ordinaire ce qui est arrêté à sa providence, par moyens humains convenables aux fins qu'il se propose.

Tout ce que dessus n'empêcha pas que M. le comte ne continuât, depuis la reddition de la place, dans les mêmes discours qu'il avoit faits auparavant, d'un traité secret qu'il disoit être intervenu en cette affaire devant qu'on se résolût à l'attaquer. Tenant ce langage au maréchal de Châtillon, il lui dit qu'étant son serviteur comme il étoit, il étoit obligé de lui dire qu'il ne devoit pas tenir ce langage, parce que par icelui il diminuoit la gloire des armes du Roi,

Digitized by Google

en attribuant l'heureux succès à un traité plutôt qu'à leurs forces.

Sur quoi ledit sieur comte lui répondit qu'il savoit bien ce qu'il disoit, qu'il étoit informé de la vérité et des particularités du traité, que l'on avoit donné 100,000 livres à celui qui commandoit dans la place.

En quoi est à remarquer que ledit sieur comte prenoit plaisir à tenir tels langages contre sa propre créance, vu qu'ayant affecté particulièrement d'avoir les otages chez lui, il avoit bien pu savoir qu'il n'y avoit aucun traité secret, et que la vraie cause de la reddition de la place étoit, ou la nécessité, ou la lâcheté des assiégés.

L'inclination qu'on avoit à bien juger des intentions de M. le comte, donna lieu de croire que le fondement d'un tel procédé étoit plutôt la suggestion des mauvais esprits qui l'abordoient, que manque d'affection qui fût en lui. Cependant il est difficile de donner une bonne interprétation à la lettre qu'il écrivoit à M. de Longueville, laquelle tomba par hasard ès mains du Roi. Outre le dégoût qu'il témoignoit avoir par icelle des grands emplois qu'il recevoit du Roi, qu'il appeloit commissions ruineuses, son discours tendoit à improuver le voyage dudit sieur de Longueville en Champagne, et qui plus est à le ralentir et le retarder honnêtement.

Si l'on ajoute à cela que lui et les siens avoient toujours affecté de faire croire les forces du Roi beaucoup moindres qu'elles n'avoient été, et celles des ennemis beaucoup plus grandes, qu'on ne pouvoit faire aucun dessein qui lui fût agréable, et qu'il trouvoit à redire à tout ce qu'on proposoit, il seroit impossible de n'estimer pas que les intentions de

Digitized by Google

ceux qui lui donnoient ces conseils soient mauvaises, et de ne croire pas que ces messieurs avoient deux fins en même temps, l'une de voir toujours M. le comte commander de grandes armées, et tâcher d'y acquérir la bonne volonté des gens de guerre en se plaignant souvent pour eux sans sujet, et l'autre de ne rien faire de considérable avec les forces du Roi, et en rejeter le blâme sur ceux qui gouvernoient, comme s'il lui manquoit toujours quelque chose nécessaire à bien agir.

Il sortit de la ville cent maîtres et mille deux cent vingt hommes de pied, outre six cents malades et quatre cents femmes.

Sa Majesté manda à M. le comte qu'il prît un soin très-exact de faire observer tous les points de la capitulation; qu'il ne souffrît point qu'il sortît avec les ennemis aucun des habitans déguisés, ni aussi des soldats français, lesquels il devoit faire arrêter s'il en trouvoit aucuns sortant avec ladite garnison;

Que l'on n'emportât point les meubles des habitans ni les trésors de l'Eglise;

Qu'il fît faire un ban portant défenses de commettre aucuns excès dans la ville, ni de ruiner aucunes des fortifications, fraises, palissades et barrières, tant du dedans que du dehors de la place;

Et enfin qu'il se donnât bien de garde de retirer son armée hors de la circonvallation, qu'il n'eût fait abattre tous les travaux qui avoient été faits, tant pour ladite circonvallation que pour l'attaque de force, pource qu'autrement la place seroit en mauvais état.

Sa Majesté en donna le gouvernement au baron de

Nanteuil-Boan, mestre de camp d'un régiment, qui avoit toujours bien servi le Roi.

Aussitôt que la capitulation fut faite, le temps se rendit si mauvais, que Dieu parut visiblement en cette occasion; aussi Sa Majesté lui en fit rendre action de grâces, et chanter le *Te Deum* à Notre-Dame de Paris.

Huit jours après, deux des principaux habitans de Corbie, qui avoient beaucoup contribué à la reddition de la ville aux Espagnols, furent exécutés dans la ville d'Amiens, et les biens desdits habitans et de quelques autres (qui voulurent assassiner le sieur de Saint-Preuil lorsqu'il se jeta dans la place durant le siége, pour empêcher M. de Soyecourt de se rendre) furent donnés à ceux qui demeurèrent dans la fidélité et affection qu'ils devoient à Sa Majesté, et qui donnèrent de bons avis à ceux qui commandoient l'armée.

Et, pour empêcher le mauvais exemple que l'impunité de ceux qui avoient connivé avec les ennemis eût apporté à la ruine de l'État, Sa Majesté déclara tous ceux qui se trouveroient avoir adhéré aux ennemis et les avoir favorisés en la prise de ladite ville, criminels de lèse-majesté, confisquant tous leurs biens pour être employés aux fortifications de ladite ville, laquelle elle déclara déchue de tous ses priviléges; et ordonna aussi que ceux d'entre les religieux de Saint-Benoît de ladite ville, qui, contre leur profession et la fidélité que Dieu leur commande de rendre au prince sous l'obéissance duquel ils vivent, avoient refusé l'absolution aux soldats français s'ils ne leur promettoient de se rendre aux ennemis, seroient com-

Digitized by Google

pris dans ledit crime de lèse-majesté, et comme à tels leur procès leur seroit fait et parfait par les voies ordinaires contre les personnes religieuses.

Nous avons dit ci-devant que le Roi, à la nouvelle du siége que les ennemis avoient mis à Corbie, commanda à M. le prince de lever celui de Dôle et lui envoyer la plupart de son armée, ce qu'il fit.

Gallas avoit en même temps envoyé au duc de Lorraine, qui étoit dans la Comté, un secours de mille chevaux, en trois régimens, et de cinq cents dragons, avec lesquels ledit duc pouvoit faire quatre mille chevaux, sans la milice du pays, et quinze cents hommes de pied.

Avec ces gens de guerre il fit beaucoup de courses dans la Bourgogne dès que le siége de Dôle fut levé, et y exerça toutes sortes de cruautés. M. le prince s'y opposoit avec les troupes qui lui étoient restées, celles qu'il avoit levées de nouveau et la milice du pays; mais la Bourgogne étant un pays ouvert, il lui étoit impossible d'empêcher les désordres que la cavalerie allemande faisoit aux villages non fermés, dans aucun desquels les ennemis n'eurent la hardiesse de l'attendre, mais seulement y faisoient des courses si promptes, qu'auparavant que l'on pût aller à eux ils étoient retirés; outre que M. le prince ne put pas lever tant de gens de guerre qu'il eût bien désiré, à cause que le parlement ne voulut pas vérifier les édits dont il espéroit tirer de l'argent; et, semblant même s'enhardir de l'état où étoient lors les affaires du Roi en Picardie, refusa même d'en lire quelques-uns qu'il avoit auparavant désiré de voir, ce qui fit que mondit sieur le prince leur signifia qu'en vertu du

Digitized by Google

pouvoir qu'il avoit du Roi, il entreroit au parlement et y vérifieroit les édits par l'autorité de Sa Majesté, et leur laissa son pouvoir sur le bureau. A quoi pour toute réponse ils arrêtèrent entre eux que toute la compagnie s'absenteroit à son arrivée au palais; ce qu'elle fit, et dont M. le prince donna avis au Roi, et lui manda que la chambre des comptes, trésoriers de France et autres privilégiés qui étoient plus obligés à son service, et à montrer l'exemple au peuple, n'étoient pas plus affectionnés à son service que ledit parlement, décrioient les affaires, et ne vouloient rien contribuer pour la défense publique.

Sa Majesté néanmoins ne voulut pas qu'il usât de rigueur contre eux, mais lui manda qu'il eût patience avec eux, qu'il espéroit chasser bientôt ses ennemis de Picardie, et que lors ils reviendroient d'eux-mêmes en leur devoir.

Le duc Charles, depuis le siége de Dôle levé, ne faisoit pas seulement des courses dans la Bourgogne, il en fit dans le Bassigny vers Bourbonne, au commencement de septembre; mais le cardinal de La Valette et le duc de Weimar allèrent droit à lui, et le firent retirer sans qu'il les osât combattre, pource qu'il attendoit Gallas qui le devoit venir joindre avec toutes les troupes de l'Empereur, en dessein d'entrer et d'hiverner dans la France. Ledit Gallas passa le Rhin avec treize mille hommes, prit son chemin entre Montbelliard et Béfort sans y rien entreprendre, et arriva dans la Franche-Comté le 10 septembre. Le comte de La Suse l'incommoda fort en son passage, ayant fait rompre la plupart des ponts, et l'entretenant de perpétuelles escarmouches, avec perte

Digitized by Google

de beaucoup des siens et de plusieurs chevaux.

Il avoit en passant fait assiéger Grandvilliers ; mais, bien qu'il fût déjà maître du bourg, ils se défendirent si bien dans le château qu'il fut contraint de lever le siége.

Peu de jours avant qu'il eût joint le duc Charles, soixante chevaux de Batilly et de Huns rencontrèrent cent chevaux commandés par Clinchant, lesquels ils chargèrent et défirent ; et, entre autres prisonniers, ils prirent Chevillon, écuyer et confident du duc Charles, Clinchant, qui savoit bien que s'il étoit pris il n'y auroit point de pardon pour ses crimes, s'étant des premiers sauvé à la fuite.

L'armée de Gallas et la nôtre s'approchèrent. Gallas se logea le 16 septembre à Champlitte, et nous à Montsaujon, à deux heures de chemin dudit Champlitte. Les Croates brûloient tous les villages, tant de la Franche-Comté que de la Champagne, les nôtres faisoient le même dans ladite Franche-Comté.

M. le prince envoya une partie de ses troupes au cardinal de La Valette pour fortifier notre armée, qui étoit composée de si bons hommes que Gallas n'avoit pas dessein de la combattre qu'il ne lui fût encore venu du secours.

Le marquis de Grane, qu'il avoit laissé en l'Alsace, lui amena douze cents hommes ; mais il ne s'estimoit pas encore assez fort.

Le vicomte de Turenne fit un parti la nuit du 18 avec quinze cents chevaux, donna jusque dans le quartier dudit Gallas, défit la compagnie de cavalerie de sa garde, prit la plupart de leurs chevaux, et mit une grande épouvante dans son camp. Rantzau en-

Digitized by Google

leva un autre quartier de Croates, mais ils ne laissèrent pas de le suivre dans la retraite et de le charger par diverses fois, de sorte que s'il eût été homme à s'étonner, il se fût trouvé en peine ; mais il en sortit courageusement.

Le 9 octobre, le cardinal La Valette enleva le quartier d'Ysolani et le brûla entièrement ; il y eut quatre cents prisonniers et plus de mille chevaux pris. L'effroi fut si grand dans le camp de Gallas, que, bien que nos troupes passassent fort près de son camp, il n'osa détacher aucune cavalerie pour les suivre ; mais enfin il lui arriva de grands secours, toutes les troupes que l'Empereur avoit en Silésie le vinrent joindre sous le commandement de Bouflers ; elles étoient composées de six mille hommes et de quinze canons.

Gallas, se voyant lors une armée de trente mille combattans, six canons de batterie et trente-six autres pièces de divers calibres, crut qu'il ne pouvoit différer plus long-temps d'entrer en France, et essayer de se rendre maître de quelque place qui lui pût donner moyen d'hiverner chez nous.

Le duc Charles l'y animoit, et quasi l'y contraignoit, par sollicitations et par menaces s'il tenoit inutiles de si grandes forces, devant lesquelles le Roi n'en avoit pas lors, disoit-il, d'assez puissantes pour le combattre.

Il partit donc de Champlitte le 22, passa la rivière de Vigeanne, et son avant-garde, commandée par le duc Charles, vint camper le même jour devant Mirebeau. Nos généraux, dès qu'ils eurent connoissance de la marche des ennemis, s'avancèrent du même côté ;

Digitized by Google

et, ayant su que leur canon tiroit du côté de Mirebeau, ils firent ce qu'ils purent pour y arriver tôt après eux, jugeant bien que le bourg étoit si foible que l'ennemi le prendroit sans beaucoup de résistance.

Il fut assiégé dès le matin 23, ou plutôt attaqué, pource que ledit bourg n'avoit ni fossé ni pont-levis, ni parapets en ses murailles, n'y ayant seulement que quelques légers retranchemens qui y avoient été faits par les habitans et les compagnies de milice qui y étoient en garnison. Aussi les ennemis s'attachèrent-ils incontinent à rompre les palissades à coups de hache, brûlèrent la porte, et dressèrent des échelles contre la muraille. Ceux de dedans se défendirent courageusement plus de douze heures, avec perte de beaucoup d'ennemis, puis se retirèrent au château qui n'avoit non plus de fortifications; et, après avoir tenu un jour et enduré quelques volées de canon, se rendirent à capitulation le 24.

Notre armée n'en étoit pas lors à une demi-lieue; s'ils eussent résisté un demi jour davantage, ils eussent été secourus, et l'armée ennemie se fut ruinée, d'autant qu'elle manquoit de vivres. Nous ne laissâmes pas d'avancer jusqu'à un quart de lieue dudit Mirebeau, et de paroître à la vue de l'avant-garde de l'armée des ennemis; mais nos généraux, voyant la place prise, crurent devoir aller prendre un poste du côté de Dijon; ce qu'ils firent, et se logèrent sur la rivière de Tille: trois cents Croates des ennemis s'avancèrent vers eux, croyant qu'ils se retiroient; mais ils furent chassés, et deux capitaines de Ludovic y demeurèrent prisonniers. Gallas joignit incontinent son avant-garde avec le corps de l'armée, et employa

Digitized by Google

les 25, 26 et 27 à passer les rivières d'Ouche, de Baie et de Tille; ce qu'il fit avec des incommodités infinies.

Durant ce passage, ceux de l'armée du Roi firent plusieurs partis sur eux; et entre autres Batilly, qui alla à la guerre le 26 avec deux cents chevaux, tua cent des ennemis, prit trente prisonniers et gagna cent chevaux. Rantzau, avec vingt-cinq ou trente maîtres, prit aussi des prisonniers; de sorte que nous en eûmes quasi de toutes leurs troupes, et entre autres un quartier-maître du duc de Florence et un gentilhomme.

Le rapport des prisonniers étoit que leur armée se défaisoit fort, et que, s'ils ne nous combattoient, ils ne savoient où donner de la tête; ce qui faisoit croire qu'ils étoient incommodés, et que la plupart des leurs prennent parti avec nous, même les Croates.

Schomberg vint avec quinze cents chevaux joindre le cardinal de La Valette, qui lors crut être assez fort pour combattre, s'il s'en offroit une occasion avantageuse, et croyoit, si les ennemis étoient résolus de venir à lui, qu'il faudroit donner bataille, pource qu'elle nous devoit être avantageuse, tant à cause de la bonté de nos vieilles troupes que de la situation du lieu où l'armée du Roi étoit logée.

Ce qui le mettoit plus en peine étoient les désordres des troupes du duc de Weimar, qui n'étoient pas moindres que ceux des Croates, et quelque chose qu'on fît, il étoit impossible de les empêcher.

Les ennemis passèrent la Saône, et, venant à trois lieues en deçà, se logèrent à une heure et demie de Dijon; notre armée vint camper entre Dijon et eux.

Digitized by Google

Nos généraux étoient assurés que, si les places ne se rendoient point d'effroi, les ennemis courroient fortune de se perdre; mais ils n'osoient répondre des places, dans toutes lesquelles ils ne pouvoient mettre garnison sans affoiblir leur armée; la saison étoit si mauvaise pour lui et pour nous, qu'ils étoient en une raisonnable créance qu'il auroit de la difficulté de se servir de son canon et de son infanterie. Néanmoins la saison avancée, et la honte que recevroit Gallas s'il n'entreprenoit rien, le firent résoudre d'attaquer Saint-Jean-de-Losne, pour avoir un passage sur la Saône; il s'y avança, et le 28 il fit sommer la place de se rendre, avec grandes menaces.

Nos généraux y envoyèrent le sieur de Couture avec le régiment de Conti, qui conduisit deux milliers de poudre, autant de plomb et autant de mèches, et notre armée s'avança par-delà Dijon, et prit un poste entre Auxonne, Saint-Jean-de-Losne et Dijon.

Il y avoit à Saint-Jean-de-Losne huit compagnies du régiment de Conti, qui étoient peu complètes à cause de la peste qui avoit emporté la plupart d'eux, mais fort bons soldats qui ne demandoient qu'à combattre, et étoient secondés d'habitans si résolus, qu'ils déterminèrent que le premier qui parleroit de se rendre seroit jeté dans la rivière, et qu'à l'extrémité ils mettroient le feu dans la ville, pour brûler les provisions de blé qui pourroient servir aux ennemis, et essaieroient de se sauver par eau dans Bellegarde.

Nos généraux résolurent d'envoyer le colonel Rantzau pour les secourir avec la compagnie de gendarmes du duc d'Enghien, les chevau-légers du prince de Condé et les sept compagnies de chevau-légers du

Digitized by Google

régiment de cavalerie du duc d'Enghien, avec la cavalerie dudit colonel Rantzau. On mit trois mille hommes dans Nuits avec la cavalerie du duc de Weimar, et on laissa le reste de l'infanterie à Dijon et à Talant, où l'on pouvoit faire un retranchement, et logea-t-on la cavalerie française dans la montagne. Cette séparation de nos troupes nous empêcha d'attaquer les ennemis dans leurs postes, qui de leur part aussi se tenoient en des lieux avantageux, afin que nous ne les y pussions forcer.

Les ennemis cependant avoient bloqué Saint-Jean-de-Losne, et après diverses sommations commencèrent à battre la place.

Le colonel Rantzau partit le premier novembre avec les troupes qui lui avoient été ordonnées, passa la rivière de Tille avec grande incommodité et non moindre courage des soldats, chassant devant lui tout ce qu'il trouva d'ennemis en son chemin.

Le 2 dudit novembre, dès la pointe du jour, l'ennemi commença à tirer en batterie, et pressèrent l'attaque de la place sur l'avis qu'ils eurent du passage des troupes dudit colonel, de sorte que, sur les trois heures après midi, ils jetèrent deux grands bataillons d'infanterie dans la prairie, qui s'avancèrent, l'un à la brèche, et l'autre à une terrasse qui étoit au-devant de la porte appelée de Dijon, et qui n'étoit ni fossoyée ni palissadée, mais qui avoit seulement été un peu escarpée et taillée en demi-lune par la garnison qui y étoit, et n'avoit autre parapet que de barriques.

La brèche fut attaquée fort courageusement, et aussi courageusement défendue par une partie des soldats de la garnison, une partie des habitans et soixante

Digitized by Google

hommes venus de Bellegarde ; et ne fut pas jusques aux femmes qui n'y fissent des merveilles à jeter des pierres et porter du rafraîchissement aux soldats ; mais comme elle n'étoit pas encore bien raisonnable, étant la muraille encore haute de douze pieds, le fossé n'étant pas comblé, y ayant beaucoup d'eau dedans, et une palissade tout entière que le canon n'avoit pu voir, laquelle les ennemis essayèrent de rompre à coups de hache, ils n'y purent pas beaucoup avancer, et tout ce qui s'y présenta fut tué ou blessé, outre qu'ils étoient vus en flanc tout à découvert de la demi-lune qui étoit au-devant de la porte.

Le combat fut plus douteux en la demi-lune, laquelle étoit défendue par Bréquigny, enseigne de la mestre de camp de Conti, avec cent soldats et quelques habitans, d'autant qu'étant sans fossé et sans palissades, les ennemis y montoient et venoient aux mains de tous côtés, et s'y opiniâtrèrent tellement qu'ils renversèrent plusieurs des barriques, et donnoient d'autant plus de peine aux nôtres, qu'ils étoient renforcés de moment à autre de ceux qui étoient rebutés de la brèche, qui accouroient tous à la demi-lune ; et néanmoins ils en furent repoussés aussi bien que de la brèche, et si fort malmenés, que sur la fin ceux que l'on envoyoit pour les rafraîchir fuyoient de tous côtés au lieu de s'approcher, quoique les chefs les y poussassent à coups d'épée.

Les ennemis perdirent en ces deux attaques plus de quatre cents hommes morts sur la place, et ne purent faire autre chose que se loger au pied de la contrescarpe ruinée qui autrefois avoit été faite aux environs du fossé de la ville. Tous ceux qui y furent

Digitized by Google

présens, ou qui entendirent la mousqueterie, dirent que cette attaque avoit été aussi rude qu'il s'en soit faite il y a long-temps. Gallas en fut spectateur en personne, et fit avancer ce jour-là toute son armée, avec résolution d'emporter la place, à perte d'hommes, à quelque prix que ce fût.

Le même jour 2 dudit mois, Rantzau entra dans la ville, lui dixième, à neuf heures du soir ; il fut à l'instant visiter la brèche, et la trouvant en bon état, il la fit quitter aux soldats pour la bailler à garder aux habitans, et mena les soldats qui étoient à ladite brèche pour renforcer la garde de la demi-lune.

Peu après entrèrent les troupes qu'il avoit amenées audit secours ; il fit reposer ses troupes la nuit, et le lendemain au point du jour, après avoir fait conduire cinq petites pièces sur la demi-lune, il fit faire une sortie de quatre cents hommes sur un logement qui étoit tout proche ladite demi-lune, au coin d'une levée qui aboutit à icelle, où étoient quelque quatre cents hommes des ennemis en garde, lesquels ayant aperçu les nôtres firent leur décharge tous à la fois, et après prirent la fuite aux batteries, qu'ils ne purent si promptement gagner qu'il n'en demeurât plus de deux cents sur la place, trente cavaliers des nôtres, qui étoient sortis en même temps (la situation du lieu n'ayant pas permis d'y employer plus de cavalerie), s'étant mêlés parmi eux, et donné loisir à l'infanterie de les tailler en pièces.

En même temps trois escadrons de cavalerie des ennemis vinrent recueillir leurs gens; et s'étant avancés pour charger nos trente maîtres, l'on leur délâcha les cinq pièces de la demi-lune, qui firent tomber

Digitized by Google

beaucoup de gens de leurs escadrons. Parmi ces trente maîtres étoit le lieutenant-colonel dudit sieur de Rantzau, qui y fit des merveilles, et eut un coup d'épée au bras gauche après avoir perdu son cheval sous lui.

Les ennemis se voyant si maltraités, hors d'espérance de prendre la place, tant par le courage des nôtres que par le mauvais temps et les pluies qui continuoient, commencèrent dès la nuit à retirer leurs canons des batteries et à faire filer leurs troupes; ce dont Rantzau ayant avis, commanda que toute la cavalerie repût pour se mettre à la suite des ennemis.

La cavalerie ayant repu, partit de la ville sous la conduite dudit sieur de Rantzau, et suivit les ennemis jusqu'à la nuit, tuant tout ce qui se rencontra écarté, et faisant prendre la fuite plusieurs fois aux escadrons qui faisoient la retraite, desquels il y eut plus de cent vingt hommes tués, et plus de cent prisonniers.

En cette poursuite parut un cavalier fort bien monté, l'épée à la main, lequel, s'étant détaché d'un escadron, s'avança tout seul, appelant à lui ledit sieur de Rantzau; ce qu'entendant, il partit à l'instant de son escadron, après avoir remis son pistolet dans le fourreau: il s'avança l'épée à la main audit cavalier, qui le voyant venir laissa tomber son épée, laquelle étoit attachée à son bras avec un ruban, et prit son pistolet qu'il délâcha sur ledit sieur de Rantzau, et regagna à toute bride son escadron, sans que ledit sieur de Rantzau en pût avoir autre raison que de lui reprocher sa lâcheté: tous les prisonniers assurèrent que ce cavalier étoit le duc Charles. La nuit ayant fait cesser les

Digitized by Google

poursuites dudit sieur de Rantzau, il se retira à Saint-Jean-de-Losne, et le lendemain se remit encore à la suite des ennemis qu'il poursuivit continuellement, tuant de tous côtés ceux qui s'écartoient, jusques au nombre de quatre à cinq cents, prit près de deux cents prisonniers, et, traversant entre l'avant-garde et l'arrière-garde de l'ennemi pour gagner Dijon et venir joindre l'armée, afin de s'y trouver si l'on attaquoit celle des ennemis au passage des rivières de Tille, il arriva à Dijon à neuf heures du soir.

Cette première attaque fit perdre courage aux ennemis, qui se virent repoussés à l'entreprise qu'ils avoient faite sur une petite ville qui n'étoit pas composée de trois cents feux, n'étoit fermée que d'une simple muraille, n'avoit aucune fortification, et ils y perdirent un grand nombre de soldats, dont il se trouva plus de huit cents morts à mille pas de la ville; et l'importance de cette place étoit telle, que la prise apportoit une perte infaillible de la plus grande partie de la province, et donnoit entrée aux ennemis par un pont sur la rivière de Saône, au milieu d'icelle et dans le meilleur pays, laissant peu d'espérance de la pouvoir reprendre qu'avec grande peine, à cause du voisinage de la Comté à laquelle elle touche, et n'est distante de Dôle que de deux lieues et demie.

Gallas perdit en cette expédition plus de cinq mille hommes, et nous reçûmes des siens en nos troupes plus de quinze cents hommes de pied, sans ceux qui moururent de maladie. Ils quittèrent Mirebeau et se retirèrent tous à Gray; ils laissèrent en leur retraite trois pièces de canon et deux mortiers.

Le 9 novembre on leur fit quitter le passage du

Digitized by Google

pont de Tille, dont ils s'étoient saisis pour empêcher les nôtres d'aller à eux.

Le 10 nous passâmes en partie ledit pont, et envoyâmes le reste de l'armée du côté de Langres, les poursuivant et tuant en leur retraite, et principalement au passage de la Vigeanne, qui sépare la Comté du duché de Bourgogne, où plusieurs des leurs furent défaits, quatre cents chariots de munitions pris, et un grand nombre de prisonniers, dont partie prit parti avec le duc de Weimar. La Tour, l'un des capitaines de nos carabins, prit le fils du comte de Salenauve, de la Franche-Comté. Lembois se sauva par le plus grand hasard du monde; il étoit dans un carrosse; son valet se fit prendre et donna son cheval à son maître; c'étoit la troisième personne de l'armée de Gallas, et l'homme le plus estimé qui y fut. Ledit comte de Salenauve étoit cousin proche de M. le comte.

Peu après, le général major Toubadel rencontra, le 22 novembre, dans Jussey, le régiment de cavalerie du colonel Mercy, le meilleur qui fût dans l'armée du duc Charles, tua quelques officiers et reîtres à l'abord, les ayant tous surpris dans leur lit, et prit prisonniers plusieurs autres officiers, le lieutenant colonel et les capitaines, avec tous les chevaux et le bagage dudit régiment.

Le duc de Weimar, assisté des troupes du cardinal de La Valette, attaqua la ville de Jonvelle, qui est un passage important sur la Saône en la Franche-Comté, où Gallas avoit pour ce sujet mis ses magasins quand il voulut passer en Bourgogne.

La place fut battue de trois pièces de batterie, le 28

Digitized by Google

et le 29 du mois, et y ayant brèche raisonnable, et les nôtres étant prêts d'aller à l'assaut, la garnison, qui étoit de mille hommes, demanda à parlementer, et se rendit à composition.

L'armée ennemie parut pour venir à leur secours, mais elle n'osa rien entreprendre; ce qui étoit un témoignage évident de leur foiblesse, et qu'ils avoient perdu beaucoup d'hommes en leur retraite de Saint-Jean-de-Losne.

Le duc de Weimar avoit promis au cardinal de La Valette de prendre ses quartiers d'hiver pour ses troupes dans la Franche-Comté, s'il lui aidoit à emporter cette place.

Mais, quand il l'eut prise, il le pria de lui faire accorder, par Sa Majesté, Neufchâteau et Veselise, ce qu'il lui refusa, d'autant que ses troupes, pour peu qu'elles demeurassent en un lieu, le ruinoient entièrement. Le cardinal craignoit de le perdre, étant très-important au service du Roi; mais, après avoir considéré qu'il étoit difficile qu'il s'en séparât, d'autant qu'il ne pouvoit espérer de l'Empereur que la jouissance de son bien, qui ne se pouvoit monter qu'à quarante ou cinquante mille livres de rente tout au plus, les choses étant paisibles, et qu'abandonnant le parti de Sa Majesté il perdroit un avantage bien plus considérable que celui-là, soit durant la guerre, soit après la paix, il crut qu'il pouvoit sans crainte lui retrancher l'espérance d'avoir aucun quartier d'hiver en France, et lui faire connoître que, s'il y en prenoit, il faudroit qu'il payât selon les termes de son traité.

Gallas se logea avec ses troupes vers Port-sur-

Digitized by Google

Saône, et le duc Charles avec les siennes à Faverney, et fit quelque parti sur les troupes du duc de Weimar, qui étoient séparées du cardinal de La Valette; et le 18 décembre, prenant occasion des eaux basses qui rendoient la Tille guéable partout, il envoya, avec son avant-garde, composée de trois mille cinq cents chevaux, quinze cents dragons et deux mille mousquetaires, attaquer trois de ses quartiers en même temps, qu'il eût entièrement enlevés sans que Weimar se trouva en campagne et arrêta le cours de ses armes. Craignant néanmoins que Gallas le suivît avec toute son armée, il délogea de Jonvelle et s'en alla à Neufchâteau où il crut trouver l'armée du cardinal de La Valette; mais Gallas ne le poursuivit point, ains au contraire, laissant seulement à la Comté trois mille hommes de pied, quinze cents chevaux allemands et tous les Croates, avec les troupes du duc Charles et les milices du pays, il commença à se retirer vers l'Allemagne, ce qui donna moyen au cardinal de La Valette d'aller assiéger Saint-Avold, à six lieues de Metz, pour empêcher les courses de l'ennemi dans le pays Messin.

Il fit battre la place, et, ayant fait brèche, la prit à composition le 28 décembre, à condition toutefois qu'ils lui rendirent encore le château d'Inguezange. Il y laissa en garnison le colonel Schomberg avec son régiment de quinze cents hommes, et alla assiéger Créange, qu'il prit le 30. Ces trois places furent trouvées pleines d'une grande quantité de blés, de vins et de bestiaux, nous rendirent le chemin de l'Alsace libre, et incommodèrent fort aux ennemis celui du Luxembourg à la Franche-Comté. Cela fait,

ledit cardinal s'approcha du duc de Weimar, puis passa au Barrois où étoit le reste de son armée en garnison.

Le Roi avoit reçu un grand contentement quand il apprit que Gallas, avec son armée, s'étoit retiré en Allemagne; mais en même temps que cette bonne nouvelle lui fut donnée, il en reçut une autre qui lui apporta beaucoup d'affliction, qui fut que Monsieur et M. le comte s'étoient retirés mécontens de la cour, son altesse à Blois et M. le comte à Sedan, prenant l'un et l'autre pour prétexte de leur retraite quelques avis qu'ils disoient leur avoir été donnés, que Sa Majesté les vouloit faire arrêter (1).

Il y avoit long-temps que Sa Majesté reconnoissoit que M. le comte écoutoit plusieurs personnes malintentionnées contre son service, et qui, pour leur intérêt particulier, lui parloient contre son propre bien.

Nous avons vu ci-devant l'aversion qu'il avoit de l'attaque de Corbie, tout ce qu'il fit pour l'empêcher, et beaucoup de discours qu'il faisoit pour décrier le conseil qui en avoit été donné au Roi, qui le remarquoit bien, mais néanmoins ne le faisoit pas connoître, afin de ne donner pas lieu aux mauvais esprits qui étoient à l'entour de lui d'en prendre occasion de le porter à quelque extrémité.

Il savoit bien aussi qu'il s'appuyoit de l'autorité de Monsieur, auquel il essayoit de donner les mêmes impressions qu'il avoit.

(1) *Les vouloit faire arrêter :* Les deux princes se figuroient, ce qui n'étoit pas, que Richelieu avoit découvert la conspiration tramée contre ses jours par Montrésor et Saint-Ibal.

Digitized by Google

Le Roi avoit eu avis que lorsque Monsieur, s'ennuyant au siége de Corbie, en étoit parti le 22 octobre pour aller à Blois, il dit chez la Choisy : « Ils en tiennent, ils ne prendront point Corbie; » et que, lorsque Le Boullay lui porta la nouvelle de la prise, il demeura fort pâle et fort étonné, et demanda au Boullay : « Combien en pendront-ils maintenant? combien en mettront-ils à la Bastille? » Néanmoins il vint incontinent à Paris, pour venir, disoit-il, se réjouir avec le Roi de ladite prise; mais M. le comte y étant arrivé le fit bientôt changer d'avis.

Ledit sieur le comte, après avoir fait ruiner tous les travaux et fortifications qui avoient été faits au siége de Corbie, vint trouver le Roi le 18 novembre, lui demanda s'il avoit fait le projet des garnisons esquelles il vouloit envoyer son armée, et le supplia d'avoir agréable qu'il conduisît les troupes qui alloient en Champagne. Sur quoi Sa Majesté lui répondant que cela ne méritoit pas qu'il y allât, et que s'il y avoit quelque chose à faire, ce seroit du côté de la Bourgogne, où un maréchal de camp suffiroit pour mener les troupes à M. le prince, pour les causes qu'il pouvoit bien penser, à raison du commandement, il fit grande instance à Sa Majesté de lui permettre de retourner en l'armée, et ensuite en Champagne, disant qu'il n'y vouloit être que quinze jours, et que sa présence y étoit nécessaire pour faire recevoir les garnisons dans les grandes villes; mais enfin, Sa Majesté persistant à lui témoigner que ce n'étoit pas son avis, il lui repartit, mais d'un ton qui témoignoit un esprit offensé, qu'il n'avoit point d'équipage, et qu'il s'alloit cacher à Paris pour deux ou trois jours,

Digitized by Google

en attendant que son train fût venu; ce qui fit que Sa Majesté lui bailla de ses chevaux pour le conduire.

Dès le lendemain au soir, qui fut la nuit du 19 au 20, Monsieur et lui partirent de Paris; et, ce qui montre que c'étoit un complot fait entre eux, c'est que Monsieur étant arrivé à Paris en même temps, et étant allé voir Mademoiselle sa fille, la dame de Saint-Georges lui dit que M. le comte en venoit de sortir. Il se mit la tête contre une cheminée, demeura long-temps pensif, puis dit, et répéta plusieurs fois : « Quoi! M. le comte est ici? Quoi! il n'est pas allé en Champagne? » Ce qui montroit bien un complot fait.

Aussi Piccolomini avoit-il dit à Desroches-Baritaud, dès qu'il arriva prisonnier auprès de lui, qui fut dès le siége de Roye, en septembre, qu'il verroit arriver quelque chose en France qui n'étoit pas prévu ni pensé de personne, et qui apporteroit un grand changement.

M. de Créqui écrivit du 8 novembre, de Turin, au sieur Bonnet, son secrétaire, lui reprochant qu'il l'avertissoit si mal des choses qui se passoient, qu'il étoit le dernier à les savoir. Ensuite de quoi il ajoutoit qu'il ne l'avertissoit pas du mécontentement de Monsieur et de M. le comte, qu'on disoit là s'en être allés de la cour.

M. de Charnacé écrivoit, du 10 novembre, qu'il avoit fait grande instance à messieurs les États de ne pas mettre leur armée en garnison, et s'étoit particulièrement servi d'un bruit commun d'Amsterdam et de La Haye, venu de Brabant, qui disoit qu'il

Digitized by Google

éclateroit une menée en France, que le Roi seroit bien habile s'il la pouvoit démêler.

Cizé écrivit d'Angleterre en Savoie, du 20 novembre, que le bruit de la sortie de Monsieur et de M. le comte étoit venu en ce pays-là, et cependant il ne l'eût pu savoir, puisque la sortie de Monsieur fut le même 20 de Paris.

Dès que Monsieur fut à Blois, Fiesque, qui étoit avec lui, dit que la partie étoit si bien faite que le cardinal ne s'en pourroit jamais relever.

Ce qui offensa davantage le Roi en cette action fut que M. le comte déguisoit, sous un faux prétexte, que Sa Majesté avoit eu intention de les retenir, et le lui osa bien écrire, et le manda même aux villes, prétextant sa retraite sur ce sujet, bien qu'il fût peu vraisemblable, puisque Sa Majesté pouvoit bien facilement l'arrêter quand il la vint trouver seul sans son train.

Ils partirent cachant leurs Ordres pour n'être pas connus; Monsieur étoit accompagné de La Rochepot, de Saint-Remi, des comtes d'Aubigeoux et de Fiesque, et d'un nommé Grammont.

Le Roi fit dire à Chaudebonne qu'il allât à Blois en diligence, s'assurant qu'il serviroit à ramener Monsieur dans le bon chemin.

M. le comte étoit accompagné de Saint-Ibal, Sardini et du jeune duc de Retz.

Le Roi dépêcha incontinent, par toutes les places de Champagne, aux cardinal de La Valette, maréchal de Brezé, duc d'Epernon, aux sieurs de Grammont et de Brassac, pour leur en donner avis, et particulièrement au sieur de Lamont, afin qu'il ne se lais-

Digitized by Google

sât pas surprendre en cas qu'ils eussent dessein de délivrer le sieur de Châteauneuf. Le sieur de Chavigny écrivit en particulier à M. le premier à Blaye, et le sieur de Liancourt à M. de La Rochefoucault, son beau-frère.

La plus grande appréhension qu'eut le Roi en cette occasion, fut qu'ils allassent droit en Picardie pour entreprendre contre la personne du cardinal, et lui en donna avis; mais il fut bientôt hors de peine, sachant que Monsieur étoit allé à Blois, et M. le comte à Sedan.

Le cardinal arriva de Picardie à Ruel le 24.

Incontinent après que Monsieur fut arrivé à Blois, il envoya au Roi, le 21, le sieur de Rames, avec une lettre fort soumise, qui arriva près de Sa Majesté le 23.

Sa Majesté lui envoya, dès le 25, le sieur de Bautru avec ledit sieur de Rames, et lui manda par lui que la façon avec laquelle il avoit toujours vécu avec lui depuis son retour de Flandre, et la vraie amitié qu'il lui portoit, faisoient qu'il ne se pouvoit assez étonner de la facilité avec laquelle il avoit ajouté foi aux mauvais avis qui lui avoient été donnés; qu'il se loue cependant de ce que lui ayant été suggérés avec beaucoup d'artifice, ils n'avoient fait autre effet en lui que de le porter à l'en avertir, pour lui donner lieu par ce moyen de lui faire savoir qu'il avoit plus de bonne volonté pour lui que jamais frère n'en eut pour un autre, et que jamais il n'avoit pensé à ce qu'on avoit voulu lui persuader; qu'il le considéroit non-seulement comme son frère, mais comme il feroit un fils unique; qu'il le traiteroit toujours de

Digitized by Google

même, sans désirer autre chose de lui qu'autant de vraie amitié qu'il recevroit de tendresse de Sa Majesté;

Au reste, qu'il avoit beaucoup de déplaisir de la faute qu'avoit faite le comte de Soissons, l'humeur duquel il savoit n'avoir pas trop de rapport à la sienne, mais qu'il le pouvoit assurer qu'il n'avoit jamais pensé qu'à le bien traiter, et seroit bien aise qu'il lui donnât lieu, par sa conduite, de demeurer en ces termes.

Le cardinal, auquel Monsieur avoit auparavant fait beaucoup de protestations d'amitié, lui manda, avec la liberté que la modestie lui pouvoit permettre, que s'il avoit l'honneur d'être auprès de son altesse, il avoueroit ingénument que les grands et continuels témoignages qu'il avoit reçus de l'affection du Roi, lui ôtoient tout lieu de douter de sa bonté, et les preuves que ses serviteurs lui avoient rendues en toutes occasions de la passion qu'ils avoient à son bien ne pouvoient souffrir qu'il crût qu'ils fussent autres qu'ils avoient été par le passé; que son altesse seroit telle qu'il lui plairoit; mais il la pouvoit assurer que le Roi ne seroit jamais autre que plein d'affection paternelle pour lui, et le cardinal que rempli de zèle et de passion pour son avantage; après tout, qu'il osoit lui répondre à lui-même qu'il seroit tel que la France le désiroit, que ses intérêts le requéroient, et que l'excessif amour que le Roi avoit pour lui l'y obligeroit toujours; qu'il étoit bon, mais qu'il falloit faire banqueroute à une certaine facilité qui le rendoit quelquefois aussi susceptible des mauvais que des bons avis. Pour bien faire, il ne falloit plus

Digitized by Google

parler du passé, et qu'il répondoit à son altesse sur sa vie que non-seulement le Roi n'avoit point eu de pensée contraire à son contentement, mais qu'il n'en auroit jamais que de lui bien faire.

Bautru étant arrivé à Blois fut très-bien reçu de Monsieur, qui désira qu'il retournât trouver le Roi, disant que les lettres ne pourroient pas satisfaire à tant de réciproques réponses qui étoient nécessaires, en agitant tant de questions importantes qui étoient entre le Roi et lui. Ce que Sa Majesté ayant eu agréable, Monsieur lui dit en partant: « Voilà ce qu'a produit la passion que le Roi a eue contre M. le comte, et le plaisir qu'il a pris à en parler librement; » reconnoissant ingénument par ce mouvement que c'étoit M. le comte qui l'avoit porté à se retirer de la cour.

Auparavant qu'il fût parti de Blois, le comte de Guiche, que le Roi avoit dépêché le premier décembre, y arriva. Le cardinal mandoit à Monsieur par lui que, ledit comte ayant désiré lui aller rendre son devoir, Sa Majesté avoit joint à son désir l'envoi de sa personne pour lui témoigner de plus en plus son affection, et lui faire voir qu'elle n'oublieroit rien de ce qui dépendroit d'elle pour empêcher que le voyage qu'il avoit fait sans son su ne lui fût préjudiciable; que si son altesse se considéroit elle-même, il lui seroit impossible de ne reconnoître pas clairement la bonté de Sa Majesté, et le chemin qu'il devoit prendre pour son propre bien. Mais si d'autre part il prêtoit l'oreille à certains flatteurs qui étoient capables de chercher leurs avantages sans considérer le sien, c'étoit le vrai moyen de se priver du conten-

Digitized by Google

tement et du bonheur qui lui étoit assuré dans la bienveillance du Roi qui est très-sincère pour son altesse.

M. le comte, étant arrivé à Sedan, écrivit aussi au Roi, non pas avec le même style qu'avoit fait Monsieur, mais lui reprochant qu'après l'avoir servi avec affection il se trouvoit contraint, pour assurer sa liberté, de se retirer chez un de ses amis, et manda quant et quant aux villes de Reims, Saint-Dizier, Langres, Vitry, Sens, Troyes, Châlons, Meaux, Château-Portien et autres villes de son gouvernement, qu'après avoir servi le Roi toute la campagne de cette année comme chacun savoit, on lui avoit ôté le commandement de l'armée, et avoit reçu ordre de Sa Majesté d'aller à Paris, et qu'ayant trouvé là Monsieur qu'on y avoit fait venir en même temps, et y ayant reçu des avis très-certains de la résolution qu'on avoit prise de leur ôter la liberté à tous deux, ils s'étoient résolus de se retirer, ce qu'il avoit fait chez un de ses amis pour sa sûreté; qu'il souhaitoit la paix et le repos du royaume, et particulièrement de la province dont il étoit gouverneur; qu'il tiendroit sa vie bien employée pour y en donner une entière, et que le seul déplaisir qui lui restoit étoit de ne pouvoir servir à leur soulagement ainsi qu'il eût désiré; au reste qu'ils considérassent le traitement qu'il recevoit.

Il écrivit aussi au duc de Longueville son beau-frère, et lui manda que les avis que Monsieur et lui avoient reçus du dessein que l'on avoit de les arrêter tous deux aussitôt que les gardes seroient arrivés, que l'on avoit envoyé querir le plus vite que l'on avoit

Digitized by Google

pu pour assurer cette action, qui autrement ne le pouvoit être dans Paris, les avoit fait résoudre de s'en aller de la cour en différens lieux, pour des raisons qu'il ne pouvoit dire.

Bien que ces lettres, qui furent toutes envoyées au Roi, fussent bien insolentes et témoignassent beaucoup de mauvaise volonté, Sa Majesté néanmoins, les voulant prendre en la meilleure part qu'il se pouvoit, aima mieux les attribuer à la crainte qu'à dessein formel de lui déplaire.

Et premièrement ne voulut pas faire sortir de Paris la comtesse de Soissons, sa mère, qui y étoit lors, et y avoit apparence qu'elle n'y demeureroit pas sans fomenter les desseins qu'avoit son fils. Puis encore lui envoya le sieur de Liancourt le 5 décembre, lui mandant que les emplois qu'il lui avoit donnés au commandement de ses armées en ces dernières occasions, témoignoient la confiance qu'il avoit eue en lui, d'autant plus grande qu'elles étoient destinées pour s'opposer aux forces de l'Espagne et de l'Empire commandées par le prince Thomas, son beau-frère; que tant s'en faut que Sa Majesté eût eu dessein de le faire arrêter, que même elle n'avoit pas pensé en avoir sujet, et ne l'avoir pas fait lui doit être une preuve évidente qu'il ne l'avoit pas voulu, principalement puisqu'il le pouvoit faire sans difficulté lorsqu'il le vint trouver à Ecouen; qu'il excusoit volontiers sa retraite si elle n'avoit autre fondement que l'appréhension, et qu'il la tiendroit telle s'il lui nommoit ceux qui lui avoient donné les mauvais avis qu'il disoit en avoir été la cause;

Que si Sa Majesté eût su qu'il n'eût pas estimé

Digitized by Google

être en sûreté en son royaume, il lui eût volontiers permis d'en sortir pour lui mettre l'esprit en repos; qu'il lui seroit aisé de le croire, puisque, encore qu'il s'en fût retiré à son insu, il l'assuroit de sa protection, pourvu que sa conduite fût telle que Sa Majesté la devoit attendre d'un bon et fidèle sujet.

Sa Majesté commanda au sieur de Liancourt de lui dire de sa part que puisqu'il avoit mandé à Sa Majesté que les avis qu'on lui avoit donnés étoient de lieu certain, Sa Majesté avoit tant d'intérêt à éclaircir cette calomnie, qu'elle l'avoit envoyé expressément pour le prier d'en déclarer les auteurs; que Sa Majesté tiendroit l'action qu'il avoit faite pour bien fondée, et ne lui en sauroit aucun mauvais gré, pourvu qu'il lui donnât connoissance de ceux qui lui avoient fait prendre une telle résolution, par l'importance des avis qu'ils lui avoient donnés. Mais néanmoins elle donna charge audit sieur de Liancourt que s'il refusoit de les lui vouloir découvrir après lui avoir fait toutes sortes d'instances raisonnables sur ce sujet, il lui dît que la bonté de Sa Majesté étoit telle, qu'elle lui avoit commandé de lui dire que, nonobstant que ce procédé d'un sujet envers un grand roi fût un peu étrange, elle ne laissoit pas de lui vouloir témoigner sa bonté, pourvu qu'il lui en donnât lieu;

Que s'il étoit sorti de la cour par pure appréhension, Sa Majesté auroit compassion de sa méprise et de sa faute, et trouveroit bon qu'il demeurât hors du royaume, et qu'il y jouît de son bien et même de ses pensions et appointemens, pourvu qu'il se conduisît comme un bon et fidèle sujet;

Digitized by Google

Que Sa Majesté eût pu par ses lettres le convier à revenir auprès de lui, mais que c'eût été justement prendre le chemin de le jeter dans le crime, par la désobéissance qu'il eût faite à un tel ordre; ce que Sa Majesté avoit non-seulement voulu éviter pour ne le faire pas tomber en un tel inconvénient, mais en outre avoit voulu lui donner moyen de se tirer de la faute qu'il avoit faite, agréant le séjour qu'ensuite il feroit hors du royaume, pourvu qu'elle fût assurée qu'il s'y conduisît comme un bon et fidèle sujet.

Le Roi commanda aussi audit sieur de Liancourt de dire à madame de Bouillon qu'il ne trouvoit point mauvaise la retraite imprévue qu'elle avoit donnée audit sieur le comte, ni le séjour qu'il feroit, pourvu qu'il n'y fît, méditât ou procurât aucune chose contre le repos de son État, ce que le Roi s'assuroit bien qu'elle ne voudroit pas souffrir. Bautru, partant de Blois d'auprès de Monsieur le 5 décembre, arriva le 7 auprès du Roi, et lui présenta une lettre de son altesse, pleine de protestations de fidélité et d'actions de grâces du bon traitement qu'il recevoit de Sa Majesté, mais principalement de celui qu'elle lui témoignoit vouloir faire à M. le comte, pour le sujet duquel Monsieur écrivoit encore fort affectionnément et avec témoignage de ressentiment au cardinal, se remettant du surplus au sieur de Bautru à qui il avoit donné charge de représenter à Sa Majesté ses intentions, la principale desquelles étoit qu'il désiroit d'avoir une place dans le royaume. Le comte de Guiche mandoit par lui au cardinal qu'on avoit voulu alarmer Monsieur sur le passage de

Digitized by Google

quelques régimens qu'on disoit vouloir prendre leur chemin vers Blois, et qu'il lui sembloit à propos de leur faire prendre une autre route ; que l'esprit de Monsieur lui sembloit embarrassé et douteux de ce qu'il devoit faire, et qu'en cette irrésolution le soin que l'on prendroit de le choyer le pourroit faire pencher du bon côté.

Sa Majesté dépêcha incontinent en diligence le sieur de Chavigny à Blois vers son altesse ; il partit le 7, et à son arrivée dit à Monsieur que le principal sujet de son voyage étoit pour voir avec lui les moyens qu'il y auroit d'établir une bonne confiance entre le Roi et lui, le but des mauvais conseillers duquel étant de lui faire croire que cela ne se pouvoit ; il l'assura de la continuation de l'affection de Sa Majesté, qui ne la diminueroit pas en cette occasion, où il n'avoit fait qu'une simple équipée, puisqu'il l'avoit toujours eue égale lors même qu'il avoit voulu faire le plus de mal à la France. Son altesse répondit audit sieur de Chavigny avec beaucoup de respect, lui témoigna le déplaisir qu'elle avoit eu d'être obligée de partir de Paris sans avoir vu le Roi, que l'appréhension qu'on se saisît de sa personne, comme quelques-uns avoient voulu dire, ne l'en avoit point fait sortir, mais que la seule raison qui lui avoit fait prendre cette résolution étoit qu'ayant entretenu M. le comte toute la veille qu'il partit de Paris, il eut crainte que le Roi le soupçonnât avec raison d'avoir su le dessein de M. le comte, qu'il ne le pressât de dire beaucoup de choses contre sa volonté, et qu'ensuite il ne lui fît une réprimande ; que son dessein d'abord n'avoit été que de se reti-

Digitized by Google

rer à Limours, mais que M. le comte l'avoit fait aller jusques à Blois.

Monsieur dit ensuite audit sieur de Chavigny qu'il étoit vrai que M. le comte avoit eu plusieurs avis qu'on le vouloit arrêter, et même qu'il lui en étoit venu de Versailles; et lorsqu'il le pressa pour savoir si son sentiment étoit qu'ils eussent été bien fondés, il lui dit ingénument qu'il en doutoit, mais que tout le désordre qui étoit arrivé venoit de ce que le Roi n'ayant pas inclination pour M. le comte, l'avoit fait trop éclater et en avoit fait des plaintes à tout le monde. Ledit sieur de Chavigny lui dit qu'il paroissoit par là que c'étoit la seule considération de M. le comte qui lui avoit fait faire cette équipée. Sur quoi il répondit qu'il avoit eu encore d'autres sujets; qu'on l'avoit traité rudement en beaucoup de choses, et qu'on lui avoit fait signer un papier par force sur le fait de son mariage, qui étoit contre la promesse qu'on lui avoit donnée. Le sieur de Chavigny lui répondit que ce n'avoit pas été une grande violence, puisqu'il avoit signé ledit papier chez lui avec toute sorte de liberté, et qu'on lui avoit seulement représenté les raisons qui le lui devoient faire faire, et qu'on en avoit usé avec telle sincérité et franchise que jamais on ne s'en étoit voulu servir ni auprès du Pape ni auprès des prélats de France qui devoient connoître de son mariage, et qu'il se pouvoit souvenir qu'il y avoit eu occasion de le faire voir lorsque Sa Sainteté lui écrivit pour savoir quel étoit son sentiment sur son prétendu mariage. Ledit sieur de Chavigny lui donna part ensuite de l'envoi de M. de Liancourt vers M. le comte, et des grâces que le Roi lui faisoit

Digitized by Google

en considération de son altesse, et la supplia de lui dire si Sa Majesté ne le traitoit pas avec une bonté extraordinaire, et si M. le comte ne devoit pas être content. Il répondit qu'il ne savoit pas les choses qu'il pouvoit désirer, mais qu'il lui sembloit que le Roi le traitoit aussi favorablement qu'il se pouvoit.

Ledit sieur de Chavigny lui dit ensuite qu'il n'y avoit pas d'apparence que M. le comte désirât d'aller en son gouvernement après la boutade qu'il avoit faite, et qu'encore que Monsieur l'aimât et portât ses intérêts, que ledit sieur de Chavigny le supplioit néanmoins de lui déclarer quel seroit son sentiment si le Roi lui demandoit son conseil sur ce sujet. Il dit qu'il ne croyoit pas que M. le comte voulût aller en Champagne, ni que le Roi le lui dût permettre.

Ledit sieur de Chavigny témoignant à Monsieur l'étonnement qu'il avoit eu de ce qu'il avoit pris si promptement résolution avec M. le comte de sortir de Paris sans voir le Roi, et qu'il y avoit apparence qu'ils avoient noué ensemble depuis quelque temps une étroite intelligence, et formé quelque dessein, son altesse avoua que dans l'armée de Picardie M. le comte s'étoit lié entièrement à elle, qu'ils étoient demeurés d'accord qu'il iroit en son gouvernement de Champagne sans venir à la cour, qu'elle feroit le plus de séjour qu'elle pourroit à Blois, et qu'enfin ils ne s'abandonneroient point l'un l'autre quand ils auroient sujet de défiance ou de mauvaise satisfaction.

Ledit sieur de Chavigny lui dit que c'étoit une chose bien étrange qu'ils eussent parlé de semblables choses, lorsque le Roi leur donnoit une marque si essentielle de sa confiance et de l'estime qu'il faisoit

Digitized by Google

d'eux, en leur mettant entre les mains la plus puissante armée de son royaume et même de l'Europe, pour s'opposer aux ennemis de la France.

Ledit sieur de Chavigny pressa fort Monsieur pour savoir si son intention étoit véritablement de s'accommoder du cœur avec le Roi; il lui jura qu'oui.

Et d'autant que ledit sieur de Chavigny fut averti que Montrésor, La Rochepot et Fiesque essayoient de mettre en l'esprit de Monsieur qu'il n'étoit pas venu pour le contenter, mais pour l'amuser de discours généraux, jusques à ce que le Roi eût pris ses résolutions, ce qui prenant pied en l'esprit de Monsieur lui eût pu faire faire le saut, ledit sieur de Chavigny crut qu'il étoit à propos, pour lui lever ce doute, qu'il s'en retournât trouver promptement le Roi, afin que Monsieur vît qu'il cherchoit l'expédition et non la prolongation de l'affaire. Monsieur l'ayant eu agréable, ledit sieur de Chavigny lui demanda, pour assurance des bonnes intentions qu'il lui avoit témoignées avoir pour le service du Roi, un écrit de sa main qui portât ce qu'il désiroit de la bonté de Sadite Majesté.

Il lui en donna un signé de lui et contresigné par son secrétaire Gonlas, en date du 11 décembre, par lequel il supplioit très-humblement le Roi d'avoir agréable de vouloir terminer tous les sujets qui pouvoient lui donner quelque sujet de soupçon et de défiance, et qui consistoient à demeurer d'accord de toutes les choses qui regardoient son mariage, soit que Sa Majesté voulût y donner présentement son consentement, ou bien qu'elle voulût qu'il fût jugé s'il étoit valable ou non. En ce dernier cas, que son

Digitized by Google

altesse demandoit une place de sûreté à Sa Majesté, et s'il lui plaisoit de demeurer d'accord dudit mariage, tout sujet de défiance étoit ôté à son altesse et la confiance seroit entièrement rétablie, demeurant très-contente, très-satisfaite et très-obligée à l'extrême bonté de Sa Majesté, à laquelle il demandoit aussi un traitement favorable et raisonnable pour M. le comte, suivant ce qu'elle en avoit dit plus particulièrement à messieurs de Chavigny et comte de Guiche, auxquels sadite altesse voulut donner ledit écrit, pour témoigner à Sa Majesté la sincérité de ses intentions.

Donnant ledit écrit au sieur de Chavigny, il promit en homme d'honneur de ne prendre aucune résolution, ni d'avoir intelligence avec personne jusques à ce qu'il eût reçu réponse de Sa Majesté.

Ledit sieur de Chavigny étant revenu en cour, le Roi le renvoya le 16 vers Monsieur, auquel il manda qu'il oublioit de bon cœur la méprise en laquelle étoit tombé le comte de Soissons, se retirant sans sujet d'auprès de Sa Majesté, qui trouveroit bon qu'il demeurât au lieu où il étoit, tandis qu'il ne pourroit aussi bien garantir son esprit d'appréhension, comme Sa Majesté sauroit toujours bien garantir sa personne de mal dans son royaume, et qu'elle le laisseroit jouir des émolumens de ses charges et des pensions qu'il lui donnoit, pourvu qu'il y vécût comme un bon et fidèle sujet devoit faire au respect de son souverain, sans intelligence et pratique qui fût contraire à son Etat.

Sa Majesté donna aussi audit sieur de Chavigny un écrit signé de sa main, et contresigné par un secrétaire d'Etat, pour donner à Monsieur, par lequel

elle déclaroit que la véritable affection qu'elle avoit toujours portée à Monsieur son frère et à son Etat, avoit fait qu'elle n'avoit pu s'empêcher jusqu'alors de lui faire savoir plusieurs fois qu'il ne pouvoit approuver la convention du mariage qu'il avoit faite avec la princesse Marguerite de Lorraine, comme étant directement contre les formes du royaume et contre son propre bien.

Cependant, que mondit seigneur ayant fait savoir à Sa Majesté que c'étoit la seule chose d'où pouvoit dépendre son contentement, et qu'outre que, s'il lui plaisoit la consentir, elle ne seroit plus contre les lois du royaume, il l'obligeroit, par ce moyen, à n'avoir jamais autre pensée que de lui plaire, et à s'attacher à toutes ses volontés; ce qu'il feroit très-religieusement; sur ce fondement, Sa Majesté promettoit à monseigneur son frère consentir à son mariage, s'il le désiroit ainsi, le rendant dès à présent si libre en cette action, qu'il dépendroit de lui d'avoir ou n'avoir pas ladite princesse pour épouse, Sa Majesté désirant seulement que, s'il en prenoit la résolution, il n'épousât pas les prétentions de la maison de ladite princesse, ni les passions du duc Charles de Lorraine contre sa personne, mais demeurât inséparablement lié aux justes intérêts de la couronne, et n'eût aucune intelligence qui pût lui être préjudiciable.

Et, afin que Sa Majesté eût la même assurance de ce que lui promettroit Monsieur, son frère, qu'il la lui donnoit de la grâce qu'elle lui accordoit, elle désira qu'au-dessous de la copie de la promesse ci-dessus, il écrivît et signât que, rendant grâces très-humbles

Digitized by Google

au Roi de celle qu'il lui accordoit pour la liberté de son mariage, il déclaroit sincèrement ne prétendre la recevoir qu'aux conditions ci-dessus exprimées, et particulièrement que, bien qu'il eût ladite princesse Marguerite de Lorraine pour épouse, il ne laisseroit pas d'épouser tous les intérêts de l'Etat et du Roi contre le duc Charles de Lorraine et tous ceux de cette maison qui pourroient prétendre quelque chose au préjudice de l'un ou de l'autre;

Qu'il juroit ce que dessus sur les saints Evangiles, et s'obligeoit à l'observer très-religieusement, et n'avoir à l'avenir aucune intelligence qui pût être préjudiciable au repos du royaume.

Quand ledit sieur de Chavigny eut présenté à Monsieur les choses ci-dessus, son altesse les trouva parfaitement bien, et témoigna qu'il recevoit ce que le Roi lui envoyoit, et consentoit à ce qu'il désiroit avec grande joie; qu'il soussigneroit ce que Sa Majesté vouloit qu'il signât au bas de la copie de l'écrit de Sadite Majesté, et qu'il n'y faisoit nulle difficulté; que par là toutes les défiances étoient ôtées, et qu'il pouvoit dès lors aller à Ruel quand le Roi y seroit, sans craindre qu'on le pressât de faire des choses contre son sentiment.

Il trouva aussi que la lettre que le Roi lui écrivoit sur le sujet de M. le comte étoit très-raisonnable; mais néanmoins il dit qu'il ne pouvoit rien faire qu'il ne lui en eût premièrement donné avis, ce qu'il feroit seulement par forme; qu'il lui écriroit de bonne encre, et qu'il lui feroit connoître que sa pensée étoit qu'on s'accommodât avec le Roi.

Nous avons dit ci-devant que le Roi avoit envoyé

Digitized by Google

dès le 5 décembre le sieur de Liancourt vers M. le comte à Sedan, avec des offres plus civiles que sa faute ne sembloit requérir.

Ledit sieur de Liancourt y étant arrivé, et lui ayant représenté ce que le Roi lui avoit commandé, il lui dit sur le premier point, qui étoit de déclarer ceux qui lui avoient donné les avis qu'il disoit tenir de lieu certain, qu'il ne lui en pouvoit dire autre chose, sinon que le dernier avis étoit venu de Monsieur.

Sur ce que Sa Majesté l'assuroit de lui vouloir donner tous les témoignages de sa bonté qu'il pouvoit désirer, pourvu qu'il lui en donnât lieu, se conduisant comme un bon et fidèle sujet, il répondit qu'il remercioit très-humblement le Roi, qu'il étoit engagé à Monsieur, lui ayant donné sa parole.

Et sur ce que Sa Majesté, pour ne le pas engager dans le crime de la désobéissance, ne lui vouloit pas donner commandement de la venir trouver, mais trouvoit bon qu'il demeurât au lieu où il étoit, pourvu qu'il s'y comportât comme il devoit, il répondit qu'il voyoit bien qu'on lui donnoit la clef des champs.

Et, à ce que ledit sieur de Liancourt lui ajouta qu'il avoit pourtant charge de lui dire, au cas qu'il voulût revenir, qu'il seroit le bienvenu et qu'il y avoit toute sûreté pour lui, il ne fit aucune réponse précise, mais dit seulement qu'il remercioit Sa Majesté; qu'il la supplioit, si elle désiroit l'accommodement, d'y faire travailler avec Monsieur sans perdre temps, et qu'il croyoit que Monsieur ne se contenteroit pas de paroles; qu'il ne croyoit pas qu'il terminât cette affaire sans lui, et de plus encore que, s'il se trou-

Digitized by Google

voit des intéressés pour eux, il croyoit que Monsieur ne les oublieroit pas, et qu'il voudroit, par son accommodement, avoir sûreté pour eux, et que si l'on faisoit du mal au comte de Fiesque ou à Montrésor, ce seroit vouloir rompre l'accommodement. Sur quoi le sieur de Saint-Ibal dit audit sieur de Liancourt qu'il falloit quelque place de sûreté; il lui dit aussi que le prince Thomas, son beau-frère, lui avoit envoyé un gentilhomme lui faire des offres fort avantageuses; que Piccolomini et Jean de Wert avoient eu ordre de lui donner toutes les troupes qu'il voudroit, et qu'il y avoit de l'argent dans le Luxembourg pour lui s'il en désiroit, et lui dit toutes ces choses en présence dudit sieur le comte, qui témoigna avoir refusé toutes ses offres. Mais néanmoins deux lettres tombèrent entre les mains du Roi, l'une du prince Thomas, et l'autre de son secrétaire Piochet, adressantes au baron de Pujols, auquel ledit Piochet mandoit que ledit sieur le comte avoit envoyé visiter le prince Thomas, et lui avoit fait dire qu'ils s'entreverroient bientôt; que la partie étoit bien liée, et qu'à ce coup on délivreroit la France de la tyrannie en laquelle elle étoit; et le prince Thomas lui écrivoit qu'il lui mandât ses avis sur ladite lettre que Piochet lui avoit écrite de sa part.

Saint-Ibal dit aussi au sieur de Liancourt que si M. le comte eût voulu il eût fait tailler en pièces les garnisons les plus proches de Sedan; que les ennemis avoient beaucoup de cavalerie, et que si ledit sieur le comte se vouloit mettre à la tête, il pourroit entrer en Champagne et venir jusqu'auprès de Paris.

Et sur ce que le sieur de Liancourt lui répondit

Digitized by Google

qu'il s'étonnoit donc bien qu'ils n'y vinssent sans lui s'ils en avoient le pouvoir, il lui repartit que, s'il n'y étoit avec eux, ils n'y trouveroient pas la nappe mise.

Mais quand le sieur de Liancourt le pressa de lui dire les sujets de mécontentement qu'il prétendoit avoir eus du Roi, afin que Sa Majesté les sachant y pût remédier par sa bonté ordinaire, il ne lui en put apporter aucun qui fût vraisemblable, mais lui apporta seulement, pour cause de ses plaintes, les précautions que le Roi avoit été obligé de prendre, par sa prudence, à la mauvaise volonté qu'il avoit déjà témoignée contre l'État et le gouvernement;

Qu'il avoit, disoit-il, été maltraité de Sa Majesté en un conseil tenu à Amiens, qui fut celui auquel Sa Majesté résolut l'attaque de Corbie contre son sentiment, et les difficutés qu'il se figuroit y avoir de venir à bout de ce dessein; que le Roi lui avoit promis qu'il remèneroit son armée en garnison en Champagne, et depuis lui avoit commandé de demeurer à Paris (ce que Sa Majesté avoit été contrainte de faire afin qu'il ne pût abuser de ses troupes, ou se saisir de quelqu'une de ses places en ladite province, se témoignant être mécontent comme il faisoit); que le Roi, au lieu de lui savoir gré de ses services, ne lui avoit parlé que de ceux de M. le prince, comme si le témoignage que Sa Majesté rendoit de la satisfaction qu'elle avoit de la fidélité avec laquelle M. le prince l'avoit servie, lui eût donné lieu de s'offenser vers elle de ce que, ne s'étant pas comporté de la sorte, elle ne lui témoignoit pas avec flatterie avoir le même sentiment de ses comportemens; qu'il savoit bien que les gardes du corps avoient ordre de se

Digitized by Google

rendre à Versailles; que le régiment des gardes se hâtoit aussi d'y arriver, et qu'on préparoit deux chambres à la Bastille, ce qui ne pouvoit être que pour lui: qui étoient des raisons bien foibles, les gardes étant toujours nécessaires près du Roi, et aucun ne pouvant prendre juste soupçon qu'elle les rappelle près de sa personne; et quant aux chambres de la Bastille, n'étant pas croyable, si on eût eu ce dessein, qu'on l'eût voulu publier, y envoyant préparer des chambres que chacun eût facilement jugé devoir être pour y mettre des hôtes; mais n'ayant pas de meilleures raisons, il payoit de ces prétextes frivoles, pensant par là couvrir le dessein que de long-temps il avoit fait former à Monsieur de faire cette équipée, et étant expressément allés en des lieux séparés l'un de l'autre pour donner jalousie au Roi de plus de côtés. Il envoya vers le prince Thomas dès qu'il fut à Sedan, comme il paroît par les lettres dont nous avons fait mention ci-dessus et d'autre part, pour avoir plusieurs retraites assurées; il dépêcha au duc de Bouillon à Maestricht pour l'y recevoir, et moyenner envers messieurs des Etats qu'ils lui donnassent une sûre retraite en leur pays. A quoi le duc de Bouillon satisfit, nonobstant les assurances que lui et sa femme donnoient au Roi du contraire, et envoya au prince d'Orange le sieur Golstein son confident principal, sous qui les prisonniers de la bataille d'Avein, qu'on avoit mis dans Maestricht, se sauvèrent, pour en prier ledit prince, lequel, au contraire, par ordre des Etats auxquels il le conseilla, lui manda qu'il fît comme de soi-même tout ce qu'il pourroit pour divertir ledit sieur le comte de se retirer dans leurs provinces, et,

Digitized by Google

s'il ne le pouvoit faire par cette voie, d'y employer ouvertement leur nom, et lui déclarer que, s'il y venoit du consentement du Roi, il n'y avoit point de respects et d'honneurs qu'ils ne lui rendissent; mais que si aussi c'étoit contre la volonté de Sa Majesté qu'il étoit sorti du royaume, l'honneur qu'ils avoient d'être en une si étroite alliance avec Sa Majesté, et les grâces qu'ils en recevoient tous les jours, ne leur pouvoient permettre de l'y retenir contre sa volonté, et que, s'ils recevoient d'elle quelque ordre sur ce sujet, ils le supplioient d'en excuser les inconvéniens, ou plutôt les prévoir, d'autant que puis après il ne seroit plus temps de s'en plaindre.

Ils trouvèrent un peu mauvais que ledit sieur de Bouillon ne leur eût pas envoyé l'original ou la copie de la lettre que ledit sieur comte lui avoit écrite, et que ledit Golstein, pendant la demeure qu'il fit à La Haye, ne vît point le sieur de Charnacé, ambassadeur du Roi, mais fût en perpétuelles conférences avec Bellingant et Douchant, et s'en étoit allé par Leyde chez le sieur de Hauterive, toute leur cabale épandant que l'éloignement dudit sieur le comte étoit la veille d'une longue guerre civile, à laquelle au contraire les vrais serviteurs du Roi publioient que le bonheur continuel et la bénédiction dont Dieu avoit accoutumé d'accompagner la justice et les actions de Sa Majesté, et l'assistance qu'il donnoit à ses conseils, apporteroient un prompt remède.

Comme ledit sieur le comte méditoit une retraite hors du royaume, Monsieur faisoit le même, et, dès qu'il fut arrivé à Blois, manda au duc de Retz, par le sieur d'Ormoi, qu'il lui envoyât un vaisseau pour le porter

Digitized by Google

hors de France, ou au moins le reçût dans Belle-Ile, en attendant qu'il eût trouvé un navire, quand il n'eût été que de cinquante tonneaux. A quoi le duc de Retz fit réponse qu'il seroit bien marri d'avoir jamais contribué à le retirer hors de l'Etat, ce qui ne pouvoit être qu'au grand désavantage de son altesse, outre qu'il étoit obligé, par devoir et par bienfaits, de ne rendre pas ce desservice à Sa Majesté.

Cette étroite liaison de Monsieur avec M. le comte apportoit une grande difficulté à l'accommodement, et le sieur de Chavigny fut à bon droit étonné quand Monsieur, à son premier voyage, s'étant montré si bien intentionné à condescendre à ce que le Roi désiroit de lui, avoit ajouté cette queue à son second voyage, de ne vouloir rien terminer que, premièrement, il ne lui en eût donné avis; néanmoins il ne lui en osa faire difficulté.

Le comte de Fiesque y ayant été envoyé de la part de son altesse, dès que le Roi en eut avis, il lui fit expédier un passe-port, afin qu'il y pût aller et revenir en toute sûreté, ce qui fut un procédé bien contraire à celui de Monsieur; car le bruit étoit tout commun en la cour dudit seigneur, et la comtesse de Fiesque ne feignit point de dire ouvertement à M. et à madame Bouthillier, que son fils lui avoit dit que les sieurs de Chavigny et le comte de Guiche seroient retenus à Blois jusques à son retour pour la sûreté de sa personne; ce que Monsieur, néanmoins, ne leur témoigna pas, bien, leur dit-il, qu'il seroit bien aise qu'ils demeurassent près de lui jusques à ce que la réponse de M. le comte fût venue. Ils lui dirent doucement que c'étoit une chose un peu étrange qu'il

Digitized by Google

eût donné avis à M. le comte qu'on le vouloit arrêter, et que cela étoit dans la lettre que M. le comte écrivoit au Roi. D'abord il le voulut nier, et après il leur dit qu'il ne lui en avoit parlé qu'à Amiens, comme étant seulement un bruit qui couroit.

Et sur la grâce qu'ils lui dirent que Sa Majesté lui faisoit de consentir qu'il remît auprès de lui ceux qui en avoient été éloignés, et accordoit la liberté au sieur de La Rivière, il dit qu'il espéroit que Sa Majesté lui feroit la grâce entière, mettant hors de la Bastille les sieurs du Fargis et du Coudray. A quoi ils lui répondirent que, comme jusques alors il n'avoit pas paru se vouloir arrêter à obtenir la liberté de ceux-là, et que ce n'étoit pas une chose essentielle pour le remettre bien avec le Roi, lorsqu'il seroit uni avec Sa Majesté comme il le devoit être, il la pourroit supplier de choses semblables, et qu'il seroit lors plus de saison que maintenant; ce qu'ils lui répondirent prudemment, afin de ne le pas tout-à-fait désespérer de venir à bout de cette grâce en l'état auquel ils voyoient son esprit, qui étoit tel que la moindre chose le pouvoit perdre; car il paroissoit en tous ses discours interdit et plein d'anxiété, comme une personne qui est près de prendre une résolution dangereuse qu'elle appréhende. Montrésor et les autres de leur cabale l'animoient toujours, et disoient tout haut que, sans qu'on lui donnât une place, il n'y avoit pas de moyen de trouver sûreté.

Ce que les sieurs de Chavigny et le comte de Guiche lui ayant dit, et l'ayant supplié de leur déclarer son intention, ce qu'il pouvoit faire dès lors,

Digitized by Google

pouvant disposer de M. le comte, à qui il leur avoit dit ne vouloir écrire que par forme, il leur répondit froidement qu'il étoit content, mais qu'il l'eût été au dernier point si on lui eût accordé une place, qui étoit ce qu'il désiroit par-dessus toutes choses, et que, lorsqu'il avoit donné l'alternative au Roi, il avoit cru certainement qu'on ne lui accorderoit jamais son mariage. Ils lui demandèrent s'il aimoit mieux donc qu'il fût rompu; il leur dit avec un grand embarras que non, insistant toujours qu'une place l'eût contenté tout-à-fait. Ils le supplièrent ensuite de leur dire s'il ne vouloit pas demeurer dans les termes de son écrit; il leur dit qu'il le falloit bien puisqu'il l'avoit signé, mais d'une façon qui leur donnoit à connoître qu'il avoit une toute autre pensée.

Il envoya un gentilhomme à la princesse Marguerite pour lui donner avis de ce qui se passoit, lesdits sieurs lui ayant dit qu'il le pouvoit faire, et qu'il ne seroit point arrêté.

Le cardinal voyant par toutes les choses qui ont été déduites que l'intention de Monsieur, dont l'esprit en toutes ses réponses paroissoit embarrassé, étoit mauvaise; jugeant aussi que le voyage du comte de Fiesque ne la rendroit pas meilleure, et que M. le comte, qui ne vouloit point le mariage de Lorraine, et qui se voyoit par sa faute exclu de la cour et des emplois, aigriroit plus les choses que de les porter à la douceur; que Monsieur et lui et leurs gens parloient d'une façon qui témoignoit qu'ils avoient une grande cabale;

Ayant aussi avis que depuis peu de jours la cour de Monsieur étoit grossie, le marquis de Vardes, sa

Digitized by Google

femme, Verderonne, La Vaupot, Charinzé et tous ceux qui étoient à Puylaurens y étoient arrivés ; qu'ils parloient tous insolemment, ayant la hardiesse de dire que, bien que Monsieur, par son écrit, n'eût point demandé de place de sûreté au Roi au cas que Sa Majesté eût consenti son mariage, il n'étoit point obligé de tenir sa parole, puisqu'on lui en avoit, disoient-ils, manqué en la prise de Puylaurens ; et enfin, le cardinal connoissant, outre tout cela, que Monsieur, soit naturellement, soit par les accidens de sa vie, étoit très-dissimulé, crut que c'étoit une chose très-assurée que les bonnes paroles qu'il donnoit lors aux sieurs de Chavigny et comte de Guiche et les promesses qu'il leur faisoit de leur donner contentement au retour du comte de Fiesque, n'étoient que des feintes à dessein de les amuser, de crainte qu'on ne le poussât avant qu'il eût pris ses mesures avec M. le comte, de ce qu'il devoit faire et du lieu où il se devoit retirer ;

Et, pource qu'il ne lui voyoit que trois lieux de retraite, ou Sedan qui étoit fort éloigné, ou la Bretagne pour avoir la mer libre, ou la Guienne pour passer en Espagne, il lui sembla devoir conseiller au Roi de lui fermer le passage de ces trois lieux.

Le Roi étoit assuré, par lettres seulement, de la bonne volonté de M. et de madame de Bouillon, comme des ducs d'Epernon et de La Valette, le sieur de Biscarat étant retourné de Guienne, d'où il avoit apporté au Roi toute apparence de contentement. Mais les assurances de paroles étoient trop foibles en une affaire de telle importance ; il étoit nécessaire d'employer des moyens plus forts.

Digitized by Google

Le Roi, pour lui couper le chemin de Sedan, envoya promptement des garnisons de cavalerie le long de la rivière d'Yonne: le sieur du Hallier à Montereau-sur-Yonne; le sieur de Launay, son oncle, à Cravant, qui est quasi à la tête de ladite rivière; le comte de Saligny à Digoin, pour garantir d'un autre côté; et, bien qu'il n'y eût point d'apparence qu'il voulût passer à la tête de ladite rivière, parce que c'étoit le gouvernement de M. le prince, le Roi, à tout événement, lui envoya des ordres pour y prendre garde en toute l'étendue de sondit gouvernement.

Pour lui fermer le chemin de Bretagne, le Roi se contenta de mander au maréchal de Brezé que, si Monsieur vouloit passer à Saumur, il le reçût sous les ponts, ou en tel autre lieu qu'il aviseroit, et l'entretînt avec tout respect à Saumur jusques à ce qu'il eût ordre plus particulier de Sa Majesté; et au sieur de La Meilleraie, qui tenoit lors les Etats de la province dans la ville de Nantes, qu'il eût l'œil ouvert à ce que Monsieur ne sortît point du royaume par ladite province, et que s'il passoit il l'entretînt dans l'appartement de son château de Nantes avec tout respect, jusques à ce que Sa Majesté y fût arrivée.

Et, pour l'empêcher d'aller en Guienne, on donna ordre aux sieurs de Brassac et de Brezé, dans leurs gouvernemens, se tenant prêts avec leurs amis pour lui couper le chemin, ce qui leur seroit aisé, ne pouvant se retirer qu'avec vingt hommes au plus.

Et afin que tous ces conseils ne fussent inutiles, le Roi n'oublia pas d'avoir près de Monsieur quelques personnes qui prenoient exactement garde au dessein

Digitized by Google

qu'il prendroit de partir, pour au moins, à point nommé de son départ, aller avertir à tire-cheval ceux qui étoient ordonnés par le Roi à toutes les trois routes pour leur donner moyen de l'arrêter.

Le Roi, outre ce que dessus, craignant qu'il prît celle de Normandie pour aller s'embarquer à Cherbourg, mit ordre à ce que, s'il prenoit ce dessein, il ne pût l'effectuer. Il ordonna toutes ces choses d'autant plus facilement, qu'outre qu'elles sembloient devoir assurément empêcher le mal de sa sortie s'il s'y résolvoit, elles ne pouvoient retarder l'accommodement s'il s'y vouloit résoudre, n'y ayant personne qui pût trouver à redire à une telle résolution, les choses étant bien entendues, puisque Monsieur avoit ouvertement manqué de parole au Roi, au préjudice de son propre écrit, et que Sa Majesté ne le vouloit empêcher de brouiller dans le royaume ou en sortir, que pour son propre bien.

Le cardinal cependant n'oublioit pas de lui écrire souvent, pour lui représenter le danger auquel il s'exposoit plus que nul autre, et qu'il ne pouvoit s'empêcher de croire qu'il ne connût enfin ce qui lui étoit plus utile, et qu'il ne vît clairement que toute sa grandeur ne consistoit qu'en celle de cet Etat et en la bienveillance du Roi qui lui étoit entièrement assurée; pour lui, qu'il lui sembloit que son altesse ne pouvoit douter de sa très-humble servitude, puisqu'il n'avoit jamais eu autre but que de contribuer ce qui dépendoit de lui pour le tirer des mauvais pas où les mauvais conseils qu'il avoit reçus quelquefois l'avoient porté.

Cette affaire étoit en ce point-là à la fin de la pré-

Digitized by Google

sente année : le comte de Fiesque ne revint point de devers M. le comte, et cette grande affaire ne fut terminée qu'en l'année suivante, en laquelle nous remettons à en parler. Il est temps que nous parlions des îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat, dont les Espagnols s'emparèrent l'année dernière, et que nous représentions les ordres que le Roi donna pour les retirer d'entre leurs mains.

Il n'est point besoin de faire voir ici l'intérêt que le Roi avoit de les en chasser, ni l'importance de laquelle elles étoient aux Espagnols, pource que c'est chose manifeste à tout le monde.

Dès que les Espagnols y furent, ils commencèrent à s'y fortifier, et avoient porté pour cet effet toutes sortes de matériaux et d'outils ; ils en apportoient de nouveau, et rafraîchissoient leurs troupes presque tous les mois par le moyen de leurs galères, auxquelles ils avoient ajouté plusieurs vaisseaux ronds en Italie.

Le Roi, pour ne pas leur donner le loisir d'achever les fortifications qu'ils y vouloient faire, et les attaquer auparavant, commanda de faire équiper tous les vaisseaux qu'il avoit dans ses ports de la mer océane, fit armer et équiper ses galères en Provence, et y en fit ajouter quelques nouvelles, et envoya l'évêque de Nantes en Provence pour faire arrêter tous les vaisseaux, tant français qu'étrangers, qu'il jugeroit propres à faire équiper en guerre, pour les joindre aux vaisseaux qui viendroient de Ponant, et composer une armée si puissante qu'elle pût empêcher les Espagnols de ravitailler les îles, et les en chasser.

Le cardinal fit voir au Roi le projet de tout l'arme-

Digitized by Google

ment, et supplia Sa Majesté de résoudre si elle voudroit approuver tous les capitaines et officiers qui y étoient désignés, ou y en changer quelques-uns, afin que, selon le choix de Sa Majesté, on leur donnât des commissions de sa part, et non-seulement de celle de l'amiral, ainsi que l'on faisoit du temps du duc de Montmorency.

Sa Majesté ordonna le comte de Harcourt pour commander ledit armement, et l'archevêque de Bordeaux et l'évêque de Nantes pour porter qualité de chefs du conseil dans les deux armemens de Ponant et de Levant, tenir la main à l'exécution des volontés de Sa Majesté, et faire subsister l'armée par les moyens plus expédiens, selon que les occasions s'en présenteroient.

Sa Majesté ordonna aussi les sieurs du Plessis-Besançon et Lézart, pour conduire les travaux de terre s'il étoit question d'y faire des descentes.

Cette armée navale de la mer océane étoit divisée en trois escadres, de Bretagne, Normandie et Guienne, composée de trente-huit vaisseaux de guerre, dont l'amiral étoit de mille tonneaux, et le vice-amiral de six cents, six brûlots et vingt-quatre grands navires et flûtes pour porter les vivres pour la nourriture de l'armée, et quelques-unes garnies de tout ce qui étoit nécessaire pour recevoir et traiter les malades.

Sa Majesté ordonna que lesdites trois escadres de Bretagne, Guienne et Normandie, étant jointes ensemble à la rade de Saint-Martin-de-Ré, les deux mille hommes du régiment des îles, avec les victuailles nécessaires pour leur subsistance pendant huit

Digitized by Google

mois, l'artillerie de terre, avec son train et officiers, étant chargés à bord des douze flûtes et autres vaisseaux qu'elle avoit ordonnés être frétés pour les porter, et les six brûlots avec les deux frégates étant préparés, l'armée feroit trois corps, auxquels le sieur Desgouttes, commandant le vaisseau amiral sur lequel seroit le général, commanderoit aussi en l'absence dudit général, ou d'autre à qui Sa Majesté auroit donné pouvoir;

Que l'armée étant ainsi disposée, la revue générale en étant faite, elle se mettroit à la voile, et si, passant le détroit, elle rencontroit quelques vaisseaux, et qu'il se pût faire effet sur eux, soit qu'ils fussent sous voiles, soit qu'ils fussent en rade, elle tenteroit de les prendre ou de les brûler, envoyant des brûlots pour ce faire, si l'on jugeoit facilité en cette exécution;

Qu'approchant des îles d'Hyères elle enverroit une patache à Marseille donner avis de sa venue, et iroit donner sonde en la rade de Provence que l'on jugeroit la mieux parée, afin que l'escadre des vaisseaux qui se préparoit à Marseille et des galères la vinssent joindre, pour de là donner dans les îles de Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, si on le jugeoit à propos;

Que tous les vaisseaux armés en Levant, qui feroient une quatrième escadre, étant tous joints à l'armée, ne feroient qu'un même corps, sous un seul pavillon, commandé par le général, et en son absence par tel autre qui en auroit pouvoir de Sa Majesté;

Que les galères se joindroient aussi à l'armée, et

Digitized by Google

reconnoîtroient le comte d'Harcourt, dont ils recevroient et suivroient les ordres, comme représentant la personne du grand-maître, chef et surintendant du commerce, et en vertu du pouvoir que Sa Majesté lui en avoit donné, scellé du grand sceau; ce qu'ils ne feroient, en cas d'absence dudit comte d'Harcourt, de quelque autre personne que ce pût être, si elle n'étoit pareillement fondée en un pouvoir semblable, scellé du grand sceau.

S'il se trouvoit si peu de vaisseaux et galères d'Espagne dans le canal qui est entre lesdites îles de Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, ou aux environs, qu'apparemment on jugeât qu'il pût encore y avoir au dehors un corps d'armée solide et suffisant pour s'opposer aux desseins qu'on pourroit avoir ailleurs, avant que d'aller chercher ladite armée ni faire aucune entreprise, l'on attaqueroit par toutes voies possibles, selon les résolutions prises dans le conseil de guerre, lesdits vaisseaux et galères qui seroient à la garde desdites îles, en telle sorte qu'on pût rendre facile la descente des troupes qui étoient en Provence dedans lesdites îles, lesquelles troupes seroient favorisées et aidées du plus grand nombre de gens de guerre qui se pourroit tirer des vaisseaux, avec telle précaution néanmoins qu'ils ne fussent point trop dégarnis de gens, et que les équipages demeurassent toujours assez forts pour rendre combat si les ennemis se présentoient pour les secourir;

Que l'armée se tiendroit autour d'icelles îles, aux meilleurs parages qu'il y auroit, et, envoyant de petits vaisseaux à la mer pour apprendre des nouvelles des ennemis, elle tiendroit toujours une par-

Digitized by Google

tie de ses vaisseaux sous voile pour empêcher que, par surprise de nuit ou de jour, à force ouverte ou autrement, les ennemis ne pussent secourir, en façon du monde, lesdites îles d'hommes ni de vivres, non-seulement lors de la descente, mais encore jusques à ce que les forts qui avoient été faits au dedans fussent pris, les ennemis chassés, et qu'on eût fortifié et muni lesdites îles, en sorte qu'il n'y eût à craindre ni à désirer pour leur sûreté.

S'il se présentoit quelque armée des ennemis pour les secourir, après avoir assemblé le conseil de guerre pour avoir l'avis de tous les chefs sur l'ordre du combat, on lui donneroit bataille s'il étoit jugé expédient, et on n'oublieroit aucune chose possible pour empêcher que lesdites îles fussent secourues.

Mais s'il se trouvoit auxdites îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat si grand nombre de galères et de vaisseaux des ennemis, que par là on jugeât qu'il n'y en pût plus avoir au dehors nombre suffisant pour empêcher l'exécution des desseins qu'on auroit, et qu'il y eût apparence qu'ils eussent dégarni leurs places de gens pour les jeter sur leurs-dits vaisseaux, qu'en ce cas, tous les vaisseaux et galères joints ensemble, feignant de se préparer pour aller attaquer les ennemis, embarqueroient jusqu'à quatre mille hommes desdites troupes de Provence, pour faire, avec le régiment des îles, six mille hommes de pied, et, au lieu d'aller à eux, l'armée feroit voile à l'instant, et s'en iroit pour tâcher de surprendre Cailleri ou Porte-Comte, ou, si on trouvoit, par l'avis des chefs, qu'il y eût plus de facilité à entreprendre sur les autres terres du roi d'Espagne, ce qui

Digitized by Google

auroit été résolu au conseil de guerre pour cet effet seroit exécuté, tout ainsi que si le Roi l'avoit lui-même ordonné.

Si, pour faciliter l'exécution des desseins, ou pour faire aiguade, radouber quelques vaisseaux blessés de coups de canon, ou chercher quelques rafraîchissemens, on jugeoit qu'il fût nécessaire d'entrer dans les ports de la république de Gênes, soit à Gênes, soit à Savone, ou en l'île de Corse, l'on enverroit demander aux Génois l'entrée desdits ports et les mêmes assistances qu'ils rendoient aux Espagnols;

Que le même se feroit pour les ports qui étoient au Grand-Duc, et en cas de refus on leur feroit savoir que, bien qu'on n'en eût aucun ordre du Roi, qui n'avoit pu prévoir un tel refus, on exerceroit tout acte d'hostilité contre leurs vaisseaux et leurs sujets, si l'on en trouvoit à la mer, s'assurant que Sa Majesté ne sauroit que trouver bon qu'on prît raison d'un tel procédé;

Qu'on se serviroit aussi des ports de Sa Sainteté, étant très-assuré que, comme père commun, il donneroit la même retraite et assistance à nos vaisseaux qu'il avoit accoutumé de donner à ceux d'Espagne;

Qu'on useroit semblablement des ports du duc de Savoie, lié particulièrement avec nous en la guerre présente, pour l'intérêt commun de la chrétienté;

Que si l'on se rendoit maître de quelque place on la fortifieroit le plus diligemment qu'il seroit possible, et pour ce faire, les troupes qui auroient été menées de Provence y seroient laissées, avec quelques petits vaisseaux et tartanes pour servir à leur

Digitized by Google

porter des vivres et tenir la mer libre; et, après avoir établi toute la sûreté requise, l'armée reviendroit aux îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, où, après avoir pris de nouvelles troupes en Provence, si l'armée y étoit encore, elle l'iroit attaquer et combattre, afin qu'il ne restât, s'il se pouvoit, aucuns vaisseaux ni galères qui pussent empêcher qu'on ne se rendît maître de la mer et mît autant de troupes à terre que l'on voudroit pour reprendre lesdites îles, lesquelles étant recouvrées et assurées comme il est dit ci-dessus, toute l'armée s'en iroit ranger la côte de Barbarie depuis Tunis jusques à Alger, et enverroit demander auxdites villes de Tunis et d'Alger tous les esclaves français qu'ils détenoient au préjudice des traités de paix qu'ils avoient faits avec nous, offrant de leur rendre les Turcs qui étoient à Marseille; à faute de quoi la guerre leur seroit déclarée, tous les hommes et vaisseaux desdites villes pris ou brûlés, s'il s'en trouvoit à la mer; même on s'efforceroit de brûler ceux qui sont dans le port d'Alger, sans néanmoins s'engager trop. Comme aussi en cas que l'armée, faisant ses routes, rencontrât des vaisseaux desdites villes de Tunis, Alger et Tripoli de Barbarie, elle les chasseroit et prendroit s'il se pouvoit, et retiendroit les hommes et vaisseaux jusques à ce qu'ils eussent rendu tous les Français, entretenant néanmoins avec les sujets du Grand-Seigneur la paix et bonne intelligence que nous avons avec lui;

Que l'armée, approchant du détroit, se diviseroit en deux, afin qu'une partie, savoir, tous les vaisseaux ronds, tant de Ponant que de Levant, repas-

Digitized by Google

sassent le détroit, excepté six dragons qui seroient renvoyés à Marseille ou Toulon avec les galères sous la charge du baron d'Allemagne, chef d'escadre de Levant.

Tous lesdits vaisseaux ronds ayant passé le détroit, ceux qui auroient été frétés anglais, hollandais et autres, appartenans à des marchands français, à la réserve de ceux qui serviroient à porter les victuailles et l'infanterie, seroient renvoyés, si, dans le conseil de guerre, il étoit jugé qu'on n'en eût pas besoin;

Que si les équipages qui seroient sur les vaisseaux de Ponant étoient encore assez forts, l'on renverroit en Provence toutes les troupes qui y auroient été prises, et ce sur les galères et dragons qui retourneroient en Provence, et s'ils étoient trop foibles on les fortifieroit desdites troupes, en sorte qu'ils pussent encore souffrir l'effort d'un autre combat en cas de nécessité;

Que l'armée, ayant repassé le détroit, s'en iroit (si la saison et le temps le permettoient) mouiller devant Salé, au royaume de Maroc;

Feroit savoir au roi de Maroc que le Roi désiroit absolument tenir le traité de paix fait avec lui, le priant de le faire entretenir par tous ses sujets, et particulièrement par ceux de Salé, qui avoient, au préjudice du traité général passé avec ledit roi de Maroc, fait payer l'achat de trois cents esclaves qu'ils devoient rendre gratuitement, ainsi qu'on avoit rendu les leurs, et qui en retenoient encore trois cents, que non-seulement ils ne vouloient pas rendre sans argent, mais dont ils demandoient un prix excessif

Digitized by Google

sans fondement ni apparence quelconque, puisque celui avec qui ils avoient traité sur ce sujet n'avoit aucun pouvoir de nous de ce faire, mais seulement de porter la ratification, de la paix faite en l'an 1631, et en demander l'exécution qui obligeoit à la restitution des esclaves gratuitement, laquelle nous avions ainsi fait faire en France;

Qu'après cet envoi vers le roi de Maroc, dont on obtiendroit réponse s'il se pouvoit, on enverroit sommer ladite ville de Salé d'exécuter et entretenir lesdits traités de paix, et en conséquence rendre tous les esclaves français qui y étoient détenus; et, en cas de refus, la guerre leur seroit déclarée de la part du Roi, et tous actes d'hostilité exercés contre eux, leurs vaisseaux pris et brûlés partout où ils seroient trouvés, protestant toujours que, quoi qu'il arrivât, le Roi ne vouloit point rompre la paix et le traité fait entre le Roi et le roi de Maroc;

Que de là, si le temps le permettoit ainsi, l'armée s'en iroit chercher les Açores, et, louvoyant d'un bord à un autre à la hauteur du trente-huitième jusqu'au quarante-deuxième degré, elle y demeureroit jusqu'à la fin d'octobre, pour attendre la flotte d'Espagne qui revient des Indes occidentales, et tenter sur elle quelque effet.

Si l'on jugeoit qu'on pût entreprendre sur l'île de Saint-Michel, ou sur quelque autre où il y a des ports et des vivres suffisans pour y faire hiverner nos vaisseaux, l'on tâcheroit de l'exécuter, afin de pouvoir toujours tenir une escadre à la mer pour attendre le retour de ladite flotte, durant qu'on se fortifieroit en terre, pour dorénavant faire de là des courses à la

Digitized by Google

mer sur ladite flotte, s'efforcer de la prendre, ou l'incommoder tellement qu'elle fût contrainte de faire une autre route.

Le conseil de guerre seroit tenu selon les nécessités, où il n'entreroit que le général, le général des galères, les quatre chefs d'escadre, le lieutenant des galères, le sergent de bataille et le commissaire général, si ce n'étoit qu'on eût besoin d'y appeler quelques capitaines particuliers pour prendre leur avis, ou pour leur faire exécuter quelque chose, ou que quelqu'un desdits capitaines se rencontrant par hasard on l'y appelât.

Ces ordres étoient bien donnés, mais les divers accidens qui survinrent éludèrent l'effet qu'on en devoit espérer; car le comte d'Harcourt et l'archevêque de Bordeaux étant arrivés le 11 mai à La Rochelle, ils y trouvèrent bien tous les vaisseaux destinés à l'armement, les plus beaux et les mieux équipés que l'on pouvoit désirer, et les capitaines et soldats avec une passion incroyable de bien servir, mais l'argent nécessaire pour l'armée ne se trouva pas prêt, et ensuite ils ne trouvèrent que la moitié de la poudre qu'il falloit, encore étoit-elle si mauvaise qu'elle ne pouvoit servir, en sorte qu'on fut contraint de la faire raffiner et la réduire encore à moins; ce dont ledit sieur de Bordeaux s'étant plaint, on lui envoya des assignations qui ne se trouvèrent pas bonnes, de sorte que le cardinal fut contraint de faire avancer l'argent sur son crédit, et prendre les assignations en paiement. Ils envoyèrent néanmoins, durant leur séjour, quelques vaisseaux battre la côte, qui firent quelques prises sur les Espagnols et ceux de Salé.

Digitized by Google

L'armée navale partit le 9 juin et alla à Belle-Ile; ils firent partir avec eux la flotte du sel, de sorte qu'ils sortirent quatre cents voiles d'entre les terres, ce qui fit que les espions, qui portèrent de leurs nouvelles, donnèrent un grand effroi en Espagne.

Ils arrivèrent au détroit le 14 juillet, d'où ils dépêchèrent les capitaines Renier et La Treille pour porter de leurs nouvelles au Roi. Ils croyoient que l'armée espagnole s'opposeroit à eux au détroit, mais il ne parut aucun vaisseau, les Espagnols n'osant se montrer devant eux.

Approchant de Marseille, ils envoyèrent avertir de leur venue le général des galères et l'évêque de Nantes. Ils mouillèrent aux îles d'Hyères le 12 août, et là, reçurent des avis de Sa Majesté, qui leur ordonnoit plusieurs entreprises, croyant qu'ils trouveroient en la Provence les choses préparées selon qu'elle l'avoit commandé. Mais, par la mésintelligence de ceux auxquels les ordres avoient été donnés, et principalement par la mauvaise volonté du maréchal de Vitry, qui, non-seulement par la vanité qui lui faisoit trouver mauvais que le Roi eût donné à beaucoup de personnes les divers commandemens que lui seul n'eût pas été capable d'exécuter, mais plus encore par la crainte qu'il avoit que, les îles étant reprises, il perdît le moyen de continuer le profit excessif qu'il tiroit, tant sur le nombre des gens de guerre qui étoient dans la province, que sur les autres dépenses qu'il supposoit à ce sujet, faisoit naître tous les jours de nouvelles difficultés pour empêcher qu'on ne vînt à aucun bon effet, ledit sieur de Vitry entra en contestation avec le comte d'Harcourt, auquel il ne

Digitized by Google

vouloit pas obéir en la descente qu'on feroit aux îles. Sur quoi ayant été nécessaire d'écrire à la cour, et la réponse étant venue, par laquelle il lui fut ordonné d'obéir audit comte d'Harcourt, ledit sieur de Vitry, qui devoit s'aider des troupes de la province, refusa d'y aller en personne, et ensuite en offrit si peu, que l'attaque ne pouvoit être faite que foiblement et en apparence à notre désavantage.

Il fit le semblable en toutes les entreprises que, selon les ordres du Roi, on vouloit faire sur les terres d'Espagne, disant ne pouvoir les assister des forces qu'ils demandoient, ains en avoir besoin pour garantir la province des descentes que les ennemis y pourroient faire, lesquelles néanmoins n'étoient point à craindre. L'archevêque de Bordeaux, qui voyoit cependant dépérir l'armée, manger les victuailles, et l'argent du Roi se consommer inutilement, le pressant avec affection, il ne put retenir sa passion, mais en un conseil où étoient le comte d'Harcourt et le premier président du parlement de Provence, lui donna insolemment un coup de la canne qu'il portoit en la main, sans qu'il se fût ni lors ni auparavant passé aucune chose, ni dit aucune parole qui lui en pût donner la moindre occasion.

Ainsi cette grande armée, qui avoit porté l'étonnement à l'Espagne et à l'Italie, ne fit, durant cette année, autre effet que de montrer la puissance du Roi, et, en quelques légers combats qui se passèrent, donner aux Espagnols un présage du mal qu'ils en devoient recevoir à l'avenir.

Le 9 septembre, étant à la rade de Menton où les calmes l'avoient retenue deux jours, les galères d'Es-

Digitized by Google

pagne parurent avec celles de Florence et celles de Doria du côté de Vintimille, d'où elles étoient parties. D'abord les nôtres, suivant l'ordre qui leur en avoit été donné, remorquèrent quelques-uns de nos grands vaisseaux dont l'amiral étoit le premier, et, après les avoir placés en des postes propres à tirer sans s'entre-nuire, la capitane avec six autres des plus avancés se mit un peu au-devant des vaisseaux pour soutenir la première décharge des ennemis et faire la leur, qui réussit si heureusement qu'elles blessèrent trois de leurs galères, savoir la reale d'Espagne, la capitane de Florence et celle de Doria. Il y eut de la première volée de canon six trompettes du duc de Ferrandine emportés avec une partie de sa troupe; la capitane de Florence et celle de Doria furent touchées dans le suif bien avant à l'eau, et il y eut de leur côté quatre-vingts ou cent hommes en tout de tués, tant officiers que soldats, matelots et forçats; et du nôtre, un sergent et un pilote dans la Mareschalle.

Se voyant d'abord si maltraitées, elles se servirent de leur légèreté et du calme pour se retirer et s'aller radouber à la rade de San-Remo. Lors nos galères reprirent les vaisseaux pour les remorquer, afin de les suivre autant que nous le pouvions, ou plutôt pour faire fanfare à la vue de toute la côte, qui voyoit leur fuite et l'effort que nous faisions pour les joindre et les inviter à un second combat; mais nous n'avions garde de les pouvoir atteindre. Leurs galères étant arrivées à San-Remo, notre amiral, jugeant que peut-être le nombre de nos vaisseaux les étonnoit, et désirant les convier à se laisser approcher, fit re-

Digitized by Google

morquer le lendemain 10, sur les trois heures du matin, douze de nos meilleurs vaisseaux par douze galères ; mais, dès qu'ils nous virent approcher d'eux, ils quittèrent encore et s'allèrent ranger à la rade de Bourdigières, à trois ou quatre milles de là ; mais, le soir étant venu, et nous voyant dans un calme profond, ils partirent en ordre de bataille pour venir à nous, se tenant toujours à la mer. Nos galères remorquèrent en diligence six de leurs grands navires, pour aller à eux et couvrir le reste de l'armée qui ne se pouvoit remuer dans le calme. Les ennemis se voyant encore maltraités, une de leurs galères ayant été si endommagée qu'elle eût coulé à fond si quatre autres galères ne l'eussent secourue, ils nous quittèrent et allèrent à Monaco.

Ces rencontres apportoient bien quelque honte aux Espagnols et gloire aux armes du Roi ; mais il nous fut néanmoins peu honorable qu'une si grande armée, pleine de tant de gens de cœur, et qui pouvoit tout entreprendre, fît si peu, ou par la mésintelligence, ou par la mauvaise volonté des principaux officiers. Dès le commencement de cette année les Espagnols avoient fait de grands préparatifs de guerre du côte de Biscaye et de celui de Roussillon.

Le Roi, en ayant avis par les gouverneurs de ses provinces, leur donna ordre de munir leurs places et lever des troupes suffisantes pour résister aux ennemis, et donner loisir à Sa Majesté, au cas qu'ils entrassent dans son Etat, de s'opposer à eux avec une plus grande puissance et les rechasser dans leur pays.

On eut avis que l'amiral de Castille étoit parti de

Digitized by Google

la cour d'Espagne et venu à Vittoria en Navarre, où il avoit conféré huit jours durant avec le marquis de Valparaiso, vice-roi de Navarre, et le duc de Ciudad-Real, gouverneur de Guipuscoa, et avoient résolu de lever six mille hommes de pied dans les provinces d'Alava, la Rioxa, Bureva et Biscaye, pour, avec les troupes qui étoient déjà enrôlées depuis trois mois et deux mille chevaux levés en Castille, faire un corps d'armée capable d'assiéger Bayonne, qu'ils croyoient dépourvu de vivres et de munitions de guerre.

Pour cet effet, ils firent descendre de la citadelle de Pampelune et monter sur roues quatorze canons, dont ils firent faire le rouage étroit pour s'accommoder aux chemins des montagnes, firent amas de grand nombre de pelles, hottes, sacs, torches de cire et résine; ils firent aussi monter quantité de canons à Saint-Sébastien et au Port-du-Passage, où ils avoient fait fabriquer cent petits vaisseaux plats, pour, s'il en étoit de besoin, entrer plus facilement dans la rivière de Bayonne.

Sur ce bruit qui court dans toute la province de Béarn, les ducs d'Epernon et de La Valette son fils viennent à Bayonne pour rassurer les peuples et assister de leurs conseils et des forces de la Guienne le comte de Grammont, gouverneur de Béarn, s'il en avoit besoin.

De Bayonne ils vont à Saint-Jean-de-Luz, ordonnent quelques travaux pour y attendre l'ennemi, et donnent commandement aux mille hommes du pays de Labour, qui sont obligés à en défendre l'entrée aux ennemis, et à trois mille hommes encore du pays,

Digitized by Google

de secourir ceux de Saint-Jean-de-Luz s'ils étoient attaqués, attendant qu'il vînt du secours de Bayonne.

Mais tandis qu'ils délibèrent des remèdes et exécutent peu, les ennemis les préviennent, et le 23 octobre entrent par Fontarabie dans le royaume, et font quant et quant publier un manifeste par lequel, représentant les affaires publiques tout autrement qu'elles n'étoient, ils essayoient de détourner les volontés des sujets du Roi de la fidélité qu'ils lui doivent et les attirer à leur parti.

Ledit manifeste, portant en tête qu'il étoit de la part du roi Catholique, supposoit premièrement, faussement et malicieusement, que le Roi, violant le droit des gens, avoit outragé ses ambassadeurs, chose néanmoins dont on n'a jamais ouï parler, mais au contraire on les a laissés retourner librement, eux et leurs secrétaires, dans les terres de son obéissance, les nôtres n'ayant pas reçu pareil traitement en Espagne, où l'on tient encore le secrétaire de notre ambassadeur arrêté; violence assez accoutumée à la maison d'Autriche, Charles-Quint ayant une fois fait tuer deux ambassadeurs du roi François I, et la reine de Hongrie depuis ayant outrageusement retenu prisonnier l'ambassadeur du roi Henri II. Suivant le même style calomnieux, il se plaignoit que le Roi avoit usurpé Pignerol, fief impérial, comme s'il y avoit quelque bien qui fût plus légitimement à nous que celui que l'on a acheté de celui à qui il appartenoit, et comme si quelqu'un le pouvoit plus justement retirer que celui qui l'avoit donné gratuitement au feu duc son père, et si nous, qui l'avions pu donner sans que l'Empereur s'en mêlât, ne pouvions

Digitized by Google

pas le racheter de celui à qui nous l'avions donné sans en demander l'avis et le consentement dudit Empereur. Il imposoit encore faussement à Sa Majesté qu'il l'avoit pris par corruption du capitaine et gouverneur qui y commandoit et l'avoit depuis retenu par tromperie, comme le duc de Savoie, ayant honte d'avouer qu'il fût pris par les armes du Roi commandées par le cardinal, à la barbe des trois armées de l'Empereur, du roi d'Espagne et du duc de Savoie, et qu'il fût depuis retenu par le consentement dudit duc et de toute l'Italie, pour servir à l'avenir de contre-poids à l'outrageuse puissance d'Espagne, et arrêter le cours de ses usurpations. Il ajoutoit la prise de Moyenvic, qu'il qualifioit une forteresse appartenante à l'Empereur, comme s'il appartenoit à l'Empereur, par les lois de l'Empire auxquelles il est sujet, de bâtir des forts sur les terres des électeurs et autres princes, qui doivent être non esclaves, mais libres, en la liberté desquels consiste la république de l'Empire romain; et si le Roi fut contraint de reprendre cette place en faveur de l'évêque de Metz, la première offense fut faite par l'Empereur qui l'avoit bâtie.

Il ajoutoit encore une grande plainte de ce que le Roi s'étoit rendu maître de la Lorraine, en laquelle ses serviteurs le faisoient parler avec une fureur si peu séante à un grand prince envers un autre égal à lui, qu'il étoit aisé à voir que la chose le touchoit sensiblement, et que les Lorrains et les Espagnols étoient une même chose; car, outre qu'il attribuoit au Roi une violence étrange et horrible avec tromperies et injures incroyables, il ajoutoit qu'il avoit usé d'une férocité inouïe, jusqu'à dire que Sa Majesté

Digitized by Google

ne seroit jamais contente qu'elle n'eût bu du propre sang du duc Charles, qui sont paroles pleines d'un si grand excès de passion, que d'elles-mêmes elles se condamnent; et la suite de l'histoire des années précédentes montre les infidélités continuelles du duc Charles, la douceur avec laquelle le Roi l'a traité, et les moyens que Sa Majesté avoit employés pour regagner son amitié, le retenir dans son devoir, et le garantir de la ruine dans laquelle par ses mauvais conseils il se précipitoit.

Il n'eut point de honte ensuite de se plaindre que le Roi avoit enfreint le traité de Monçon, l'entretènement duquel Sa Majesté avoit continuellement désiré, et à l'observation duquel il n'avoit jamais pu faire consentir les ministres d'Espagne.

Pour farder davantage ses mauvais procédés, il ajoutoit qu'il avoit désiré un sincère accommodement avec le Roi, avoit commandé à son ambassadeur en France de le traiter en 1634, et supplié Sa Sainteté d'envoyer un légat en France pour ce sujet, ne refusant aucun cardinal que Sa Sainteté y pût envoyer, pourvu qu'il fût de réputation et d'âge convenables à une affaire de telle importance; ce qui néanmoins aux yeux de la chrétienté étoit faux, Sa Majesté depuis plusieurs années n'ayant demandé autre chose, et les Espagnols au contraire ayant toujours éludé ses poursuites, et essayé par tous moyens de séparer les princes confédérés pour la liberté chrétienne, afin de les pouvoir opprimer les uns après les autres, et venir à bout du dessein qu'ils ont de longue main de se rendre maîtres de l'Europe.

Après toutes ces suppositions malicieuses et fausses,

Digitized by Google

il protestoit n'envoyer son armée dans le royaume de France que pour le bien de la chrétienté et des vassaux du Roi comme des siens, promettant de bien traiter tous les sujets du Roi qui se joindroient à lui pour la cause, qu'il disoit commune, de la religion, et leur persuadant de ce faire.

Ce manifeste ne fit pas grand effet, Dieu ayant gravé bien avant depuis plusieurs siècles, dans le cœur des sujets de ce royaume, l'obéissance qu'ils doivent à leur prince. Néanmoins cela servit de quelque chose, à faire que les villages qui n'étoient point fermés et avoient plus de crainte d'être forcés que d'espérance de leur résister utilement, se rendirent à eux sans faire aucune résistance.

Ils entrèrent par Fontarabie le 23 d'octobre, et, en deux jours, se saisirent des lieux d'Andaye, Urrugne, de Socoa, de Sibourre et de Saint-Jean-de-Luz, places ouvertes et sans défense, auxquelles néanmoins, si l'on eût pourvu comme on pouvoit faire, on les eût pu arrêter plusieurs jours, et donner loisir aux troupes des provinces voisines de s'assembler et de chasser les ennemis.

La terreur fut grande dans la ville de Bayonne, qui attendoit un siége; mais leur fidélité envers le Roi, et la haine qu'ils portent à l'Espagnol, les firent résoudre à l'attendre, à se bien défendre, et à se munir avec toute la diligence possible de tout ce qui étoit nécessaire pour cet effet.

Leur résolution arrêta les Espagnols, et fit qu'ils se contentèrent de fortifier les lieux qu'ils avoient occupés sans penser pour lors à passer plus avant.

Les ducs d'Epernon et de La Valette s'en retour-

nèrent en Guienne dès le 30 octobre, laissant au comte de Grammont le soin de se défendre.

Il mit quatre mille hommes de garnison dans la ville de Bayonne, entre lesquels étoient les régimens de Calonges et de Lusignan, outre douze cents habitans portant armes, et capables de servir dans la ville.

Il fit construire deux forts du côté de l'avenue de France au bord de la rivière de l'Adour, sur deux collines qui la commandent aussi bien que le port et la ville, en sorte que l'attaque de la ville étoit impossible aux ennemis, qu'auparavant ils ne se fussent rendus maîtres desdits forts, pource que, par leur moyen, leur secours étoit infaillible. On y fit aussi entrer pour quatre mois de blé et quantité de poudres, et outre cela on fit un magasin de blé en la ville de Dax, pour, en cas de besoin, la ravitailler.

D'autre côté les ennemis, manquant de vivres, s'affoiblissoient de jour à autre, et en peu de temps ne furent plus capables de donner de crainte à ladite ville.

Les Basques du pays faisoient tant de partis contre eux qu'ils n'osoient sortir de leurs retranchemens, et le comte de Grammont eut beaucoup d'avantages sur eux en plusieurs rencontres; ce qui commença à ralentir leur chaleur et à faire perdre l'espérance de faire tant de progrès qu'ils s'étoient imaginés.

Le Roi, qui en même temps avoit glorieusement repris sur les ennemis la ville de Corbie, envoya au duc d'Epernon, et fit lever tant de troupes pour s'opposer à eux, que, si elles eussent été employées selon son intention, ou qu'elles le pouvoient être, on les eût pu dès cette année chasser des postes qu'ils avoient occupés.

Digitized by Google

Le comte de Grammont prit sur eux un fort qu'ils avoient bâti sur une côte près d'une église nommée de Sainte-Barbe, par le moyen duquel ils étoient maîtres de tout le vallon dans lequel sont situés Socoa et Bourdaguain.

Ceux de dedans se défendirent courageusement; mais les nôtres opiniâtrèrent tellement le combat qu'ils forcèrent la place, et tuèrent tout ce qu'ils y trouvèrent, à la réserve de quinze qui firent les morts, et, dès qu'ils en eurent le moyen, se jetèrent dans l'église, dans laquelle quelques-uns des leurs se défendoient encore; mais ils y furent forcés, et on fit main-basse sur eux; deux pièces de canon qui étoient dedans furent jetées dans la mer et le fort fut démoli.

Le vice-roi de Navarre et l'amiral de Castille tentèrent deux ou trois fois de se saisir du pas de Pied-de-Port; mais le marquis de Poyanne avoit mis si bon ordre à tous les passages qu'ils furent toujours repoussés avec grande perte.

L'entrée des ennemis en ce royaume donna lieu à des esprits brouillons et méchans de persuader à une partie des peuples de Saintonge et Angoumois qu'ils se pouvoient impunément soulever et refuser de payer les tailles au Roi, supposant qu'il n'étoit pas en état de les y pouvoir contraindre. Le Roi, par sa prudence, apaisa aucunement ces mouvemens, qui recommenceront néanmoins l'année suivante, comme nous verrons lors.

Digitized by Google

LIVRE XXVIII.

[1637] Comme Dieu, par sa providence, régit tout le monde, les rois, par leur prudence, qui est la vraie vertu royale, gouvernent leurs États. Cette vertu est appelée divine, pource que par elle il semble que les princes devinent l'avenir, ce qui n'est propre qu'à Dieu, qui est appelé de ce nom-là pource qu'à lui seul sont présentes toutes les différences des temps.

Mais la prudence divine n'est sujette à aucuns accidens fortuits; elle atteint certainement à la fin qu'elle se propose. La prudence humaine, quelque parfaite qu'elle puisse être, n'est pas assurée; plusieurs choses imprévues en peuvent empêcher l'effet: toutefois elle est enfin maîtresse de la fortune, et, si elle ne peut surmonter toutes les disgrâces, elle en affoiblit et arrête le cours, ou les fait changer en mieux.

Le Roi ne pouvoit humainement avoir ordonné ses affaires avec plus de conduite qu'il avoit fait l'année précédente. Il avoit mis ses armées sur pied avant que ses ennemis eussent fait le même; avoit donné ordre que leurs forces fussent arrêtées en Italie et en Alsace par ses armes, et en Allemagne par celles des Suédois fortifiées de son assistance; avoit fait assiéger la ville de Dôle, que les ennemis mêmes n'espéroient pas pouvoir soutenir le siége six semaines; avoit des troupes sur la frontière de Picardie, auxquelles l'armée qu'il avoit en Hollande, et que les États lui devoient renvoyer, se devoit joindre: il fit même un traité avec eux, par lequel il les assista de grandes

Digitized by Google

sommes pour leur aider de mettre promptement en campagne, et divertir encore les ennemis de ce côté-là.

Mais, bien que les choses lui succédassent heureusement en l'Alsace, en l'Allemagne et en Italie, néanmoins en la Bourgogne il arriva, contre toute apparence, que, bien que de jour à autre on lui mandât de son armée que la ville de Dôle étoit prête à se rendre, on ne put néanmoins s'en rendre maître.

Ses troupes ne lui furent renvoyées que si tard par les Hollandais qu'elles lui furent inutiles; les États étant épuisés par les dépenses qu'ils firent à la reprise du fort de Schenck, ne mirent en campagne sitôt qu'ils avoient promis; ce qui donna le loisir et le moyen aux ennemis d'entreprendre à leur aise sur notre frontière, et venir assiéger La Capelle, le Castelet et Corbie, trois places qui, par la lâcheté de ceux qui y commandoient, ne tinrent pas plus de jours qu'ils devoient tenir de mois.

Mais, bien que le Roi fût surpris pas ces accidens, et que les ennemis, enflés par ces prises, vinssent faire des courses jusque sur les bords de la rivière de l'Oise, le Roi néanmoins, ne perdant pas courage, y pourvut avec tant de sagesse, qu'assemblant de tous côtés avec une promptitude incroyable une grande armée, en moins de trois semaines il repoussa ses ennemis de vive force jusque dans la Flandre, attaqua à leur barbe la principale et la seule importante des trois places qu'ils avoient prises, et l'emporta en automne, d'autant plus glorieusement qu'il n'eut pas moins de peine à combattre la rigueur de la saison que ses ennemis.

Au milieu du bonheur de cette victoire, il lui

Digitized by Google

arrive une disgrâce que nulle prudence humaine ne lui devoit faire craindre; car Monsieur et M. le comte, que cet heureux succès devoit lier plus étroitement à la personne du Roi, qui leur avoit donné part à cette glorieuse action, les ayant honorés du commandement de son armée, écoutèrent les mauvais conseils de ceux qui n'étoient ni les plus sages ni les plus gens de bien de leurs serviteurs, et, prenant ou prétexte ou créance légère de quelque refroidissement de Sa Majesté vers eux, s'éloignèrent de la cour, à dessein d'attirer les plus grands du royaume à leur suite; et, pour faire plus de mal, étant séparés en divers lieux, se retirèrent, l'un à Blois, l'autre à Sedan, en intention l'un et l'autre de passer outre, selon qu'ils en auroient le moyen et le jugeroient à propos pour leur entreprise. Cela releva l'espérance des Espagnols, qui croyoient déjà voir le feu dans le royaume, et le Roi si empêché à éteindre celui de la rebellion qui étoit dans le cœur de l'Etat, qu'il n'auroit pas le moyen de s'opposer à eux.

Mais la sagesse et prudence du Roi, assistée de la protection de Dieu, à laquelle il a toujours eu une particulière confiance, le fait démêler cette année si heureusement de cette affaire si importante, qu'après avoir donné tous les ordres qui se pouvoient apporter aux mauvais événemens qui en pouvoient arriver, et remontré à Monsieur et à M. le comte que ce qu'on leur faisoit entreprendre étoit plus contre leur honneur et leur avantage que contre le bien même de ce royaume, il surmonte enfin toutes les mauvaises impressions que les méchans avoient mises en leur esprit, et les fait rentrer en leur devoir, et si à

Digitized by Google

temps, que les préparatifs qu'il fait contre ses ennemis n'en sont point affoiblis, mais au contraire sont plus puissans que les années précédentes, ce qui est une chose que l'on peut dire émerveillable. Le Roi a contre lui l'Empereur et le roi d'Espagne, qui attirent avec eux tant d'autres Etats de la chrétienté, qui les assistent de leurs forces à leurs dépens; il n'a que son seul royaume, qui est bien moindre en étendue que n'est ni l'Espagne ni l'Allemagne, et est entièrement environné de leurs Etats; il n'est secouru de ses alliés qu'au prix de sommes immenses qu'il est obligé de leur donner pour fournir aux frais de la guerre; il a plusieurs de ses sujets, grands et petits, qui ne font pas leur devoir; les peuples se mutinent et refusent de payer ses tailles; quelques grands connivent avec ses ennemis; et néanmoins il résiste aujourd'hui à toute cette maison d'Autriche, avec tant de vigueur et de puissance, par le sage conseil que l'esprit de Dieu lui donne, que non-seulement ne peuvent-ils attaquer son Etat par tant d'endroits qu'il ne leur oppose autant d'armées qui empêchent leurs desseins, mais en outre le champ de la guerre a toujours été dans leur propre pays, en Italie, dans le Milanais, en Allemagne, dans l'Alsace et en Flandre, et, s'ils sont entrés en France, c'a été comme un éclair, vu qu'ils en ont été incontinent chassés.

Nous avons dit l'année passée que Monsieur reçut du Roi, par messieurs de Chavigny et le comte de Guiche, une réponse favorable à tout ce qu'il avoit désiré de Sa Majesté, qui lui avoit même envoyé par eux un écrit signé de sa main, par lequel elle

Digitized by Google

promettoit, sous quelques conditions, consentir à son mariage, ce que Monsieur accepta lors même par écrit signé de lui.

Mais depuis on lui fit changer de pensée ; il refusa de demeurer dans les mêmes termes avec le Roi, et il envoya le comte de Fiesque à M. le comte, à dessein de faire de nouvelles demandes à Sa Majesté.

Ledit comte de Fiesque lui apporta la réponse et le confirma en cette humeur; lors il se résolut d'envoyer Chaudebonne pour faire ses demandes nouvelles. Les sieurs de Chavigny et de Guiche partirent avant lui pour retourner trouver Sa Majesté, à laquelle ils rapportèrent l'écrit qu'elle avoit signé, puisque Monsieur n'avoit pas voulu accomplir ce qui y étoit contenu, bien qu'il l'eût du commencement promis et même signé de sa main.

Chaudebonne arriva près du Roi incontinent après eux, au commencement de janvier, et lui apporta des lettres de Monsieur en créance sur lui.

Il supplia le Roi, de la part de Monsieur, de vouloir lui accorder le gouvernement de la ville et château de Nantes et du comté Nantais, et celui de Verdun, ou au moins de Mézières pour M. le comte, et tout cela avec force belles paroles pleines de respect et de soumission, et force protestations d'assurance de son affection et de sa fidélité.

Sa Majesté, après l'avoir écouté patiemment, renvoya d'abord toutes les civilités de Monsieur par des paroles les plus pleines d'affection qu'il se pouvoit imaginer, et, après lui avoir témoigné la grande et sincère amitié qu'il portoit à Monsieur, son frère, et

Digitized by Google

le déplaisir qu'il avoit de la conduite qu'on lui faisoit prendre, lui répondit qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir lui accorder les deux supplications qu'il lui faisoit, mais qu'il avoit ce contentement que le refus que le bien de son Etat l'obligeoit de lui faire, étoit fondé sur tant de raisons, qu'il ne pourroit qu'il ne l'approuvât lui-même.

Les raisons que Sa Majesté lui représenta furent premièrement que Monsieur, depuis son retour de Bruxelles, lui avoit dit plusieurs fois que, lorsque étant en Flandre il avoit demandé Bellegarde ou Châlons, c'étoit en intention de recommencer après son racommodement une nouvelle brouillerie, et avoit hautement loué la fermeté avec laquelle Sa Majesté avoit refusé lesdites places, parce qu'en ce faisant on lui avoit ôté le moyen de mal faire, et donné lieu de revenir à son devoir.

En second lieu, que telles gratifications ne se méritant que par bonne conduite, il n'y avoit point d'apparence de les accorder en suite d'une faute semblable à celle que lui et M. le comte avoient faite en se retirant sans sujet de la cour.

En troisième lieu, que Sa Majesté ayant déjà accordé diverses grâces à Monsieur, et rendu beaucoup de témoignages de sa bonté, qui n'avoient pas été suivis d'effets correspondans aux promesses de Monsieur, il étoit bien plus raisonnable que Monsieur se confiât en Sa Majesté, qui avoit trop d'intérêt en sa conservation pour procurer du mal à sa personne, que Sa Majesté en Monsieur, qui jusqu'à présent n'avoit pas témoigné, en diverses occasions, prendre grande part aux intérêts de l'Etat, lesquels avoient

Digitized by Google

souvent été traversés par les mauvais conseils qu'on lui avoit donnés.

En quatrième lieu, que Monsieur ne pouvant se rendre utile à l'Etat qu'en témoignant être étroitement uni à Sa Majesté, elle ne pouvoit en aucune façon lui accorder une place, tant parce que les plus grossiers verroient clairement que Monsieur ne l'auroit demandée que par défiance, que parce aussi que ce lui seroit un sujet d'être toujours éloigné de la cour, en lieu où ses mauvais conseillers croiroient avoir lieu d'écouter impunément toutes sortes de propositions contre le bien et le repos de ce royaume.

En cinquième lieu, que Monsieur lui ayant envoyé, par les sieurs de Chavigny et comte de Guiche, un papier signé de lui, portant que si Sa Majesté vouloit consentir à son mariage, il demeureroit entièrement satisfait et auroit une pleine confiance en elle; puisque Sa Majesté avoit consenti de le contenter à ce sujet et le lui avoit envoyé offrir, il n'étoit plus question d'autres conditions, mais bien de l'exécution des promesses de Monsieur; à quoi il étoit d'autant plus obligé que son propre mouvement en étoit la source, et qu'il les avoit faites et signées dans Blois, où il ne pouvoit s'excuser sur aucun prétexte de contrainte; que n'ayant pas une autre foi que celle qu'il avoit il y avoit quinze jours, s'il manquoit aux paroles qu'il avoit données en ce temps-là, Sa Majesté n'avoit pas lieu d'espérer aucun effet de toutes celles qu'il lui pourroit donner à l'avenir; mais que s'il se conduisoit comme il devoit, Sa Majesté prendroit toujours les occasions qui se présenteroient de lui procurer tout avantage, comme aussi de témoigner

Digitized by Google

par effet sa bonne volonté à M. le comte lorsqu'il lui en donneroit sujet, comme elle vouloit l'espérer, par une meilleure conduite que celle qu'il avoit prise en se retirant de la cour sans sujet.

Que plût à Dieu qu'il eût les dispositions qu'il vouloit avoir, il lui bailleroit volontiers plus de gouvernemens qu'il n'en voudroit.

Chaudebonne voulant faire valoir à Sa Majesté que Monsieur lui offroit le gouvernement d'Auvergne pour le comté Nantais, le Roi lui répondit qu'il y avoit bien de la différence; que l'Auvergne étoit un gouvernement digne de Monsieur, auquel il pouvoit témoigner son affection au Roi et à la France, s'y conduisant bien, et que le comté Nantais n'étant pas de sa portée, il ne pouvoit le désirer qu'avec mauvaise intention; en un mot, qu'il n'y avoit personne au monde qui pût faire faire à Sa Majesté une telle faute;

Que si Monsieur le vouloit croire, ils vivroient avec la même familiarité qu'ils avoient fait par le passé; il n'auroit jamais sujet de se plaindre de Sa Majesté, ains toute occasion de s'en louer, et il répareroit la légèreté qu'on lui avoit fait faire, en témoignant son affection à l'État en l'occasion présente.

Le sieur de Chaudebonne dit que Monsieur prétendoit que le Roi lui eût manqué lorsqu'il arrêta Puylaurens prisonnier. Sa Majesté s'offrit de justifier tout de nouveau à Monsieur les contraventions notables que Puylaurens avoit faites aux grâces que Sa Majesté lui avoit accordées.

Après que Sa Majesté eut ouï à loisir Chaudebonne, et considéré les choses qu'il lui représentoit de la

Digitized by Google

part de son maître, qui lui donnoient à bon droit sujet de douter de l'événement de cette affaire, elle envoya un ordre aux gouverneurs et lieutenans généraux de plusieurs provinces, par lesquelles Monsieur se retirant d'Orléans eût pu passer aux pays étrangers, et leur manda qu'étant avertie qu'il étoit porté par des personnes mal affectionnées à son service et à l'Etat, et à son propre bien, à se retirer en Espagne ou ailleurs, avec les ennemis déclarés de la France, sans mettre en considération les bons traitemens qu'il avoit reçus d'elle et qu'elle lui avoit fait savoir être en résolution de lui continuer, Sa Majesté leur commandoit de faire défense en tous les lieux de passage des rivières et autres endroits où ils estimeroient à propos, dans l'étendue de leurs charges, de laisser passer ledit seigneur, et, en cas qu'il se présentât, commander à ceux qu'ils chargeroient de la garde des passages, de le retenir avec les respects convenables à sa naissance et qualité, jusqu'à ce que Sa Majesté s'avançât en personne au lieu où il seroit, pour approuver elle-même l'action, et obliger ledit seigneur à se tenir en son devoir par tous les témoignages possibles d'une chère et sincère affection; et, en cas de besoin, Sa Majesté leur ordonnoit de se joindre avec leurs amis à ceux à qui Sa Majesté avoit donné pareil ordre, laquelle entendoit que tous ceux auxquels ils feroient savoir sa volonté, fussent suffisamment chargés et autorisés pour l'exécution d'icelle.

Cela fait, Sa Majesté tint un conseil dès le 11 dudit mois de janvier, auquel le cardinal lui représenta que l'affaire de Monsieur ne pouvoit aboutir qu'à l'une de quatre fins:

Digitized by Google

Ou à accommodement sincère et véritable,

Ou à la détention de la personne de Monsieur,

Ou à sa sortie du royaume,

Ou à accommodement simulé.

Que le premier étoit le meilleur, et celui auquel il falloit tendre si la sincérité s'y pouvoit trouver, mais qu'il ne croyoit pas qu'on pût trouver assurance en sa dissimulation, quelque expédient qu'on pût prendre;

Que le second étoit dangereux et on n'y vouloit point penser;

Que le troisième étoit mauvais pour la France, mais particulièrement pour Monsieur, qui s'exposeroit à sa perte s'il se mettoit entre les mains des ennemis de l'État, et qui ne pourroit nuire beaucoup s'il ne s'y mettoit pas;

Qu'il étoit vrai que la paix pouvoit être retardée par la sortie de Monsieur, mais peut-être que sa personne ne seroit pas si considérable que les Espagnols voulussent rendre une guerre éternelle à son égard, vu principalement que le Roi offriroit toujours à Monsieur d'oublier sa faute, et que les ennemis n'étoient ni si imprudens, ni si aveuglés que de prétendre que, par leur moyen, on lui donnât des établissemens dans le royaume dont il les pût assister;

Qu'ainsi le retardement de la paix étoit à appréhender de la sortie de Monsieur; dans ce malheur on retireroit ce fruit, qu'il n'y auroit rien à craindre au dedans, étant certain qu'en cet état Monsieur ne seroit considéré de personne, et qu'il ne faudroit qu'une même armée pour combattre les ennemis et Monsieur;

Qu'il étoit à craindre que Monsieur et M. le comte,

Digitized by Google

étant avec les ennemis, leur facilitassent la prise de quelques places dont ils connoissoient la foiblesse, et esquelles ils pouvoient pratiquer quelque intelligence, et que certainement ce seroit le principal but des Espagnols, pour armer la France contre elle-même et former un parti dans l'État, et que Monsieur et M. le comte n'auroient point d'autre dessein pour se tirer des mains des Espagnols.

Mais, supposé qu'on ne pût prendre assurance en la parole de Monsieur, ce que ses fréquentes et incroyables réchutes et la légèreté de son naturel rendoient très-certain, sa demeure pouvoit causer des inconvéniens plus préjudiciables à l'État que sa sortie.

Il lui seroit plus aisé, demeurant au dedans, de faire des pratiques et des menées, qu'étant au dehors ou si on le voyoit à la tête des Espagnols; ceux qui même seroient mal affectionnés à l'État seront retenus en cette occasion, de peur d'avantager les ennemis du royaume.

Quant à ce qui étoit de la facilité qu'ils pourroient apporter à la prise de quelques places, qu'il étoit certain qu'ils n'en sauroient tant faire prendre par la force qu'ils en pourroient pratiquer demeurant au dedans, outre que, s'ils rendoient les ennemis plus considérables par leur présence, le Roi seroit plus puissant à s'y opposer, ses forces n'étant point divisées.

Que le quatrième étoit le pire de tous et celui qu'il falloit éviter à quelque prix que ce fût, pour plusieurs raisons;

Que la présence de Monsieur avec mauvaise intention, mettoit en certains cas la sûreté du Roi

Digitized by Google

et de ses serviteurs plus confidens en compromis;

Elle diminuoit les forces du royaume pour le dehors, parce qu'il les faudroit diviser pour contenir Monsieur au dedans;

Elle empêcheroit Sa Majesté d'être absolue et troubleroit la levée de ses deniers, parce que quiconque voudroit désobéir trouveroit un asile;

Qu'elle exciteroit les mal affectionnés à tenter ce qu'ils n'oseroient penser si Monsieur étoit au dehors, et qu'il seroit bien difficile d'éviter qu'il ne corrompît à la longue quelque personne considérable, principalement s'il arrivoit quelque mauvais événement;

Qu'enfin en cet état le Roi n'oseroit rien entreprendre de considérable, ni au dehors ni au dedans.

Que pour ces raisons il falloit tenter tous les moyens possibles pour parvenir à un accommodement sincère avec Monsieur; mais que, quelque résolution qu'on prît, il en falloit voir la fin dans huit jours, parce que la saison commençoit à nous presser, et que telles personnes pourroient bien se déclarer au printemps qui ne l'oseroient faire maintenant; qu'ils craignoient qu'on n'eût assez de temps pour les châtier, avant que les armées ennemies fussent en campagne;

Que pour se disculper devant Dieu et devant le monde, le Roi verroit s'il vouloit, auparavant que venir aux extrémités, qu'on tentât cette voie d'accommodement :

Savoir est, que Monsieur ayant désiré pour sa satisfaction que le Roi voulût consentir à son mariage, et promettant moyennant ce être guéri de toutes sortes de défiance et demeurer très-satisfait;

Et M. le comte prétendant n'être pas en assurance

Digitized by Google

dans la cour, et assurant ne vouloir faire aucune chose contre le service du Roi;

Sa Majesté, bien qu'elle n'eût donné aucun sujet de plainte, ni à Monsieur ni à M. le comte, auroit néanmoins une telle bonté vers eux, que pour contenter l'un et délivrer l'autre de ses appréhensions, bien qu'elles n'eussent point de fondement, elle auroit agréable de consentir au mariage et permettre que M. le comte demeurât en son gouvernement; en sorte qu'il n'eût pas lieu d'y rien appréhender, pourvu que Monsieur et M. le comte promissent par écrit de ne rien entreprendre contre le service du Roi, de favoriser ses affaires en tout ce qu'il leur seroit possible, et de n'avoir aucune intelligence, dedans ni dehors le royaume, qui dût être suspecte à Sa Majesté, et que tous deux promissent séparément que, si l'un manquoit à sa parole et sortoit de son devoir, il ne l'assisteroit ni favoriseroit directement ni indirectement, ains serviroit le Roi de tout son pouvoir.

Enfin que si cette négociation ne réussissoit, et promptement, il falloit faire avancer quelques troupes vers Étampes et vers Chartres, renvoyer le marquis d'Alluye à Orléans, et donner assez d'ombrage à Monsieur à ce qu'il s'en allât d'effroi, sans qu'il pût dire qu'on l'ait voulu chasser, dont le contraire paroîtroit en ce que le Roi avoit fait garder les passages pour l'en empêcher.

S'il ne s'en alloit point et qu'il ne voulût point s'accommoder, en ce cas il le falloit pousser plus ouvertement et le faire sortir du royaume, le repos de l'État étant préférable à tout.

Sa Majesté n'agréa pas le délai que le cardinal

Digitized by Google

proposoit, et vouloit partir sur-le-champ pour aller droit à Monsieur; mais enfin le cardinal ramena son esprit, la suppliant d'avoir agréable d'adoucir les affaires en sorte que l'aigreur n'éloignât pas la paix; que les événemens de cette affaire, de quelque façon qu'on les regardât, sembloient et étoient si incertains, qu'il n'y avoit personne qui pût dire déterminément quelle voie étoit la meilleure pour en sortir heureusement;

Qu'il se soumettoit d'autant plus volontiers au sentiment de Sa Majesté, qu'il ne voyoit point de certitude à quelque chemin qu'on pût prendre;

Que Sa Majesté se souviendroit, s'il lui plaisoit, que, quelque proposition qu'on lui eût faite d'accommodement, elle n'avoit pas retardé un seul jour les préparatifs qu'il falloit faire pour prendre une autre voie; qu'on avoit garni les passages que Sa Majesté avoit commandés, et ensuite il avoit fallu faire venir de la cavalerie pour suivre telle résolution qu'il lui plairoit, laquelle n'étoit pas encore arrivée; que l'on continueroit à exécuter ponctuellement et diligemment les ordres que Sa Majesté donneroit pour suivre sa première pointe; qu'il n'étoit donc plus question que de savoir ses volontés, et cependant, pour mettre les choses au chemin que Sa Majesté désiroit, l'on donneroit, dès le lendemain matin, au sieur de Chaudebonne les dépêches pour s'en retourner à Blois;

Qu'il étoit du tout nécessaire qu'il plût à Sa Majesté nommer quelques personnes de capacité et fidélité pour envoyer à Rocroy, Charleville et Mouzon, pour donner ordre à la sûreté de ces places, qui avoient

Digitized by Google

besoin de personnes affectionnées et intelligentes pour les assurer, faire munir et fortifier;

Qu'il y avoit tant de difficulté en ce temps à trouver des personnes fidèles, qu'en vérité il n'en connoissoit point à lui nommer, tout ce qui étoit de meilleur étant employé;

Qu'il tenoit si important de pourvoir à toute cette frontière, qu'on venoit de dresser une dépêche à M. de Châtillon, par laquelle Sa Majesté lui mandoit d'aller tenir son siége à Mézières et visiter toutes ces places : cependant l'on ne la feroit point partir que l'on n'eût la réponse de Sa Majesté;

Qu'on estimoit qu'il devoit mener avec lui une couple de bons régimens, pour distribuer dans les places qui en auroient le plus de besoin ; Sa Majesté prendroit, s'il lui plaisoit, la peine de les désigner;

Qu'il la supplioit de croire qu'il suivroit avec joie ses volontés, et que s'il voyoit quelque chose de certain, il ne laisseroit pas de le lui dire, quoiqu'il fût contraire à ses pensées.

Et, pour ce que Monsieur demandoit avec grande instance qu'on mît en liberté La Rivière, son aumônier (1), qui avoit été mis à la Bastille l'année précédente, le cardinal supplia le Roi de lui mander s'il vouloit que l'on hasardât de lui renvoyer sondit aumônier, qui promettoit merveille sans que l'on en espérât beaucoup;

(1) *La Rivière, son aumônier :* Louis Barbier, abbé de La Rivière, avoit été autrefois professeur au collége du Plessis. Il en étoit sorti pour s'attacher à Hubert, évêque de Cahors, premier aumônier de Monsieur. Habile dans l'intrigue, il commençoit à prendre sur le prince le même ascendant que Puylaurens. On le verra jouer un grand rôle dans la Fronde.

Digitized by Google

Que le seul fondement qui portoit à le laisser sortir étoit qu'il ne sauroit mettre les choses en pire état qu'elles étoient; et que peut-être prendroit-il avec le temps, par son intérêt plus que par celui de l'Etat, dont à son avis il ne se soucieroit guère, le contre-pied de Montrésor et des autres de cette faction.

Sa Majesté se rendit à ses avis, et commanda qu'on délivrât La Rivière, et avec lui encore le chevalier de Grignan.

Au même temps le père de Gondren, confesseur de Monsieur, arriva de Blois, où il avoit été envoyé de la part du Roi le 24 décembre, croyant qu'il pourroit avoir plus de pouvoir qu'un autre sur son esprit, pour lui faire voir ce qui étoit de son devoir et de son bien, et le ramener au point que l'on désiroit.

Il fit au Roi, le 14 janvier, à peu près les mêmes propositions qu'avoit faites Chaudebonne, demandant à Sa Majesté, outre le consentement pour son mariage, une place de sûreté, laquelle il désiroit être, ou Blaye, ou Nantes, ou Boulogne, au lieu de l'une desquelles places Monsieur rendroit le gouvernement d'Auvergne; et que ce qui le portoit à préférer une place maritime ou proche de la mer à une de terre, étoit qu'en celle de mer il pouvoit se retirer et s'embarquer quand bon lui sembleroit, au lieu qu'il ne pouvoit sortir d'une place de terre qu'en passant chez le prince voisin, avec lequel par conséquent il seroit obligé d'avoir toujours intelligence, ce qui le rendroit suspect.

Il ajouta un autre moyen, qui étoit qu'il plût au Roi donner une place à M. le comte, et que Monsieur demeurât à Blois, le Roi lui continuant ses apanages

Digitized by Google

et entretènemens ordinaires, à la charge que M. le comte seroit caution de Monsieur, et qu'ils s'obligeroient, sous toutes sortes de sacremens et de sermens, non-seulement de s'abandonner l'un à l'autre si l'un d'eux venoit à manquer à la fidélité qu'il devoit au Roi, mais d'agir contre celui qui sortiroit de son devoir comme contre un ennemi, avec toute l'ardeur que devoit un bon et fidèle sujet;

Ou que le Roi trouvât bon que Monsieur se retirât hors du royaume, comme seroit en Avignon ou autres terres du Pape, ou en Savoie ou en Angleterre; et que, si on convenoit d'un de ces partis, Monsieur et M. le comte écrivissent telles lettres que le Roi commanderoit, tant dedans que dehors le royaume, pour faire savoir partout leur obéissance et leur satisfaction;

Mais que, quelque accord qui se fît, Monsieur demandoit une déclaration par laquelle le Roi assureroit, lui et M. le comte, de ne rechercher aucun de leurs gens (1) ni de ceux qui les auroient suivis.

Sa Majesté avoit une grande aversion de M. le comte, le procédé duquel lui sembloit orgueilleux; et pour ce sujet elle avoit peine à se résoudre à le rechercher par l'envoi de plusieurs personnes l'une après l'autre; elle se portoit à le pousser jusques au bout, et à tirer raison du mépris qu'elle lui sembloit qu'il faisoit de son autorité; mais le cardinal adoucissoit son esprit tant qu'il pouvoit, et particulière-

(1) *De ne rechercher aucun de leurs gens:* On voit que Montrésor et Saint-Ibal craignoient toujours que le cardinal ne fût instruit du complot tramé par eux à Amiens. Ils vouloient être sûrs qu'on ne les poursuivroit pas après l'accommodement de Monsieur.

Digitized by Google

ment en ce temps qu'il ne jugeoit pas propre à prendre tels conseils, si ce n'étoit à l'extrémité, et fit enfin résoudre Sa Majesté d'envoyer encore vers lui le sieur de Bautru, auquel elle commanda de lui témoigner que son voyage étoit un pur effet de la bonté du Roi, qui vouloit voir, avant que les choses allassent à l'extrémité, si on pouvoit empêcher audit sieur le comte de se précipiter à sa perte;

Qu'on ne vouloit point le séparer de Monsieur, mais bien, en les contentant tous deux raisonnablement, tirer parole de l'un et de l'autre qu'ils ne s'assisteroient plus, en cas que l'un d'eux sortît de nouveau de son devoir;

Que ce qu'on lui promettroit lui seroit tenu réellement; que le cardinal, par commandement du Roi, s'y obligeroit s'il vouloit, mais qu'il désiroit aussi avoir pareille assurance de lui.

Ledit sieur de Bautru eut charge de ménager le fond de sa créance, ainsi qu'il estimeroit plus à propos, l'exposant plus tôt ou plus tard selon la disposition qu'il rencontreroit: laquelle créance consistoit en un effet de bonté que M. le comte n'attendroit pas, puisque le Roi trouvoit bon de lui donner Mouzon pour sa demeure, afin de guérir son esprit des appréhensions qu'on lui avoit données, quoiqu'elles fussent sans fondement.

Sa Majesté, usant de cette bonté, ne désiroit autre chose dudit sieur le comte qu'une promesse juste et raisonnable, par laquelle il déclareroit qu'ayant plu au Roi, par sa bonté, entendre à la très-humble supplication qu'il lui avoit faite de lui permettre de demeurer dans Mouzon, il promettoit à Sa Majesté

Digitized by Google

qu'il y vivroit comme un bon et fidèle sujet doit faire, sans avoir aucune pratique ni intelligence avec les étrangers ni qui que ce fût qui pût être suspect à Sa Majesté; et s'il arrivoit qu'après qu'il auroit plu à Sa Majesté recevoir Monsieur et lui en ses bonnes grâces, son altesse se voulût départir de l'obéissance qu'il devoit à Sa Majesté, ce qu'il croyoit assurément qu'il ne feroit jamais, il juroit et promettoit à Sa Majesté, non-seulement de ne l'assister ni adhérer à ses desseins, ni directement ni indirectement, en quelque façon que ce puisse être, mais d'agir contre lui et ceux qui le suivroient, en exécution des ordres du Roi; comme aussi il supplioit Monsieur de faire le même à son égard, s'il s'oublioit jamais jusques à tel point de se départir de l'obéissance et de la fidélité qu'il devoit à Sa Majesté, ce qui n'arriveroit jamais.

Ledit sieur de Bautru eut aussi commandement, au cas que ledit sieur le comte lui demandât s'il rentreroit pas dans la fonction de son gouvernement, de lui dire que c'étoit ce que désiroit le Roi, et que s'il donnoit de telles assurances que Sa Majesté n'eût pas lieu d'en douter, il lui en laisseroit volontiers l'administration, mais que peut-être seroit-ce prudence à M. le comte de ne la pas désirer si promptement.

Que s'il parloit du commandement des armées, ce qu'il ne pouvoit faire avec prudence et sans donner sujet, en l'état présent où étoient les choses, de soupçonner quelque continuation de dessein, il lui représenteroit que, par raison, il ne devoit pas avoir cette pensée, puisqu'il n'y en avoit point qui pût permettre au Roi d'en user ainsi présentement.

En un mot que, comme le Roi vouloit bien donner

Digitized by Google

cette place à M. le comte, il vouloit aussi voir si clair en sa volonté, qu'après avoir pris la place il ne pût se forger un nouveau mécontentement sur aucun prétexte;

Que le premier effet qu'on désiroit de M. le comte étoit l'assurance de la sincérité de ses intentions.

Le deuxième est qu'il disposât Monsieur, sur lequel il avoit tout pouvoir, à ce qu'il devoit dans les conditions que Monsieur lui-même avoit demandées par écrit, en termes si exprès qu'il n'y avoit pas lieu d'y rien ajouter, et qu'ensuite le Roi pût être assuré que Monsieur ni lui ne fissent point les tribuns du peuple, et qu'au contraire ils contribueroient tout ce qu'ils pourroient à seconder les intentions du Roi.

Le troisième étoit son seing et sa promesse, en termes si clairs qu'il n'y eut pas lieu d'y gloser.

Que le Roi désiroit avoir réponse de tout ce que dessus dans huit jours au plus tard; et, afin de rendre la diligence que le Roi désiroit, possible audit sieur de Bautru, il emportoit dès lors un passe-port en blanc pour celui que M. le comte voudroit envoyer vers Monsieur avec ledit Bautru, et qui prieroit ledit sieur le comte de lui faire connoître ses intentions si clairement qu'il ne fallût point avoir recours à un nouveau voyage pour en tirer éclaircissement, et en tel cas le Roi tiendroit toute longueur pour un refus de sa bonté.

Cependant Sa Majesté renvoya incontinent après M. de Léon à Monsieur, pour lui dire que Sa Majesté ne pouvant souffrir que son éloignement d'auprès d'elle tînt plus longuement les esprits en suspens, tant dedans que dehors le royaume, elle avoit voulu,

Digitized by Google

après avoir ouï tout ce que le révérend père Gondren et le sieur de Chaudebonne lui avoient représenté de sa part, lui faire savoir sa dernière résolution, qui consistoit en deux points:

Le premier, que Sa Majesté demeuroit dans la proposition que Monsieur lui avoit envoyée par les sieurs de Chavigny et comte de Guiche touchant son mariage, et trouvoit bon d'y consentir aux conditions de l'écrit que Sa Majesté lui avoit envoyé par lesdits sieurs de Chavigny et comte de Guiche, et qu'elle remettoit entre les mains dudit sieur de Léon.

Le second, que M. le comte, ayant fait supplier le Roi qu'il lui plût lui désigner quelque lieu où il put demeurer dans son gouvernement de Champagne, Sa Majesté lui avoit accordé la ville de Mouzon aux conditions portées par la promesse que mondit sieur le comte devoit signer en acceptant cette faveur, de laquelle promesse étoit baillée copie audit sieur de Léon.

Moyennant ce, Monsieur se contenteroit de demeurer dans Blois, avec la jouissance de ses revenus, pensions et entretènemens ordinaires, et de promettre au Roi, par un écrit signé de sa main, qu'il y vivroit comme un bon frère et fidèle sujet devoit faire, sans avoir aucune pratique ni intelligence, tant dedans que dehors le royaume, avec qui que ce fût qui pût être suspect à Sa Majesté, et de favoriser de tout son pouvoir les desseins de Sa Majesté, et faciliter en tout et partout l'exécution de ses ordres; et s'il arrivoit, qu'après qu'il auroit plu à Sa Majesté recevoir sa personne et celle du comte de Soissons en ses bonnes grâces, ledit sieur comte vînt à se départir de son devoir et de la fidélité et obéissance qu'il doit à Sa

Digitized by Google

Majesté, ce que l'on croyoit assurément qu'il ne feroit jamais, il juroit et promettoit sur les saints Evangiles, non-seulement de n'adhérer à de si mauvais desseins directement ni indirectement, en quelque façon que ce pût être, mais d'agir contre lui et ceux qui le suivroient, en exécution des ordres du Roi; comme aussi il prioit ledit sieur le comte de faire le même à son égard, s'il s'oublioit jamais jusques à tel point de se départir de la fidélité qu'il devoit à Sa Majesté, ce qui n'arriveroit jamais; moyennant laquelle promesse Sa Majesté trouvoit bon de lui en donner une autre aussi signée de sa main, par laquelle elle lui promettoit, pourvu qu'il demeurât dans la fidélité et obéissance qu'il lui avoit jurée par sa promesse susdite, et accomplît le contenu en icelle, sans avoir aucune pratique contraire au bien de l'Etat et de son service, d'avoir même soin de sa personne et de ses intérêts que des siens, et qu'il vivroit dans le royaume et à la cour avec autant de sûreté que sa propre personne; ce que Sa Majesté lui promettoit en foi et parole de roi.

Le sieur de Léon eut ordre de dire qu'ensuite de ces choses, Sa Majesté expédieroit une déclaration d'amnistie en faveur des gens qui l'avoient suivi depuis le 15 novembre, dont il feroit délivrer la liste. Il partit le 18 de Paris.

Sa Majesté renvoya aussi, incontinent après, le père Gondren à mondit seigneur pour le même sujet, lequel arriva à Blois quelques heures avant ledit sieur de Léon, et vit Monsieur avant lui.

Cela fait, Sa Majesté partit de Paris le 21 pour aller à Fontainebleau et s'approcher de Monsieur, duquel

Digitized by Google

elle vouloit avoir absolument et promptement une résolution dernière, le bien de son service ne souffrant pas un plus long délai.

Elle laissa à Paris M. le prince, qui l'étoit venu trouver quelques jours auparavant, et lui donna charge et autorité d'empêcher qu'en son absence il ne s'y passât rien contre son service.

Monsieur donna audience au sieur de Léon le 21, et, après avoir entendu ce qu'il avoit à lui dire de la part de Sa Majesté, qui étoit qu'elle persistoit à lui accorder ce qu'il avoit désiré d'elle, par le sieur de Chaudebonne, et qu'ensuite il signât la promesse qu'elle avoit requise de lui, laquelle serviroit de marque de ses bonnes intentions, comme on jugeroit le contraire par le refus qu'il en feroit, et qu'il étoit nécessaire, en l'état présent des affaires, de donner promptement ce contentement au Roi, pour faire cesser les jalousies que l'état auquel il se trouvoit faisoit concevoir de lui, il demanda à voir à loisir lesdites promesses, desquelles le père Gondren l'entretint auparavant pour lui en faire comprendre la substance, et la justice qu'il y avoit à les signer, puis les lui bailla afin qu'il les examinât particulièrement; mais, remettant d'heure en heure à donner sa réponse, enfin ledit sieur de Léon lui dit que s'il ne la donnoit promptement il s'en retourneroit trouver Sa Majesté.

Cependant il arriva des nouvelles à Blois que quelques troupes du Roi s'avançoient en ce quartier-là, et que Sa Majesté étoit arrivée à Fontainebleau. Ceux qui avoient le plus de part en son esprit, au lieu de prendre de là occasion de le persuader de donner,

Digitized by Google

sans plus de délai, une si raisonnable satisfaction à Sa Majesté, prenoient sujet, au contraire, de le solliciter de s'enfuir et de sortir hors du royaume, si quelques-uns d'entre eux, et entre autres le père Gondren et le sieur Goulas, ne l'eussent courageusement fortifié contre ces pernicieux conseils. Ils ne le purent toutefois pas encore faire résoudre à signer lesdites promesses, mais il dépêcha au Roi le 23 le sieur du Boulay, frère dudit sieur de Léon, qui arriva le 24 vers Sa Majesté, et lui porta quelques demandes de la part de Monsieur: outre ce que ledit sieur de Léon avoit eu charge de lui promettre, il demandoit au Roi l'acquittement de ses dettes après la paix générale; ce que le Roi promit de faire en ce temps-là, pourvu qu'elles ne montassent qu'à la somme de 500,000 liv.;

Qu'on feroit valoir toutes les assignations qu'on lui avoit données: ce que Sa Majesté trouva bon;

Que Sa Majesté lui feroit don dès maintenant de la somme de 300,000 livres: ce qu'elle lui refusa à cause de la guerre;

Que Sa Majesté accorderoit une pension à Madame: laquelle Sa Majesté promit de lui accorder volontiers quand elle seroit venue en France et que le mariage seroit célébré;

Que la liberté seroit donnée aux sieurs du Fargis, Coudray, Gouille et La Motte-Massas: ce que Sa Majesté refusa;

L'exemption pour les villes de son apanage et celle de Tours, et ensemble leur continuer leurs octrois qu'on leur vouloit ôter: ce que le Roi leur refusa pour la conséquence.

Quant aux passe-ports nécessaires pour le retour

Digitized by Google

des siens, et la déclaration de l'amnistie générale de Sa Majesté, elle promit de leur pardonner à tous, Monsieur, son frère, se remettant en son devoir, et à ceux de M. le comte, s'il faisoit aussi le même;

Comme aussi de donner à Monsieur la liberté de demeurer en ses maisons, et d'aller où bon lui sembleroit dans le royaume : Sa Majesté répondant à cet article qu'il avoit toujours eu et auroit dans son royaume autant de liberté et de sûreté que lui-même.

Cette réponse si favorable de Sa Majesté témoignoit la franchise avec laquelle elle procédoit avec Monsieur, son frère, et lui donnoit tout sujet de revenir à lui sans plus dilayer.

Le même jour 24, le sieur de Bautru arriva à Fontainebleau d'auprès M. le comte, où le Roi l'avoit envoyé. Il rapporta à Sa Majesté que quelque adresse avec laquelle il eût pu agir avec lui, pour lui faire recevoir à grâce très-singulière les offres de Sa Majesté, qui alloient au-delà de ce qu'il pouvoit raisonnablement prétendre, il les avoit néanmoins refusées, ne se voulant pas contenter de la ville de Mouzon pour sa demeure.

Le cardinal, sur ce sujet et sur celui du voyage du sieur du Boulay, représenta à Sa Majesté que le voyage du sieur de Bautru lui justifioit que le conseil qu'on lui avoit donné de l'envoyer vers ledit sieur le comte étoit bon, puisque le refus que M. le comte avoit fait des ordres de Sa Majesté le mettoit beaucoup plus en son tort;

Cependant, considérant la peine que Sa Majesté eut à consentir auxdites offres, et l'inclination qu'elle

Digitized by Google

avoit à pousser l'affaire vertement, sans tant de retours, après avoir cherché, comme un aveugle, à tâtons les moyens qu'on avoit pensé convenables pour calmer cet orage intestin, et avoir, en ce faisant, plus de facilité de parvenir à une bonne paix avec les étrangers, qui sans doute seroient plus difficiles lorsqu'ils penseroient que la France seroit divisée en elle-même, il supplia Sa Majesté de faire savoir à son conseil précisément ce qu'elle trouvoit plus à propos en cette occasion, sur cette assurance que si son conseil jugeoit qu'il y eût quelque chose à redire, il le lui représenteroit librement;

Que, voyant la fierté de M. le comte, il seroit à désirer qu'on pût séparer Monsieur de lui, pour le pouvoir pousser comme il le méritoit; mais comme c'étoit chose dont on voyoit les utilités, sans connoître les moyens de la faire réussir, c'étoit au Roi à faire un coup de maître, prenant de son propre mouvement la résolution qu'il lui plairoit, avec cette confiance qu'elle seroit fidèlement et courageusement suivie de ses serviteurs;

Qu'il lui avoit plu en user ainsi lorsqu'il fut question de résoudre la guerre contre l'Espagne, et que Dieu voulut que ses résolutions et les pensées de ses serviteurs se trouvèrent du tout conformes;

Qu'il sembloit qu'on pourroit envoyer Bautru vers Monsieur, pour lui rapporter les difficultés de M. le comte, et lui faire connoître comme sa dureté changeoit l'affaire, et pénétrer s'il y auroit moyen de le séparer d'avec ledit sieur comte;

Qu'au même temps il falloit continuer le voyage du Roi à Orléans, sans retardement d'un moment,

Digitized by Google

et lier les mains aux sieurs de Léon et de Bautru, pour ne pouvoir rien faire que selon les nouveaux ordres que le Roi donneroit après que Sa Majesté auroit vu le père Gondren, qu'il falloit faire venir de Blois en diligence, et que ledit sieur Bautru seroit de retour;

Que par ce moyen on ne retardoit en aucune façon le dessein que prendroit le Roi, et on se mettoit de plus en plus en droit aux yeux du monde, qui jugeroit sans difficulté que Sa Majesté désiroit passionnément l'accommodement, puisqu'après avoir été refusée de M. le comte, elle renvoyoit encore vers lui Monsieur, pour tâcher à le disposer en son particulier à la raison;

Qu'il ne doutoit pas que Sa Majesté ne dît que Monsieur promettra tout ce qu'on voudra en l'état auquel il étoit, mais que ce seroit en intention de n'en rien tenir, comme il fit à Béziers; que c'étoit en quoi consistoit toute la difficulté de l'affaire; mais ne donnant point de pouvoir aux sieurs de Léon et de Bautru de conclure aucune chose, leur entremise donneroit réputation et ne sauroit être préjudiciable.

Le Roi, suivant cet avis, commanda à Bautru de partir en diligence et accompagner M. de Chavigny, que Monsieur avoit témoigné au Roi désirer qu'il lui envoyât, pour porter à mondit seigneur toutes les assurances qu'il pouvoit souhaiter de la bonté de Sa Majesté.

Mais, pource que la réponse de M. le comte changeoit l'état des affaires, il fut aussi besoin de changer le projet de la promesse que le Roi désiroit que Monsieur signât, s'accommodant avec Sa Majesté.

Digitized by Google

Ledit sieur de Chavigny eut ordre de le représenter à Monsieur, et lui faire concevoir qu'il étoit convenable qu'elle portât que, sur ce qu'il avoit plu au Roi lui faire connoître que le refus que le comte de Soissons avoit fait des offres qu'il avoit plu à Sa Majesté lui faire à la très-humble supplication de mondit seigneur, le mettoit en quelque doute de la sincérité de son affection, et de la fidélité avec laquelle il vouloit être inséparablement attaché, non-seulement aux intérêts de l'Etat, mais au service de sa personne, ledit seigneur, de son propre mouvement, protestoit que rien ne seroit jamais capable de le séparer des intérêts et volontés de Sadite Majesté, et qu'il y demeureroit non-seulement perpétuellement uni, mais près de sa personne quand il le jugeroit à propos;

Qu'il ne feroit aucune pratique ni aucune intelligence qui lui pût être suspecte, tant dedans que dehors le royaume; qu'il favoriseroit de tout son pouvoir les desseins de Sa Majesté, et faciliteroit en tout et partout l'exécution de ses ordres; suppliant ensuite Sadite Majesté de vouloir oublier la faute du comte de Soissons, le remettre en sa bonne grâce, et le laisser librement jouir de ses biens, pensions, émolumens et revenus de ses charges; et, s'il arrivoit que ledit comte, après cette grâce, vînt à se départir de la fidélité et obéissance qu'il doit à Sa Majesté, ce qu'il croyoit qu'il ne feroit jamais, en ce cas il promettoit de n'adhérer directement ni indirectement à ses desseins, mais de se porter en cette occasion ainsi que le service de Sa Majesté le requéroit, et selon les ordres qu'il lui plairoit lui en don-

Digitized by Google

ner, et qu'il juroit et promettoit sur les saints Evangiles de garder et observer religieusement tout le contenu ci-dessus, sans y contrevenir en quelque façon que ce pût être.

Messieurs de Chavigny et Bautru partirent le 26 avec les ordres. Dès le lendemain 27 le Roi envoie ses gardes vers Orléans, part de Fontainebleau et s'y achemine à petites journées.

Dès que Monsieur a avis de l'arrivée des gardes du Roi à Orléans, il en entre en un grand soupçon, et est sur le point de s'en aller de Blois, car il ne s'étoit pas encore jusques alors absolument déterminé à ce qu'il vouloit faire, et se voyoit obligé, par le voisinage de Sa Majesté, à prendre une prompte résolution. Les malintentionnés le sollicitoient de partir; les autres, au contraire, lui disoient que s'il avoit volonté de s'accommoder sincèrement avec le Roi il ne devoit rien craindre. Enfin il promit de s'arrêter jusques au retour du comte de Brion, qu'il dépêcha dès le 29 à Sa Majesté pour la supplier de faire retirer son régiment des gardes d'Orléans, et ne plus faire avancer de troupes vers lui, qui étoit disposé avec passion à rendre à Sa Majesté la satisfaction entière qu'elle pouvoit désirer de lui.

Ledit sieur de Brion trouva le Roi à deux lieues d'Orléans, qui le renvoya de là même, et manda à Monsieur que s'il n'eût été si proche de la ville il se fût arrêté à sa supplication et sur les assurances qu'on lui donnoit de son affection au bien de cet Etat; au reste, qu'il ne devoit avoir non plus d'appréhension de lui étant à Orléans que s'il eût été encore à Fontainebleau, étant en la disposition qu'on lui mandoit.

Digitized by Google

Sa Majesté renvoya avec lui le père de Gondren pour lever toute crainte de son esprit.

Quelques-uns d'auprès de Monsieur proposèrent au sieur de Chavigny qu'il devoit demander à Monsieur qu'il allât à la cour, et qu'ils ne désespéroient pas qu'il ne le fît, particulièrement quand le père de Gondren seroit arrivé. Ledit sieur de Chavigny lui en parla, à quoi il ne se résolut pas de prime abord; mais il n'en montra pas aussi entière aversion, mais demanda quelque temps pour s'y résoudre; ce qui fit que ledit sieur de Chavigny et autres qui étoient là supplièrent Sa Majesté qu'elle ne fît point de trois ou quatre jours avancer ses troupes davantage. A quoi Sa Majesté consentit, et ne les fit point loger même delà la rivière pour ne donner aucune alarme à mondit seigneur.

Cependant le comte de Brion et le père de Gondren arrivent, qui assurent entièrement l'esprit de Monsieur, qui sur la parole du Roi résout de ne partir point de Blois; et au lieu que les mauvais esprits qui étoient près de lui le persuadoient d'aller droit à Venise, et d'en demander la permission au Roi, qui à l'extrémité, bien qu'avec grand regret, ne s'en fût pas éloigné à des conditions raisonnables, il ne se parla plus que de contenter Sa Majesté et de faire voir à tout le monde qu'il étoit bien avec elle, et par conséquent l'aller trouver, puisqu'elle le désiroit, pourvu seulement qu'il lui plût assurer son altesse, par une de ses lettres, que si, après l'être venu saluer, il vouloit sortir du royaume, elle le lui permettroit.

Il dépêcha pour ce sujet le sieur de Chavigny au Roi le 31 janvier, le suppliant d'ajouter quelques

autres petites grâces qu'il demandoit à Sa Majesté, laquelle le renvoya dès le 2 février, muni de tout ce qui étoit nécessaire pour lui donner contentement; car, en cas qu'il persistât à vouloir sortir du royaume, il lui portoit le projet de la grâce que Sa Majesté lui vouloit accorder, qui étoit que Sadite Majesté n'ayant point de plus grand désir que d'employer tous les moyens possibles pour affermir le repos de ses sujets et pour établir la tranquillité publique, et sachant comme l'union et l'intelligence parfaite entre Sa Majesté et Monsieur, son frère, y pouvoient beaucoup contribuer, Sa Majesté avoit reçu en bonne part les instances que mondit sieur lui avoit faites par plusieurs de ses lettres et par diverses personnes qu'il lui avoit envoyées, pour la supplier très-humblement d'oublier la faute qu'il avoit faite, s'étant retiré à Blois au mois de novembre dernier sans sa permission, et de le recevoir en sa bonne grâce. Et, bien qu'elle n'eût jamais donné sujet à mondit sieur de croire qu'elle eût eu aucune pensée préjudiciable à sa personne ni à ses intérêts, néanmoins, voulant lui ôter toute occasion d'ombrage et faire cesser toutes les fausses appréhensions que l'on pourroit lui avoir données, Sa Majesté déclaroit que si mondit sieur ne vouloit déférer à la prière qu'elle lui faisoit pour la troisième fois, de venir demeurer près de sa personne, où il seroit en toute sûreté et liberté, au moins elle le conjuroit d'y venir faire un tour, sur l'assurance qu'elle lui donnoit que si, après qu'il y auroit reçu tout le témoignage de sa bonne volonté, il persistoit à vouloir sortir hors du royaume, ce qu'il ne pouvoit faire sans causer un extrême déplaisir à Sa Majesté, en ce

Digitized by Google

cas elle lui permettroit de se retirer en toute sûreté, avec ceux de sa maison, dans les états de la république de Venise, où elle le laisseroit librement jouir de ses pensions, revenus, entretènemens et charges, ainsi qu'il faisoit avant le mois de novembre dernier; ce à quoi Sa Majesté s'engageoit en foi et parole de roi, et sur son honneur et réputation, qui lui sont plus chers que sa propre vie;

Que si mondit sieur, prévenu par mauvais conseils, ne vouloit pas encore condescendre à cette proposition, Sa Majesté consentoit, quoiqu'avec beaucoup de regret, qu'il se retirât dès cette heure en l'état de Venise avec ceux de sa maison, fors et excepté quelques-uns que chacun savoit être capables de parachever de le porter à sa perte. Sadite Majesté promettoit en ce cas l'y laisser jouir de ses états, pensions, entretènemens et charges, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pourvu que mondit sieur jurât sur les saints Évangiles, entre les mains du père Gondren, son confesseur, et en présence des sieurs de Léon, de Chavigny et Bautru, et des principaux de sa maison, qu'étant hors du royaume il n'auroit point d'intelligence avec aucunes personnes qui pussent être suspectes à Sa Majesté; qu'il ne feroit directement ou indirectement aucunes pratiques contre son service et le bien de son Etat; qu'il ne recevroit point M. le comte de Soissons auprès de lui, et qu'il se soumettoit, en cas de contravention à ce que dessus, à encourir l'indignation de Sa Majesté, à la perte de son honneur et de tous ses biens. Et en cas qu'on le pût faire résoudre de venir trouver le Roi et demeurer près de sa personne, et y vivre comme il avoit

Digitized by Google

accoutumé, Sa Majesté, en premier lieu, lui accordoit son mariage s'il le désiroit, à la charge qu'il seroit célébré dans le royaume, et qu'entre ci et là il se comportât comme il devoit.

Puis lui accorda 150,000 livres, pour être effectivement employées en ses bâtimens.

Et entre les prisonniers qui étoient dans la Bastille, desquels il demandoit la liberté, le Roi lui promit celle du Fargis après la paix, à condition qu'il demeureroit au lieu qui lui seroit ordonné.

Et Sa Majesté lui écrivoit par lui une lettre du 2 février, par laquelle elle lui mandoit qu'encore que la façon avec laquelle elle avoit toujours vécu avec lui ne lui laissât aucun lieu de craindre qu'elle pût avoir des pensées qui lui fussent préjudiciables, si est-ce toutefois que, pour prévenir toutes les fausses appréhensions qu'on lui pourroit donner, le conviant comme elle faisoit de le venir trouver pour faire voir à toute la chrétienté la bonne intelligence qui étoit entre eux deux, il lui promettoit en foi et parole de roi, et sur peine de perdre l'honneur et la réputation qui sont plus chers que sa propre vie, que si, étant auprès de Sadite Majesté, il persistoit à vouloir sortir hors du royaume, il le lui permettroit avec toute la sûreté qu'il désireroit; que si, après lui avoir accordé cette assurance, il n'effectuoit ce que Sa Majesté désiroit, il feroit voir à tout le monde qu'il avoit des desseins tout autres que Sa Majesté ne vouloit penser, et qui ne pouvoient avoir autre fin que sa propre perte, que Sa Majesté empêcheroit toujours autant qu'il lui seroit possible, et qu'il s'assurât qu'elle l'aimoit comme son fils.

Digitized by Google

A quoi le cardinal ajouta mille protestations, et lui engagea sa vie et son honneur que ce qui lui étoit promis par Sa Majesté seroit fidèlement exécuté. Et enfin Sa Majesté lui envoya aussi le projet de la déclaration de sa réconciliation et du comte de Soissons avec Sadite Majesté, par laquelle elle témoignoit le contentement qu'elle recevoit que Monsieur eût reconnu le tort qu'il s'étoit fait s'étant séparé d'elle, et eût pris soin de lui faire savoir qu'il désiroit à l'avenir demeurer inviolablement attaché à son service, et l'eût suppliée d'oublier sa faute et le recevoir en sa bonne grâce, et avec lui ceux qui l'avoient suivi et servi en cette occasion, et eût donné à Sa Majesté toutes les assurances qui humainement se pouvoient donner qu'il vivroit à l'avenir comme un bon et fidèle sujet devoit. A raison de quoi, pour montrer l'estime qu'elle faisoit de ses paroles, elle oublioit ses fautes susdites et le recevoit en sa grâce, et vouloit qu'il jouît à l'avenir de tous ses biens, apanages et appointemens. Elle pardonnoit aussi pour l'amour de lui à tous ceux qui l'avoient suivi ou servi en cette occasion; comme aussi oublioit les fautes du comte de Soissons, tant pour s'être retiré à Sedan sans prendre congé de Sa Majesté, que pour la mauvaise conduite qu'il avoit tenue depuis, et ce en considération de l'honneur qu'il avoit de lui appartenir, et pour les instantes supplications que lui en avoit faites mondit seigneur, qui avoit promis de s'employer près ledit sieur comte, pour l'obliger, lui et les siens, à rendre à Sa Majesté l'obéissance et la fidélité qu'ils lui devoient, et qu'en ce faisant elle vouloit que ledit sieur comte jouît de tous ses biens, appointemens et émolumens

Digitized by Google

de ses charges, et pardonnoit à tous ceux qui l'avoient suivi, servi et assisté en ces occasions, à condition qu'ils se mettroient tous en leur devoir quinze jours après la publication de ladite déclaration, et abolissoit en ce cas les crimes commis par ceux qui auroient suivi Monsieur et M. le comte, pour avoir fait des voyages et des pratiques au dedans et au dehors de ce royaume, au préjudice de son service, avec les étrangers, ennemis de Sa Majesté ou autres.

Moyennant toutes ces choses, l'esprit de Monsieur fut enfin entièrement regagné; il prit résolution d'aller trouver le Roi pour vivre avec lui comme il devoit, et, de lui-même, voulut éloigner les mauvais esprits qui l'avoient porté à ces mauvais conseils, entre lesquels étoient Montrésor et l'abbé d'Obazine, qu'il congédia peu de jours après.

Il commanda aussi au comte de Fiesque d'aller trouver M. le comte pour ne plus retourner vers lui, dépêcha en même temps le comte de Brion pour lui dire les grâces que le Roi lui faisoit, l'exhorter à s'en servir comme il devoit, et, s'il ne le faisoit, lui déclarer qu'il étoit tout-à-fait accommodé avec le Roi, et qu'il ne se sépareroit jamais des intérêts de Sa Majesté, de laquelle il désira seulement qu'elle envoyât vers lui le cardinal de La Valette, qui étoit peu de jours auparavant revenu de l'Alsace, pour témoigner à tout le monde, par la qualité de celui qu'elle lui envoyoit, l'amitié cordiale de Sa Majesté, le désir qu'elle avoit de le voir, et l'estime qu'elle faisoit de lui.

Sa Majesté fit partir ledit cardinal le 5 février, qui fut reçu avec une extrême joie de Monsieur, lequel ensuite vint le 8 à Orléans trouver le Roi, qui le

Digitized by Google

reçut avec autant de tendresse que s'il eût été son fils, et dès le lendemain reprit le chemin de Paris, où Monsieur ne demeura guère à se rendre après lui.

L'affaire de M. le comte reçut beaucoup plus de difficulté; le Roi, partant de Fontainebleau pour aller à Orléans, envoya le sieur du Bois-de-Kergrois à Maestricht vers le duc de Bouillon, pour lui témoigner que Sa Majesté n'avoit point désagréable la retraite de M. le comte à Sedan, pourvu qu'il ne s'y passât aucune chose contre le service de Sa Majesté, et que ledit duc n'y retînt personne de ses sujets rebelles ou autres contre sa volonté, et qu'il n'engageât sa personne au service d'aucun sans sa permission.

Il eut charge aussi de reconnoître s'il auroit inclination ou pourroit facilement se résoudre à remettre sa place entre les mains du Roi pour quelque somme notable, évitant toutefois de lui donner sujet de croire que le Roi eût dessein de le contraindre à s'en défaire contre sa volonté;

Et qu'au cas que Sa Majesté se pût assurer que ledit duc fît tout ce que dessus, elle l'honoreroit de la charge de maréchal de France.

Ledit duc répondit positivement qu'il rendroit une obéissance aveugle à Sa Majesté, en tous lieux et en toutes choses, et qu'il ne se passeroit aucune chose à Sedan contre son service, et que si Sa Majesté lui commandoit de l'aller trouver, il partiroit à l'heure même.

Mais ledit Bois-de-Kergrois ne lui parla pas de l'accommodement de sa place, parce qu'il n'y trouva pas jour; aussi ne lui donna-t-il pas assurance, mais simplement espérance de la charge de maréchal de France, au cas qu'il donnât cette satisfaction à Sa Majesté.

Digitized by Google

Le duc de Bouillon, qui avoit intelligence secrète avec M. le comte, lui donna avis de tout ce qui s'étoit passé; madame la comtesse sa mère lui manda au même temps qu'elle étoit hors de Paris, parce que le Roi, lorsqu'il eut avis que M. le comte avoit refusé l'offre qu'il lui faisoit de lui donner la place de Mouzon pour sa demeure, Sa Majesté, dès lors, se défiant absolument de lui, manda à madame la comtesse sa mère qu'elle se retirât de Paris en sa maison de Dreux, qui n'en étoit pas si éloignée qu'elle eût grande peine à y aller.

Elle fut surprise de ce commandement, manda au Roi que sa santé ne lui permettoit pas de lui pouvoir obéir sans une très-grande incommodité; mais Sa Majesté lui manda, le 6 février, qu'elle pouvoit bien juger elle-même que l'état auquel étoit son fils, et le peu d'état qu'il avoit fait de recevoir des effets de sa bonté, ne permettoient pas qu'elle demeurât à Paris, et que la ville de Dreux qu'il lui assignoit pour le lieu de sa demeure, étant une de ses maisons, lui seroit un séjour où elle n'auroit pas d'incommodité.

Cette nouvelle étant arrivée audit sieur le comte ne fut pas reçue par lui comme il devoit, car il crut que le procédé du Roi lui étoit injurieux, au lieu de reconnoître qu'il avoit usé d'une modération bien extraordinaire.

Le comte de Brion, que Monsieur lui avoit dépêché, étant peu de jours après arrivé vers lui, il ne manda à Monsieur pour réponse, le 14 février, sinon qu'il souhaitoit l'entier contentement de Monsieur, et ne plaignoit point sa mauvaise fortune, puisque Monsieur, qui l'avoit rendue telle, l'avoit bonne.

Digitized by Google

Mais il donna un mémoire particulier au comte de Brion pour présenter à Monsieur, par lequel il disoit que, n'étant sorti de la cour que pour les intérêts de son altesse et pour sa propre sûreté, maintenant que Monsieur étoit content, il n'avoit plus rien à désirer que sadite sûreté, et que M. de Bouillon pût jouir des offres de la bonne volonté du Roi, comme il avoit appris que Sa Majesté lui en avoit fait donner des assurances par le Bois-de-Kergrois.

Il se plaignoit aussi de la déclaration du Roi, par laquelle il lui pardonnoit une faute qu'il soutenoit n'avoir point faite, Sa Majesté, disoit-il, ayant par ses propres lettres approuvé sa retraite à Sedan.

Enfin, il exagéroit le mauvais traitement qu'il prétendoit avoir été fait à madame sa mère, le Roi lui ayant commandé de se retirer hors de Paris, et celui qu'on lui faisoit, disoit-il, pour son gouvernement et en ses charges, états et appointemens, qui ne lui laissoit pas lieu d'espérer mieux pour l'avenir.

Sa Majesté fut étonnée de voir ce mémoire, et que M. le comte fût si aveuglé en sa passion qu'il ne sût pas apercevoir la faute qu'il avoit commise.

Pour la lui faire reconnoître, et essayer par tous moyens de le retirer de sa perte, elle trouva bon de lui renvoyer encore ledit comte de Brion, par lequel elle lui fit savoir qu'elle lui avoit bien, par une extraordinaire bonté, témoigné que, si rien ne l'avoit fait retirer à Sedan que l'appréhension qu'il avoit pour sa personne, elle vouloit approuver sa sortie, pourvu qu'il s'y comportât comme un bon et fidèle sujet doit faire; mais qu'ayant vu depuis les lettres qu'il avoit écrites aux villes de son gouvernement, qui ne pou-

Digitized by Google

voient être soutenues pour plusieurs raisons, et particulièrement pour n'être pas exemptes de calomnies contre Sa Majesté; ayant su de plus tant les sollicitations qu'il avoit faites devant sa sortie à diverses personnes pour les détourner de leur devoir, que celles qu'il avoit fait faire depuis à même fin; les envois et négociations qu'il avoit fait faire vers les étrangers ennemis déclarés de cette couronne; les conférences qu'il avoit eues en personne avec eux, elle ne pouvoit comprendre sur quel fondement il pouvoit prétendre sa conduite être exempte de fautes, vu que le crime en étoit apparent.

Cependant la bonté de Sa Majesté étoit si grande qu'elle vouloit bien encore, en considération de Monsieur, son frère, lui pardonner, pourvu qu'il reconnût sa faute, et protestât de l'amender à l'avenir, et vivre, en quelque lieu qu'il seroit, comme un bon et fidèle sujet doit faire.

Quant à la sûreté que ledit sieur comte demandoit, tous les sujets de Sa Majesté qui gardoient la fidélité qu'ils lui doivent, et vivoient selon leur devoir, l'ayant auprès d'elle, ledit sieur comte ne pouvoit douter qu'il ne la trouvât entière, comme il avoit fait par le passé, pendant lequel Sa Majesté n'avoit pas eu seulement pensée de lui faire du mal;

Que si toutefois ledit sieur comte aimoit mieux présentement être hors du royaume que revenir à la cour, Sa Majesté le trouveroit bon, pourvu qu'il fût en lieux non suspects, et qu'il déclarât et jurât sur les saints Evangiles qu'il y vivroit comme un bon et fidèle sujet doit faire, sans faire aucune pratique et négociation qui pût être contraire au repos de

Digitized by Google

l'État, ni préjudiciable ou suspecte à Sadite Majesté;

Qu'elle ne savoit aussi comme ledit sieur comte se pouvoit plaindre du traitement de madame sa mère, vu l'usage ordinaire du royaume en pareille rencontre, et que Sa Majesté a usé de plus grande bonté en cette occasion qu'elle n'avoit fait en pas une autre, n'ayant envoyé ladite dame qu'en la plus proche de ses maisons, et en celle qu'elle avoit voulu choisir.

Enfin, pour ce qui étoit des intérêts de M. de Bouillon, Sa Majesté ne doutoit pas que mondit sieur le comte ne fût plein de bonne volonté pour lui, mais qu'il prenoit un mauvais chemin pour lui en faire recevoir des effets, puisqu'il savoit bien que ce n'étoit pas en sa considération que le Roi lui en vouloit faire, et que la retraite qu'il lui avoit donnée dans Sedan n'étoit pas le sujet pour lequel il en devoit espérer.

Ce voyage fut aussi infructueux que les autres; Monsieur récrivit au Roi par lui, en créance, le 9 mars, et sa créance étoit qu'il demandoit la place de Stenay en Lorraine pour sa sûreté, ce dont le Roi fut infiniment offensé, et déclara à Monsieur, qui lui rendoit raison de ladite créance, qu'il ne la lui accorderoit jamais. En quoi Monsieur approuva le refus de Sa Majesté, et blâma fort M. le comte, qui se voyant, par les lettres de ses plus affidés mêmes, condamné en son procédé, commença un peu à rentrer en lui-même, et fit parler avec plus de raison par le comte de Brion et le père Hilarion, semblant se vouloir réduire à se contenter que Sa Majesté lui donnât simplement permission de demeurer à Sedan, lui pardonnât le passé, et eût agréable de le laisser jouir de son bien et de ses appointemens.

Digitized by Google

Sa Majesté se résolut de lui accorder ces conditions, et commanda qu'on renvoyât vers lui lesdits comte de Brion et père Hilarion.

Le cardinal lui écrivit par eux qu'il étoit très-aise de ce que, prenant le chemin de se remettre entièrement dans les bonnes grâces du Roi, il prenoit aussi celui de se garantir de sa perte, et donnoit le moyen à ceux qui l'honoroient, comme il faisoit, de le servir ainsi qu'ils désiroient.

On leur donna aussi une minute de la promesse que le Roi désiroit que M. le comte fît rentrant en sa bonne grâce, par laquelle Sa Majesté vouloit qu'il reconnût que Sadite Majesté ayant agréable de le recevoir en sa grâce par sa bonté, et de le faire jouir de l'effet de sa déclaration d'amnistie du mois de février dernier, comme ceux qui l'avoient assisté, et Sa Majesté lui ayant permis de pouvoir librement demeurer en la ville de Sedan, il protestoit qu'il ne se départiroit jamais de la fidélité, obéissance et service qu'il devoit à Sa Majesté, et qu'il ne feroit aucune pratique ni auroit aucune intelligence qui lui pût être suspecte, tant dedans que dehors ce royaume; qu'il serviroit de tout son pouvoir à l'exécution de ses desseins, et faciliteroit en tout et partout l'accomplissement de ses volontés et commandemens, ce qu'il juroit et protestoit sur les saints Evangiles de garder et observer, sans y contrevenir en quelque façon que ce pût être.

Moyennant laquelle promesse Sa Majesté lui en feroit une autre, par laquelle elle s'obligeroit que, pourvu qu'il demeurât dans la fidélité et obéissance qu'il lui avoit jurée par la promesse ci-dessus, elle le

Digitized by Google

feroit jouir des grâces contenues en sa déclaration d'amnistie du mois de février dernier, trouvant bon qu'il demeurât dans la ville de Sedan le reste de ladite année, et qu'il jouît librement à l'avenir de tous ses biens, pensions, revenus et émolumens de ses charges.

Ils partirent le 28 avec cette dépêche, et revinrent le 6 avril avec lettres de M. le comte fort soumises, mais avec charge de faire des demandes au Roi qui ne portoient pas témoignage d'un esprit si soumis qu'étoient ses paroles, car ils demandèrent de sa part à Sa Majesté qu'il lui plût mander à M. de Bouillon qu'elle avoit agréable sa demeure à Sedan, et qu'à l'occasion d'icelle il ne seroit point privé des effets de la bienveillance de Sa Majesté, laquelle ensuite il supplioit de faire avancer cent mille livres, qui seroient mises entre les mains du gouverneur de Sedan, pour la subsistance de la garnison de ladite ville ;

Qu'il n'y auroit aucun temps préfix ni limité pour sa demeure à Sedan, de laquelle il ne pourroit être obligé de sortir si bon ne lui sembloit, sans que cela lui pût être imputé à crime, et qu'il jouiroit de tous ses biens, charges, états, pensions et appointemens, qui lui seroient payés, tant pour le passé que pour l'avenir, ainsi qu'ils étoient auparavant ; comme aussi feroit les fonctions de ses charges, desquelles choses lui seroit donné ample déclaration, avec celles qui seroient nécessaires, tant pour sa sûreté que de tous ceux qui l'avoient suivi et servi.

Et d'autant que la peste qui étoit déjà, ce disoit-il, dans Sedan, pourroit tellement augmenter qu'il seroit impossible d'y demeurer sans un manifeste danger, il

Digitized by Google

supplioit très-humblement Sa Majesté de lui vouloir accorder Rocroy, avec la subsistance nécessaire pour la garnison de ladite place.

Le Roi fut d'abord si offensé de ce mémoire, qui lui fut présenté par le comte de Brion, qu'il l'envoya au cardinal, après avoir écrit au dos d'icelui qu'il le trouvoit très-déraisonnable, et qu'il n'avoit rien à ajouter aux propositions que le comte de Brion lui avoit portées de sa part, dans lesquelles il demeuroit ferme, sans y vouloir rien ajouter; qu'il les acceptât, s'il vouloit, ou non, et que, si la peste augmentoit à Sedan, il allât à Neufchâtel en Suisse ou à Venise.

Le cardinal depuis, voyant le Roi, adoucit son esprit, et le fit condescendre à quelque chose de plus qu'il ne vouloit se relâcher au commencement, et renvoya, de la part de Sa Majesté, le 23 avril, ledit comte de Brion à M. le comte, et lui manda que le Roi ne lui pouvoit accorder les demandes qui lui avoient été faites de sa part par ledit comte de Brion, parce qu'elles étoient préjudiciables à l'autorité de Sa Majesté et à M. le comte même; mais que Sa Majesté continuoit en la bonne volonté que le comte de Brion lui avoit fait connoître qu'elle avoit pour lui;

Que pour cet effet, s'il vouloit envoyer à madame sa mère les papiers qu'il avoit vus, qu'il devoit signer et dont il avoit retenu la copie, Sa Majesté feroit donner aussi à madame la comtesse ceux qui étoient nécessaires pour sa sûreté;

Qu'on comprendroit dans la déclaration tous ceux qui l'avoient suivi;

Qu'on écriroit à M. et à madame de Bouillon que

Digitized by Google

le Roi trouvoit bon qu'il demeurât à Sedan dix-huit mois, si bon lui sembloit;

Si la peste y augmentoit, il pouvoit aller à Neufchâtel, à Venise ou autres pays étrangers non suspects au Roi, puisqu'il ne vouloit pas présentement revenir à la cour;

Qu'il se pouvoit assurer que, s'il se conduisoit comme il devoit, il recevroit de plus en plus des témoignages de la bonté du Roi, qui désiroit avoir réponse définitive dans la fin de ce mois.

Dès qu'il eut su par le comte de Brion la volonté du Roi, il dépêcha le sieur Campion à Sa Majesté pour lui faire instance à ce que le temps de sa demeure à Sedan ou hors du royaume ne lui fût point limité, et qu'elle le remît dès lors dans l'absolue fonction de ses charges.

Sur quoi le cardinal lui manda qu'il étoit de sa prudence de ne marchander pas avec le Roi, et principalement en chose dont la seule prétention étoit odieuse, en tant qu'elle alloit à la diminution de l'autorité royale, qu'il le conjuroit d'en user ainsi pour son propre bien.

Ledit sieur comte néanmoins persista toujours en ses demandes. Madame de Longueville sollicitoit pour lui, et proposoit au Roi des moyens pour essayer de le contenter; Sa Majesté condescendit à lui donner l'exercice de sa charge de grand-maître, à condition que les maîtres d'hôtel et gentilshommes servans à qui elle avoit promis quartier pour juillet et octobre, les eussent, et servissent lesdits quartiers.

Quant à son gouvernement, il ne vouloit point qu'il en fît aucune fonction.

Digitized by Google

Enfin le Roi trouva bon qu'on lui renvoyât, le 6 juin, le père Hilarion, capucin, avec ordre de lui dire que Sa Majesté le remettoit en ses charges, se contentant pour celle de grand-maître de deux choses l'une, ou que les quartiers qu'en avoit faits Sa Majesté pour toute cette année demeureroient, ou que M. le comte commenceroit à faire le quartier d'octobre, en usant avec le même respect qu'il avoit toujours fait, présentant au Roi les états avant que de les résoudre, pour savoir s'il n'y trouveroit rien à redire.

Quant aux gouvernemens, on demeuroit d'accord de ce que M. le comte avoit toujours dit au père Hilarion, qu'il n'en vouloit pas faire la fonction tant qu'il seroit à Sedan, pourvu qu'il en donnât sa parole sur les saints Evangiles audit père Hilarion; et en ce cas, outre l'écrit que le Roi donnoit présentement à M. le comte, par lequel il le rétablissoit en ses charges, Sa Majesté ne feroit pas difficulté d'écrire encore, en octobre, aux villes de son gouvernement qu'il l'avoit rétabli en ses bonnes grâces.

Quant à l'abolition qu'il désiroit pour ses gens, Sa Majesté n'en faisoit point difficulté.

Et d'autant qu'il craignoit ou feignoit craindre que l'armée commandée par le cardinal de La Valette, ou quelqu'autre de celles que Sa Majesté avoit sur pied, alloit contre lui, le cardinal signa une déclaration par laquelle il l'assuroit qu'aucune desdites armées ni leurs généraux n'avoient charge, pouvoir ni intention d'entreprendre aucune chose au préjudice de sa personne ni des siens, et qu'étant remis dans les bonnes grâces du Roi, ni lui ni les siens n'avoient aucune chose à craindre de la part de Sa Majesté.

Digitized by Google

Il n'y avoit personne qui ne crût que le père Hilarion, partant avec ces ordres, et muni de toutes ces assurances pleines de tant de condescendance de la part du Roi à ce qu'il avoit désiré, ne rapportât une entière satisfaction de son voyage; mais l'opiniâtreté de M. le comte, la fierté de son esprit, la malice des siens, et l'astuce et les sollicitations des ennemis du Roi, lui fit avoir un effet tout contraire; car, au lieu de reconnoître l'obligation qu'il avoit à Sa Majesté de la bonté qu'elle exerçoit envers lui, il s'estima offensé à outrance, et méprisé de ce qu'elle modéroit en quelque chose ses demandes, selon que la sûreté publique et le service de Sa Majesté le requéroient.

Ledit père arriva à Sedan le 10, dit à M. le comte qu'il lui apportoit par écrit, de la part du Roi, tout ce qu'il lui demandoit; qu'il étoit rétabli en ses charges, que Sa Majesté écriroit aux gouverneurs qu'elle l'avoit rétabli en ses bonnes grâces, et qu'elle lui permettoit de demeurer pour deux ans à Sedan.

A quoi il répondit qu'on ne lui parloit point du paiement de la garnison que le Roi entretenoit à Sedan, laquelle n'avoit point reçu d'argent depuis qu'il y étoit arrivé.

A quoi ledit père répondit que le sieur Campion avoit dit à Paris, en présence de plusieurs personnes de qualité, que quand on ne le feroit point il croiroit que cela n'empêcheroit pas un bon accommodement, lequel Campion ayant été appelé, l'avoua en sa présence.

Il se plaignit encore de ce qu'on ne lui accordoit pas le temps qu'il désiroit pour demeurer à Sedan.

Sur quoi ledit père s'offrant d'envoyer promptement à la cour, s'il le vouloit, pour proposer ces

difficultés, et toutes les autres qui se pourroient rencontrer, il n'y voulut point consentir, lui disant qu'il étoit averti qu'on ne lui vouloit pas donner contentement sur ces choses; ce qui fit qu'après deux audiences ledit père, jugeant bien qu'il n'en pouvoit pas espérer d'autre résolution, le supplia de trouver bon qu'il s'en revînt dès le lendemain, qui étoit le 13, ce qu'il lui accorda.

M. le comte envoyant un des siens, nommé Mezières, à madame sa mère, pour essayer de colorer son procédé de quelques vaines apparences, la principale raison duquel étoit que le prince Thomas, dès le commencement de sa retraite, l'avoit sollicité de se mettre entre les mains d'Espagne, à quoi il avoit entendu, et qu'il étoit lors sur le point de conclure un traité contre le Roi, sous le nom de la Reine-mère, auquel, bien qu'il ne parût pas, il seroit néanmoins le principal agent; ce traité fut conclu le 28 juin, qui étoit à peu de jours de là, et signé à Bruxelles par la Reine-mère et le cardinal Infant, comme ayant pouvoir du roi Catholique.

Par icelui il étoit convenu entre eux, que le roi d'Espagne ne feroit ni paix ni trève avec la France sans obtenir un établissement pour la Reine-mère et le comte de Soissons dans le royaume, avec les satisfactions qu'ils pouvoient raisonnablement désirer.

Qu'en cas qu'ils reçussent satisfaction pour eux et pour ceux qui les auroient suivis, ce que ladite dame Reine entendoit ne pouvoir jamais être que le cardinal ne fût mort ou disgracié et hors du service du Roi; en ce cas, bien que les intérêts de l'Empereur et des deux couronnes ne fussent pas encore ajustés,

Digitized by Google

dès que ladite dame Reine auroit mandé qu'elle seroit satisfaite et ceux qui dépendent d'elle, elle seroit en neutralité avec eux, et auroit quatre mois de temps pour travailler à terminer les différends d'entre les deux couronnes, et dès lors aussi commenceroit une trève qui dureroit quinze jours, durant laquelle il ne se feroit aucun acte d'hostilité par les armées du roi Catholique contre la France;

Que ledit cardinal Infant délivreroit présentement 500,000 florins;

Que le roi d'Espagne récompenseroit M. de Bouillon de la perte qu'il souffriroit à cause de la non jouissance des biens qu'il a en France;

Donneroit au comte de Soissons de quoi subsister selon sa qualité hors du royaume, en cas qu'il fût obligé d'y demeurer, et le recevroit en sa protection,

Et enfin qu'il entretiendroit la garnison de Sedan, qui est de huit cents hommes de pied et de cent chevaux.

Il y avoit aussi un mémoire à part du prince Thomas, par lequel il déclaroit que le comte de Soissons ne comprenoit pas en ce traité la personne de Monsieur; ni aussi ne promettoit de maintenir les troupes avec l'assistance qu'on lui donnoit, sinon juques à la fin de la campagne de l'année présente, ce qui montroit que les 500,000 florins dont il est fait mention dans le traité étoient pour lui.

Ensuite de tout cela le cardinal Infant écrit au roi d'Espagne dès le lendemain 29, et lui mande qu'il avoit cru devoir passer ce traité, afin que le comte de Soissons pût promptement former son parti sous le nom de la Reine-mère, pour s'opposer au gouverne-

Digitized by Google

ment présent de la France; qu'il y avoit été porté par l'importance de l'affaire qui divisoit le royaume en soi-même, divertissoit à sa propre défense les armes qu'il employoit contre Espagne, et leur étoit une aide plus prompte et plus certaine que tous les secours qui leur pouvoient venir d'Allemagne. Outre que des ordres qu'il avoit reçus du roi d'Espagne, tant auparavant l'accommodement de Monsieur que depuis, il jugeoit qu'il entendoit qu'il ne laissât pas perdre cette occasion, principalement étant chose certaine que si le cardinal pouvoit contraindre le comte de Soissons de rentrer en son devoir, le Roi seroit assez puissant pour tenir en son obéissance tout le dedans de son royaume; joint qu'il y avoit en ce traité beaucoup plus à attendre et à espérer pour l'Espagne, qu'elle ne hasardoit du sien, attendu qu'encore qu'à la suite du temps la Reine et le comte vinssent manquer à quelque chose de ce qu'ils promettoient, la simple déclaration du comte contre le Roi seroit dès le commencement d'une importance incroyable pour l'Espagne, pource qu'elle hâteroit d'allumer le feu de la rebellion naissante des Croquans (1), feroit peut-être naître de nouvelles pensées au roi d'Angleterre, et ce qui étoit plus certain, c'est qu'elle redonneroit le courage aux armées impériales pour entrer dans le royaume, et que leurs sujets des Pays-Bas reprendroient espérance, de laquelle ils avoient beaucoup de besoin; joint qu'il s'étoit encore senti obligé à prendre ce parti, vu l'état présent auquel il se trouvoit, et le manquement qu'il avoit de

(1) *Des Croquans :* On donnoit ce nom aux paysans révoltés dans le Perigord et dans le Poitou.

Digitized by Google

gens de guerre pour s'opposer à l'invasion pressante avec laquelle les Français et les Hollandais unis et séparés menaçoient ses provinces. Outre que c'étoit un grand point qu'ils se fussent obligés à ne se raccommoder jamais avec le Roi tant que le cardinal demeureroit sur pied, lequel venant à manquer il étoit certain que toutes choses seroient faciles; et si le comte de Soissons n'étoit pas bien expressément entré en ce traité, il y étoit néanmoins effectivement entré, en ce que la Reine s'y étant obligée pour lui, il falloit que son consentement suivît, ce qui seroit à la première délivrance des deniers.

Ce traité n'empêcheroit pas aussi le progrès de la conférence de Cologne, si toutefois il y avoit espérance qu'il pût aller en avant tandis que le Pape vivroit, pource qu'il étoit vraisemblable que le cardinal, qui ne vouloit pas la paix, seroit obligé de la désirer par ce nouveau traité.

Que le prince Thomas lui avoit dit que le comte de Soissons, son beau-frère, l'assuroit d'accomplir ponctuellement les articles du mémoire séparé qu'il lui envoyoit, encore qu'ils ne fussent pas exprimés dans ceux que la Reine-mère et lui Infant avoient signés. Pour toutes lesquelles choses ledit cardinal finissoit en demandant de l'argent au roi d'Espagne.

C'étoit beaucoup d'honneur au cardinal de Richelieu que ceux qui haïssoient la personne du Pape lui voulussent du mal, et ceux qui désiroient la mort du chef de l'Eglise recherchassent la sienne en sa ruine.

Le Pape ne vouloit pas la paix, disoient-ils, non véritablement parce qu'il la vouloit comme père commun et non pas comme partial de la maison d'Autriche,

Digitized by Google

pource qu'il vouloit une paix véritable et durable en la chrétienté, et non pas un nom vain et frivole de paix qui fût occasion et cause certaine d'une nouvelle guerre, à laquelle les parties reviennent toujours quand les conditions de paix ne sont pas équitables.

Le cardinal, disoit l'Infant, ne la vouloit pas : il avoit raison de le dire; il ne la vouloit pas à l'avantage d'Espagne, qui est la seule qu'elle appelle paix; et peut-être, s'il eût été mort ou disgracié, comme ils désiroient, ils l'eussent absolument faite selon leur désir.

Toutes ces dépêches furent par bonheur interceptées, et tombèrent entre les mains du Roi qui s'en aigrit justement contre M. le comte, et persista à ne vouloir en rien se relâcher davantage, croyant qu'il n'avoit que de la mauvaise volonté, et qu'il ne pouvoit renforcer les ennemis que de son train.

Mais le cardinal représenta au Roi, entre plusieurs raisons, deux principales qui le pouvoient porter à accorder audit sieur le comte le surplus de ce qu'il désiroit.

La première étoit qu'ayant bon pied, bon œil, il ne pouvoit arriver en l'étendue de cet été aucun inconvénient à l'Etat des grâces qu'on accorderoit audit sieur le comte.

La seconde, qu'on pouvoit par ce moyen se délivrer de beaucoup d'embarras présens et de mauvaises suites pour l'avenir;

Que le seul nom dudit sieur le comte joint aux ennemis ne donneroit pas peu de cœur aux mal affectionnés du royaume.

Ledit M. le comte, se voyant pour jamais perdu en France, donneroit grande chaleur aux ennemis

Digitized by Google

d'entreprendre tout ce qu'ils pourroient contre elle.

Qu'au moins sa jonction reculeroit-elle la paix, si on ne la vouloit faire à des conditions honteuses et tout-à-fait ruineuses à la France, en donnant un établissement à lui et à la Reine-mère : ce qui seroit finir la guerre pour la recommencer par après ;

Que M. le comte se mettant avec les Espagnols, le Roi perdroit certainement M. de Bouillon, comme il paroissoit par le traité susdit de la Reine-mère avec le cardinal Infant ;

Qu'il étoit à craindre ensuite qu'on ne perdît aussi le prince d'Orange, étant clair que M. de Bouillon (1) ne s'engageoit point en cette affaire sans que ledit sieur prince d'Orange en fût sous main, comme même on en étoit averti de plusieurs lieux ;

Qu'à la vérité le sieur de Charnacé avoit mandé de La Haye, du 2 février, que les Etats avoient ordonné à Maestricht que si M. le comte y venoit, on lui dît qu'ils le prioient de ne point passer outre qu'ils n'eussent su de Sa Majesté si elle le trouveroit bon, et que le prince d'Orange avoit fait commander de son chef que tous ceux qui y viendroient de la part dudit sieur comte ne lui feroient pas plaisir de le faire, et mandé à M. de Bouillon, voyant que Saint-Ibal le venoit souvent trouver, qu'il feroit bien de s'ôter de là et venir à La Haye pour lever tout ombrage à la cour, et qu'il avoit aussi fait défendre, à la moindre réquisition que ledit Charnacé en avoit faite, de laisser sortir pour France aucunes munitions de guerre qu'il ne les eût demandées de la part du Roi.

(1) *Le duc de Bouillon* : Frédéric-Maurice de Bouillon, frère du vicomte de Turenne, étoit neveu du prince d'Orange.

Digitized by Google

Mais néanmoins que M. de Bouillon persistant à donner retraite audit sieur le comte, et dépendant du prince d'Orange comme il faisoit, il y avoit apparence qu'il ne faisoit rien en cela que de son consentement;

Qu'il étoit encore à considérer que M. de Rohan, jouant le personnage qu'il jouoit, pourroit remettre avec M. de Bouillon quelque parti de huguenots en jeu;

Que le parti des dames brouillonnes de la cour ne devoit pas être aussi de petite considération en cette occasion, à raison que M. le comte et M. de Rohan y avoient de grandes intelligences par le moyen de leurs parentes, et que par le passé elles avoient bien taillé de la besogne;

Et concluoit que ces considérations-là lui faisoient conseiller à Sa Majesté de donner contentement audit sieur le comte pour avoir la paix, ensuite de quoi elle pourroit plus facilement démêler tous ces partis.

Le Roi se rendit à ces raisons, et envoya à Sedan, le 11 juillet, le sieur de La Croisette, gentilhomme qui étoit à M. de Longueville, qui lui porta tout ce qu'il demandoit, savoir est une déclaration par laquelle le Roi oublioit les fautes qu'il avoit commises en sa retraite et depuis qu'il étoit à Sedan, le rétablissoit en ses charges, vouloit qu'il jouît de tous ses biens, appointemens et émolumens de ses charges, pardonnoit à tous ceux qui l'avoient servi, et abolissoit les crimes par eux commis à ce sujet; une promesse particulière du Roi, signée de Sa Majesté et d'un secrétaire d'Etat, par laquelle elle promettoit que, moyennant qu'il demeurât dans la fidélité et obéissance qu'il étoit convenu de jurer sur les Evangiles, comme nous avons dit ci-devant, Sa Majesté

Digitized by Google

feroit jouir lui et les siens de l'effet de ladite déclaration, trouvant bon qu'il demeurât encore quatre ans consécutifs dans la ville de Sedan, si bon lui sembloit, et lui accordant son rétablissement dans ses charges, dont il donneroit avis par ses lettres aux villes de son gouvernement, et lui feroit donner des assignations de ce qui lui étoit dû de ses pensions, états et appointemens, tant du passé que pour l'avenir, ainsi qu'il étoit accoutumé;

Qu'après qu'il auroit signé l'acte de l'obéissance et fidélité qu'il doit à Sa Majesté, comme on le lui demandoit, il feroit payer à madame la duchesse de Bouillon 75,000 livres sur ce qui lui pouvoit être dû pour l'entretènement de la garnison de Sedan, et feroit traiter à l'avenir ladite garnison tout ainsi qu'elle l'avoit été par le passé.

Sa Majesté lui donna aussi des lettres pour ladite dame et le duc de Bouillon son fils, par lesquelles elle leur donnoit avis du rétablissement dudit sieur le comte en sa bonne grâce, et qu'il trouvoit bon qu'ils continuassent à lui donner retraite dans Sedan pendant quatre années s'il le désiroit, leur promettant qu'il leur donneroit à l'avenir, comme il avoit fait par le passé, tous les effets qui se pouvoient attendre de sa protection.

Mais ledit La Croisette eut ordre de faire entendre à mondit sieur le comte qu'encore que, par les actes publics que Sa Majesté, pour l'honneur de M. le comte, lui avoit donnés pour lui porter, Sa Majesté lui fît connoître qu'elle le rétablissoit dans ses charges et gouvernemens, néanmoins son intention étoit de ne rien faire contre les lois, l'usage et la pratique du

Digitized by Google

royaume, qui ne permettoient pas aux gouverneurs des provinces, de quelque qualité qu'ils fussent, de faire aucune fonction de leurs charges tandis qu'ils sont hors de l'étendue d'icelles, et moins encore lorsqu'ils sont hors du royaume ; mais qu'elle lui accordoit bien que, toutes fois et quantes qu'il voudroit revenir dans le royaume et en l'étendue de son gouvernement, il en feroit les fonctions tout ainsi qu'il avoit fait auparavant, après toutefois qu'il auroit donné avis à Sa Majesté du dessein de sondit retour.

M. le comte en demeura d'accord, comme aussi de toutes les autres choses que Sa Majesté désiroit de lui, et fut satisfait de ce qu'elle lui avoit envoyé : ce dont Sa Majesté étant informée, lui envoya le sieur de Bautru pour faire prendre le serment de lui sur les saints Evangiles entre les mains du sieur de La Ferté, aumônier du Roi, qui fut envoyé avec lui pour ce sujet. Ce que M. le comte fit le 26 juillet, en la même manière que le Roi désiroit, transcrivant de sa main et signant le mémoire qui lui en avoit été envoyé, par lequel non-seulement il promettoit de ne se départir jamais de la fidélité et obéissance qu'il devoit au Roi, ni avoir aucune pratique ni intelligence qui lui pût être suspecte, tant dedans que dehors le royaume, mais encore qu'il serviroit de tout son pouvoir à l'exécution de tous ses desseins, et faciliteroit en tout et partout l'accomplissement de ses volontés et commandemens ; ce qu'il jura sur les saints Evangiles, et au bas de son serment ledit sieur aumônier attesta qu'il l'avoit fait en ses mains. Ainsi cette affaire, en laquelle il y avoit eu tant de difficulté et d'irrésolution de la part dudit sieur le comte, fut enfin para-

Digitized by Google

chevée par l'excès de la bonté du Roi et par la sagesse de son conseil, qui surmontèrent la jeunesse, l'inexpérience et la fierté dudit sieur le comte, qui sont de très-mauvaises conseillères, et le tirèrent presque malgré lui de sa ruine et des mains de ses ennemis. Il est à remarquer en cette affaire que, six semaines auparavant, il avoit refusé de s'accommoder à beaucoup meilleure condition que celle qu'il reçut depuis, vu que lors on proposoit de lui donner la ville de Mouzon pour demeure.

Mais le feu de sa colère, qui étoit encore en sa violence, lui offusquoit le jugement et l'empêchoit de voir le précipice dans lequel il se jetoit; d'autre part on le lui faisoit mépriser, et lui faisoit-on espérer d'obtenir des choses que, s'il eût eu l'esprit bien remis, il eût reconnu que le Roi ne lui pouvoit accorder; ou bien il faut avouer qu'il y a certains esprits de la nature de ceux des femmes, qui estiment quand on leur offre des conditions raisonnables qu'ils en auront davantage, et par après sont contens d'en prendre moins.

Davantage, qu'il fut nécessaire d'apporter une conduite bien délicate pour venir à bout de cet accommodement, d'autant plus considérable qu'il étoit plus difficile pour diverses raisons.

La première étoit qu'on avoit affaire à une personne de grande présomption et de peu de raisonnement.

La seconde, que Sa Majesté sembloit aimer mieux que mondit sieur le comte demeurât en l'état qu'il étoit, qu'il eût lieu de revenir proche de sa personne par un accommodement.

Et la troisième, que l'Espagne, du tout ignorante

Digitized by Google

des affaires de la France, quoiqu'on pense le contraire, pensant que ledit sieur comte pouvoit révolter une partie des forces que le Roi avoit sur pied, traitoit volontiers avec lui, et lui proposoit des conditions assez avantageuses pour l'embarquer à sa ruine, et force mauvais esprits l'y portoient; mais enfin le sieur de La Croisette, gentilhomme de M. de Longueville, fut comme les médecins qui arrivent au déclin des maladies; il lui fit si bien connoître son mal, qu'il le porta à renoncer à tous les traités que la Reine-mère avoit avec lui.

Durant que ce traité se faisoit, Monsieur entra en une jalousie de laquelle le cardinal le délivra bientôt: on lui dit qu'il faisoit traiter par le père Hilarion le mariage de madame de Combalet avec M. le comte, dont on avoit parlé long-temps auparavant.

Le cardinal en ayant avis, prit une déclaration du père Hilarion, écrite et signée de sa main, par laquelle il assuroit que ni le cardinal ni autre de sa part ne lui avoit jamais donné charge de parler dudit mariage, et qu'il n'en avoit jamais fait la proposition.

Le cardinal donna par écrit à Monsieur qu'il tenoit à grand honneur la jalousie qu'il lui plaisoit avoir des pensées qu'on lui avoit voulu donner qu'il étoit disposé de consentir audit mariage, et déclaroit que, depuis la première demande que M. le comte lui en avoit fait faire publiquement à Fontainebleau par le sieur de Senneterre, et quelques autres propositions secrètes qui lui en furent faites ensuite par personnes affectionnées à sa maison, il n'avoit pas eu lieu de témoigner quelles avoient été ses pensées sur ce sujet, et qu'ayant connu depuis certain temps l'état au-

Digitized by Google

quel ledit sieur comte étoit auprès du Roi, il n'auroit voulu pour rien du monde recevoir l'honneur de son alliance, quand même il auroit été aussi bien en son pouvoir de porter madame de Combalet au mariage comme il savoit certainement que rien n'étoit capable de l'y disposer. Si quelqu'un avoit mis en avant qu'il eût jamais fait autre chose en cette affaire que de répondre aux ouvertures qui lui en avoient été faites, ainsi qu'il étoit porté ci-dessus, il déclaroit sur son honneur que c'étoient pures suppositions, et assuroit ensuite mondit seigneur, frère unique du Roi, que, sachant la répugnance qu'il avoit à cette alliance, il n'y entendroit en aucune façon, ni en cette rencontre ni en aucune autre qui pût arriver ci-après; ce qu'il lui promettoit d'autant plus volontiers qu'il tenoit à faveur singulière qu'il ne la désiroit pas.

Voilà comme furent terminées ces deux affaires si importantes au Roi et à son Etat, de la réconciliation de Monsieur et de M. le comte avec Sa Majesté; et le dessein que les Espagnols avoient de tourner nos armes contre nos propres entrailles fut dissipé. Voyons maintenant les efforts notables que nous et nos alliés par notre assistance firent contre eux en cette année.

Toutes les armes de la maison d'Autriche ayant été, l'année passée, employées contre la France, les Suédois eurent plus de facilité non-seulement de se maintenir, mais de faire des progrès en Allemagne. Le général Wrangel prit Francfort sur l'Oder, qu'il pilla, et ensuite ravagea toute la marche de Brandebourg, et les généraux Gnoeutz et Hasfeld étant entrés en la Hesse en décembre, furent rechassés avec grande

Digitized by Google

perte de partie de leurs troupes et de leurs canons, par le landgrave de Hesse et Bannier, qu'il appela à son secours, lequel de là s'en alla hiverner dans la Thuringe, et se rendit maître de la ville d'Erfurt, qui en est la capitale.

Les Impériaux, voyant tous ces progrès, non-seulement rappelèrent, comme nous avons dit l'année dernière, Gallas de la Bourgogne, mais mirent ensemble toutes leurs forces pour empêcher le cours de leurs victoires.

Bannier cependant, ménageant le temps, qui est trésor de la guerre, et ne voulant laisser passer le fort de l'hiver inutilement, part d'Erfurt le 10 janvier, et s'en va attaquer le duc de Saxe dans le cœur de son pays.

Ledit duc qui étoit à Torgau, ne s'y tenant pas en sûreté, se retira à Dresde. Bannier, prenant plusieurs places, s'avance jusques à Torgau, qu'il prit le 15, ses troupes ayant passé la rivière d'Elbe à glace, et s'étant aisément emparées du fort qui étoit devant leur pont; ensuite de quoi la ville se rendit à composition, mais les soldats à discrétion : il y gagna cinquante-six, tant enseignes que cornettes, et quelques pièces de canon, qui étoit tout ce que le duc de Saxe avoit pu sauver en la déroute de la bataille de Witstock.

Wrangel de son côté surprit, à la fin de janvier, la ville de Lansberg, et, s'étant assuré de quelques passages sur la rivière de l'Oder, envoya sept régimens de renfort à Bannier, et il demeura pour faire une puissante diversion dans la Silésie.

Bannier se voulut, à la fin de janvier, rendre maî-

Digitized by Google

tre de la ville de Leipsick; mais il y avoit dedans une si forte garnison qu'il n'en put venir à bout, principalement pource qu'elle fut encouragée par les armes impériales, lesquelles toutes tournèrent tête de ce côté-là.

Bannier avoit mis son armée en bataille, et étoit prêt à donner l'assaut, quand il eut avis que tous les généraux de l'Empereur avoient passé la Sale et s'avançoient vers lui à grandes journées; la crainte qu'il eut de ne pouvoir pas emporter la ville du premier assaut et de perdre beaucoup de ses soldats, qui étoient déjà en moindre nombre que les ennemis, le retint, et lui fit ramener son armée dans son camp; le jour suivant, qui étoit le 17, il leva le siége et mena son armée vers Torgau, où il prit un poste fort avantageux près de ladite ville, et s'y retrancha fortement; les généraux Lesle et Stalkans le joignirent.

L'armée ennemie se vint camper proche de lui; mais il se fortifia si bien sur deux coteaux, entre l'Elbe et la Moldau, qu'il ne pouvoit être forcé de combattre contre son gré, et munit son camp, qui étoit très-grand, de tous les vivres et fourrages qu'il avoit trouvés dans les petites villes de tout le pays et dans la campagne. Il leur présenta néanmoins la bataille peu de jours après que les deux camps furent en présence l'un de l'autre; mais la mort de l'Empereur, qui arriva le 15 février, leur servit d'excuse à ne pas l'accepter, disant avoir reçu ordre exprès de ne point hasarder sitôt le combat; cependant il ruina toutes les maisons de plaisance du duc de Saxe qu'il avoit là autour.

Digitized by Google

Les ennemis le voulurent environner des deux côtés de la ville et l'attaquer de toutes parts, mais leurs entreprises leur tournèrent à grande perte ; au contraire, ledit Bannier les voyant séparés, fit des partis contre eux dont il remporta de grands avantages ; néanmoins, étant resserré dans son camp, tout le pays étant aux ennemis, et leurs troupes trois fois plus grandes en nombre que les siennes, après avoir résisté quatre mois à toutes les forces de l'Empire, il se résolut de faire sa retraite, et aller vers la Poméranie, ce qu'il fit avec d'autant plus de regret qu'ils conservoient le pays comme un lieu de refuge, qu'ils possédoient entièrement et dont ils pouvoient tirer assistance en leurs nécessités ; outre que pendant l'hiver les ennemis auroient derrière eux tout l'Empire, dont ils pourroient tirer leurs vivres, et les Suédois seroient contraints de subsister dans un seul coin.

Cette retraite n'étoit pas un ouvrage d'un petit capitaine, et qui n'eût que de médiocres et ordinaires difficultés ; les ennemis qui l'environnoient avoient soixante mille hommes, et il n'en avoit que quatorze en son armée ; ils avoient fait faire des ponts sur l'Elbe au-dessous et au-dessus de lui ; leurs troupes étoient campées deçà et delà la rivière ; et prévoyant bien qu'il ne pouvoit tenir ferme en ce poste si longtemps qu'eux, ils avoient envoyé en tous les passages par lesquels il se pouvoit retirer, afin de les lui couper : Maracini étoit allé pour lui empêcher celui de Lansberg, et Klising celui de l'Oder ; mais tout cela ne lui fit pas perdre courage. Il fit croire aux ennemis qu'il étoit résolu de secourir la ville d'Erfurt en

Digitized by Google

Thuringe, et, pour leur persuader, l'écrivit aux gouverneurs, s'assurant bien que ses messagers seroient pris, comme ils furent; ce qui fit que les ennemis envoyèrent la plupart de leurs forces de ce côté-là pour l'en empêcher. Cependant, le matin 28 juin, il envoie quatre mille chevaux à la guerre en divers lieux, comme pour quelque entreprise, fait semblant aux bourgeois de vouloir faire faire de nouvelles fortifications à la ville pour la mieux défendre, obtient d'eux une contribution de 40,000 risdales, et, sur les neuf heures du soir, fait passer son infanterie et son bagage sur le pont avec quatre-vingt-dix pièces d'artillerie, et le lendemain 29 la suit avec sa cavalerie, brûlant à Torgau tout ce qui pouvoit servir aux ennemis, et alla passer la rivière d'Elster à Hertzberg, celle de Sprée à Lubben, celle d'Oder à Furstemberg, et de là à Lansberg, où son avant-garde trouvant Maracini qui battoit ladite place pour s'emparer du passage de la rivière de Warta, le défit le premier juillet, tuant une partie de ses troupes et menant l'autre prisonnière dans Lansberg.

Gallas ne fut averti de sa retraite que douze ou quinze heures après qu'il fut parti; néanmoins, allant par le droit chemin, il le devança de sorte qu'il sembloit qu'il ne pût passer plus avant que Lansberg, pource qu'il s'étoit logé entre son armée et celle du général Wrangel, et étoit fort de quarante mille hommes.

Bannier ne s'étonne point; il supplée par adresse à la foiblesse de ses troupes, et, joignant la peau de renard à celle de lion, il prend le chemin vers la Pologne, et fait semblant de s'y sauver. Gallas,

Digitized by Google

croyant le tenir en ses mains, s'avance de ce côté-là; mais lors Bannier retourne sur ses pas, repasse l'Oder à gué au-dessus de Custrin, et arrive le 14 à Neustadt, près du fort de Suved, où Wrangel le vint joindre, et les nouvelles levées de Suède, qui augmentèrent ses forces jusques à vingt-cinq mille hommes.

Cette retraite est à comparer aux plus glorieuses dont l'histoire fasse mention, car il passa cinquante lieues d'Allemagne, et traversa plusieurs grandes rivières avec quatorze mille hommes, quatre-vingt-dix canons et tout son bagage, devant une armée de soixante mille hommes, sans avoir perdu que quelques fuyards et peu de malades qui ne purent suivre.

Le Roi cependant donnoit de grandes diversions aux troupes ennemies, pour les contraindre de retirer une grande partie de leurs forces qu'ils employoient contre les Suédois, et les employer à se défendre contre celles avec lesquelles il les attaquoit. Il les travailloit en Italie, du côté des Grisons et du duc de Savoie. Il les attaquoit par ses armes en Flandre, en la Bourgogne, en l'Alsace et en la Lorraine, et leur donnoit de l'exercice de tous côtés, outre qu'il fit un concert avec les Etats pour les faire agir puissamment cette année; et, pour le regard de l'Allemagne, outre l'assistance qu'il donna à la couronne de Suède, suivant le traité de Wismar, qui montoit à douze cent cinquante mille livres, il assista le landgrave d'autres sommes considérables, outre l'emploi de ses propres forces en ladite Allemagne, où il fit passer le duc de Weimar au-delà du Rhin, avec ses troupes et un corps de Français, ce qui compo-

Digitized by Google

soit ensemble une bonne armée, avec charge d'agir de concert avec ledit landgrave, et l'un et l'autre avec Bannier, afin que les desseins qui tendoient au bien commun se soutinssent, et que l'exécution en fût facilitée par une telle correspondance.

Sa Majesté fit aussi traiter par le sieur de Charnacé, son ambassadeur en Hollande, à ce que les Etats occupassent les Dunkerquois, pour les divertir d'aller contre Suède, ou, s'ils s'avançoient vers la mer Baltique, ils les suivissent, et assistassent les Suédois en cette guerre navale: toutes lesquelles attaques, en tant de lieux différens, et spécialement dans la Flandre, non-seulement ôtèrent le moyen au roi d'Espagne de pouvoir envoyer de l'argent au roi de Hongrie, mais au contraire firent qu'il lui demanda secours avec telle presse, que ledit roi de Hongrie, pour ne perdre du tout l'appui d'Espagne, fut contraint de lui envoyer ses meilleures troupes, ce qui donna la campagne libre à Bannier.

Sa Majesté fit aussi office, par ses ambassadeurs, envers les rois de Pologne et de Danemarck, pour divertir le premier de rien entreprendre directement ni indirectement contre la trève qu'il avoit nouvellement jurée avec la Suède, et l'autre au préjudice d'une couronne amie et voisine, qui vivoit en bonne intelligence avec lui, leur induisant, par plusieurs raisons solides et sensibles, que l'un et l'autre feroient mieux pour leur propre grandeur de contribuer à une bonne paix, par laquelle les puissances seroient mises en quelque balance, et à laquelle le Roi et les Suédois avoient bonne disposition, que non pas d'élever sur les ruines de la Suède la puis-

sance d'Autriche, qui étoit déjà trop grande d'elle-même.

Le roi de Danemarck, par une ancienne jalousie contre la Suède, n'ayant pas laissé d'essayer à porter ses duchés de Holstein et de Sleswick à consentir la guerre et lui donner de l'argent pour la faire, les ambassadeurs du Roi envoient sous main à Hambourg, en leurs assemblées, les mêmes personnes qui en avoient détourné l'effet l'année précédente, qui firent le même celle-ci, et ledit Roi ne put obtenir que 50,000 risdales, à condition de n'entrer en aucune rupture avec les Suédois, et n'eut pas de meilleure réponse des Etats de ses royaumes qu'il assembla depuis.

Sa Majesté, outre cela, eut grand soin de secourir la forteresse d'Hermenstein, qui étoit très-importante; il en avoit donné un ordre bien particulier au marquis de Saint-Chamont, son ambassadeur extraordinaire en Allemagne, qui se trouvoit, dès la fin de l'année dernière, à Wesel, et y envoya encore depuis expressément, le 6 mars, le sieur de Rantzau, auquel elle fit délivrer 100,000 écus pour lever un corps de troupes allemandes de quatre mille hommes de pied, trois mille chevaux et mille dragons, pour servir à ce dessein, et puis après l'employer à ce qui seroit le plus avantageux à la cause commune, Sa Majesté lui donnant à cet effet le pouvoir de lieutenant général d'armée pour commander ses troupes et les faire agir ainsi qu'il l'estimeroit plus à propos, pour faire diversion en l'endroit qui seroit plus convenable, ou donner assistance à telle des armées de ses alliés où elles seroient plus nécessaires et pourroient servir plus utilement, faisant valoir partout

Digitized by Google

l'affection de Sa Majesté pour le bien et la liberté des princes et états d'Allemagne, et faisant espérer la jonction de ses troupes à ceux qui lui témoigneroient la désirer, sans qu'il s'engageât à aucun, l'intention de Sa Majesté étant que, s'il trouvoit occasion d'agir seul, il en profitât le plus avantageusement qu'il lui seroit possible, sans rien entreprendre dont ses alliés se pussent plaindre justement, et qu'il se tînt toujours le plus libre qu'il pourroit de se joindre à telle armée en Allemagne qu'il seroit plus à propos, ou de passer en France, selon qu'il lui seroit commandé par Sa Majesté, qui, néanmoins, trouvoit bon et désiroit que, s'il estimoit se devoir unir à quelqu'un, il le fît plutôt avec le landgrave de Hesse qu'avec tout autre, pour servir ensemble à toutes les entreprises qu'ils jugeroient pouvoir être plus avantageuses à la cause commune, entre lesquelles Sa Majesté lui recommandoit surtout la délivrance entière d'Hermenstein, comme la plus glorieuse et utile qu'ils pussent faire.

Le sieur de Saint-Chamont, qui étoit sur le lieu dès le commencement de l'année, essaya premièrement d'obtenir quelques troupes des Hollandais, qui avoient une grande partie de leur armée en garnison au long du Rhin, sur la frontière la plus proche d'Hermenstein, n'étant besoin que d'un ordre du prince d'Orange pour l'en faire sortir, et huit ou dix jours au plus pour faire cette exécution; mais les Hollandais, craignant que leur armée leur fît besoin dans leur propre pays, l'en refusèrent.

Il eut en même temps avis que les troupes impériales qui étoient aux environs de Wesel s'assem-

Digitized by Google

bloient, sous les comtes Hasfeld et Gnœutz, pour aller joindre le duc de Saxe que Bannier menoit rudement dans ses Etats. Il envoya reconnoître les passages jusques à Hermenstein, et quelles forces les ennemis y avoient laissées. On lui rapporta qu'ils avoient tout emmené avec eux, et qu'il n'étoit demeuré que quelques garnisons dans les places aux environs du château, qui ne montoient pas à plus de deux cents chevaux, lesquels battoient l'estrade le jour et se reposoient la nuit; que Jean de Wert étoit arrivé à Coblentz avec quinze cents chevaux, mais si fatigués qu'il les avoit logés au long de la Moselle jusques à Trèves, pour se refaire dans ces bons quartiers-là;

Que pour les rivières et passages, ils étoient tous gelés et fort bons, parce que c'étoit au mois de janvier, et qu'encore que le dégel arrivât, il n'y avoit aucun lieu où l'on ne passât librement.

Il communiqua ce rapport et le dessein qu'il avoit d'aller secourir Hermenstein au sieur Hortzappel, dit Melander, général de l'armée du landgrave, qui étoit demeuré avec lui à Wesel, en attendant de pouvoir avec sûreté joindre son maître, et lui demanda ce qu'il pourroit faire sortir de ses garnisons pour l'exécuter. Il lui dit n'avoir que trois cents chevaux et autant d'hommes de pied, et lui rapporta beaucoup de difficultés, fondées principalement sur l'approche de Jean de Wert. Il lui remontra que nous n'avions que vingt-quatre lieues de chemin, que nous pouvions faire aisément en quarante-huit heures; que quand même nous y en ajouterions encore vingt-quatre pour les repues et les rhabillages des char-

Digitized by Google

rettes, nous y arriverions toujours en trois jours, et, tenant notre départ secret, nous serions vis-à-vis de Cologne, qui étoit la moitié du chemin, avant qu'être découverts, et par ce moyen Jean de Wert, qui s'y marioit, n'auroit pas le temps d'assembler ses troupes pour nous empêcher d'y arriver; bien pourroit-il passer le Rhin pour nous enfermer dans la place et nous faire tant plus tôt consommer les vivres que nous y aurions portés, mais que nous avions deux sorties, l'une en passant le Rhin la nuit, au-dessous du château, dans les pontons et bateaux du pont de Mayence, que ceux de dedans avoient conservés, et ainsi, mettant la rivière entre les ennemis et nous, nous pourrions revenir sans aucun péril de ce côté-là, qui étoit aussi facile que l'autre, ou bien essayer d'enlever un quartier, et nous retirer dans le pays de Hesse, qui n'est qu'à dix lieues de là, où les Impériaux n'avoient aucune troupe. Melander trouvoit ces expédiens bons, mais non pas sans grand hasard. Enfin néanmoins il se résolut de donner cette entreprise à exécuter à son lieutenant colonel avec ses troupes, à condition que ledit sieur de Saint-Chamont lui promettroit par écrit de dédommager le landgrave de tous les hommes et chevaux qui s'y perdroient, comme aussi les charretiers, et de payer toutes les rançons des prisonniers, ce qu'il lui accorda facilement, tant parce que le sieur de Charnacé en avoit autant promis dans son traité avec le landgrave que parce qu'il n'estimoit pas qu'il y dût avoir aucun péril, l'affaire étant bien et diligemment conduite, comme il l'assuroit que ledit lieutenant colonel en étoit très-capable.

Digitized by Google

Le sieur de Saint-Chamont y vouloit aller lui-même ; mais le sieur Melander dit qu'il lui tourneroit à blâme d'avoir hasardé un ambassadeur avec si peu de gens, et que lui-même n'y voudroit pas aller, pource qu'il n'y auroit point de quartier pour lui, et qu'on l'accuseroit partout d'avoir fait un trait d'ignorance au métier. Ledit sieur de Saint-Chamont, pour plus d'assurance, donna audit lieutenant le sieur Violle d'Athis pour veiller ses actions et le solliciter diligemment.

Ce convoi partit de Dorsten le 23 janvier, avec quatre-vingts charrettes chargées et dix haut-le-pied. Il passa devant Cologne avant que les ennemis en fussent avertis (1) ; mais au lieu de trois jours, ledit lieutenant colonel en employa huit, et séjourna encore toute la dernière nuit à une lieue d'Hermenstein, quoiqu'il eût assez de jour pour y arriver le soir auparavant, n'y ayant plus d'empêchement ni de mauvais passage ; il s'excusoit sur ce qu'il ne savoit pas le chemin, qu'il avoit perdu les guides, et qu'il ne sortoit personne du château pour venir au-devant de lui comme il en avoit prié les gouverneurs. Le sieur d'Athis lui offrit, puisqu'il vouloit camper là cette nuit, de mener tous les chariots dans la place, n'y ayant pas apparence qu'ils se puissent beaucoup détourner du chemin en suivant la rivière du Rhin ; mais il ne lui voulut permettre, et se fâcha rudement contre lui.

Cependant Jean de Wert passa ladite rivière à

(1) *En fussent avertis.* Après ces mots se trouvoient ceux-ci, qui ont été biffés dans le manuscrit : *comme je l'avois prédit ;* cela porte à croire que ce morceau a été écrit par Richelieu.

Digitized by Google

Andernach sur la minuit, et défit ce convoi le lendemain matin, sans que ceux de dedans s'en prévalussent que d'un peu de blé et de quinze chevaux, lesquels ils salèrent et en vécurent long-temps, ménageant parfaitement bien leurs vivres, et y apportant un très-grand ordre. Ledit lieutenant colonel y fut pris prisonnier. Le sieur Violle d'Athis, qui le fut aussi, l'accusa de trahison à son retour; le sieur Melander, au contraire, l'excusoit tant qu'il pouvoit; mais il étoit bien certain que, s'il se fût voulu entendre avec les ennemis, il n'auroit su mieux faire qu'il fit pour perdre ce qui étoit sous sa conduite. Le sieur de Saint-Chamont ne laissa pas de payer tous les frais et pertes de ce voyage, suivant sa promesse, pour ne pas désobliger le landgrave et Melander.

Mais, non contens du dédommagement, ils prétendoient qu'ils devoient donner aux officiers du landgrave 50,000 risdales, qui leur avoient été promises de récompense si ledit ravitaillement réussissoit, dont ledit sieur de Saint-Chamont eut peine à se défendre, nonobstant le mauvais procédé dudit lieutenant colonel, et qu'ils n'y avoient pas employé tel nombre de troupes que l'on jugeoit nécessaire; outre qu'il étoit porté par le traité que ladite somme seroit payée audit landgrave sur la déclaration que celui qui commandoit dans Hermenstein donneroit d'avoir reçu les choses portées par icelui; et partant l'entreprise ayant été vaine, il ne lui étoit rien dû.

Ledit sieur de Saint-Chamont, ne se rebutant point de ce que cette entreprise n'avoit pas réussi, donna avis aux sieurs de Bussy et de La Saludie, qui étoient dans Coblentz et Hermenstein, qu'ils pouvoient être

Digitized by Google

secourus de la ville de Hanau par la rivière du Mein. Ils y envoyèrent le chevalier de Pichon, un de leurs capitaines, qui y acheta du blé, du riz et des chairs salées pour l'argent qui lui avoit été donné. Le sieur Rampsay, écossais, général major sous le duc de Weimar, qui étoit gouverneur de ladite ville, leur ayant donné deux barques pour charger ce qu'ils avoient acheté, et quelques mousquetaires pour les conduire, les fait partir à telle heure qu'ils passèrent la nuit sous le pont de Francfort, et arrivèrent en vingt-quatre heures le 13 avril à Hermenstein.

Ils y voulurent renvoyer une autre fois, mais cette entreprise ne réussit pas comme la première, et l'argent qu'ils avoient donné pour cet effet fut perdu.

Mais tous ces secours étant foibles et ne leur servant que pour peu de temps, Sa Majesté fit délivrer de l'argent au landgrave, pour le secourir pour un an; mais bien qu'il l'eût promis, il ne l'osa entreprendre, nonobstant que la conservation de cette place lui fût de très-grande importance.

Rantzau aussi n'y réussit pas, quoiqu'il témoignât désirer passionnément cette gloire.

Ne pouvant obtenir des troupes du landgrave, Sa Majesté, pour y obliger ledit landgrave, et entreprendre d'autant plus promptement le secours de ladite place, manda audit Rantzau qu'il se joignît à lui avec les levées qu'il devoit faire, jugeant qu'autrement le landgrave n'étant pas assez fort ne la pouvoit secourir; comme d'autre part il n'y avoit pas aussi d'espérance que, les ennemis étant devant avec bon nombre de troupes, ledit Rantzau seul, avec celles qu'il mettroit sur pied, pût faire cet effort;

Digitized by Google

outre qu'il étoit important de donner moyen à ce prince de se conserver, étant le seul en Allemagne qui demeuroit constant dans le parti, et qui pour cette raison se trouvoit en assez mauvais état.

Rantzau fit quelques difficultés : ils ne s'accordèrent pas bien ensemble ; cependant la place se rendit le 21 juin, après que les sieurs de Bussy, maréchal de camp, et de La Saludie, gouverneur, et tous ceux qui étoient dedans avec eux se furent défendus et eurent souffert jusques à l'extrémité. Encore ne voulurent-ils pas rendre la place entre les mains des Espagnols ni des Impériaux, mais la remirent en dépôt en celles de l'électeur de Cologne, pour être rendue puis après à l'électeur de Trèves ou à son successeur légitime ; et, bien qu'ils fussent réduits au point où ils étoient, ils firent une capitulation la plus honorable qu'ils pouvoient désirer.

Cependant les Suédois donnoient beaucoup de peine au Roi, car, nonobstant que par l'entremise dudit sieur de Saint-Chamont ils eussent fait le traité de Wismar avec Sa Majesté, par lequel ils s'étoient obligés de ne point traiter sans elle, et de continuer la guerre à la maison d'Autriche, moyennant de grandes sommes de deniers dont le Roi les assistoit, ils n'envoyoient néanmoins point la ratification dudit traité, laquelle ils avoient promise, et qui devoit être donnée par les régens de Suède, selon la résolution qui en devoit être prise aux Etats de Suède, qui pour ce sujet avoient été assemblés au commencement de cette année à Stockholm.

Le sieur de Saint-Chamont en écrivoit souvent en Suède au chancelier Oxenstiern qui y étoit ; mais

Digitized by Google

il n'en recevoit point de réponse, non plus qu'aux lettres que Sa Majesté lui écrivoit sur ce sujet; ce qui lui sembloit d'autant plus étrange, que ledit Oxenstiern avoit accoutumé de lui écrire auparavant, et souvent le prévenoit selon les affaires qui survenoient, mais il gardoit le silence en celle-ci et ne lui répondoit point. Il en parloit souvent au sieur Salvius, chancelier de la reine de Suède, qui résidoit audit Hambourg, et au baron Stenobielk, ambassadeur de ladite Reine en Poméranie, et qui avoit la principale direction des affaires en l'absence dudit Oxenstiern; mais comme ils n'avoient aucun pouvoir de rien résoudre sur cette affaire, ils se chargeoient seulement d'en avertir les régens, desquels nonobstant tout cela il ne venoit aucune réponse.

Nos ambassadeurs ne savoient à quoi en attribuer la cause; ils savoient assez que, comme les particuliers, ainsi les républiques cherchent ce qui leur est le plus avantageux, et que si bien quelques-unes d'entre les personnes privées n'estiment rien leur être utile que ce qui est à leur honneur, la plupart des Etats mesurent leur honneur à leur utilité. Ils avoient reconnu qu'Oxenstiern pratiquoit cette maxime, et dès le commencement de la guerre leur avoit témoigné qu'il falloit que chacun des princes alliés cherchât son avantage et s'accommodât le mieux qu'il pourroit.

Ils eurent aussi avis qu'on négocioit un traité particulier entre l'Empereur et eux, pour lequel colorer ils se plaignoient hautement que le Roi ne faisoit rien pour eux, et que ses armées ne les assistoient point, mais que Sa Majesté laissoit tomber toutes les forces de l'Empire contre eux; outre qu'ils sa-

Digitized by Google

voient bien que le Roi étoit bien avant en traité, par l'entremise du Pape, avec la maison d'Autriche, et qu'il y avoit déjà une trève secrètement résolue entre eux pour l'Allemagne; ce que, encore qu'ils savoient bien qui étoit faux, ils mettoient néanmoins en avant pour excuser leur infidélité.

Le résident de l'Empereur à Hambourg avoua, ou à dessein ou par foiblesse, au sieur de Saint-Chamont, que Salvius l'avoit prié de moyenner une paix particulière avec son maître, pourvu que ce fût si secrètement que ledit sieur de Saint-Chamont n'en pût rien découvrir, et il montra audit Saint-Chamont la lettre que Salvius lui en avoit écrite.

Ledit Salvius fit la même semonce au fils de Fopius, qui étoit résident de Hollande à Hambourg; ledit fils l'écrivit à son père, qui étoit de la part des Etats près de l'Empereur, et qui les y trahissoit en faveur des Espagnols; le père le communiqua au conseil de l'Empereur, qui, étant ravi de voir que les Suédois se séparoient du Roi, envoya aussitôt, dès le mois d'avril, un plein pouvoir à l'électeur de Brandebourg, comme le prince plus voisin et plus intéressé, pour convenir avec les Suédois du temps et du lieu de traiter la paix; et cela fut cause qu'il fut conclu en la diète de Ratisbonne qu'on traiteroit avec la France et la Suède en lieux séparés. Ledit Electeur fit savoir à Stenobielk la commission qu'il avoit reçue, et le convia d'en obtenir une pareille de la Reine sa maîtresse. Peu de temps après ils envoyèrent des subdélégués de part et d'autre en la ville de Schwedt, pour visiter et reconnoître leurs dits pleins pouvoirs.

Il étoit bien étrange qu'ils reçussent la médiation

Digitized by Google

de l'électeur de Brandebourg, qui leur devoit être suspect pour être principale partie en la prétention qu'ils avoient sur la Poméranie. Mais ils étoient bien aises de ne rejeter aucun de ceux qui se présentoient, tant pour avoir toujours un traité en main et s'en servir aux occasions, que pour voir si quelqu'un leur offriroit ladite Poméranie ou partie d'icelle.

Saint-Chamont en ayant eu avis se plaignit de cette procédure à Salvius, et lui remontra combien l'entremise dudit Electeur devoit être suspecte à la couronne de Suède, puisqu'elle prétendoit de se conserver la Poméranie qui appartenoit en propre audit Electeur, et qu'il devoit bien croire qu'il ne consentiroit jamais à la perte d'une si belle province, et moyenneroit plutôt toute autre chose que la paix à cette condition-là. Il lui répondit qu'il avoit bien fait cette même considération, et que partant il ne se devoit pas mettre en peine de ce traité, qui n'étoit qu'un amusement comme les précédens, et l'assuroit qu'il ne s'y concluroit rien. Il savoit bien néanmoins qu'il ne tiendroit qu'aux intérêts de Suède, le sieur Oxenstiern étant de tout temps porté à de semblables traités, espérant trouver dans un traité particulier plus de facilité à conserver ses prétentions que dans un général dans lequel les intérêts de plusieurs princes seroient disputés, et faudroit, les uns pour l'amour des autres, que chacun se relâchât de quelque chose qu'il désiroit, et que les prétentions non bien fondées et qui n'auroient appui que sur une ambition imaginaire, seroient les premières rejetées. Toutefois il falloit pour cela que Oxenstiern fût présent, car il avoit difficulté de confier ses prétentions à un tiers,

Digitized by Google

et il savoit bien que personne ne les défendroit avec tant d'affection que lui-même, et qu'on n'y auroit pas tant d'égard en son absence que s'il y étoit présent et que la conclusion dépendît de lui. C'est pourquoi, ne pouvant pas sitôt aller en Allemagne, il voulut retarder l'exécution du traité sans le rompre toutefois, et, pour ce faire, envoya bien un plein pouvoir de la part des régens à Stenobielk et audit Salvius pour traiter conjointement de la paix, mais pour la traiter avec le feu empereur Ferdinand II, duquel ils savoient la mort en Suède deux mois avant que ledit pouvoir eût été expédié.

Saint-Chamont, pour éloigner ce traité et obtenir que s'il se faisoit les députés du Roi y fussent appelés, envoya le sieur de Saint-Roman à Stenobielk, qui lui manda que, si les choses alloient en avant, il l'en avertiroit afin de s'y trouver, et ne feroient rien sans lui. Tous les conseillers lui confirmèrent la même chose de vive voix; mais peu après ledit traité se dissipa sur le défaut de plein pouvoir des Suédois, qui n'étoit, comme nous avons dit, que pour traiter avec l'Empereur défunt, ce que l'électeur de Brandebourg trouva ridicule et prit pour une moquerie.

Sa Majesté avoit, dès le 16 février, dépêché le sieur de Beauregard vers le général Bannier, pour le détourner de telles résolutions. Beauregard étant arrivé vers le sieur de Saint-Chamont, il le fit passer en diligence vers ledit Bannier, qu'il trouva à Torgau, environné et contraint par les forces impériales de s'en retirer. Il lui porta de la part du Roi deux beaux présens pour lui et pour sa femme, et lui représenta le tort que la Suède se feroit si elle entendoit à un

Digitized by Google

traité particulier, et que l'Empereur reconnût tant de foiblesse aux ministres de Suède (ce que Sa Majesté ne pouvoit croire), qu'il se promît de les pouvoir amuser par un traité particulier, et les séparer de la France et des alliés communs, pour après tourner toutes ses forces contre les seuls Suédois; le conseil d'Espagne, qui gouverne l'Empereur, n'ayant pas faute d'inventions et de prétextes pour rompre la foi d'un traité, et ôter aux Suédois ce qui leur auroit été accordé dans la Poméranie ou ailleurs; ce qu'en effet ils ne sauroient conserver sans la confédération de la France, étant au milieu de tant d'ennemis.

Ledit Beauregard, arrivant près de lui, demeura quelque temps sans lui pouvoir parler, pource qu'il fut ivre quatre jours entiers. Il le reçut avec peu de civilité à son ordinaire, et avec beaucoup de plaintes qu'on l'abandonnoit et qu'on lui laissoit toutes les forces de l'Empire sur les bras. Néanmoins, après qu'il eut fait la glorieuse retraite dont nous avons parlé, et que son esprit fut remis en une meilleure assiette, il l'assura que son avis étoit et seroit toujours que la couronne de Suède ne devoit faire aucun traité particulier sans la France.

Saint-Chamont envoya aussi au même temps le sieur de Rorte en Suède, pour représenter aux régens le désavantage que tels secrets pourparlers leur apportoient, tant pour les raisons que nous avons ci-devant dites, que pource qu'il savoit que l'Empereur ne leur offroit que 2,000,000 de livres, qu'ils recevoient du Roi en moins de deux ans, et que Sa Majesté étoit bien avertie, tant par ses ambassadeurs en divers lieux que par plusieurs dépêches de Vienne en Es-

Digitized by Google

pagne, et d'Espagne à Bruxelles par la mer, qui avoient été surprises sur les côtes de Normandie et de Bayonne, que le dessein de la maison d'Autriche étoit de s'accommoder avec les Suédois, pour tourner toutes leurs forces contre la France, afin de lui donner sujet de s'accommoder avec eux sans blâme de réputation, comme y ayant été obligée par le délaissement de ses principaux alliés, et qu'aussitôt qu'ils auroient traité avec elle, et qu'elle auroit posé les armes sous d'honnêtes conditions qu'ils se proposoient de lui offrir, ils exécuteroient la résolution qu'ils avoient prise de joindre tous leurs intérêts avec ceux des rois de Pologne et de Danemarck, et toutes les forces de l'Allemagne, non-seulement pour ôter aux Suédois ce qu'ils auroient conservé dans l'Allemagne, mais pour favoriser contre eux jusque dans leur pays les prétentions desdits rois de Pologne et de Danemarck, ce qu'ils n'oseroient entreprendre et ne pourroient exécuter si la paix étoit faite par un accommodement général, avec la commune garantie de tous les alliés;

Que le Roi leur promettoit de ne faire jamais la paix sans eux;

Que quoique les ennemis, par leurs astuces ordinaires, fissent courir le bruit qu'ils étoient d'accord avec Sa Majesté, tantôt d'une suspension d'armes en Italie, en France et en Flandre, tantôt d'une trêve, cela n'étoit pas véritable; que la preuve s'en voyoit en ce que les armes de Sa Majesté les attaquoient partout, et que, dès que semblables propositions lui avoient été faites, elle leur avoit répondu n'y pouvoir entendre seule, et en avoit incontinent averti tous

ses alliés, pour en prendre avec eux la résolution qui seroit avantageuse à la cause commune;

Que les états des Provinces-Unies, qui avoient reconnu cette vérité, marchoient de bon pied et étoient en campagne avec une grande armée; ce qui devoit d'autant plus convier lesdits Suédois de se servir des belles occasions qui leur étoient présentées, pour retirer l'avantage qu'ils méritoient de leur travail durant cet hiver, auquel temps Sadite Majesté et lesdits sieurs Etats eussent désiré de les pouvoir assister, si l'extrême besoin qu'avoient eu leurs troupes de reposer et le manquement de fourrages ne leur eût empêché de mettre en campagne;

Que le vrai moyen de parvenir à la paix étoit de continuer puissamment la guerre; ce que la maison d'Autriche, par les offres particulières qu'elle leur faisoit, essayoit de détourner;

Que l'électeur de Brandebourg avoit depuis peu écrit au Roi, pour le prier de porter ses intérêts en la Poméranie et en la Prusse contre les Suédois: ce qui faisoit voir le peu de sûreté qu'ils se pouvoient promettre de tous les frais passés et futurs, sans l'assistance de leurs amis;

Que Sa Majesté leur promettoit de porter leurs intérêts en la Poméranie contre ledit Brandebourg, tant pour leur considération particulière et la mémoire du roi de Suède que pour le mécontentement qu'elle avoit reçu dudit Electeur, de ce qu'il avoit abandonné le parti contre la parole qu'il avoit donnée par écrit, et n'avoit fait aucune difficulté de donner sa voix en l'élection du roi des Romains, après que Sa Majesté avoit soutenu ses intérêts si puissamment et

avec tant d'affection, soit en la paix de Pologne ou vers les Hollandais.

Le roi de Danemarck, bien qu'on lui eût fait reconnoître que son propre intérêt l'obligeoit à ne pas poursuivre une paix particulière pour aucun des princes confédérés, ne laissa pas de s'en entremettre par le moyen d'Arnheim, sous une couleur feinte de vouloir essayer de réunir les électeurs de Saxe et de Brandebourg, et le duc de Lunebourg, avec les Suédois contre la maison d'Autriche; mais les Suédois, ayant reconnu peu après la tromperie avec laquelle Arnheim procédoit, le firent prendre et l'envoyèrent en Suède.

La principale raison que les ennemis représentoient aux Suédois pour les porter à une paix particulière, étoit que les intérêts de la France étoient d'un difficile accommodement, et qu'ils retarderoient long-temps la conclusion de la paix générale; mais Sa Majesté leur fit savoir qu'elle étoit résolue de préférer la paix publique, la sûreté de ses alliés et leur contentement au sien propre;

Que les points qui étoient à vider à l'égard de la France ne rencontreroient aucune difficulté qui approchât de celles qui se trouveroient à la décision des intérêts des autres princes;

Que le Roi tenoit plusieurs places en Alsace qu'il étoit prêt de rendre par la paix pour le bien commun; il en tenoit deux en Italie, Brême et La Villate, dont il étoit prêt de faire le même; qu'il tenoit les passages des Grisons fortifiés; qu'il vouloit bien encore restituer le tout sans autre intérêt que ceux que ses alliés y auroient: ainsi n'ayant point le dessein de s'agran-

dir en tout ce que dessus, tant s'en falloit que les intérêts de la France rendissent la paix plus difficile, qu'au contraire la disposition en laquelle étoit Sa Majesté la pouvoit beaucoup faciliter.

Pignerol, que le Roi avoit acheté de M. de Savoie, ne pouvoit trouver aucune difficulté, puisqu'il avoit déjà été autrefois possédé par la France, et que M. de Savoie demandoit la ratification du contrat qu'il avoit fait, aussi bien que le Roi.

La conservation de messieurs de Mantoue et de Parme étoit si juste, et tous les princes souverains y avoient tant d'intérêt, qu'il ne s'y pouvoit pas trouver difficulté;

Que si les Espagnols avoient grande jalousie de la garnison française qui étoit dans Casal, le Roi étoit tout prêt de consentir à tout autre bon expédient qui se pourroit trouver d'assurer cette place au contentement de toute l'Italie qui y avoit intérêt.

Ainsi la seule difficulté qui se pouvoit trouver à la paix à l'égard de la France, ne pouvoit consister qu'en ce qui étoit de la Lorraine dont on demanderoit la restitution. Si la France n'avoit que les raisons générales qui se trouveroient semblables aux intérêts de beaucoup d'autres princes, elle les estimeroit suffisantes pour se garantir de cette prétention; mais en ayant de particulières, elle ne croyoit pas (quelque animosité qu'eussent ses ennemis) qu'ils pussent faire de grandes instances sur ce point quand ils les auroient connues;

Qu'il faudroit avoir une grande impudence, et plus qu'imaginable, pour que les ennemis voulussent retenir beaucoup de choses qu'ils avoient déjà partagées

entre eux, et demander la restitution, soit à la France de la Lorraine, soit à la Suède de beaucoup de choses justement conquises et par les uns et par les autres. Cependant, outre ces considérations générales qui touchoient tous les princes qui étoient embarqués en cette guerre, Sa Majesté avoit des droits tout particuliers, qui consistoient, tant aux traités qu'elle avoit faits avec M. de Lorraine qu'en ce qu'il étoit sujet et vassal du Roi; ce qui rendoit sa rebellion d'autant plus considérable et plus punissable, par la privation de ce qu'il avoit perdu.

Qu'après tout ce que dessus, pour montrer la bonne amitié que le Roi vouloit entretenir avec la Suède, Sa Majesté consentoit que ses intérêts, en ce qui étoit de la restitution de la Lorraine, marchassent de même pied que ceux que ladite couronne de Suède avoit en la restitution de la Poméranie, en sorte que si la Poméranie ne pouvoit demeurer en propriété auxdits Suédois, le Roi vouloit bien que la Lorraine ne lui demeurât pas aussi, mais seulement en la même façon que ladite couronne de Suède pourroit conserver ce qui lui demeureroit de ses conquêtes. Par exemple, si ce qui seroit décidé devoir demeurer à la couronne de Suède ne lui étoit laissé que jusques à ce qu'on l'eût remboursée des frais de la guerre, Sa Majesté consentiroit la même chose pour la Lorraine, bien que, comme il étoit représenté ci-dessus, elle eût d'autres droits que celui des armes.

Et, pource que le chancelier Oxenstiern étoit le premier mouvant des affaires de Suède, Sa Majesté désirant, pour le bien commun et pour l'avantage de la France, de se l'acquérir, elle commanda au

sieur de Saint-Chamont de se faire informer par le sieur de Rorté, le plus certainement qu'il lui seroit possible, des moyens que Sa Majesté pouvoit tenir pour le fortifier en la résolution de ne se point séparer de la France pour la continuation de la guerre ou pour le traité de paix, et de se rendre plus facile à porter les intérêts de Sa Majesté; et pource qu'elle croyoit que l'un des plus puissans moyens seroit de lui promettre d'insister au traité de la paix à ce qu'il lui fût accordé par ledit traité, pour lui et les siens, de jouir de quelque notable domaine dans l'Empire, elle commanda audit Saint-Chamont de reconnoître en quel lieu cela pouvoit être, ce que Sa Majesté auroit bien agréable, pourvu qu'il se rencontrât que ce fût sur le pays des protestans, pour ne point apporter dommage à la religion; que si ledit sieur de Saint-Chamont jugeoit qu'il fût nécessaire, pour arrêter le cours d'un traité particulier des Suédois avec l'Empereur, de promettre par écrit, et d'obliger Sadite Majesté à maintenir les intérêts des Suédois sur la Poméranie, à la charge qu'ils feroient le même pour ceux du Roi sur la Lorraine, selon les termes et conditions ci-dessus, Sa Majesté lui en donnoit pouvoir, comme aussi d'appuyer les prétentions dudit chancelier, lesquelles il y avoit apparence de pouvoir faire réussir;

Que si toutefois l'on se pouvoit passer d'un engagement qui rendoit la paix plus difficile, le sieur de Saint-Chamont y agiroit avec la circonspection requise, ayant toujours pour son but principal de faire que la couronne de Suède s'obligeât de ne point s'accommoder sans le Roi, selon le traité de Wismar.

Digitized by Google

Sa Majesté leur fit aussi représenter qu'elle n'approuvoit pas l'élection précipitée du roi des Romains, et ne le reconnoissoit pas en cette qualité-là, tant parce qu'il avoit été élu contre les constitutions de l'Empire, l'Empereur étant encore vivant, que pource que l'électeur de Trèves n'avoit pas donné sa voix, étant détenu violemment prisonnier durant la diète.

Sa Majesté l'avoit premièrement fait représenter au Pape par son ambassadeur, qui ensuite n'avoit pas voulu prendre audience après le prince de Bossolo, ambassadeur extraordinaire dudit roi de Hongrie, et n'avoit point voulu faire arrêter son carrosse devant lui, ni faire aucune action par laquelle on pût dire que le Roi ou ses ministres l'eussent reconnu pour empereur, et Sa Sainteté étoit conviée d'y condescendre par le désir qu'elle devoit avoir de la paix, laquelle par ce moyen les Espagnols eussent été obligés de prouver, par l'espérance qu'ils auroient eue de voir, au moyen du traité de paix, la dignité impériale confirmée audit roi de Hongrie, et par la crainte que, dans la continuation de la guerre, les affaires venant à changer par quelque mauvais succès, l'élection dudit roi de Hongrie fût unanimement reconnue pour nulle, et qu'il fût procédé à l'élection d'un autre empereur.

Mais le cardinal Barberin détourna Sa Sainteté de ce bon dessein, et dit à l'ambassadeur du Roi que les nullités de l'élection du roi des Romains qu'il avoit alléguées ne se trouvoient pas dans la bulle d'or, en laquelle, au contraire, il se trouve qu'il n'est fait aucune mention d'élection d'un roi des Romains du vivant d'un empereur; de sorte que, selon ladite bulle, et de droit, elle étoit absolument nulle, telles élections étant

Digitized by Google

seulement fondées en exemples, qui se sont introduits par abus et par le désir que les empereurs ont eu de faire passer la dignité impériale à leur postérité. L'élection d'un roi des Romains étant donc une action anticipée de pure grâce, il étoit nécessaire que le consentement unanime de tous les électeurs y intervînt, d'autant qu'elle ne subsiste que par ledit consentement unanime, et que pas un ne réclame; au contraire, que s'il se rencontre quelqu'un desdits électeurs qui n'en soit pas d'accord, comme il arrive en ce fait ici, sa seule contradiction suffit pour empêcher l'effet de ladite élection, comme étant déjà nulle de droit.

Sa Majesté fit la même déclaration aux états des Provinces-Unies, que l'élection du roi des Romains étant nulle de droit, elle demeuroit nulle nonobstant le décès de l'Empereur, qui ne l'avoit pas rendue plus valable, et les exhorta que, s'ils ne vouloient faire aucune démonstration de ne reconnoître point ledit roi de Hongrie pour roi des Romains ou empereur, au moins ne fissent-ils rien qui pût faire croire qu'ils le tenoient pour tel.

Le Roi fit le même envers la couronne de Suède, et donna commandement au sieur de Saint-Chamont de lui représenter l'intérêt qu'elle avoit à ne pas reconnoître le roi de Hongrie pour empereur, et lui envoya un manifeste pour l'envoyer à tous les princes d'Allemagne, pourvu qu'ils eussent agréable de se porter à la même résolution de ne pas le reconnoître, sans laquelle il ne vouloit pas qu'il leur fût envoyé, leur donnant néanmoins avis qu'ils n'en devoient point faire de difficulté, puisque non-seulement pour l'in-

Digitized by Google

térêt des états d'Allemagne, qui devoient reconnoître qu'ils avoient besoin de se prévaloir des armes de la France et de la Suède, pour, conjointement avec eux, ou dans la guerre, ou par le traité de la paix, mettre de fortes barrières au dessein que la maison d'Autriche pousseroit jusques au bout d'établir cette fois sa monarchie héréditaire, et d'espérer à son gré des Allemands, quand ils seroient réduits à sa discrétion et abandonnés justement, ou faisant de leurs amis, si maintenant ils les méprisoient, qu'ils se soumissent à ce qu'ils désireroient par leur ambition démesurée; mais que lors même qu'il seroit question d'un traité de paix, l'on se porteroit aux expédiens qui seroient aisés à trouver, afin que, si elle se faisoit, le roi de Hongrie demeurât empereur, et que jusque-là il sembloit à propos que cette qualité lui fût contestée; que si toutefois les Suédois croyoient que cela pût empêcher un bon et prompt accommodement, Sa Majesté étoit si désireuse du repos de la chrétienté, et si disposée à se conformer à ce que ses alliés estimeroient convenable au bien public ou au leur particulier, qu'elle se porteroit volontiers à ce que lesdits Suédois jugeroient pour le mieux, bien entendu qu'il y eût apparence avec fondement de pouvoir obtenir une bonne paix, et que les ennemis procédassent de bonne foi en cette affaire, avant que de traiter avec le roi de Hongrie en qualité d'empereur.

Bien que Sa Majesté ne les pût pas induire par toutes ces raisons véritables et solides à faire tout ce qu'elle désiroit, néanmoins elles eurent cet effet que les états de Suède, assemblés à Stockholm, reconnurent qu'ils ne pouvoient faire une plus grande faute que

Digitized by Google

de se séparer du Roi, pour se commettre à la mauvaise foi de leurs ennemis, fermant la porte à une paix glorieuse que la jonction du Roi leur devoit faire espérer. Ils ratifièrent le traité qui avoit été fait à Wismar entre le sieur de Saint-Chamont et Oxenstiern, et envoyèrent au commencement de juillet ladite ratification à Salvius pour la mettre entre les mains des ambassadeurs du Roi, après qu'ils lui auroient fourni l'argent qu'ils prétendoient leur avoir été promis par Sa Majesté par ledit traité, duquel, bien qu'ils n'eussent envoyé la ratification dans le temps, mais trois mois plus tard qu'il n'avoit été convenu, ils voulurent néanmoins que l'argent leur fût payé aux mêmes termes qu'il avoit été promis si ladite ratification fût venue en son temps. A quoi enfin Sa Majesté fut obligée de condescendre à la fin de l'année, tant pource que sur cette difficulté ils prenoient prétexte de continuer leur traité particulier avec l'Empereur, et en commencer toujours de nouveaux, entre lesquels celui de Salvius et Mitovius et le comte Curts étoient bien avancés, que pource qu'elle reconnoissoit les Suédois, les Allemands et tous les peuples du Nord être d'une humeur si mercenaire, et si esclaves de leur profit, qu'il n'y a promesse, pour solennelle qu'elle pût être, à laquelle ils ne manquent pour de l'argent; ce qu'ils avoient depuis peu fait connoître manifestement à l'arrivée des ambassadeurs que, incontinent après la paix de Prague, Sa Majesté avoit envoyés en Allemagne, lesquels, bien qu'ils eussent trouvé ladite paix conclue et acceptée de tous les princes et villes anséatiques, n'avoient pas laissé néanmoins de les remettre dans le

Digitized by Google

trouble par le moyen de l'argent du Roi, et les y maintenir deux ans entiers; ce qui avoit déchargé nos frontières du ravage de plusieurs armées qui se firent la guerre dans l'Empire, et se fussent unies ensemble contre ce royaume si l'Empereur, selon les articles de la paix de Prague, eût été paisible dans l'Empire, où il n'avoit fait accord avec aucuns qu'à condition d'avoir ses troupes pour s'en servir contre ses ennemis.

Sa Majesté avoit aussi eu grand soin de maintenir le landgrave Guillaume de Hesse, prince courageux qui avoit gagné beaucoup de villes et de pays sur les ennemis, sur lesquels il tenoit vingt-trois places importantes, et qui seul étoit demeuré constant dans le parti des confédérés. Il désiroit fort entrer en une ligue défensive avec les états de Hollande, et pria Sa Majesté de l'y assister, ce qu'elle fit, commandant à son ambassadeur de lui aider de son autorité en sa poursuite, représentant auxdits sieurs les Etats que cette alliance défensive avec ledit landgrave leur seroit utile, la conservation du pays dudit landgrave étant importante auxdits sieurs les Etats, d'autant qu'il couvroit le leur du côté de l'Allemagne, d'où, nonobstant leur neutralité prétendue avec l'Empereur, ils devoient toujours craindre qu'à la première occasion propre pour la rompre il n'employât ses forces contre eux pour le roi d'Espagne;

Qu'ils avoient des preuves bien certaines de cette intention de l'Empereur, puisqu'ils avoient eu autrefois sur les bras l'armée que Papenheim commandoit, et qu'ils avoient vu l'année dernière des troupes de l'Empereur et de la ligue catholique, jointes à celles d'Espagne, dans les Pays-Bas.

Digitized by Google

De plus, que Sa Majesté avoit eu avis que leur résident à Ratisbonne ayant fait instance pour la continuation de la neutralité avec l'Empire, il n'avoit pas eu bonne réponse; ce qui leur faisoit voir clairement le peu d'état que l'Empereur faisoit de cette neutralité, et les devoit obliger à prendre des sûretés contre ce qu'il pourroit entreprendre à leur préjudice, n'y ayant point de doute qu'il n'observeroit ladite neutralité que jusques à ce qu'il pût les attaquer à son avantage.

Ledit landgrave étoit fort recherché de l'Empereur et du duc de Saxe par le moyen de son cousin le landgrave de Darmstadt. Il étoit quelquefois entré en traité par son entremise avec l'Empereur, et il y avoit eu quelque trève entre eux; mais l'Empereur vouloit faire le traité à son avantage, à quoi le landgrave avoit peine à consentir. Les Suédois, qui tenoient plusieurs places auprès de lui, l'assistoient; mais le secours qu'il recevoit d'eux n'étoit pas suffisant si Sa Majesté ne lui en eût donné un d'argent; ce qu'elle fit libéralement, selon qu'elle s'y étoit obligée par le traité de Minden, par lequel elle lui promit 500,000 l., qu'elle lui fit délivrer à point nommé cette année, aux termes portés par ledit traité. Et, non contente de cela, elle donna commandement au sieur de Rantzau, auquel elle avoit fait délivrer commission et argent pour lever des troupes en Allemagne, de les joindre audit landgrave s'il en avoit besoin; mais ledit Rantzau, soit pour quelque dispute particulière qu'il eut avec Ozonville, commissaire député pour recevoir ses troupes et viser ses ordonnances, soit qu'il prétendît que Sa Majesté lui dût quelque argent pour les ser-

Digitized by Google

vices qu'il lui avoit rendus les années précédentes, soit qu'il eût envie de se retirer dans son pays, fit des levées fort foibles et qui n'arrivoient pas au tiers de ce qu'il avoit promis, et encore, les ayant faites, eut-on de la peine à les faire joindre à celles dudit landgrave.

Ledit Rantzau enfin demanda congé au Roi, et le supplia l'excuser s'il ne le pouvoit plus servir, se plaignant du baron d'Ozonville, duquel il le supplioit lui permettre de tirer raison. Néanmoins, le peu de troupes qu'il joignit au landgrave l'aidèrent à se maintenir avec avantage contre les ennemis, étant maître de la campagne en la Westphalie, où il avoit pris Weert et plusieurs autres places considérables, et y continuoit la guerre avec d'heureux progrès, quand une fièvre l'emporta en quatorze jours, le premier octobre, à la trente-septième année de son âge.

Sa mort donna grande espérance au parti impérial; mais sa veuve, assistée de Melander, lieutenant général de son armée, et des bons conseils des ministres du Roi en Allemagne, mit un si bon ordre à ses affaires, qu'elle apporta tout le remède qui se pouvoit à la perte qu'elle avoit faite.

Elle fit incontinent prêter le serment de fidélité à tous ses sujets, tant de Hesse que de ses pays conquis, à son fils aîné âgé de 9 ans; ce qui se fit avec un applaudissement universel.

Le landgrave Herman, frère du défunt, se jeta incontinent après sa mort dans Zigenheim; mais peu de jours après il consentit à l'hommage que l'on rendit à son neveu, auquel Sa Majesté continua les charges et pensions qu'elle avoit accordées à feu son père,

Digitized by Google

l'assista de nouvelles sommes d'argent, et entretint avec lui la même alliance qu'elle avoit avec le défunt, moyennant quoi la veuve promit solennellement de ne faire jamais aucun traité particulier sans le consentement du Roi.

Le père, en mourant, avoit laissé la charge de général de ses armées à Melander ; le landgrave Frédéric, frère du défunt du second lit, partit de La Haye où il étoit, incontinent qu'il sut la nouvelle de la mort de son frère, et s'en vint à l'armée en intention de la commander conjointement avec ledit Melander ; mais la veuve le détourna de ce dessein, lui ayant montré le testament de feu son mari et l'hommage fait à son fils aîné, lui témoignant que, s'il vouloit commander quelques troupes sous ledit général Melander, il y seroit le bienvenu, et non autrement.

Le roi de Hongrie, sans perdre temps, fit écrire audit Melander par l'archevêque de Cologne que, s'il vouloit être son serviteur et quitter le jeune landgrave, il érigeroit en comté une terre qu'il avoit au pays de Juliers, lui donneroit 10,000 risdales de rente, et l'honoreroit de la charge de l'un des généraux de ses armées. Il montra incontinent la lettre à la landgrave, l'assura qu'il demeureroit fidèle à son service, et qu'il s'estimeroit plus glorieux d'être seul général de l'armée hessienne qu'un de ceux des armées de l'Empire ; que vingt-six comtés que l'Empereur avoit faits depuis dix ou douze ans, n'avoient pas tous ensemble 26,000 risdales de rente ; qu'ils étoient riches de titres et non de biens, n'en ayant point d'autres que ceux qu'ils voloient sur les peuples,

Digitized by Google

et que l'Empereur ayant vingt-huit généraux à récompenser en ses armées, auparavant qu'un chacun eût trouvé son compte il ne resteroit plus rien pour lui.

Sa Majesté trouva bon de le reconnoître de la fidélité avec laquelle il procédoit, et doubla les appointemens qu'elle avoit accoutumé de lui donner.

Rantzau prétendoit avoir dans l'armée de Hesse la même charge qu'avoit ledit Melander, et se mécontenta de ce que Sa Majesté ne l'avoit pas agréable. Il demanda à ce défaut que le Roi l'honorât d'une charge de maréchal de France; mais les diverses personnes de qualité que Sa Majesté avoit en ses armées ne lui permettoient pas de lui donner autre emploi que celui de maréchal de camp, pource qu'autrement elles les eussent quittées; mais enfin elle lui promit de lui faire valoir ses appointemens 12,000 écus tous les ans, afin de ne manquer à rien de tout ce qui étoit en lui pour le conserver à son service.

L'électeur Palatin envoya le colonel Hornec à la landgrave, pour, après lui avoir rendu l'office de condoléance sur la mort de son mari, lui proposer que, suivant l'intention de son mari, elle eût agréable de lui remettre entre les mains les places qu'il avoit conquises sur les ennemis, et lui laisser la charge de commander l'armée hessienne; dont elle se sentit fort offensée, et lui répondit qu'en cas que le roi d'Angleterre le voulût assister d'un secours notable pour ravoir ses Etats que les Espagnols lui avoient usurpés, elle lui donneroit volontiers passage sur le pays des ennemis et joindroit ses troupes aux siennes, mais que de remettre ses Etats et ses armées en ses mains,

Digitized by Google

c'étoit une chose incivile à demander, vu qu'il y avoit grande différence de l'état auquel elle se trouvoit avec le sien, son fils ne possédant pas seulement ses terres héréditaires, mais quatre fois autant de pays que son père avoit conquis sur ses ennemis, et partant pouvoit quand il lui plairoit obtenir une paix avantageuse du roi de Hongrie, où lui au contraire étoit si entièrement dépouillé de tous ses Etats, qu'il n'en possédoit pas un pouce de terre. Elle en écrivit au Roi qui trouva sa réponse très-équitable, vu principalement le peu d'assistance qu'il y avoit à espérer du roi d'Angleterre, qui se devoit préalablement obliger de lui donner et entretenir un bon nombre de cavalerie et infanterie jusqu'à la paix générale, avec promesse expresse que ledit Roi ni le Palatin ne feroient aucun traité avec le prétendu Empereur et le roi d'Espagne, jusqu'à ladite paix générale.

Ledit Palatin étoit enhardi à faire cette demande sur un pourparler de traité, qui commença dès le commencement de l'année, entre le Roi et celui de la Grande-Bretagne, par lequel ledit Roi se devoit obliger à déclarer la guerre au roi d'Espagne, et assister de ses forces les confédérés qui s'obligeroient aussi à ne point faire la paix sans la restitution du Palatinat à ses neveux. Les choses en allèrent assez avant; les projets du traité en furent faits, le Roi convia par ses ambassadeurs la couronne de Suède, le roi de Danemarck et les états des Provinces-Unies, à l'agréer et y entrer; mais ce dessein reçut tant de difficultés qu'il ne put être effectué, tant pource que naturellement les Anglais trouvent à chaque moment des obstacles qui arrêtent toutes les affaires que l'on traite avec

Digitized by Google

eux, que pource qu'il est croyable qu'ils n'avoient véritablement autre intention que de donner jalousie à la maison d'Autriche, pour la porter par la crainte à donner quelque satisfaction à ses neveux, laquelle il voyoit bien qu'elle ne lui donneroit jamais volontairement, car le profit, bien que honteux, que ledit Roi et ses Etats tiroient de la France et d'Espagne, se tenant pacifique entre ces deux puissances, en attirant à soi tout le commerce et le transport des marchandises, et recevant des lingots d'or et d'argent que l'Espagne envoie en Flandre, et les faisant mettre en monnoie avec avantage, étoit de telle force en son esprit, qu'il le préféroit à la gloire du rétablissement des enfans de sa sœur en leur Etat.

Ledit roi d'Angleterre envoya, suivant ce projet, exhorter les Suédois à se liguer avec lui, et leur demander les conditions auxquelles ils trouveroient bon de le faire.

Les régens lui répondirent qu'ils avoient la ligue agréable, à condition qu'il les assistât d'hommes et d'argent, ou qu'il fît la guerre de son chef en Allemagne, dont pour lui faciliter le moyen ils lui abandonneroient toutes leurs places qu'ils tenoient dans la Westphalie, entre le Rhin et le Weser, afin que de là il se pût jeter dans le Palatinat.

Mais tout cela ne produisit aucun effet; c'étoit un prince en l'esprit duquel aucun des siens n'avoit particulière créance, mais qui suivoit ses propres sentimens qui étoient adroitement portés par ses ministres du côté d'Espagne, dont la commune opinion étoit qu'ils recevoient des bienfaits, ou au moins ils le détournoient de prendre des résolutions contraires

Digitized by Google

à l'Espagne, adoucissant toutes les pensées et desseins que la raison, l'heur et la réputation lui pouvoient donner contre la maison d'Autriche; en quoi ils trouvoient facilité pour la jalousie naturelle de l'Angleterre contre la France, laquelle particulièrement il ne pouvoit sans envie et sans crainte voir se rendre puissante sur la mer, non-seulement pource que, par cette seule voie, son royaume peut être attaqué, mais pour la vaine et présomptueuse prétention que les Anglais ont d'être maîtres de la mer.

Ce qui donna plus de peine à la Landgrave, fut la prétention que le landgrave de Darmstadt eut, selon les lois de l'Empire, d'avoir, comme plus proche parent, l'administration du pays durant la minorité du prince.

Il envoya menacer les Etats dudit pays que, s'ils ne rendoient hommage au roi de Hongrie, ne lui délivroient les forteresses de Cassel et de Zigenheim, et ne lui donnoient à lui l'administration du pays, ils seroient mis au ban impérial. La veuve fut encore sollicitée, sous la même peine, d'accepter la paix de Prague, joindre son armée à celle de l'Empire, et restituer les places qu'elle tenoit hors de la Hesse.

Elle s'en défendit avec courage, non moins par la force que par la justice de sa cause.

Le Roi, pour soulager ses confédérés en Allemagne et leur donner moyen d'agir plus puissamment, avoit force troupes sur les frontières de ladite Allemagne, lesquelles faisoient la guerre dans les Grisons, le Montbelliard, l'Alsace, le comté de Bourgogne et la Lorraine.

Il avoit l'armée du duc de Weimar, à laquelle il

Digitized by Google

avoit joint le sieur du Hallier, avec un corps de cavalerie et infanterie françaises, avec ordre de prendre quelques postes sur le Rhin et le passer ;

L'armée du duc de Longueville, qui ravageoit la Franche-Comté ; celle du duc de Rohan qui occupoit le pays des Grisons et de la Valteline, et en ôtoit le passage aux Espagnols ;

Une autre sous le commandement du cardinal de La Valette, laquelle étoit destinée pour la Lorraine et l'Alsace, et qui, depuis que ledit cardinal fut employé dans la Flandre, fut donnée au maréchal de Châtillon qui l'employa dans le Luxembourg.

Le duc de Weimar, se préparant à passer le Rhin, pour ne perdre pas le temps, employa le commencement de l'année dans la Franche-Comté.

Gallas, étant rappelé en Allemagne par le roi de Hongrie pour s'opposer aux efforts de Bannier, avoit laissé dans la Comté quelques notables troupes de cavalerie et infanterie, sous le commandement du baron de Suys et du colonel Mercy, qui n'empêchèrent point que le comte de Thianges n'emportât, le premier janvier, un grand avantage, et ne prît la ville de Chavannes par escalade et par pétard, en laquelle il y avoit, outre l'infanterie, deux compagnies de chevau-légers en garnison.

Les susdites troupes que Gallas avoit laissées s'avançant dans le Montbelliard, assiégèrent Héricourt, avec dessein de faire le même à Porentruy et Béfort, et ensuite bloquer Montbelliard.

Héricourt étoit une place peu fortifiée, mais munie d'une garnison à laquelle commandoit La Lande, homme de cœur, et qui étoit assisté de soldats qui le

Digitized by Google

secondoient et qui reçurent les ennemis avec tant d'ardeur, qu'ils leur firent perdre d'abord une partie de l'espérance qu'ils avoient de les emporter.

Le baron d'Annevoux, mestre de camp du régiment dans lequel ledit La Lande avoit une compagnie, et qui commandoit dans Montbelliard en l'absence du comte de Grancé, depuis la mort du comte de La Suse, bien qu'il y eût quatre lieues d'Allemagne de Montbelliard à Héricourt, y vint, dès le lendemain 5 janvier, pour le secourir; et bien qu'en si peu de temps les ennemis eussent tant travaillé à la terre que leurs retranchemens fussent déjà parachevés, il les força, tua trois cents ennemis sur la place, secourut ladite place assiégée, et leur donna moyen de se défendre quelque temps.

Mais les ennemis nonobstant s'étant opiniâtrés à ce siége, il les secourut encore en plein jour si abondamment de tout ce qui leur étoit nécessaire, que le 26 dudit mois les ennemis, après avoir perdu quantité d'hommes et partie de leur canon, furent contraints de se retirer, le baron de Suys allant retrouver Gallas en Allemagne, et le colonel Mercy retournant en la Comté pour servir près le duc Charles.

Le comte de Grancé, les ennemis s'étant retirés, envoya acheter des blés en la Suisse, et ravitailla Héricourt, Montbelliard et toutes les places voisines. Et afin de se faciliter le chemin pour les convois, assiégea la ville de Sainte-Ursanne le 7 de mars, et nonobstant la résistance que put faire la garnison qui étoit forte, il emporta ladite ville et le château en trois jours, les nôtres allant courageusement à l'assaut avec des échelles par une brèche à passer quatre hommes,

Digitized by Google

que deux coulevrines, que ledit sieur de Grancé avoit fait traîner avec lui à force de bras, avoient faite en un jour; les officiers montèrent les premiers avec chacun une grenade en main, pour écarter les ennemis qui les voudroient recevoir à la descente.

Quasi en même temps le duc de Weimar surprit et défit, dans la ville de Montrel-sur-Saône, le régiment du colonel Maillard, en tua la plupart et encloua le canon; dont les ennemis voulant prendre revanche, entrèrent en France, non du côté du duc de Weimar, mais dans la Bresse, et assiégèrent les châteaux de Cornaud et de Vaugreneuse; mais ils y furent si maltraités par le marquis de Thianges, lieutenant du Roi dans le pays, qu'ils furent contraints de lever le siége avec perte de quinze cents hommes des leurs demeurés morts sur la place, et de tout l'équipage et papiers du marquis de Conflans, commandant les armes du roi d'Espagne dans la Franche-Comté, leur canon pris et leurs munitions, tant de guerre que de bouche.

Cependant l'armée du Roi, commandée par le duc de Longueville, s'assemble en mars, Sa Majesté commandant par ordonnance expresse à tous les capitaines et officiers ordonnés pour y servir, de s'y trouver en persomne avec leurs compagnies complètes, sous de grandes peines, tant à eux qu'aux soldats qui y étoient enrôlés; ce qui fit que dès le commencement d'avril ledit duc de Longueville entra dans la Franche-Comté, prit la ville de Saint-Amour, où il y avoit un fort château que les ennemis s'efforcèrent de secourir; mais ils furent contraints de se retirer avec grande perte.

Digitized by Google

Cette prise fut suivie de celle du château de Dortan, et peu après de celui de Chevreaux, qui étoit un des plus forts dudit pays, assis sur une montagne de difficile accès, bien terrassé dedans et dehors, et y ayant en tout temps garnison espagnole ; il fut emporté dans quatre jours, nonobstant que le duc Charles fût à Lons-le-Saulnier, qui n'en est distant qu'à deux lieues, et leur eût promis de les secourir dans peu de temps. Aussi ne se rendirent-ils point, mais furent pris par assaut de vive force ; tout ce qui se trouva en armes fut taillé en pièces, et le gouverneur pendu à une fenêtre pour les excès barbares qu'il avoit commis en plusieurs courses qu'il avoit faites en France, où, encore que les armes du Roi eussent toutes sortes d'avantages dans le comté de Bourgogne, les ennemis ne laissoient pas d'entrer souvent, faisant passer au fil de l'épée tout le peuple qui ne se pouvoit pas sauver de vitesse devant eux, et mettant le feu partout où ils passoient. Ils furent néanmoins arrêtés par les troupes nouvelles qui vinrent joindre le duc de Longueville : savoir est la moitié de l'armée du duc de Rohan, qui fut contraint de se retirer de la Valteline et des Grisons, non par la force des ennemis de Sa Majesté, mais par sa propre faute.

Il y avoit long-temps que les armées du Roi, tant françaises que grisonnes, étoient en la Valteline ; elles n'y pouvoient pas séjourner sans donner quelque oppression au pays, quelque bon ordre qu'on y pût apporter ; mais le mauvais gouvernement des nôtres redoubloit le mal de plus en plus, car le duc de Rohan prenoit pour sa personne, et laissoit prendre

Digitized by Google

aux autres chefs qui étoient sous lui, des contributions extraordinaires d'argent, outre les vivres qu'il faisoit fournir pour la nourriture des gens de guerre, et refusa les offres faites par les principaux de la Vallée, de fournir la subsistance à toute l'armée, tant de gens de pied que de cheval; et le profit qu'il y faisoit étoit si grand, qu'il le remettoit en France par le moyen du sieur Garnier, qui fournissoit l'argent pour l'entretènement de l'armée. Tout cela néanmoins ne fut pas cause principale d'aucun soulèvement, mais bien la faute de paiement aux officiers des troupes grisonnes, qu'il pouvoit faire s'il eût voulu ménager l'argent du Roi, et décomptant aux gens une partie de la subsistance qu'ils recevoient, en profiter pour subvenir à ce manquement de fonds qu'il y avoit pour parfaire le paiement desdits officiers des troupes grisonnes, qui enfin, lassés de ce mauvais traitement, ou sollicités sans cesse de la maison d'Autriche sous des promesses avantageuses, prennent ce prétexte pour quitter absolument le parti de Sa Majesté dès la fin de l'année dernière.

Le colonel Genatz, l'un d'entre eux, fut chef de la sédition, et se fit députer avec quelques autres vers l'archiduchesse Claude à Inspruck, pour traiter avec la maison d'Autriche au préjudice de la France. Il eut facilité d'attirer plusieurs à sa cordelle, sous couleur que pour le maintien de la religion catholique en la Valteline, le Roi n'avoit pas voulu jusque-là remettre les Grisons en la possession de la souveraineté de ladite Vallée, bien qu'ils en fissent plusieurs demandes à Sa Majesté.

Le duc de Rohan, qui étoit lors à Coire, où il

Digitized by Google

étoit allé en juillet l'année dernière pour changer d'air après une grande maladie qu'il avoit faite à Sondrio, ayant avis de cette menée, pour la divertir, demande aux Ligues la convocation d'une assemblée générale pour accommoder les différends qui étoient survenus entre les Grisons et la France, touchant la restitution de la Valteline, qu'ils prétendoient absolument sans aucunes conditions ni réserves.

Les chefs des trois Ligues promettent ladite assemblée, et en déterminent la convocation immédiatement après le retour de leurs députés d'Inspruck.

Ce retour est dilayé de jour en jour, ce qui étoit un témoignage certain de leur mauvaise volonté, et qu'ils poursuivoient quelque chose d'important à Inspruck. Le sieur de Lèques, maréchal de camp, qu'il avoit laissé seul en la Valteline pour y commander l'armée, le sollicitoit instamment d'y retourner, non-seulement lui, mais encore tous les Grisons affectionnés à la France; et plusieurs du côté de Venise lui avoient donné avis, plusieurs mois auparavant, que les factieux des Grisons tramoient une révolte, laquelle seroit incontinent dissipée qu'il auroit rejoint ladite armée, n'en jetant leur principal fondement que sur sa détention, et que l'ayant arrêté, ils feroient par après ce qu'ils voudroient de ladite armée. Mais tous ces avis ne le mouvoient point; le sieur de Lèques l'assura enfin que le traité entre eux et la maison d'Autriche étoit conclu, et que s'il lui faisoit l'honneur de suivre son conseil, il quitteroit le séjour de Coire et s'en viendroit en la Valteline, ou du moins à Chiavenne, où il pouvoit faire convoquer l'assemblée pour y être

Digitized by Google

en plus de sûreté pour sa personne, et pour donner plus d'autorité aux intentions et volontés du Roi, et de bienséance au procédé de cette affaire; qu'étant proche de l'armée et dans un lieu commandé par un château qui dépendoit de lui, cela donneroit à penser aux Grisons, et les pourroit divertir de la trahison qu'ils couvoient, et en tous cas rendroit inutiles leurs desseins. Mais quel que fût le dessein dudit duc, il ne voulut jamais partir de Coire, et s'arrêta aux protestations que lui faisoient les officiers des troupes mutinées, que moyennant qu'il leur baillât 130,000 livres qui étoient arrivées nouvellement, ils remettroient toutes choses en leur premier état. Il se résolut de les leur faire délivrer, en donna son ordonnance et sollicita par tous moyens le sieur Lasnier, intendant de la justice et des finances en son armée, de la vouloir viser, lui représentant que c'est le service de Sa Majesté, qui leur envoyoit cette somme pour apaiser l'émeute de ces peuples, qui n'avoient été animés que par lesdits colonels.

Ledit duc de Rohan ayant arrêté avec les Grisons quelque traité il y avoit déjà quelques mois, le Roi n'avoit pas jugé devoir le ratifier, sinon sous quelques modifications. Les Grisons n'en furent pas contens, ni ledit duc qui en étoit convenu avec eux. Sa Majesté craignant néanmoins qu'il en arrivât quelque inconvénient, leur en envoya la ratification pure et simple avec ledit argent, afin de les contenter en quelque manière que ce fût.

Le duc de Rohan aima mieux qu'on donnât l'argent aux colonels susdits, que non pas on l'employât à faire agréer les modifications sus déclarées, ou

Digitized by Google

qu'en donnant la ratification du Roi pure et simple, on conservât une partie de cet argent pour la subsistance de l'armée, ou pour quelques-uns des Grisons les plus puissans et affidés, pour s'en fortifier contre ceux desquels raisonnablement il ne pouvoit prendre assurance.

Le sieur Lanier refusant de viser cette ordonnance, le duc de Rohan envoya rompre les coffres du trésorier et leur fit délivrer l'argent.

En ce même temps le duc de Parme ayant fait son accord avec Espagne, comme nous dirons en parlant des affaires d'Italie, les Espagnols incontinent après publient hautement qu'ils s'en viennent chasser les Français de la Valteline, avec l'assistance des Grisons, et qu'ils sont d'accord avec eux; et de fait, les troupes espagnoles s'approchent de la Valteline. D'autre côté les députés grisons reviennent d'Inspruck. Le duc de Rohan, ne croyant rien de tous les avis qu'on lui donnoit, fit tenir une assemblée, et conclut un accord avec lesdits Grisons, après lequel il mande audit sieur de Lèques que maintenant il étoit assuré desdits Grisons, et qu'il crût pour certain que les Espagnols ne sauroient être sitôt à lui qu'il ne le joignît avec deux mille hommes, et davantage s'il en étoit besoin.

Le sieur de Lèques ne s'endort point sur l'assurance de ce prétendu traité, mais continue, comme il avoit commencé de long-temps, à jeter des vivres dans les forts de Mantel et de La Rivé, et à les réparer diligemment aux endroits qui en avoient le plus de besoin, redouble la garnison, fait préparer tous ses gens, et porter tous les fourrages des quartiers pour

Digitized by Google

en faire des magasins à Trahonne, pour servir pendant le temps que l'armée seroit ensemble, et dépêcha aux Vénitiens pour lui faire fournir des vivres pour la subsistance de son armée, ce qu'ils firent sous son obligation particulière.

Tandis que le duc de Rohan demeure seul des serviteurs du Roi en assurance des Grisons, les Espagnols d'un côté viennent au lac de Côme, le comte de Cerbelon vient prendre son poste au Trépianne avec son infanterie, et la cavalerie dans le val Suzena, et en même temps les Grisons lèvent le masque, font avancer douze ou quinze cents hommes droit à Coire, pour s'assurer de la personne dudit sieur duc de Rohan, et de là se saisir du fort de France, qu'ils savoient être extrêmement dépourvu de gens de guerre.

Ledit sieur duc de Rohan, revenant ce jour-là par hasard dudit fort de France, rencontre sur son chemin un de ses valets de pied qui lui porte avis que les Grisons étoient en armes, qu'ils avoient été en son logis, et, ayant déjà passé Coire, s'en venoient droit au fort; cela l'oblige à tourner bride et se jeter dans ledit fort, où il fait venir le régiment de Schmidt, qui étoit en garde au Steig, composé de huit à neuf cents hommes effectifs; les Grisons s'avancent jusqu'à Malaus, à demi-heure dudit fort ou environ, envoient saisir le pont du Rhin, et menacent d'une armée allemande, qui devoit venir à leur assistance avec canon et toutes choses nécessaires du côté du Tyrol.

Quelques jours se passent de cette sorte, pendant lesquels les habitans des quatre villages et ceux de la

Digitized by Google

vallée de Partance envoient dire audit sieur duc de Rohan qu'ils étoient prêts à faire ce qu'il leur ordonneroit, et prendroient volontiers les armes contre ces mutins, le procédé desquels ils n'approuvoient en aucune façon.

Ledit sieur duc de Rohan les remercie, et ne trouve point à propos de rien faire contre cette émotion; mais dans quelques jours, qui étoit le 26 de mars, il fait venir les députés des Ligues, et conclut avec eux un traité par lequel il s'oblige de remettre la Valteline et les deux comtés de Chiavenne et de Bormio, avec les forts qui y ont été construits, aux Grisons, et d'en faire sortir les troupes françaises, en sorte qu'elles seroient entièrement hors de leur pays dans le 5 de mai, auquel jour il remettroit le fort de France auxdits Grisons; toutes lesquelles choses il promettoit exécuter ponctuellement, nonobstant tous ordres contraires qui lui pussent venir de la cour, et que pendant ce temps il resteroit dans la ville de Coire avec le sieur de Saint-Simon et toute sa cour.

Le duc de Rohan mande incontinent après, qui fut le 28 mars, au sieur de Lèques ce dont il est convenu, et lui ordonne d'y obéir, et que c'est le service du Roi, auquel il dépêche pour avoir l'argent nécessaire pour le passage de ses troupes;

Qu'il a aussi promis que l'on ne commettroit aucun acte d'hostilité contre les Espagnols, vers lesquels il envoyoit un des siens avec un passe-port pour avoir pareille assurance de leur côté, et les faire retirer d'autour du lac de Côme.

Le sieur de Lèques dit au sieur de Vérigny, qui étoit celui que le duc de Rohan lui avoit envoyé,

Digitized by Google

qu'il ne pouvoit s'imaginer que ledit duc de Rohan fût en sa liberté lorsqu'il avoit fait ce traité, et lui avoit envoyé l'ordre de le faire exécuter, étant chose trop honteuse, et ledit sieur de Rohan trop généreux et trop bon serviteur du Roi pour y avoir apporté son consentement, hors d'une tyrannie extraordinaire que les Grisons avoient sans doute exercée sur lui; qu'il croyoit que ledit sieur duc n'avoit fait ce traité et ses ordres que pour amuser les Grisons, et avoir loisir de se tirer de leurs mains, pour leur faire connoître, par un sujet contraire à leur attente, comme Dieu n'autorise jamais les trahisons et les perfidies; fait voir audit Vérigny les réparations et augmentations qu'il avoit fait faire au fort de Mantel, les magasins fournis de vins, farines, biscuits, millet et châtaignes pour trois mois à mille hommes de garnison, avec des munitions de guerre à suffisance;

Le retranchement de l'armée à l'épreuve du canon, depuis le pied de la montagne de Rogolo jusqu'à la grande redoute, et d'icelle tout le travers du marais jusque proche du fort, d'une épaisseur raisonnable, avec bons ravelins pour le flanquer, le tout bien gazonné et en défense, le marais tout couvert d'eau, par le moyen de la rivière de Delebio qu'il y avoit fait venir à force de travail;

Lui fait voir l'armée, composée de trois mille hommes de pied sous les armes, les garnisons fournies et six cents chevaux;

Lui montre les lettres du sieur de La Thuilerie, ambassadeur à Venise, avec les assurances de la République qu'elle ne l'abandonneroit pas, et qu'outre les vivres qu'il en recevoit sous ses obligations, il

Digitized by Google

espéroit encore un secours d'hommes conduits par le chevalier de La Valette; charge ledit Vérigny de rapporter toutes ces choses à son maître, afin qu'il connoisse que tout est en bon état, et qu'il ne marchande point à revenir dans l'armée, l'assurant qu'il l'ira recevoir bien avant avec deux mille hommes de pied et quatre cents maîtres; que s'il trouvoit de trop grandes difficultés à prendre cette route, ou que son dessein ne fût pas tel, il le prie de passer le Rhin et se retirer en Suisse, et qu'il l'assure qu'il se démêlera bien de cette affaire, n'ayant autre peine que de la voir entre les mains de ces traîtres; mais que si son dessein est de tenir ce traité, qu'il le prie de s'en venir lui-même le faire exécuter, que pour lui il le trouve si hors de raison et si honteux, qu'il n'y consentira jamais.

Et pour donner prétexte audit sieur duc de passer en Valteline sans donner soupçon aux Grisons, lui écrit que toute l'armée croyoit qu'il fût détenu prisonnier, et que chacun faisoit difficulté de reconnoître ses ordres, et que, appréhendant de n'avoir pas le pouvoir de faire exécuter ponctuellement les choses qu'il lui ordonnoit, même qu'il n'arrivât quelque grand désordre de pillage et de feu dans le pays, il croyoit très-nécessaire qu'il prît la peine de venir jusque-là, pour amortir cette émotion et faire suivre le traité qu'il avoit fait avec les Grisons.

Vérigny part pour retourner à Coire, disant qu'il n'y avoit point d'apparence que cette affaire se passât de la sorte, les choses étant en si bon état, que sans doute lorsque son maître entendroit le rapport qu'il avoit à lui faire, il ne marchanderoit point à prendre un autre parti que celui du traité.

Digitized by Google

Arrivant à Coire, après s'être acquitté de sa commission, ledit sieur duc de Rohan rejette toutes ces choses comme frivoles, et dépêche de nouveau ledit sieur de Saint-Simon vers ledit sieur de Lèques le 8 d'avril, avec une lettre par laquelle il lui mande qu'ayant appris par le retour de Vérigny que, sur le soupçon qu'il n'étoit pas libre et que l'on pouvoit extorquer des ordres de lui préjudiciables au service du Roi, ledit de Lèques avoit appréhension de faillir en y obéissant, il avoit prié le sieur de Saint-Simon de l'aller ôter de ce doute, ayant toujours été auprès de lui en tout ce qui s'étoit passé en cette affaire; qu'il étoit certain qu'il eût été à désirer que les Grisons eussent requis plus civilement, et en autre forme qu'ils n'avoient fait, leur rétablissement dans la Valteline et ès comtés; néanmoins, sachant que la volonté de Sa Majesté n'étoit autre que de les remettre en possession de ce qui leur appartenoit, il avoit volontiers condescendu au traité dont il envoyoit copie, lequel il le prioit faire exécuter ponctuellement, suivant l'ordonnance qu'il lui en envoyoit, qui lui serviroit de toute décharge envers Sa Majesté, à laquelle il savoit qu'il ne pouvoit rendre un plus agréable service, pource qu'elle se déchargeroit d'une dépense immense pour le présent et pour l'avenir, et fortifieroit ses autres armées de celle-ci qui ne lui servoit plus de rien en ce pays, depuis que le passage du Saint-Gothard étoit libre aux Espagnols et aux Allemands; que, s'il n'avoit pas été en la Valteline pour exécuter ledit traité, il avoit cru être plus nécessaire à Coire pour pourvoir au passage des troupes de Sa Majesté jusqu'en France, l'assurant qu'il avoit

Digitized by Google

été libre en son traité, qu'il l'étoit lors pour aller où il lui plairoit, et qu'il n'avoit désiré demeurer audit Coire que pour donner ordre aux affaires, afin qu'il ne se fît rien au passage des troupes que bien à propos.

Ledit sieur de Saint-Simon presse ledit sieur de Lèques d'exécuter les ordres dudit duc de Rohan, protestant, à faute de ce faire, qu'il rendra compte au Roi, en son propre et privé nom, de tous les maux qu'il en pourroit arriver.

Lèques eut tant de peine d'obéir à un ordre si lâche, qu'après avoir montré les troupes et les places du Roi audit Saint-Simon, qui étoient en état de ne point craindre les forces qui les menaçoient, promit néanmoins d'obéir si ledit duc faisoit voir par écrit au sieur de Gaillan, major de son régiment, qu'il lui envoyoit exprès pour ce sujet avec ledit Saint-Simon, que l'intention du Roi fût conforme à ce qu'il lui commandoit.

Cependant arrive encore le sieur de Vérigny, qui lui porte un nouvel ordre du duc de Rohan du 11 avril, par lequel il le presse de commencer à faire filer la cavalerie dès le 15, et ensuite toute l'infanterie, que le comte de Cerbelon promettoit aussi de se retirer dès qu'il auroit pris jour pour faire filer lesdites troupes.

Lèques tient pour suspect tout ce qui lui vient de la part dudit duc, demeure en sa première résolution, et fait partir ledit Gaillan avec le sieur de Saint-Simon.

Le Roi, dès qu'il eut avis de cette révolte, avoit mandé, le 30 mars, au duc qu'il employât tout son

Digitized by Google

courage et son adresse afin de pourvoir promptement à cette mauvaise affaire ; que, s'il n'y avoit plus de moyen d'y remédier ou de l'adoucir, au moins traitât-il en sorte qu'il pût ramener les troupes du Roi par la Suisse, les conduisant par le chemin ordinaire des étapes, qui seroient préparées par l'ordre du sieur Méliand, selon l'avis qui lui en seroit donné à temps par ledit sieur duc.

Il montra et fit lire ledit article au sieur de Gaillan, et en envoya par lui la copie au sieur baron de Lèques le 16 avril, ajoutant que Gallas étoit près de Lindau, qu'il y avoit d'autres troupes allemandes dans le Tyrol, qu'il restoit bien un moyen de périr honorablement, mais non pas de conserver l'armée et l'alliance avec les Grisons, dont, par ce moyen, la maison d'Autriche se rendroit maîtresse, ayant occasion d'y entrer à main armée ; et partant, puisqu'il n'avoit pas commencé à faire filer les troupes le 15, selon qu'il lui avoit ordonné, il le fît le 19 sans aucune faute, autrement il mettroit sa liberté et sa vie en compromis, pource qu'il s'y étoit engagé de foi et de parole, et feroit contre l'intention de Sa Majesté, à laquelle il dépêchoit Prioleau, son secrétaire, afin que les troupes trouvassent une montre sur les frontières de France, et les ordres de Sa Majesté de ce qu'elles avoient à devenir. Mais il n'envoya pas audit sieur de Lèques la lettre qu'il avoit pareillement reçue de Sa Majesté pour lui, ni celle du sieur des Noyers, secrétaire d'Etat, d'autant qu'il se doutoit bien, par ce que le Roi lui mandoit, que Sa Majesté convioit ledit sieur de Lèques de faire tout ce qu'un homme d'honneur et de sa valeur et expérience pouvoit faire pour

Digitized by Google

les armes du Roi; ce qui fut cause que ledit sieur de Lèques se rendit enfin, bien que contre son gré, à la lâcheté des commandemens dudit duc de Rohan : car les principaux officiers de l'armée et lui ne crurent pas avoir lieu d'y apporter de nouvelles résistances, attendu que non-seulement aucun d'eux n'avoit ordre contraire du Roi, ni témoignage qu'à la cour on doutât de la conduite dudit duc, mais même aucunes nouvelles de France, où, au contraire, les dépêches qui portoient la volonté du Roi étoient adressées audit duc comme auparavant, et à lui seul.

Ayant obéi, livré ses forts aux Grisons, et une partie des troupes étant déjà hors du pays, on rendit audit sieur de Lèques, qui étoit déjà hors de la Valteline, une lettre du sieur des Noyers, par laquelle il l'exhortoit à faire toutes les résistancespossibles pour maintenir les armes du Roi en ce pays-là, et ne souffrir point qu'elles perdissent en un moment la gloire et la réputation qu'elles y avoient acquises par tant de combats.

Lèques, surpris de cette lettre, après les ressentimens d'un désespoir, fait perquisition du retardement qu'il y avoit eu à lui rendre ladite lettre, et de qui en pouvoit venir la faute, et trouva que ledit duc de Rohan l'avoit retenue exprès, de peur qu'il ne sût que la volonté du Roi n'étoit pas telle qu'il lui avoit figurée, sachant bien qu'il n'obéiroit jamais aux ordres qu'il lui avoit donnés d'exécuter le traité qu'il avoit fait avec les Grisons, et que par ce moyen il couroit fortune de la vie, se trouvant en leur pouvoir, leur ayant promis absolument l'exécution dudit traité; même ledit duc retint la lettre du Roi écrite audit de Lèques sur ce même sujet, et ne la lui rendit jamais.

Digitized by Google

Ladite lettre l'obligeant à chercher les moyens possibles à réparer ce mal, ce qui ne se pouvoit plus que par quelque exécution extraordinaire, il se diligenta de gagner la tête de l'infanterie pour s'en pouvoir servir avant qu'elle sortît du pays des Grisons.

En même temps les sieurs d'Etampes, maître des requêtes, et de Guébriant, maréchal de camp, arrivèrent à Coire où le Roi les avoit dépêchés, dès le 7 avril, avec ordre, instructions, argent, et toutes choses nécessaires pour remettre, en quelque manière que ce fût, les affaires du Roi en meilleur état qu'elles n'étoient dans les Grisons. Le sieur de Guébriant fit une telle diligence qu'il arriva dans six jours à Ragatz, pays de Suisse, frontière desdits Grisons, distant de quatre heures de Coire où étoit ledit duc ; mais, s'étant présenté pour passer au pont du Rhin, le passage lui fut refusé par lesdits Grisons qui l'occupoient ; mais il trouva moyen de donner avis audit duc de sa venue, lui écrivit, lui fit rendre copie de ses ordres et de ceux dudit sieur d'Etampes, et les lettres que l'on lui avoit données pour le sieur de Lèques, maréchal de camp, seul commandant, et étant pour lors en ladite vallée de la Valteline.

Le sieur d'Etampes, qui n'alla pas si vite, rencontra près de Soleure Prioleau, secrétaire du duc de Rohan, qui alloit en cour, qui lui dit qu'il n'y avoit plus rien à faire ni à espérer aux Grisons ; qu'on ne le laisseroit pas passer au pont du Rhin, non plus qu'on n'avoit fait le sieur de Guébriant ni lui-même, qui, venant de la cour, y avoit été arrêté et contraint d'envoyer au duc de Rohan les lettres de la cour dont il étoit porteur. Néanmoins ledit sieur

Digitized by Google

d'Etampes persistant à vouloir continuer son voyage, et désirant qu'il rebroussât chemin avec lui, il y condescendit, et même alla devant pour donner avis audit duc de sa venue.

Ledit sieur d'Etampes reçut ensuite à Zurich une lettre dudit duc par les mains du sieur Ulrich, ministre audit lieu, son particulier ami, par laquelle il lui mandoit que, sur l'avis qu'il avoit eu de sa venue par ledit sieur de Guébriant, il le convioit de demeurer audit lieu, et lui dissuadoit fort d'aller plus avant, et que, s'il avançoit davantage, il gâteroit plutôt les affaires que de les accommoder, et qu'il le verroit bientôt audit lieu de Zurich. Il ne laisse pas de passer outre, et par le chemin il ruminoit souvent les termes de cette lettre, *qu'il gâteroit plutôt les affaires que de les accommoder;* car il ne voyoit pas qu'elles pussent être mises en plus mauvais état qu'elles étoient, et crut qu'il n'avoit pas envie qu'il en eût si particulière connoissance qu'il pourroit avoir allant sur le lieu.

Etant proche de Wallenstadt, Prioleau vint au-devant de lui, lui apporta une lettre dudit duc, pareille à la précédente, par laquelle il le prioit de s'arrêter audit lieu de Wallenstadt; ce que n'ayant voulu faire, il reçut proche de Ragatz une autre lettre de teneur contraire à la première, par laquelle le duc lui témoignoit être bien aise qu'il le vînt trouver, lui envoyoit à cet effet son carrosse et une haquenée, craignant qu'il fût harassé du long voyage, et écrivoit audit Prioleau (qui n'avoit pu encore pour cette seconde fois passer jusques à Coire) qu'il étoit bien aise de sa venue, afin qu'il fût témoin de ses actions : ce qui sembloit montrer que ce qu'il avoit déconseillé auparavant sa

Digitized by Google

venue étoit pource qu'il craignoit qu'il en fût un trop véritable témoin ; et enfin, passant à Ragatz, apprit que le sieur de Guébriant n'avoit eu permission d'aller à Coire que le jour auparavant, de sorte qu'il s'y rendit un jour après lui.

Le duc de Rohan, dès qu'il le vit, le menant dans son cabinet avec ledit sieur de Guébriant, leur dit tout ce qu'il put pour essayer de justifier son procédé, représentant qu'il n'avoit pu faire autre chose que ce qu'il avoit fait, étant investi dans le fort de France où il n'y avoit pas de vivres pour huit jours, n'étant pas assuré des cantons suisses ni du régiment du colonel Schmidt, qui étoit dans ledit fort pour lors, et y ayant des Allemands sur la frontière vers le Steig pour venir audit fort, et à Colico des troupes espagnoles et italiennes commandées par Cerbelon pour entrer dans ladite Valteline ; et que tout ce qu'il avoit pu en cette extrémité, c'avoit été de sauver les troupes de Sa Majesté et de ne pas aigrir ce peuple davantage, qui pourroit faire entrer les ennemis dans leur pays, d'où on ne les sortiroit pas aisément, et que, leur fureur étant passée, on pourroit encore les ménager à l'avenir ; qu'il avoit fait, à son avis, un très-grand service au Roi, et pris un terme de quinze jours pour en avertir Sa Majesté, et aussi qu'elle avoit approuvé ledit traité, lui ayant mandé que s'il ne pouvoit mieux faire que ce qu'il avoit fait, qu'il sauvât sesdites troupes qu'elle destinoit ailleurs, puisqu'elles étoient très-bonnes pour un bon emploi.

Ils lui repartirent que s'il n'avoit pu mieux faire il en étoit le juge, mais qu'on eût désiré à la cour qu'il eût mieux fait s'il y eût eu moyen, le Roi et ses

Digitized by Google

ministres étant fort fâchés de ce désordre, et qu'après avoir tant dépensé d'argent et levé de gens pour occuper ces passages, que cela fût réduit à rien, et à une honte que son armée se retirât de la sorte, selon que le portoit ledit traité qu'il avoit fait; que pour le temps qu'il avoit pris d'en avertir Sa Majesté, il étoit inutile, puisqu'au même instant il avoit quitté ledit fort de France, et en suite faisoit exécuter ce qu'il avoit promis avant qu'on pût être à lui et sans attendre aucune réponse du Roi; que pour l'approbation de Sa Majesté qu'il alléguoit, contenue au mémoire que lui avoit apporté le sieur Prioleau, étant bien entendue, elle étoit au contraire, d'autant que, par ledit mémoire assez ample, et par les instructions que lui avoit fait tenir ledit sieur de Guébriant, il étoit assez aisé à connoître qu'elle ne désiroit rien tant qu'on fît tous les efforts possibles pour rétablir les choses audit pays; mais que, si l'on ne le pouvoit, Sa Majesté avoit déclaré qu'elle aimoit mieux sauver ses troupes du naufrage que de les perdre : ainsi qu'ils l'exhortoient de faire encore tout ce qu'il pourroit à cette fin. Il leur dit qu'il n'y avoit plus de moyen, qu'il avoit donné sa parole, qu'il la vouloit exécuter; que le sieur de Guébriant et lui étoient venus trop tard; que si on eût remédié à ces affaires, comme par plusieurs fois il en avoit averti, ce malheur ne fût point arrivé. Et, après plusieurs redites de part et d'autre l'espace de près de deux heures, ce ne fut que la même conclusion que dessus, et seulement sur la fin il dit qu'il falloit voir avec les principaux de la révolte, qui étoient Genatz, Roserolle, Travers et autres, ce que l'on pourroit faire avec eux.

Digitized by Google

Le lendemain on s'employa avec Genatz et autres de la faction, leur faisant entendre qu'ils étoient venus pour donner toutes sortes de contentemens à ceux qui se plaignoient. Leur réponse fut que, si on leur eût parlé de la façon un mois auparavant, il y eût eu moyen de faire quelque chose, mais que lors il étoit trop tard.

Le duc, voyant que Prioleau n'avoit point continué son voyage, dépêcha en cour Cirois, qui étoit auprès de lui de la part du sieur des Noyers, et manda qu'il n'y avoit plus rien à faire avec les Grisons, et qu'on lui fît savoir ce qu'on vouloit faire desdites troupes, et qu'en attendant cette résolution ledit sieur de Guébriant marcheroit avec elles et se hâteroit d'en prendre la tête pour les loger à mesure qu'elles arriveroient dans le bailliage de Gex, et en empêcher le mieux qu'il pourroit le débandement, leur promettant de leur faire toucher une montre sitôt qu'elles seroient toutes passées et jointes ensemble audit pays.

Ce qui fut fait, et ledit sieur de Guébriant partit le lendemain pour attraper la tête desdites troupes. Il se passa quelques jours de temps qu'on employa à divers desseins : l'un fut à voir si on pourroit regagner ledit Genatz, chef principal de la révolte : mais ce fut en vain ; un autre fut à leur faire entendre que le sieur d'Etampes avoit quelque créance à leur expliquer de la part de Sa Majesté. Ils dirent qu'ils en feroient rapport en leur assemblée : de fait, le jour d'après, ils députèrent trois d'entre eux, le colonel Florin, Travers et un troisième, vers le sieur duc et d'Etampes, pour leur témoigner que ladite assemblée auroit toujours très-agréable d'entendre ce que le dernier vou-

Digitized by Google

droit dire de la part du Roi ; mais, de crainte de quelque rencontre fâcheuse, ils avoient député vers eux les susnommés pour savoir ce qu'il avoit à leur proposer, et en faire rapport auparavant à leurdite assemblée. Le duc de Rohan prit la parole, et leur dit que le Roi, qui étoit toujours bon envers ses alliés, dont il ne désiroit rien davantage que leur maintien et leur conservation, avoit cru que mettant à part son intérêt, de voir sortir son armée de leur pays de la sorte, après la leur avoir envoyée avec de grandes peines, entretenue avec grande dépense, ne laissoit pas de leur représenter le malheur où ils se plongeoient d'avoir fait un traité avec la maison d'Autriche, leurs perpétuels ennemis, de laquelle ils n'auroient autre garant que la foi de ceux qui les avoient toujours trompés ; et que s'ils eussent eu patience, leur traité eût été compris dans la paix générale avec tous les autres alliés de Sa Majesté ; ils eussent été rétablis en la possession et souveraineté entière de la Valteline ; et que le mécontentement de quelques uns, auxquels on pouvoit donner satisfaction, ne devoit pas être cause de la ruine de leur pays ; qu'ils pensassent mûrement à cela pendant qu'il étoit encore temps d'y remédier. Ils dirent qu'ils en feroient rapport à leurdite assemblée. Ces députés, le lendemain, leur firent réponse que le sieur d'Etampes étoit venu trop tard, que ses raisons étoient très-fortes, qu'ils eussent voulu qu'il fût arrivé un mois plus tôt, qu'ils avoient signé leur traité et qu'ils ne s'en pouvoient plus dédire. Néanmoins, s'il lui plaisoit de donner sa proposition par écrit, ils en délibéreroient en leur assemblée. Ils prirent avis le duc

Digitized by Google

et lui; et sur ce qu'ils leur avoient dit qu'ils avoient signé leur traité, et qu'il n'y avoit plus de remède, ils crurent leur devoir dire, comme ils firent, qu'ils n'avoient aucune charge, et que, puisqu'ils étoient incapables d'écouter aucune raison, ils n'avoient point de proposition à leur donner. Ils jugèrent pareillement qu'ils ne leur devoient pas donner la lettre du Roi que ledit sieur d'Etampes avoit apportée pour eux, afin qu'eux ni les Espagnols ne s'en prévalussent pas.

Tandis qu'on traitoit avec eux, l'on considéroit, d'autre part, s'il y avoit moyen d'entreprendre quelque chose sur la ville de Coire, quand notre infanterie viendroit à y passer, d'autant que les habitans laissoient entrer les compagnies de cavalerie dans la ville; mais cette résolution fut ralentie par une délibération que Genatz fit prendre aux Grisons de n'y pas laisser passer notre infanterie, qui y devoit passer en corps de quatre à cinq cents à la fois.

Lors arriva le sieur de Lèques qui, après avoir fait au duc de Rohan beaucoup de plaintes de ce qui s'étoit fait contre les intentions de Sa Majesté, lui propose que toute cette révolte n'étoit fondée que sur l'artifice des colonels grisons joints avec les trois chefs des Ligues, lesquels tous ensemble se trouvoient dans ledit Coire, n'ayant pour leur sûreté et pour la garde de la place que quatre ou cinq cents hommes au plus qu'ils y avoient fait entrer pendant que les troupes françoises fileroient, à cause qu'elles passoient au pied de la muraille, et couchoient, en passant, à une lieue de là seulement, que cette ville étoit extrêmement aisée à pétarder, que la garnison

Digitized by Google

n'étoit que de paysans ramassés, que la plus grande partie des habitans étoient affectionnés pour la France, que ce jour-là son régiment logeoit à Tremis, composé de huit cents bons hommes; celui de Montausier, qui faisoit la tête de toute l'infanterie, composé de mille hommes, se rencontroit à trois lieues, n'ayant point encore passé le Rhin, et celui de Serres couchoit à trois lieues derrière; qu'il y avoit déjà plus de cent cinquante gentilshommes ou officiers français dans la ville;

Que les choses étant en cet état, s'il le trouvoit bon, la nuit ensuivant il feroit pétarder ledit Coire par son régiment, aux endroits qu'il avoit reconnus à ce dessein, avec six pétards qu'il avoit fait porter quant et lui de la Valteline, chargés et prêts à faire exécution, et que, pendant que le pétard s'appliqueroit, il s'en iroit avec les Français qui étoient dans la ville saisir les colonels et chefs de la mutinerie, qui étoient tous dans un même logis, et les feroit poignarder, se rendant maître de la ville;

Qu'il ne faisoit aucun doute que cela ne donnât telle épouvante aux Grisons, voyant les chefs de la sédition morts et toute l'infanterie française encore dans leur pays, qu'ils ne criassent *vive France!* et toutes choses ne se rétablissent en leur premier état, et les forts de la Valteline seroient aisés à reprendre, pource qu'il n'y avoit encore personne dedans.

Le duc lui dit qu'il en demeuroit d'accord; qu'on avisât ce que l'on pourroit faire. L'avis du sieur de Lèques étoit d'entreprendre la nuit; celui du duc le jour, à cause qu'ils avoient jusques alors laissé la porte de devers le pont du Rhin ouverte lorsque les troupes

Digitized by Google

passoient; que la nuit, ceux qui seroient affectionnés pour la France craindroient que ce ne fût un pillage et un sac de ville, et qu'au lieu d'être pour nous ils seroient contre; et qu'aussi difficilement la nuit pouvoit-on contenir les soldats, et les empêcher de voler, brûler et violer; et, sur ce que le sieur de Lèques repartit qu'au fond il falloit essayer d'avoir des gens dans la ville qui fussent informés de notre résolution et qui criassent en même temps, en langage du pays : « Liberté! » le duc lui dit qu'on ne pouvoit s'assurer de personne, que tous les ministres étoient de la cabale, et que les affectionnés à la France n'osoient paroître.

L'après-dînée on fut étonné qu'un autre corps de notre infanterie passant, la porte de la ville, au contraire du jour précédent, fût fermée par les soldats mis au dehors et au dedans d'icelle, et encore sur les remparts; ce qui fit manifestement connoître qu'ils avoient eu avis de notre dessein, qui étoit néanmoins secret entre le duc de Rohan et son secrétaire, et les sieurs d'Etampes et de Lèques, lequel prit sujet de persister en son opinion, qu'il falloit faire cette exécution de nuit; qu'il feroit reconnoître ladite ville par quelques-uns des capitaines de son régiment moins connus que lui, et qu'aussi bien dans deux jours les deux plus forts corps devoient passer; qu'on feroit marcher le premier lentement et hâter le second, pour être tous deux en même temps assez proches de ladite ville, et qu'il falloit pendant ces deux jours gagner quelqu'un de ladite ville pour crier, en même temps que l'entreprise se feroit, « Liberté! » Prioleau dit franchement au sieur d'Etampes qu'il n'étoit

Digitized by Google

pas d'avis qu'on différât si long-temps que ledit sieur de Lèques vouloit, et que son maître pourroit changer d'opinion si on ne le prenoit au mot : ce qui fit soupçonner que l'avis qui avoit été donné aux Grisons venoit de sa part. Le sieur de Lèques dit aussi en confiance, sur ce sujet, au sieur d'Etampes, qu'il ne feroit rien du tout, qu'il le connoissoit bien, qu'il craignoit trop sa personne, et ne vouloit pour rien du monde retourner à la Valteline; qu'il l'avoit supplié par plusieurs fois d'y aller, et l'avoit même averti desdites menées qui se faisoient; que Genatz le trompoit, et qu'il n'avoit moyen de s'en garantir que de venir à ladite armée; mais que sa seule pensée étoit de sortir dudit pays, auquel il craignoit d'y mourir, y ayant été malade à l'extrémité.

Enfin il fallut partir. Ils allèrent le 5 au fort de France pour en voir sortir le régiment du colonel Schmidt, qui étoit de huit cents hommes sous les armes; il y entra un régiment desdits Grisons d'environ cinq cents hommes. Ledit sieur duc étoit accompagné desdits Genatz, Florin, Travers et autres Grisons, qui le conduisirent jusques audit fort. En leur présence il donna l'ordre de l'Accolade audit Schmidt, en vertu des lettres-patentes de Sa Majesté et du pouvoir à lui adressé. Il dit tout haut qu'il avoit fait payer ledit régiment de la plus grande partie de ce qui lui étoit dû ; que le Roi ne manquoit jamais à récompenser ceux qui le servoient bien, et qu'il y en avoit autant pour les autres s'ils ne s'en fussent rendus indignes et ne se fussent point précipités en cedit malheur; qu'ils avoient chassé les troupes du Roi après leur avoir reconquis leur pays et battu en qua-

Digitized by Google

tre combats principaux et en toutes rencontres les ennemis. Si les Espagnols leur mettoient bientôt le pied sur la gorge, qu'ils s'en prissent à eux-mêmes et ne crussent pas avoir des armées de France toutes et quantes fois qu'ils le voudroient, et qu'ils gémiroient sous le faix de leur usurpation.

Comme ils étoient à Zurich, il reçut ordre du Roi d'aller servir en Piémont avec ladite armée de la Valteline, et le sieur d'Etampes de l'y accompagner; mais, ne désirant pas servir avec le duc de Créqui, il fit faire tant de sollicitations à la cour qu'on lui accorda de servir au Comté avec le duc de Longueville; mais, parce qu'on ne pouvoit entièrement frustrer le duc de Savoie de l'espérance qu'on lui avoit donnée du secours de ladite armée, qu'il falloit lui en donner partie, tant de l'infanterie que de la cavalerie, on dit à Prioleau qu'il choisît les meilleures compagnies de cavalerie et les meilleurs régimens, et des amis dudit duc : ce qu'il fit.

En même temps on fit payer une montre aux troupes destinées pour le Piémont, que le sieur de Lèques y conduisit; les autres ne la purent pas recevoir, parce que le duc avoit emprunté 10,000 écus qu'on ne put retirer de lui. Il étoit demeuré à Genève, feignant d'être malade; mais, en effet, c'étoit parce qu'il n'avoit nul dessein de servir le Roi en quelque lieu que ce fût dans le royaume. Le sieur de Guébriant ne laissa pas de faire avancer ce corps-là par la Bresse et la Franche-Comté, pour y joindre le duc de Longueville.

Il donna avis au Roi de sa maladie, sur laquelle il rejetoit la cause de son retardement audit Genève,

Digitized by Google

mais donnoit, en passant, assez à entendre qu'elle l'affoiblissoit si fort, qu'il avoit sujet de supplier Sa Majesté de lui accorder quelque temps pour le rendre plus propre à la servir.

D'autre côté, il faisoit représenter par sa femme, à la cour, qu'il avoit appréhension de M. le prince, et qu'il ne tiendroit pas sa personne en sûreté dans la Franche-Comté.

Enfin il fit proposer par elle-même qu'on lui permît d'aller à Venise: ce que le Roi lui ayant accordé, et ayant mis entre les mains de ladite dame une lettre du sieur de Chavigni, secrétaire d'Etat, au sieur de La Thuilerie, par laquelle il lui faisoit savoir que Sa Majesté agréoit ce voyage, il ne partoit point pour cela de Genève, mais dilayoit son départ de jour à autre, et ladite dame fit savoir qu'il ne pouvoit sitôt se mettre en chemin. Elle demandoit aussi que le Roi lui donnât quelque négociation à faire; mais, après avoir fait connoître à ladite dame que Sa Majesté ne s'y pouvoit résoudre pour le présent, à cause de la conduite qu'il avoit prise depuis sa sortie des Grisons, et que la meilleure résolution qu'il pût prendre étoit de s'en aller promptement audit Venise, pource qu'il venoit déjà des bruits à la cour qui eussent pu faire croire à la longue qu'il n'eût pas été où il étoit sans dessein de négocier aux lieux de son voisinage. Enfin Sa Majesté fut contrainte, sur la fin de l'année, de dépêcher vers lui le sieur de Varennes, l'un de ses ordinaires, par lequel elle lui écrivit que, lui ayant permis d'aller à Venise selon sa demande, et voyant qu'il ne se disposoit pas sitôt à faire ce voyage, elle lui envoie ledit Varennes pour lui faire savoir son

Digitized by Google

intention, laquelle il eut charge de lui déclarer être qu'il partît incontinent, accomplissant en ce sujet, le plus tôt qu'il pourroit, ce qu'il avoit désiré lui-même.

Varennes reçut commandement que si ledit duc lui répondoit qu'il étoit tout prêt de partir, mais qu'il désireroit avoir une lettre du Roi par laquelle Sa Majesté lui donnât permission d'aller à Venise, ledit sieur de Varennes lui répliquât qu'il devoit se contenter de ce que Sa Majesté faisoit pour lui, et non pas attendre les mêmes faveurs de sa bonté que s'il lui avoit donné entière satisfaction de sa conduite; qu'au contraire il savoit combien elle avoit eu de sujet de la blâmer dans les dernières occasions qui s'étoient passées aux Grisons; qu'il devoit néanmoins reconnoître combien étoit grande la bonté de Sadite Majesté, qui ne désiroit autre chose de lui sinon qu'il allât présentement en un lieu où il l'avoit fait supplier souvent de lui permettre de se retirer, et lui donnât, par son secrétaire d'Etat, témoignage qu'il le trouvoit bon;

Que ledit sieur de Varennes lui ajouteroit que si, après tout ce qu'il lui auroit dit de la part du Roi, il s'opiniâtroit à demeurer à Genève, que Sa Majesté ne lui souffriroit en aucune façon, et qu'elle prendroit tous moyens convenables pour l'en faire sortir;

Qu'enfin il lui demanderoit dans quel temps il pensoit partir, et feroit en sorte qu'il ne prît pas un terme plus long que de huit ou dix jours; après quoi il reviendroit, en la plus grande diligence qu'il pourroit, rendre compte au Roi de ce qui se seroit passé en son voyage.

Digitized by Google

Et, bien qu'il n'y eût pas sujet de croire qu'il fût si malavisé de dire qu'il ne vouloit pas sortir de Genève, néanmoins, à tout événement, le Roi donna audit sieur de Varennes une lettre de créance aux magistrats de ladite ville, avec charge de la leur rendre en ce cas, et de leur dire que Sa Majesté craignant que les intentions dudit duc ne fussent pas conformes à celles qu'ils avoient de bien vivre avec Sa Majesté, elle les prioit de le convier et lui faire exécuter un dessein que lui-même avoit proposé à Sa Majesté, savoir, d'aller à Venise, ledit sieur de Varennes ayant charge de leur représenter que c'étoit leur bien d'en user ainsi; et s'ils en faisoient difficulté, de leur faire connoître que Sa Majesté auroit grand sujet de se plaindre s'ils ne satisfaisoient à ce que Sa Majesté désiroit.

Le duc de Rohan, entendant cette nouvelle, mit fin à toutes ces difficultés imaginaires, écrivit à Sa Majesté qu'il obéiroit à son commandement, et pour toutes préfixions il partiroit de Genève le 4 du mois de janvier ensuivant.

Il est certain qu'il avoit jusques alors porté à un haut point glorieusement les affaires du Roi en la Valteline; mais sa dernière action, non-seulement ruina en un instant tout ce qu'il avoit fait de bien ès années précédentes, mais apportoit plus de déshonneur aux armes de Sa Majesté que tout le passé ne leur avoit causé de gloire. Cette honte étoit telle qu'elle ne pouvoit être réparée, et quelque excuse qu'il pût donner à sa faute et le plus favorable nom qu'elle pût recevoir de ceux même qui seroient plus ses amis, étoit celui de manque de cœur.

Digitized by Google

D'alléguer qu'ayant avis de la trahison qui se brassoit, de laquelle il ne pouvoit se garantir qu'en se retirant à la Valteline, il ne l'avoit pas fait néanmoins parce qu'il avoit été extrêmement malade, cela ne seroit pas à propos, parce qu'un homme qui a charge doit préférer son devoir à sa santé.

Il ne serviroit non plus de dire que les nécessités étoient grandes dans l'armée, qu'il les avoit fait savoir à Sa Majesté et à ses ministres, et que si on n'y pourvoyoit il ne vouloit plus aller à la Valteline, car outre que cette seconde raison est contraire à la première, après qu'on a mandé les nécessités d'une armée, si on n'y pourvoit, nous ne devons pas laisser de faire de notre part ce que nous sommes obligés et d'obéir; mais les nécessités n'y avoient pas été si grandes qu'on les avoit voulu représenter, et si l'argent qu'on avoit envoyé eût été bien ménagé, il eût pu fournir beaucoup plus loin, principalement à la solde des colonels grisons, qu'il ne fit, et ces gens-là, faute de paiement, tramèrent la révolte. Et quant à la solde des troupes françaises, il se peut dire que la cavalerie, à cause des contributions dudit pays de la Valteline, avoit plus gagné que perdu; pour l'infanterie, si elle étoit logée par force en des postes ruinés pour la garde des forts, il falloit tellement ménager ledit pays que les uns ne fussent pas si à leur aise et les autres si mal; mais en effet il se peut dire que l'infanterie y vécut soit du pain de munitions du Roi, soit de celui que le pays leur fournissoit de quelque subsistance qu'elle tiroit dudit pays.

Mais que pourroit apporter ledit duc pour sa défense, de ce qu'étant bien averti que Genatz, colonel

Digitized by Google

grison à la solde du Roi, étoit le principal ou plutôt l'unique auteur de ladite révolte, il devoit se saisir de lui par quelque voie que ce pût être, et tant s'en faut qu'il le fît, qu'il n'y en avoit pas un avec qui ledit duc et son secrétaire Prioleau eussent plus grande correspondance et union?

Davantage, le jour de la sédition, ledit duc s'étant retiré au fort de France sur le bord du Rhin, et fait entrer en icelui le régiment du colonel Schmidt, suisse du canton de Zurich (qui gardoit le Steig, autre fort proche vers l'Allemagne), pour s'y défendre avec la garnison du sieur de Saint-Simon, commandant dans ledit fort, lequel régiment étoit plus de sept cents hommes sous les armes, et ladite garnison guère moins de cent cinquante hommes, devoit-il rendre ce fort au bout de deux fois vingt-quatre heures auxdits Grisons, sans y être aucunement forcé, et faire la capitulation honteuse qu'il y fit, car lesdits séditieux ne l'y pouvoient forcer, n'ayant point de canon? D'alléguer qu'il n'y avoit point de vivres, c'étoit sa faute ou celle dudit sieur de Saint-Simon; de plus, les habitans des quatre villages qu'on appelle les Voisinances de Coire, et ceux de la vallée de Partance, aussi voisins, lui offrirent tous secours et assistance d'armes, d'hommes et de vivres; les Suisses, principalement le canton de Zurich et ceux des protestans, celui d'Appenzel et la communauté de Saint-Gall, voisins, ne lui eussent pas aussi manqué; les Engadines hautes et basses, qui est une des premières et des plus puissantes communautés, se fussent déclarées, et ensuite beaucoup d'autres, et toutes les personnes affectionnées à la France, et y avoit des vi-

Digitized by Google

vres dans ledit fort pour quelques jours; et si Genatz eût trouvé tant soit peu de résistance il étoit perdu et sa faction dissipée, étant homme de néant, qui n'avoit nul support, avoit force envieux, et par son audace s'étoit fait plusieurs ennemis.

Ce seroit mal à propos de répondre qu'on craignoit deux armées, l'une d'Allemands par le passage du Steig abandonné, l'autre du duché de Milan par Colvo, conduite par Cerbelon: car, de la première, c'étoit une imagination; de la seconde, les troupes de la Valteline, retranchées dans leurs forts que le sieur de Lèques avoit fait achever, n'étoient que trop suffisantes pour s'y opposer et la combattre, et le Roi n'eût pas manqué de secourir d'hommes et d'argent ledit sieur duc, l'ayant assez témoigné par l'envoi des sieurs de Guébriant, maréchal de camp, et d'Etampes, et ayant des troupes en la Franche-Comté qu'il y eût pu faire promptement marcher, les Suisses étant obligés, par leurs traités d'alliance, de donner le passage libre en telles rencontres. Cela rend plus signalée la faute qu'il commet de faire une capitulation si honteuse pour l'honneur de la France et des armes du Roi, sans avoir pris aucun terme d'envoyer vers Sa Majesté, portant que l'armée de Sa Majesté quitteroit lesdits forts et repasseroit toute en France, commenceroit à filer le 20 avril 1637, en sorte qu'au 5 mai il n'y auroit plus aucun homme de guerre dans ladite vallée et pays des Grisons, et que dès lors, pour sûreté de sa parole, il remettroit et consigneroit ledit fort de France au colonel Schmidt qui le garderoit comme en dépôt jusqu'audit jour 5 mai, pour le restituer auxdits Grisons, avec une clause tacite qu'on

Digitized by Google

dit qu'il leur avoit promis (ce qu'il ne pouvoit faire), que, quoi que le Roi lui mandât, il exécuteroit ladite capitulation, et, pour plus grande assurance d'icelle, s'alla indignement mettre comme en captivité en leurs mains en la ville de Coire, au lieu de se retirer à Ragatz ou Zurich, pays de Suisse : car il devoit plutôt mourir que de faire ledit traité; et ceux sont indignes d'emploi et des honneurs que le roi leur fait, s'ils pensent préférer leur liberté, leurs biens et leurs vies, à l'honneur de leur maître et de leur pays.

Et comme s'il eût su que ce qu'il faisoit étoit contre l'intention de Sa Majesté, il retint une lettre de Sadite Majesté adressée au sieur de Lèques, et ne lui en envoya pas en diligence une autre du sieur des Noyers, secrétaire d'Etat, qui avoient été apportées avec toutes les diligences imaginables par ledit sieur de Guébriant qui les lui fit tenir à Coire, ayant été empêché de passer par lesdits Grisons au pont du Rhin, par laquelle lettre du sieur des Noyers ledit sieur de Lèques étoit exhorté de faire tout ce qu'un homme d'honneur pouvoit faire pour se conserver en la Valteline; et néanmoins il ne la reçut que lui et la plus grande partie desdites troupes étant déjà hors de la Valteline, quoique ledit sieur duc l'eût reçue, par le moyen dudit sieur de Guébriant, comme il a été dit, plus de huit jours avant qu'aucunes troupes commençassent à filer, et que pour la lui faire tenir il ne fallût pas plus de deux jours; mais la raison pour laquelle ledit sieur duc la retenoit, étoit de peur que ledit sieur de Lèques ne fît quelque difficulté d'obéir aux ordres qu'il lui avoit envoyés, et qu'y ayant du manquement à sa parole, les Grisons ne le retinssent

Digitized by Google

prisonnier, ou le livrassent aux Espagnols pour garantie de la leur envers eux.

La faute fut bien encore plus grande d'avoir forcé et comme violenté ledit sieur de Lèques d'obéir à ses commandemens pour sortir les troupes de la Valteline, auxquels n'ayant point voulu, par une et deux fois, obéir sans un exprès commandement de Sa Majesté, ne croyant pas le devoir plus reconnoître pour son général et lui obéir puisqu'il n'étoit plus en liberté, il lui fit réponse qu'il étoit en pleine liberté (ce qui n'étoit pas), et que c'étoit la volonté du Roi (chose fausse), lui envoyant pour couleur de son dire trois mots d'une instruction de Sa Majesté, que ledit Prioleau, son secrétaire, lui avoit apportée peu auparavant la venue dudit sieur de Guébriant à Ragatz, par laquelle instruction Sadite Majesté lui mandoit, pour dernière conclusion, que s'il n'y avoit aucun moyen de remédier à cette affaire ou l'adoucir, ledit sieur duc traiteroit en sorte qu'il pût au moins ramener les troupes du Roi par la Suisse. En quoi il tronqua les intentions de Sa Majesté au sieur de Lèques, qui étoient de faire auparavant tous les efforts possibles pour ne pas exécuter cedit traité, et on eût pu désirer au sieur de Lèques un peu plus de difficulté à croire en une chose de si grande importance et ne se contenter pas de faire lire par quelques personnes affidées quelque partie de l'instruction, mais demander qu'on la lui envoyât toute entière pour la voir et la considérer à loisir. On pourroit encore noter qu'après que ledit duc eut appris, par les sieurs d'Etampes et de Guébriant, que le Roi étoit mal satisfait de son traité, il devoit se résoudre à tenter

quelqu'une des entreprises dont nous avons parlé ci-dessus sur la personne de Genatz ou sur la ville de Coire, qui, bien qu'elles ne fussent pas entièrement certaines, devoient néanmoins probablement réussir, qui est tout ce qu'on peut désirer en semblables entreprises, dans lesquelles la hardiesse de la générosité doit tempérer la circonspection de la prudence.

Il vouloit rejeter le premier malheur de cette affaire sur quelques paroles un peu promptes que le sieur Lanier, ambassadeur ordinaire du Roi aux Grisons, dit à quelques uns d'entre eux; mais Sa Majesté l'ayant rappelé, ils en étoient satisfaits; outre que cela ne purge pas les fautes que ledit duc commit depuis, qui ruinèrent les affaires.

Il vouloit encore faire croire que c'étoit le bien du service du Roi d'avoir abandonné le pays, qui coûtoit tant de gens et d'argent à Sa Majesté, puisque les Espagnols avoient leur passage libre par le mont Saint-Gothard: mais qui ne sait que ce n'est pas au serviteur d'être par-dessus les conseils du maître?

Il est donc certain, ou que ledit sieur duc, qui étoit habile homme et connu pour tel, avoit l'esprit troublé, ou qu'il y eut trop de timidité en son fait, ou beaucoup de malice; et ce qui le condamne, c'est de s'être retiré du service du Roi, de n'être point venu commander l'armée en la Franche-Comté, et d'être demeuré à Genève: car s'il n'avoit point failli et qu'il n'eût pu mieux faire ainsi qu'il disoit, pourquoi feindre d'être malade à Genève, puis dire que l'armée qu'on lui donnoit à commander étoit trop foible? après, que M. le prince étoit son ennemi, qu'il s'étoit déclaré contre lui, et avoit dit qu'il

Digitized by Google

ne souffriroit point qu'il commandât dans son gouvernement, et qu'il lui feroit déplaisir s'il venoit en ladite armée, en laquelle ledit sieur prince étoit ou devoit être comme général sur toutes les deux de M. le duc de Longueville et de la sienne. Et enfin, pourquoi ne vouloir absolument point venir en ladite armée? Il n'y en peut avoir autre raison, sinon qu'il craignoit qu'on ne se saisît de sa personne : c'étoit sa conscience qui le jugeoit. D'alléguer qu'on lui avoit mandé de Paris qu'on le vouloit arrêter, c'étoit un dire, lequel, s'il étoit public, n'étoit pas vrai; s'il étoit secret, il ne l'avoit pu savoir.

Que Sa Majesté fît réflexion sur les troubles passés des huguenots rebelles dont il étoit le chef, il n'y avoit nulle apparence, car elle lui avoit pardonné, et il étoit venu depuis à Paris; que M. le prince fût maintenant trop puissant, l'on savoit que ledit seigneur le prince ne vouloit ni n'entreprenoit aucune chose au-dessus des volontés du Roi. Bref, c'étoit lui-même qui se jugeoit coupable ; ce que nous avons marqué pour fautes, passoient pour crimes d'État en son opinion, qui, ayant de très-grandes lumières des choses du monde, savoit assez connoître ce qui étoit bien ou mal.

Après toutes ces fautes, celle qu'il commit de ne vouloir pas aller en Bourgogne y commander les troupes qu'il avoit ramenées de la Valteline, ne fut pas d'un petit préjudice au service du Roi, d'autant que le duc de Longueville lui eût déféré beaucoup, le connoissant expérimenté au fait de la guerre, et n'eût pas perdu temps comme, par désir de bien faire et crainte de faillir, il faisoit bien souvent, et n'eût

Digitized by Google

pas eu l'appréhension qu'on lui donnoit par fois d'armées imaginaires des ennemis, qui l'empêchoit de faire les entreprises qu'il pouvoit tenter sûrement, et eût eu espérance d'être secouru du duc de Weimar, qui étoit lié d'amitié avec ledit duc de Rohan, tant pour leur secte commune que pour ce qu'ils s'étoient vus devant Constance, lorsque le maréchal Horn l'assiégea, et ledit Weimar faisoit beaucoup d'estime de lui.

Ce manquement fut cause que l'armée considérable qu'avoit ledit duc de Longueville, fortifiée desdites troupes de la Valteline, ne fit pas l'effet que Sa Majesté s'en étoit promis. Néanmoins, dès qu'elle fut arrivée, elle servit à la prise de la ville et du château de Lons-le-Saunier, en laquelle les ennemis, à mesure qu'ils étoient forcés par les nôtres, mettoient le feu, et brûlèrent premièrement un couvent de capucins où ils avoient tenu fort, puis le faubourg, et enfin la ville même, en se retirant au château qui se rendit peu de jours après.

Ils firent le même de la ville et châteaux de Montaigu, de Chavigny, Crèvecœur, Chailly et L'Étoile, Château-Châlons, Saint-Laurent de La Roche qui étoient places assez considérables. Mais il n'y en eut point de considération telle que la ville de Bletterand, qui est une des bonnes du comté, située en un marais, et que la seule sécheresse qu'il faisoit lors rendit accessible au canon, lequel ayant fait en quelques jours vingt-cinq pas de brèche, les ennemis ne s'étant pas voulu rendre, s'assurant sur trois cents Allemands qu'ils avoient en leur garnison, qui étoient de ceux qui avoient autrefois si bien défendu Saverne, la place

Digitized by Google

fut emportée d'assaut, ce qui se trouva en armes taillé en pièces, la ville pillée et l'honneur des femmes conservé avec beaucoup de soin.

Le duc de Weimar, de son côté, fit encore beaucoup de dégâts dans le comté de Bourgogne, auparavant que d'aller essayer de prendre un poste sur le Rhin et le passer, à quoi le Roi l'avoit non-seulement destiné, mais le pressoit sans cesse de s'acheminer: ce qu'il fit dès que les troupes françaises, commandées par le sieur du Hallier, l'eurent joint; mais, en passant, il prit audit comté, auparavant le 16 juin, le château de La Romagne, et le 21, la ville et le château de Champlitte, qui se rachetèrent du pillage moyennant 30,000 écus.

De là, ayant dessein d'aller investir Ray, et s'étant, avec ses troupes et son canon, acheminé pour cet effet, il eut avis que le duc Charles, avec cinq mille chevaux et mille dragons qu'il avoit assemblés pour secourir Champlitte, étoit en bataille près de Ray, sur le bord de la Saône, pour lui en empêcher le passage; lors il choisit un lieu avantageux pour faire passer son canon, d'où il commença à tirer sur les ennemis qui étoient dans une prairie, et faisant un grand effet sur eux, qui néanmoins leur disputèrent le passage deux heures entières; mais enfin ils furent contraints de lâcher le pied avec grande perte d'hommes et de chevaux. Lors ledit duc de Weimar fit passer ses régimens, par ordre l'un après l'autre, par des gués qui se trouvèrent dans la rivière. Puis, voyant l'ennemi loin des passages en pleine campagne, il se résolut de s'attacher à leur gros avec sa cavalerie et leur rendre la retraite difficile, bien qu'ils eussent déjà gagné

Digitized by Google

deux lieues devant lui par divers chemins; mais quelques corps détachés des siens les ayant contraints de tourner tête en deux lieux avantageux pour lui, il les chargea ensuite de toutes ses forces, les rompit entièrement, et les poursuivit de telle sorte qu'il leur fut impossible de se remettre en gros, mais se sauvèrent à la fuite à la faveur de la nuit; mais payèrent pourtant d'un grand nombre de morts qui demeurèrent sur la place, de plus de mille prisonniers, deux mille bons chevaux, tout le bagage et vingt-six étendards, que ledit duc envoya au Roi par le sieur Rothenan. Mercy fut blessé de deux coups de pistolet, le comte de Rus pris prisonnier, deux lieutenans colonels, vingt capitaines, deux paires de timbales et même quelques dames de qualité qui se trouvèrent parmi eux. Ledit duc, croyant que le reste des fuyards s'étoit sauvé à Gis, l'envoya assiéger, le prit le 26, et moyennant 10,000 écus l'exempta de pillage.

De là il envoya le sieur du Hallier prendre le pont de Lentagny, sur la rivière de Lagnant, et lui cependant assiégea le château de Saint-Loup, lequel ayant battu de trois canons, il prit le jour même à discrétion, fit pendre celui qui y commandoit et passer au fil de l'épée tous ceux qui étoient dedans; il prit quelques autres petits lieux en passant, d'où il tira quantité de vivres, et assiégea Marnay, dont il emporta la ville d'emblée; mais le château faisant résistance, il leva le siége, sur l'avis qu'il eut que le marquis de Saint-Martin, gouverneur de la Franche-Comté, s'avançoit vers Montbelliard et avoit pris le pont de Vaugicourt: ce qui l'obligea à tourner tête vers lui; mais il se sauva à Besançon.

Digitized by Google

De là passant toujours en avant, il assiégea, le 7 juillet, la ville de Baume-les-Dames, sur la rivière du Doubs, laquelle ne s'étant pas défendue racheta son pillage moyennant 50,000 livres.

Dès le lendemain il s'achemina à Clerval où sa cavalerie étant déjà arrivée, les habitans, espérant avoir plus raisonnable traitement des Français que dudit duc, envoyèrent traiter avec le comte de Gransey, gouverneur de Montbelliard, qui les reçut, et y envoya l'abbé de Gransey, son frère: ce qui fut cause d'un grand différend entre le duc et ledit gouverneur, le duc soutenant que les armes du Roi sous son commandement, attaquant une place, ledit gouverneur ne devoit pas entreprendre d'y envoyer des gens de guerre et s'en rendre maître; ledit gouverneur au contraire se défendant que, puisqu'ils étoient au Roi, celui qui s'en emparoit le premier pour son service la devoit conserver. L'action néanmoins dudit gouverneur ne fut pas approuvée, et il fut obligé, par l'avis des sieurs du Hallier et de La Motte Houdancourt, de remettre la place entre les mains dudit duc, qui, le lendemain 9, sur l'avis qu'il eut que le reste de l'armée du duc Charles étoit retranché proche de Besançon, au-delà de la rivière du Doubs, au nombre de quatre mille hommes de pied, le régiment de cavalerie du marquis de Saint-Martin et quelques troupes de cavalerie des débris de son armée, se résolut de les forcer dans leur camp, et pour cet effet prit trois mille chevaux et douze cents mousquetaires choisis dans son armée, tant français qu'allemands, passa la rivière à Baume et marcha en diligence vers eux; mais il les trouva partis du soir auparavant,

Digitized by Google

ayant passé la rivière à Besançon. Néanmoins, arrivant auprès de leur camp, il fit rencontre de trois compagnies de cavalerie du duc Charles, qui avoient été plus paresseuses que les autres à se retirer, les tailla en pièces, et s'alla mettre en bataille à la portée du canon de la ville, et y demeura l'espace de deux heures, sans que le duc Charles qui étoit dedans, ni aucun des ennemis, fissent mine de vouloir sortir. En s'en retournant à son quartier, les sieurs de Linville, Contenant et du Repaire Brassat, avec quinze ou seize officiers français, étant à la retraite et faisant collation, aperçurent deux cents mousquetaires comtois, sortant d'un bois pour se jeter dans la ville; ils les chargent sans reconnoître: ce que voyant un escadron de Suédois qui faisoient la retraite, ils fondent aussi dessus ces pauvres malheureux, qui furent tous tués, à la réserve de cinquante-quatre ou cinquante-cinq que les Français sauvèrent, les faisant prisonniers; leur colonel fut tué et son fils pris prisonnier, qui étoient des seigneurs qualifiés du comté.

Le 13 du mois il assiégea Montmartin, place appartenant au marquis de Saint-Martin, laquelle, après avoir soutenu cent vingt coups de canon, se rendit à discrétion et racheta son pillage moyennant 10,000 livres, excepté les vins et les blés qui servirent pour la subsistance de l'armée.

De là il prit plusieurs autres petites places pleines de vivres, qui servirent et pour la nourriture de l'armée et pour faire des magasins dans le Montbelliard, en partie desquelles Gallas avoit laissé garnison, retournant en Allemagne.

Entre les autres il prit la ville de Grange, place

Digitized by Google

qui est importante, en laquelle il y a ville et château, et en une situation avantageuse. Il y avoit dedans une garnison de cavalerie et d'infanterie qui étoit forte, qui faisoient des courses vers Montbelliard et troubloient la communication de cette ville avec les autres, èsquelles Sa Majesté avoit des garnisons; les murailles en étoient très-bonnes et le canon n'y pouvoit faire effet qu'avec un long temps. Mais le duc ayant trouvé moyen de s'avancer jusqu'à la muraille et y faire commencer une mine, ceux dedans furent obligés de se rendre le cinquième jour du siége, qui étoit le 23 juillet.

Le lendemain il assiégea Lure, que le marquis de Grane, avec toute l'infanterie et canon de Gallas, avoit pris l'année précédente, après un siége de six semaines. Il y avoit dedans deux cents soldats, outre les habitans. Il y fit une batterie de six canons qui firent brèche d'un côté de la ville, tandis qu'en même temps il faisoit aussi presser vivement l'abbaye, qui se rendit avec la ville dès qu'ils virent les soldats dans le fossé, les défenses abattues et point d'espérance de salut. Trouvant cette place assez bonne, outre l'importance dont elle est pour le passage et communication, il y laissa en garnison quelque infanterie et un régiment de cavalerie.

Deux jours auparavant le siége de Grange, le duc de Weimar trouva bon de partager l'armée, afin qu'elle pût vivre plus commodément, et donna au sieur du Hallier, outre les troupes françaises qu'il avoit avec lui, trois régimens de cavalerie et quelque train d'artillerie; de sorte que, comme ledit Weimar marchoit vers Lure pour tomber après dans la val-

Digitized by Google

lée de Belfort, du Hallier s'acheminoit à Porentruy pour descendre en même temps dans l'Alsace par Pfirth et Valtigoffen.

Weimar, ayant dessein sur la ville d'Ensisheim, croyoit prendre en passant celle de Dam; mais, la nuit avant qu'il y arrivât, trois cents hommes de renfort y étant entrés, il n'osa pas s'engager en cette entreprise, de peur de retarder le dessein principal qu'il avoit de passer le Rhin. Il ne laissa pas de retourner vers Ensisheim qu'il fit investir, et cependant se rendit le premier août près de Mulhausen, pour conférer avec le sieur du Hallier et avec les principaux de ses capitaines de ce qu'ils devoient faire pour faciliter ledit passage. La résolution fut qu'il étoit à propos que le sieur du Hallier continuât la marche du côté des Suisses, où ledit duc lui donna les habitudes qu'il avoit, quelques bateaux et autres commodités qu'il put, tandis que ledit duc d'autre côté s'en iroit vers Rhinfeld, jugeant que cette diversion troubleroit les ennemis et faciliteroit le passage du Rhin.

Cependant on ne laissa pas de continuer le siége d'Ensisheim, qui fut pris d'assaut; tout ce qui fut trouvé dedans en armes mis au fil de l'épée; ceux qui s'étoient retirés dans le château s'étant rendus à discrétion, les officiers furent mis à rançon et les soldats prirent parti avec ledit duc. Le sieur de Manican lui ayant amené le 5 août, à Rhinfeld, cinq cents hommes des garnisons de Colmar et de Schelestadt, ledit duc envoya le colonel Schomberg avec quelques soldats et bateaux reconnoître l'état du Rhin, et, bien que ce fût contre deux forts de l'ennemi, La Capelle et Altaink, le lieu lui sembla si avantageux qu'il se résolut de

Digitized by Google

n'en point chercher d'autre. Il commanda audit colonel de prendre trois cents hommes, la plupart desquels étoient Français, pour tenter ledit passage; Schomberg arriva à l'autre bord, le 6 août à huit heures du matin, en un lieu nommé Rhinault; le sieur de Manican suivit avec le reste des troupes, de sorte qu'ils passèrent ce jour-là près de quinze cents hommes avec l'aide de quelques bateaux de l'ennemi dont ils se saisirent en passant. Les ennemis s'étoient fiés sur leurs forts en ce lieu-là, et n'y avoient laissé que trois compagnies de cavalerie qui ne pouvoient pas résister au grand nombre d'infanterie que Weimar fit passer. Il s'y fortifia tellement en vingt-quatre heures qu'il n'étoit plus possible de l'en déloger. Le 7 il fit passer le régiment de Rose, continuant toujours à se fortifier, et envoya sur le soir quelques partis en campagne qui amenèrent des prisonniers, lesquels assurèrent que Jean de Wert devoit arriver le lendemain avec un corps d'armée, qui fit que Weimar fit encore avancer le régiment de Calembak, lequel achevant encore de passer le 8 sur le midi, Jean de Wert parut, qui poussa d'abord la garde de cavalerie fort vivement et entra dans un passage fort étroit, croyant assurément que Weimar n'auroit pas encore fait passer si grand nombre de soldats et qu'ils n'étoient pas retranchés. Mais sa force ne consistant qu'en cavalerie et dragons, qui furent toutefois assez résolus pour passer un fossé que les nôtres avoient devant leur retranchement, Weimar fit avancer le sieur de Manican avec les cinq cents Français qu'il commandoit, qui les reçut si courageusement et les repoussa de telle sorte qu'ils commencèrent douce-

Digitized by Google

ment leur retraite, laquelle ils firent en assez bon ordre. Weimar les suivit près d'une heure pour reconnoître leur cavalerie, qui consistoit en deux mille chevaux, outre les dragons; il prit quelques prisonniers qui lui dirent que Jean de Wert s'étoit retiré là auprès pour y attendre son infanterie et canon, afin de le venir attaquer avec toutes ses forces sitôt qu'il les auroit reçues. Le duc de Weimar fit travailler cette nuit et le lendemain à élargir son retranchement pour y mettre sa cavalerie à couvert, croyant assurément que l'ennemi viendroit le lendemain sur le midi; mais, n'ayant rien paru, il envoya à la guerre pour apprendre de ses nouvelles; quelques-uns rencontrèrent la marche du général Reinak, gouverneur de Brisach, qui avoit joint le même jour Jean de Wert avec trois compagnies de cavalerie de Piccolomini, le reste de sa cavalerie, qui étoit toujours aux environs de Brisach, trois compagnies de dragons et quelque cent hommes de pied commandés, qu'il avoit retirés d'un fort près de Bâle où ils avoient attendu son passage, avec cinq pièces de canon, qui n'étoient logées qu'à une lieue de là. Cet avis lui donna sujet de bien travailler à assurer ses postes. Dès le lundi matin, sur les huit heures, l'ennemi commença à marcher vers nous avec toutes ses forces; le duc de Weimar fut au-devant de lui pour voir sa contenance, et le rencontrant, il s'assura de sa marche contre lui, dont il fit donner le signal par un coup de canon, afin qu'un chacun des siens fût prêt à son poste. Cependant il se retira tout bellement deux heures durant, faisant toujours entretenir les escarmouches, jusqu'à ce que, voyant tout le gros arrivé, il rentra dans ses retran-

Digitized by Google

chemens que l'ennemi attaqua furieusement de toutes parts avec son infanterie et canon, et fut aussi très-bien reçu de tous ceux auxquels il s'adressa, qui soutinrent leur poste fort courageusement. En cette attaque, qui dura demi-heure, Jean de Wert put connoître la posture où les nôtres se trouvoient, et, voyant que le grand nombre d'hommes que nous avions fait passer ne lui permettoit pas de s'élargir, il rassembla toutes ses forces et fit un grand effort à l'endroit auquel le sieur de Manican avoit son poste, et l'attaquèrent si vaillamment pendant trois heures, que Weimar fut obligé d'envoyer aussi en ce lieu la plupart de ses forces, afin de rafraîchir et changer souvent les soldats qui, tant Français qu'Allemands, firent très-bien leur devoir. Weimar fit souvent en ce temps-là des sorties avec cavalerie et infanterie, et faisoit jouer sans cesse seize canons qu'il avoit fait passer, lesquels incommodoient grandement l'ennemi, qui enfin fut contraint de se retirer en confusion jusques auprès de sa cavalerie qui étoit dans son camp, lequel il quitta entièrement peu après, laissant sur la place quelques chariots de munitions, quantité d'armes et près de deux cents morts ou blessés, outre plus de huit cents blessés qu'ils avoient retirés pendant le combat, entre lesquels il y avoit plusieurs lieutenans colonels, majors, capitaines et autres officiers. Ils perdirent en cette attaque près de mille hommes; nous y eûmes cent trente, tant officiers que soldats, morts ou blessés.

Ce combat fut un des plus opiniâtres dont on ait ouï parler; si l'attaque fut vigoureuse, la défense ne fut pas moindre. La créance commune dans le camp

Digitized by Google

étoit que Jean de Wert avoit fait enivrer ses gens pour les rendre plus courageux, et il étoit à présumer qu'à moins de cela ils n'eussent pas demeuré si long-temps à découvert à la merci des canonnades et mousquetades. Quant aux nôtres, il n'y avoit point d'espérance pour eux de se pouvoir retirer, le duc de Weimar ayant exprès renvoyé les bateaux de l'autre côté de l'eau : le Rhin qu'il falloit boire, ou mourir, étoit, s'il est permis de dire, un bon sergent pour empêcher de reculer ceux qui eussent manqué de courage. Les colonels Tubatel et Colombak sortirent plusieurs fois de leurs retranchemens pour aller affronter les ennemis qui s'en approchoient et les repousser, et les soldats du régiment de Normandie, qui avoient vu les guerres des huguenots, sortoient aussi souvent de leurs barricades pour aller donner des coups d'épée aux ennemis. Le duc de Weimar visitoit de moment en moment tous les postes, les faisoit de temps en temps rafraîchir d'hommes et de munitions de guerre, et étoit toujours dans le plus grand bruit pour donner courage aux soldats, quoiqu'ils n'en eussent point de besoin, les forces de la ligue catholique, que ledit Jean de Wert commandoit, ne semblant pas suffisantes pour s'opposer à Weimar. Le roi de Hongrie manda aux ducs Savelly, marquis de Grane, et au général Gœutz, qu'ils quittassent les Suédois et autres confédérés en Allemagne, contre lesquels ils combattoient, et allassent tous joindre ledit Jean de Wert; lequel, comme il ne se rebutoit pas pour avoir été mal reçu en ces deux premières attaques, le duc de Weimar ne se contentoit pas aussi des avantages qu'il avoit eus sur lui, et

Digitized by Google

recherchoit les occasions d'en emporter de nouveaux ; ce qui lui étoit difficile, pource que ledit Jean de Wert se tenoit resserré, attendant les nouveaux renforts de gens de guerre qui lui arrivoient tous les jours.

Weimar, pour le faire venir en campagne, alla mettre le siége devant Kentzingen, s'assurant bien qu'il voudroit venir secourir cette place qui n'étoit pas mauvaise et étoit très-importante, pource qu'elle coupoit le passage de Brisach au camp de l'ennemi. La chose réussit comme il l'avoit pensé ; Jean de Wert s'y voulut incontinent opposer, assembla toutes ses forces qui avoient été le jour précédent augmentées de onze régimens de Croates, qu'Isolany lui avoit amenés, vint au-devant du duc de Weimar, et le rencontra près d'un ruisseau qui, sortant au-dessus d'Ettenheim, se va rendre au fort de Capelle dans la rivière d'Ely. Le duc prend un poste assez avantageux en deçà, pendant que l'ennemi, étant en bataille au-delà, attaquoit de force avec son infanterie et canon le passage dudit ruisseau, qu'il lui quitta à dessein, le voyant dans cette ardeur de combattre, feignant même de se retirer pour lui en accroître l'envie. Mais sitôt qu'il vit deux corps de son infanterie passés, quatre régimens de cuirassiers avec tous les Croates et dragons, il fit tourner son avant-garde composée de quatre régimens de sa cavalerie, et deux d'infanterie française commandés par le sieur du Hallier, qui les mena avec tant de prudence et de courage, qu'ils repoussèrent les susdits ennemis avec désordre et confusion dans l'eau, où ils tuèrent un très-grand nombre d'officiers et soldats, et prirent quelques

prisonniers; de sorte qu'ils étoient entièrement perdus sans la nuit qui survint, laquelle ne permettant à Weimar de passer par ce même endroit, il monta avec le reste de son armée une lieue plus haut pour y prendre un autre passage et poursuivre sa victoire. Il se trouva au point du jour entre leur camp et le lieu où ils étoient le soir précédent; mais ayant eu avis de sa marche par leurs coureurs, ils se retirèrent en toute hâte dans un vallon où ledit duc de Weimar trouva encore l'arrière-garde, qu'il fit pousser avec l'infanterie que conduisoit le sieur de La Mothe Houdancourt, qui les mit de nouveau en désordre; mais ceux qui étoient en haut, faisant tête, leur donnèrent temps de se retirer.

Il fit néanmoins avancer son canon, dont il avoit bon nombre, et les entretint trois heures durant en leur retraite qu'ils firent avec confusion, les suivant presque jusques à leur camp; ce qu'ayant fait, et son armée étant harassée par un travail de quatre jours, il retourna à son premier poste sans continuer le siége de Kentzingen, qu'il n'avoit entrepris que pour attirer l'ennemi au combat.

Le Roi reçut avec grand contentement les nouvelles de ces heureux succès que ledit duc lui manda; et parce qu'il lui demandoit un prompt secours d'hommes dont il avoit perdu beaucoup depuis son passage de la Saône, aux siéges qu'il avoit faits, combats et rencontres, convois et autres continuels travaux; joint que, passant par le Montbelliard, partie des troupes du sieur du Hallier s'étoient débandées, et d'autres l'avoient été par les garnisons du pays. Sa Majesté, afin que cette belle action ne fût point rendue

Digitized by Google

inutile et que ledit duc se pût maintenir delà le Rhin, et prendre ses quartiers d'hiver pour passer plus avant l'année suivante, pensa aux moyens de l'assister promptement d'un bon corps de troupes françaises, et écrivit incontinent en Lorraine, en l'Alsace et à Montbelliard, donnant ordre de tirer des garnisons desdits pays jusqu'à trois mille hommes de pied, et commanda aussi que l'on composât quatre ou cinq cents chevaux, tant des compagnies de cavalerie qui étoient lors vers Langres que de celles qui étoient dans ladite province, qui se pourroient mettre à la campagne.

On donna rendez-vous à Lunéville à tout ce qui étoit tiré de la Lorraine et de la Champagne, pour marcher de là où il seroit nécessaire. Manican les y vint recevoir; l'évêque de Mende, qui avoit eu soin de les assembler, les accompagna jusques au lieu où étoit le duc de Weimar. Mais celles du Montbelliard manquèrent; et, au lieu que Sa Majesté avoit commandé au comte de Grancey d'envoyer au sieur du Hallier deux mille hommes de pied et deux cents chevaux qui ne lui étoient point nécessaires pour la conservation de Montbelliard, ledit comte, par le ressentiment de l'injure qu'il prétendoit avoir reçue du duc de Weimar à son passage, non-seulement n'obéit pas promptement au commandement du Roi, mais encore fut accusé de n'être pas marri de les voir débander.

Sa Majesté, voyant ce défaut, donna ordre au duc de Longueville, sur les continuelles instances du duc de Weimar, de le joindre avec les troupes qu'il avoit; mais divers empêchemens et délais survenant de jour

Digitized by Google

à autre, enfin le duc de Weimar se trouva n'avoir reçu, dans la fin de septembre, qu'un secours si éloigné de celui que le Roi lui avoit ordonné, que n'ayant pas aussi de sa part les troupes que le Roi lui payoit, et qu'il lui avoit promis d'entretenir, il étoit en état de voir périr son armée pour n'avoir pas, à raison du petit nombre de soldats dont elle étoit composée, le moyen de l'employer et de la faire subsister, d'autant que le défaut des vivres pour ses gens et de fourrages pour une si grande quantité de chevaux ne lui permettoit pas de se tenir dedans ses retranchemens. Cela lui fit prendre résolution de repasser le Rhin et se retirer en deçà, ayant laissé quelque infanterie allemande à la garde du fort et des retranchemens qu'il avoit faits devant son pont.

L'ennemi ne sut pas plutôt qu'il avoit fait repasser son armée, qu'il vint le 12 avec toute son armée, cavalerie, infanterie et canon, attaquer les forts qui étoient devant son pont et celui de dedans l'île. Mais ledit duc de Weimar y fut incontinent avec le reste de son infanterie, rembarra les ennemis, les fit retirer et laisser plus de trois cents morts sur la place, outre un plus grand nombre de blessés qu'ils emmenèrent, entre lesquels furent plusieurs des principaux officiers de Jean de Wert, et lui-même qui y fut blessé d'une mousquetade au visage. Le combat fut opiniâtre onze heures durant. Jean de Wert se retira vers la vallée de Kentzingen, et, de peur d'être suivi, fit rompre le gué de la rivière par où il avoit passé.

Ce dernier combat, qui faisoit connoître au duc de Weimar qu'il n'auroit plutôt éloigné son armée de

son pont qu'il seroit de nouveau attaqué par ses ennemis, ne le put néanmoins faire résoudre d'y demeurer depuis, se plaignant que le long séjour qu'il lui avoit fallu faire au bord du Rhin, dans l'attente d'un grand secours, avoit ruiné ses troupes et lui avoit fait perdre la plus grande partie des chevaux de son artillerie et de ses reîtres, tellement qu'il étoit obligé d'aller chercher un lieu plus propre pour remettre son armée et la remonter. Pour ce sujet le sieur du Hallier ayant contremandé quelques troupes du Roi qui s'étoient acheminées vers eux, ils partirent le 15 ou 16 octobre, ayant laissé la garde des forts et du pont au sieur de Manican, gouverneur de Colmar, auquel le sieur du Hallier donna les hommes qu'il lui demanda pour ce sujet, subsistances de pain pour six semaines, et 20,000 livres pour continuer les travaux qui étoient commencés, lesquels étant parachevés comme ils le pouvoient être dans peu de jours, les forts se pouvoient dire très-bons et être capables d'endurer un siége réglé, auquel il étoit très-certain que les ennemis ne s'attacheroient pas, étant fort foibles d'infanterie.

Le duc de Weimar prit la route de la Franche-Montagne qu'il avoit destinée pour ses quartiers d'hiver, mais il y trouva de la difficulté.

Jean de Wert attaqua les forts et le pont du Rhin tout ensemble. Manican en étoit absent à raison de quelque maladie, et ceux qu'il y avoit laissés ne les défendirent pas avec telle résolution qu'il eût fait.

Jean de Wert ensuite s'avança vers Bâle et se logea avec quelques troupes dans la seigneurie de Rotelen, d'où il pouvoit les faire passer à Rhinfeld qui n'étoit

Digitized by Google

qu'à trois lieues des premiers quartiers du duc de Weimar. D'autre côté, le duc Charles se sentant favorisé de ceux du pays, se jeta dans la Franche-Montagne et en occupa les passages, de sorte que Weimar ne pouvoit entrer et s'étendre dans les quartiers qu'il s'étoit proposé de prendre; et bien qu'il fût resserré dans un petit pays où il y avoit peu de subsistance, les paysans ayant tout emporté dans la Suisse, encore étoit-il travaillé des petits cantons qui lui mandèrent assez insolemment que, s'il ne se retiroit, ils le feroient retirer: ce qui fit qu'il supplia Sa Majesté de l'assister de quelques troupes et de son autorité vers les petits cantons, sans laquelle il craignoit qu'ils entreprissent quelque chose contre lui: ce que Sa Majesté fit incontinent, et lui donna moyen d'entrer dans ladite Franche-Montagne. Car, outre que par son autorité elle empêcha les Suisses de l'attaquer, elle lui envoya un renfort de deux mille hommes que le marquis de Bourbonne lui mena, outre le régiment d'infanterie étrangère du jeune Batilly, celui de cavalerie de Vatronville qui étoit ci-devant à l'aîné Batilly, et les compagnies de cavalerie de Sirres, de Rosières, de Sainte-More, et de quelques autres, avec lesquelles troupes il fut en état d'élargir ses quartiers dans ladite Franche-Montagne et d'en faire retirer le duc Charles; et bien que les troupes dudit Weimar fussent si affaiblies et si éloignées du nombre qu'il devoit avoir par le traité qu'il avoit fait avec le Roi qu'elles n'en approchoient pas du tiers, néanmoins Sa Majesté ne laissa pas de lui faire payer comme si les troupes eussent été complètes, encore que si elles l'eussent été elles eussent été suffisantes de garder

Digitized by Google

son poste de Rhinault sur le Rhin, et de passer au-delà, et afin de lui donner plus entier sujet de satisfaction, elle lui fit payer comptant tout ce qui lui avoit été promis, bien que le tiers ne lui en fût dû qu'en assignations.

Ensuite elle lui envoya, le 11 novembre, le sieur de Feuquières, pour lui remontrer qu'elle avoit fait dès le commencement de cette année des efforts incroyables pour lui fournir des sommes immenses, vu l'état où la guerre avoit réduit toutes choses, afin de lui donner moyen de fortifier et accroître son armée, et que même Sa Majesté y avoit joint un bon nombre de troupes françaises entretenues à sa solde, sous le sieur du Hallier, afin de mettre ledit duc en état de passer le Rhin et de faire quelques considérables progrès en Allemagne, et même dans les pays patrimoniaux de la maison d'Autriche où il devoit entrer, afin que n'ayant pu jusqu'ici être rendu sensible aux maux des autres princes chrétiens, elle le pût devenir aux siens propres et commencer à entendre aux conditions d'une bonne et juste paix;

Que ce n'étoit rien d'avoir paru sur les bords du Rhin pour retourner sitôt en arrière, vu que ce n'étoit qu'un éclair sans foudre, qui ne faisoit point de mal aux ennemis; qu'il le conjuroit de renforcer les troupes qu'il étoit obligé d'avoir et continuer sa pointe, étant assisté de celles que Sa Majesté lui avoit envoyées;

Que si les troupes de Sa Majesté s'étoient diminuées auparavant que de l'avoir joint, celles que l'Empereur avoit fait passer vers le Rhin n'en avoient pas fait moins; qu'elles n'étoient pas plus

Digitized by Google

fortes que les siennes, et qu'allant à elles avec bonne résolution, il en emporteroit de grands avantages; qu'au fort, s'il jugeoit ne pouvoir pas présentement retourner sur ses pas, il établît maintenant ses troupes et celles de Sa Majesté dans la Franche-Montagne, qui est une partie de la Comté, et au voisinage, et surtout qu'elles n'approchassent en façon quelconque des confins de la France, afin qu'elles eussent moyen de vivre avec plus de liberté: l'expérience des deux hivers passés ayant donné une telle haine et animosité aux sujets de Sa Majesté contre ses troupes, qu'il n'y avoit pas d'apparence de les y faire retourner.

Ledit duc manda au Roi que ses troupes allemandes étoient si ruinées, et particulièrement de chevaux, qu'il étoit impossible qu'il se remît à la campagne avant que de les avoir remontées; mais que dès le commencement de l'année prochaine, auparavant même le printemps, il espéroit se remettre aux champs et entreprendre le siége de Rhinfeld, ou se saisir de quelque autre passage sur le Rhin plus commode et de plus facile garde que celui de Rhinault, avec l'espérance d'aller jusque dans les pays patrimoniaux de la maison d'Autriche, et pousser les armes du Roi jusque dans le cœur de l'Allemagne; ce qu'il reconnoissoit être le seul moyen de remettre les Suédois en état de relever leurs affaires, et par conséquent de se donner liberté à lui-même, et à tous les alliés, princes et Etats intéressés en la cause commune, de faire le semblable.

Le Roi lui promit de l'y assister d'un corps de troupes considérable, outre celles qu'il lui avoit envoyées, et prépara dès lors celles qu'il lui destinoit, aux-

Digitized by Google

quelles il donna ordre de s'avancer vers lui, en attendant que la saison de faire marcher les armées à la campagne arrivât, afin de maintenir et accroître de sorte le nombre des troupes françaises qu'il y avoit, qu'il ne fût pas moindre que les siennes, dont nous verrons l'effet l'année suivante.

Du côté de la Lorraine, l'armée que commandoit le cardinal de La Valette fut mise sous la charge du maréchal de Châtillon, qui commença à nettoyer la Meuse, prenant plusieurs places que les ennemis avoient le long d'icelle, à la faveur desquelles ils faisoient des courses dans la Champagne. Il fit ensuite le même de la rivière du Chier; il prit le château de Villeaune, entre Verdun et Stenay, qu'il fit démolir; celui de Dinant, entre Mouzon et Stenay; de Murvaux, Loupy, Brouenne, Chauvancy, qui sont toutes places qui endurent le canon. Le jour que cette dernière place fut prise, qui fut le 26 juillet, le maréchal de Châtillon eut avis que Piccolomini étoit arrivé sur le bord de la Moselle avec six mille hommes de pied et deux mille chevaux; mais il passa en si grande diligence, tirant vers Neufchâtel en Ardennes pour aller à Mons, que ledit maréchal n'eut pas loisir ni de le combattre ni de se disposer à lui empêcher le passage.

De là il entra dans le Luxembourg et y prit La Ferté le 3 août, puis s'avança à Tuvy le 4, qui étoit une place fortifiée régulièrement et dans laquelle il y avoit plus de deux mille hommes de guerre, tant bourgeois que soldats; mais il l'attaqua si vigoureusement, qu'il contraignit le colonel Bronze, qui en étoit gouverneur, de se rendre le 14; pource

que la place étoit de grande garde, il eut commandement du Roi de la faire démolir, et au contraire faire fortifier La Ferté qui étoit plus facile à défendre.

Le lendemain, ayant avis que Dary, capitaine de cavalerie du régiment du colonel Mercy, faisoit des levées pour le duc Charles, et qu'avec deux compagnies qu'il avoit il faisoit des courses jusques à Verdun, il envoya les sieurs Dupin et de Sainte-More, avec chacun leur compagnie de cavalerie, qui arrivèrent à minuit à Saint-Telin, qui étoit le lieu de l'assemblée de ses élus, où ils étoient déjà plus de deux cents, et firent main-basse sur eux; et apprenant que Dary étoit proche de là avec cent quarante maîtres, ils poussèrent jusques à lui, et le défirent entièrement, ses gens ayant quasi tous été tués ou faits prisonniers. Dary ne s'y rencontra pas, mais son lieutenant fut tué sur la place. Ledit sieur maréchal prit aussi le château de Cheny, situé sur la rivière de Semoy, qui étoit bien fortifié et gardé par deux cents hommes; mais la prise qu'il avoit faite de tant d'autres places leur avoit ôté le courage, et les fit rendre dès qu'ils furent assiégés, les soldats sortant avec le bâton blanc à la main, et les officiers l'épée au côté.

Les ennemis firent une entreprise sur un de nos quartiers à Olizy, où les compagnies de chevau-légers d'Angoulême, Paulié et Buzancy, étoient logés, et les surprirent pource qu'ils n'avoient point de corps-de-garde au dehors, ni n'envoyèrent personne sur leurs avenues; mais ils s'amusèrent si long-temps au pillage, que le comte de Lignon, qui étoit logé à Villy à demi-lieue de là, eut loisir d'aller à eux au-

Digitized by Google

paravant qu'ils en fussent tous partis, fit passer au fil de l'épée ce qu'il y trouva, puis allant après les autres, les attrapa au gué de Mouillé, les poussa et mena battant jusques auprès de Montmédi, et leur reprit les prisonniers qu'ils emmenoient, et la plupart du bagage qu'ils avoient pillé.

Le maréchal de Châtillon envoya, dès le 16 août, le sieur de Feuquières avec une partie des troupes pour investir Damvilliers, qui est une place très-forte et d'art et de situation, et de la plus grande importance qui soit dans le Luxembourg.

On eut quelque pensée d'assiéger Thionville, pource que la garnison étoit foible; il y avoit force canons et toutes sortes de munitions de guerre et de bouche à Metz et à Nancy, d'où on pouvoit tout mener par eau jusques à Thionville, les bois même nécessaires pour faire les ponts s'y trouvoient préparés; mais le maréchal de Châtillon représenta qu'il étoit plus à propos de remettre ce dessein jusques au printemps prochain, et qu'il estimoit Damvilliers plus important pour le présent, d'autant que, l'assiégeant, il couvroit la Champagne et le Barrois; au lieu que s'il alloit à Thionville, les ennemis, s'ils étoient bien conseillés, pourroient entrer en France; que l'automne pouvoit être sec, et par ce moyen la Meuse demeureroit basse, et les ennemis la pourroient guéer aisément et entrer dans la province, bien qu'il n'y avoit point de rivière à Damvilliers considérable, de sorte que les quartiers seroient plus serrés; que pour attaquer Thionville il faudroit nécessairement un plus grand corps d'infanterie qu'il n'avoit, à cause de la Moselle qui séparoit nos quartiers, joint que la saison étoit

Digitized by Google

bien avancée; qu'au dessus et au dessous de la rivière il faudroit faire des ponts de bateaux liés de bonnes planches, ce qui seroit bien long à faire, et qu'auparavant que l'on eût fait toutes ces choses on auroit bien avancé le siége de Damvilliers, auquel il avoit la commodité de faire venir le canon, et toutes les munitions de guerre dont il auroit besoin, de Metz, de Toul et de Châlons.

Sa Majesté ayant agréé ces raisons, ledit maréchal alla joindre, avec le reste de l'armée, ledit sieur de Feuquières le 30 dudit mois. Il avoit déjà gagné des logemens très-avantageux, et si bien posé les corps-de-garde de cavalerie et d'infanterie que personne ne pouvoit entrer ni sortir de ladite place. A peine fut-il arrivé à ce siége qu'il reçut la nouvelle de la reprise d'Yvoy, que les ennemis surprirent par escalade sans aucune résistance, trouvant toute la garnison endormie; ils n'y tuèrent que douze ou quinze soldats, et prirent tout le reste prisonnier: ce qui lui apporta un double déplaisir, et de ne s'être pas hâté de la démolir, car il en avoit le commandement, et d'en avoir commis la garde à un gouverneur qui en avoit eu si peu de soin. Il ne laissa pas de continuer courageusement le siége de Damvilliers; les ennemis firent quelques sorties, mais ils furent toujours repoussés avec perte.

Les pluies furent si grandes qu'on ne put commencer à ouvrir la tranchée que la nuit du 19 au 20 septembre. On la commença à deux cent cinquante toises de la place, en fit-on cent toises dès la première nuit, et cent pas la nuit d'après, sans avoir perdu que trois soldats ni aucun officier blessé, et le-

Digitized by Google

dit maréchal continua avec si peu de perte de temps, qu'il se rendit maître de la contrescarpe dans la fin du mois, à la faveur d'une batterie de quatorze gros canons et d'une autre de cinq.

Cependant don André Cantelina, général du roi d'Espagne, étoit à Arlon dans le Luxembourg, où il assembloit toutes les troupes des garnisons pour essayer de secourir cette place. Il tâta nos gardes, et fit reconnoître nos retranchemens de tous côtés; et n'y trouvant aucun jour ni défaut, il en perdit l'espérance.

Le maréchal de Châtillon étant maître de la contrescarpe, il fit descendre dans la fosse pour faire voie aux mineurs pour s'attacher à un bastion; la mine fit son effet le 24 octobre, qui fut si grand que les assiégés furent contraints, dès le lendemain matin, de demander la permission d'entrer en capitulation, qui fut parachevée et signée le jour même. Ils promirent de sortir le 27, demandant un jour pour se préparer à la sortie.

Cantelina, sachant que ladite capitulation étoit signée, et désespéré de voir qu'avec une petite armée on lui emportât une place de si grande importance, en présence de ses troupes qui étoient plus fortes que celles du Roi, hasarda le 27, qui étoit le jour auquel ils devoient sortir, cinq cents hommes choisis et de fort bons officiers, auxquels il commanda d'entrer à quelque prix que ce fût dans la place, ou mourir ou être prisonniers. Ils vinrent, à la faveur des bois de la forêt de Montgienne, jusques auprès de nos gardes, à une montagne où les Ecossais qui y étoient les laissèrent passer sans donner l'alarme entre

Digitized by Google

eux et les corps-de-garde de Belle-Brune. Cent cinquante maîtres allemands du quartier du sieur de Feuquières, qui étoient en garde au pied de la montagne derrière le quartier de Belle-Brune, voyant les ennemis qui avoient déjà passé la montagne et gagné une prairie à la portée d'une demi-mousquetade de la ville, les chargèrent en queue et en tuèrent huit ou dix seulement; tout le gros se jeta dans la contrescarpe de la ville; mais le gouverneur, qui avoit donné sa parole et livré des ôtages pour sortir le jour même, ne voulut pas leur ouvrir la porte, ou, pour mieux dire, ne l'osa pas faire, jugeant qu'un tel secours ne l'empêcheroit pas d'être forcé par assaut, et voyant aussi que le maréchal venoit avec l'infanterie de son quartier pour les forcer, en cas qu'ils fissent quelque action contraire à la capitulation. Il faisoit marcher devant lui le sieur de Treville, avec la compagnie de cavalerie qui étoit en garde en son quartier, et un autre avec cent mousquetaires, pour aller droit aux ennemis le long de la contrescarpe de la ville, et lui-même les suivoit de près à la tête du régiment de Navarre. On avoit déjà donné l'ordre de les tailler en pièces; mais, ayant jeté les armes et demandé la vie, il les reçut à discrétion; de sorte qu'il eut trois cent dix soldats d'élite, six capitaines, dix alfiers et quantité de sergens prisonniers, ce qui récompensa la perte de ceux d'Yvoy et nous donna moyen de les ravoir des ennemis sans payer rançon.

Le maréchal de Châtillon eut loisir de faire tous ces siéges à son aise, par la grande diversion que le Roi donnoit en même temps aux forces de Flandre

et de Piccolomini, qui étoient les seules qui se pouvoient opposer aux siennes.

Sa Majesté étoit convenue avec les Hollandais, dès l'année précédente, qu'elle et eux mettroient de si bonne heure en campagne qu'ils pussent prévenir l'ennemi. Elle désiroit d'eux qu'ils entreprissent le siége de Hulst, d'Anvers, de Dunkerque, et particulièrement Dunkerque, à cause qu'ils n'ont, dans tous les Pays-Bas, que ce seul bon port, duquel, par leurs pirateries, ils incommodent tout notre commerce. Le Roi eut de la difficulté à les y faire résoudre, pource qu'ils avoient peur, et particulièrement ceux de Gueldre et d'Over-Yssel, de mener leur armée si avant dans le pays de l'ennemi, et s'éloigner de leurs places. Ils vouloient aussi qu'ayant pris cette place elle demeurât en leur puissance. Ils demandoient que le Roi, de son côté, assiégeât Mons, ou Namur, ou Thionville; mais il n'étoit pas raisonnable d'obliger Sa Majesté, qui avoit tant d'affaires en tant de lieux différens, à faire des siéges pareils à ceux-là. Ils voulurent aussi qu'elle les assistât de quatre mille hommes de pied et cinq cents chevaux effectifs, qu'ils vouloient qu'ils fussent à Calais auparavant que de commencer ce siége : ce fut ce en quoi elle eut plus de peine à se résoudre, parce qu'elle avoit affaire de ses gens de guerre en ses armées. Mais le prince d'Orange s'y arrêta absolument, représenta que ce ne seroit que pour peu de temps, que les ennemis n'en pourroient avoir grand ombrage, puisque Sa Majesté les pourroit tirer comme en un moment de Calais et autres places frontières, où il y a d'assez fortes garnisons pour former ce corps promp-

tement; ajoutant que, lorsqu'il seroit avec son armée à Flessingue pour y faire son embarquement, il dépêcheroit de là un exprès à Calais pour en donner avis à celui que Sa Majesté voudroit commettre pour le commander, afin qu'il les fît assembler, et que, lorsqu'il auroit mis pied à terre, il dépêcheroit un autre exprès pour faire marcher ledit secours, et enverroit toute sa cavalerie au-devant pour assurer son passage; que cela étoit absolument nécessaire, parce qu'autrement il y auroit de la peine et de l'inconvénient à jeter des troupes de son armée de l'autre côté du canal de Dunkerque, pour attaquer et enlever d'abord le fort de Mardik, qui étoit par où il falloit commencer; enfin, que ce seroit un déplaisir indicible à Sa Majesté et à tous ses alliés, si un si beau dessein étoit laissé, faute de ce petit secours. Sa Majesté y consentit pour ne manquer à rien de tout ce qu'elle pouvoit, et particulièrement pour contenter les provinces de Hollande et de Zélande, qui s'étoient portées avec plus grande franchise que toutes les autres en ce dessein, et témoignoient qu'elles tiendroient à une grâce singulière cette assistance volontaire de Sa Majesté. Ainsi les Etats s'obligèrent par écrit d'assiéger ladite place, à condition que Sa Majesté feroit entrer une grande armée dans les provinces du Pays-Bas obéissantes à l'Espagnol, et de mettre le siége devant Namur, Thionville ou Mons en Hainaut, ou pour le moins approcher de quelqu'une desdites places, et entrer si avant dans le pays ennemi que les meilleures forces des Espagnols fussent obligées de se tirer des frontières desdits Etats: Sa Majesté leur promettant en outre de les assister

desdits quatre mille cinq cents hommes. Que si toutefois, par quelque accident imprévu, il leur étoit humainement impossible de faire ledit siége, ils attaqueroient Anvers, Hulst, ou quelque autre place de grande importance.

Sa Majesté satisfit de son côté à tout ce qu'elle avoit promis. Le cardinal de La Valette et le grand-maître de l'artillerie mirent en campagne dès le 12 juin, et les quatre mille cinq cents hommes furent à Calais au même temps; mais cinq compagnies de Suisses, qui avoient jusques alors rendu témoignage d'affection au service de Sa Majesté, et s'étoient portées en toutes occasions avec beaucoup de cœur, jusqu'à l'entrée que l'armée du Roi fit dans le Hainaut, firent difficulté de l'y accompagner, les sieurs Ridola qui commandoit auxdites compagnies, et Siffer, lieutenant de celle de Sonneberg, représentant au sieur de La Meilleraie qu'en conséquence de l'alliance que leurs supérieurs avoient avec l'Espagne et la maison d'Autriche, il ne leur étoit pas permis de faire la guerre dans leurs Etats contre eux.

Les ennemis, voyant l'armée du Roi entrée en leur pays, fortifièrent les garnisons de La Capelle et d'Avesnes, qui étoient les places qu'ils croyoient que nous avions dessein d'attaquer, et eurent moins de soin de munir Landrecies, que ledit cardinal de La Valette investit le 19. C'est une place entre la Sambre et la Meuse, fortifiée de quatre bastions et de deux demi-lunes.

Le duc de Candale détacha quelques troupes de l'armée, et alla attaquer Cateau-Cambresis, où il y avoit trois cents hommes en garnison, dont les deux

Digitized by Google

cents étoient Espagnols naturels; et néanmoins ce nombre, quoique fort et qu'il y eût encore quantité d'habitans qui étoient de défense, se rendit foiblement en peu de jours. Cette place leur étoit assez importante, tant pour le siége de Landrecies que pour incommoder les ennemis durant l'hiver.

Gassion, d'autre côté, défit, le 24, vingt-sept cornettes de cavalerie des ennemis, prit trois étendards et don Alvaro de Viveros, frère du lieutenant général de la cavalerie de Flandre.

Nos généraux, sans perdre temps, commencèrent leurs travaux et séparèrent leurs troupes en deux, les unes deçà, les autres delà la rivière, le duc de Candale commandant d'un côté, et le cardinal de La Valette de l'autre.

Le sieur de La Meilleraie en même temps, avec un autre corps de troupes, alla forcer Bohain, puis vint joindre l'armée le 10 juillet, pource qu'on avoit avis que les troupes ennemies s'assembloient entre Valenciennes et Condé, en un lieu qu'on appelle Saint-Sauve, sur l'Escaut, et que Piccolomini les devoit bientôt joindre. Cependant on faisoit force courses dans le pays ennemi; les sieurs de Rambures et Gassion défirent cinq cents chevaux et huit cents hommes de pied des garnisons de Cambrai et de Valenciennes, qui escortoient un grand convoi de munitions, qu'ils amenèrent dans notre camp.

Et pource que la diligence à faire leur circonvallation étoit ce qui les pouvoit assurer d'emporter la place, tandis que l'armée ennemie n'étoit pas encore assemblée, le comte de Quincey, qui commandoit dans Guise, amena deux mille paysans d'autour

Digitized by Google

de ladite place, qui vinrent servir au lieu de pionniers pour faire ladite circonvallation et un fort de cinq bastions sur le rivage de Sambre.

La tranchée fut ouverte la nuit du 11 au 12 juillet, elle fut conduite jusques au fossé, et le fossé commencé à percer le 16, et le 22 trois mines furent prêtes à jouer aux trois attaques du cardinal de La Valette, du duc de Candale son frère, et du grand-maître de l'artillerie.

On en fit jouer une dès le 22, qui emporta plus de trente pas de muraille et renversa la terre, en sorte que l'on eût pu monter sur le bastion à cheval; néanmoins, après qu'un sergent eut reconnu la brèche, l'on ne jugea pas à propos de donner. Il y avoit un fort bon retranchement à la gorge du bastion, fait en tenaille, avec un grand fossé et un cavalier derrière, qu'ils avoient aplani et accommodé en forme de redoute, lequel flanquoit le retranchement et voyoit absolument depuis le haut de la brèche jusques à son fossé, de sorte que l'on essaya seulement de faire un logement au bas de la brèche, à la faveur duquel les mineurs pussent travailler pour aller au retranchement des ennemis par fourneaux. Le régiment de Longueval avoit la garde ce jour-là; les premières barriques furent posées assez aisément, et nos soldats se logèrent sans grande peine; mais, les ennemis commençant à jeter des grenades du haut de la brèche, la chaleur prit aux nôtres qui s'en sentoient incommodés. De s'avancer pour les déloger, la chose ne réussit pas, le vicomte de Ville, lieutenant colonel, et Landy-Fay, lieutenant de la mestre de camp, y furent tués et six ou sept soldats; Dort, lieutenant

Digitized by Google

de M. de Coislin, qui y alla volontaire, eut le bras droit cassé, et quelques autres officiers de blessés. Le soir même, à la garde d'Effiat et de Bussy, le logement fut fait et les mineurs attachés, sans perte d'un seul homme que d'un des nôtres qui fut pris pour un ennemi comme il passoit dans le fossé. Une heure après le sieur de Hénin, gouverneur, demanda à voir le sieur de Longueval, qu'il avoit autrefois connu dans le service d'Espagne, et la nuit se passa en pourparlers entre eux.

Le lendemain les ôtages furent donnés de part et d'autre, et la capitulation signée, par laquelle, entre autres choses, l'on permit aux assiégés d'envoyer à Bruxelles donner avis de l'état de leur place, et eux promirent de sortir le dimanche 26, si dans ce temps il ne leur venoit un tel secours que l'armée du Roi fût forcée de lever le camp.

Le même jour, sur le soir, le sieur de Rambures partit du camp avec deux mille cinq cents chevaux pour aller prendre langue des ennemis; il marcha toute la nuit et une partie du vendredi 24 jusqu'à un village nommé Gœury, où il reput et laissa la moitié de sa cavalerie, et, s'étant avancé avec l'autre droit à Mons, il rencontra à mille pas du faubourg une garde des ennemis de six vingts chevaux qui fut poussée par la brigade du cardinal-duc, qui avoit ce jour-là l'avant-garde, jusque dans la barrière, quoique ces gens-là eussent fait ferme sur un passage et que pour aller à eux il y eût deux ou trois défilés. Mont-Bas y fut blessé d'un coup de pistolet, mais assez légèrement. Le sieur de Rambures après cela remarcha vers Gœury, où ayant rejoint ses troupes, il vint re-

Digitized by Google

paître et passer une partie de la nuit dans un champ assez près de Maubeuge, qu'il reconnut le 25 au matin, et se rendit le même jour au camp de Landrecies, ayant ramené un butin de plus de douze cents bœufs ou vaches, quatre mille moutons, cinq ou six cents chevaux, et quantité de paysans prisonniers qui étoient tous dans les villages. En toute cette cavalcade il n'y eut pas une maison brûlée.

Le 26 la garnison de Landrecies sortit comme elle avoit promis; elle étoit de quatre cents hommes, sans les bourgeois et les paysans retirés de pareil nombre, et la compagnie de cuirassiers du comte de Buquoy, commandée par son cornette, d'environ cinquante maîtres. Cette garnison fut escortée par le régiment de cavalerie du cardinal de La Valette jusqu'à la vue du Quesnoy, et les cent charrettes qui leur avoient été accordées par le traité pour porter leurs bagages allèrent jusqu'à Valenciennes. Des compagnies des gardes françaises et suisses entrèrent dès le matin dans la place, qui furent relevées le soir même par quatre cents hommes du régiment de Vaubecourt, auquel le Roi avoit donné le gouvernement.

Le reste du mois et le 1er d'août furent employés à raser les tranchées des approches, lignes et forts de la circonvallation, et lors le corps entier du régiment de Vaubecourt y entra pour y demeurer en garnison.

Le sieur de La Meilleraie envoya le sieur de La Ferté-Imbault avec quinze cents hommes de pied, mille chevaux, et quelques pièces pour prendre la tour de Busigny qui incommodoit fort le chemin de Saint-Quentin à Guise et le passage des convois; elle se rendit sans attendre le canon.

Digitized by Google

Le 2 août, sur l'avis que l'on eut du sieur de Geoffreville, gouverneur de Rocroy, que Piccolomini avoit passé la Meuse à Gure le 28 juillet, et prenoit sa marche par Philippeville droit au pont de Lou sur la Sambre, l'on commanda cinq mille hommes de pied des deux armées, trois mille cinq cents chevaux et dix petites pièces de campagne pour aller au-devant de ce secours.

Ils marchèrent droit vers Beaumont, laissant Avesnes à main droite et la Sambre à gauche. En passant, le château d'Eclèbe appartenant au prince de Chimay se rendit: il y avoit quantité de paysans dedans, et vingt soldats de la garnison d'Avesnes. Ce château avoit un bon fossé, et étoit flanqué de quatre tours avec deux ou trois pièces de fonte en chacune montées sur leurs roues, et dans des embrasures faites exprès. L'on fit cinq grandes lieues ce jour-là par un fort mauvais temps, et les troupes logèrent à deux villages qui ne sont séparés que d'un ruisseau, nommés Damonsies et Obrechies. Carquois ayant été commandé dès le matin avec cent cinquante chevaux pour aller prendre langue des ennemis, donna jusqu'aux portes de Beaumont, où il prit des prisonniers, et revint la nuit à Obrechies. L'on n'apprit rien de certain de la marche de Piccolomini, et les paysans d'autour de Beaumont rapportèrent qu'ayant quitté leurs maisons sur le bruit de l'approche de ses troupes, le gouverneur les y avoit fait retourner, les assurant que lesdites troupes passeroient loin d'eux; cela fit croire qu'elles avoient déjà passé la Sambre, comme elles avoient eu assez de temps pour cela, n'y ayant pas plus de neuf lieues de Givet au pont de

Digitized by Google

Lou, et prendre résolution de tourner au plutôt à Maubeuge, de crainte que les ennemis ne jetassent des gens dedans pour faire perdre la commodité de ce poste pendant qu'on s'amusoit à les suivre inutilement. Cette même nuit l'officier qu'on avoit laissé dans l'Eclèbe surprit une lettre du gouverneur d'Avesnes à celui qui y commandoit de sa part, par laquelle il lui donnoit avis du secours de Piccolomini, lui ordonnoit de tenir, et lui promettoit des gens en cas qu'il fût attaqué.

Mais on sut deux jours après que Piccolomini, ayant eu avis de notre marche vers Beaumont par le gouverneur d'Avesnes, avoit hâté la sienne, fait passer la Sambre à ses troupes à Marchiennes, au pont, dès le mardi 4, et marché toute la nuit suivante vers Mons, si bien qu'à l'heure qu'on les croyoit rencontrer entre la Sambre et Binch, elles étoient déjà arrivées à Mons: ce qui fit que dès le même jour le cardinal de La Valette, ayant fait passer la Sambre à ses troupes, vint joindre celles de La Meilleraie, et tous deux ensemble investirent Maubeuge, qui est une grande ville non fortifiée, mais située sur la rivière de Sambre qui la traverse et sur le grand chemin de Mons en Hainaut, dont il n'est distant que de trois lieues, et firent les approches. Ceux de dedans qui le soir précédent avoient refusé de parler, voyant les nôtres logés, battirent une chamade, et une heure après la capitulation fut signée; il n'y eut qu'un soldat de tué et un de blessé, et l'on tira trois volées de canon que le gouverneur demanda par grâce. L'on prit à même temps deux petits châteaux, l'un que les soldats forcèrent; l'autre appartenant au comte de

Digitized by Google

Buquoy, et tout contre Maubeuge, se rendit. La garnison de Maubeuge qui étoit de deux compagnies allemandes du régiment d'Augustin Spinola fut conduite à Mons.

Le duc de Candale qui étoit demeuré au camp de Landrecies avec le reste de l'armée, l'artillerie et le bagage, en partit en même temps, et avec lui le comte de Guiche, et vint loger à Barlaimont, où ayant reçu nouvelles de la reddition de Maubeuge, il prit résolution d'attaquer le château d'Aimeries qui est sur la Sambre, et fort important pour assurer le chemin de Landrecies et le passage des convois : c'étoit une masse de briques avec quatre tours et un fossé fort large, et tout autour il y avoit un rempart à l'épreuve du canon, et un second fossé où la rivière de Sambre passoit des deux côtés; le soir même M. de Candale le fut reconnoître avec le comte de Guiche, et choisit le lieu pour mettre la batterie.

Le 6 à la pointe du jour il fit faire les approches par Piémont et Champagne, qui se logèrent d'abord fort proche du fossé à la faveur d'une église et d'un cimetière, duquel on perça la muraille pour servir d'embrâsures à quatre pièces qui furent mises en batterie à l'heure même. Quelque temps après M. de La Ferté arriva avec les troupes du sieur de La Meilleraie, lesquelles faisant corps à part étoient parties de Landrecies après celles du duc de Candale, et n'avoient pu le jour précédent aller si avant que Barlaimont. Le régiment des gardes qui étoit de cette armée demanda de prendre le poste de Piémont qui avoit la droite, alléguant ses priviléges et les exemples; au contraire les officiers de Piémont et de Cham-

Digitized by Google

pagne soutenoient qu'ayant fait les approches de la place et pris leurs postes, on ne pouvoit sans injustice les déloger; que si les gardes vouloient prendre part en ce siége, ils devoient attendre de les relever quand leur garde seroit achevée. Pour accommoder ce différend, que le duc de Candale ne voulut pas juger, l'on résolut que les troupes du sieur de La Meilleraie releveroient les siennes et acheveroient le siége : ce qui fut fait à l'heure même. Gribloval releva La Fosse de Piémont, et les Suisses, Champagne.

L'on tira ce jour-là plus de deux cents coups de canon qui rompirent le pont des dehors du château, et firent brêche à la porte. La nuit les gardes firent un logement par où l'on alloit à couvert jusque sur le bord du fossé, et l'on mit deux autres pièces en batterie à la gauche des autres pour tirer dans la porte du donjon. On continua à tirer le 27, et le lendemain ils se rendirent; la garnison fut conduite à Avesnes, et étoit de deux cents hommes commandés du régiment de Fresin.

Les châteaux de Solre et de Neufville furent pris par des soldats débandés de l'armée; dans le premier, il y avoit quelques paysans réfugiés, l'autre étoit abandonné; et ensuite celui de Bussière se rendit à un parti de Hongrois du régiment d'Espenan : l'on y mit cinquante mousquetaires en garnison pour garder le château qui assuroit le passage de la Sambre, et rend la communication libre de Maubeuge à Thuin et au pays de Liége.

En même temps Saint-Preuil, gouverneur d'Ardres, pour ne pas laisser inutiles les troupes qu'on avoit

Digitized by Google

envoyées à Calais et à Boulogne pour le siége de Dunkerque, en prit cinq cents chevaux et douze cents mousquetaires, et alla attaquer le fort d'Audruick, tandis que le sieur de Charost, gouverneur de Calais, amusoit les ennemis par quatre cents mousquetaires et quelques chevau-légers à une mousquetade du fort de Gravelines. Ledit fort se rendit le lendemain 3 août, et celui qui conduisoit la garnison en lieu de sûreté surprit en passant la porte du fort de Polincone, et s'en rendit maître.

De là ledit Saint-Preuil alla attaquer Zukerque, qui se rendit à discrétion; voyant que la brèche étoit faite il fit raser les deux derniers forts et mit bonne garnison dans celui d'Audruick.

Du côté de Corbie, le comte de Nanteuil, qui en étoit gouverneur, voyant les armes du Roi prospérer partout sur la frontière, et qu'il n'y avoit d'armée ennemie prête pour s'y opposer, prit ce qu'il put ramasser de gens de guerre à l'entour de son gouvernement, partit le 6 de Corbie avec deux pièces de canon et alla attaquer le fort de Buterne proche d'Arras et celui de Fouviler près de Bapaume, lesquels empêchoient notre cavalerie de faire des courses dans le pays ennemi, et, s'en étant rendu maître, revint avec quantité de prisonniers et de butin dans Corbie.

Cependant Piccolomini n'osoit paroître en campagne, attendant à Mons le renfort du cardinal Infant; Balançon se joignit à lui dès le commencement d'août: ils ne faisoient pas tous deux ensemble plus de deux mille cinq cents ou trois mille chevaux et huit mille hommes de pied; il fortifia puissamment Saint-Gilain qu'il croyoit que nous avions volonté d'attaquer; il

Digitized by Google

avoit logé son infanterie entre la ville de Mons et le marais sur le bord du fossé, et sa cavalerie sur la rivière de Haine, qui passe à une petite lieue derrière la ville et donne le nom au pays.

Le cardinal de La Valette eut dessein de fortifier Maubeuge et d'y faire un grand camp retranché, d'où l'on eût pu extrêmement incommoder les ennemis et leur ôter toute la Sambre jusque proche du pays du Liége, afin d'ouvrir la communication entre la France et ladite ville, dont les Liégeois avoient plus d'impatience que nous, car ils étoient en très-mauvais termes avec leur prince et toute la maison d'Autriche. Ils avoient soupçon depuis plusieurs années qu'on vouloit entreprendre sur leur liberté, et se défioient et de leur prince et plus encore de ladite maison d'Autriche; mais cette année ils en eurent une assurance très-certaine, car ils surent de bonne part que l'Empereur étoit fort pressé des Espagnols, avec le consentement de l'électeur de Cologne, de faire que leur ville et pays relevassent désormais de la Flandre, en récompensant ledit Electeur, et que pour parvenir à cette fin ils avoient résolu de continuer à leur envoyer des troupes de l'Empereur pour les ruiner peu à peu, et quant et quant les diviser, sous prétexte de diverses négociations. Ensuite de ce dessein, l'Electeur et les Espagnols, reconnoissant le bourgmestre La Ruelle homme de cœur, affectionné à son pays et incorruptible, résolurent de s'en défaire, et en donnèrent charge au comte de Varfusée, qui, ayant fait venir secrètement en sa maison trente ou quarante soldats de Nevagne, convie à dîner ledit La Ruelle, et au milieu du festin, fait entrer ses assassins, qui se saisis-

Digitized by Google

sent de sa personne, le mènent dans une chambre, et, après l'avoir fait confesser, le tuent de douze ou quinze coups d'épée et de poignard. Le bruit de ce meurtre étant épandu dans la ville, le peuple s'amasse et vient en sa maison pour la forcer; il paroît à la fenêtre pour vouloir déduire ses raisons, mais il n'eut pas plutôt commencé à parler qu'il fut tué d'une arquebusade qui lui donna au travers du corps; sa maison fut forcée, pillée, tout ce qui étoit dedans mis au fil de l'épée, et ses filles, à grande peine sauvées de la fureur de la sédition, furent menées en la prison de la maison de ville; le corps du défunt fut traîné par les rues, mutilé en plusieurs de ses parties et pendu par les pieds; mais celui de La Ruelle fut enterré solennellement : la ville donna 25,000 florins à la veuve et à ses enfans. Le sieur Bertel fut élu par le peuple pour leur chef, et lui donnèrent vingt-cinq gardes aux dépens de la ville pour la sûreté de sa personne, et peu après fut élu pour bourgmestre en la place de La Ruelle, duquel il imita le courage et la générosité.

Cette action les anima si fort contre les Espagnols, qu'ils n'avoient pas moins de désir que nous que l'on ouvrît un passage de la France à eux; ce qui faisoit approuver à Sa Majesté l'entreprise du cardinal de La Valette d'essayer à se rendre maître de la Sambre jusques auprès dudit pays du Liége : pour parvenir à quoi il falloit qu'il eût soin de fortifier promptement Maubeuge.

Il lui étoit aisé, en ce faisant, de se rendre aussi maître des places moins importantes qui étoient entre Maubeuge et la France, par le moyen de quoi il es-

Digitized by Google

timoit tirer la subsistance de notre armée et incommoder Avesnes.

Il fit pour ce sujet commencer audit Maubeuge trois ouvrages de cornes, une demi-lune et un réduit de quatre bastions; mais ce fut une entreprise peu considérée, parce qu'il le défendit fort foiblement puis après.

Le duc de Candale assiégea, le 21 août, la ville de Beaumont, flanquée de plusieurs tours, ayant quelques demi-lunes et étant gardée par une bonne garnison; elle se rendit le 23, et incontinent après le bourg de Solre, situé entre Maubeuge et ledit Beaumont, et soutenu par un fort château, dans lequel sept ou huit cents hommes s'étoient retirés, lesquels on reçut à composition.

Nonobstant tous ces progrès des armes du Roi, les Hollandais furent en grande peine pour les avis que des espions rapportèrent aux ennemis que notre armée n'étoit que de huit à neuf mille hommes de pied. Cet accident venoit de ce que les commissaires qui faisoient les revues ne comptoient que les simples soldats et non pas le capitaine, le lieutenant, l'enseigne, les deux sergens, les tambours et le fifre, ni le fourrier, ni, qui plus est, trois valets qu'on peut passer, par indulgence, aux trois grands officiers, à faute desquels il y auroit d'autres soldats quand leur bagage marche. Ainsi, ne comptant point en chaque compagnie onze hommes qui s'y trouvoient effectivement, sur un régiment de vingt compagnies ce déchet revient à deux cent vingt hommes. Par ce moyen les ennemis, ayant toujours des espions dans une armée et sachant qu'on la comptoit pour peu de

Digitized by Google

gens, ils estiment qu'elle est encore moindre, ce dont il arrive beaucoup d'inconvéniens.

Lesdits sieurs les Etats témoignoient vouloir prendre excuse sur ce sujet pour ne pas faire les merveilles que l'on attendoit d'eux; et nous avions beau leur mander la vérité, qui étoit que le Roi avoit sous les armes devant Landrecies dix-huit mille hommes de pied et huit mille chevaux, ils croyoient plutôt ces faux bruits que les assurances que nous leur donnions au contraire. Toutefois, après avoir su certainement ce qui en étoit, ils se rassurèrent, et après avoir embarqué leur armée à Ramkens et y avoir attendu vingt jours le beau temps, ils furent enfin contraints par le mauvais temps de la désembarquer; et ainsi, ne pouvant mieux, ils tournèrent leur pensée au siége de Bréda, et s'y attachèrent le même jour que Landrecies capitula, envoyant cependant faire force plaintes à Sa Majesté de ce que le cardinal de La Valette, disoient-ils, n'entroit point dans le pays ennemi et demeuroit simplement à l'entour de Landrecies, bien que les ennemis n'eussent aucuns gens de guerre en campagne pour s'opposer à eux, et que le cardinal Infant, le prince Thomas, le comte Jean de Nassau, le comte de Feria et toute leur meilleure infanterie et cavalerie, excepté sept régimens et trente-deux cornettes, étoient allés en Flandre pour empêcher la descente desdits Hollandais, qui avoient espéré que Sa Majesté les feroit suivre par ledit cardinal de La Valette ou qu'il entreroit dans le cœur du pays avec son armée. Mais ils avoient tort de se plaindre, car le Roi fut en campagne six semaines avant eux, et si les ennemis ne se vinrent opposer à notre siége,

Digitized by Google

ce n'étoit pas qu'ils fissent peu de compte de la place qui leur étoit en grande considération, mais parce qu'ils n'avoient pas encore leurs troupes assemblées, et quand elles commencèrent à l'être, il n'étoit plus temps de tenter ce secours. Néanmoins Sa Majesté, qui vouloit, et donner entière satisfaction auxdits Hollandais, et que son armée ne perdît le temps d'incommoder ses ennemis autant qu'elle pourroit, donna avis de ces plaintes audit cardinal, et qu'elle auroit à contentement qu'il entrât plus avant dans le pays.

Il est vrai que les prises de toutes ces petites villes et châteaux étoient quelque chose pour la réputation des armes du Roi, et qu'elles donnoient de l'effroi aux ennemis, et tel que plusieurs se retirèrent de la ville de Bruxelles, n'y croyant pas être en sûreté; le peuple épouvanté se persuada que les Français de la suite de la Reine-mère vouloient surprendre la ville, dont ils firent plusieurs enquêtes secrètes; et, non contens de cela, allèrent trouver le magistrat, assemblèrent leurs compagnies, avertirent le chancelier d'y prendre garde, menaçant de se jeter sur les Français, et de n'épargner pas la Reine-mère ni aucun des siens; envoyèrent leurs officiers chez elle prendre les noms de tous ceux qui lui appartenoient et leur demeure; elle commanda qu'on les menât partout: ils allèrent jusques aux caves y visiter les tonneaux, les perçant pour voir s'il n'y avoit point de poudre; mais ils n'y trouvèrent que de quoi boire. La Reine voulut qu'ils défissent même les piles du bois qui étoit en sa maison, afin qu'il ne demeurât aucun lieu qui ne fût visité; d'autres allèrent sem-

blablement visiter les maisons de tous les Français dehors la ville, où n'ayant rien trouvé qui donnât sujet d'offense, la sédition cessa, non sans qu'il en restât un sensible déplaisir dans l'esprit de la Reine, qui ne se pouvoit pas apaiser si promptement, considérant à combien d'indignités elle s'étoit assujétie pour n'avoir pas voulu vivre avec le Roi, son fils, comme elle devoit. Mais, bien que les ennemis eussent été si épouvantés par les avantages que les armées du Roi avoient emportées sur eux, Sa Majesté n'étoit pas satisfaite qu'une armée si puissante et si florissante que la sienne, et qui n'avoit en tête aucune armée considérable, eût fait de si foibles progrès. Elle en écrivit au cardinal de La Valette, et du mécontentement qu'elle avoit de ce que depuis la prise de Landrecies il avoit perdu tant de temps et n'avoit pas poussé ses armes jusque dans le cœur de la Flandre. Il lui manda avis certain du prince d'Orange, que la plupart des villes étoient dégarnies de munitions de guerre, et qu'il n'y auroit jamais d'occasion plus favorable d'entreprendre un siége bien avant dans leur pays;

Que l'on avoit surpris une lettre du cardinal, écrite depuis la prise de Landrecies, par laquelle il se plaignoit de Piccolomini, qu'il tenoit ses affaires irréparables si les Français, usant de leur victoire, s'avançoient davantage en leur pays; qu'il ne pouvoit mettre en campagne contre les Hollandais que treize mille hommes de pied et cinq mille chevaux, et opposer aux Français que Balançon, qui n'avoit que cinq mille hommes de pied et trente cornettes de cavalerie, avec ce qu'amenoit Piccolomini, qui n'avoit pas

mille huit cents chevaux et cinq mille hommes de pied, quoiqu'il voulût faire passer ses troupes pour être plus grandes ; que toutes ces choses étant ainsi, il ne devoit pas perdre une opportunité si belle d'entrer dans le pays des ennemis ; et afin qu'il vît précisément ce qu'il pouvoit entreprendre, Sa Majesté lui donnoit avis qu'elle pouvoit le fortifier de quinze cents chevaux, composés de mille que menoit le sieur de Bussy et cinq cents qui étoient auprès de Doulens ; des régimens de Picardie, Navarre et des deux Brezés, qui étoient aussi proches dudit Doulens, et qui, en comptant les officiers, faisoient assurément quatre mille hommes effectifs ; des régimens de Bellenave, Saintonge, Bacheviliers, Castelnau et Montmege, qui faisoient encore quatre mille hommes ; que c'étoit à lui à voir si ayant ce renfort, comme il en pouvoit faire état, il ne pouvoit former deux corps, l'un de sept mille chevaux et de dix mille hommes de pied pour s'opposer aux ennemis, et l'autre de deux mille chevaux et du reste de son infanterie pour attaquer telle place qu'il estimeroit plus à propos ;

Qu'outre ce que dessus Sa Majesté lui pouvoit donner, dans le mois de septembre, six régimens, savoir est, Sauvebœuf, Rochegiffard, Nissey, Saint-Aubin, Aubeterre, Langeron, lesquels remettoient, depuis deux mois, de nouveau sur pied avec les vieux officiers.

Sa Majesté croyoit qu'il étoit en état de pouvoir conserver un corps considérable dans le bon pays qui étoit autour de Maubeuge, et prendre Avesnes avec un corps moindre de cavalerie et un nombre non excessif d'infanterie, et qu'il devoit se souvenir

quand il voudroit faire attaquer ledit Avesnes, de se servir du même stratagême qui lui avoit heureusement réussi à Landrecies, c'est-à-dire de feindre si à propos qu'il vouloit attaquer une autre place, qu'on ne pût augmenter de nouveau la garnison dudit Avesnes; qu'on lui pouvoit proposer le siége de Cambrai, qui étoit de bien plus grande importance, mais qu'il étoit à craindre que la saison fût déjà bien avancée et qu'on n'eût pas tous les préparatifs requis, principalement de gens pour rafraîchir l'armée, autant que divers accidens, qui arrivent souvent inopinément, le pourroient requérir.

Quant à celui d'Avesnes, outre qu'il étoit plus facile, il sembloit être plus convenable à l'état des affaires présentes; il s'accordoit avec la conservation des postes pris sur la Sambre, la garde desquels étoit une espèce de circonvallation pour ledit siége, de façon qu'en se rendant maître de Beaumont, de Solre et de Chimay, la place seroit circonvallée sans l'être.

Pendant ce siége, la plus grande part de la cavalerie du Roi étant retranchée à Maubeuge avec quatre mille hommes de pied, feroit telle tête aux ennemis qu'ils n'oseroient penser seulement à la regarder, et on feroit diverses entreprises sur eux par partis;

Que ce qui étoit plus important pour l'exécution de ce dessein, étoit de ne perdre pas un seul moment de temps de destiner les troupes qui y devroient aller, et donner les ordres nécessaires pour qu'elles se joignissent à jour préfix au lieu susdit.

Cependant qu'il y avoit, ce sembloit, trois choses à faire:

A assurer la tête de Maubeuge, soit en fortifiant

toute la ville, soit en faisant un bon réduit capable de maintenir le logement de cavalerie qui seroit dans la ville;

A faire faire le plus grand amas de vivres et de fourrages audit Maubeuge qu'il seroit possible; et conserver autant qu'il se pourroit le derrière de la Sambre jusques à la France et à la Meuse, pour y faire prendre des quartiers d'hiver à la plupart de nos gens;

Qu'après tout ce que dessus, le Roi laissoit à l'option dudit cardinal de La Valette d'entreprendre lequel des deux desseins il estimeroit plus à propos. Si cependant il se trouvoit quelque occasion d'entreprises par pétard, il seroit bon de les tenter.

Le grand-maître de l'artillerie, qui avoit fait un voyage en cour pour quelques jours, reçut encore les mêmes ordres de Sa Majesté, et de faire toutes sortes d'instances au cardinal de La Valette pour les exécuter.

Ledit grand-maître étant arrivé à Maubeuge en pressa ledit cardinal, qui, par crainte de faire quelque entreprise de laquelle il ne vînt pas à son honneur, en avoit grande aversion; néanmoins il alla, à la fin d'août, reconnoître ladite place d'Avesnes, laquelle trouvant toute située sur un roc, excepté d'un côté où il y a une prairie en laquelle la rivière passe, et ayant avis qu'elle étoit bien munie de canons et d'hommes, et partant, qu'à raison de sa situation et du nombre de gens de guerre qu'il y avoit dedans, il étoit difficile d'y avancer les travaux qu'avec une extrême peine et grande longueur, que la circonvallation étoit très-difficile à faire, parce que de

Digitized by Google

tous côtés il n'y avoit pas plus d'un pied de terre, après lequel on trouvoit le marbre vif; que tout à l'entour il n'y avoit point de fourrages pour la cavalerie; outre que, pour la bien investir, il falloit au moins quatre quartiers, qui eût été beaucoup séparer nos troupes; il crut que, la saison étant si avancée comme elle étoit, il n'y avoit pas apparence qu'il entreprît ce siége, et aima mieux se résoudre à attaquer La Capelle, laquelle étoit moins munie de gens de guerre, n'y ayant que quatre cents hommes dedans, et l'autre ayant vingt-huit compagnies de gens de pied et trois de cavalerie, qui faisoient quinze cents hommes et cent cinquante chevaux, outre cinq cents paysans ou habitans armés, bien que La Capelle fût mieux fortifiée, les Espagnols y ayant fait faire quatre demi-lunes, toutes les contrescarpes à la perfection et l'esplanade tout autour, n'y restant autre manquement que la petitesse de la place, qu'il espéroit incommoder beaucoup avec les bombes.

Le cardinal fut fort affligé de cette nouvelle, et leur manda qu'ils ne pouvoient prendre un pire conseil que celui-là, tant pource que nos ennemis, qui craignoient nos forces, n'avoient rien tant à désirer que de nous voir occupés hors de leur pays, que pource que nos alliés, qui demandoient que nous fissions quelque grande diversion dans le cœur du Hainaut, ou même dans la Flandre vers Dunkerque, recevroient assurément un terrible dégoût quand ils verroient que nous nous amusions à chose de si peu de conséquence, d'où ils tireroient de deux conséquences l'une, ou que nous serions extrêmement foible, ou que nous aurions intelligence avec les

Digitized by Google

Espagnols, ce qui étoit capable de produire d'étranges effets dans des corps qui sont composés de diverses têtes ;

Qu'il eût été bien à désirer que Sa Majesté eût su cette résolution quatre jours plus tôt, ayant mandé, par un courrier exprès, au prince d'Orange qu'ils assiégeroient Avesnes, et le maréchal de Châtillon, Damvilliers ; qu'on redépêcheroit pour dire les raisons du changement, puisque la situation du lieu n'avoit pas permis l'attaque de cette place en cette saison ; cependant qu'il étoit bien à craindre que, par un tel changement, il jugeât mal de nos intentions, quoique sans raison ; qu'au moins le conjuroit-il de hâter les fortifications de Maubeuge, pour lesquelles il lui avoit envoyé et lui envoyoit encore de l'argent, celles de Landrecies, de Cateau-Cambresis et d'autres lieux qu'il étoit important de garder pour établir des quartiers d'hiver, et particulièrement Maubeuge.

Sa Majesté, qui ne recevoit pas pour excuse valable l'avancement de la saison dans lequel ledit cardinal se trouvoit, d'autant qu'il avoit perdu près de six semaines sans rien entreprendre de correspondant à ses forces, ne put céler le mécontentement qu'elle avoit de l'échange qu'il avoit fait du siége de l'une des places qu'elle lui avoit commandé, dont le cardinal de La Valette fit, par ses secrètes intelligences, entendre adroitement au Roi (bien que faussement) que le grand-maître de l'artillerie en étoit la cause, ce qui porta Sa Majesté à faire quelques plaintes dudit grand-maître. Le cardinal de Richelieu en ayant avis, et jugeant que cela redondoit sur lui,

Digitized by Google

supplia Sa Majesté de considérer que l'altération que chacun connoissoit en son humeur pour ce sujet étoit de plus grande conséquence qu'on ne pouvoit lui représenter; qu'il ne mettoit point en ligne de compte que, privant ses serviteurs de contentement par le déplaisir qu'ils avoient de ne pouvoir lui plaire, elle les privoit encore de santé; mais qu'il étoit bien à considérer qu'elle étoit capable de nuire beaucoup à celle de Sa Majesté, qui leur étoit plus chère que leur propre vie, et, qui plus est, qu'elle ruinoit le cours de ses affaires;

Que Sa Majesté recevroit, s'il lui plaisoit, cet avis de la passion la plus sincère que jamais serviteur eût eue pour maître, et pour lui témoigner que nulle autre considération que le bien de son service ne le portoit à lui représenter ce qu'il faisoit, comme il étoit sûr que sa bonté et sa justice ne pouvoient permettre qu'aucun de ceux qui le servoient passât pour criminel s'il étoit innocent, le zèle qu'il avoit à ses intérêts lui faisoit dire qu'il n'étoit pas raisonnable que le sieur de La Meilleraie demeurât impuni s'il étoit coupable; qu'il n'y avoit rien si aisé que d'éclaircir ce qui en étoit, par l'envoi d'une personne telle que Sa Majesté voudroit choisir en son armée de Picardie, laquelle lui rapporteroit non-seulement la façon avec laquelle la résolution de ce qui se faisoit s'étoit prise, mais en outre la vérité ou fausseté des raisons, lesquelles le cardinal de La Valette écrivoit avoir obligé à quitter la pensée du siége d'Avesnes pour attaquer La Capelle; que si Sa Majesté avoit en l'esprit quelque autre expédient, il contribueroit à l'exécuter tout ce qui dépendroit de lui; qu'elle étoit si prudente et si

Digitized by Google

avisée qu'il ne doutoit point qu'elle ne considérât que, pour faire la paix, il étoit du tout important qu'on ne crût pas qu'il pût arriver aucune altération en la bienveillance qu'elle portoit à ceux dont il lui plaisoit se servir en ses affaires;

Qu'il savoit bien qu'il n'y en pouvoit avoir en l'honneur qu'il lui plaisoit lui faire en son particulier, et se tenoit très-assuré, ce qu'il lui avoit ouï dire plusieurs fois, que, dans ses plus grandes colères, il n'y avoit point de témoignage de tendresse qu'elle ne lui rendît si l'occasion s'en présentoit, mais que diverses personnes pourroient croire le contraire, sur la façon avec laquelle il lui plaisoit de parler au tiers et au quart en la rencontre présente;

Que c'étoit ce qui le faisoit la conjurer, et par la bonne fête qui étoit alors de la Nativité de la Vierge, et par l'affection qu'elle portoit à ses affaires, de vouloir tempérer le déplaisir auquel elle étoit, et prendre la voie qu'elle estimeroit plus raisonnable pour faire recevoir au sieur de La Meilleraie le traitement qu'elle jugeroit, par l'éclaircissement de ses actions, qu'il auroit mérité;

Que son châtiment, s'il en méritoit, ne donneroit aucune occasion de croire que ledit cardinal fût si malheureux que d'avoir part à sa disgrâce, puisqu'en effet c'est lui qui supplia Sa Majesté d'en user ainsi, et s'il se trouvoit avoir failli, sa peine empêcheroit que d'autres ne tombassent en pareilles fautes;

Que telles étoient ses pensées sincères et affectionnées sur ce sujet; ensuite de quoi il se conformeroit entièrement à tout ce qu'il plairoit à Sa Majesté, l'assurant que, comme elle lui avoit souvent

Digitized by Google

commandé de penser plutôt à lui rendre ses services utiles qu'agréables, il n'auroit jamais plus grand soin que de lui plaire quand il estimeroit que sa complaisance ne lui seroit point préjudiciable, son dessein ayant toujours été d'employer toute sa vie à son service; il espéroit que ce ne seroit pas inutilement si elle lui continuoit l'honneur de sa bienveillance et donnoit lieu à tout le monde de croire qu'en ce point elle n'étoit point capable de changement;

Que si elle trouvoit quelque chose à redire en sa conduite, elle ne lui auroit pas plutôt fait connoître qu'il ne le changeât tout ainsi qu'il lui plairoit l'ordonner et le prescrire, n'ayant jamais eu et ne pouvant avoir autre fin que les intérêts de sa personne et de son État sur toutes choses, et ensuite son contentement.

Le grand-maître, de son côté, éclaircit Sa Majesté de la vérité de l'affaire, et fit connoître clairement qu'il s'étoit rendu le dernier de tous les chefs de l'armée à cette résolution, tous les autres refusant de faire les autres siéges, et le voulant rendre responsable envers le Roi, la France et l'armée, de tous les mauvais événemens qui en pourroient arriver si on les entreprenoit.

Mais le déplaisir qu'ils eurent du mécontentement de Sa Majesté les encouragea à attaquer si vigoureusement La Capelle, qu'ils la pussent emporter plus tôt que le Roi ne le pouvoit espérer; ils l'investirent le premier septembre.

Le cardinal de La Valette avoit mené de Maubeuge avec lui quatre mille hommes de pied et une grande

Digitized by Google

partie de sa cavalerie avec les troupes du sieur de La Meilleraie; mais ayant jugé qu'ils pouvoient faire le siége de ladite Capelle avec moins de gens, il les renvoya à Maubeuge, afin qu'ils s'opposassent aux troupes de Piccolomini et de Balançon, et que le Roi eût par ce moyen une armée libre pour tourner au côté où le besoin l'appelleroit, et n'attaquât La Capelle qu'avec les troupes dudit sieur de La Meilleraie et celles que les sieurs de Bussy et de Rambures lui avoient amenées, ayant laissé l'autre armée campée dans le pays des ennemis, et le duc de Candale pour la commander, qui se chargea de faire travailler promptement au fort qu'on s'étoit résolu de faire audit Maubeuge, pour le grand avantage qu'on jugea que ce seroit au Roi de conserver ce lieu-là, d'autant qu'avec cela prenant La Capelle et gardant Beaumont, Solre et tout ce que nous tenons sur la Sambre, et de plus prenant Chimay comme ils avoient dessein de faire et firent du depuis, le pays d'entre Meuse et Sambre demeuroit au Roi et aux Liégeois, et il ne restoit que Charlemont, Marienbourg et Philippeville aux Espagnols, qui sont des lieux incapables de grandes garnisons; pour Avesnes, il seroit bien difficile qu'elle subsistât lorsque tous ces lieux seroient entre les mains du Roi, pource que par ce moyen elle demeureroit comme investie, pourvu que nous conservassions Maubeuge, ce qui ne se pouvoit faire qu'en faisant diligemment le fort qu'on avoit désigné. Beaucoup avoient été d'avis de fortifier la ville, mais enfin on le crut impossible; quand elle eût été fortifiée, il eût toujours fallu pour la garder y faire un fort, afin qu'on la pût conserver avec moins de gens,

Digitized by Google

et que ladite ville étant hors de surprise, servît de couvert à un grand corps de cavalerie pour tourmenter les ennemis, et mettre quasi tout le Hainaut en contribution, pource qu'elle n'est qu'à quinze lieues de Bruxelles, et rien ne pût empêcher de faire des courses dans le pays.

On fit deux attaques à ladite place de La Capelle, l'une du cardinal de La Valette, l'autre du sieur de La Meilleraie; et encore que le temps qui étoit un peu mauvais les retardât, néanmoins ils ouvrirent les tranchées dès le 8 septembre, ce qui se passa heureusement dans lesdites deux attaques, étant arrivés jusqu'à cent cinquante pas de la contrescarpe sans perdre que peu de soldats; mais le lendemain ils en firent une sortie sur le quartier du cardinal de La Valette, où ils tuèrent le sieur de Bussy, blessèrent de sept coups le sieur de Rambures, tuèrent un enseigne des gardes, deux sergens et deux soldats seulement, la tête ayant toute pliée, et ceux-ci étant demeurés seuls; le sieur de Castelnau y arriva, lui troisième; il eut ses deux soldats blessés, et ensuite le reste revint, qui repoussa les ennemis et reprit la tête du travail.

Ce qui fut un terrible malheur que trente hommes des ennemis, car ils n'étoient pas davantage, et la terreur panique de nos soldats nous causassent une perte si signalée.

Le Roi accorda toutes les charges du sieur de Bussy à son fils; il accorda aussi au sieur de Castelnau la même grâce qu'il avoit accoutumé de faire aux capitaines des gardes quand ils perdent leurs enseignes; car Sadite Majesté voulut choisir celui qui

Digitized by Google

devoit remplir cette place, en fit donner quatre mille écus au sieur de Castelnau, qui étoit le même prix qu'en avoient reçu les autres capitaines des gardes ; et le sieur de Rambures s'étant quelques jours après fait couper le bras qu'il avoit rompu d'une mousquetade, ne laissa pas de mourir, au grand regret de Sa Majesté et de tous les gens de guerre, parmi lesquels il avoit signalé son courage en plusieurs occasions.

Il se faisoit souvent des partis contre les ennemis, èsquels nous avions toujours avantage. Piccolomini avec quatre mille hommes de pied et deux mille chevaux s'avança jusqu'à Maubeuge ; mais voyant la bonne contenance des nôtres, il se contenta d'envoyer à l'escarmouche, ne les osant pas attaquer, et le duc de Candale envoya Aiguefeld à la guerre, qui rencontra les ennemis le 10 de ce mois, lesquels il surprit tellement qu'il prit nonante maîtres, le capitaine, le lieutenant et le cornette, sans qu'il s'en sauvât un seul.

La circonvallation fut parachevée le 10 par le secours de mille paysans que le comte de Quincey amena de son gouvernement. Ils se rendirent maîtres de la contrescarpe le 13, nonobstant qu'il y eût encore une demi-lune à prendre et un fossé plein d'eau, et que le temps fût si mauvais que les soldats étoient dans la tranchée jusques à mi-jambe dans l'eau et dans la fange : ils usèrent néanmoins d'une si grande diligence, que le grand-maître commença le 18 à faire passer un mineur sur un batardeau attaché à la courtine entre deux bastions, et celui du cardinal de La Valette s'y attacha dès le lendemain aussi. Cependant ils eurent avis que le cardinal Infant venoit

Digitized by Google

avec toutes ses forces se joindre avec Piccolomini pour secourir cette place. Ledit cardinal Infant, après la prise de Landrecies, s'étoit acheminé avec ce qu'il avoit de troupes pour secourir Bréda, que le prince d'Orange avoit commencé d'assiéger le 23 juillet avec dix-huit mille hommes de pied, six mille chevaux et un grand attirail d'artillerie; il avoit fait venir huit à neuf mille paysans pour faire travailler à ses retranchemens, étant assuré que le cardinal Infant demeureroit peu de temps sans tâcher à faire effort pour venir secourir cette place. Les assiégés lui avoient mandé, dès qu'ils furent investis, que leur place étant fortifiée en perfection, mais de grande garde, ils n'avoient besoin que d'hommes et de munitions pour la défendre, et que pourvu qu'il leur en envoyât, ils ne se rendroient jamais avec la vie; cela fit que pour les secourir il tourna ses forces de ce côté-là, mena son armée vers Anvers, et le 31 se vint présenter devant le camp hollandais vers le fort de Stelhouen, où, après avoir demeuré quelques jours et tenté quelques efforts en vain, il commença le 2 à retrancher son camp à Risbergue, à trois quarts de lieue de celui du prince d'Orange. Il envoya plusieurs fois reconnoître les retranchemens, mais d'assez loin, écrivant aux assiégés par plusieurs voies qu'il les secourroit ou périroit. Il fit la même chose plusieurs jours de suite, demeurant chaque jour huit et dix heures en bataille comme pour donner; enfin il s'avança plus près, divisant son armée en deux, s'approche des retranchemens de si près que les assiégeans les voient facilement dans la bruyère. Mais enfin le prince d'Orange avançoit toujours à sa vue, malgré lui, sa

Digitized by Google

circonvallation et ses retranchemens. Ledit cardinal Infant délogea le 14 août, vint camper à Marcel, à Alfed, puis à Indone, prenant le chemin de Grave, Venloo, et de Ruremonde ou Maestricht.

Le prince d'Orange ayant avis de son délogement, commanda au colonel Pinsen d'aller avec dix-sept compagnies dans l'île de Hemert, afin de couvrir Heukelum, et fit aussi partir le sieur de Stackenbrock avec quarante-quatre compagnies d'infanterie pour observer la marche des ennemis, mettant toujours la rivière entre deux.

Le cardinal Infant envoya à Grunde mille chevaux et deux mille hommes de pied pour empêcher que les Hollandais ne jetassent quelque renfort de garnison en la ville de Grave; mais ils n'en avoient point de dessein, d'autant que s'ils estimoient cette place une des plus importantes à leur État, ils la connoissoient aussi pour une des meilleures, et qui avoit cet avantage que, si elle n'étoit prise dans la fin de septembre, la seule crue des eaux, qui inonde en ce temps tout le pays d'alentour, feroit lever le siége sans autre secours.

Ledit cardinal Infant eut une entreprise qu'il faillit sur le fort de Voorn, qui eut donné entrée aux Espagnols en l'île de Bommel et du Thiels; mais le gouverneur se tenoit si bien sur ses gardes, et les bourgeois avec les soldats se défendirent si courageusement, que les Espagnols furent contraints de se retirer avec honte et perte.

Ils allèrent attaquer Venloo, dont la garnison ne se défendit pas si bien, mais se rendit lâchement dès le 25 : ce qui leur donna la hardiesse d'investir le

Digitized by Google

jour même Ruremonde, qu'ils commencèrent à battre le 29, et le prirent le 5 septembre à composition, onze cents hommes de garnison qui en sortirent sains en dix-sept compagnies n'ayant pas eu le courage de défendre cette place plus de dix jours devant une armée qui n'étoit que de dix mille hommes de pied et trois mille chevaux, entre lesquels il y en avoit plusieurs de malades.

Ledit cardinal Infant mit dans ces deux places quatre mille hommes en garnison, et incontinent après fit tourner tête à son armée pour secourir La Capelle, laquelle il espéroit pouvoir se défendre plus long-temps qu'elle ne fit. Il tira tous les soldats qu'il put des garnisons, et y mit de la milice au lieu, et s'en alla droit à Mons joindre Piccolomini, et arriva à Noyelles le 15, laissant en doute si, pour faire diversion, il prendroit le chemin de Charlemont ou de Cambrai, ou s'il viendroit tout droit affronter l'armée que nous avions au siége, et se loger entre elle et celle de Maubeuge.

Le cardinal de La Valette en ayant donné avis au cardinal-duc, il lui manda que de peur que l'ennemi prît le chemin de Charlemont, Sa Majesté avoit pourvu en diligence à Rocroy et aux places de la Meuse, ayant donné charge au maréchal de Châtillon d'y envoyer renfort de garnison;

Que s'il avoit avis qu'il prît le chemin de Cambrai, il devoit avoir le soin d'envoyer au moins six cents hommes de pied et trois cents chevaux dans Saint-Quentin, et autant dans Péronne, et la cavalerie de Rambures dans Doulens, moyennant quoi il n'y auroit rien à craindre;

Digitized by Google

Qu'il devoit être assuré que le cardinal Infant ne pouvoit venir à lui avec plus de quatre mille hommes de pied et deux mille chevaux, la nécessité l'ayant obligé de laisser le reste de son armée, partie dans la garnison de Venloo et Rurer onde, partie pour s'opposer aux courses que les Hollandais pourroient faire après la prise de Bréda;

Que cela étant, Piccolomini et Balançon n'ayant en cavalerie et infanterie que neuf à dix mille hommes tout au plus, dont la plupart étoient désarmés, ils ne sauroient faire un corps de plus de quinze ou seize mille hommes en tout;

Que par raison ils n'abandonneroient pas le poste de Mons, parce qu'ils laisseroient le cœur de leur pays ouvert, et donneroient moyen au duc de Candale de leur couper chemin derrière;

Que si donc ils laissoient quelque chose à Mons, ils n'y sauroient laisser moins que quatre ou cinq mille hommes, et ainsi ils ne sauroient mettre une armée à la campagne de plus de dix mille hommes: auquel cas il suffiroit de laisser mille chevaux et quatre mille hommes dans Maubeuge avec M. de Turenne;

Et que ledit cardinal de La Valette pourroit aussi se passer dans son siége, dont la circonvallation étoit faite, de mille chevaux et de huit mille hommes de pied, et ainsi il lui resteroit toujours plus de six mille chevaux pour mettre à la campagne, et neuf à dix mille hommes de pied que le duc de Candale pourroit commander, jusques à ce que le siége lui permît d'y être; outre que Sa Majesté, dès le lendemain, pour ne point affoiblir les forces dudit cardinal de

Digitized by Google

La Valette, le déchargea du soin de pourvoir à Saint-Quentin et à Péronne, et y envoya quatre compagnies des gardes et le régiment de La Roche-Giffard, et manda audit cardinal qu'il pouvoit encore, à un besoin, lever toute la milice des environs de Guise et de Thiérache, que les sieurs de Longueval et de Quincey lui pourroient amener pour garder sa circonvallation, et lui donna charge expresse que si les ennemis passoient vers Rocroy, et que La Capelle fût déjà prise, il les suivît avec toute son armée, laissant à Maubeuge ce qu'il y falloit pour le garder; mais, en cas qu'elle ne fût pas prise, le duc de Candale, au lieu de lui, suivît les ennemis avec un corps de dix mille hommes de pied et six mille chevaux, qui rencontreroient le sieur de Vaubecour vers Aubigny, avec douze cents chevaux et toute la milice de Champagne.

Le cardinal Infant, sachant que le Roi avoit donné ordre aux places de sa frontière, n'osa pas s'avancer pour les attaquer, mais alla droit à Maubeuge le 19 septembre; mais sachant que La-Capelle étoit fort pressée, s'avança jusques aux environs d'Avesnes, pour faire un effort et tâcher à la secourir. Il fit savoir au gouverneur qu'il le feroit le 20 ou le 21 au plus tard, lui commandoit de se défendre; mais, nonobstant cela, ledit gouverneur voyant nos mineurs déjà attachés à ses bastions, notre canon et nos bombes ayant mis sa place au pire état auquel elle pût être, et ne lui restant pas un seul lieu où un soldat se pût mettre à couvert, demanda à capituler le 20, et la capitulation étant signée, il promit de sortir le lendemain avec sa garnison, ce qu'il fit avec six cents

Digitized by Google

hommes effectifs, dont le cardinal Infant reçut un extrême regret, tourna vers Barlemont et Aymeries, qu'il prit en un même jour, et s'en alla droit à Maubeuge, en dessein de forcer le camp du cardinal de La Valette; mais il fut reçu si courageusement, qu'il fut contraint de se retirer à Mons.

Le même jour le sieur de La Meilleraie envoya trois cents chevaux à la guerre, commandés par le sieur de Lenoncourt, du côté de Valenciennes, lesquels trouvèrent un convoi qui alloit à l'armée du cardinal Infant : il étoit de deux cent cinquante chariots ou charrettes, assistés par deux cents chevaux, lesquels furent entièrement défaits et le convoi pillé. Il demeura quarante-deux des ennemis morts sur la place, cinq prisonniers, et plus grand nombre mis en état de ne pouvoir nuire au service du Roi le reste de cette année : les chariots étoient chargés de pain, de fromage, de bière et de bagage qu'on portoit à leur armée; tout fut pillé, le pain jeté à l'eau, la bière renversée et le fromage pris par les cavaliers.

Les nôtres avoient fait dessein de garder tous les postes qu'ils avoient pris entre la Sambre et l'Escaut, et y faire leurs quartiers d'hiver; mais, en partie, l'ennui qui est assez coutumier au Français de demeurer en un lieu, et la crainte d'y trouver peu de quoi subsister l'hiver, attendu qu'ils avoient tout ruiné à la campagne d'alentour, leur fit naître à tous l'envie de les quitter et de se retirer dans notre frontière.

Cet avis ne fut pas agréable à Sa Majesté, qui, au contraire, avoit mandé au cardinal de La Valette que, le siége de la Capelle fini, il attaquât quelque petite

Digitized by Google

place pour donner lieu aux ennemis de venir à lui et les combattre, mais surtout qu'il conservât Maubeuge et prît des quartiers d'hiver le long de la Sambre.

Le cardinal duc représenta à Sa Majesté qu'il n'y avoit rien de si difficile que de faire entreprendre à des gens de guerre des desseins qui n'étoient pas goûtés d'eux; mais quand le dégoût de telles entreprises n'étoit que dans les communs officiers, la honte et le châtiment que les chefs leur pouvoient faire les faisoient résoudre à ce qu'ils vouloient;

Que le fait dont il s'agissoit n'étoit pas peu difficile à résoudre; que, si on entreprenoit des choses fort difficiles à soutenir, il étoit bien à craindre que les troupes, que nous laisserions cet hiver dans un pays avancé, périssent, et qu'au printemps nos principales forces demeurassent sans pouvoir faire aucun effet;

Que d'autre part aussi, si on quittoit les lieux avancés, les ennemis auroient une partie de ce qu'ils prétendoient, et il étoit à craindre que les Hollandais (ce qui à leur compte seroit le 12 octobre), qui nous mandoient qu'après avoir pris Bréda ils feroient encore quelque chose de considération, se dégoûtassent tout-à-fait;

Qu'il sembloit qu'il étoit bon de prendre Chimay par un parti, pour faire un quartier d'hiver qui pouvoit être excellent pour de la cavalerie étrangère, mais que cet effet ne pouvoit servir de monnoie pour contenter le monde sur la démarche de l'armée;

Que la conservation de Beaumont étoit très-avantageuse, pourvu qu'un corps d'infanterie et de cavalerie étrangère s'y pût maintenir;

Digitized by Google

Qu'il falloit absolument reprendre Aymeries pour tenir tout l'hiver un poste au-dessus de Landrecies sur la Sambre, pour n'être pas si resserré, comme on seroit sans cela dans Landrecies, dont il falloit redoubler promptement les fortifications, écrivant au sieur de Quincey qu'il menât deux cents paysans pour promptement dépêcher les dehors de cette place; que si on se vouloit retirer de Maubeuge, il falloit en rapporter tous les vivres, s'en retirant en gens de guerre pour un plus grand dessein, et démanteler la place autant qu'on le pourroit;

Qu'avant que se résoudre à la quitter ou conserver, il faudroit attaquer Aymeries, joignant les deux armées ensemble, à la réserve du moins qu'il se pourroit laisser dans Maubeuge pour le conserver durant cette action, pendant laquelle il ne pouvoit courir aucune fortune, comme la suite de ce qui sera dit ci-après l'éclaircira, d'autant que, ou les ennemis laisseroient prendre Aymeries sans le vouloir secourir, ou ils viendroient au secours, ou apparemment ils iroient pour tâcher d'incommoder Maubeuge.

S'ils venoient au secours, on auroit occasion de les combattre avec apparence de succès, étant aisé de prendre un poste avantageux.

S'ils alloient à Maubeuge, on pouvoit aller à eux sans s'arrêter à Aymeries, et ce d'autant plus aisément qu'on avoit à choisir le côté de la rivière qui seroit le plus favorable.

De dire qu'au même temps qu'on attaqueroit Aymeries ils iroient à Cateau-Cambresis, cela n'étoit pas considérable, parce qu'on pouvoit encore en ce cas aller à eux, et que s'il falloit quitter Maubeuge, la

Digitized by Google

recherche d'une bataille étoit un prétexte honorable ;

Que dans le temps qui étoit nécessaire aux exécutions des propositions ci-dessus touchant Aymeries, le mois d'octobre se passeroit, dans lequel les ennemis seroient contraints de se retirer, soit pour entrer en garnison, soit pour aller au-devant des Hollandais, qui auroient pris Bréda au plus tard le 12 du mois d'octobre, et qui étoient résolus de faire quelque chose de nouveau, auquel cas il étoit impossible qu'il ne nous arrivât quelque avantage, soit que nos alliés fissent quelques progrès, soit que partie des ennemis allant contre eux, nous donnassent moyen d'entreprendre contre ce qui resteroit ;

Qu'il sembloit que l'excuse des fourrages ne pouvoit pas empêcher de garder Maubeuge jusqu'à la fin d'octobre, puisqu'il n'étoit pas possible qu'ils n'en puissent prendre entre Sambre et Meuse où ils n'auroient pas grand obstacle ;

Que le duc de Weimar, qui avoit partie de ses troupes delà le Rhin, prenoit le plus souvent son fourrage au-deçà dans l'Alsace, et que surtout, quelque dessein que l'on prît, il ne falloit point mettre en garnison que l'ennemi n'eût quitté la campagne.

Le Roi, ayant ouï ces choses, se résolut et commanda qu'on donnât ordre au cardinal de La Valette, que s'il jugeoit qu'il y eût trop de difficulté à hiverner à Maubeuge, il trouvoit bon qu'il le quittât, mais seulement quand on voudroit mettre en garnison, le démantelant premièrement autant qu'on pourroit ; qu'il reprît Aymeries et le conservât tout l'hiver ; qu'il gardât aussi Beaumont en y mettant un homme bien éveillé et bien résolu ; comme aussi qu'il fît un

quartier d'hiver à Chimay qu'il falloit faire prendre par un parti, et qu'on employât l'argent destiné aux fortifications de Maubeuge à celles qu'il faudroit faire à Beaumont, Aymeries et Cateau-Cambresis, désirant qu'on travaillât en tous ces lieux avec plus d'activité qu'on n'avoit fait jusqu'alors; que surtout il étoit question d'agir en sorte que le mauvais temps ne nous surprît pas avant que d'avoir fait ce que l'on vouloit faire.

Nonobstant tous ces ordres de Sa Majesté, auparavant que le sieur de Chavigny, qui partit le 5 d'octobre pour les porter au cardinal de La Valette et au duc de Candale, fût arrivé devers eux, ils avoient déjà commandé d'abandonner Maubeuge, sans attendre les volontés du Roi sur ce sujet, bien qu'ils les eussent envoyées querir et qu'ils sussent que ledit sieur de Chavigny leur portoit l'intention de Sa Majesté.

Ils ne manquèrent pas de raisons pour pallier, excuser ou justifier leur procédé, lesquelles on ne s'arrêta pas à examiner, étant inutiles après qu'une chose est faite; leur principale étoit la difficile garde de la place, à laquelle ils disoient avoir peu de temps à remédier, vu la proximité de l'hiver, le peu d'hommes qu'ils avoient pour remuer la terre, et la grande quantité de travaux qu'il y avoit à faire. Mais leur seule négligence leur ôta le moyen de surmonter toutes ces difficultés, ayant à peine commencé à y travailler lorsqu'ils devoient avoir achevé leurs fortifications, et n'ayant néanmoins point eu manque d'argent, que le cardinal, avec grand soin, leur fit avancer du sien propre, afin que ce défaut n'y pût

Digitized by Google

apporter aucun retardement. Il est vrai que la place étoit en très-mauvais état, et tel que le cardinal Infant, quand nous l'eûmes abandonnée, y ayant voulu envoyer une garnison de cinq cents hommes de pied et trois cents chevaux, après avoir vu le lieu, ils s'en retournèrent sans en avoir ordre, celui qui y commandoit disant librement qu'il quitteroit plutôt sa charge que de demeurer là; aussi tous nos gens de guerre qui y étoient, étoient-ils résolus de l'abandonner, quelque ordre contraire qu'ils pussent recevoir de nos généraux; mais la faute étoit à ceux qui n'avoient pas pourvu de bonne heure à la mettre en état qu'une garnison y pût subsister.

Notre armée quitta ledit Maubeuge le 8 octobre, sur ce que Piccolomini envoya quatre mille chevaux et quatre mille hommes de pied prendre les postes de Pont-sur-Sambre et Pont-de-Vaux, entre Maubeuge et Longueville, où le cardinal de La Valette étoit logé avec son armée, avec dessein d'affamer Maubeuge, empêchant les convois qui lui devoient être menés de Landrecies.

Et pource que les ennemis se fortifioient en ces deux postes, et que si on leur eût donné temps il eût été difficile de les en chasser, le cardinal de La Valette et le duc de Candale, qui se trouvoit lors avec lui, ayant mandé au vicomte de Turenne, qui, comme maréchal de camp, commandoit lors l'armée de Maubeuge, qu'il en partît de bonne heure avec toute son armée pour faire la jonction de toutes les troupes, partirent la nuit du 8 au 9 et allèrent attaquer les retranchemens des ennemis, qui, après s'être défendus vaillamment jusqu'à l'obscurité de la nuit,

Digitized by Google

avec perte néanmoins de plusieurs postes de leurs susdits retranchemens, firent le lendemain leur retraite vers Barlemont et Aymeries.

Notre armée, après les avoir un peu suivis, retourna à Longueville d'où elle partit le lendemain, s'avançant vers Cateau-Cambresis, et suivoit l'ennemi, essayant à l'obliger de combattre.

Elle se vint loger à Prémont; le cardinal Infant se retira au Quesnoy, ayant force ruisseaux devant lui et une ville derrière; nous ne pouvions pas aussi nous éloigner fort de notre frontière à cause des vivres, de sorte qu'on ne le pouvoit forcer au combat. Dès que nos troupes furent parties de Maubeuge, le comte de Bucquoi alla attaquer Beaumont, qui est une place si mauvaise, que le vicomte de Turenne avoit commandé à celui qui y étoit de ne se laisser pas forcer, mais d'attendre seulement que le canon eût tiré à faire sa composition, de peur de perdre les troupes et les malades qui étoient dans la place; ce qu'il fit en partie, ne se rendit qu'après avoir vu le canon dudit comte de Bucquoi, mais non attendu qu'il eût tiré.

Les nôtres en échange prirent Chimay pour y faire un quartier d'hiver, et quelque commandement que le Roi pût faire au cardinal de La Valette de tenter quelque siége, bien que sans espérance de succès, pour faire plus facilement comprendre aux alliés de Sa Majesté, qui trouveroient à redire à l'abandonnement de Maubeuge, qu'il auroit été plus à propos de le faire pour donner lieu à une entreprise plus importante que l'on auroit eue; néanmoins ledit cardinal ayant toujours l'armée ennemie en tête, il ne

Digitized by Google

trouva pas jour pour le faire. Les Hollandais, de leur côté, depuis qu'ils furent délivrés de l'armée du cardinal Infant, qui nous vint sur les bras au temps de la prise de La Capelle, avancèrent tout à loisir leurs travaux devant Bréda, et s'en rendirent maîtres le 7 octobre, n'ayant pas demeuré plus de semaines devant que le marquis de Spinola avoit employé de mois pour la prendre. Ils se défendirent bravement pour le petit nombre de gens de guerre qu'il y avoit dans la place, n'y ayant que onze cents hommes sains qui en sortirent.

La réjouissance de la prise de cette place fut merveilleuse en tous les lieux de l'obéissance des Hollandais, mais elle leur pensa coûter la perte de Rimbergue, qui eût ensuite fait courir hasard aux villes de Vezel et Orsoy.

Les Espagnols y firent une entreprise le 25, et avoient déjà passé le fossé sur un pont de joncs et de fascines, et étoient montés en une demi-lune en laquelle ils avoient tourné et tiré deux pièces de canon contre la ville, en laquelle ils entroient tous à la foule, et en étoient certainement les maîtres s'il ne fût venu en l'esprit d'un soldat hollandais d'abattre la herse, ce qui donna loisir aux habitans et soldats, qui s'amusoient à faire bonne chère et des feux de joie, de courir aux armes et rechasser les ennemis, dont une grande partie se noya.

Le prince d'Orange, après la prise dudit Bréda, quoiqu'il eût fait dessein auparavant de continuer ses conquêtes et incommoder l'ennemi, entrant en son pays ou entreprenant quelque siége, ne se trouva pas en avoir le moyen ni le temps, non plus que les

Digitized by Google

généraux de l'armée du Roi n'en avoient eu depuis la prise de La Capelle; et, bien que toutes les forces espagnoles fussent lors opposées à l'armée du Roi, néanmoins le prince d'Orange se disposa de mettre son armée en garnison auparavant les Espagnols et nous qui prîmes nos quartiers d'hiver les derniers.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE NEUVIÈME VOLUME.

MÉMOIRES DU CARDINAL DE RICHELIEU.

LIVRE XXVII. Page 1

LIVRE XXVIII. 324

FIN DU TOME NEUVIÈME.

Digitized by Google

Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

DUE MAR '68 H

CANCELLED

1773250

BOOK DUE WD

6233951

NOV 17 1978

NOV 28 1978

3073193

Canceled

JUL 26 '70 H

CANCELLED

JAN 24 1979

CANCELLED

MAY 18 1987

2295039

Digitized by Google

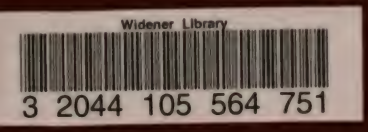
Widener Library
3 2044 105 564 751

Digitized by Google